

Avant - Projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française définissant les profils de certification de l'« Esthéticien/Esthéticienne », du/de la « Coiffeur/Coiffeuse », du/de la « Mécanicien/Mécanicienne d'entretien automobile », du/de la « Mécanicien polyvalent/Mécanicienne polyvalente automobile » et du/de la « Couvreur Etancheur/Couvreuse Etancheuse » dans le dispositif de la Certification par Unité d'Acquis d'apprentissage (CPU) en 4^e, 5^e et 6^e années dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, de plein exercice ou en alternance.

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu les articles 39 et 49 du décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 août 2018 organisant, à titre expérimental, dans le régime de la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU), des options de base groupées en 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années de l'enseignement secondaire qualifiant ;

Vu l'avis de conformité pro forma établi par la Cellule exécutive du Service Francophone des Métiers et des Qualifications, en abrégé : «S.F.M.Q.», entre le profil de formation de l'«Esthéticien/Esthéticienne» et le profil de certification de l'«Esthéticien/Esthéticienne» et approuvé en date du 21 novembre 2018, par la Chambre de concertation et d'agrément, visée aux articles 30 et suivants de l'Accord de coopération du 10 décembre 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant la création du Service précité ;

Vu l'avis de conformité pro forma établi par la Cellule exécutive du Service Francophone des Métiers et des Qualifications, en abrégé : «S.F.M.Q.», entre le profil de formation du/de la «Coiffeur/Coiffeuse» et le profil de certification du/de la «Coiffeur/Coiffeuse» et approuvé en date du 21 novembre 2018, par la Chambre de concertation et d'agrément, visée aux articles 30 et suivants de l'Accord de coopération du 27 mars 2009 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant la création du Service précité ;

Vu l'avis de conformité pro forma établi par la Cellule exécutive du Service Francophone des Métiers et des Qualifications, en abrégé : «S.F.M.Q.», entre le profil de formation du/de la «Mécanicien/Mécanicienne d'entretien automobile» et le profil de certification du/de la «Mécanicien/Mécanicienne d'entretien automobile» et approuvé en date du 21 novembre 2018, par la Chambre de concertation et d'agrément, visée aux articles 30 et suivants de l'Accord de coopération du 27 mars

2009 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant la création du Service précité ;

Vu l'avis de conformité pro forma établi par la Cellule exécutive du Service Francophone des Métiers et des Qualifications, en abrégé : «S.F.M.Q.», entre le profil de formation du/de la «Mécanicien polyvalent/Mécanicienne polyvalente automobile » et le profil de certification du/de la «Mécanicien polyvalent/Mécanicienne polyvalente automobile » et approuvé en date du 21 novembre 2018, par la Chambre de concertation et d'agrément, visée aux articles 30 et suivants de l'Accord de coopération du 27 mars 2009 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant la création du Service précité ;

Vu l'avis de conformité pro forma établi par la Cellule exécutive du Service Francophone des Métiers et des Qualifications, en abrégé : «S.F.M.Q.», entre le profil de formation du/de la «Mécanicien polyvalent/Mécanicienne polyvalente automobile » et le profil de certification du/de la «Mécanicien polyvalent/Mécanicienne polyvalente automobile » et approuvé en date du 21 novembre 2018, par la Chambre de concertation et d'agrément, visée aux articles 30 et suivants de l'Accord de coopération du 27 mars 2009 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant la création du Service précité ;

Vu l'avis de conformité pro forma établi par la Cellule exécutive du Service Francophone des Métiers et des Qualifications, en abrégé : «S.F.M.Q.», entre les profils de formation du/de la « Couvreur/Couvreuse », du/de la « Etancheur/Etancheuse » et le profil de certification du/de la «Couvreur-Etancheur/Couvreuse-Etancheuse » et approuvé en date du 21 novembre 2018, par la Chambre de concertation et d'agrément, visée aux articles 30 et suivants de l'Accord de coopération du 27 mars 2009 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant la création du Service précité ;

Vu le protocole de négociation du 15 mars 2019 au sein du Comité de négociation entre le Gouvernement de la Communauté française et les organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs de l'Enseignement et des Centres P.M.S. subventionnés reconnus par le Gouvernement ;

Vu l'avis n° du Conseil d'État, donné le _____, en application de l'article 84, § 1er, alinéa 1er, 2°, des lois coordonnées sur le Conseil d'État ;

Sur proposition du Ministre de l'Éducation ;

Après délibération,

ARRÊTE

Article 1^{er}. – En application des articles 39 et 49 du décret du 24 juillet 1997 et de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 août 2018 précités, le profil de certification de l'« Esthéticien/Esthéticienne » est défini à l'annexe 1.

Article 2. – En application des articles 39 et 49 du décret du 24 juillet 1997 et de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 août 2018 précités, le profil de certification du/de la «Coiffeur/Coiffeuse » est défini à l'annexe 2.

Article 3. – En application des articles 39 et 49 du décret du 24 juillet 1997 et de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 août 2018 précités, le profil de certification du/de la «Mécanicien/Mécanicienne d'entretien automobile » est défini à l'annexe 3.

Article 4. – En application des articles 39 et 49 du décret du 24 juillet 1997 et de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 août 2018 précités, le profil de certification du/de la «Mécanicien polyvalent/Mécanicienne polyvalente automobile » est défini à l'annexe 4.

Article 5. – En application des articles 39 et 49 du décret du 24 juillet 1997 et de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 août 2018 précités, le profil de certification du/de la «Couvreur-Etancheur/Couvreuse-Etancheuse » est défini à l'annexe 5.

Article 6. – L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2014 définissant les profils de certification du/de la « Coiffeur/Coiffeuse », de l'« Esthéticien/Esthéticienne », du/de la « Mécanicien/Mécanicienne d'entretien automobile » et du/de la « Mécanicien polyvalent/Mécanicienne polyvalente automobile » et l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 juillet 2015 définissant le profil de certification du/de la «Couvreur - Etancheur/Couvreuse-Etancheuse» sont abrogés.

Article 7. – Le Ministre qui a l'enseignement obligatoire dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le

**Le Ministre-Président, en charge de l'Egalité des chances et des
Droits des femmes,**

Rudy DEMOTTE

La Ministre de l'Education,

Marie-Martine SCHYNS

Annexe 1 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française définissant les profils de certification de l'« Esthéticien/Esthéticienne », du/de la « Coiffeur/Coiffeuse », du/de la « Mécanicien/Mécanicienne d'entretien automobile », du/de la « Mécanicien polyvalent/Mécanicienne polyvalente automobile » et du/de la « Couvreur Etancheur/Couvreuse Etancheuse » dans le dispositif de la Certification par Unité d'Acquis d'apprentissage (CPU) en 4e, 5e et 6e années dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, de plein exercice ou en alternance.



Profil de certification Esthéticien(ne)

Enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de forme 4 de plein exercice ou en alternance

Approuvé par le Gouvernement en date du ... / ... / ...



Guide de lecture

Entrée en matière

Ce guide de lecture a pour objectif de faciliter la compréhension des profils de certification rédigés dans le cadre du dispositif de la Certification par Unités (CPU)¹. Il n'a pas l'ambition d'un guide méthodologique qui donnerait les conseils de mise en œuvre du profil. Ce travail revient aux différents réseaux d'enseignement qui proposeront les programmes et outils pédagogiques ainsi que les formations et les accompagnements utiles.

Le profil de certification est un document qui dit tout ce qu'il faut savoir d'une option de base groupée dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, organisée en référence à un ou plusieurs profil(s) de formation² du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)³. Toute Option de Base Groupée (OBG), toute formation organisée dans le régime de la CPU doit s'appuyer sur un profil de certification.

Le profil de certification est conçu comme un document de travail pour l'équipe éducative parce que les enseignants devront se répartir les apprentissages nécessaires aux acquis des jeunes en formation et parce qu'il donne aussi des indications aux enseignants de la formation générale. En effet, le profil de certification entend établir des articulations manifestes avec les cours de formation générale qu'ils soient organisés dans la formation générale ou dans la formation optionnelle.

Modalités de lecture

Dans la première partie, le lecteur trouvera une vision globale du parcours d'apprentissage et notamment des informations administratives sur la dénomination et les composantes de l'OBG et/ou de la formation (durée de formation, durée des stages, positionnement par rapport au Cadre Francophone de Certification (CFC)⁴, dénomination du ou des certificat(s) de qualification, ...). Un tableau explicite la correspondance entre les Activités Clés (AC)⁵ du profil métier⁶ et les unités d'acquis d'apprentissage (UAA)⁷ du profil de formation.

¹ **Certification par unités d'acquis d'apprentissage (C.P.U.)** : dispositif organisant la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en unités d'acquis d'apprentissage. Complément d'informations sur le site de la CPU www.cpu.cfwb.be

² **Profil formation (P.F.)** : profil qui est commun à tous les opérateurs d'enseignement et de formation, il est composé : des acquis d'apprentissages (AA) (savoirs, aptitudes, autonomie et responsabilité) réalisés sur base du profil métier ; des Unités d'acquis d'apprentissage (UAA) ; d'un profil d'équipement, qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation.

³ Consulter le site du SFMQ pour de plus amples informations www.sfmq.cfwb.be

⁴ **Cadre Francophone des Certifications (CFC)** : instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC)

⁵ **Activités clés (A.C.)** : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de sa fonction.

⁶ **Profil métier (P.M.)** : profil qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences

⁷ **Unités d'acquis d'apprentissage (U.A.A.)** : ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.

La deuxième partie développe les contenus de la formation structurés en UAA déclinée en savoirs, aptitudes et compétences.

La troisième partie reprend des éléments disciplinaires nécessaires à l'exercice des compétences professionnelles. **Cette partie doit être retravaillée par des groupes de travail vu l'arrivée de nouveaux référentiels et le passage de la CPU en 456. Mais elle peut servir de base pour établir des liens entre la formation commune et l'OBG.**

La quatrième partie présente les profils d'évaluation déterminés par le SFMQ. Le lecteur y trouvera les intitulés des attestations de validation, les situations d'évaluation représentatives des UAA et les grilles d'évaluation.

La cinquième partie concerne le profil d'équipement conçu comme une référence permettant aux écoles de se doter de l'équipement indispensable à la formation.

Les annexes contiennent un glossaire et le CFC.

Le bon usage du profil de certification suppose la lecture du profil métier rédigé par le SFMQ avec les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi. Ce profil métier est disponible sur le site du SFMQ. Il est généralement assez court et est conçu en trois parties distinctes.

- Le référentiel métier définit le métier en termes de productions et de services attendus. Cette courte définition permet de présenter le métier sous ses différentes facettes de manière claire et complète. Il peut servir à donner une vision du métier aux jeunes en formation.
- Le référentiel métier situe le métier concerné dans une « grappe » qui rassemble les métiers qui sont liés par un même type de productions ou de services. Cette grappe peut être aussi une arborescence qui situe les métiers les uns par rapport aux autres selon le niveau de responsabilité, les liens hiérarchiques, la complexité des tâches.
- Le référentiel des compétences professionnelles liste les AC du métier ciblé et les compétences professionnelles⁸ associées.

A propos des références du profil de certification, quelques explications utiles :

- Le profil de certification peut se référer à un seul profil de formation du SFMQ et donne lieu à la délivrance d'un certificat de qualification à un métier. C'est le cas le plus simple. Cependant, il peut arriver que le profil de certification organise plusieurs profils de formation du SFMQ au sein d'une option de base groupée ou d'une formation. C'est le cas lorsqu'on constate une grande proximité des compétences professionnelles entre deux ou plusieurs métiers. Dans ce cas, le profil de certification donne lieu à la **délivrance de plusieurs certificats de qualification, un par profil de formation concerné**. Les certificats de qualification sont décernés sur décision du jury de qualification lorsque toutes les unités du profil concerné sont validées.
- Les stages sont obligatoires pour les options de base groupées et les formations organisées dans le régime de la CPU : le profil de certification propose une fourchette très souple entre un seuil minimum (sous lequel la formation n'est pas valide) et maximum, dans le respect de la législation⁹. Les lois concernant l'enseignement ordinaire et

⁸ **Compétence professionnelle** : pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

l'enseignement spécialisé¹⁰ proposent aussi une typologie des formes de stages. Ces dispositions permettront à chaque établissement d'intégrer cette forme d'apprentissage dans leur organisation spécifique.

- Le positionnement de la certification par rapport au CFC qui comporte huit niveaux doit être pris comme une information utile pour situer l'OBG ou la formation par rapport à d'autres OBG ou formations.

A propos du parcours d'apprentissage, quelques explications utiles

Le tableau récapitulatif de la formation proposée par le profil de certification **recommande** un ordre de déroulement des unités, donne **une estimation temporelle** pour chaque unité et alloue les points ECVET¹¹. **Dans ce tableau, chaque unité est identifiée par son intitulé strict correspondant parfaitement à celui du profil de formation du SFMQ. La numérotation correspond aussi à la numérotation du profil de formation.**

En matière de découpage en unités, le profil de certification peut être amené à regrouper les unités du profil de formation du SFMQ en raison de leur multiplicité.

- La recommandation d'un ordre pour aborder les unités tient compte des éléments prescrits par le SFMQ. C'est la logique de la complexité croissante des apprentissages liés aux actes techniques qui prévaut en général.

Le choix de la première unité est délibéré. Quel que soit le profil de certification, cette entrée dans l'apprentissage doit permettre au jeune de prendre contact avec des AC du cœur du métier, dans le respect de la complexité des apprentissages.

La **recommandation** d'un ordre pour aborder les unités a aussi pour objectif d'harmoniser les parcours d'apprentissage entre les différents établissements scolaires. Il ne s'agit pas de favoriser la mobilité des jeunes en formation, mais d'aider les jeunes et leurs équipes éducatives dans la gestion de la mobilité existante.

- **L'estimation temporelle** donne des indications sur les durées des apprentissages. Le temps imparti à chaque unité doit permettre de mettre en place les apprentissages nécessaires aux acquis (y compris les périodes de stages), mais aussi les temps de remédiation et les évaluations formatives proposées aux jeunes en vue de les préparer à l'épreuve de fin d'unité. Elle table sur une année de **30 semaines** qui peut être prise comme une convention de comptage pour des répartitions équilibrées dans les grilles horaires et sur l'année. En réalité, le total des durées est toujours compris entre **25 et 27 semaines**. Les semaines restantes (de 3 à 5) sont à disposition des établissements pour les « **semaines-projets** » (voir le **parcours d'apprentissage et le guide de mise en œuvre de la CPU**).

⁹ Voir détails dans : Décret du 05 décembre 2013 modifiant les grilles horaires dans la section de qualification de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et organisant les stages dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3 et de forme 4.

¹⁰ Voir détails dans : *Loi du 19 juillet 1971 relative à la structure générale et à l'organisation de l'enseignement secondaire / Décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé / Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2014 fixant les modalités d'organisation des stages dans l'enseignement secondaire ordinaire et dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 4 / Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2014 fixant les modalités d'organisation des stages dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3*

¹¹ **Points ECVET** (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « Européan Credit for vocational education and training ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

- L'estimation temporelle prévoit généralement une durée supérieure à la moyenne pour la première unité. En effet, cette première unité doit assurer plusieurs fonctions :
 - A travers les premières activités, donner au jeune (en provenance d'origines diverses comme le système scolaire l'autorise) une vision globale de son futur métier pour l'y accrocher. L'entrée dans l'apprentissage doit mettre le jeune en contact avec les AC du cœur du métier, dans le respect de la complexité des apprentissages. Cette première expérimentation conduira peut-être certains jeunes à envisager une réorientation. A cet effet, dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, la date prévue pour un changement d'orientation en quatrième année a été fixée au 15 janvier de l'année scolaire¹² et en cinquième année, au 15 novembre de l'année scolaire.
 - En raison des parcours scolaires différents qui donnent des profils de jeunes très variés, proposer des activités qui permettent de dépister les atouts et faiblesses du jeune par rapport au métier, pour organiser ensuite les apprentissages. C'est une voie pour l'individualisation des apprentissages, la gestion des remises à niveau sur les prérequis et des arrivées tardives.
 - Installer durablement les premières compétences.
- La pondération ECVET prend par convention le nombre de soixante points pour une année scolaire. **Les points attribués aux unités traduisent le poids respectif et relatif de chaque unité par rapport aux autres, et à l'ensemble de la formation.**

Le poids se calcule en fonction de l'importance que revêtent les AC du métier, travaillées dans l'unité. Cela permet aux équipes éducatives et aux jeunes qu'ils forment de cibler les AC qui sont au cœur du métier. L'addition des points ECVET ne présente donc aucun intérêt.

Cette pondération n'a pas de lien direct avec le nombre de semaines dévolu aux apprentissages dont la logique d'attribution a été expliquée plus haut. Une durée importante peut être due à la complexité des apprentissages à mener (facteur temps et synthèse de connaissances et d'aptitudes) alors que cette activité ne sera pas exercée fréquemment ni longtemps (poids ECVET).

- Le référentiel de formation fait explicitement référence au profil métier par la mention de ses AC dans le tableau de correspondance des AC avec les UAA. Le document permet ainsi de vérifier que le profil métier est couvert.

A propos du document présentant la correspondance entre les AC du profil métier et les UAA du profil de formation

¹² Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 20, §3.

Ce document produit par le SFMQ a pour objectif de montrer les liens entre le profil métier et le profil de formation. Rappelons que le profil métier est rédigé avec les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi alors que le profil de formation est rédigé avec les opérateurs de la formation et de l'enseignement. Ces deux documents obéissent à deux logiques différentes :

- Le profil métier décrit la vision que le secteur a du métier à enseigner et recourt au concept d'AC qu'il décline en compétences professionnelles.
- Le profil de formation, sur la base du profil métier, définit les UAA qui couvriront toutes les AC du métier. Les unités proposent un assemblage des AC ou de parties d'entre elles en suivant une logique propre à l'apprentissage : de l'élémentaire au plus complexe, en respectant la logique d'effectuation des tâches, en respectant les conditions optimales d'apprentissage...

Le tableau de correspondance permet de vérifier que toutes les AC ont été couvertes par les apprentissages et il se révèle aussi un outil très utile pour la bonne utilisation des profils d'évaluation.

Attention, ce document établit les correspondances entre les AC du profil métier et les UAA du profil de formation du SFMQ. Lorsque deux profils de formation sont regroupés, les AC semblables, donnant lieu à des UAA identiques ou largement communes à plusieurs profils, ne sont pas répétées. Une analyse très rigoureuse des contenus de chacune des unités constituant les profils de formation a été réalisée pour garantir la parfaite correspondance du profil de certification.

Table des matières

Première partie	8
Références du profil de certification	9
Parcours d'apprentissage	10
Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA) du profil de formation	14
Deuxième partie	17
Unités d'acquis d'apprentissage	18
UAA 1 Effectuer un soin basique du visage et une épilation des sourcils à la pince	18
UAA 6 Effectuer un soin classique de beauté des mains, poser du vernis et conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ; répondre au téléphone et fixer un rendez-vous	24
UAA 8 Effectuer un maquillage de jour et un maquillage de correction ; conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins	31
UAA 10 Effectuer un soin classique de beauté des pieds, une « french pédicure » et un façonnage en gel ; conseiller la vente des produits et services en relation avec les soins ; travailler en équipe	37
UAA 3 Effectuer une épilation du corps (bras, aisselles, bikini, jambes, cuisses, dos, torse) et conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins; réceptionner une livraison, stocker les produits, et approvisionner les rayonnages	44
UAA 4 Effectuer un massage de beauté du corps ; conseiller à la vente des produits et services en relation avec le soin	50
UAA 7 Effectuer une « french manucure », poser des capsules et réaliser un façonnage en gel ; conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins ; établir la note et encaisser	56
UAA 2 Réaliser des soins spécifiques du visage; réaliser un traitement spécifique de la pilosité du visage et donner des conseils à la vente en relation avec les soins	62
UAA 5 Effectuer un soin de beauté du corps ; conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins	72
UAA 9 Effectuer un maquillage du soir et un maquillage semi-permanent ; conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins ; participer à la politique commerciale d'un institut de beauté	80
Troisième partie	86
Eléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier	87
Quatrième partie	120
Profil d'Evaluation des unités d'acquis d'apprentissage	121
Cinquième partie	142

Profil d'équipement.....	143
Annexes	146
Glossaire CPU.....	147
Le cadre francophone des certifications.....	150

Première partie

Références du profil de certification

Intitulé de l'option de base groupée concernée :

Esthéticien(ne)

Code de l'option :

8327

Durée en année(s) scolaire(s) sur laquelle est organisée l'option groupée

3 années

Profil(s) de formation au(x)quel(s) se réfère(nt) l'option groupée

Profil de formation du/de l' « Esthéticien(ne) » produit par le SFMQ et approuvé par le Gouvernement en date du 25 avril 2013

Nombre minimum et nombre maximum de semaines de stage sur 3 années au service des apprentissages de la formation concernée

Nombre minimum de semaines de stage : 8 semaines

Nombre maximum de semaines de stage : 19 semaines



Dans l'enseignement en alternance : sans objet

Certificat de qualification délivré aux élèves qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par le ou les profils de formation concernés

CQ Esthéticien/Esthéticienne

Positionnement provisoire de la certification par rapport au cadre francophone des certifications (CFC) :

Niveau 4

Parcours d'apprentissage

L'UAA 3 est une unité flottante sur les trois années. L'unité flottante est une unité dont les apprentissages peuvent être rencontrés à tout moment de la 1^{ère}, de la 2^{ème} et de la 3^{ème} année.

Ordre des UAA recommandé, estimation temporelle suggérée, allocation des points ECVET et activités clés du métier		
En 4 ^{ème} année		
UAA1¹³ : <i>Effectuer un soin basique du visage et une épilation des sourcils à la pince.</i>	Nbr sem	ECVET
	3	/
	Activités clés du métier	
	1. Effectuer un soin de beauté du visage 2. Effectuer une épilation	
UAA 6 : <i>Effectuer un soin classique de beauté des mains, poser du vernis et conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ;</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	9	16
	Activités clés du métier	
	5. Effectuer un soin de beauté des mains 9. Participer à l'organisation quotidienne de l'institut	
UAA 8 : <i>Effectuer un maquillage de jour et un maquillage de correction ; conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins.</i>	Nbr sem	ECVET
	3	/
	Activités clés du métier	
	4. Effectuer un maquillage simple, un maquillage de correction, un maquillage du soir, un maquillage semi-permanent 9. Participer à l'organisation quotidienne de l'institut	
UAA 10 : <i>Effectuer un soin classique de beauté des pieds, une « french pédicure » et un façonnage en gel ; conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ; travailler en équipe.</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	9	18
	Activités clés du métier	
	6. Effectuer un soin des pieds 9. Participer à l'organisation quotidienne de l'institut	
UAA 3 : <i>Effectuer une épilation du corps (bras, aisselles, bikini, jambes, cuisses, dos, torse) et conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ; réceptionner une livraison, stocker les produits, et réapprovisionner les rayonnages.</i> UAA flottante sur les 3 années (3 sem/année)	Nbr sem	ECVET
	3	/
	Activités clés du métier	
	2. Effectuer une épilation 9. Participer à l'organisation quotidienne de l'institut	

+ semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours pédagogiques, ... La liberté de chaque établissement est totale quant à l'utilisation des « semaines-projets » pourvu qu'un lien réel soit établi avec la formation ou le projet d'établissement.

La programmation et le contenu de ces semaines doivent être repris dans le plan de mise en œuvre (PMO).

¹³ Chaque unité est identifiée par son intitulé strict correspondant parfaitement à celui du profil de formation du SFMQ. La numérotation correspond aussi à la numérotation du profil de formation.

L'UAA 3 est une unité flottante sur les trois années. L'unité flottante est une unité dont les apprentissages peuvent être rencontrés à tout moment de la 1^{ière}, de la 2^{ème} et de la 3^{ème} année.

Ordre des UAA recommandé, estimation temporelle suggérée, allocation des points ECVET et activités clés du métier		
En 5 ^{ème} année		
UAA1 : <i>Effectuer un soin basique du visage et une épilation des sourcils à la pince.</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	8	22
	Activités clés du métier	
	1. Effectuer un soin de beauté du visage 2. Effectuer une épilation	
UAA 8 : <i>Effectuer un maquillage de jour et un maquillage de correction ; conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins.</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	3	14
	Activités clés du métier	
	4. Effectuer un maquillage simple, un maquillage de correction, un maquillage du soir, un maquillage semi-permanent 9. Participer à l'organisation quotidienne de l'institut	
UAA 4 : <i>Effectuer un massage de beauté du corps ; conseiller à la vente des produits et services en relation avec le soin</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	8	22
	Activités clés du métier	
	8. Effectuer un massage de beauté du corps 9. Participer à l'organisation quotidienne de l'institut	
UAA 7 : <i>Effectuer une « french manucure », poser des capsules et réaliser un façonnage en gel ; conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins ; établir la note et encaisser.</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	5	14
	Activités clés du métier	
	5. Effectuer un soin de beauté des mains 9. Participer à l'organisation quotidienne de l'institut	
UAA 3 : <i>Effectuer une épilation du corps (bras, aisselles, bikini, jambes, cuisses, dos, torse) et conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ; réceptionner une livraison, stocker les produits, et réapprovisionner les rayonnages.</i> UAA flottante sur les 3 années (3 sem/année)	Nbr sem	ECVET
	3	/
	Activités clés du métier	
	2. Effectuer une épilation 9. Participer à l'organisation quotidienne de l'institut	

+ semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours pédagogiques, ... La liberté de chaque établissement est totale quant à l'utilisation des « semaines-projets » pourvu qu'un lien réel soit établi avec la formation ou le projet d'établissement.

La programmation et le contenu de ces semaines doivent être repris dans le plan de mise en œuvre (PMO).

L'UAA 3 est une unité flottante sur les trois années. L'unité flottante est une unité dont les apprentissages peuvent être rencontrés à tout moment de la 1^{ère}, de la 2^{ème} et de la 3^{ème} année.

Ordre des UAA recommandé, estimation temporelle suggérée, allocation des points ECVET et activités clés du métier		
En 6 ^{ème} année		
UAA2 : <i>Réaliser des soins spécifiques du visage ; réaliser un traitement spécifique de la pilosité du visage et donner des conseils à la vente en relation avec les soins.</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	10	22
	Activités clés du métier	
	1. Effectuer un soin de beauté du visage 2. Effectuer une épilation 3. Effectuer un traitement des phanères 9. Participer à l'organisation quotidienne de l'institut	
UAA 5 : <i>Effectuer un soin de beauté du corps ; conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins.</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	9	22
	Activités clés du métier	
	7. Effectuer un soin de beauté du corps 9. Participer à l'organisation quotidienne de l'institut	
UAA 9 : <i>Effectuer un maquillage du soir et un maquillage semi-permanent ; conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins ; participer à la politique commerciale d'un institut de beauté.</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	5	14
	Activités clés du métier	
	4. Effectuer un maquillage simple, un maquillage de correction, un maquillage du soir, un maquillage semi-permanent 9. Participer à l'organisation quotidienne de l'institut	
UAA 3 : <i>Effectuer une épilation du corps (bras, aisselles, bikini, jambes, cuisses, dos, torse) et conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ; réceptionner une livraison, stocker les produits, et réapprovisionner les rayonnages.</i> Validation UAA flottante sur les 3 années (3 sem/année)	Nbr sem	ECVET
	3	18
	Activités clés du métier	
	2. Effectuer une épilation 9. participer à l'organisation quotidienne de l'institut	

+ semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours pédagogiques, ... La liberté de chaque établissement est totale quant à l'utilisation des « semaines-projets » pourvu qu'un lien réel soit établi avec la formation ou le projet d'établissement.

La programmation et le contenu de ces semaines doivent être repris dans le plan de mise en œuvre (PMO).

Le parcours d'apprentissage proposé par le profil de certification **recommande** un ordre de déroulement des unités d'acquis d'apprentissage, donne une **estimation temporelle** pour chaque unité et alloue les points ECVET (180 pour 3 années).

L'UAA 3 est une unité flottante sur les trois années. L'unité flottante est une unité dont les apprentissages peuvent être rencontrés à tout moment de la 1^{ère}, de la 2^{ème} et de la 3^{ème} année.

	Ordre de déroulement des UAA ¹⁴	Intitulé	Nbre de semaines/années	ECVET
1 ^{ère} année	UAA 1	Effectuer un soin basique du visage et une épilation des sourcils à la pince.	3	/ ¹⁵
	UAA 6	Effectuer un soin classique de beauté des mains, poser du vernis et conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ; répondre au téléphone et fixer un rendez-vous.	9	16
	UAA 8	Effectuer un maquillage de jour et un maquillage de correction ; conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins.	3	/ ¹⁶
	UAA 10	Effectuer un soin classique de beauté des pieds, une « french pédicure » et un façonnage en gel ; conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ; travailler en équipe.	9	18
	UAA 3 Flottante	Effectuer une épilation du corps (bras, aisselles, bikini, jambes, cuisses, dos, torse) et conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ; réceptionner une livraison, stocker les produits, et réapprovisionner les rayonnages.	3	/ ¹⁷
2 ^{ème} année	UAA 1	Effectuer un soin basique du visage et une épilation des sourcils à la pince.	8	22
	UAA 8	Effectuer un maquillage de jour et un maquillage de correction ; conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins.	3	14
	UAA 4	Effectuer un massage de beauté du corps ; conseiller à la vente des produits et services en relation avec le soin.	8	22
	UAA 7	Effectuer une « french manucure », poser des capsules et réaliser un façonnage en gel ; conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins ; établir la note et encaisser.	5	14
	UAA 3 Flottante	Effectuer une épilation du corps (bras, aisselles, bikini, jambes, cuisses, dos, torse) et conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ; réceptionner une livraison, stocker les produits, et réapprovisionner les rayonnages.	3	/ ¹⁷
3 ^{ème} année	UAA 2	Réaliser des soins spécifiques du visage ; réaliser un traitement spécifique de la pilosité du visage et donner des conseils à la vente en relation avec les soins.	10	22
	UAA 5	Effectuer un soin de beauté du corps ; conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins.	9	22
	UAA 9	Effectuer un maquillage du soir et un maquillage semi-permanent ; conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins ; participer à la politique commerciale d'un institut de beauté.	5	14
	UAA 3 Flottante	Effectuer une épilation du corps (bras, aisselles, bikini, jambes, cuisses, dos, torse) et conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ; réceptionner une livraison, stocker les produits, et réapprovisionner les rayonnages.	3	18

¹⁴ Chaque unité est identifiée par son intitulé strict correspondant parfaitement à celui du profil de formation du SFMQ. La numérotation correspond aussi à la numérotation du profil de formation.

¹⁵ Les apprentissages de l'UAA1 se chevauchant sur la première et la deuxième année seront validés en deuxième année.

¹⁶ Les apprentissages de l'UAA8 se chevauchant sur la première et la deuxième année seront validés en deuxième année.

¹⁷ Les apprentissages de l'UAA3 sont flottants sur les trois années et seront validés en troisième année.

Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d’Acquis d’Apprentissage (UAA) du profil de formation

Pour comprendre le tableau produit par le **SFMQ** ci-dessous, il est important de rappeler que le **profil métier**, rédigé avec les partenaires sociaux et les services publics de l’emploi, liste notamment les activités clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées sur base duquel le **profil formation**, rédigé avec les opérateurs de la formation et de l’enseignement, définit les unités d’acquis d’apprentissage.

Les unités proposent un assemblage des activités clés ou de partie d’entre elles en suivant une logique propre à l’apprentissage.

Attention, ce tableau établit donc les correspondances entre les activités clés du profil métier et les unités d’acquis d’apprentissage du profil formation du SFMQ.

Les métiers décrits par le S.F.M.Q. sont accessibles aux hommes et aux femmes, selon les directives légales en la matière. Afin de faciliter la lecture, les métiers sont désignés par le genre grammatical masculin dans la suite du document.

Correspondance Activités clés (AC) – Unités d’Acquis d’Apprentissage (UAA)

ESTHETICIEN

LES ACTIVITES CLES	ASSEMBLAGE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	LES UNITES D’ACQUIS D’APPRENTISSAGE	ASSEMBLAGE DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES
AC1 : Effectuer un soin de beauté du visage	a. Soins basiques du visage (gommage, extraction comédons, massage facial avec cosmétique, masque crème ou terreux, crème traitante)	UAA1 : ▪ Effectuer un soin basique du visage et une épilation des sourcils à la pince.	a + c
	b. Soins spécifiques du visage (peeling, massage facial à sec, masque plastifiant ou thermique, soin complémentaire)		

AC2 : Effectuer une épilation	c. Epilation sourcils à la pince		UAA2 : ▪ Réaliser des soins spécifiques du visage ; réaliser un traitement spécifique de la pilosité du visage et donner des conseils à la vente en relation avec les soins.	b + d + e + g + h + i + j + u
	d. Epilation sourcils à la cire			
	e. Epilation autres zones du visage			
	f. Epilation corps			
AC3 : Effectuer un traitement des phanères	g. Coloration cils		UAA3 : ▪ Effectuer une épilation du corps (bras, aisselles, bikini, jambes, cuisses, dos, torse) et conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ; réceptionner une livraison, stocker les produits, et réapprovisionner les rayonnages.	f + u + r + s
	h. Coloration/décoloration sourcils			
	i. Coloration autres phanères visage			
	j. Permanente des cils			
AC4 : Effectuer un maquillage simple, un maquillage de correction, un maquillage du soir, un maquillage semi-permanent	k. Maquillage jour		UAA4 : ▪ Effectuer un massage de beauté du corps ; conseiller à la vente des produits et services en relation avec le soin.	AC8 + u
	l. Maquillage correction			
	m. Maquillage soir			
	n. Maquillage semi-permanent			
AC5 : Effectuer un soin de beauté des mains	o. Soin classique mains		UAA5 : ▪ Effectuer un soin de beauté du corps ; conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins.	AC7 + u
	p. French manucure			
	q. Pose de capsules mains			

AC6 : Effectuer un soin des pieds		UAA6 : ▪ Effectuer un soin classique de beauté des mains, poser du vernis et conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ; répondre au téléphone et fixer un rendez-vous.	o + u + w + x
AC7 : Effectuer un soin de beauté du corps		UAA7 : ▪ Effectuer une « french manucure », poser des capsules et réaliser un façonnage en gel ; conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins ; établir la note et encaisser.	p + q + u + v
AC8 : Effectuer un massage de beauté du corps		UAA8 : ▪ Effectuer un maquillage de jour et un maquillage de correction ; conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins.	k + l + u
AC9 : Participer à l'organisation quotidienne de l'institut	r. Réception livraison	UAA9 : ▪ Effectuer un maquillage du soir et un maquillage semi-permanent ; conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins ; participer à la politique commerciale d'un institut de beauté.	m + n + u + t
	s. Réapprovisionnement rayonnages		
	t. Politique commerciale		
	u. Conseils vente		
	v. Note et encaissement		
	w. Téléphone		
	x. Rendez-vous		
	y. Travail d'équipe		
		UAA10 : • Effectuer un soin classique de beauté des pieds, une « french pédicure » et un façonnage en gel ; conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ; travailler en équipe.	AC6 + u + y

Deuxième partie

Unités d'acquis d'apprentissage (UAA)

L'UAA du profil certification, qui est propre à l'enseignement, correspond à une ou plusieurs UAA du Profil Formation fourni par le SFMQ.

UAA 1	Effectuer un soin basique du visage et une épilation des sourcils à la pince.
--------------	--

Activités-clés du profil métier	AC1 : Effectuer un soin de beauté du visage AC2 : Effectuer une épilation
--	--

1.1. Préparer et ranger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Le matériel de base utile au service à prester L'aménagement rationnel du matériel Les produits de nettoyage du matériel et de la cabine L'entretien courant du matériel et la conservation des produits L'organisation spécifique de l'institut/du lieu de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité à l'égard du matériel, des produits, de la cabine et du linge (avant, pendant et après le soin) ❖ Agencer judicieusement tout le matériel ❖ Veiller, si nécessaire, au réapprovisionnement des produits ❖ Préparer une ambiance adaptée au soin* ❖ Ranger, nettoyer la cabine, le poste de travail et le matériel après les soins 	C.1. Préparer et ranger le poste de travail en fonction du soin à prodiguer , en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

1.2. Accueillir le client et détecter ses attentes

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Les différents profils de clients Les règles déontologiques et les limites de la profession Le règlement et l'organisation spécifiques de l'institut Les différentes étapes de l'accueil Les différents types de soins proposés dans l'institut Le matériel d'installation et de protection du client (tenue 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adopter une tenue professionnelle et des postures de travail appropriées ❖ Saluer, accueillir le client dans le respect des règles de politesse et de courtoisie ❖ S'informer des attentes générales et souhaits du client 	C.2 Accueillir le client et détecter ses attentes en fonction du soin à prodiguer , en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et

spécifique, protection, position...) adaptés au soin • Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche client (fiche administrative) sous format papier ou informatique	❖ Poser des questions pertinentes ❖ Utiliser un vocabulaire adapté ❖ Ranger le vestiaire du client ❖ Accompagner le client en lui donnant toutes les consignes nécessaires ❖ Installer le client selon le soin ❖ Etablir la fiche à l'aide des rubriques et de la terminologie en vigueur dans l'institut	le règlement en vigueur sur le lieu de travail.
--	--	---

1.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les caractéristiques du client : âge, sexe, activités ... • Les techniques, le matériel et les produits de démaquillage et de nettoyage de la peau du visage et des sourcils • La vision intégrée du corps humain sur base du concept de santé, des besoins fondamentaux et des différents systèmes (anatomie, physiologie) du corps humain • Les composants (physiologie et histologie) et propriétés de la peau • Les composants (physiologie et histologie) et propriétés du système pileux • La composition chimique de la peau, le pH, le pouvoir d'absorption cutanée et le pouvoir-tampon • Les techniques d'examen de la peau et des zones du visage à traiter • Les principaux troubles ou anomalies de la peau ou de la pilosité du visage pouvant être détectés dans le cadre du métier • L'analyse de l'impact des troubles éventuels sur le choix des soins esthétiques à réaliser • Les règles déontologiques et les limites de la profession • Les états de la peau du visage permettant un soin basique • Les différents types de soins de beauté basiques du visage (gommage, extraction des comédons, imbibition 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser le démaquillage et le nettoyage de la peau du visage, du cou, du décolleté ❖ Appliquer les techniques d'examen de la peau du visage et des sourcils (par la vue, par le toucher) ❖ Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé (lampe-loupe, lumière de Wood) ❖ Sur base d'une fiche-diagnostic type*, poser les questions utiles et déterminer : <ul style="list-style-type: none"> - Les attentes précises du client - Les traitements esthétiques déjà suivis - Les contre-indications ❖ Respecter les limites de la profession ❖ Envoyer si nécessaire vers le corps médical ❖ Sélectionner le type de soin basique répondant aux attentes et besoins du client : nettoyage, gommage de la peau (sauf peeling), massage facial, application d'un masque, application d'une crème traitante ❖ Sélectionner le matériel et les produits adaptés aux soins ❖ Proposer les choix sélectionnés ❖ Expliquer/justifier** ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté ❖ Obtenir l'accord du client ❖ Compléter la fiche du client en indiquant toutes les informations utiles (observations, choix réalisés...) 	C.3 Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place pour un soin basique du visage, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

<p>hydrique, massage, pose d'un masque, application d'une crème traitante) pouvant être réalisés sur un type de peau normale, sèche, mixte, grasse-fluente</p> <ul style="list-style-type: none"> • La chronologie et le contenu des différentes étapes des soins • Les contre-indications (produits et techniques) • Le règlement et l'organisation spécifiques de l'institut • Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche client (fiche technique) sous format papier ou informatique 	<p>* Au niveau du soin basique du visage et de l'épilation des sourcils à la pince, une fiche-diagnostic type est donnée à l'apprenant</p>	
--	--	--

** Au niveau de l'UAA1, la compétence de négociation (communication) n'est pas encore exigée de l'apprenant

1.4. Effectuer le gommage et l'extraction des comédons

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les différents types de gommages (hors peeling) et de pulvérisations, sur base de l'examen initial • Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) appropriés aux gommages, à l'extraction des comédons, aux pulvérisations des types de peau précités • Le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer les différents types de gommage en fonction du type de peau (sauf peeling) - Respecter la procédure d'application du produit - Effectuer une pulvérisation - Extraire les comédons suivant le mode opératoire - Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé (vapozone, Lucas, haute-fréquence, brosses rotatives, lampe-loupe) 	<p>C.4 Effectuer le gommage et l'extraction des comédons en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

1.5. Réaliser un massage facial avec un cosmétique

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes manœuvres de massage facial avec un cosmétique, sur base de l'examen initial • Les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) appropriés à la réalisation d'un massage facial avec un cosmétique • Le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un massage avec un cosmétique (effleurage, pianotage, pétrissage, pression, lissage ...) 	<p>C.5 Réaliser un massage facial avec un cosmétique en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

1.6. Poser un masque crème ou terreux

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les différents types de masques pouvant être posés, sur base de l'examen initial : <ul style="list-style-type: none"> - Crème - Terreux • Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, mode d'emploi) appropriés au soin sélectionné • Le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> - Poser le masque sélectionné (au doigt, au pinceau, à la spatule) avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire - Respecter la durée du temps de pose. - Oter le masque (à l'eau, à la spatule ...) 	<p>C.6 Poser un masque crème ou terreux en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

1.7. Appliquer une crème traitante

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les différents types de crèmes traitantes, sur base de l'examen initial • Le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer la crème sélectionnée 	<p>C.7 Appliquer une crème traitante en respectant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux</p>

		besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.
--	--	---

1.8. Effectuer l'épilation des sourcils à la pince

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • La technique, le matériel et les produits de démaquillage et de nettoyage des sourcils • Le matériel (indications, mode d'emploi) d'épilation des sourcils (pince à épiler) • Les produits de soins pré- et post-épilatoires (propriétés et mode d'emploi) • Les différents types morphologiques de visage (symétrie, physionomie ...) • Le dessin des sourcils idéaux en fonction de l'effet recherché • Le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire <ul style="list-style-type: none"> - Démaquiller les sourcils - Désinfecter les sourcils - Mesurer les sourcils - Déterminer la forme voulue en fonction de l'effet recherché et de la morphologie du visage - Brosser les sourcils vers le haut - Epiler les sourcils (pince à épiler) - Veiller à la précision des gestes techniques - Appliquer le soin post-épilation - Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé (haute fréquence) 	C.8 Effectuer l'épilation des sourcils à la pince en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

1.9. Ecouter et communiquer avec le client

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (présentation, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil, ...) adaptées aux situations d'accueil • Les techniques de communication et les comportements adaptés aux situations de dialogue durant le soin • Les règles de politesse de courtoisie 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) ❖ Utiliser un vocabulaire adapté ❖ Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements ❖ Respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations. ❖ Faire preuve de tact et de discrétion 	C.9 Ecouter et communiquer avec le client en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

❖ Adopter un comportement ouvert, avenant, souriant

1.10. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les risques de contamination • Les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité liés à l'entretien et à la manipulation du matériel (asepsie, désinfection, stérilisation), au stockage des produits • Les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité relatifs à la protection des personnes, en fonction du soin effectué • Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle de l'esthéticien • Les règles d'ergonomie et de manutention • La réglementation relative au traitement des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits ❖ Adopter une tenue professionnelle et des attitudes de travail appropriées ❖ Appliquer les règles d'hygiène, de protection et d'ergonomie à l'égard des personnes ❖ Respecter les règles d'ergonomie et de manutention ❖ Veiller au confort du client tout au long de la prestation ❖ Adopter des comportements adéquats en cas d'accident ❖ Utiliser les produits de façon rationnelle ❖ Respecter la réglementation concernant le tri sélectif 	<p>C.10 Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

1.11. Organiser son travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • La durée prescrite pour les soins, selon les règles de l'institut • La gestion et l'organisation individuelle du travail (chronologie des différents soins, organisation du poste de travail) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter la durée prévue pour les soins* ❖ Organiser et gérer son temps de travail 	<p>C.11 Planifier les séances de travail pour respecter la durée prescrite pour les soins dans l'institut en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

UAA 6	Effectuer un soin classique de beauté des mains, poser du vernis et conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ; répondre au téléphone et fixer un rendez-vous.
--------------	---

Activités-clés du profil métier	AC5 : Effectuer un soin de beauté des mains AC9 : Participer à l'organisation quotidienne de l'institut
--	--

6.1. Préparer et ranger le poste de travail		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Le matériel de base utile au service à prester L'aménagement rationnel du matériel Les produits de nettoyage du matériel et de la cabine L'entretien courant du matériel et la conservation des produits Les facteurs d'ambiance (musique de fond, température, parfum ...) de la cabine en fonction du soin L'organisation spécifique de l'institut/du lieu de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité à l'égard du matériel, des produits, de la cabine et du linge (avant, pendant et après le soin) ❖ Agencer judicieusement tout le matériel ❖ Veiller, si nécessaire, au réapprovisionnement des produits ❖ Préparer une ambiance adaptée au soin ❖ Ranger, nettoyer la cabine, le poste de travail et le matériel après les soins 	<p>C.1 Préparer et ranger le poste de travail en fonction du soin à prodiguer, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

6.2. Accueillir le client et détecter ses attentes		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Les différents profils de clients Les règles déontologiques et les limites de la profession Le règlement et l'organisation spécifiques de l'institut Les différentes étapes de l'accueil Les différents types de soins proposés dans l'institut Le matériel d'installation et de protection du client (tenue spécifique, protection, position ...) adaptés au soin Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche client (fiche 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adopter une tenue professionnelle et des postures de travail appropriées ❖ Saluer, accueillir le client dans le respect des règles de politesse et de courtoisie ❖ S'informer des attentes générales et souhaits du client ❖ Poser des questions pertinentes ❖ Utiliser un vocabulaire adapté 	<p>C.2 Accueillir le client et détecter ses attentes en fonction du soin à prodiguer en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

administrative) sous format papier ou informatique	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ranger le vestiaire du client ❖ Accompagner le client en lui donnant toutes les consignes nécessaires ❖ Installer le client selon le soin ❖ Etablir la fiche à l'aide des rubriques et de la terminologie en vigueur dans l'institut 	
--	---	--

6.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place.

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les caractéristiques du client : âge, sexe, activités... • La vision intégrée du corps humain sur base du concept de santé, des besoins fondamentaux et des différents systèmes (composition, physiologie) du corps humain • Les composants (physiologie et histologie) et caractéristiques de la peau et des ongles • La morphologie de la main et des ongles • Les techniques d'examen de la main, de la peau et des ongles • Les différents types de pathologies, anomalies ou affections de la main, des ongles ou de la peau dues aux troubles des systèmes du corps humain pouvant être détectées dans le cadre du métier • L'analyse de l'impact des troubles éventuels sur le choix des soins esthétiques à réaliser • Les règles déontologiques et les limites de la profession • Les différents soins esthétiques classiques de beauté des mains pouvant être effectués : <ul style="list-style-type: none"> - Gommage - Bain de manucure - Pose d'un masque - Massage - Ponçage des rugosités - Elimination des adhérences et des peaux mortes ; repoussage des cuticules - Coupe, limage, polissage des ongles 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les techniques d'examen (par la vue, par le toucher) ❖ Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, poser les questions utiles et déterminer : <ul style="list-style-type: none"> - Les attentes précises du client - Les traitements esthétiques déjà suivis - Les contre-indications ❖ Respecter les limites de la profession <ul style="list-style-type: none"> - Envoyer si nécessaire vers le corps médical ❖ S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de soins de beauté des mains ❖ Sélectionner les techniques, les produits et tons de vernis répondant aux attentes et besoins du client ❖ Faire preuve de créativité ❖ Proposer, négocier les choix sélectionnés ❖ Expliquer/justifier ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté ❖ Obtenir l'accord du client ❖ Compléter la fiche du client en indiquant toutes les informations utiles (observations, choix réalisés...conseils de suivi à domicile) 	<p>C.12 Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, déterminer les techniques, le matériel et les produits spécifiques à utiliser pour les services à prester après examen cutané et morphologique des mains et des ongles en appliquant les règles professionnelles et en adoptant les attitudes professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Pose de vernis à ongles • Le dessin des ongles idéaux en fonction du résultat attendu • Le langage des couleurs et le langage des formes • Les dernières innovations • La chronologie et le contenu des différentes étapes des soins • Les contre-indications (produits et techniques) • Le règlement et l'organisation spécifiques de l'institut • Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche client (fiche administrative, fiche technique) sous format papier ou informatique 		
--	--	--

6.4. Effectuer un soin classique de beauté des mains et poser du vernis

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques, le matériel et les produits de démaquillage et de nettoyage des ongles et de la main • Les différents types de soins de beauté des mains pouvant être effectués, sur base de l'examen initial • Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) appropriés à la réalisation des soins de beauté classique des mains • Les différentes manœuvres pouvant être effectuées sur base de l'examen initial • Les tons de vernis à choisir sur base de l'examen initial • Les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) pour vernir les ongles et fixer la couleur • Le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en fonction des contre-indications 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> - Se laver soigneusement les mains avant et après le soin - Démaquiller les ongles - Désinfecter les ongles et les mains - Limer, couper les ongles suivant la forme sélectionnée et l'état des ongles - Appliquer l'émollient et/ou l'huile - Effectuer un bain de manucure - Eliminer les adhérences, repousser les cuticules et couper les peaux résistantes - Poncer les rugosités - Effectuer un gommage - Appliquer un masque ou poser de la paraffine - Polir les ongles - Masser les mains 	<p>C.13 Effectuer un soin classique de beauté des mains et poser du vernis en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Dégraisser les ongles - Poser le vernis de base - Appliquer les différentes couches de vernis - Appliquer le fixateur - Appliquer une crème protectrice 	
--	---	--

6.5. Ecouter et communiquer avec le client

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (présentation, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil, ...) adaptées aux situations d'accueil • Les techniques de communication et les comportements adaptés aux situations de dialogue durant le soin • Les règles de politesse de courtoisie • Les règles de déontologie, les limites de la profession 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) ❖ Utiliser un vocabulaire adapté ❖ Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements ❖ Respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations. ❖ Faire preuve de tact et de discrétion ❖ Adopter un comportement ouvert, avenant, souriant 	C.9 Ecouter et communiquer avec le client en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

6.6. Conseiller le client

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les besoins et souhaits du client • Les règles de politesse de courtoisie • Les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil, ...) adaptées aux situations professionnelles • Les règles de déontologie, les limites de la profession • La connaissance des produits et des services et des dernières innovations • Les techniques de vente • La politique commerciale de l'institut 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des attentes et souhaits du client. ❖ Répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) ❖ Respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations ❖ Utiliser un vocabulaire adapté ❖ Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements ❖ Faire preuve de tact et de discrétion ❖ Adopter un comportement ouvert, avenant, souriant 	C.14 Proposer des produits, services...liés au soin, en respectant la politique de l'entreprise en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de soins spécifiques ❖ Proposer des produits ou des services ❖ Donner des conseils pour les soins à domicile ❖ Expliquer/justifier ses conseils à l'aide d'un vocabulaire adapté ❖ Respecter les règles déontologiques et les limites de la profession 	
--	---	--

6.7. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les risques de contamination • Les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité liés à l'entretien et à la manipulation du matériel (asepsie, désinfection, stérilisation), au stockage des produits • Les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité relatifs à la protection des personnes, en fonction du soin effectué • Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle de l'esthéticien • Les règles d'ergonomie et de manutention • Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liée à l'acte technique • Les principes élémentaires de protection de l'environnement en matière d'utilisation des produits • La réglementation relative au traitement des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits ❖ Adopter une tenue professionnelle et des attitudes de travail appropriées ❖ Appliquer les règles d'hygiène, de protection et d'ergonomie à l'égard des personnes ❖ Respecter les règles d'ergonomie et de manutention ❖ Veiller au confort du client tout au long de la prestation ❖ Adopter des comportements adéquats en cas d'accident ❖ Utiliser les produits de façon rationnelle ❖ Respecter la réglementation concernant le tri sélectif 	<p>C.10 Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

6.8. Répondre au téléphone

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • La connaissance des produits et des services fournis par l'institut • Les besoins des clients 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Présenter une image positive de l'entreprise ❖ Saluer l'interlocuteur dans le respect des règles de politesse et de courtoisie 	<p>C.15 Répondre au téléphone en respectant la politique de l'entreprise en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels,</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Les dernières innovations • L'utilisation des appareils téléphoniques (téléphone, répondeur ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des attentes et souhaits de l'interlocuteur ❖ Utiliser un vocabulaire adapté ❖ Parler distinctement ❖ Répondre aux questions posées, dans les limites de la profession ❖ Faire preuve de tact et de discrétion ❖ Noter si nécessaire les questions ou les informations reçues ❖ Transmettre si nécessaire les questions ou les informations reçues ❖ Enregistrer une annonce sur répondeur ❖ Adopter un ton de voix agréable et avenant 	produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.
---	--	---

6.9. Fixer un rendez-vous

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de planification en vigueur dans l'institut • La durée des soins demandés • Le nombre de cabines et d'employés disponibles • L'utilisation de l'agenda suivant les règles de l'institut (agenda papier ou programme informatique) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de planification en vigueur dans l'institut <ul style="list-style-type: none"> - Tenir compte du nombre de cabines - Tenir compte du nombre d'employés disponibles - Tenir compte de la durée des soins demandés ❖ Déterminer date et heure de rendez-vous ❖ Inscrire correctement toutes les données à l'agenda ❖ Utiliser un agenda papier ou électronique 	C.16 Fixer un rendez-vous en respectant la politique de l'entreprise en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

6.10. Organiser son travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • La durée prescrite pour les soins, selon les règles de l'institut* • La gestion et l'organisation individuelle du travail (chronologie des différents soins, organisation du poste de travail) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter la durée prévue pour les soins* ❖ Organiser et gérer son temps de travail 	<p>C.11 Planifier les séances de travail pour respecter la durée prescrite pour les soins dans l'institut* en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

UAA 8	Effectuer un maquillage de jour et un maquillage de correction ; conseiller la vente des produits et des services en relation avec les soins.
--------------	--

Activités-clés du profil métier	AC4 : Effectuer un maquillage simple, un maquillage de correction, un maquillage du soir, un maquillage semi-permanent AC9 : Participer à l'organisation quotidienne de l'institut
--	---

8.1. Préparer et ranger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Le matériel de base utile au service à prester L'aménagement rationnel du matériel Les produits de nettoyage du matériel et de la cabine L'entretien courant du matériel et la conservation des produits Les facteurs d'ambiance (musique de fond, température, parfum ...) de la cabine en fonction du soin L'organisation spécifique de l'institut/du lieu de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité à l'égard du matériel, des produits, de la cabine et du linge (avant, pendant et après le soin) ❖ Agencer judicieusement tout le matériel ❖ Veiller, si nécessaire, au réapprovisionnement des produits ❖ Préparer une ambiance adaptée au soin* ❖ Ranger, nettoyer la cabine, le poste de travail et le matériel après les soins 	<p>C.1 Préparer et ranger le poste de travail en fonction du soin à prodiguer, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

8.2. Accueillir le client et détecter ses attentes

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Les différents profils de clients Les règles déontologiques et les limites de la profession Le règlement et l'organisation spécifiques de l'institut Les différentes étapes de l'accueil Les différents types de soins proposés dans l'institut Le matériel d'installation et de protection du client (tenue spécifique, protection, position ...) adaptés au soin Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche client (fiche 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adopter une tenue professionnelle et des postures de travail appropriées ❖ Saluer, accueillir le client dans le respect des règles de politesse et de courtoisie ❖ S'informer des attentes générales et souhaits du client ❖ Poser des questions pertinentes ❖ Utiliser un vocabulaire adapté 	<p>C.2 Accueillir le client et détecter ses attentes en fonction du soin à prodiguer, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

administrative) sous format papier ou informatique	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ranger le vestiaire du client ❖ Accompagner le client en lui donnant toutes les consignes nécessaires ❖ Installer le client selon le soin ❖ Etablir la fiche à l'aide des rubriques et de la terminologie en vigueur dans l'institut 	
--	---	--

8.3. Déterminer le type de maquillage à effectuer

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les caractéristiques du client : âge, sexe, style, activités... • Les techniques, le matériel et les produits de démaquillage et de nettoyage de la peau du visage, des cils et des sourcils • Les composants (physiologie et histologie) et caractéristiques de la peau : les principales anomalies cutanées et pigmentaires pouvant être détectées dans le cadre du métier • La composition chimique de la peau, le PH, le pouvoir d'absorption cutanée et le pouvoir-tampon • Les différents types morphologiques de visage (symétrie, physionomie...) • Les techniques d'examen de la peau, de la morphologie du visage et du style du client • Les règles déontologiques et les limites de la profession • L'analyse de l'impact des troubles éventuels sur le choix du maquillage à réaliser • Les différents styles de maquillage de jour en fonction des circonstances, et les corrections éventuelles pouvant être effectuées dans le cadre du métier • Le langage des couleurs et le langage des formes • Les dernières innovations • La chronologie et le contenu des différentes étapes du maquillage de jour et/ou du maquillage de correction • Les contre-indications (produits et techniques) • Le règlement et l'organisation spécifiques de l'institut 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser le démaquillage et le nettoyage de la peau du visage, des cils, des sourcils, du cou, du décolleté ❖ Appliquer les techniques d'examen du visage (par la vue, par le toucher) ❖ Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, poser les questions utiles et déterminer : <ul style="list-style-type: none"> - Les attentes précises du client - Les contre-indications ❖ Respecter les limites de la profession <ul style="list-style-type: none"> - Envoyer si nécessaire vers le corps médical ❖ S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de maquillage de jour ou de correction ❖ Sélectionner le style, les techniques, les produits et tons répondant aux attentes et besoins du client ❖ Proposer, négocier les choix sélectionnés ❖ Faire preuve de créativité ❖ Expliquer/justifier ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté ❖ Obtenir l'accord du client ❖ Compléter la fiche du client en indiquant toutes les informations utiles (observations, choix réalisés...conseils de suivi à domicile) 	<p>C.17 Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, déterminer le type de maquillage à effectuer, le matériel et les produits spécifiques à utiliser pour le services à prester après examen cutané et morphologique du visage en appliquant les règles professionnelles et en adoptant les attitudes professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

<ul style="list-style-type: none"> Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche de client (fiche administrative, fiche technique) sous format papier ou informatique 		
--	--	--

8.4. Effectuer un maquillage de jour

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Les différents styles de maquillage de jour, sur base de l'examen initial Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) appropriés à la réalisation d'un maquillage de jour Le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer une crème de base ou une ampoule « éclat » - Poser le fond de teint - Poser le correcteur de teint - Appliquer une poudre - Poser le fard à paupière - Appliquer le crayon ou l'eye-liner pour les yeux - Poser les faux-cils (le cas échéant) - Poser le cosmétique pour cils (en différentes couches) - Appliquer le crayon pour préciser la forme de la bouche - Remplir les lèvres au rouge à lèvres - Brosser et redessiner et colorer les sourcils selon le sens de la pousse du poil - Poser le fard à joues 	<p>C.18 Effectuer un maquillage de jour en appliquant les règles professionnelles en respectant la politique de l'entreprise en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

8.5. Effectuer un maquillage de correction

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Les différentes corrections pouvant être effectuées selon les zones, sur base de l'examen initial Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) appropriés à la 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et 	<p>C.19 Effectuer un maquillage de correction en appliquant les règles professionnelles en respectant la politique de l'entreprise en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels,</p>

réalisation d'un maquillage de correction <ul style="list-style-type: none"> Le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications 	dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> Adapter les effets correctifs par rapport aux caractéristiques morphologiques du client Tenir compte du principe d'illusion d'optique Corriger les sourcils Corriger la forme et le teint du visage via le fond de teint et le fard à joues Camoufler les petites imperfections cutanées Corriger le dessin de l'œil Corriger le nez Corriger la bouche 	produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.
---	---	---

8.6. Ecouter et communiquer avec le client

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (présentation, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil, ...) adaptées aux situations d'accueil Les techniques de communication et les comportements adaptés aux situations de dialogue durant le soin Les règles de politesse de courtoisie Les règles de déontologie, les limites de la profession 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) ❖ Utiliser un vocabulaire adapté ❖ Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements ❖ Respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations. ❖ Faire preuve de tact et de discrétion ❖ Adopter un comportement ouvert, avenant, souriant 	C.9 Ecouter et communiquer avec le client en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

8.7. Conseiller le client

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Les besoins et souhaits du client Les règles de politesse de courtoisie Les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil, ...) adaptées aux situations professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des attentes et souhaits du client. ❖ Répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) ❖ Respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations 	C.14 Proposer des produits, services...liés au soin, en respectant la politique de l'entreprise en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général

<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de déontologie, les limites de la profession • La connaissance des produits et des services et des dernières innovations • Les techniques de vente • La politique commerciale de l'institut 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser un vocabulaire adapté ❖ Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements ❖ Faire preuve de tact et de discrétion ❖ Adopter un comportement ouvert, avenant, souriant ❖ S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de soins spécifiques ❖ Proposer des produits ou des services ❖ Donner des conseils pour les soins à domicile ❖ Expliquer/justifier ses conseils à l'aide d'un vocabulaire adapté ❖ Respecter les règles déontologiques et les limites de la profession 	du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.
---	---	---

8.8. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les risques de contamination • Les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité liés à l'entretien et à la manipulation du matériel (asepsie, désinfection, stérilisation), au stockage des produits • Les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité relatifs à la protection des personnes, en fonction du soin effectué • Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle de l'esthéticien • Les règles d'ergonomie et de manutention • Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liée à l'acte technique • Les principes élémentaires de protection de l'environnement en matière d'utilisation des produits • La réglementation relative au traitement des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits ❖ Adopter une tenue professionnelle et des attitudes de travail appropriées ❖ Appliquer les règles d'hygiène, de protection et d'ergonomie à l'égard des personnes ❖ Respecter les règles d'ergonomie et de manutention ❖ Veiller au confort du client tout au long de la prestation ❖ Adopter des comportements adéquats en cas d'accident ❖ Utiliser les produits de façon rationnelle ❖ Respecter la réglementation concernant le tri sélectif 	C.10 Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

8.9. Organiser son travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • La durée prescrite pour les soins, selon les règles de l'institut • La gestion et l'organisation individuelle du travail (chronologie des différents soins, organisation du poste de travail) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter la durée prévue pour les soins ❖ Organiser et gérer son temps de travail 	<p>C.11 Planifier les séances de travail pour respecter la durée prescrite pour les soins dans l'institut* en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

UAA 10	Effectuer un soin classique de beauté des pieds, une « french pédicure » et un façonnage en gel ; conseiller la vente des produits et services en relation avec les soins ; travailler en équipe.
---------------	--

Activités-clés du profil métier	AC6 : Effectuer un soin des pieds AC9 : Participer à l'organisation quotidienne de l'institut
--	--

10.1. Préparer et ranger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Le matériel de base utile au service à prester L'aménagement rationnel du matériel Les produits de nettoyage du matériel et de la cabine L'entretien courant du matériel et la conservation des produits Les facteurs d'ambiance (musique de fond, température, parfum ...) de la cabine en fonction du soin L'organisation spécifique de l'institut/du lieu de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité à l'égard du matériel, des produits, de la cabine et du linge (avant, pendant et après le soin) ❖ Agencer judicieusement tout le matériel ❖ Veiller, si nécessaire, au réapprovisionnement des produits ❖ Préparer une ambiance adaptée au soin* ❖ Ranger, nettoyer la cabine, le poste de travail et le matériel après les soins 	<p>C.1 Préparer et ranger le poste de travail en fonction du soin à prodiguer, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

10.2. Accueillir le client et détecter ses attentes

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Les différents profils de clients Les règles déontologiques et les limites de la profession Le règlement et l'organisation spécifiques de l'institut Les différentes étapes de l'accueil Les différents types de soins proposés dans l'institut 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adopter une tenue professionnelle et des postures de travail appropriées ❖ Saluer, accueillir le client dans le respect des règles de politesse et de courtoisie ❖ S'informer des attentes générales et souhaits du client 	<p>C.2 Accueillir le client et détecter ses attentes en fonction du soin à prodiguer, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel d'installation et de protection du client (tenue spécifique, protection, position ...) adaptés au soin • Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche client (fiche administrative) sous format papier ou informatique 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser des questions pertinentes ❖ Utiliser un vocabulaire adapté ❖ Ranger le vestiaire du client ❖ Accompagner le client en lui donnant toutes les consignes nécessaires ❖ Installer le client selon le soin ❖ Etablir la fiche à l'aide des rubriques et de la terminologie en vigueur dans l'institut 	<p>client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>
--	--	---

10.3. Déterminer le soin de beauté des pieds à effectuer

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les caractéristiques du client : âge, sexe, style, activités... • La vision intégrée du corps humain sur base du concept de santé, des besoins fondamentaux et des différents systèmes (composition, physiologie) du corps humain • Les composants (physiologie et histologie) et caractéristiques de la peau et des ongles • La morphologie du pied et des ongles • Les différents types de pathologies, anomalies ou affections du pied, des ongles ou de la peau dues aux troubles des systèmes du corps humain pouvant être détectés dans le cadre du métier • Les techniques d'examen du pied, de la peau et des ongles • L'analyse de l'impact des troubles éventuels sur le choix des soins esthétiques à réaliser • Les règles déontologiques et les limites de la profession • Les différents types de soins de beauté des pieds pouvant être réalisés en fonction des besoins : <ul style="list-style-type: none"> • Soin classique : nettoyage, coupe, limage, polissage des ongles, traitement des peaux et des callosités - Massage - Pose de vernis - Réalisation d'une « french pédicure » 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les techniques d'examen (par la vue, par le toucher) des zones du corps à traiter ❖ Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, poser les questions utiles et déterminer : <ul style="list-style-type: none"> - Les attentes précises du client - Les traitements esthétiques déjà suivis - Les contre-indications ❖ Respecter les limites de la profession <ul style="list-style-type: none"> - Envoyer si nécessaire vers le corps médical ❖ S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de soins de beauté du corps ❖ Sélectionner les techniques et produits répondant aux attentes et besoins du client ❖ Proposer, négocier les choix sélectionnés ❖ Expliquer/justifier ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté ❖ Obtenir l'accord du client ❖ Compléter la fiche du client en indiquant toutes les informations utiles (observations, choix réalisés...conseils de suivi à domicile) 	<p>C.20 Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, déterminer les techniques, le matériel et les produits spécifiques à utiliser pour les services à prester après examen cutané et morphologique des pieds en appliquant les règles professionnelles et en adoptant les attitudes professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Façonnage en gel • Le langage des couleurs et le langage des formes • Les dernières innovations • La chronologie et le contenu des différentes étapes des soins • Les contre-indications (produits et services) • Le règlement et l'organisation spécifiques de l'institut. • Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche de client (fiche administrative, fiche technique) sous format papier ou informatique 		
--	--	--

10.4. Réaliser les soins de beauté des pieds sélectionnés

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques, le matériel et les produits de démaquillage et de nettoyage des ongles des pieds • Les différents types de soins de beauté des pieds pouvant être effectués, sur base de l'examen initial • Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) appropriés à la réalisation des soins de beauté classique des pieds • Les différentes manœuvres pouvant être effectuées sur base de l'examen initial • Les tons de vernis à choisir sur base de l'examen initial • Les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) pour vernir les ongles et fixer la couleur • Le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en fonction des contre-indications 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> - Se laver soigneusement les mains avant et après le soin - Démaquiller les ongles - Appliquer le désinfectant (bain aseptisant) - Couper, limer, polir les ongles - Effectuer le trempage des pieds - Sécher les pieds - Dégager et repousser les cuticules - Poncer, râper les callosités - Repérer les muscles et os - Appliquer le produit adapté - Effectuer le massage en respectant le mode opératoire - Dégraisser les ongles - Sélectionner la couleur du vernis - Poser le vernis de base - Poser les différentes couches de vernis de couleur - Appliquer un vernis fixateur 	<p>C.21 Réaliser les soins de beauté des pieds en appliquant les règles professionnelles et en adoptant les attitudes professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

10.5. Réaliser une « french pédicure »

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques, le matériel et les produits de démaquillage, de nettoyage et de désinfection des ongles et du pied • Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) nécessaires à la réalisation d'une « french pédicure » • Le mode opératoire de la technique à mettre en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> - Se laver soigneusement les mains avant et après le soin - Démaquiller les ongles - Désinfecter les ongles - Poser une couche de base pour préparer l'ongle - Réaliser le tracé avec le vernis blanc - Appliquer le vernis naturel ❖ Appliquer une couche de finition 	<p>C.22 Effectuer une « french pédicure » en appliquant les règles professionnelles et en adoptant les attitudes professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

10.6. Effectuer un façonnage en gel

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques, le matériel et les produits de démaquillage et de nettoyage des ongles et du pied • Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) appropriés au façonnage en gel • Le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> - Se laver soigneusement les mains avant et après le soin - Démaquiller les ongles - Limer, couper les ongles - Repousser les cuticules - Désinfecter, dépoussiérer les ongles - Dépolir et dégraisser la surface des ongles - Appliquer l'adhérent (base et primer) - Appliquer les gels (white, façonnage /construction, finition) - Utiliser la lampe UV et les autres appareils dont l'usage est autorisé (fraiseuse) - Appliquer une huile, une crème finale 	<p>C.23 Effectuer un façonnage en gel en appliquant les règles professionnelles en appliquant les règles professionnelles et en adoptant les attitudes professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

10.7. Ecouter et communiquer avec le client

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (présentation, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil, ...) • Les techniques de communication et les comportements adaptés aux situations de dialogue durant le soin • Les règles de politesse de courtoisie • Les règles de déontologie, les limites de la profession 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) ❖ Utiliser un vocabulaire adapté ❖ Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements ❖ Respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations. ❖ Faire preuve de tact et de discrétion ❖ Adopter un comportement ouvert, avenant, souriant 	<p>C.9 Ecouter et communiquer avec le client en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

10.8. Conseiller le client

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les besoins et souhaits du client • Les règles de politesse de courtoisie • Les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil, ...) • Les règles de déontologie, les limites de la profession • La connaissance des produits et des services et des dernières innovations • Les techniques de vente • La politique commerciale de l'institut 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des attentes et souhaits du client. ❖ Répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) ❖ Respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations ❖ Utiliser un vocabulaire adapté ❖ Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements ❖ Faire preuve de tact et de discrétion ❖ Adopter un comportement ouvert, avenant, souriant ❖ S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de soins spécifiques ❖ Proposer des produits ou des services ❖ Donner des conseils pour les soins à domicile ❖ Expliquer/justifier ses conseils à l'aide d'un 	<p>C.14 Proposer des produits, services...liés au soin, en respectant la politique de l'entreprise en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

	vocabulaire adapté ❖ Respecter les règles déontologiques et les limites de la profession	
--	---	--

10.9. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les risques de contamination • Les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité liés à l'entretien et à la manipulation du matériel (asepsie, désinfection, stérilisation), au stockage des produits • Les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité relatifs à la protection des personnes, en fonction du soin effectué • Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle de l'esthéticien • Les règles d'ergonomie et de manutention • Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liée à l'acte technique • Les principes élémentaires de protection de l'environnement en matière d'utilisation des produits • La réglementation relative au traitement des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits ❖ Adopter une tenue professionnelle et des attitudes de travail appropriées ❖ Appliquer les règles d'hygiène, de protection et d'ergonomie à l'égard des personnes ❖ Respecter les règles d'ergonomie et de manutention ❖ Veiller au confort du client tout au long de la prestation ❖ Adopter des comportements adéquats en cas d'accident ❖ Utiliser les produits de façon rationnelle ❖ Respecter la réglementation concernant le tri sélectif 	C.10 Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

10.10. Travailler en équipe

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de politesse et de courtoisie • Les comportements et attitudes de travail en équipe • Le rôle des différents membres de l'équipe • Les règles élémentaires de respect des collègues et de leur travail. • Le mode et le contenu des communications professionnelles entre collègues • Les règles de déontologie et le règlement de l'institut • L'organisation du travail au sein de l'institut 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser des tâches professionnelles en respectant le règlement, les collègues et leur travail ❖ Echanger toutes les informations professionnelles utiles ❖ Distinguer l'essentiel de l'accessoire ❖ Proposer son aide, collaborer en respectant le rôle de chacun 	<p>C.24 Travailler en équipe en respectant la politique de l'entreprise en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

10.11. Organiser son travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • La durée prescrite pour les soins, selon les règles de l'institut • La gestion et l'organisation individuelle du travail (chronologie des différents soins, organisation du poste de travail) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter la durée prévue pour les soins ❖ Organiser et gérer son temps de travail 	<p>C.11 Planifier les séances de travail pour respecter la durée prescrite pour les soins dans l'institut* en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

UAA 3	Effectuer une épilation du corps (bras, aisselles, bikini, jambes, cuisses, dos, torse) et conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins; réceptionner une livraison, stocker les produits, et approvisionner les rayonnages.
--------------	--

Activités-clés du profil métier	AC2 : Effectuer une épilation AC9 : Participer à l'organisation quotidienne de l'institut
--	--

3.1. Préparer et ranger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Le matériel de base utile au service à prester L'aménagement rationnel du matériel Les produits de nettoyage du matériel et de la cabine L'entretien courant du matériel et la conservation des produits Les facteurs d'ambiance (musique de fond, température, parfum...) de la cabine en fonction du soin L'organisation spécifique de l'institut/du lieu de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité à l'égard du matériel, des produits, de la cabine et du linge (avant, pendant et après le soin) ❖ Agencer judicieusement tout le matériel ❖ Veiller, si nécessaire, au réapprovisionnement des produits ❖ Préparer une ambiance adaptée au soin* ❖ Ranger, nettoyer la cabine, le poste de travail et le matériel après les soins 	C.1 Préparer et ranger le poste de travail en fonction du soin à prodiguer, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

3.2. Accueillir le client et détecter ses attentes

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Les différents profils de clients Les règles déontologiques et les limites de la profession Le règlement et l'organisation spécifiques de l'institut 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adopter une tenue professionnelle et des postures de travail appropriées ❖ Saluer, accueillir le client dans le respect des règles de 	C.2 Accueillir le client et détecter ses attentes en fonction du soin à prodiguer, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques,

<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes étapes de l'accueil • Les différents types de soins proposés dans l'institut • Le matériel d'installation et de protection du client (tenue spécifique, protection, position...) adaptés au soin • Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche client (fiche administrative) sous format papier ou informatique 	<p>politesse et de courtoisie</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des attentes générales et souhaits du client ❖ Poser des questions pertinentes ❖ Utiliser un vocabulaire adapté ❖ Ranger le vestiaire du client ❖ Accompagner le client en lui donnant toutes les consignes nécessaires ❖ Installer le client selon le soin ❖ Etablir la fiche à l'aide des rubriques et de la terminologie en vigueur dans l'institut 	<p>matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>
--	---	---

 **UAA3 Flottante sur 3 années- 3 sem./an**

3.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les caractéristiques du client : âge, sexe, activités... • Les techniques, le matériel et les produits de démaquillage et de nettoyage des zones à épiler • La vision intégrée du corps humain sur base du concept de santé, des besoins fondamentaux et des différents systèmes (anatomie, physiologie) du corps humain • Les composants (physiologie et histologie) et caractéristiques de la peau • Les composants (physiologie et histologie) et caractéristiques du système pileux • La composition chimique de la peau, le pH, le pouvoir d'absorption cutanée et le pouvoir-tampon • Les techniques d'examen de la peau et de la pilosité • Les principaux troubles ou anomalies de la peau ou de la pilosité du visage pouvant être détectés dans le cadre du métier • L'analyse de l'impact des troubles éventuels sur le choix des soins esthétiques à réaliser • Les règles déontologiques et les limites de la profession • Les techniques (pince à épiler, cire) et le matériel 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les techniques d'examen (par la vue, par le toucher) de la peau et de la pilosité ❖ Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, poser les questions utiles et déterminer : <ul style="list-style-type: none"> - Les attentes précises du client - Les traitements esthétiques déjà suivis - Les contre-indications ❖ Respecter les limites de la profession ❖ Envoyer si nécessaire vers le corps médical ❖ S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits d'épilation ❖ Sélectionner le type d'épilation répondant aux attentes et besoins du client ❖ Sélectionner le matériel et les produits adaptés aux soins ❖ Proposer, négocier les choix sélectionnés ❖ Expliquer/justifier ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté ❖ Obtenir l'accord du client ❖ Compléter la fiche du client en indiquant toutes les informations utiles (observations, choix réalisés...conseils de 	<p>C.25 Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, déterminer les techniques, le matériel et les produits spécifiques à utiliser pour les services à prester après examen cutané et morphologique en appliquant les règles professionnelles et en adoptant les attitudes professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

d'épilation du corps selon les zones <ul style="list-style-type: none"> • Les produits d'épilation (propriétés, indications, mode d'emploi) : <ul style="list-style-type: none"> - cire chaude - cire tiède • Les produits de soins pré- et post-épilatoires (propriétés, mode d'emploi) • La chronologie et le contenu des différentes étapes des soins • Les dernières innovations • Les contre-indications (produits et techniques) • Le règlement et l'organisation spécifiques de l'institut • Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche client (fiche technique) sous format papier ou informatique 	suivi à domicile)	
---	-------------------	--

 **UAA3 Flottante sur 3 années- 3 sem./an**

3.4. Effectuer une épilation du corps (bras, aisselles, bikini, jambes, cuisses, dos, torse)

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les besoins et souhaits du client • Les techniques, le matériel et les produits de nettoyage des zones à épiler • Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) d'épilation selon les zones à épiler (bras, aisselles, bikini, jambes, cuisses, dos, torse) • Les produits de soins pré- et post-épilatoires (propriétés, mode d'emploi) • Le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications (pince à épiler, cire) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques (pince, cire tiède, cire chaude) sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> - Nettoyer et désinfecter les parties à traiter - Appliquer la cire - Réaliser les techniques d'arrachage - Parfaire l'épilation à la pince - Appliquer le produit post-épilatoire ❖ Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé (lampe-loupe, haute fréquence) 	C.26 Effectuer une épilation du corps en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

3.5. Ecouter et communiquer avec le client

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (présentation, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil, ...) adaptées aux situations d'accueil • Les techniques de communication et les comportements adaptés aux situations de dialogue durant le soin • Les règles de politesse de courtoisie • Les règles de déontologie, les limites de la profession 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) ❖ Utiliser un vocabulaire adapté ❖ Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements ❖ Respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations. ❖ Faire preuve de tact et de discrétion ❖ Adopter un comportement ouvert, avenant, souriant 	<p>C.9 Ecouter et communiquer avec le client en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

3.6. Conseiller le client

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les besoins et souhaits du client • Les règles de politesse de courtoisie • Les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil, ...) adaptées aux situations professionnelles • Les règles de déontologie, les limites de la profession • La connaissance des produits et des services et des dernières innovations • Les techniques de vente • La politique commerciale de l'institut 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des attentes et souhaits du client. ❖ Répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) ❖ Respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations ❖ Utiliser un vocabulaire adapté ❖ Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements ❖ Faire preuve de tact et de discrétion ❖ Adopter un comportement ouvert, avenant, souriant ❖ S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de soins spécifiques ❖ Proposer des produits ou des services ❖ Donner des conseils pour les soins à domicile 	<p>C.14 Proposer des produits, services...liés au soin, en respectant la politique de l'entreprise en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Expliquer/justifier ses conseils à l'aide d'un vocabulaire adapté ❖ Respecter les règles déontologiques et les limites de la profession 	
--	--	--

 **UAA3 Flottante sur 3 années- 3 sem./an**

3.7. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les risques de contamination • Les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité liés à l'entretien et à la manipulation du matériel (asepsie, désinfection, stérilisation), au stockage des produits • Les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité relatifs à la protection des personnes, en fonction du soin effectué • Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle de l'esthéticien • Les règles d'ergonomie et de manutention • Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liée à l'acte technique • Les principes élémentaires de protection de l'environnement en matière d'utilisation des produits • La réglementation relative au traitement des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits ❖ Adopter une tenue professionnelle et des attitudes de travail appropriées ❖ Appliquer les règles d'hygiène, de protection et d'ergonomie à l'égard des personnes ❖ Respecter les règles d'ergonomie et de manutention ❖ Veiller au confort du client tout au long de la prestation ❖ Adopter des comportements adéquats en cas d'accident ❖ Utiliser les produits de façon rationnelle ❖ Respecter la réglementation concernant le tri sélectif 	<p>C.10 Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

3.8. Réceptionner une livraison et stocker les produits

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les éléments répertoriés sur un bon de commande et un bordereau de livraison • Les modes de stockage, de rangement dans les rayons et de réapprovisionnement spécifiques à l'institut ou au lieu de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier l'adéquation entre bon de commande, bordereau de livraison et marchandises livrées ❖ Vérifier l'intégrité des emballages des produits livrés ❖ Vérifier les dates de péremption ❖ Ranger les marchandises dans le respect des règles 	<p>C.27 Appliquer les consignes de réception d'une livraison et de stockage des produits en vigueur sur le lieu de travail, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le</p>

	de stockage de l'institut	règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.
--	---------------------------	---

 **UAA3 Flottante sur 3 années- 3 sem./an**

3.9. Réapprovisionner les rayonnages en produits

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les éléments répertoriés sur un bon de commande et un bordereau de livraison • Les modes de stockage, de rangement dans les rayons et de réapprovisionnement spécifiques à l'institut ou au lieu de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier l'adéquation entre bon de commande, bordereau de livraison et marchandises livrées ❖ Vérifier l'intégrité des emballages des produits livrés ❖ Vérifier les dates de péremption ❖ Ranger les marchandises dans le respect des règles de stockage de l'institut 	C.28 Réapprovisionner les rayonnages en produits des produits en vigueur sur le lieu de travail, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

3.10. Organiser son travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • La durée prescrite pour les soins, selon les règles de l'institut • La gestion et l'organisation individuelle du travail (chronologie des différents soins, organisation du poste de travail) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter la durée prévue pour les soins ❖ Organiser et gérer son temps de travail 	C.11 Planifier les séances de travail pour respecter la durée prescrite pour les soins dans l'institut* en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

UAA 4	Effectuer un massage de beauté du corps ; conseiller à la vente des produits et services en relation avec le soin
--------------	--

Activités-clés du profil métier	AC4 : Effectuer un massage de beauté du corps AC9 : Participer à l'organisation quotidienne de l'institut
--	--

4.1. Préparer et ranger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Le matériel de base utile au service à prester L'aménagement rationnel du matériel Les produits de nettoyage du matériel et de la cabine L'entretien courant du matériel et la conservation des produits Les facteurs d'ambiance (musique de fond, température, parfum...) de la cabine en fonction du soin L'organisation spécifique de l'institut/du lieu de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité à l'égard du matériel, des produits, de la cabine et du linge (avant, pendant et après le soin) ❖ Agencer judicieusement tout le matériel ❖ Veiller, si nécessaire, au réapprovisionnement des produits ❖ Préparer une ambiance adaptée au soin* ❖ Ranger, nettoyer la cabine, le poste de travail et le matériel après les soins 	<p>C.1 Préparer et ranger le poste de travail en fonction du soin à prodiguer, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

4.2. Accueillir le client et détecter ses attentes

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Les différents profils de clients Les règles déontologiques et les limites de la profession Le règlement et l'organisation spécifiques de l'institut Les différentes étapes de l'accueil Les différents types de soins proposés dans l'institut Le matériel d'installation et de protection du client (tenue spécifique, protection, position ...) adaptés au soin Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche client (fiche 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adopter une tenue professionnelle et des postures de travail appropriées ❖ Saluer, accueillir le client dans le respect des règles de politesse et de courtoisie ❖ S'informer des attentes générales et souhaits du client ❖ Poser des questions pertinentes ❖ Utiliser un vocabulaire adapté 	<p>C.2 Accueillir le client et détecter ses attentes en fonction du soin à prodiguer, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

administrative) sous format papier ou informatique	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ranger le vestiaire du client ❖ Accompagner le client en lui donnant toutes les consignes nécessaires ❖ Installer le client selon le soin ❖ Etablir la fiche à l'aide des rubriques et de la terminologie en vigueur dans l'institut 	
--	---	--

4.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les caractéristiques du client : âge, sexe, activités... • La vision intégrée du corps humain sur base du concept de santé, des besoins fondamentaux et des différents systèmes (anatomie, physiologie) du corps humain • Les composants (physiologie et histologie) et caractéristiques de la peau • Les particularités anatomiques (os, articulations, muscles ...) des zones du corps à traiter • Les techniques d'examen de la peau, des muscles, des os, des articulations des zones du corps à traiter • Les principaux troubles du corps humain pouvant être détectés dans le cadre du métier • L'analyse de l'impact des troubles éventuels sur le choix des soins esthétiques à réaliser • Les règles déontologiques et les limites de la profession • Les différentes manœuvres de massages de beauté du corps pouvant être effectuées : <ul style="list-style-type: none"> - Massage drainant - Massage relaxant - Massage amincissant - Massage harmonisant* - Massage pour future maman* - Massage aux pierres chaudes* - ... • La chronologie et les étapes des différentes étapes des soins 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les techniques d'examen (par la vue, par le toucher) des zones du corps à traiter ❖ Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, poser les questions utiles et déterminer : <ul style="list-style-type: none"> - Les attentes précises du client - Les traitements esthétiques déjà suivis - Les contre-indications ❖ Respecter les limites de la profession ❖ Envoyer si nécessaire vers le corps médical ❖ S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et des produits de massages de beauté du corps ❖ Sélectionner les techniques et produits répondant aux attentes et besoins du client ❖ Proposer, négocier les choix sélectionnés ❖ Expliquer/justifier ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté ❖ Obtenir l'accord du client ❖ Compléter la fiche du client en indiquant toutes les informations utiles (observations, choix réalisés...conseils de suivi à domicile) 	<p>C.29 Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, déterminer les techniques, le matériel et les produits spécifiques à utiliser pour les services à prester après examen cutané et morphologique du corps en appliquant les règles professionnelles et en adoptant les attitudes professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Les dernières innovations. • Les contre-indications (produits et techniques) • Le règlement et l'organisation spécifiques de l'institut • Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche client (fiche technique) sous format papier ou informatique 		
--	--	--

* Ces massages relèvent de spécialisations voire du domaine paramédical. Ils seront donc abordés au niveau théorique sans être appliqués en pratique sur client(e).

4.4. Effectuer le massage de beauté sélectionné :

Massages basiques (drainant, tonifiant, amincissant, relaxant), ou massage spécifiques (harmonisant, pour future maman, massage aux pierres chaudes*...)

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les besoins et souhaits du client • Le matériel et les produits de nettoyage et de désinfection des zones du corps à traiter • Les différentes manœuvres de massages de beauté du corps pouvant être effectuées, sur base de l'examen initial • Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) appropriés à la réalisation des différentes techniques de massage de beauté du corps • Le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le nettoyage des parties du corps à traiter - Amener le client à respirer correctement - Appliquer le produit sélectionné - Appliquer la/les manœuvres sélectionnées en fonction de l'effet attendu (manœuvres douces ou toniques) en respectant la procédure, et notamment : <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'effleurage ▪ Le drainage esthétique ▪ Le foulage ▪ Les frictions ▪ Le lissage ▪ Les torsions ▪ Le pétrissage ▪ La pression circulaire ▪ Les percussions ▪ Les plis roulés ▪ Les pincements « Jacquet » ▪ Les frottements circulaires avec la paume des mains 	<p>C30. Effectuer le massage de beauté sélectionné en appliquant les règles professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le malaxage avec l'éminence thénar ▪ Le roulement avec les articulations métacarpo-phalangiennes* ▪ Les vibrations ▪ Les étirements musculaires* ▪ Les hachures en ciseaux ▪ Les ventouses <p>❖ Oter l'excédent de crème ou d'huile</p>	
--	--	--

4.5. Ecouter et communiquer avec le client

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (présentation, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil, ...) adaptées aux situations d'accueil • Les techniques de communication et les comportements adaptés aux situations de dialogue durant le soin • Les règles de politesse de courtoisie • Les règles de déontologie, les limites de la profession 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) ❖ Utiliser un vocabulaire adapté ❖ Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements ❖ Respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations. ❖ Faire preuve de tact et de discrétion ❖ Adopter un comportement ouvert, avenant, souriant 	<p>C.9 Ecouter et communiquer avec le client en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

4.6. Conseiller le client

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les besoins et souhaits du client • Les règles de politesse de courtoisie • Les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil, ...) adaptées aux situations professionnelles • Les règles de déontologie, les limites de la profession • La connaissance des produits et des services et des dernières innovations 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des attentes et souhaits du client. ❖ Répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) ❖ Respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations ❖ Utiliser un vocabulaire adapté ❖ Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements 	<p>C.14 Proposer des produits, services...liés au soin, en respectant la politique de l'entreprise en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques de vente • La politique commerciale de l'institut 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Faire preuve de tact et de discrétion ❖ Adopter un comportement ouvert, avenant, souriant ❖ S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de soins spécifiques ❖ Proposer des produits ou des services ❖ Donner des conseils pour les soins à domicile ❖ Expliquer/justifier ses conseils à l'aide d'un vocabulaire adapté ❖ Respecter les règles déontologiques et les limites de la profession 	
---	---	--

4.7. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les risques de contamination • Les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité liés à l'entretien et à la manipulation du matériel (asepsie, désinfection, stérilisation), au stockage des produits • Les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité relatifs à la protection des personnes, en fonction du soin effectué • Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle de l'esthéticien • Les règles d'ergonomie et de manutention • Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liée à l'acte technique • Les principes élémentaires de protection de l'environnement en matière d'utilisation des produits • La réglementation relative au traitement des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits ❖ Adopter une tenue professionnelle et des attitudes de travail appropriées ❖ Appliquer les règles d'hygiène, de protection et d'ergonomie à l'égard des personnes ❖ Respecter les règles d'ergonomie et de manutention ❖ Veiller au confort du client tout au long de la prestation ❖ Adopter des comportements adéquats en cas d'accident ❖ Utiliser les produits de façon rationnelle ❖ Respecter la réglementation concernant le tri sélectif 	<p>C.10 Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

4.8. Organiser son travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • La durée prescrite pour les soins, selon les règles de l'institut • La gestion et l'organisation individuelle du travail (chronologie des différents soins, organisation du poste de travail) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter la durée prévue pour les soins ❖ Organiser et gérer son temps de travail 	<p>C.11 Planifier les séances de travail pour respecter la durée prescrite pour les soins dans l'institut* en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

UAA 7	Effectuer une « french manucure », poser des capsules et réaliser un façonnage en gel ; conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins ; établir la note et encaisser.
--------------	--

Activités-clés du profil métier	AC5 : Effectuer un soin de beauté des mains AC9 : Participer à l'organisation quotidienne de l'institut
--	--

7.1. Préparer et ranger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Le matériel de base utile au service à prester L'aménagement rationnel du matériel Les produits de nettoyage du matériel et de la cabine L'entretien courant du matériel et la conservation des produits Les facteurs d'ambiance (musique de fond, température, parfum ...) de la cabine en fonction du soin L'organisation spécifique de l'institut/du lieu de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité à l'égard du matériel, des produits, de la cabine et du linge (avant, pendant et après le soin) ❖ Agencer judicieusement tout le matériel ❖ Veiller, si nécessaire, au réapprovisionnement des produits ❖ Préparer une ambiance adaptée au soin* ❖ Ranger, nettoyer la cabine, le poste de travail et le matériel après les soins 	C.1 Préparer et ranger le poste de travail en fonction du soin à prodiguer , en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

7.2. Accueillir le client et détecter ses attentes

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Les différents profils de clients Les règles déontologiques et les limites de la profession Le règlement et l'organisation spécifiques de l'institut Les différentes étapes de l'accueil Les différents types de soins proposés dans l'institut Le matériel d'installation et de protection du client (tenue spécifique, protection, position ...) adaptés au soin Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche client (fiche 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adopter une tenue professionnelle et des postures de travail appropriées ❖ Saluer, accueillir le client dans le respect des règles de politesse et de courtoisie ❖ S'informer des attentes générales et souhaits du client ❖ Poser des questions pertinentes ❖ Utiliser un vocabulaire adapté 	C.2 Accueillir le client et détecter ses attentes en fonction du soin à prodiguer , en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

administrative) sous format papier ou informatique	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ranger le vestiaire du client ❖ Accompagner le client en lui donnant toutes les consignes nécessaires ❖ Installer le client selon le soin ❖ Etablir la fiche à l'aide des rubriques et de la terminologie en vigueur dans l'institut 	
--	---	--

7.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les caractéristiques du client : âge, sexe, style, activités... • La vision intégrée du corps humain sur base du concept de santé, des besoins fondamentaux et des différents systèmes (composition, physiologie) du corps humain • Les composants (physiologie et histologie) et caractéristiques de la peau et des ongles. • La morphologie de la main et des ongles • Les différents types de pathologies, anomalies ou affections de la main, des ongles ou de la peau dues aux troubles des systèmes du corps humain pouvant être détectées dans le cadre du métier • Les techniques d'examen de la main, de la peau et des ongles • Les règles déontologiques et les limites de la profession • L'analyse de l'impact des troubles éventuels sur le choix des soins esthétiques à réaliser • Les différents types de maquillage ou de correction des ongles pouvant être réalisés (en plus de la pose de vernis) : <ul style="list-style-type: none"> - La « french manucure » - La pose de capsules • Le langage des couleurs et le langage des formes • Le dessin des ongles idéaux en fonction du résultat attendu • Les dernières innovations • La chronologie et le contenu des différentes étapes des 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les techniques d'examen (par la vue, par le toucher) des mains et des ongles ❖ Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, poser les questions utiles et déterminer : <ul style="list-style-type: none"> - Les attentes précises du client - Les traitements esthétiques déjà suivis - Les contre-indications ❖ Respecter les limites de la profession ❖ Envoyer si nécessaire vers le corps médical ❖ S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits relatifs au soin de beauté des ongles ❖ Sélectionner les techniques, les produits et tons de vernis répondant aux attentes et besoins du client. ❖ Faire preuve de créativité ❖ Proposer, négocier les choix sélectionnés ❖ Expliquer/justifier ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté ❖ Obtenir l'accord du client ❖ Compléter la fiche du client en indiquant toutes les informations utiles (observations, choix réalisés...conseils de suivi à domicile) 	<p>C.31 Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, déterminer les techniques, le matériel et les produits spécifiques à utiliser pour les services à prester après examen cutané et morphologique des mains et des ongles en appliquant les règles professionnelles et en adoptant les attitudes professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

soins		
<ul style="list-style-type: none"> • Les contre-indications (produits et techniques) • Le règlement et l'organisation spécifiques de l'institut • Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche de client (fiche administrative, fiche technique) sous format papier ou informatique. 		

7.4. Effectuer une « french manucure »

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques, le matériel et les produits de démaquillage et de nettoyage des ongles et de la main • Les différents styles et techniques pouvant être proposés, sur base de l'examen initial • Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) nécessaires à la réalisation d'une « french manucure » • Le mode opératoire de la technique à mettre en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> - Se laver soigneusement les mains avant et après le soin - Démaquiller les ongles - Désinfecter les ongles et les mains - Réaliser le tracé avec le vernis blanc - Appliquer le vernis naturel - Appliquer le fixateur ❖ Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé (lampe UV) 	C.32 Effectuer une « french manucure » en appliquant les règles professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

7.5. Poser des capsules et réaliser un façonnage en gel

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques, le matériel et les produits de démaquillage et de nettoyage des ongles et de la main • Les différents types de capsules pouvant être posées, sur base de l'examen initial • Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) appropriés à la réalisation du soin esthétique • Le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> - Se laver soigneusement les mains avant et après le soin - Démaquiller les ongles - Limer, couper les ongles 	C.33 Poser des capsules et réaliser un façonnage en gel en appliquant les règles professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

œuvre en tenant compte des contre-indications	<ul style="list-style-type: none"> - Repousser les cuticules - Désinfecter, dépoussiérer les ongles - Dépolir et dégraisser la surface des ongles - Choisir les capsules ou les « tips » adaptés à chaque ongle - Fixer les capsules avec le produit approprié - Ajuster les capsules selon les désirs du client et la technique choisie - Appliquer l'adhérent (base et primer) - Appliquer les gels (white, façonnage /construction, finition) - Utiliser la lampe UV et les autres appareils dont l'usage est autorisé (fraiseuse) <p>❖ Appliquer une huile, une crème finale</p>	
---	---	--

7.6. Ecouter et communiquer avec le client

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (présentation, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil, ...) • Les techniques de communication et les comportements adaptés aux situations de dialogue durant le soin • Les règles de politesse de courtoisie • Les règles de déontologie, les limites de la profession 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) ❖ Utiliser un vocabulaire adapté ❖ Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements ❖ Respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations. ❖ Faire preuve de tact et de discrétion ❖ Adopter un comportement ouvert, avenant, souriant 	C.9 Ecouter et communiquer avec le client en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

7.7. Conseiller le client

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les besoins et souhaits du client • Les règles de politesse de courtoisie • Les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des attentes et souhaits du client. ❖ Répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) ❖ Respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations 	C.14 Proposer des produits, services...liés au soin, en respectant la politique de l'entreprise en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et

adaptées aux situations professionnelles <ul style="list-style-type: none"> • Les règles de déontologie, les limites de la profession • La connaissance des produits et des services et des dernières innovations • Les techniques de vente • La politique commerciale de l'institut 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser un vocabulaire adapté ❖ Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements ❖ Faire preuve de tact et de discrétion ❖ Adopter un comportement ouvert, avenant, souriant ❖ S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de soins spécifiques ❖ Proposer des produits ou des services ❖ Donner des conseils pour les soins à domicile ❖ Expliquer/justifier ses conseils à l'aide d'un vocabulaire adapté ❖ Respecter les règles déontologiques et les limites de la profession 	attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.
--	---	--

7.8. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les risques de contamination • Les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité liés à l'entretien et à la manipulation du matériel (asepsie, désinfection, stérilisation), au stockage des produits • Les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité relatifs à la protection des personnes, en fonction du soin effectué • Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle de l'esthéticien • Les règles d'ergonomie et de manutention • Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liée à l'acte technique • Les principes élémentaires de protection de l'environnement en matière d'utilisation des produits • La réglementation relative au traitement des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits ❖ Adopter une tenue professionnelle et des attitudes de travail appropriées ❖ Appliquer les règles d'hygiène, de protection et d'ergonomie à l'égard des personnes ❖ Respecter les règles d'ergonomie et de manutention ❖ Veiller au confort du client tout au long de la prestation ❖ Adopter des comportements adéquats en cas d'accident ❖ Utiliser les produits de façon rationnelle ❖ Respecter la réglementation concernant le tri sélectif 	C.10 Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

7.9. Etablir la note et encaisser

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de politesse de courtoisie • Les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil, ...) adaptées au travail face à la clientèle et face aux collègues de travail • Les modes de tarification et d'enregistrement des ventes • Les modes de calcul (manuellement ou à l'aide d'un système automatique) • Les modes de paiement 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de politesse et de courtoisie ❖ Appliquer les règles de la communication professionnelle ❖ Appliquer les règles de tarification en vigueur dans l'entreprise ❖ Etablir la note en utilisant les moyens de calcul préconisés dans l'entreprise ❖ Expliquer/justifier éventuellement le détail de la note ❖ Encaisser suivant le mode de paiement ❖ Rendre la monnaie, le cas échéant 	<p>C.34 Appliquer les règles de tarification et d'encaissement en vigueur sur le lieu de travail, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

7.10. Organiser son travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • La durée prescrite pour les soins, selon les règles de l'institut • La gestion et l'organisation individuelle du travail (chronologie des différents soins, organisation du poste de travail) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter la durée prévue pour les soins ❖ Organiser et gérer son temps de travail 	<p>C.11 Planifier les séances de travail pour respecter la durée prescrite pour les soins dans l'institut* en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

UAA 2	Réaliser des soins spécifiques du visage; réaliser un traitement spécifique de la pilosité du visage et donner des conseils à la vente en relation avec les soins.
--------------	---

Activités-clés du profil métier	AC1 : Effectuer un soin de beauté du visage AC2 : Effectuer une épilation AC3 : Effectuer un traitement des phanères AC9 : Participer à l'organisation quotidienne de l'institut
--	---

2.1. Préparer et ranger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Le matériel de base utile au service à prester L'aménagement rationnel du matériel Les produits de nettoyage du matériel et de la cabine L'entretien courant du matériel et la conservation des produits Les facteurs d'ambiance (musique de fond, température, parfum ...) de la cabine en fonction du soin L'organisation spécifique de l'institut/du lieu de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité à l'égard du matériel, des produits, de la cabine et du linge (avant, pendant et après le soin) ❖ Agencer judicieusement tout le matériel ❖ Veiller, si nécessaire, au réapprovisionnement des produits ❖ Préparer une ambiance adaptée au soin* ❖ Ranger, nettoyer la cabine, le poste de travail et le matériel après les soins 	C.1 Préparer et ranger le poste de travail en fonction du soin à prodiguer , en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

2.2. Accueillir le client et détecter ses attentes

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Les différents profils de clients Les règles déontologiques et les limites de la profession Le règlement et l'organisation spécifiques de l'institut Les différentes étapes de l'accueil Les différents types de soins proposés dans l'institut Le matériel d'installation et de protection du client (tenue spécifique, protection, position...) adaptés au soin 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adopter une tenue professionnelle et des postures de travail appropriées ❖ Saluer, accueillir le client dans le respect des règles de politesse et de courtoisie ❖ S'informer des attentes générales et souhaits du client ❖ Poser des questions pertinentes 	C.2 Accueillir le client et détecter ses attentes en fonction du soin à prodiguer , en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

<ul style="list-style-type: none"> Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche client (fiche administrative) sous format papier ou informatique 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser un vocabulaire adapté ❖ Ranger le vestiaire du client ❖ Accompagner le client en lui donnant toutes les consignes nécessaires ❖ Installer le client selon le soin ❖ Etablir la fiche à l'aide des rubriques et de la terminologie en vigueur dans l'institut 	
--	---	--

2.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Les caractéristiques du client : âge, sexe, style, activités ... La vision intégrée du corps humain sur base du concept de santé, des besoins fondamentaux et des différents systèmes (composition, physiologie) du corps humain Les composants (physiologie et histologie) et caractéristiques de la peau et des ongles. La morphologie de la main et des ongles Les différents types de pathologies, anomalies ou affections de la main, des ongles ou de la peau dues aux troubles des systèmes du corps humain pouvant être détectées dans le cadre du métier Les techniques d'examen de la main, de la peau et des ongles Les règles déontologiques et les limites de la profession L'analyse de l'impact des troubles éventuels sur le choix des soins esthétiques à réaliser Les différents types de maquillage ou de correction des ongles pouvant être réalisés (en plus de la pose de vernis) : <ul style="list-style-type: none"> La « french manucure » La pose de capsules Le langage des couleurs et le langage des formes Le dessin des ongles idéaux en fonction du résultat attendu 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser le démaquillage et le nettoyage de la peau du visage, du cou, du décolleté ❖ Appliquer les techniques d'examen (par la vue, par le toucher) de la peau et de la pilosité du visage ❖ Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé (lampe-loupe, lumière de Wood) ❖ Sur base d'une fiche-diagnostic type, poser les questions utiles et déterminer : <ul style="list-style-type: none"> Les attentes précises du client Les traitements esthétiques déjà suivis Les contre-indications ❖ Respecter les limites de la profession ❖ Envoyer si nécessaire vers le corps médical ❖ Sélectionner le type de soin spécifique du visage répondant aux attentes et besoins du client : nettoyage, peeling esthétique, massage à sec, application d'un masque plastifiant ou thermique, application d'un soin complémentaire spécifique, épilation des sourcils et autres phanères du visage à la cire et à la pince, coloration / décoloration des sourcils, coloration des cils, permanente des cils ❖ Sélectionner le matériel et les produits adaptés aux soins ❖ S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et des produits spécifiques ❖ Négocier les choix sélectionnés ❖ Expliquer/justifier ses choix à l'aide d'un vocabulaire 	<p>C.35 Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, déterminer les techniques, le matériel et les produits spécifiques à utiliser pour les services à prester après examen cutané et morphologique des mains et des ongles en appliquant les règles professionnelles et en adoptant les attitudes professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Les dernières innovations • La chronologie et le contenu des différentes étapes des soins • Les contre-indications (produits et techniques) • Le règlement et l'organisation spécifiques de l'institut • Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche de client (fiche administrative, fiche technique) sous format papier ou informatique. 	adapté. ❖ Obtenir l'accord du client ❖ Compléter la fiche du client en indiquant toutes les informations utiles (observations, choix réalisés ... conseils de suivi à domicile)	
--	---	--

2.4. Effectuer un peeling esthétique

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les différents types de peelings esthétiques pouvant être effectués, sur base de l'examen initial • Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) appropriés aux peelings esthétiques des types de peau précités • Le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications 	❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer le peeling esthétique en fonction du type de peau - Respecter la procédure d'application du produit 	C.36 Effectuer un peeling esthétique en appliquant les règles professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

2.5. Réaliser un massage facial à sec

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes manœuvres de massage facial à sec pouvant être effectuées, en fonction de l'examen initial • Le matériel (indications, mode d'emploi) approprié à la réalisation d'un massage facial à sec • Le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications 	❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un massage à sec (pincements de Jacquet, pincements en reptation, ...) - Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé (haute fréquence en indirect) 	C.37 Réaliser un massage facial à sec en appliquant les règles professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

2.6. Poser un masque plastifiant ou thermique

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Les différents types de masques pouvant être posés, sur base de l'examen initial : <ul style="list-style-type: none"> Plastifiant Thermique Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) appropriés au soin sélectionné Le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> - Poser le masque sélectionné (au doigt, au pinceau, à la spatule) avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire - Respecter la durée du temps de pose. - Oter le masque (à l'eau, par décollement, à la spatule...) 	<p>C.38 Poser un masque plastifiant ou thermique en appliquant les règles professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

2.7. Effectuer un soin de beauté complémentaire (pour peau acnéique, pour peau asphyxiée, pour peau mature, pour peau intolérante ...)

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Les différents types de soins complémentaires appropriés au type de peau, sur base de l'examen initial : <ul style="list-style-type: none"> Soin pour peau acnéique Soin pour peau asphyxiée Soin pour peau mature Soin pour peau intolérante ... Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) appropriés à la réalisation du soin sélectionné Le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer le ou les produit(s) spécifique(s) (sérum, soin contour des yeux...) adapté(s) aux besoins (état de la peau, localisation sur le visage ...) ; - Utiliser les appareils (haute fréquence indirecte, ionisation, stimulation musculaire...) adaptés aux besoins (état de la peau, localisation sur le visage...). 	<p>C.39 Effectuer un soin de beauté complémentaire en appliquant les règles professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

2.8. Effectuer l'épilation des sourcils à la cire

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • La technique, le matériel et les produits de démaquillage et de nettoyage des sourcils • Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) d'épilation des sourcils à la cire : <ul style="list-style-type: none"> - cire chaude - cire tiède • Les produits de soin pré- et post-épilatoires (propriétés, mode d'emploi) • Les différents types morphologiques de visage (symétrie, physionomie...) • Le dessin des sourcils idéaux en fonction de l'effet recherché • Le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> - Démaquiller les sourcils - Désinfecter les sourcils - Mesurer les sourcils - Déterminer la forme voulue en fonction de l'effet recherché et de la morphologie du visage - Brosser les sourcils vers le haut - Epiler les sourcils (cire) - Veiller à la précision des gestes techniques - Parfaire l'épilation à la pince - Appliquer le soin pré- et post-épilatoire - Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé 	<p>C.40 Effectuer l'épilation des sourcils à la cire en appliquant les règles professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

2.9. Effectuer l'épilation des autres zones du visage (lèvre supérieure, menton ...)

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques, le matériel et les produits de démaquillage et de nettoyage des zones du visage à épiler • Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) d'épilation selon les zones à épiler (lèvre supérieure, menton, cou) • Les produits de soin pré- et post-épilatoires (caractéristiques, mode d'emploi) • Le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques (cire tiède, cire chaude) sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> - Démaquiller les parties à traiter - Désinfecter les parties à traiter - Appliquer le produit pré-épilatoire - Appliquer la cire - Réaliser les techniques d'arrachage - Appliquer le produit pré- et post-épilatoire - Parfaire l'épilation à la pince - Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé (haute fréquence et lampe-loupe) 	<p>C.41 Effectuer l'épilation des autres zones du visage en appliquant les règles professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

2.10. Effectuer la coloration / décoloration des sourcils

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • La technique, le matériel et les produits de démaquillage et de nettoyage des sourcils • Le langage des couleurs • Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, mode d'emploi) de coloration/décoloration des sourcils • Les produits (propriétés, mode d'emploi) de soins pré- et postopératoires • Les contre-indications spécifiques • Le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> - Démaquiller les sourcils - Effectuer un test de sensibilisation, le cas échéant - Protéger le client de toute tache éventuelle - Protéger la peau environnante avec une crème grasse - Appliquer la teinture ou le produit décolorant au pinceau, à rebrousse-poil puis en lissant - Laisser poser le temps prescrit - Evaluer le résultat - Recommencer autant que nécessaire - Réagir adéquatement en cas de problème - Retirer le produit en rinçant à l'eau claire - Utiliser si nécessaire une lotion détachante spécifique - Apaiser toute irritation avec les produits adéquats - Appliquer un soin final 	<p>C.42 Effectuer la coloration / décoloration des sourcils en appliquant les règles professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

2.11. Effectuer la coloration des cils

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • La technique, le matériel et les produits de démaquillage et de nettoyage des cils • Le langage des couleurs • Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, mode d'emploi) de coloration des cils • Les produits (propriétés, mode d'emploi) de soins pré- et postopératoires • Les contre-indications spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> - Démaquiller les cils - Effectuer un test de sensibilisation, le cas échéant - Protéger le client de toute tache éventuelle - Appliquer une crème grasse sur le pourtour des yeux 	<p>C.43 Effectuer la coloration des cils en appliquant les règles professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

<ul style="list-style-type: none"> Le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications 	<ul style="list-style-type: none"> Protéger la paupière inférieure avec un coton fin et un papier protecteur Faire fermer les yeux Déposer la teinture avec un pinceau de la racine à la pointe Retirer immédiatement toute maladresse sur la peau à l'aide d'un coton-tige et du produit adapté Respecter le temps de pose prescrit Retirer la teinture à l'aide de cotons humides et de cotons-tiges Utiliser si nécessaire une lotion détachante spécifique Apaiser toute irritation avec les produits adéquats (eau de bleuet, collyre) 	
---	---	--

2.12. Effectuer la permanente des cils

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> La technique, le matériel et les produits de démaquillage et de nettoyage des cils Le langage des formes Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) de permanente des cils Les produits (propriétés, mode d'emploi) de soins pré- et postopératoires Les contre-indications spécifiques Le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> Démaquiller les cils Effectuer un test de sensibilisation, le cas échéant Dégraisser les cils Préparer le bigoudi par rapport à la dimension de l'œil et à la longueur des cils Brosser les cils pour les séparer Appliquer le bigoudi autocollant sur la partie supérieure à la base des cils Vérifier que les cils du bas n'adhèrent pas à ceux du haut Appliquer la lotion permanente Respecter le temps de pose en fonction de la texture des cils Assécher 	<p>C.44 Effectuer la permanente des cils en appliquant les règles professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer la lotion fixatrice neutralisante et laisser pauser - Réagir adéquatement en cas de problème - Appliquer le produit solvant pour enlever les résidus - Apaiser toute irritation avec les produits adéquats - Appliquer une crème nourrissante pour cils - Appliquer le mascara pour fixer la permanente - Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé 	
--	--	--

2.13. Ecouter et communiquer avec le client

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (présentation, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil, ...) adaptées aux situations d'accueil • Les techniques de communication et les comportements adaptés aux situations de dialogue durant le soin • Les règles de politesse de courtoisie • Les règles de déontologie, les limites de la profession 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) ❖ Utiliser un vocabulaire adapté ❖ Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements ❖ Respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations. ❖ Faire preuve de tact et de discrétion <ul style="list-style-type: none"> - Adopter un comportement ouvert, avenant, souriant 	<p>C.9 Ecouter et communiquer avec le client en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

2.14. Conseiller le client

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les besoins et souhaits du client • Les règles de politesse de courtoisie • Les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil, ...) adaptées aux situations professionnelles • Les règles de déontologie, les limites de la profession • La connaissance des produits et des services et des dernières innovations • Les techniques de vente 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des attentes et souhaits du client. ❖ Répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) ❖ Respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations ❖ Utiliser un vocabulaire adapté ❖ Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements ❖ Faire preuve de tact et de discrétion ❖ Adopter un comportement ouvert, avenant, souriant 	<p>C.14 Proposer des produits, services...liés au soin, en respectant la politique de l'entreprise en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

<ul style="list-style-type: none"> • La politique commerciale de l'institut 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de soins spécifiques ❖ Proposer des produits ou des services ❖ Donner des conseils pour les soins à domicile ❖ Expliquer/justifier ses conseils à l'aide d'un vocabulaire adapté ❖ Respecter les règles déontologiques et les limites de la profession 	
--	---	--

2.15. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les risques de contamination • Les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité liés à l'entretien et à la manipulation du matériel (asepsie, désinfection, stérilisation), au stockage des produits • Les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité relatifs à la protection des personnes, en fonction du soin effectué • Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle de l'esthéticien • Les règles d'ergonomie et de manutention • Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liée à l'acte technique • Les principes élémentaires de protection de l'environnement en matière d'utilisation des produits • La réglementation relative au traitement des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits ❖ Adopter une tenue professionnelle et des attitudes de travail appropriées ❖ Appliquer les règles d'hygiène, de protection et d'ergonomie à l'égard des personnes ❖ Respecter les règles d'ergonomie et de manutention ❖ Veiller au confort du client tout au long de la prestation ❖ Adopter des comportements adéquats en cas d'accident ❖ Utiliser les produits de façon rationnelle ❖ Respecter la réglementation concernant le tri sélectif 	<p>C.10 Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

2.16. Organiser son travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • La durée prescrite pour les soins, selon les règles de l'institut • La gestion et l'organisation individuelle du travail (chronologie des différents soins, organisation du poste de travail) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter la durée prévue pour les soins ❖ Organiser et gérer son temps de travail 	<p>C.11 Planifier les séances de travail pour respecter la durée prescrite pour les soins dans l'institut* en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

UAA 5	Effectuer un soin de beauté du corps ; conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins.
--------------	--

Activités-clés du profil métier	AC7 : Effectuer un soin de beauté du corps AC9 : Participer à l'organisation quotidienne de l'institut
--	---

5.1. Préparer et ranger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Le matériel de base utile au service à prester L'aménagement rationnel du matériel Les produits de nettoyage du matériel et de la cabine L'entretien courant du matériel et la conservation des produits Les facteurs d'ambiance (musique de fond, température, parfum ...) de la cabine en fonction du soin L'organisation spécifique de l'institut/du lieu de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité à l'égard du matériel, des produits, de la cabine et du linge (avant, pendant et après le soin) ❖ Agencer judicieusement tout le matériel ❖ Veiller, si nécessaire, au réapprovisionnement des produits ❖ Préparer une ambiance adaptée au soin* ❖ Ranger, nettoyer la cabine, le poste de travail et le matériel après les soins 	<p>C.1 Préparer et ranger le poste de travail en fonction du soin à prodiguer, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

5.2. Accueillir le client et détecter ses attentes

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Les différents profils de clients Les règles déontologiques et les limites de la profession Le règlement et l'organisation spécifiques de l'institut Les différentes étapes de l'accueil Les différents types de soins proposés dans l'institut Le matériel d'installation et de protection du client (tenue spécifique, protection, position ...) adaptés au soin Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche client (fiche administrative) sous format papier ou informatique 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adopter une tenue professionnelle et des postures de travail appropriées ❖ Saluer, accueillir le client dans le respect des règles de politesse et de courtoisie ❖ S'informer des attentes générales et souhaits du client ❖ Poser des questions pertinentes ❖ Utiliser un vocabulaire adapté ❖ Ranger le vestiaire du client 	<p>C.2 Accueillir le client et détecter ses attentes en fonction du soin à prodiguer, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Accompagner le client en lui donnant toutes les consignes nécessaires ❖ Installer le client selon le soin ❖ Etablir la fiche à l'aide des rubriques et de la terminologie en vigueur dans l'institut 	
--	--	--

5.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les caractéristiques du client : âge, sexe, activités... • La vision intégrée du corps humain sur base du concept de santé, des besoins fondamentaux et des différents systèmes (composition, physiologie) du corps humain • Les composants (physiologie et histologie) et caractéristiques de la peau • Les particularités anatomiques (os, articulations, muscles...) des zones du corps à traiter • Les techniques d'examen de la peau, des muscles, des os, des articulations des zones à traiter • Les principaux troubles du corps humain pouvant être détectés dans le cadre du métier • L'analyse de l'impact des troubles éventuels sur le choix des soins esthétiques à réaliser • Les règles déontologiques et les limites de la profession • Les différentes techniques de soins de beauté du corps pouvant être effectuées : <ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage - Gommage - Extraction des comédons - Soins du buste et / ou du dos - Pose d'un masque (buste et/ou dos) - Soins complémentaires (raffermissant ...) - Enveloppements - Soins hydro-esthétiques - Les dernières innovations • La chronologie et le contenu des différentes étapes de 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les techniques d'examen (par la vue, par le toucher) des zones du corps à traiter ❖ Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, poser les questions utiles et déterminer : <ul style="list-style-type: none"> - Les attentes précises du client - Les traitements esthétiques déjà suivis - Les contre-indications ❖ Respecter les limites de la profession ❖ Envoyer si nécessaire vers le corps médical ❖ S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de soins de beauté du corps ❖ Sélectionner les techniques et produits répondant aux attentes et besoins du client ❖ Proposer, négocier les choix sélectionnés ❖ Expliquer/justifier ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté ❖ Obtenir l'accord du client ❖ Compléter la fiche du client en indiquant toutes les informations utiles (observations, choix réalisés...conseils de suivi à domicile) 	<p>C.45 Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, déterminer les techniques, le matériel et les produits spécifiques à utiliser pour les services à prester après examen cutané et morphologique du corps en appliquant les règles professionnelles et en adoptant les attitudes professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

soins		
<ul style="list-style-type: none"> • Les contre-indications (techniques et produits) • Le règlement et l'organisation spécifiques de l'institut • Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche client (fiche administrative, fiche technique) sous format papier ou informatique 		

5.4. Effectuer un nettoyage superficiel et/ou en profondeur du corps

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel et les produits de nettoyage et de désinfection des zones du corps à traiter • Les différents types de nettoyage superficiel et/ou en profondeur du corps (gommage, peeling esthétique) pouvant être effectués, sur base de l'examen initial • Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) de nettoyage superficiel et/ou en profondeur du corps • Le mode opératoire des techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le nettoyage des parties du corps à traiter - Effectuer le peeling esthétique ou le gommage du corps en fonction du type de peau - Respecter la procédure d'application du produit ❖ Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé (brosses rotatives) 	C.46 Effectuer un nettoyage superficiel et/ou en profondeur du corps en appliquant les règles professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

5.5. Extraire les comédons

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) nécessaires à l'extraction des comédons • Le mode opératoire des techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> - Se laver soigneusement les mains avant et après le soin - Repérer les comédons à l'aide d'une loupe - Effectuer une pulvérisation - Désinfecter la zone à traiter - Désincruster la peau suivant le mode opératoire 	C.47 Effectuer l'extraction des comédons en appliquant les règles professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer la technique d'extraction appropriée - Appliquer un masque absorbant, désincrustant, purifiant... <p>❖ Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé (haute fréquence)</p>	
--	--	--

5.6. Effectuer un soin du buste et/ou du dos

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les différents types de soins du buste et/ou du dos pouvant être effectués, sur base de l'examen initial • Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) appropriés à la réalisation d'un soin du buste et/ou du dos • Le mode opératoire des techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> - Se laver soigneusement les mains avant et après le soin - Exfolier la peau - Effectuer une pulvérisation tiède - Appliquer sur le buste et/ou sur le dos un sérum (et le cas échéant un soin complémentaire) - Modeler le buste et/ou le dos ❖ Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé (vapozone, brosses rotatives, haute fréquence, ionisation, électro-stimulation cutanée et musculaire) 	<p>C.48 Réaliser un soin du buste et /ou du dos en appliquant les règles professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

5.7. Poser un masque (dos et/ou buste)

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les différents types de masques pour le dos et/ou pour le buste pouvant être posés, sur base de l'examen initial • Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) appropriés à la pose du masque sélectionné • Le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : ❖ Poser le masque sélectionné sur les zones ciblées ❖ Laisser agir le masque suivant le temps de pose prescrit ❖ Oter le masque 	<p>C.49 Réaliser un soin du buste et /ou du dos en appliquant les règles professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

--	--	--

5.8. Effectuer un soin complémentaire (soin raffermissant, soin pour peau acnéique, etc.)

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Les différents soins complémentaires pour le corps pouvant être effectués, sur base de l'examen initial : <ul style="list-style-type: none"> Soin raffermissant Soin pour peau acnéique ... Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) appropriés aux soins complémentaires pour le corps <p>Le mode opératoire des techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> Effectuer une pulvérisation froide Appliquer la crème spécifique selon la procédure ❖ Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé (vapozone, brosses rotatives, haute fréquence, ionisation, électrostimulation musculaire et cutanée) 	<p>C.50 Effectuer un soin complémentaire en appliquant les règles professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

5.9. Effectuer des enveloppements (relaxants, tonifiants, drainants, amincissants)

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Les différents soins complémentaires pour le corps pouvant être effectués, sur base de l'examen initial : <ul style="list-style-type: none"> Soin raffermissant Soin pour peau acnéique, ... Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) appropriés aux soins complémentaires pour le corps <p>Le mode opératoire des techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> Effectuer une pulvérisation froide Appliquer la crème spécifique selon la procédure ❖ Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé (vapozone, brosses rotatives, haute fréquence, ionisation, électrostimulation musculaire et cutanée) 	<p>C.51 Effectuer un enveloppement en appliquant les règles professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

5.10. Effectuer des soins humides (relaxants, tonifiants, drainants, amincissants)

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Les différents types de soins hydro-esthétiques pouvant 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Proposer des soins hydro-esthétiques suivant indications 	<p>C.52 Effectuer des soins humides en appliquant les</p>

être effectués, sur base de l'examen initial : <ul style="list-style-type: none"> - Relaxants - Tonifiants - Drainants - Amincissants • Notions relatives au matériel, aux installations (indications, mode opératoire) et aux produits (propriétés, indications, mode d'emploi) appropriés à la réalisation des soins hydro-esthétiques Les contre-indications 	(bains hydromassants, douches, hammam, sauna, massage sous affusion, massage subaquatique...) <ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les installations autorisées suivant procédure ❖ Exécuter correctement les manœuvres associées (massage...) suivant indications 	règles professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.
---	---	---

5.11. Ecouter et communiquer avec le client

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (présentation, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil, ...) adaptées aux situations d'accueil • Les techniques de communication et les comportements adaptés aux situations de dialogue durant le soin • Les règles de politesse de courtoisie • Les règles de déontologie, les limites de la profession 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) ❖ Utiliser un vocabulaire adapté ❖ Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements ❖ Respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations. ❖ Faire preuve de tact et de discrétion <ul style="list-style-type: none"> - Adopter un comportement ouvert, avenant, souriant 	C.9 Ecouter et communiquer avec le client en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

5.12. Conseiller le client

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les besoins et souhaits du client • Les règles de politesse de courtoisie • Les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil, ...) adaptées aux situations professionnelles • Les règles de déontologie, les limites de la profession • La connaissance des produits et des services et des dernières innovations • Les techniques de vente • La politique commerciale de l'institut 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des attentes et souhaits du client. ❖ Répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) ❖ Respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations ❖ Utiliser un vocabulaire adapté ❖ Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements ❖ Faire preuve de tact et de discrétion ❖ Adopter un comportement ouvert, avenant, souriant ❖ S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de soins spécifiques ❖ Proposer des produits ou des services ❖ Donner des conseils pour les soins à domicile ❖ Expliquer/justifier ses conseils à l'aide d'un vocabulaire adapté ❖ Respecter les règles déontologiques et les limites de la profession 	<p>C.14 Proposer des produits, services...liés au soin, en respectant la politique de l'entreprise en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

5.13. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les risques de contamination • Les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité liés à l'entretien et à la manipulation du matériel (asepsie, désinfection, stérilisation), au stockage des produits • Les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité relatifs à la protection des personnes, en fonction du soin effectué • Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle de l'esthéticien • Les règles d'ergonomie et de manutention 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits ❖ Adopter une tenue professionnelle et des attitudes de travail appropriées ❖ Appliquer les règles d'hygiène, de protection et d'ergonomie à l'égard des personnes ❖ Respecter les règles d'ergonomie et de manutention ❖ Veiller au confort du client tout au long de la prestation ❖ Adopter des comportements adéquats en cas 	<p>C.10 Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liée à l'acte technique • Les principes élémentaires de protection de l'environnement en matière d'utilisation des produits • La réglementation relative au traitement des déchets 	d'accident ❖ Utiliser les produits de façon rationnelle ❖ Respecter la réglementation concernant le tri sélectif	
--	--	--

5.14. Organiser son travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • La durée prescrite pour les soins, selon les règles de l'institut • La gestion et l'organisation individuelle du travail (chronologie des différents soins, organisation du poste de travail) 	❖ Respecter la durée prévue pour les soins ❖ Organiser et gérer son temps de travail	C.11 Planifier les séances de travail pour respecter la durée prescrite pour les soins dans l'institut* en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

UAA 9	Effectuer un maquillage du soir et un maquillage semi-permanent ; conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins ; participer à la politique commerciale d'un institut de beauté.
--------------	---

Activités-clés du profil métier	<p>AC4 : Effectuer un maquillage simple, un maquillage de correction, un maquillage du soir, un maquillage semi-permanent</p> <p>AC9 : Participer à l'organisation quotidienne de l'institut</p>
--	--

9.1. Préparer et ranger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Le matériel de base utile au service à prester L'aménagement rationnel du matériel Les produits de nettoyage du matériel et de la cabine L'entretien courant du matériel et la conservation des produits Les facteurs d'ambiance (musique de fond, température, parfum ...) de la cabine en fonction du soin L'organisation spécifique de l'institut/du lieu de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité à l'égard du matériel, des produits, de la cabine et du linge (avant, pendant et après le soin) ❖ Agencer judicieusement tout le matériel ❖ Veiller, si nécessaire, au réapprovisionnement des produits ❖ Préparer une ambiance adaptée au soin* ❖ Ranger, nettoyer la cabine, le poste de travail et le matériel après les soins 	<p>C.1 Préparer et ranger le poste de travail en fonction du soin à prodiguer, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

9.2. Accueillir le client et détecter ses attentes

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Les différents profils de clients Les règles déontologiques et les limites de la profession Le règlement et l'organisation spécifiques de l'institut Les différentes étapes de l'accueil Les différents types de soins proposés dans l'institut Le matériel d'installation et de protection du client (tenue spécifique, protection, position...) adaptés au soin 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adopter une tenue professionnelle et des postures de travail appropriées ❖ Saluer, accueillir le client dans le respect des règles de politesse et de courtoisie ❖ S'informer des attentes générales et souhaits du client ❖ Poser des questions pertinentes 	<p>C.2 Accueillir le client et détecter ses attentes en fonction du soin à prodiguer, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

<ul style="list-style-type: none"> Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche client (fiche administrative) sous format papier ou informatique 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser un vocabulaire adapté ❖ Ranger le vestiaire du client ❖ Accompagner le client en lui donnant toutes les consignes nécessaires ❖ Installer le client selon le soin ❖ Etablir la fiche à l'aide des rubriques et de la terminologie en vigueur dans l'institut 	
--	---	--

9.3. Déterminer le type de maquillage à effectuer

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> Les caractéristiques du client : âge, sexe, style, activités ... Les techniques, le matériel et les produits de démaquillage et de nettoyage de la peau du visage, des cils et des sourcils Les composants (physiologie et histologie) et caractéristiques de la peau : les principales anomalies cutanées et pigmentaires pouvant être détectées dans le cadre du métier Les composants (physiologie et histologie) et caractéristiques du système pileux La composition chimique de la peau, le PH, le pouvoir d'absorption cutanée et le pouvoir-tampon Les différents types morphologiques de visage (symétrie, physionomie ...) Les techniques d'examen de la peau, de la morphologie du visage et du style du client Les règles déontologiques et les limites de la profession L'analyse de l'impact des troubles éventuels sur le choix du maquillage à réaliser Les différents styles de maquillage du soir en fonction des circonstances Les styles et techniques de maquillage semi-permanent selon les zones à traiter Le langage des couleurs et le langage des formes 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser le démaquillage et le nettoyage de la peau du visage, des cils, des sourcils, du cou, du décolleté ❖ Appliquer les techniques d'examen (par la vue, par le toucher) ❖ Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, poser les questions utiles et déterminer : <ul style="list-style-type: none"> - Les attentes précises du client - Les contre-indications ❖ Respecter les limites de la profession <ul style="list-style-type: none"> - Envoyer si nécessaire vers le corps médical ❖ S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de maquillage du soir et de maquillage semi-permanent ❖ Sélectionner le style, les techniques, les produits et tons répondant aux attentes et besoins du client. ❖ Proposer, négocier les choix sélectionnés ❖ Faire preuve de créativité ❖ Expliquer/justifier ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté ❖ Obtenir l'accord du client ❖ Compléter la fiche du client en indiquant toutes les informations utiles (observations, choix réalisés...conseils de suivi à domicile) 	<p>C.53 Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, déterminer le type de maquillage à effectuer, le matériel et les produits spécifiques à utiliser pour les services à prester après examen cutané et morphologique du visage en appliquant les règles professionnelles et en adoptant les attitudes professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Les dernières innovations • La chronologie et le contenu des différentes étapes de soins • Les contre-indications (produits et services) • Le règlement et l'organisation spécifiques de l'institut • Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche client (fiche administrative, fiche technique) sous format papier ou informatique 		
---	--	--

9.4. Effectuer un maquillage du soir

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les différents styles de maquillage du soir, sur base de l'examen initial • Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) appropriés à la réalisation d'un maquillage du soir • Le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer une crème de base ou une ampoule « éclat » - Poser le fond de teint - Poser le correcteur de teint - Appliquer la poudre - Poser le fard à paupières –les crayons- l'eye-liner des paupières inférieures et supérieures - Poser les faux-cils (le cas échéant) - Poser le cosmétique pour cils en différentes couches - Poser le crayon pour corriger et préciser la forme de la bouche - Remplir les lèvres au rouge à lèvres - Brosser et redessiner les sourcils suivant le sens de la pousse du poil - Poser le fard à joues - Poser des paillettes, des reflets nacrés en fonction des lumières, des saisons, du style du client ❖ Réaliser un motif sur le visage (le cas échéant) 	<p>C.54 Effectuer un maquillage du soir en appliquant les règles professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

9.5. Effectuer un maquillage du semi-permanent

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les différents styles et techniques de maquillage semi-permanent, sur base de l'examen initial, en fonction des zones à traiter • Le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) appropriés à la réalisation d'un maquillage semi-permanent • Le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en fonction des contre-indications • Les risques liés à la technique • Les contre-indications (produits et techniques) • Les règles déontologiques spécifiques et les limites de la profession • Les limites de la formation de base à cette technique • Les possibilités de formations dans ce domaine • L'entretien courant spécifique du matériel et la conservation des produits 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ❖ Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire (sur peau artificielle) : <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité - Effectuer un test de sensibilisation* - Réaliser l'étude morphologique du visage - Démaquiller, nettoyer et désinfecter le visage* - Dessiner/corriger le contour de la bouche, la ligne des sourcils et le tracé de l'œil - Appliquer la technique de la griffure - Veiller à la précision des gestes techniques - Réagir adéquatement en cas de problème* - Appliquer une crème calmante et cicatrisante* - Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé ❖ Respecter les limites de la profession* ❖ Envoyer si nécessaire vers le corps médical* 	<p>C.55 Effectuer un maquillage semi-permanent en appliquant les règles professionnelles, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

* Etant donné les risques liés aux techniques de maquillage semi-permanent, les aptitudes liées au maquillage semi-permanent ne s'exerceront que sur peau artificielle et non sur client.

9.6. Ecouter et communiquer avec le client

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (présentation, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil, ...) adaptées aux situations d'accueil • Les techniques de communication et les comportements adaptés aux situations de dialogue durant le soin • Les règles de politesse de courtoisie • Les règles de déontologie, les limites de la profession 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) ❖ Utiliser un vocabulaire adapté ❖ Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements ❖ Respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations. ❖ Faire preuve de tact et de discrétion <ul style="list-style-type: none"> - Adopter un comportement ouvert, avenant, souriant 	<p>C.9 Ecouter et communiquer avec le client en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

9.7. Conseiller le client

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les besoins et souhaits du client • Les règles de politesse de courtoisie • Les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil, ...) adaptées aux situations professionnelles • Les règles de déontologie, les limites de la profession • La connaissance des produits et des services et des dernières innovations • Les techniques de vente • La politique commerciale de l'institut 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des attentes et souhaits du client. ❖ Répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) ❖ Respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations ❖ Utiliser un vocabulaire adapté ❖ Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements ❖ Faire preuve de tact et de discrétion ❖ Adopter un comportement ouvert, avenant, souriant ❖ S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de soins spécifiques ❖ Proposer des produits ou des services ❖ Donner des conseils pour les soins à domicile ❖ Expliquer/justifier ses conseils à l'aide d'un vocabulaire adapté ❖ Respecter les règles déontologiques et les limites de la profession 	<p>C.14 Proposer des produits, services...liés au soin, en respectant la politique de l'entreprise en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

9.8. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Les risques de contamination • Les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité liés à l'entretien et à la manipulation du matériel (asepsie, désinfection, stérilisation), au stockage des produits • Les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité relatifs à la protection des personnes, en fonction du soin effectué • Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle de l'esthéticien 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits ❖ Adopter une tenue professionnelle et des attitudes de travail appropriées ❖ Appliquer les règles d'hygiène, de protection et d'ergonomie à l'égard des personnes ❖ Respecter les règles d'ergonomie et de manutention ❖ Veiller au confort du client tout au long de la prestation 	<p>C.10 Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Les règles d'ergonomie et de manutention • Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liée à l'acte technique • Les principes élémentaires de protection de l'environnement en matière d'utilisation des produits • La réglementation relative au traitement des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adopter des comportements adéquats en cas d'accident ❖ Utiliser les produits de façon rationnelle ❖ Respecter la réglementation concernant le tri sélectif 	
--	--	--

9.9. Participer à la politique commerciale de l'entreprise

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • La connaissance des produits et des services et des dernières innovations • La politique commerciale de l'institut • La réalisation d'un étalage • Les règles de déontologie, les limites de la profession 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adopter une tenue professionnelle et des postures de travail appropriées ❖ S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de soins spécifiques ; s'informer des souhaits des clients ❖ Echanger des informations professionnelles utiles avec ses collègues (souhaits et avis des clients ...) ❖ Expliquer/justifier ses idées ❖ Réaliser une vitrine / un étalage ❖ Faire preuve de créativité et d'esprit d'initiative ❖ Respecter les limites de la profession 	C.56 Participer à la politique commerciale de l'entreprise, en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

9.10. Organiser son travail

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
<ul style="list-style-type: none"> • La durée prescrite pour les soins, selon les règles de l'institut • La gestion et l'organisation individuelle du travail (chronologie des différents soins, organisation du poste de travail) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter la durée prévue pour les soins ❖ Organiser et gérer son temps de travail 	C.11 Planifier les séances de travail pour respecter la durée prescrite pour les soins dans l'institut* en appliquant les règles professionnelles en autonomie d'exécution et de diagnostic (choix de techniques, matériels, produits) en situations complexes et similaires (adaptation aux besoins et attentes du client) en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

Troisième partie

Eléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier¹⁸

CPU ESTHÉTICIEN(NE) TECHNIQUES DE COMMUNICATION

SAVOIRS ET APTITUDES DISCIPLINAIRES DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION EN LIEN AVEC LES APTITUDES PROFESSIONNELLES

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION
<p>UAA1.1. Préparer et ranger le poste de travail</p> <p>A1.4. Préparer une ambiance adaptée au soin*</p> <p>UAA1.2. Accueillir le client et détecter ses attentes</p> <p>A1.6. Adopter une tenue professionnelle et des postures de travail appropriées</p> <p>A1.7. Saluer, accueillir le client dans le respect des règles de politesse et de courtoisie</p> <p>A1.8. S'informer des attentes générales et souhaits du client</p> <p>A1.9. Poser des questions pertinentes</p> <p>A1.10. Utiliser un vocabulaire adapté</p> <p>A1.12. Accompagner le client en lui donnant toutes les consignes nécessaires</p> <p>A1.14. Etablir la fiche à l'aide des rubriques et de la terminologie en vigueur dans l'institut</p> <p>* Les facteurs d'ambiance ne sont pas repris au niveau de la mise en œuvre du soin basique du visage et de l'épilation des sourcils à la pince.</p>	<p>S1. Communiquer en prenant en compte les caractéristiques de la situation de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les contraintes socio-culturelles (âge, statut des interlocuteurs, lieu et moment de l'échange). - L'intention de parole (nouer le contact, informer, faire une demande, persuader ...) et d'écoute (entrer en relation, s'informer ...). - Les aspects spécifiques de la grammaire de l'oral. <p>S2. Avoir conscience de son profil personnel et de l'image qu'on donne de soi.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La voix et son utilisation : respiration, débit, pauses, volume, intonation, articulation. - Le corps et son utilisation : postures, occupation de l'espace, regards, gestes. <p>S3. Avoir conscience du profil de son interlocuteur.</p> <p>(Voir savoir S2)</p> <p>S4. Respecter les règles élémentaires de courtoisie dans le registre de langue adéquat (saluer, remercier, prendre congé...).</p>	<p>Appliquer les techniques d'accueil adaptées aux situations professionnelles rencontrées dans l'unité.</p> <p>Continuer à exercer dans les unités suivantes</p>

¹⁸ Cette partie doit être retravaillée par des groupes de travail vu l'arrivée de nouveaux référentiels et le passage de la CPU en 456. Mais elle peut servir de base pour établir des liens entre la formation commune et l'OBG.

	S5. Formuler des questions pertinentes : information, éclaircissement, vérification ...	
UAA1.3. Ecouter et communiquer avec le client A1.15. Répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) A1.10. Utiliser un vocabulaire adapté A1.16. Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements A1.17. Respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations A1.18. Faire preuve de tact et de discrétion A1.19. Adopter un comportement ouvert, avenant, souriant	S6. Règles de la conversation : - Ouvrir et fermer l'échange. - Gérer les tours de parole. - Produire des signes physiques et langagiers qui favorisent l'écoute et la parole.	Appliquer les règles conversationnelles de base dans les situations professionnelles de l'unité.
UAA1.I.1. UAA1.II.1. UAA1.III.1. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place A1.36. Sur base d'une fiche-diagnostic type ¹ , poser les questions utiles et déterminer : - Les attentes précises du client - Les traitements esthétiques déjà suivis - Les contre-indications A1.40. Proposer les choix sélectionnés* A1.41. Expliquer/justifier ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté A1.42. Obtenir l'accord du client A1.43. Compléter la fiche du client en indiquant toutes les informations utiles (observations, choix réalisés ...) A1.51. Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, poser les questions utiles et déterminer : - Les attentes précises du client - Les traitements esthétiques déjà suivis - Les contre-indications A1.52. S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du	S5. S7. Formuler des réponses adéquates à la question, à la demande, au type de soin, à la déontologie : - Utilisation du vocabulaire technique relatif aux soins de l'unité. - Techniques descriptives simples. - Techniques explicatives simples. S8. Affiner le questionnement : - Connaître les caractéristiques des différents types de questions (ouvertes, fermées, en miroir, orientées ...) et leurs effets. S9. Donner des informations : - Sélectionner les informations essentielles et pertinentes dans un bagage théorique.	Participer à un échange professionnel en posant les questions utiles dans le cadre des soins à donner et en apportant les réponses correctes (précision, concision) aux demandes du client.

<p>matériel et produits de soins de beauté des mains</p> <p>A1.54. Faire preuve de créativité</p> <p>A1.55. Proposer, négocier les choix sélectionnés</p> <p>A1.59. S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de maquillage de jour ou de correction</p> <p>1. Pour les soins basiques du visage et l'épilation à la pince, une fiche-diagnostic est donnée.</p> <p>* Pour les soins basiques du visage et l'épilation à la pince, la négociation n'est pas exigée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le vocabulaire spécialisé. - Expliquer à un public non initié. - Pratiquer différents types de reformulation (répétition paraphrase, explication, illustration, synthèse) ... 	
<p>UAA1.4. Conseiller le client *</p> <p>A1.8. S'informer des attentes et souhaits du client</p> <p>A1.15. Répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire)</p> <p>A1.17. Respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations</p> <p>A1.10. Utiliser un vocabulaire adapté</p> <p>A1.16. Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements</p> <p>A1.18. Faire preuve de tact et de discrétion</p> <p>A1.19. Adopter un comportement ouvert, avenant, souriant</p> <p>A1.20. S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de soins spécifiques</p> <p>A1.21. Proposer des produits ou des services</p> <p>A1.22. Donner des conseils pour les soins à domicile</p> <p>A1.23. Expliquer/justifier ses conseils à l'aide d'un vocabulaire adapté</p> <p>A1.24. Respecter les règles déontologiques et les limites de la profession</p> <p>* Au niveau de la mise en œuvre du soin basique du visage et de l'épilation des sourcils à la pince, la fonction de conseil n'est pas encore exigée de l'apprenant.</p>	<p>S10. Techniques descriptives, explicatives, appliquées à un service ou à un produit.</p> <p>S11. Verbalisation de supports : schémas, illustrations, dépliants, notices ...</p> <p>S12. Construction d'une démarche argumentative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Distinction fait/opinion, argument/contre-argument. - Recours à quelques types d'arguments (l'exemple, la définition, la comparaison, les lieux d'autorité, l'appel aux valeurs, aux bons sentiments ...). - Non contradiction entre les arguments. - Repérage de quelques stéréotypes. <p>S13. Marqueurs de cohérence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Logiques, chronologiques. - Formulations de la cause, de la conséquence, de l'approbation, de l'objection, de la concession. 	<p>Appliquer les techniques descriptives, explicatives, argumentatives pour conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins.</p>
<p>UAA1.G.1. Répondre au téléphone</p> <p>A1.63. Présenter une image positive de l'entreprise</p> <p>A1.64. Saluer l'interlocuteur dans le respect des règles de</p>	<p>S14. Les techniques de communication téléphonique.</p> <p>S15. Le répertoire des informations et renseignements qui peuvent être fournis par téléphone.</p>	<p>Appliquer les techniques de communication téléphonique et de prise de rendez-vous liées au lieu de</p>

<p>politesse et de courtoisie</p> <p>A1.65. S'informer des attentes et souhaits de l'interlocuteur</p> <p>A1.10. Utiliser un vocabulaire adapté</p> <p>A1.66. Parler distinctement</p> <p>A1.67. Répondre aux questions posées, dans les limites de la profession</p> <p>A1.18. Faire preuve de tact et de discrétion</p> <p>A1.68. Noter si nécessaire les questions ou les informations reçues</p> <p>A1.69. Transmettre si nécessaire les questions ou les informations reçues</p> <p>A1.70. Enregistrer une annonce sur répondeur</p> <p>A1.71. Adopter un ton de voix agréable et avenant</p> <p>UAA1.G.2. Fixer un rendez-vous</p> <p>A1.72. Appliquer les règles de planification en vigueur dans l'institut</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tenir compte du nombre de cabines - Tenir compte du nombre d'employés disponibles - Tenir compte de la durée des soins demandés <p>A1.73. Déterminer date et heure de rendez-vous</p> <p>A1.74. Inscrire correctement toutes les données à l'agenda</p> <p>A1.75. Utiliser un agenda papier ou électronique</p>	<p>S16. Le répertoire des informations à collecter pour fixer un rendez-vous ; les différents types d'agenda, la planification des différents services à l'agenda (durées des différents services, rôles des membres de l'équipe ...).</p>	<p>travail et à la politique commerciale de l'entreprise.</p> <p>Continuer à exercer dans les unités suivantes.</p>
--	--	--

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION
<p>UAA2.1. Préparer et ranger le poste de travail</p> <p>A2.4. Préparer une ambiance adaptée au soin</p> <p>UAA2.2. Accueillir le client et détecter ses attentes</p> <p>A2.6. Adopter une tenue professionnelle et des postures de</p>	<p>S1. à S5.</p>	<p>Appliquer les techniques d'accueil adaptées aux situations professionnelles rencontrées dans l'unité.</p>

<p>travail appropriées</p> <p>A2.7. Saluer, accueillir le client dans le respect des règles de politesse et de courtoisie</p> <p>A2.8. S'informer des attentes générales et souhaits du client</p> <p>A2.9. Poser des questions pertinentes</p> <p>A2.10. Utiliser un vocabulaire adapté</p> <p>A2.12. Accompagner le client en lui donnant toutes les consignes nécessaires</p> <p>A2.14. Etablir la fiche à l'aide des rubriques et de la terminologie en vigueur dans l'institut</p>		<p>Continuer à exercer dans les unités suivantes.</p>
<p>UAA2.3. Ecouter et communiquer avec le client</p> <p>A2.15. Répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire)</p> <p>A2.10. Utiliser un vocabulaire adapté</p> <p>A1.26. Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements</p> <p>A2.17. Respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations</p> <p>A2.18. Faire preuve de tact et de discrétion</p> <p>A2.19. Adopter un comportement ouvert, avenant, souriant</p>	<p>S6.</p> <p>S17. Soigner la relation lors de l'échange :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect des conditions d'écoute active (silence, attention, capacité de se décentrer pour se mettre à la place de son interlocuteur). - Gestion des tours et des temps de parole (identification et émission des signaux d'alternance). - Respect des personnes en ménageant la face et en respectant le territoire. - Indices verbaux et non verbaux d'attention, d'écoute, d'adhésion, de refus... 	<p>Appliquer les règles conversationnelles adaptées aux situations professionnelles de l'unité. Soigner la relation avec une attention aux signes verbaux et non verbaux.</p>
<p>UAA2.I.1. UAA2.II.1. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place</p> <p>A2.35. Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, poser les questions utiles et déterminer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les attentes précises du client - Les traitements esthétiques déjà suivis - Les contre-indications <p>A2.37 S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et des produits spécifiques</p> <p>A2.40. Proposer, négocier les choix sélectionnés</p> <p>A2.41. Expliquer/justifier ses choix à l'aide d'un vocabulaire</p>	<p>S5.</p> <p>S7. à S9.</p>	<p>Participer à un échange professionnel en posant les questions utiles dans le cadre des soins à donner et en apportant les réponses correctes (précision et concision) aux demandes du client, et négocier le soin ou le service.</p>

<p>adapté</p> <p>A2.41. Obtenir l'accord du client</p> <p>A2.43. Compléter la fiche du client en indiquant toutes les informations utiles (observations, choix réalisés...conseils de suivi à domicile)</p>		
<p>UAA2.4. Conseiller le client</p> <p>A2.20. S'informer des attentes et souhaits du client</p> <p>A2.15. Répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire)</p> <p>A2.17. Respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations</p> <p>A2.10. Utiliser un vocabulaire adapté</p> <p>A2.16. Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements</p> <p>A2.18. Faire preuve de tact et de discrétion</p> <p>A2.19. Adopter un comportement ouvert, avenant, souriant</p> <p>A2.21. S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de soins spécifiques</p> <p>A2.22. Proposer des produits ou des services</p> <p>A2.23. Donner des conseils pour les soins à domicile</p> <p>A2.24. Expliquer/justifier ses conseils à l'aide d'un vocabulaire adapté</p> <p>A2.25. Respecter les règles déontologiques et les limites de la profession</p>	S10 à S13.	Appliquer les techniques descriptives, explicatives, argumentatives pour conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins.
<p>UAA2.G.1. Réceptionner une livraison et stocker les produits</p> <p>A2.50. Vérifier l'adéquation entre bon de commande, bordereau de livraison et marchandises livrées</p> <p>UAA2.G.2. Réapprovisionner les rayonnages en produits</p> <p>A2.55. Faire preuve de créativité</p> <p>A2.58. Signaler lorsque des produits risquent de manquer ou de devenir périmés</p>	<p>S18. Naviguer dans un ou plusieurs documents écrits et sélectionner l'information en utilisant les outils de recherche et de navigation (sommaire, menu, index...), les modes de classement de l'information (alphabétique, thématique, en tableau...), les marques de hiérarchisation de l'information (titres et sous-titres...) et les stratégies de lecture adéquats.</p> <p>S19. Utiliser les ressources de différents langages en jouant avec leurs codes pour créer des messages attractifs pour</p>	Utiliser les stratégies de lecture adéquates au service des opérations de réception, de stockage et de réapprovisionnement des produits.

	le client.	
--	------------	--

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION
<p>UAA4.1. Préparer et ranger le poste de travail A4.4. Préparer une ambiance adaptée au soin</p> <p>UAA4.2. Accueillir le client et détecter ses attentes A4.6. Adopter une tenue professionnelle et des postures de travail appropriées A4.7. Saluer, accueillir le client dans le respect des règles de politesse et de courtoisie A4.8. S'informer des attentes générales et souhaits du client A4.9. Poser des questions pertinentes A4.10. Utiliser un vocabulaire adapté A4.12. Accompagner le client en lui donnant toutes les consignes nécessaires A4.14. Etablir la fiche à l'aide des rubriques et de la terminologie en vigueur dans l'institut</p>	S1. à S5.	<p>Appliquer les techniques d'accueil adaptées aux situations professionnelles rencontrées dans l'unité.</p> <p>Continuer à exercer dans les unités suivantes.</p>
<p>UAA4.3. Ecouter et communiquer avec le client A4.15. Répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) A4.10. Utiliser un vocabulaire adapté A4.16. Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements A4.17. Respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations. A4.18. Faire preuve de tact et de discrétion A4.19. Adopter un comportement ouvert, avenant, souriant</p>	S6. et S17. S20. à S23.	<p>Appliquer les règles conversationnelles adaptées aux situations professionnelles de l'unité. Soigner la relation en étant capable d'évaluer, de réparer un échange raté et d'améliorer l'échange.</p>

<p>UAA4.I.1. UAA4.II.1. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place</p> <p>A4.36. Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, poser les questions utiles et déterminer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les attentes précises du client - Les traitements esthétiques déjà suivis - Les contre-indications <p>A4.38 S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de soins de beauté du corps</p> <p>A4.55 S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de soins de beauté des pieds</p> <p>A4.57 Faire preuve de créativité</p> <p>A4.40. Proposer, négocier les choix sélectionnés</p> <p>A4.41. Expliquer/justifier ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté</p> <p>A4.42. Obtenir l'accord du client</p> <p>A4.43. Compléter la fiche du client en indiquant toutes les informations utiles (observations, choix réalisés...conseils de suivi à domicile)</p>	<p>S5.</p> <p>S7. à S9.</p> <p>S24. à S26.</p>	<p>Participer à un échange professionnel en posant les questions utiles dans le cadre des soins à donner et en apportant les réponses correctes (précision et concision) aux demandes du client, et négocier le soin ou le service.</p>
<p>UAA4.4. Conseiller le client</p> <p>A4.20. S'informer des attentes et souhaits du client</p> <p>A4.15. Répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire)</p> <p>A4.17. Respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations</p> <p>A4.10. Utiliser un vocabulaire adapté</p> <p>A4.16. Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements</p> <p>A4.18. Faire preuve de tact et de discrétion</p> <p>A4.19. Adopter un comportement ouvert, avenant, souriant</p> <p>A4.21. S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de soins spécifiques</p>	<p>S14. à S17.</p> <p>S27. à S29.</p>	<p>Appliquer les techniques descriptives, explicatives, argumentatives pour conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins.</p>

A4.22. Proposer des produits ou des services A4.23. Donner des conseils pour les soins à domicile A4.24. Expliquer/justifier ses conseils à l'aide d'un vocabulaire adapté A4.25. Respecter les règles déontologiques et les limites de la profession		
UAA4.G.1. Travailler en équipe A4.61 Réaliser des tâches professionnelles en respectant le règlement, les collègues et leur travail A4.62 Echanger toutes les informations professionnelles utiles A4.63 Distinguer l'essentiel de l'accessoire A4.64 Proposer son aide, collaborer en respectant le rôle de chacun	S14. à S16. S18. à S19. S30. S31. Gérer ses communications avec l'équipe : - Utiliser les marques de respect en vigueur devant le client - S'exprimer avec concision et précision : utilisation du lexique, des formules et des structures de la langue à cet effet.	

SAVOIRS ET APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES EN LIEN AVEC LES APTITUDES PROFESSIONNELLES

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
<p>UAA1.1. Préparer et ranger le poste de travail</p> <p>A1.1. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité à l'égard du matériel, des produits, de la cabine et du linge (avant, pendant et après le soin)</p> <p>A1.2. Agencer judicieusement tout le matériel</p> <p>A1.5. Ranger, nettoyer la cabine, le poste de travail et le matériel après les soins</p>	<p>Biologie :</p> <p>S1. BIOCONTAMINATIONS ET PREVENTION</p> <p>Bio contaminations en milieu professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - diversité des flores et caractéristiques (flores commensales, pathogènes, opportunistes...) - voies de contaminations <p>Etude de quelques micro-organismes pouvant présenter un risque infectieux en esthétique-cosmétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bactéries (staphylocoques, streptocoques), virus (VIH,herpès, hépatites, papillomavirus), champignons(candida, dermatophytes) <p>Etude de quelques parasites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pediculus capitis, sarcopte de la gale, phtirius pubis <p>Moyens de défense de l'organisme</p> <ul style="list-style-type: none"> - immunité non spécifique et rôle particulier de la peau - immunité spécifique <p>Lutte antimicrobienne en milieu professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - hygiène corporelle - hygiène du linge et des locaux 	<p>Préciser les différentes flores et indiquer leurs caractéristiques, analyser les différents risques de contamination en milieu professionnel et les mettre en relation avec les diverses flores susceptibles d'être rencontrées.</p> <p>Identifier dans le milieu professionnel les facteurs favorables au développement microbien.</p> <p>Reconnaître le caractère pathogène des micro-organismes étudiés, les conséquences pour la santé des personnes et les situations professionnelles dans lesquelles ils peuvent être transmis.</p> <p>Reconnaître le caractère pathogène des parasites, les conséquences pour la santé des personnes et les situations professionnelles dans lesquelles ils peuvent être transmis.</p>

		<p>Indiquer les différents moyens mis en jeu par l'organisme pour s'opposer aux agressions microbiennes.</p> <p>Identifier pour des situations professionnelles, les risques de contaminations potentiels et indiquer les moyens à mettre en œuvre par le professionnel pour éviter ou réduire les contaminations.</p> <p>Justifier les mesures d'hygiène appliquées au milieu professionnel.</p> <p>Lire et analyser les informations présentes sur les étiquettes des principaux produits utilisés pour adopter les attitudes conformes à ces informations</p>
<p>UAA1.5. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement</p> <p>A1.1. Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits</p> <p>A1.6. Adopter une tenue professionnelle et des attitudes de travail appropriées</p> <p>A1.25. Appliquer les règles d'hygiène, de protection et d'ergonomie à l'égard des personnes</p> <p>A1.26. Respecter les règles d'ergonomie et de manutention</p>	<p>Chimie : S2. Maîtrise des notions chimiques en rapport avec les produits utilisés pour le soin ou le service.</p> <p>S1.S2. Physique : S3. Notions de physique au service de l'ergonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude de situations professionnelles : installation du client, position de travail... - Utilisation du mobilier et du matériel adéquat : table multifonctions, guéridon, tabouret réglable. - Conseils ergonomiques pour la prévention des risques du métier : maux de dos, affections des membres supérieurs et inférieurs. 	

<p>A1.27. Veiller au confort du client tout au long de la prestation</p> <p>A1.28. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident</p> <p>A1.29. Utiliser les produits de façon rationnelle</p> <p>A1.30. Respecter la réglementation concernant le tri sélectif</p>		
<p>I. Effectuer un soin basique du visage et une épilation des sourcils à la pince.</p> <p>UAA1.I.1. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place</p> <p>A1.33. Réaliser le démaquillage et le nettoyage de la peau du visage, du cou, du décolleté</p> <p>A1.34. Appliquer les techniques d'examen de la peau du visage et des sourcils (par la vue, par le toucher)</p> <p>A1.36. Sur base d'une fiche-diagnostic type, poser les questions utiles et déterminer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les attentes précises du client - Les traitements esthétiques déjà suivis - Les contre-indications <p>A1.37. Respecter les limites de la profession</p> <ul style="list-style-type: none"> - Envoyer si nécessaire vers le corps médical <p>A1.38. Sélectionner le type de soin basique répondant aux attentes et besoins du client : nettoyage, gommage de la peau (sauf peeling), massage facial, application d'un masque, application d'une crème traitante</p> <p>A1.39. Sélectionner le matériel et les produits adaptés aux soins</p>	<p>S2. Biologie : S4. Reconnaissance des principales maladies de la peau à partir des lésions élémentaires les plus couramment observées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - macules - papules - vésicules - pustules - squames - atrophies cutanées - tumeurs cutanées 	<p>Définir une lésion élémentaire en dermatologie.</p> <p>Indiquer et définir les lésions élémentaires les plus couramment observées.</p> <p>Expliquer pour chaque dermatose :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les manifestations et les localisations habituelles, • le mécanisme et/ou l'agent causal, • les facteurs favorisants et/ou aggravants. <p>Présenter les limites d'intervention de l'esthéticien(ne) ou les précautions à prendre lors des soins esthétiques.</p>
<p>UAA1.I.2. Effectuer le gommage et l'extraction des comédons</p> <p>A1.44. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin</p>	<p>S2. Physique : S5. Etude des principaux éléments d'électrocinétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le circuit et le courant électriques, • courant continu et courant alternatif, 	<p>Réaliser le montage électrique d'un appareil en respectant les mesures de sécurité.</p>

<p>A1.45. Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire :</p> <p>(...)</p> <p>- Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé (vapozone, Lucas, haute-fréquence, brosses rotatives, lampe-loupe)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • générateur et tension électriques, • intensité du courant électrique, • conducteurs et isolants, • récepteurs et résistances, • énergie et puissance électrique, • la protection du matériel électrique (fusibles et disjoncteurs), • la protection des personnes (différentiels et prises de terre). <p>Fonctionnement et utilisation de technologies : lumière pulsée, électrolyse, courant haute fréquence...</p>	<p>Décrire le schéma d'un montage électrique simple, indiquer si le risque d'électrocution existe ou pas et le justifier.</p> <p>Décrire le rôle d'un dispositif de sécurité (fusible, disjoncteur, différentiel, prise de terre).</p> <p>Réaliser le calcul de dépense d'énergie d'un appareil électrique.</p> <p>Décrire le fonctionnement d'une technologie utilisée par les esthéticiennes.</p>
<p>UAA1.1.3. Réaliser un massage facial avec un cosmétique</p> <p>A1.44. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin</p> <p>A1.46. Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire :</p> <p>(...)</p>	<p>S2.</p>	
<p>UAA1.1.4. Poser un masque crème ou terreux</p> <p>A1.44. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin</p> <p>A1.47. Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire :</p> <p>(...)</p>	<p>S2.</p>	
<p>UAA1.1.5. Appliquer une crème traitante</p> <p>A1.44. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin</p>	<p>S2.</p>	

A1.48. Appliquer la crème sélectionnée		
UAA1.I.6. Effectuer l'épilation des sourcils à la pince A1.44. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin A1.49. Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : (...) <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé (haute fréquence) 	S2.S5.	
II. Effectuer un soin classique de beauté des mains, poser du vernis UAA1.II.1. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place. A1.50. Appliquer les techniques d'examen (par la vue, par le toucher) A1.51. Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, poser les questions utiles et déterminer : <ul style="list-style-type: none"> - Les attentes précises du client - Les traitements esthétiques déjà suivis - Les contre-indications A1.37. Respecter les limites de la profession <ul style="list-style-type: none"> - Envoyer si nécessaire vers le corps médical A1.52. S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de soins de beauté des mains A1.53. Sélectionner les techniques, les produits et tons de vernis répondant aux attentes et besoins du client	S2.S4.	
UAA1.II.2. Effectuer un soin classique de beauté des mains et poser du vernis A1.44. Disposer judicieusement tout le matériel et les	S2.	

produits utiles au soin A1.56. Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : (...)		
III. Effectuer un maquillage de jour et un maquillage de correction UAA1.III.1. Déterminer le type de maquillage à effectuer A1.57. Réaliser le démaquillage et le nettoyage de la peau du visage, des cils, des sourcils, du cou, du décolleté A1.58. Appliquer les techniques d'examen du visage (par la vue, par le toucher) A1.51. Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, poser les questions utiles et déterminer : - Les attentes précises du client - Les contre-indications A1.37. Respecter les limites de la profession - Envoyer si nécessaire vers le corps médical A1.59. S'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de maquillage de jour ou de correction A1.60. Sélectionner le style, les techniques, les produits et tons répondant aux attentes et besoins du client	S2.S4.	
UAA1.III.2. Effectuer un maquillage de jour A1.44. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin A1.61. Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : (...)	S2.S4.	
UAA1.III.3. Effectuer un maquillage de correction A1.44. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin	S2.	

A1.62. Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : (...)		
--	--	--

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
UAA2.1. Préparer et ranger le poste de travail A2.1. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité à l'égard du matériel, des produits, de la cabine et du linge (avant, pendant et après le soin) A2.2. Agencer judicieusement tout le matériel A2.5. Ranger, nettoyer la cabine, le poste de travail et le matériel après les soins	S1.S2.	
UAA2.5. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement A2.1. Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits A2.6. Adopter une tenue professionnelle et des attitudes de travail appropriées A2.26. Appliquer les règles d'hygiène, de protection et d'ergonomie à l'égard des personnes A2.27. Respecter les règles d'ergonomie et de manutention A2.28. Veiller au confort du client tout au long de la prestation A2.29. Adopter des comportements adéquats en cas d'accident A2.29. Utiliser les produits de façon rationnelle A2.30. Respecter la réglementation concernant le tri sélectif	S1.S2.S3.	
I. Effectuer une épilation du corps (bras,	S2.S4.	Indiquer les différentes

<p>aisselles, bikini, jambes, cuisses, dos, torse)</p> <p>UAA2.I.1. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place</p> <p>A2.34. Appliquer les techniques d'examen (par la vue, par le toucher) de la peau et de la pilosité</p> <p>A2.35. Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, poser les questions utiles et déterminer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les attentes précises du client - Les traitements esthétiques déjà suivis - Les contre-indications <p>A2.36. Respecter les limites de la profession</p> <ul style="list-style-type: none"> - Envoyer si nécessaire vers le corps médical <p>A2.38. Sélectionner le type d'épilation répondant aux attentes et besoins du client</p> <p>A2.39. Sélectionner le matériel et les produits adaptés aux soins</p>	<p>Biologie : S6. ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR Organisation anatomique : principaux os et muscles de la tête, du cou, du tronc, des membres et des ceintures (scapulaire, pelvienne)</p> <p>Articulations et mobilité du squelette : articulations mobiles et mouvements (flexion, extension, abduction, adduction, circumduction, rotation), colonne vertébrale et postures du dos.</p> <p>Biologie : S7 Organisation générale du corps humain</p> <p>Les différents systèmes fonctionnels et leur synergie</p>	<p>courbures de la colonne vertébrale et sa mobilité.</p> <p>Identifier les éléments anatomiques d'une articulation mobile et définir, à partir d'exemples à caractère professionnel, les divers mouvements autorisés par ce type d'articulation.</p> <p>Situer et décrire les principaux muscles superficiels du corps.</p> <p>Identifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les organes constituant chaque système, • la (les) fonction(s) de chaque système, • les synergies entre les systèmes. <p>Situer les principaux éléments anatomiques des régions du corps sur lesquelles intervient le professionnel de l'esthétique-cosmétique.</p>
<p>UAA2.I.2. Effectuer une épilation du corps (bras, aisselles, bikini, jambes, cuisses, dos, torse)</p>	<p>S2.S5.S6.S7.</p>	<p>Réaliser le montage électrique d'un appareil en respectant les</p>

<p>A2.44. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin</p> <p>A2.45. Appliquer les techniques (pince, cire tiède, cire chaude) sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire :</p> <p>(...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé (lampe-loupe, haute fréquence) 		<p>mesures de sécurité.</p> <p>Décrire le schéma d'un montage électrique simple, indiquer si le risque d'électrocution existe ou pas et le justifier.</p> <p>Décrire le rôle d'un dispositif de sécurité (fusible, disjoncteur, différentiel, prise de terre).</p> <p>Réaliser le calcul de dépense d'énergie d'un appareil électrique.</p> <p>Décrire le fonctionnement d'une technologie utilisée par les esthéticiennes.</p>
<p>II. Effectuer un massage de beauté du corps</p> <p>UAA2.II.1. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place.</p> <p>A2.46. Appliquer les techniques d'examen (par la vue, par le toucher) des zones du corps à traiter</p> <p>A2.35. Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, poser les questions utiles et déterminer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les attentes précises du client - Les traitements esthétiques déjà suivis - Les contre-indications <p>A2.36. Respecter les limites de la profession</p> <ul style="list-style-type: none"> - Envoyer si nécessaire vers le corps médical <p>A2.48. Sélectionner les techniques et produits répondant aux attentes et besoins du client</p>	<p>S2.S4.S6.S7.</p>	

UAA2.II.2. Effectuer le massage de beauté sélectionné : Massages basiques (drainant, tonifiant, amincissant, relaxant), ou massage spécifiques (harmonisant, pour future maman, massage aux pierres chaudes ...) A2.44. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin A2.49. Appliquer les techniques avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : (...)	S2.S5.S6.S7.	
---	--------------	--

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
UAA3.1. Préparer et ranger le poste de travail A3.1. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité à l'égard du matériel, des produits, de la cabine et du linge (avant, pendant et après le soin) A3.2. Agencer judicieusement tout le matériel A3.5. Ranger, nettoyer la cabine, le poste de travail et le matériel après les soins	S1.S2.	
UAA3.5. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement A3.1 Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits A3.27 Appliquer les règles d'hygiène, de protection et d'ergonomie à l'égard des personnes A3.28 Adopter une tenue professionnelle et des attitudes de travail appropriées A3.29 Respecter les règles d'ergonomie et de manutention	S1.S2.S3.S6.	

<p>A3.30 Veiller au confort du client tout au long de la prestation</p> <p>A3.31 Adopter des comportements adéquats en cas d'accident</p> <p>A3.32 Utiliser les produits de façon rationnelle</p> <p>A3.33 Respecter la réglementation concernant le tri sélectif</p>		
<p>I. Réaliser des soins spécifiques du visage; réaliser un traitement spécifique de la pilosité du visage</p> <p>UAA3.I.1. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place</p> <p>A3.36 Réaliser le démaquillage et le nettoyage de la peau du visage, du cou, du décolleté</p> <p>A3.37 Appliquer les techniques d'examen (par la vue, par le toucher) de la peau et de la pilosité du visage</p> <p>A3.38 Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé (lampe-loupe, lumière de Wood)</p> <p>A3.39 Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, poser les questions utiles et déterminer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les attentes précises du client - Les traitements esthétiques déjà suivis - Les contre-indications <p>A3.40 Respecter les limites de la profession</p> <ul style="list-style-type: none"> - Envoyer si nécessaire vers le corps médical <p>A3.41 Sélectionner le type de soin spécifique du visage répondant aux attentes et besoins du client : nettoyage, peeling esthétique, massage à sec, application d'un masque plastifiant ou thermique, application d'un soin complémentaire spécifique, épilation des sourcils et autres phanères du visage à la cire et à la pince, coloration / décoloration des sourcils, coloration des cils, permanente des cils</p> <p>A3.42 Sélectionner le matériel et les produits adaptés aux</p>	<p>S2.S4.S7.</p> <p>Biologie :</p> <p>S8. LE SYSTEME TEGUMENTAIRE</p> <p>Caractéristiques de la peau et facteurs de variation (ethnie, sexe, âge, régions du corps, facteurs environnementaux...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - épaisseur, - couleur de la peau et pigments ; phototypes, - aspect de la surface cutanée <ul style="list-style-type: none"> • relief cutané, • caractéristiques physico-chimiques (film hydrolipidique, pH, tension superficielle), - flore résidente, flore transitoire, - variabilité selon la région du corps, - cas particulier du cuir chevelu. <p>Types de peaux, états de la peau, finalités des soins esthétiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - peau « normale », peau grasse, peau sèche, peau sensible, - cas particulier du cuir chevelu. <p>Vieillessement cutané :</p> <ul style="list-style-type: none"> - incidence des facteurs physiologiques (hormones) et des facteurs liés au mode de vie (alimentation, tabac, soleil...), - caractéristiques de la peau sénescence. 	<p>Décrire les différentes caractéristiques d'une peau.</p> <p>Reconnaître les différentes morphologies de visages.</p> <p>Différencier les types de peau.</p> <p>Justifier l'intérêt des techniques manuelles esthétiques, des techniques utilisant les appareils et de l'utilisation des produits cosmétiques sur la peau, le cuir chevelu.</p> <p>Décrire l'évolution de la peau au cours de la vie et l'incidence des divers facteurs sur le vieillissement cutané.</p>

soins	<p><u>Biologie :</u> S9. L'épiderme et ses annexes : propriétés physiologiques et applications en esthétique Caractéristiques de l'épiderme et de ses annexes : - renouvellement de l'épiderme et formation de la couche cornée, - système pileux : distribution sur le corps, - appareil pilo-sébacé : • cycle pileux, • glande sébacée et sébum, • glande sudoripare apocrine, - appareil sudoral eccrine, - appareil unguéal.</p> <p>S10. L'épiderme comme interface entre l'organisme et l'environnement Protection vis à vis du milieu environnant : • rayonnements et photo protection naturelle, • incidences des UV sur la peau, • barrière aux molécules étrangères (d'origine chimique), • barrière aux microorganismes.</p> <p>Contribution au maintien de l'équilibre de l'organisme : • adaptation aux déperditions (eau, éléments minéraux, énergie thermique),</p>	<p>Expliquer la formation des rides.</p> <p>Décrire le renouvellement de l'épiderme en précisant les conséquences sur les caractéristiques externes de la peau et le mettre en relation avec les techniques esthétiques.</p> <p>Préciser les rôles du système pileux.</p> <p>Décrire le cycle pileux et le mettre en relation avec les différentes techniques d'épilation.</p> <p>Mettre en relation les sécrétions des glandes cutanées et les caractéristiques de la peau.</p> <p>Décrire l'appareil unguéal et mettre en relation sa structure avec les techniques de manucure.</p> <p>Justifier l'intérêt de techniques esthétiques adaptées.</p> <p>Présenter la diversité des fonctions de l'épiderme en tant qu'élément de protection, de maintien de</p>
-------	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> • synthèses (vitamine D), • échanges. 	l'équilibre de l'organisme, d'échanges.
	<p>S11. Le derme et l'hypoderme : propriétés du tissu conjonctif</p> <p>Structures et fonctions du derme et de l'hypoderme</p> <p>La cellulite : localisation, signes visuels et tactiles, facteurs favorisants, évolution.</p>	<p>Présenter les modifications de structure du derme et de l'hypoderme au cours de la vie et leurs incidences sur les qualités de la peau (aspect, tonicité...).</p> <p>Préciser les effets des techniques esthétiques.</p>
	<p>S12. Affections des annexes cutanées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'acné • les affections des phanères • les hyperhidroses • affections spécifiques du cuir chevelu 	<p>Décrire les affections cutanées les plus couramment observées.</p> <p>Expliquer pour chaque affection :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les manifestations et les localisations habituelles, • le mécanisme et/ou l'agent causal, • les facteurs favorisants et/ou aggravants. <p>Présenter les limites d'intervention de l'esthéticien(ne) ou les précautions à prendre lors des soins esthétiques.</p>
	<p><u>Chimie :</u></p> <p>S13</p> <p>Classification des formes cosmétologiques : solutions, suspensions, huiles, émulsions...</p>	Utiliser, ranger, stocker les produits de manière hygiénique et sécuritaire.

	Etude des principaux composants de base d'un produit (excipient, principe actif, adjuvant, additif, ...)	
UAA3.I.2. Effectuer un peeling esthétique A3.48 Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin A3.49 Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : (...)	S2.S3.S13.	
UAA3.I.3. Réaliser un massage facial à sec A3.48. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin A3.50 Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : (...) <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé (haute fréquence en indirect) 	S2.S5.S7.S13.	
UAA3.I.4. Poser un masque plastifiant ou thermique A3.48. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin A3.51 Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : (...)	S2.S13.	
UAA3.I.5. Effectuer un soin de beauté complémentaire (pour peau acnéique, pour peau asphyxiée, pour peau mature, pour peau intolérante ...) A3.48. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin A3.52 Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : (...)	S2.S5.S13.	

- Utiliser les appareils (haute fréquence indirecte, ionisation, stimulation musculaire...) adaptés aux besoins (état de la peau, localisation sur le visage...).		
UAA3.I.6. Effectuer l'épilation des sourcils à la cire A3.48. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin A3.53 Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : (...)	S2.S5.S7.S13.	
UAA3.I.7. Effectuer l'épilation des autres zones du visage (lèvre supérieure, menton ...) A3.48. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin A3.54 Appliquer les techniques (cire tiède, cire chaude) sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : (...) <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé (haute fréquence et lampe-loupe) 	S2.S5.S7.S13.	
UAA3.I.8. Effectuer la coloration / décoloration des sourcils A3.48. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin A3.55 Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : (...)	S2.S13.	
UAA3.I.9. Effectuer la coloration des cils A3.48. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin A3.56 Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : (...)	S2.S4.S8.S9.S10.S11.S12.S13.	
UAA3.I.10. Effectuer la permanente des cils A3.48. Disposer judicieusement tout le matériel et les	S2.S13.	

produits utiles au soin A3.57 Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : (...)		
II. Effectuer une « french manucure », poser des capsules et réaliser un façonnage en gel UAA3.II.1. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place. A3.58 Appliquer les techniques d'examen (par la vue, par le toucher) des mains et des ongles A3.39 Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, poser les questions utiles et déterminer : - Les attentes précises du client - Les traitements esthétiques déjà suivis - Les contre-indications A3.40 Respecter les limites de la profession - Envoyer si nécessaire vers le corps médical A3.60 Sélectionner les techniques, les produits et tons de vernis répondant aux attentes et besoins du client	S2.S4.S9.S13.	
UAA3.II.2. Effectuer une « french manucure » A3.48. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin A3.62 Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : (...) <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé (lampe UV) 	S2.S5.S13.	
UAA3.II.3. Poser des capsules et réaliser un façonnage en gel A3.48. Disposer judicieusement tout le matériel et les	S2.S5.S13.	

produits utiles au soin A3.63 Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : (...) <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser la lampe UV et les autres appareils dont l'usage est autorisé (fraiseuse) 		
III. Effectuer un maquillage du soir et un maquillage semi-permanent. UAA3.III.1. Déterminer le type de maquillage à effectuer A3.64 Réaliser le démaquillage et le nettoyage de la peau du visage, des cils, des sourcils, du cou, du décolleté A3.65 Appliquer les techniques d'examen (par la vue, par le toucher) A3.39 Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, poser les questions utiles et déterminer : <ul style="list-style-type: none"> - Les attentes précises du client - Les contre-indications A3.40 Respecter les limites de la profession <ul style="list-style-type: none"> - Envoyer si nécessaire vers le corps médical A3.67 Sélectionner le style, les techniques, les produits et tons répondant aux attentes et besoins du client.	S2.S4.S8.S9.S10.S11.S12.S13.	
UAA3.III.2. Effectuer un maquillage du soir A3.48. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin A3.68 Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : (...)	S2.S13.	
UAA3.III.3. Effectuer un maquillage semi-permanent A3.48. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin A3.69 Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et	S2.S5.S13.	

<p>dextérité dans le respect du mode opératoire (sur peau artificielle) :</p> <p>(...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé <p>A3.41 Respecter les limites de la profession</p> <ul style="list-style-type: none"> - Envoyer si nécessaire vers le corps médical 		
---	--	--

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
UAA4.1. Préparer et ranger le poste de travail A4.1. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité à l'égard du matériel, des produits, de la cabine et du linge (avant, pendant et après le soin) A4.2. Agencer judicieusement tout le matériel A4.5. Ranger, nettoyer la cabine, le poste de travail et le matériel après les soins	S1.S2.S3.	
UAA4.5. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement A4.1 Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits A4.26 Appliquer les règles d'hygiène, de protection et d'ergonomie à l'égard des personnes A4.27 Adopter une tenue professionnelle et des attitudes de travail appropriées A4.28 Respecter les règles d'ergonomie et de manutention A4.29 Veiller au confort du client tout au long de la prestation A4.30 Adopter des comportements adéquats en cas d'accident A4.31 Utiliser les produits de façon rationnelle A4.32 Respecter la réglementation concernant le tri sélectif	S1.S2.S3.S6. S14. Principales réactions adéquates en cas d'incidents (éléments du BEPS)	Observer l'état des fonctions vitales. Reconnaître une victime inconsciente et agir. Reconnaître une détresse respiratoire et agir. Reconnaître un arrêt cardio-respiratoire et agir. Agir en présence d'une victime consciente présentant un malaise cardiaque. Quand et comment déplacer une victime
I. Effectuer un soin de beauté du corps UAA4.I.1. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place A4.35 Appliquer les techniques d'examen (par la vue, par le toucher) des zones du corps à traiter	S2.S4.S7.S8.S9.S10.S11.S12.S13. Biologie : S15. Physiologie du muscle strié et applications en techniques esthétiques : - excitabilité, contractilité (contraction isométrique et tonus musculaire, contraction isotonique),	Indiquer les effets des différents stimuli sur les muscles (contraction, téτανisation) et leurs incidences physiologiques (production de chaleur,

	Produits minéraux (talc, mica, peroxyde, borate, silicate, oxyde, carbonate, sulfate, ...) Produits utilisés en esthétique - adjuvants et additifs ; - conservateurs et antioxydants - protides, lipides, glucides et biocatalyseurs	adjuvant, additif, ...). Décrire les fonctions de produits généralement utilisés en esthétique.
UAA4.I.2. Effectuer un nettoyage superficiel et/ou en profondeur du corps A4.44. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin A4.45. Appliquer les techniques (pince, cire tiède, cire chaude) sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : (...) <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé (brosses rotatives) 	S2.S5.S7.	
UAA4.I.3. Extraire les comédons A4.44. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin A4.46 Appliquer les techniques avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : (...) <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé (haute fréquence) 	S2.S5.	
UAA4.I.4. Effectuer un soin du buste et /ou du dos A4.44. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin A4.47 Appliquer les techniques avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : (...)	S2.S5.S6.S7.	

<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé (vapozone, brosses rotatives, haute fréquence, ionisation, électro-stimulation cutanée et musculaire) 		
<p>UAA4.I.5. Poser un masque (dos et/ou buste)</p> <p>A4.44. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin</p> <p>A4.48 Appliquer les techniques avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poser le masque sélectionné sur les zones ciblées - Laisser agir le masque suivant le temps de pose prescrit - Oter le masque 	S2.	
<p>UAA4.I.6. Effectuer un soin complémentaire (soin raffermissant, soin pour peau acnéique, etc.)</p> <p>A4.44. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin</p> <p>A4.49 Appliquer les techniques avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire :</p> <p>(...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les appareils dont l'usage est autorisé (vapozone, brosses rotatives, haute fréquence, ionisation, électrostimulation musculaire et cutanée) 	S2.S5.	
<p>UAA4.I.7. Effectuer des enveloppements (relaxants, tonifiants, drainants, amincissants)</p> <p>A4.44. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin</p> <p>A4.50 Appliquer les techniques avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer la partie du corps à envelopper - Appliquer le produit sélectionné - Oter l'enveloppement selon la procédure 	S2.S7.	

- Appliquer le cas échéant une crème de soin		
UAA4.I.8. Effectuer des soins humides (relaxants, tonifiants, drainants, amincissants) A4.51 Proposer des soins hydro-esthétiques suivant indications (bains hydromassants, douches, hammam, sauna, massage sous affusion, massage subaquatique...) A4.52 Utiliser les installations autorisées suivant procédure A4.53 Exécuter correctement les manœuvres associées (massage...) suivant indications	S6.S7.	
II. Effectuer un soin classique de beauté des pieds, une « french pédicure » et un façonnage en gel UAA4.II.1. Déterminer le soin de beauté des pieds à effectuer A4.54 Appliquer les techniques d'examen (par la vue, par le toucher) des pieds et des ongles A4.36 Sur base d'une fiche-diagnostic à créer, poser les questions utiles et déterminer : - Les attentes précises du client - Les traitements esthétiques déjà suivis - Les contre-indications A4.37 Respecter les limites de la profession - Envoyer si nécessaire vers le corps médical A4.56 Sélectionner les techniques les produits et tons de vernis répondant aux attentes et besoins du client	S2.S4.S8.S9.S10.S11.S12.S13.S15.S16.S17.	
UAA4.II.2. Démaquiller les ongles et désinfecter les pieds UAA4.II.3. Couper, polir, limer les ongles UAA4.II.4. Nettoyer les ongles, les replis et les bords libres, repousser les cuticules et poncer les callosités	S2.S6.	

UAA4.II.5. Effectuer un massage simple des pieds UAA4.II.6. Vernir les ongles A4.44. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin A4.58 Appliquer les techniques avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : (...)		
UAA4.II.7. Réaliser une « french pédicure » A4.44. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin A4.59 Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : (...)	S2.	
UAA4.II.8. Effectuer un façonnage en gel A4.44. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin A4.60 Appliquer les techniques sélectionnées avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire : (...) <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser la lampe UV et les autres appareils dont l'usage est autorisé (fraiseuse) 	S2.S5.	

Quatrième partie

Profil d'Evaluation des unités d'acquis d'apprentissage

Ce profil de certification a été établi sur base du profil de formation (PF) « **Esthéticien(ne)** » produit par le SFMQ.

Vous retrouverez ci-dessous un tableau récapitulatif qui reprend le nombre d'attestations à délivrer.

Il y aura lieu de décerner **dix attestations** de validation au total pour l'obtention du certificat de qualification « **Esthéticien(ne)** »

UAA 1	1 attestation	Effectuer un soin basique du visage et une épilation des sourcils à la pince.
UAA 2	1 attestation	Réaliser des soins spécifiques du visage ; réaliser un traitement spécifique de la pilosité du visage et donner des conseils à la vente en relation avec les soins.
UAA 3	1 attestation	Effectuer une épilation du corps (bras, aisselles, bikini, jambes, cuisses, dos, torse) et conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ; réceptionner une livraison, stocker les produits, et réapprovisionner les rayonnages.
UAA 4	1 attestation	Effectuer un massage de beauté du corps ; conseiller à la vente des produits et services en relation avec le soin.
UAA 5	1 attestation	Effectuer un soin de beauté du corps ; conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins.
UAA 6	1 attestation	Effectuer un soin classique de beauté des mains, poser du vernis et conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ; répondre au téléphone et fixer un rendez-vous.
UAA 7	1 attestation	Effectuer une « french manucure », poser des capsules et réaliser un façonnage en gel ; conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins ; établir la note et encaisser.
UAA 8	1 attestation	Effectuer un maquillage de jour et un maquillage de correction ; conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins.
UAA 9	1 attestation	Effectuer un maquillage du soir et un maquillage semi-permanent ; conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins ; participer à la politique commerciale d'un institut de beauté.
UAA 10	1 attestation	Effectuer un soin classique de beauté des pieds, une « french pédicure » et un façonnage en gel ; conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ; travailler en équipe.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA1 :**Éléments critiques (essentiels) de contexte :**• **Tâches** :

Accueillir et installer la cliente
Établir le diagnostic et compléter la fiche
Effectuer un soin basique du visage
Épiler les sourcils à la pince

• **Mise en situation** :

Situation réelle « pratique » sur modèle (Dame) pour l'accueil et les services techniques

• **Complexité** :

Cliente inconnue maquillée de moins de 30 ans

• **Autonomie** :

Autonomie de décision (sélection des techniques, du matériel, des produits nécessaires)
Autonomie d'exécution des services techniques.

• **Temps de réalisation maximum mis à disposition du candidat** :

2 heures

• **Conditions de réalisation** :

Cf. profil d'équipement
Fiche-diagnostic type fournie par l'examineur

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. de l'UAA1 : Effectuer un soin basique du visage et une épilation des sourcils à la pince.

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Le diagnostic est pertinent (Fiche client)	1.1. Les éléments utiles à la prise en charge sont identifiés (caractéristiques de la peau et des phanères, attentes et besoins de la cliente, contre-indications...).	
	1.2. Les soins (techniques, appareils et produits) sélectionnés sont appropriés.	
Critère 2 : Le processus est adéquat	2.1 L'organisation (gestion rationnelle du temps, du matériel, des produits...) et la chronologie des étapes du service sont respectées dans le délai d'exécution prescrit.	
	2.2 Les techniques de soins basiques du visage et d'épilation sont appliquées dans le respect du mode opératoire.	
	2.3 Le matériel et les produits sont utilisés de manière appropriée.	
Critère 3 : Le résultat est adéquat	3.1. Le résultat du soin basique et de l'épilation sont conformes aux effets attendus.	
Critère 4 : Les règles professionnelles sont respectées	4.1. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie du candidat sont appliquées.	
	4.2. Les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et le confort de la cliente sont assurés tout au long de la prestation.	
	4.3. Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées à l'égard du matériel et des produits.	
Critère 5 : La relation et la communication sont adéquates	5.1. Les techniques d'accueil et de dialogue sont adaptées au type de cliente dans le respect des règles déontologiques.	
	5.2. La terminologie utilisée est adaptée à l'interlocuteur (cliente et professionnels).	

Remarques :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

UAA2

Réaliser des soins spécifiques du visage ; réaliser un traitement spécifique de la pilosité du visage et donner des conseils à la vente en relation avec les soins.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA2 :**Éléments critiques (essentiels) de contexte :****• Tâches :**

Accueillir et installer la cliente

Etablir le diagnostic et compléter la fiche

Réaliser un soin spécifique du visage et deux traitements spécifiques des phanères (une épilation à la cire des sourcils ou autres zones du visage

Réaliser une coloration ou décoloration de la pilosité du visage ou permanente des cils) correspondant aux attentes ou besoins de la cliente

Conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins

• Mise en situation :

Situation réelle « pratique » sur modèle (Dame) pour l'accueil et les services techniques

• Complexité :

Clientèle inconnue maquillée de moins de 40 ans

• Autonomie :

Autonomie de décision (sélection des techniques, du matériel, des produits nécessaires)

Autonomie d'exécution des services techniques.

• Temps de réalisation maximum mis à disposition du candidat :

3 heures

• Conditions de réalisation :

Cf. profil d'équipement

Fiche-diagnostic type fournie par l'examineur

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. de l'UAA2 : Réaliser des soins spécifiques du visage ; réaliser un traitement spécifique de la pilosité du visage et donner des conseils à la vente en relation avec les soins.

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Le diagnostic est pertinent (Fiche client)	1.1. Les éléments utiles à la prise en charge sont identifiés (caractéristiques de la peau et des phanères, attentes et besoins de la cliente, contre-indications...).	
	1.2. Les soins (techniques, appareils et produits) sélectionnés sont appropriés.	
Critère 2 : Le processus est adéquat	2.1. L'organisation (gestion rationnelle du temps, du matériel, des produits...) et la chronologie des étapes du service sont respectées dans le délai d'exécution prescrit.	
	2.2. Les techniques de soins spécifiques du visage et d'épilation sont appliquées dans le respect du mode opératoire	
	2.3. Les techniques de coloration/décoloration de la pilosité du visage ou de permanente des cils sont appliquées dans le respect du mode opératoire.	
	2.4. Le matériel et les produits sont utilisés de manière appropriée.	
Critère 3 : Le résultat est adéquat	3.1. Le résultat du soin spécifique est conforme aux effets attendus	
	3.2. Le résultat de l'épilation est conforme aux effets attendus.	
	3.3. Le résultat de la coloration/décoloration de la pilosité du visage ou de la permanente des cils est conforme aux effets attendus.	
	3.4. Les conseils sont adaptés aux besoins et attentes de la cliente (contenu via fiche client).	
Critère 4 : Les règles professionnelles sont respectées	4.1. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie personnelles du candidat sont appliquées.	
	4.2. La protection et le confort du client sont assurés tout au long de la prestation.	
	4.3. Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées à l'égard du matériel et des produits.	
Critère 5 : La relation et la communication sont adéquates	5.1. Les techniques d'accueil, de dialogue et de conseil sont adaptées au type de cliente dans le respect des règles déontologiques.	
	5.2. La terminologie utilisée est adaptée à l'interlocuteur (cliente et professionnels).	

Remarques :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

UAA3

Effectuer une épilation du corps (bras, aisselles, bikini, jambes, cuisses, dos, torse) et conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ; réceptionner une livraison, stocker les produits, et réapprovisionner les rayonnages.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA3 :**Éléments critiques (essentiels) de contexte :****- Tâches :**

Accueillir et installer la cliente
Établir le diagnostic et compléter la fiche
Effectuer l'épilation de deux parties du corps (jambe ou cuisse + aisselles ou bikini) correspondant aux attentes ou besoins de la cliente
Conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins
Réceptionner une livraison et ranger les marchandises livrées

• Mise en situation :

Situation réelle « pratique » sur modèle (Dame) pour l'accueil et les services techniques
Situation réelle ou simulée ou sous forme de questions-réponses orales ou écrites : réception d'une livraison et rangement des marchandises livrées

• Complexité :

Clientèle présentant une pilosité suffisante

• Autonomie :

Autonomie de décision (sélection des techniques, du matériel, des produits nécessaires) Autonomie d'exécution des services techniques

• Temps de réalisation maximum mis à disposition du candidat :

45 minutes pour les deux jambes ou les deux cuisses 30 minutes pour aisselles ou bikini

• Conditions de réalisation :

Cf. profil d'équipement
Fiche-diagnostic type fournie par l'examineur

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. de l'UAA3 : Effectuer une épilation du corps (bras, aisselles, bikini, jambes, cuisses, dos, torse) et conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ; réceptionner une livraison, stocker les produits, et réapprovisionner les rayonnages.

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Le diagnostic est pertinent (Fiche client)	1.1. Les éléments utiles à la prise en charge sont identifiés (caractéristiques de la peau et des phanères, attentes et besoins de la cliente, contre-indications...).	
	1.2. Les soins (techniques, appareils et produits) sélectionnés sont appropriés.	
Critère 2 : Le processus est adéquat	2.1. L'organisation (gestion rationnelle du temps, du matériel, des produits...) et la chronologie des étapes du service sont respectées.	
	2.2. Les techniques d'épilation sont appliquées dans le respect du mode opératoire.	
	2.3. Le matériel et les produits sont utilisés de manière appropriée.	
Critère 3 : Le résultat est adéquat	3.1. Le résultat de l'épilation est conforme aux effets attendus en tenant compte du temps imparti.	
	3.2. Les conseils sont adaptés aux besoins et attentes de la cliente (contenu via fiche client).	
	3.3. La livraison est correctement contrôlée.	
	3.4. Les marchandises sont correctement rangées.	
Critère 4 : Les règles professionnelles sont respectées	4.1. Les règles d'hygiène, de sécurité, et d'ergonomie personnelles du candidat sont appliquées.	
	4.2. La protection et le confort de la cliente sont assurés tout au long de la prestation.	
	4.3. Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées à l'égard du matériel et des produits.	
Critère 5 : La relation et la communication sont adéquates	5.1. Les techniques d'accueil, de dialogue et de conseil sont adaptées au type de cliente dans le respect des règles déontologiques.	
	5.2. La terminologie utilisée est adaptée à l'interlocuteur (cliente et professionnels).	

Remarques :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

UAA4 :	Effectuer un massage de beauté du corps ; conseiller à la vente des produits et services en relation avec le soin.
---------------	---

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA4 :

Éléments critiques (essentiels) de contexte :

- Tâches :

Accueillir et installer la cliente
 Etablir le diagnostic et compléter la fiche
 Effectuer un massage basique du corps (total ou partiel) correspondant aux attentes ou besoins de la cliente
 Conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins

• Mise en situation :

Situation réelle « pratique » sur modèle (Dame) pour l'accueil et les services techniques

• Complexité :

Clientèle inconnue

• Autonomie :

Autonomie de décision (sélection des techniques, du matériel, des produits nécessaires) Autonomie d'exécution des services techniques

• Temps de réalisation maximum mis à disposition du candidat :

A déterminer par l'Organisation d'Enseignement et de Formation

• Conditions de réalisation :

Cf. profil d'équipement
 Fiche-diagnostic type fournie par l'examineur

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q.de l'UAA4 : Effectuer un massage de beauté du corps ; conseiller à la vente des produits et services en relation avec le soin.

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Le diagnostic est pertinent (Fiche client)	1.1. Les éléments utiles à la prise en charge sont identifiés (caractéristiques de la peau et des muscles, attentes et besoins de la cliente, contre-indications...).	
	1.2. Les soins (techniques, appareils et produits) sélectionnés sont appropriés.	
Critère 2 : Le processus est adéquat	2.1. L'organisation (gestion rationnelle du temps, du matériel, des produits...) et la chronologie des étapes du service sont respectées.	
	2.2. Les techniques de massage sont appliquées dans le respect du mode opératoire.	
	2.3. Le matériel et les produits sont utilisés de manière appropriée.	
Critère 3 : Le résultat est adéquat	3.1. Les conseils sont adaptés aux besoins et attentes de la cliente (contenu via fiche client)	
Critère 4 : Les règles professionnelles sont respectées	4.1. Les règles d'hygiène, de sécurité, et d'ergonomie personnelles du candidat sont appliquées.	
	4.2. La protection et le confort de la cliente sont assurés tout au long de la prestation.	
	4.3. Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées à l'égard du matériel et des produits.	
Critère 5 : La relation et la communication sont adéquates	5.1. Les techniques d'accueil, de dialogue et de conseil sont adaptées au type de cliente dans le respect des règles déontologiques.	
	5.2. La terminologie utilisée est adaptée à l'interlocuteur (cliente et professionnels).	

Remarques :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent

UAA5 :	Effectuer un soin de beauté du corps ; conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins.
---------------	--

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA5 :

Éléments critiques (essentiels) de contexte :

• **Tâches** :

Accueillir et installer la cliente
 Établir le diagnostic et compléter la fiche
 Effectuer un soin de beauté du corps (au minimum un gommage et, si nécessaire, un soin spécifique) correspondant aux attentes ou besoins de la cliente
 Conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins

• **Mise en situation** :

Situation réelle « pratique » sur modèle (Dame) pour l'accueil et les services techniques

• **Complexité** :

Cliente inconnue

• **Autonomie** :

Autonomie de décision (sélection des techniques, du matériel, des produits nécessaires) Autonomie d'exécution des services techniques

• **Temps de réalisation maximum mis à disposition du candidat** :

A déterminer par l'Organisation d'Enseignement et de Formation mais environ 20 minutes pour le gommage du corps.

• **Conditions de réalisation** :

Cf. profil d'équipement
 Fiche-diagnostic type fournie par l'examineur

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. de l'UAA5 : Effectuer un soin de beauté du corps ; conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins.

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Le diagnostic est pertinent (Fiche client)	1.1. Les éléments utiles à la prise en charge sont identifiés (caractéristiques de la peau et des muscles, attentes et besoins de la cliente, contre-indications...).	
	1.2. Les soins (techniques, appareils et produits) sélectionnés sont appropriés.	
Critère 2 : Le processus est adéquat	2.1. L'organisation (gestion rationnelle du temps, du matériel, des produits...) et la chronologie des étapes du service sont respectées, dans un délai raisonnable.	
	2.2. Les techniques de soins sont appliquées dans le respect du mode opératoire.	
	2.3. Le matériel et les produits sont utilisés de manière appropriée.	
Critère 3 : Le résultat est adéquat	3.1. Les conseils sont adaptés aux besoins et attentes de la cliente (contenu via fiche client).	
Critère 4 : Les règles professionnelles sont respectées	4.1. Les règles d'hygiène, de sécurité, et d'ergonomie personnelles du candidat sont appliquées.	
	4.2. La protection et le confort de la cliente sont assurés tout au long de la prestation.	
	4.3. Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées à l'égard du matériel et des produits.	
Critère 5 : La relation et la communication sont adéquates	5.1. Les techniques d'accueil, de dialogue et de conseil sont adaptées au type de cliente dans le respect des règles déontologiques.	
	5.2. La terminologie utilisée est adaptée à l'interlocuteur (cliente et professionnels).	

Remarques :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent

UAA6 :	Effectuer un soin classique de beauté des mains, poser du vernis et conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ; répondre au téléphone et fixer un rendez-vous.
---------------	---

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA6 :

Éléments critiques (essentiels) de contexte :

• **Tâches :**

Accueillir et installer la cliente
 Etablir le diagnostic et compléter la fiche
 Effectuer un soin de beauté classique des mains correspondant aux attentes ou besoins du/de la client(e) Poser un vernis foncé
 Conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins Réception d'un appel téléphonique et fixation d'un rendez-vous

• **Mise en situation :**

Situation réelle « pratique » sur modèle (Dame ou Homme) pour l'accueil et les services techniques
 Situation simulée (jeu de rôle) pour la réception d'un appel téléphonique et la fixation d'un rendez-vous

• **Complexité :**

Client(e) inconnue

• **Autonomie :**

Autonomie de décision (sélection des techniques, du matériel, des produits nécessaires) Autonomie d'exécution des services techniques

• **Temps de réalisation maximum mis à disposition du candidat :**

40 minutes pour le soin (hors diagnostic).

• **Conditions de réalisation :**

Cf. profil d'équipement
 Fiche-diagnostic type fournie par l'examineur
 Agenda fourni par l'examineur

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. de l'UAA6 : Effectuer un soin classique de beauté des mains, poser du vernis et conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ; répondre au téléphone et fixer un rendez-vous.

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Le diagnostic est pertinent (Fiche client)	1.1 Les éléments utiles à la prise en charge sont identifiés (caractéristiques de la peau, des ongles, attentes et besoins du client/de la cliente, contre-indications...).	
	1.2 Les soins (techniques, appareils et produits) sélectionnés sont appropriés.	
Critère 2 : Le processus est adéquat	2.1. L'organisation (gestion rationnelle du temps, du matériel, des produits...) et la chronologie des étapes du service sont respectées dans le délai d'exécution prescrit.	
	2.2. Les techniques de soins sont appliquées dans le respect du mode opératoire.	
	2.3. Le matériel et les produits sont utilisés de manière appropriée.	
Critère 3 : Le résultat est adéquat	3.1. Le résultat des soins de beauté des mains et de la pose de vernis est conforme aux effets attendus	
	3.2. Les conseils sont adaptés aux besoins et attentes du/de la client(e) (contenu via fiche client).	
	3.3. Les informations communiquées par téléphone sont complètes et pertinentes.	
	3.4. Le rendez-vous est correctement fixé et inscrit à l'agenda.	
Critère 4 : Les règles professionnelles sont respectées	4.1. Les règles d'hygiène, de sécurité, et d'ergonomie personnelles du candidat sont appliquées.	
	4.2. La protection et le confort du/de la client(e) sont assurés tout au long de la prestation.	
	4.3. Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées à l'égard du matériel et des produits.	
Critère 5 : La relation et la communication sont adéquates	5.1. Les techniques d'accueil, de dialogue et de conseil sont adaptées au type de client(e) dans le respect des règles déontologiques.	
	5.2. La terminologie utilisée est adaptée à l'interlocuteur (client(e) et professionnels).	

Remarques :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent

UAA7 :	Effectuer une « french manucure », poser des capsules, réaliser un façonnage en gel et conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins ; établir la note et encaisser.
---------------	---

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA7 :

Éléments critiques (essentiels) de contexte :

• **Tâches :**

Accueillir et installer la cliente
 Établir le diagnostic et compléter la fiche
 Façonner les ongles en gel avec pose de capsules (sur au moins deux ongles)
 Effectuer une « french manucure » correspondant aux attentes ou besoins de la cliente
 Conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins
 Établir la note et encaisser

• **Mise en situation :**

Situation réelle « pratique » sur modèle (Dame) pour l'accueil et les services techniques
 Situation réelle ou simulée pour l'établissement de la note et l'encaissement

• **Complexité :**

Client(e) inconnue

• **Autonomie :**

Autonomie de décision (sélection des techniques, du matériel, des produits nécessaires)
 Autonomie d'exécution des services techniques

• **Temps de réalisation maximum mis à disposition du candidat :**

3h30

• **Conditions de réalisation :**

Cf. profil d'équipement
 Fiche-diagnostic type fournie par l'examineur

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. de l'UAA7 : Effectuer une « french manucure », poser des capsules, réaliser un façonnage en gel et conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins ; établir la note et encaisser.

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Le diagnostic est pertinent (Fiche client)	1.1. Les éléments utiles à la prise en charge sont identifiés (caractéristiques des ongles, attentes et besoins de la cliente, contre-indications...).	
	1.2. Les soins (techniques, appareils et produits) sélectionnés sont appropriés.	
Critère 2 : Le processus est adéquat	2.1. L'organisation (gestion rationnelle du temps, du matériel, des produits...) et la chronologie des étapes du service sont respectées dans le délai d'exécution prescrit.	
	2.2. Les techniques de soins sont appliquées dans le respect du mode opératoire.	
	2.3. Le matériel et les produits sont utilisés de manière appropriée.	
Critère 3 : Le résultat est adéquat	3.1. Le résultat du façonnage en gel, y compris la pose de capsules, sont conformes aux effets attendus	
	3.2. Le résultat de la « french manucure » est conforme aux effets attendus.	
	3.3. Les conseils sont adaptés aux besoins et attentes de la cliente (contenu via fiche client).	
	3.4. La note est correctement établie et l'encaissement est correctement effectué et enregistré.	
Critère 4 : Les règles professionnelles sont respectées	4.1 Les règles d'hygiène, de sécurité, et d'ergonomie personnelles du candidat sont appliquées.	
	4.2. La protection et le confort de la cliente sont assurés tout au long de la prestation.	
	4.3. Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées à l'égard du matériel et des produits.	
Critère 5 : La relation et la communication sont adéquates	5.1. Les techniques d'accueil, de dialogue et de conseil sont adaptées au type de cliente dans le respect des règles déontologiques.	
	5.2. La terminologie utilisée est adaptée à l'interlocuteur (cliente et professionnels)	

Remarques :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent

UAA8 :	Effectuer un maquillage de jour et un maquillage de correction ; conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins.
---------------	--

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 8 :

Éléments critiques (essentiels) de contexte :

• **Tâches :**

Accueillir et installer la cliente
 Etablir le diagnostic et compléter la fiche
 Effectuer le maquillage de jour correctif correspondant aux attentes ou besoins de la cliente
 Conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins

• **Mise en situation :**

Situation réelle « pratique » sur modèle (Dame) pour l'accueil et les services techniques
 Situation réelle ou simulée pour l'établissement de la note et l'encaissement

• **Complexité :**

Client(e) inconnue

• **Autonomie :**

Autonomie de décision (sélection des techniques, du matériel, des produits nécessaires) Autonomie d'exécution des services techniques

• **Temps de réalisation maximum mis à disposition du candidat :**

1h30

• **Conditions de réalisation :**

Cf. profil d'équipement
 Fiche-diagnostic type fournie par l'examineur

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. de l'UAA 8 : Effectuer un maquillage de jour et un maquillage de correction ; conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins.

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Le diagnostic est pertinent (Fiche client)	1.1. Les éléments utiles à la prise en charge sont identifiés (caractéristiques de la peau, du visage, attentes et besoins de la cliente, contre-indications...).	
	1.2. Les techniques et produits sélectionnés sont appropriés	
Critère 2 : Le processus est adéquat	2.1. L'organisation (gestion rationnelle du temps, du matériel, des produits...) et la chronologie des étapes du service sont respectées dans le délai d'exécution prescrit.	
	2.2. Les techniques de maquillage sont appliquées dans le respect du mode opératoire.	
	2.3. Le matériel et les produits sont utilisés de manière appropriée.	
Critère 3 : Le résultat est adéquat	3.1. Le résultat du maquillage est conforme aux effets attendus	
	3.2. Les conseils sont adaptés aux besoins et attentes de la cliente (contenu via fiche client).	
Critère 4 : Les règles professionnelles sont respectées	4.1. Les règles d'hygiène, de sécurité, et d'ergonomie personnelles du candidat sont appliquées.	
	4.2. La protection et le confort de la cliente sont assurés tout au long de la prestation.	
	4.3. Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées à l'égard du matériel et des produits.	
Critère 5 : La relation et la communication sont adéquates	5.1. Les techniques d'accueil, de dialogue et de conseil sont adaptées au type de cliente dans le respect des règles déontologiques.	
	5.2. La terminologie utilisée est adaptée à l'interlocuteur (cliente et professionnels).	

Remarques :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent

UAA9 :	Effectuer un maquillage du soir et un maquillage semi-permanent ; conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins ; participer à la politique commerciale d'un institut de beauté.
---------------	---

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 9 :

Éléments critiques (essentiels) de contexte :

• **Tâches** :

Accueillir et installer la cliente
 Etablir le diagnostic et compléter la fiche
 Effectuer un maquillage du soir correspondant aux attentes ou besoins de la cliente
 Envisager la faisabilité d'un maquillage semi-permanent sur la cliente en décrivant la technique et en précisant les risques qui y sont liés
 Conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins
 Mettre en valeur des produits et un service dans un étalage ou une vitrine correspondant à une circonstance et/ou à une ambiance particulière.

• **Mise en situation** :

Situation réelle « pratique » sur modèle (Dame) pour l'accueil et les services techniques
 Situation pratique sous forme d'entretien (dialogue) pour le maquillage semi-permanent
 Situation simulée l'étalage/vitrine : projet sous forme de croquis, maquette, réalisation grandeur nature...

• **Complexité** :

Client(e) inconnue

• **Autonomie** :

Autonomie de décision (sélection des techniques, du matériel, des produits nécessaires) Autonomie d'exécution des services techniques

• **Temps de réalisation maximum mis à disposition du candidat** :

2h pour le maquillage du soir

• **Conditions de réalisation** :

Cf. profil d'équipement Fiche-diagnostic type fournie par l'examineur

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. de l'UAA9 : Effectuer un maquillage du soir et un maquillage semi-permanent ; conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins ; participer à la politique commerciale d'un institut de beauté.

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Le diagnostic est pertinent (Fiche client)	1.1. Les éléments utiles à la prise en charge pour le maquillage du soir sont identifiés (caractéristiques de la peau, du visage, attentes et besoins de la cliente, contre-indications...).	
	1.2. Les techniques et produits sélectionnés sont appropriés	
	1.3. Les éléments utiles à la réflexion pour le maquillage semi-permanent sont correctement identifiés, les techniques correctement décrites et les risques pris en compte.	
Critère 2 : Le processus est adéquat	2.1. L'organisation (gestion rationnelle du temps, du matériel, des produits...) et la chronologie des étapes du service sont respectées dans le délai d'exécution prescrit.	
	2.2. Les techniques de maquillage du soir sont appliquées dans le respect du mode opératoire.	
	2.3. Le matériel et les produits sont utilisés de manière appropriée.	
Critère 3 : Le résultat est adéquat	3.1. Le résultat du maquillage du soir est conforme aux effets attendus.	
	3.2. Le projet d'étalage/de vitrine est conforme aux résultats attendus.	
Critère 4 : Les règles professionnelles sont respectées	4.1. Les règles d'hygiène, de sécurité, et d'ergonomie personnelles du candidat sont appliquées.	
	4.2. La protection et le confort de la cliente (maquillage du soir) sont assurés tout au long de la prestation.	
	4.3. Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées à l'égard du matériel et des produits.	
Critère 5 : La relation et la communication sont adéquates	5.1. Les techniques d'accueil, de dialogue et de conseil sont adaptées au type de cliente dans le respect des règles déontologiques.	
	5.2. La terminologie utilisée est adaptée à l'interlocuteur (cliente et professionnels).	

Remarques :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent

UAA10 :	Effectuer un soin classique de beauté des pieds, une « french pédicure » et un façonnage en gel; conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ; travailler en équipe.
----------------	---

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 10 :

Éléments critiques (essentiels) de contexte :

• Tâches :

Accueillir et installer la cliente

Etablir le diagnostic et compléter la fiche

Effectuer un soin de beauté des pieds, un façonnage en gel (sur au moins deux ongles) et une « french pédicure » correspondant aux attentes ou besoins du/de la client(e)

Conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins Travailler en équipe

Mise en situation :

Situation réelle « pratique » sur modèle pour l'accueil et les services techniques

Le travail en équipe pourra être évalué à d'autres occasions que dans le cadre de cette épreuve.

• Complexité :

Cliente inconnue ne souffrant d'aucune mycose, dermatose ou ongle incarné pour le façonnage en gel

Client(e) inconnu(e) pour le soin classique de beauté des pieds

• Autonomie :

Autonomie de décision (sélection des techniques, du matériel, des produits nécessaires) Autonomie d'exécution des services techniques

• Temps de réalisation maximum mis à disposition du candidat :

1 heure pour le soin de beauté des pieds

2 heures pour la « french pédicure » et le façonnage en gel »

• Conditions de réalisation :

Cf. profil d'équipement Fiche-diagnostic type fournie par l'examineur

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q.de l'UAA10 : Effectuer un soin classique de beauté des pieds, une « french pédicure » et un façonnage en gel ; conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ; travailler en équipe.

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Le diagnostic est pertinent (Fiche client)	1.1. Les éléments utiles à la prise en charge sont identifiés (caractéristiques de la peau, des ongles, attentes et besoins de la cliente, contre-indications...).	
	1.2. Les soins (techniques, appareils et produits) sélectionnés sont appropriés.	
Critère 2 : Le processus est adéquat	2.1. L'organisation (gestion rationnelle du temps, du matériel, des produits...) et la chronologie des étapes du service sont respectées dans le délai d'exécution prescrit.	
	2.2. Les techniques de soins sont appliquées dans le respect du mode opératoire.	
	2.3. Le matériel et les produits sont utilisés de manière appropriée.	
Critère 3 : Le résultat est adéquat	3.1. Le résultat des soins de beauté des pieds est conforme aux effets attendus	
	3.2. Le résultat du façonnage en gel et de la french pédicure est conforme aux effets attendus.	
	3.3. Les conseils sont adaptés aux besoins et attentes du/de la client(e) (contenu via fiche client).	
Critère 4 : Les règles professionnelles sont respectées	4.1. Les règles d'hygiène, de sécurité, et d'ergonomie personnelles du candidat sont appliquées.	
	4.2. La protection et le confort du/de la client(e) sont assurés tout au long de la prestation.	
	4.3. Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées à l'égard du matériel et des produits.	
Critère 5 : La relation et la communication sont adéquates	5.1. Les techniques d'accueil, de dialogue et de conseil sont adaptées au type de client(e) dans le respect des règles déontologiques.	
	5.3. La terminologie utilisée est adaptée à l'interlocuteur (client(e) et professionnels).	

Remarques :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent

Cinquième partie

Profil d'équipement

L'ensemble de l'équipement repris ci-dessous est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage équipé en conséquence.

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

EQUIPEMENT DE BASE

1. Infrastructure :

- Salle de soins esthétiques
- Vestiaire ou paravent
- Lavabo avec eau chaude et eau froide
- Distributeur de papier feuille à feuille
- Miroirs
- Eclairages autour des miroirs
- Toilettes
- Douches
- Installations hydro-esthétiques (peuvent se trouver en infrastructures externes)

2. Matériel et produits collectifs : (En italique apparaissent les consommables)

- Tables de soin multifonctionnelles (d'une largeur minimale de 70 cm et de hauteur réglable, de préférence avec trou facial)
- Tabourets réglables en hauteur
- Guéridons
- Poubelle avec couvercle
- *Savon bactéricide (idéalement distributeur)*
- *Produit antiseptique*
- *Produit désinfectant pour les tables de soin et les guéridons*
- Couettes ou plaids

3. Matériel et produits spécifiques

Épilation

- Appareil pour cire chaude
- Appareil pour cire tiède
- *Collerettes de protection*
- *Boîtes de spatules en bois et/ou métalliques*
- *Talc*
- *Cire chaude*
- *Cire tiède*
- *Boîtes de strings jetables*
- *Bandes épilatoires (Strip)*
- *Produit pré épilation*
- *Produit post épilation*
- *Produit de nettoyage des appareils*

Soins de beauté des mains – Soins de beauté des pieds

- Pince à deux becs, pince transversale
- Pince à envies
- Pierre ponce
- Petite brosse à ongles
- Lime métallique
- Lime de coin (adaptée pour gros orteil)
- Râpe non métallique
- Ecarteurs orteils
- Repousse cuticules (excavateur ou gouge)
- Bol de trempage
- Stérilisateur à UVC

- *Pédiluve*
- *Boîtes de limes en carton*
- *Polissoirs*
- *Crème cuticule*
- *Produit émollient*

Soins de beauté du visage (voir commun)

Soins du corps (voir commun)

Maquillage

- *Kit de pinceaux de maquillage (lèvres, eyeliner, blush, poudre, fard à paupières, ...)*
- *Eponge à fond de teint*
- *Kits de bases de correction pour le teint*
- *Fonds de teint*
- *Poudre libre*
- *Houppette*
- *Anticerne*
- *Fards à paupières*
- *Rouges à lèvres*
- *Crayons (yeux, lèvres et sourcils)*
- *Cosmétique pour cils*
- *Eye liner*
- *Ampoule coup d'éclat*

Maquillage semi-permanent

- *Boîte de gants*
- *Dermographe*
- *Boîtes d'aiguilles 1, 2 et 3*
- *Pigments*
- *Feutres semi permanent*
- *Masque silicone, feuilles synthétiques*
- *Poubelle spécifique incinérable*
-

Soins du buste (Voir commun)

Pose vernis

- *Vernis de base*
- *Vernis de couleur*
- *Fixateur*
- *Activateur de séchage*

Modelage d'ongles

- *Lampe UV ou Led*
- *Capsules ou tips*
- *Produits spécifiques*
- *Limes différents grains*
- *Bloc polissant*
- *Dissolvant sans acétone*
- *Solvant*

Pose de faux cils

- *Kit faux cils individuels*
- *Kit faux cils en rangée*
- *Colle*
- *Produit dégraissant*

Teinture des cils et des sourcils

- *Teintures*
- *Boîtes de papiers de protection*
- *Produit détachant*
- *Vaseline*
- *Collyre en doses individuelles*

Décoloration pilosité

- *Poudre de décoloration*
- *Produit oxydant pour la décoloration des duvets*

Permanente cils

- *Boîte de rouleaux*
- *Produit de permanente*

Soin paraffine

- *Appareil*
- *Paire de moufles*
- *Paire de chaussons*

- *Paraffine (pieds et mains)*
- *Boîtes de sacs de protection*

Matériel et produits communs à plusieurs soins

- Housse de table
- Coussins de massage
- Peignoir ou paréo
- *Chaussons, pantoufles jetables*
- Bâtonnet en buis
- Pince à épiler
- Tire comédon
- Taille crayon
- Spatule en plexiglas
- Brosse peeling
- Pinceau à masque
- Brosse à sourcils
- Paire de ciseaux
- Petits bols
- Grand bol
- Coupelle
- Gobelet range outils
- Mesurette graduée
- Mètre ruban
- *Gants de chirurgien*
- *Compresse en cotons*
- Grands essuies
- Petits essuies
- Essuies « invité »
- Gants de toilette
- Bandeau
- Eponges à démaquiller
- Appareils hydro-esthétiques
- Appareil à brosses rotatives
- Appareil à vibrations
- Appareil à aspiration
- Stérilisateur, bac de trempage
- Vapozone
- Lampe loupe
- Appareil à ionisation
- *Produit ionisable*
- Appareil à stimulation électrique
- Appareil à haute fréquence
- Appareil de désincrustation électrique
- Chauffe compresse
- Couverture chauffante
- *Désinfectant (lingettes, alcool dénaturé, ...)*
- *Hémostatique (Eau oxygénée...)*
- *Sachets d'ouate*
- *Boîtes de mouchoirs en papier*
- *Boîtes de cotons tiges*
- *Boîtes de charlottes*
- Gaze
- *Rouleau de papier de protection*
- *Film d'enveloppement*
- *Eau déminéralisée*
- *Produits de démaquillage et de nettoyage visage/yeux/corps/buste*
- *Lotion tonique*
- *Produits de gommage et de peeling visage/corps/buste/pieds*
- *Crème de base/de jour*
- *Crème de massage corps/buste/mains et pieds*
- *Crème de massage visage/yeux*
- *Masque visage/buste/yeux/corps/ mains*
- *Sérum, ampoule visage/corps/buste*
- *Produits d'enveloppements visage/corps/buste/dos*

Annexes

Glossaire CPU

Acquis d'apprentissage (A.A.)¹⁹ : énoncé de ce que l'apprenant sait, comprend, est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences, au sens de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.

- **Savoirs²⁰** : résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.
- **Aptitudes²¹** : capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Le cadre européen des certifications fait référence à des aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).
- **Compétences²²** : Capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. Le cadre européen des certifications fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie.

Activités clés (A.C.)²³ : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de son métier.

Attestation de validation d'une unité d'acquis d'apprentissage²⁴ : document officiel délivré, après chacune des épreuves de qualification destinées à valider les acquis

d'apprentissage de l'unité concernée, par le Jury de qualification ou s'il échet par sa délégation composée de membres du personnel enseignant qui ont assuré spécifiquement les apprentissages de l'Unité d'acquis d'apprentissage concernée et quand cela est possible, d'un ou plusieurs membres extérieurs à l'établissement.

Cadre Francophone des certifications (CFC)²⁵ : instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC).

Certification par unités d'acquis d'apprentissage (C.P.U.)²⁶ : dispositif organisant la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en unités d'acquis d'apprentissage.

Compétence²⁷ : aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.

Compétence professionnelle²⁸ : Pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

²⁴ Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 2, §2. + Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 21ter, §3.

²⁵ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération, conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé «C.F.C.», 15 mai 2015, Titre Ier, art.1, 7° + Titre II, art.2, §3.

²⁶ Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 1^{er}, 1°.

²⁷ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, chap. 1^{er}, art. 5, 1°.

²⁸ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.61.

¹⁹ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 8°.

²⁰ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.63.

²¹ Ibid, p.60.

²² Ibid, p.61.

²³ Ibid, p.60.

Dossier d'apprentissage C.P.U.²⁹ : document communiqué à l'élève en début de formation qui :

- a) énonce les objectifs de la formation commune et de la formation qualifiante;
- b) reprend les unités d'acquis d'apprentissage à valider;
- c) définit les modalités et la périodicité des épreuves de qualification;
- d) détaille l'évolution graduelle des acquis d'apprentissage maîtrisés et restant à acquérir par l'élève ainsi que, le cas échéant, les remédiations proposées; cette partie du document est mise à jour régulièrement sous la responsabilité du Conseil de classe.

Une copie de ce document fait partie du dossier scolaire de l'élève.

Passeport CPU-EUROPASS³⁰ : collection graduelle des validations et certifications obtenues par l'élève au cours de sa scolarité ainsi que l'attestation des expériences pertinentes qui illustrent et documentent ses acquis et ses potentialités. Ce document fait partie du dossier scolaire et suit l'élève en cas de changement d'établissement. Le passeport est remis à l'élève au terme de sa scolarité;

Points ECVET³¹ (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « European Credit for vocational education and training ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

Profil de certification (P.C.)³² : document de référence définissant le lien entre une option de base groupée ou une formation et un ou des profil(s) de formation élaboré(s) par le Service francophone des métiers et des qualifications (S.F.M.Q.) et dûment approuvé(s) par le Gouvernement.

Profil d'équipement³³ : profil qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation. L'équipement peut être localisé soit dans l'école soit chez un partenaire et, notamment, dans un Centre de compétence, un Centre de référence, un Centre de technologies avancées, une entreprise.

Profil de formation (P.F.)³⁴ : le document qui définit les unités d'acquis d'apprentissage associées aux activités clés du métier, qui comprend également un profil d'évaluation et un profil d'équipement.

Profil métier (P.M.)³⁵ : profil qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences.

- **Référentiel métier**³⁶ : définition de l'intitulé du métier et de ses appellations synonymes, de la position du métier par rapport aux métiers proches et la déclinaison de leurs fonctions et conditions d'exercices.
- **Référentiel des compétences professionnelles**³⁷ : référentiel qui liste les activités clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées.

Profil d'évaluation³⁸ : profil qui détermine des seuils de maîtrise minimums exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives.

- **Critères**³⁹ : qualité que l'on attend d'un objet évalué.
- **Indicateurs**⁴⁰ : manifestation observable d'un critère. Indication qui permet de répondre à la question : « A quoi vais-je voir que le critère est respecté ? » ou « Que va exactement observer l'évaluateur ? ».

³³ Ibid., art. 5, 13°.

³⁴ Décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé «SFMQ», 10 déc. 2015, art. 1, 7°.

³⁵ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.62.

³⁶ Décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé «SFMQ», 10 déc. 2015, art. 1, 4°.

³⁷ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.62.

³⁸ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 10°.

³⁹ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.61.

⁴⁰ Ibid., p.61.

²⁹ Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 2, 17°.

³⁰ Ibid., art. 2, 19°.

³¹ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 11°.

³² Ibid., art. 5, 14°.

Rapport de compétences CPU⁴¹ : document établi par le Conseil de classe qui dresse le bilan des compétences acquises et des compétences restant à acquérir ou à perfectionner et formule des suggestions utiles pour une poursuite optimale de la scolarité. Ce rapport est délivré :

- a) au terme de la cinquième année ainsi que, pour les options de base groupées organisées sur trois ans, de la sixième année;
- b) au terme de la sixième, de la septième année ou de l'année complémentaire au troisième degré de la section de qualification (C3D) si l'élève n'a pas obtenu une des certifications finales;
- c) au cours de la sixième ou de la septième année lorsque l'élève quitte l'établissement avant la fin de l'année scolaire ;
- d) dans l'enseignement spécialisé, selon les modalités à déterminer par le gouvernement.

Unités d'acquis d'apprentissage (U.A.A.) ⁴² : ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.

⁴¹ Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 2, 19°

⁴² Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 9°.

Le cadre francophone des certifications

Descripteurs définissant les niveaux du cadre francophone des certifications (CFC)⁴³

Chacun des huit niveaux est défini par un ensemble de descripteurs indiquant quels sont les acquis de l'éducation et de la formation attendus d'une certification de ce niveau, quel que soit le système de certification.

Savoirs, aptitudes

Contexte, autonomie et
responsabilité

⁴³ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération, conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé «C.F.C.», 15 mai 2015

Niveau 1	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 1	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux non référencés à un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser des tâches simples et répétitives dans le cadre de la reproduction de processus simples	Agir sous encadrement direct dans un contexte structuré et défini relevant d'un environnement de travail et/ou d'un domaine d'étude non spécifique
Niveau 2	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 2	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux de base d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches sans devoir choisir les méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus simples et standards.	Agir sous supervision dans des situations connues et définies liées à un domaine de travail ou d'étude spécifique, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.
Niveau 3	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 3	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches impliquant de choisir des méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus complexes.	Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en œuvre dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varient.

Niveau 4	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 4	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de rechercher et de sélectionner des informations adéquates en vue de mobiliser et d'intégrer des connaissances / des méthodes / des pratiques dans le cadre de la résolution de problèmes concrets dont les indices sont manifestes et dont les solutions possibles sont en nombre fini et limité.	Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail.
Niveau 5	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 5	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant d'analyser, de compléter d'articuler des informations sur base des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité en vue de les réorganiser et de construire des solutions adaptées dans le cadre de la résolution de problèmes abstraits, dont les indices ne sont pas manifestes et dont les solutions possibles sont multiples.	Agir avec une marge d'initiative étendue dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles, avec une responsabilité complète de son travail.

Niveau 6	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 6	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux approfondis d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner de la compréhension et de l'utilisation critique des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité ainsi que des différentes dimensions et contraintes de la situation en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions pertinentes (ou nouvelles) dans le cadre de la résolution de problèmes ou de situations complexes	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles.
Niveau 7	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 7	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux hautement spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner d'une maîtrise et d'une réflexion critique en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions innovantes dans le cadre du développement de savoirs, de projets (ou de procédures).	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations inédites d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.

Niveau 8	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 8	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux les plus avancés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique ou à l'interface de plusieurs domaines permettant de témoigner d'une expertise reconnue en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue d'étendre et de redéfinir de manière singulière et significative les savoirs (et procédures) existants dans le cadre de la recherche et/ou de l'innovation.	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations les plus avancées, à la pointe d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
----------	--	--	---

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française définissant les profils de certification de l'« Esthéticien/Esthéticienne », du/de la « Coiffeur/Coiffeuse », du/de la « Mécanicien/Mécanicienne d'entretien automobile », du/de la « Mécanicien polyvalent/Mécanicienne polyvalente automobile » et du/de la « Couvreur Etancheur/Couvreuse Etancheuse » dans le dispositif de la Certification par Unité d'Acquis d'apprentissage (CPU) en 4e, 5e et 6e années dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, de plein exercice ou en alternance.

Bruxelles, le

**Le Ministre-Président,
en charge de l'Egalité des chances et des Droits des femmes,**

Rudy DEMOTTE

La Ministre de l'Education,

Marie-Martine SCHYNS

Annexe 2 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française définissant les profils de certification de l'« Esthéticien/Esthéticienne », du/de la « Coiffeur/Coiffeuse », du/de la « Mécanicien/Mécanicienne d'entretien automobile », du/de la « Mécanicien polyvalent/Mécanicienne polyvalente automobile » et du/de la « Couvreur Etancheur/Couvreuse Etancheuse » dans le dispositif de la Certification par Unité d'Acquis d'apprentissage (CPU) en 4e, 5e et 6e années dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, de plein exercice ou en alternance.



Profil de certification Coiffeur/Coiffeuse

Enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de forme 4 de plein exercice ou en alternance

Approuvé par le Gouvernement en date du ... / ... / ...



Guide de lecture

Entrée en matière

Ce guide de lecture a pour objectif de faciliter la compréhension des profils de certification rédigés dans le cadre du dispositif de la Certification par Unités (CPU)¹. Il n'a pas l'ambition d'un guide méthodologique qui donnerait les conseils de mise en œuvre du profil. Ce travail revient aux différents réseaux d'enseignement qui proposeront les programmes et outils pédagogiques ainsi que les formations et les accompagnements utiles.

Le profil de certification est un document qui dit tout ce qu'il faut savoir d'une option de base groupée dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, organisée en référence à un ou plusieurs profil(s) de formation² du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)³. Toute Option de Base Groupée (OBG), toute formation organisée dans le régime de la CPU doit s'appuyer sur un profil de certification.

Le profil de certification est conçu comme un document de travail pour l'équipe éducative parce que les enseignants devront se répartir les apprentissages nécessaires aux acquis des jeunes en formation et parce qu'il donne aussi des indications aux enseignants de la formation générale. En effet, le profil de certification entend établir des articulations manifestes avec les cours de formation générale qu'ils soient organisés dans la formation générale ou dans la formation optionnelle.

Modalités de lecture

Dans la première partie, le lecteur trouvera une vision globale du parcours d'apprentissage et notamment des informations administratives sur la dénomination et les composantes de l'OBG et/ou de la formation (durée de formation, durée des stages, positionnement par rapport au Cadre Francophone de Certification (CFC)⁴, dénomination du ou des certificat(s) de qualification, ...). Un tableau explicite la correspondance entre les Activités Clés (AC)⁵ du profil métier⁶ et les unités d'acquis d'apprentissage (UAA)⁷ du profil de formation.

¹ **Certification par unités d'acquis d'apprentissage (C.P.U.)** : dispositif organisant la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en unités d'acquis d'apprentissage. Complément d'informations sur le site de la CPU www.cpu.cfwb.be

² **Profil formation (P.F.)** : profil qui est commun à tous les opérateurs d'enseignement et de formation, il est composé : des acquis d'apprentissages (AA) (savoirs, aptitudes, autonomie et responsabilité) réalisés sur base du profil métier ; des Unités d'acquis d'apprentissage (UAA) ; d'un profil d'équipement, qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation.

³ Consulter le site du SFMQ pour de plus amples informations www.sfmq.cfwb.be

⁴ **Cadre Francophone des Certifications (CFC)** : instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC)

⁵ **Activités clés (A.C.)** : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de sa fonction.

⁶ **Profil métier (P.M.)** : profil qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences

⁷ **Unités d'acquis d'apprentissage (U.A.A.)** : ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.

La deuxième partie développe les contenus de la formation structurés en UAA déclinée en savoirs, aptitudes et compétences.

La troisième partie reprend des éléments disciplinaires nécessaires à l'exercice des compétences professionnelles. **Cette partie doit être retravaillée par des groupes de travail vu l'arrivée de nouveaux référentiels et le passage de la CPU en 456. Mais elle peut servir de base pour établir des liens entre la formation commune et l'OBG.**

La quatrième partie présente les profils d'évaluation déterminés par le SFMQ. Le lecteur y trouvera les intitulés des attestations de validation, les situations d'évaluation représentatives des UAA et les grilles d'évaluation.

La cinquième partie concerne le profil d'équipement conçu comme une référence permettant aux écoles de se doter de l'équipement indispensable à la formation.

Les annexes contiennent un glossaire et le CFC.

Le bon usage du profil de certification suppose la lecture du profil métier rédigé par le SFMQ avec les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi. Ce profil métier est disponible sur le site du SFMQ. Il est généralement assez court et est conçu en trois parties distinctes.

- Le référentiel métier définit le métier en termes de productions et de services attendus. Cette courte définition permet de présenter le métier sous ses différentes facettes de manière claire et complète. Il peut servir à donner une vision du métier aux jeunes en formation.
- Le référentiel métier situe le métier concerné dans une « grappe » qui rassemble les métiers qui sont liés par un même type de productions ou de services. Cette grappe peut être aussi une arborescence qui situe les métiers les uns par rapport aux autres selon le niveau de responsabilité, les liens hiérarchiques, la complexité des tâches.
- Le référentiel des compétences professionnelles liste les AC du métier ciblé et les compétences professionnelles⁸ associées.

A propos des références du profil de certification, quelques explications utiles :

- Le profil de certification peut se référer à un seul profil de formation du SFMQ et donne lieu à la délivrance d'un certificat de qualification à un métier. C'est le cas le plus simple. Cependant, il peut arriver que le profil de certification organise plusieurs profils de formation du SFMQ au sein d'une option de base groupée ou d'une formation. C'est le cas lorsqu'on constate une grande proximité des compétences professionnelles entre deux ou plusieurs métiers. Dans ce cas, le profil de certification donne lieu à la **délivrance de plusieurs certificats de qualification, un par profil de formation concerné**. Les certificats de qualification sont décernés sur décision du jury de qualification lorsque toutes les unités du profil concerné sont validées.
- Les stages sont obligatoires pour les options de base groupées et les formations organisées dans le régime de la CPU : le profil de certification propose une fourchette très souple entre un seuil minimum (sous lequel la formation n'est pas valide) et maximum, dans le respect de la législation⁹. Les lois concernant l'enseignement ordinaire et l'enseignement

⁸ **Compétence professionnelle** : pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

⁹ Voir détails dans : Décret du 05 décembre 2013 modifiant les grilles horaires dans la section de qualification de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et organisant les stages dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3 et de forme 4.

spécialisé ¹⁰ proposent aussi une typologie des formes de stages. Ces dispositions permettront à chaque établissement d'intégrer cette forme d'apprentissage dans leur organisation spécifique.

- Le positionnement de la certification par rapport au CFC qui comporte huit niveaux doit être pris comme une information utile pour situer l'OBG ou la formation par rapport à d'autres OBG ou formations.

A propos du parcours d'apprentissage, quelques explications utiles

Le tableau récapitulatif de la formation proposée par le profil de certification **recommande** un ordre de déroulement des unités, donne **une estimation temporelle** pour chaque unité et alloue les points ECVET¹¹. **Dans ce tableau, chaque unité est identifiée par son intitulé strict correspondant parfaitement à celui du profil de formation du SFMQ. La numérotation correspond aussi à la numérotation du profil de formation.**

En matière de découpage en unités, le profil de certification peut être amené à regrouper les unités du profil de formation du SFMQ en raison de leur multiplicité.

- La recommandation d'un ordre pour aborder les unités tient compte des éléments prescrits par le SFMQ. C'est la logique de la complexité croissante des apprentissages liés aux actes techniques qui prévaut en général.

Le choix de la première unité est délibéré. Quel que soit le profil de certification, cette entrée dans l'apprentissage doit permettre au jeune de prendre contact avec des AC du cœur du métier, dans le respect de la complexité des apprentissages.

La **recommandation** d'un ordre pour aborder les unités a aussi pour objectif d'harmoniser les parcours d'apprentissage entre les différents établissements scolaires. Il ne s'agit pas de favoriser la mobilité des jeunes en formation, mais d'aider les jeunes et leurs équipes éducatives dans la gestion de la mobilité existante.

- **L'estimation temporelle** donne des indications sur les durées des apprentissages. Le temps imparti à chaque unité doit permettre de mettre en place les apprentissages nécessaires aux acquis (y compris les périodes de stages), mais aussi les temps de remédiation et les évaluations formatives proposées aux jeunes en vue de les préparer à l'épreuve de fin d'unité. Elle table sur une année de **30 semaines** qui peut être prise comme une convention de comptage pour des répartitions équilibrées dans les grilles horaires et sur l'année. En réalité, le total des durées est toujours compris entre **25 et 27 semaines**. Les semaines restantes (de 3 à 5) sont à disposition des établissements pour les « **semaines-projets** » (voir le **parcours d'apprentissage et le guide de mise en œuvre de la CPU**).

¹⁰ Voir détails dans : *Loi du 19 juillet 1971 relative à la structure générale et à l'organisation de l'enseignement secondaire / Décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé / Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2014 fixant les modalités d'organisation des stages dans l'enseignement secondaire ordinaire et dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 4 / Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2014 fixant les modalités d'organisation des stages dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3*

¹¹ **Points ECVET** (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « Européan Credit for vocational education and training ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

- L'estimation temporelle prévoit généralement une durée supérieure à la moyenne pour la première unité. En effet, cette première unité doit assurer plusieurs fonctions :
 - A travers les premières activités, donner au jeune (en provenance d'origines diverses comme le système scolaire l'autorise) une vision globale de son futur métier pour l'y accrocher. L'entrée dans l'apprentissage doit mettre le jeune en contact avec les AC du cœur du métier, dans le respect de la complexité des apprentissages. Cette première expérimentation conduira peut-être certains jeunes à envisager une réorientation. A cet effet, dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, la date prévue pour un changement d'orientation en quatrième année a été fixée au 15 janvier de l'année scolaire¹² et en cinquième année, au 15 novembre de l'année scolaire.
 - En raison des parcours scolaires différents qui donnent des profils de jeunes très variés, proposer des activités qui permettent de dépister les atouts et faiblesses du jeune par rapport au métier, pour organiser ensuite les apprentissages. C'est une voie pour l'individualisation des apprentissages, la gestion des remises à niveau sur les prérequis et des arrivées tardives.
 - Installer durablement les premières compétences.
- La pondération ECVET prend par convention le nombre de soixante points pour une année scolaire. **Les points attribués aux unités traduisent le poids respectif et relatif de chaque unité par rapport aux autres, et à l'ensemble de la formation.**

Le poids se calcule en fonction de l'importance que revêtent les AC du métier, travaillées dans l'unité. Cela permet aux équipes éducatives et aux jeunes qu'ils forment de cibler les AC qui sont au cœur du métier. L'addition des points ECVET ne présente donc aucun intérêt.

Cette pondération n'a pas de lien direct avec le nombre de semaines dévolu aux apprentissages dont la logique d'attribution a été expliquée plus haut. Une durée importante peut être due à la complexité des apprentissages à mener (facteur temps et synthèse de connaissances et d'aptitudes) alors que cette activité ne sera pas exercée fréquemment ni longtemps (poids ECVET).

- Le référentiel de formation fait explicitement référence au profil métier par la mention de ses AC dans le tableau de correspondance des AC avec les UAA. Le document permet ainsi de vérifier que le profil métier est couvert.

A propos du document présentant la correspondance entre les AC du profil métier et les UAA du profil de formation

Ce document produit par le SFMQ a pour objectif de montrer les liens entre le profil métier et le profil de formation. Rappelons que le profil métier est rédigé avec les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi alors que le profil de formation est rédigé avec les opérateurs de la formation et de l'enseignement. Ces deux documents obéissent à deux logiques différentes :

- Le profil métier décrit la vision que le secteur a du métier à enseigner et recourt au concept d'AC qu'il décline en compétences professionnelles.

¹² Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 20, §3.

- Le profil de formation, sur la base du profil métier, définit les UAA qui couvriront toutes les AC du métier. Les unités proposent un assemblage des AC ou de parties d'entre elles en suivant une logique propre à l'apprentissage : de l'élémentaire au plus complexe, en respectant la logique d'effectuation des tâches, en respectant les conditions optimales d'apprentissage...

Le tableau de correspondance permet de vérifier que toutes les AC ont été couvertes par les apprentissages et il se révèle aussi un outil très utile pour la bonne utilisation des profils d'évaluation.

Attention, ce document établit les correspondances entre les AC du profil métier et les UAA du profil de formation du SFMQ. Lorsque deux profils de formation sont regroupés, les AC semblables, donnant lieu à des UAA identiques ou largement communes à plusieurs profils, ne sont pas répétées. Une analyse très rigoureuse des contenus de chacune des unités constituant les profils de formation a été réalisée pour garantir la parfaite correspondance du profil de certification.

Table des matières

Première partie	8
Références du profil de certification	9
Parcours d'apprentissage.....	10
Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA) du profil de formation.....	14
Deuxième partie	16
Unités d'acquis d'apprentissage.....	17
UAA1 Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe de base et un brushing adapté pour dames.....	17
UAA 3 Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et une mise en plis (pinces et rouleaux) adaptés pour dames et pour hommes	23
UAA 6 Réaliser une coiffure de circonstances adaptée pour dames et pour hommes.	30
UAA 2 Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une permanente, un défrisage (lissage durable) et un touching adaptés pour dames et hommes.	36
UAA 4 Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe combinée, un brushing tendance adaptés pour dames et hommes ; réaliser un soin de barbe, de moustache et/ou de favoris pour hommes.79	43
UAA 5 Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une coloration ou une décoloration (mèches) d'oxydation adaptés pour dames et pour hommes.	51
Troisième partie	58
Eléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier.....	59
Quatrième partie	76
Profil d'Evaluation des unités d'acquis d'apprentissage.....	77
Cinquième partie	91
Profil d'équipement.....	92
Annexes	94
Glossaire CPU.....	95
Le cadre francophone des certifications.....	98

Première partie

Références du profil de certification

Intitulé de l'option de base groupée concernée :

Coiffeur/Coiffeuse

Code de l'option :

8328

Durée en année(s) scolaire(s) sur laquelle est organisée l'option groupée

3 années

Profil(s) de formation au(x)quel(s) se réfère(nt) l'option groupée

Profil de formation du/de la « Coiffeur/Coiffeuse » produit par le SFMQ et approuvé par le Gouvernement en date du 3 mai 2012

Nombre minimum et nombre maximum de semaines de stage sur 3 années au service des apprentissages de la formation concernée

Nombre minimum de semaines de stage : 8 semaines

Nombre maximum de semaines de stage : 19 semaines



Dans l'enseignement en alternance : sans objet

Certificat de qualification délivré aux élèves qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par le ou les profils de formation concernés

CQ Coiffeur/Coiffeuse

Positionnement provisoire de la certification par rapport au cadre francophone des certifications (CFC) :

Niveau 3

PARCOURS D'APPRENTISSAGE :								
Ordre des UAA recommandé, estimation temporelle suggérée, allocation des points ECVET (180/3 années) et activités clés du métier								
En 4 ^{ème} année			En 5 ^{ème} année			En 6 ^{ème} année		
UAA1 : Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe de base et un brushing adaptés pour dames	Nbr sem	ECVET	UAA1 : Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe de base et un brushing adaptés pour dames Validation	Nbr sem	ECVET	UAA4 : Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe combinée, un brushing tendance adaptés pour dames et pour hommes ; réaliser un soin de barbe, de moustache et/ou de favoris pour homme Validation	Nbr sem	ECVET
	14	1 ¹		8	20		11	25
	Activités clés du métier			Activités clés du métier			Activités clés du métier	
	1. Réaliser des coupes pour hommes et pour dames 2. Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et dames			1. Réaliser des coupes pour hommes et pour dames 2. Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et dames			1. Réaliser des coupes pour hommes et pour dames 2. Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et dames 6. Réalisé les soins barbe, moustache et favoris.	
UAA3 : Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et une mise en plis (pincés et rouleaux) adaptés pour dames et pour hommes Validation	Nbr sem	ECVET	UAA2 : Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une permanente, un défrisage (lissage durable) et un touching adaptés pour dames et pour hommes. Validation	Nbr sem	ECVET	UAA5 : Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une coloration ou une décoloration (mèches) d'oxydation, adaptés pour dames et pour hommes Validation	Nbr sem	ECVET
	11	12		11	18		12	25
	Activités clés du métier			Activités clés du métier			Activités clés du métier	
	2. Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et dames. 4. Réaliser des colorations complètes ou des mèches pour homme et pour dames.			3. Réaliser des mises en forme de longue durée pour hommes et pour dames. 2. Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et dames			5. Réaliser des décolorations complètes ou des mèches pour hommes et pour dames 4. Réaliser des colorations complètes ou de mèches pour hommes et pour dames.	
¹ Les apprentissages de l'UAA1 se chevauchent sur la première et la deuxième année et seront validés en deuxième année. ² Les apprentissages de l'UAA4 se chevauchent sur la deuxième et la troisième année et seront validés en troisième année. ³ Les apprentissages de l'UAA6 sont flottants sur les trois années et seront validés en troisième année.			UAA4 : Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe combinée, un brushing tendance adaptés pour dames et pour hommes ; réaliser un soin de barbe, de moustache et/ou de favoris pour homme	Nbr sem	ECVET			
				5	1 ²			
				Activités clés du métier				
				1. Réaliser des coupes pour hommes et pour dames. 2. Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et dames. 6. Réaliser les soins barbes, moustache et favoris.				
UAA6 : Réaliser une coiffure de circonstances adaptée pour dames et pour hommes. Unité flottante ³ sur les trois années de formation Validation							Nbr sem	ECVET
							9	20
							Activités clés du métier	
							7. Réaliser des coiffures de circonstances pour hommes et pour dames	

+ semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours pédagogiques,... La liberté de chaque établissement est totale quant à l'utilisation des « semaines-projets » pourvu qu'un lien réel soit établi avec la formation ou le projet d'établissement. La programmation et le contenu de ces semaines doivent être repris dans le plan de mise en œuvre (PMO).

Certification Par Unités —Coiffeur/Coiffeuse— Approuvé par le Gouvernement en date du ... / ... / ...

Parcours d'apprentissage

Ordre des UAA recommandé, estimation temporelle suggérée, allocation des points ECVET et activités clés du métier		
En 4 ^e année		
UAA1¹³ <i>Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe de base et un brushing adaptés pour dames</i>	Nbr sem	ECVET
	14	/
	Activités clés du métier	
	1. Réaliser des coupes pour hommes et pour dames 2. Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et dames	
UAA 3 <i>Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et une mise en plis (pinces et rouleaux) adaptés pour dames et pour hommes.</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	11	12
	Activités clés du métier	
	4. Réaliser des colorations complètes ou de mèches pour hommes et pour dames. 2. Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et dames.	
UAA 6 <i>Réaliser une coiffure de circonstances adaptée pour dames et pour hommes.</i> Unité flottante sur les trois années de formation	Nbr sem	ECVET
	2	/
	Activités clés du métier	
	7. Réaliser des coiffures de circonstances pour hommes et pour dames	

+ semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours pédagogiques, ... La liberté de chaque établissement est totale quant à l'utilisation des « semaines-projets » pourvu qu'un lien réel soit établi avec la formation ou le projet d'établissement.

La programmation et le contenu de ces semaines doivent être repris dans le plan de mise en œuvre (PMO).

¹³ Chaque unité est identifiée par son intitulé strict correspondant parfaitement à celui du profil de formation du SFMQ. La numérotation correspond aussi à la numérotation du profil de formation.

Ordre des UAA recommandé, estimation temporelle suggérée, allocation des points ECVET et activités clés du métier		
En 5 ^e année		
UAA1 <i>Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe de base et un brushing adaptés pour dames</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	8	20
	Activités clés du métier	
	1. Réaliser des coupes pour hommes et pour dames 2. Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et dames	
UAA2 <i>Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une permanente, un défrisage (lissage durable) et un touching adaptés pour dames et pour hommes.</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	11	18
	Activités clés du métier	
	3. Réaliser des mises en forme de longue durée pour hommes et pour dames ; 2. Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et dames	
UAA4 <i>Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe combinée, un brushing tendance adaptés pour dames et pour hommes ; réaliser un soin de barbe, de moustache et/ou de favoris pour hommes</i>	Nbr sem	ECVET
	5	/
	Activités clés du métier	
	1. Réaliser des coupes pour hommes et pour dames. 2. Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et dames 6. Réaliser les soins barbe, moustache et favoris.	
UAA6 <i>Réaliser une coiffure de circonstances adaptée pour dames et pour hommes.</i> Unité flottante sur les trois années de formation	Nbr sem	ECVET
	3	/
	7. Réaliser des coiffures de circonstances pour hommes et pour dames	

+ semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours pédagogiques, ...
La liberté de chaque établissement est totale quant à l'utilisation des « semaines-projets » pourvu qu'un lien réel soit établi avec la formation ou le projet d'établissement.
La programmation et le contenu de ces semaines doivent être repris dans le plan de mise en œuvre (PMO).

Ordre des UAA recommandé, estimation temporelle suggérée, allocation des points ECVET et activités clés du métier		
En 6 ^e année		
UAA4 <i>Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe combinée, un brushing tendance adaptés pour dames et pour hommes ; réaliser un soin de barbe, de moustache et/ou de favoris pour hommes</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	11	25
	Activités clés du métier	
	1. Réaliser des coupes pour hommes et pour dames 2. Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et dames 6. Réaliser les soins barbe, moustache et favoris	
UAA5 <i>Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une coloration ou une décoloration (mèches) d'oxydation, adaptés pour dames et pour hommes</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	12	25
	Activités clés du métier	
	4. Réaliser des colorations complètes ou des mèches pour hommes et pour dames. 5. Réaliser des décolorations complètes ou de mèches pour hommes et dames.	
UAA6 <i>Réaliser une coiffure de circonstances adaptée pour dames et pour hommes.</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	4	20
	Activités clés du métier	
	7. Réaliser des coiffures de circonstances pour hommes et pour dames	

+ semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours pédagogiques, ... La liberté de chaque établissement est totale quant à l'utilisation des « semaines-projets » pourvu qu'un lien réel soit établi avec la formation ou le projet d'établissement.

La programmation et le contenu de ces semaines doivent être repris dans le plan de mise en œuvre (PMO).

Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d’Acquis d’Apprentissage (UAA) du profil de formation

Pour comprendre le tableau produit par le **SFMQ** ci-dessous, il est important de rappeler que le **profil métier**, rédigé avec les partenaires sociaux et les services publics de l’emploi, liste notamment les AC du métier ciblé et les compétences professionnelles associées sur base duquel le **profil formation**, rédigé avec les opérateurs de la formation et de l’enseignement, définit les UAA.

Les unités proposent un assemblage des AC ou de partie d’entre elles en suivant une logique propre à l’apprentissage.

Attention, ce tableau établit donc les correspondances entre les AC du profil métier et les UAA du profil formation du SFMQ.

Les métiers décrits par le *S.F.M.Q.* sont accessibles aux hommes et aux femmes, selon les directives légales en la matière. Afin de faciliter la lecture, les métiers sont désignés par le genre grammatical masculin dans la suite du document.

Correspondance Activités clés (AC) – Unités d’Acquis d’Apprentissage (UAA)

COIFFEUR / COIFFEUSE

LES ACTIVITES CLES	ASSEMBLAGE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	LES UNITES D’ACQUIS D’APPRENTISSAGE	ASSEMBLAGE DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES
AC1 : Réaliser des coupes pour hommes et pour dames	a. Réaliser des coupes de base	UAA1 : Réaliser un shampooing, des soins capillaires, une coupe de base et un brushing adaptés pour dames.	a + d
	b. Réaliser des coupes combinées		
AC2 : Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et dames	c. Réaliser des mises en plis	UAA2 : Réaliser un shampooing, des soins capillaires spécifiques, une permanente, un défrisage (lissage durable) et un touching adaptés pour dames et hommes.	g + h + f
	d. Réaliser des brushings		
	e. Réaliser des brushings tendance		
	f. Réaliser un touching		

AC3 : Réaliser des mises en forme de longue durée pour hommes et pour dames	g. Réaliser des permanentes	UAA3 : Réaliser un shampooing, des soins capillaires spécifiques, une coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et une mise en plis (pinces et rouleaux) adaptés pour dames et pour hommes.	i + c
	h. Réaliser un défrisage ou un lissage		
AC4 : Réaliser des colorations complètes ou de mèches pour hommes et pour dames	i. Réaliser des colorations semi-permanentes ou ton sur ton.	UAA4 : Réaliser un shampooing, des soins capillaires, une coupe combinée, un brushing tendance adaptés pour dames et hommes ; réaliser un soin de barbe, de moustache et/ou de favoris pour hommes.	b + e + l
	j. Réaliser des colorations d'oxydation		
AC5 : Réaliser des décolorations complètes ou de mèches pour hommes et pour dames	k. Réaliser des décolorations	UAA5 : Réaliser un shampooing, des soins capillaires spécifiques, une coloration ou une décoloration (mèches) d'oxydation, adaptés pour dames et pour hommes.	j + k
AC6 : Réaliser les soins barbe, moustache et favoris	l. Réaliser les soins barbe, moustache et favoris	UAA6 : Réaliser une coiffure de circonstances adaptée pour dames et pour hommes.	M
AC7 : Réaliser des coiffures de circonstances pour hommes et pour dames	m. Réaliser des coiffures de circonstances		

Remarque :

Toutes les Activités clés (AC) et toutes les Unités d'apprentissage (UAA) contiennent :

- Préparer et ranger le poste de travail
- Accueillir le client et détecter ses attentes
- Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place
- Réaliser des shampooings et des soins capillaires spécifiques
- Assurer le suivi de l'étape
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement

Deuxième partie

Unités d'acquis d'apprentissage (UAA)

L'UAA du profil certification, qui est propre à l'enseignement, correspond à une ou plusieurs UAA du Profil Formation fourni par le SFMQ.

UAA 1	Réaliser un shampooing, des soins capillaires, une coupe de base et un brushing adapté pour dames
--------------	--

Activités-clés du profil métier	AC1 : Réaliser des coupes pour hommes et pour dames AC2 : Réaliser des mises en forme pour hommes et pour dames
--	--

Comme l'indique le profil métier, le coiffeur est complètement autonome pour ses actes (sélection des techniques, matériel et produits, et exécution), dans le respect des consignes du responsable et de la politique de l'entreprise. La responsabilité incombe à l'employeur. Sélection et exécution s'opèrent en bonne intelligence avec les données techniques relatives au matériel et aux produits et les tendances de la mode. La formulation des compétences de la 3^e colonne s'inscrit dans cette définition du degré d'autonomie et de responsabilité du coiffeur.

1.1. Préparer et ranger le poste de travail

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les facteurs et vecteurs de contamination, les risques d'accident, les modes de prévention des risques, les systèmes de protection adaptés. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - Les principes élémentaires d'hygiène (asepsie, désinfection, stérilisation, nettoyage) et de sécurité liés à l'entretien, à la manipulation, au stockage du matériel et des produits. - L'aménagement rationnel du matériel et des produits de base 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Porter une tenue professionnelle adaptée. ❖ Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelle. ❖ Entretien et ranger le poste de travail. ❖ Entretien le matériel de base (nettoyage, désinfection ...) de shampooings, soins capillaires, coupes de base, brushings. ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles avant l'installation du client. ❖ Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits. 	<p>C.1 Préparer et ranger le poste de travail en fonction du service à réaliser en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

utiles à la réalisation de shampooings, soins capillaires et coupes de base, brushings.	❖ Veiller au réapprovisionnement de produits, si nécessaire.	
---	--	--

1.2. Accueillir le client et détecter ses attentes

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue. - Les différents profils de clients. - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations d'accueil (en face à face vis-à-vis de la clientèle et au téléphone) et d'installation. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Le matériel d'installation et de protection du client (tenue, protection, positions ...) adaptés aux shampooings, soins capillaires, coupes de base, brushings. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Saluer, accueillir le client. ❖ Appliquer les règles de politesse et de courtoisie. ❖ S'informer des attentes et souhaits du client (shampooings, soins capillaires, coupes de base, brushings). ❖ Utiliser un vocabulaire adapté. ❖ S'occuper du vestiaire du client. ❖ Installer, assurer le confort et la protection du client. ❖ Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention. 	<p>C.2 Accueillir et installer le client, détecter ses attentes pour les services : shampooing, soins capillaires, coupe de base et brushing adaptés pour dames, en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

1.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue ... - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations de diagnostic de shampooings, soins capillaires, coupes de base, brushings. - L'examen du cuir chevelu et des cheveux : <ul style="list-style-type: none"> • structure, les rôles, les types, les textures, les fonctions de la 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher). ❖ Poser les questions utiles sur base d'un questionnaire et d'une fiche-diagnostic. ❖ Déterminer : <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), - les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections, densité, longueurs, implantations ...), 	<p>C.3 Poser un diagnostic pour déterminer les techniques et les produits spécifiques à utiliser et les schémas de coupe à réaliser (compléter un schéma-type de coupe),</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur base des techniques d'observation - sur base d'un questionnaire type et

<p>peau et du cuir chevelu,</p> <ul style="list-style-type: none"> • caractéristiques et le fonctionnement des glandes sudoripares et sébacées, • structure, rôle et fonction des composants et propriétés physiques du cheveu, • principales anomalies et affections du cuir chevelu, du cheveu. <p>- Notions de morphologie, de physionomie, de symétrie et de répartition des volumes.</p> <p>- Les caractéristiques des clients : style, tenue vestimentaire, activités, âge.</p> <p>- Les propriétés de l'eau.</p> <p>- Les types, formes cosmétologiques, principaux composants de base (tensio-actifs, additifs), rôles / actions, effets, indications et contre-indications, techniques d'application des produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • shampoings (types : nutritif, antipelliculaire, volumateur, hydratant ... rôles : mouillant, moussant, émulsionnant, détergent), • soins capillaires (démêlant, hydratant, protecteur ...), • produits de finition. • produits de fixation. • La chronologie des différents services à réaliser (shampoings, soins capillaires, coupes de base, brushings). <p>- Les différents <u>types de techniques</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de coupes de base : <ul style="list-style-type: none"> - coupe carrée (coupe massive) : ligne horizontale, (ligne droite), diagonales avant (plongeant avant) et arrière (plongeant arrière), - coupe rationnelle (uniforme, en couches uniformes), - coupe dégradée (coupe graduée) : forte, moyenne, faible en ce compris le diminuant de nuque et le tour d'oreilles, - coupe dégradée inversée (coupe progressive) ; • de brushings : inversé extérieur, inversé inférieur, décollement de racines, lissé, le bombage, le balayage ; • de coiffage de finition (« coup de peigne ») <p>- Les schémas :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de coupes de base : zones, lignes de forme, longueurs, élévations/projections, angles, séparations, sens de prise de mèches / subdivisions, structure de face et de profil, distribution, déplacement, position des doigts ... 	<ul style="list-style-type: none"> - les soins antérieurs, contre-indications ... - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge...). <ul style="list-style-type: none"> ❖ Sélectionner le type de shampoings, soins capillaires, coupes de base, brushings répondant aux besoins et attentes du client. ❖ Expliquer ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté. ❖ Utiliser des croquis, photos, revues ... si nécessaire. ❖ Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampoings, soins capillaires, coupes de base, brushings. ❖ Réaliser les schémas de coupe de base et brushing sélectionnés. ❖ Justifier ses choix sur base des liens entre : <ul style="list-style-type: none"> - résultats d'examen, - besoins et souhaits du client, - caractéristiques des techniques, matériels, produits sélectionnés. ❖ Utiliser une terminologie professionnelle adaptée. ❖ Compléter la fiche-diagnostic du client. ❖ Indiquer toutes les informations utiles (observations, choix réalisés ...). 	<p>d'une fiche diagnostic.</p>
---	---	--------------------------------

<ul style="list-style-type: none"> • de brushings : zones, lignes de forme, élévations/projections, angles, séparations, sens de prise de mèches/subdivisions, structure de face et de profil, volumes, distribution, tension, lissage des mèches. - Les éléments de comparaison de matériel (peignes, brosses, ciseaux, tondeuse, rasoir ...) et produits de shampoings, soins capillaires, coupes de base et brushings issus de différentes firmes. - Les liens entre : <ul style="list-style-type: none"> • les résultats d'examen des caractéristiques du client (cuir chevelu, cheveux, affections, morphologie, style ...), • les besoins et souhaits du client, - les caractéristiques des techniques, matériels et produits de shampoings, soins capillaires, coupes de base et brushings. 		
---	--	--

1.4. Réaliser le(s) shampoing(s), le(s) soin(s) capillaire(s), la coupe de base et le brushing sélectionnés

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - Les différents profils de clients. - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations de dialogue durant les shampoings, soins capillaires, coupe de base et brushing. - Le mode opératoire (chronologie et contenu des étapes) des techniques d'application : 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la protection adaptée du client. ❖ Appliquer les techniques sélectionnées de shampoings, soins capillaires, coupe de base, fixation, brushing, coiffage, finition avec soin, précision et dextérité. ❖ Respecter les étapes du mode opératoire. ❖ Manipuler le matériel et les produits sélectionnés de shampoings, soins capillaires, coupe de base, fixation, brushing, coiffage, finition. ❖ Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, de protection et d'ergonomie. ❖ S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation. ❖ Répondre aux questions posées par le client. ❖ Utiliser un vocabulaire adapté. ❖ Expliquer, rassurer si nécessaire. 	<p>C.4 Réaliser le(s) shampoing(s), le(s) soin(s) capillaires, la coupe de base et le brushing sélectionnés en appliquant les règles professionnelles et en respectant le délai imparti.</p>

<ul style="list-style-type: none"> • de shampooings (brosser, mouiller, appliquer, émulsionner, rincer, essorer ...), • de soins capillaires (mode opératoire spécifique au produit, à la firme), • de coupes de base : <ul style="list-style-type: none"> - préparation de la chevelure (démêlage, séparations en lignes médianes et intermédiaires et sections), - réalisation de la coupe sélectionnée (carrée, rationnelle, dégradée, dégradée inversée) ; • de brushings : <ul style="list-style-type: none"> - préparation de la chevelure, - application du produit fixant, - réalisation du brushing sélectionné (inversé extérieur, inversé inférieur, décollement de racines, lissé, bombage, balayage), - réalisation du coiffage, - application du produit de finition. - Le mode d'utilisation du matériel (peignes, brosses, ciseaux, tondeuse, rasoir, sèche-cheveux ...) et d'application des produits de shampooings, de soins capillaires, coupes de base, brushing, coiffage et finition. - Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection (client, coiffeur) spécifiques à la manipulation du matériel et des produits de shampooings, soins capillaires, coupes de base, brushings, coiffage et finition. - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liés à l'acte technique. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Respecter le souhait du client, de communiquer ou non, durant la prestation. ❖ Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements. ❖ Adopter des comportements adéquats en cas d'accident. 	
---	--	--

1.5. Assurer le suivi de l'étape

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche de client (fiche administrative, fiche technique) sous format papier ou 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Compléter la fiche du client. ❖ Positionner un rendez-vous dans l'agenda. ❖ Orienter le client vers l'étape suivante ou vers un collègue. 	C.5 Adopter des attitudes personnelles et professionnelles adéquates en rapport avec la politique de l'entreprise.

informatique. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue. - L'organisation d'un agenda (esprit et fonctionnement du salon).		
---	--	--

1.6. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les facteurs et vecteurs de contamination, les risques d'accident, les modes de prévention des risques, les systèmes de protection adaptés. - Les principes élémentaires d'hygiène (asepsie, désinfection, stérilisation, nettoyage) et de sécurité liés à l'entretien, à la manipulation, au stockage du matériel et des produits. - Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection (client, coiffeur) spécifiques à la manipulation du matériel et des produits de shampooings, soins capillaires, coupe de base, fixation, brushing. - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liés à l'acte technique. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - La gestion des déchets (consommables, produits ...) : stockage, tri sélectif... - La vision globale de l'acte technique : organisation des différentes étapes de prise en charge du client, temps de réalisation définis, règlement du salon, politique commerciale du salon. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Porter une tenue professionnelle adaptée. ❖ Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection personnelles. ❖ Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits (manipulation, stockage). ❖ Appliquer les règles d'hygiène et de protection à l'égard du client. ❖ Nettoyer, désinfecter le matériel de base de shampooings, soins capillaires, coupe de base, fixation, brushing. ❖ Adopter des comportements adéquats en cas d'accident. ❖ Appliquer la réglementation relative à la gestion des déchets. ❖ Réaliser les prestations dans le respect des délais, du règlement et de la politique commerciale du salon. 	<p>C.6 Sur base de la législation en vigueur, appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de protection de l'environnement dans le cadre d'une coupe de base et des services associés (shampooing, soins capillaires et brushing).</p>

UAA 3	Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et une mise en plis (pincés et rouleaux) adaptés pour dames et pour hommes
--------------	---

Activités-clés du profil métier	AC4 : Réaliser des colorations complètes ou de mèches pour hommes et pour dames AC2 : Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et dames
--	---

Comme l'indique le profil métier, le coiffeur est complètement autonome pour ses actes (sélection des techniques, matériel et produits, et exécution), dans le respect des consignes du responsable et de la politique de l'entreprise. La responsabilité incombe à l'employeur. Sélection et exécution s'opèrent en bonne intelligence avec les données techniques relatives au matériel et aux produits et les tendances de la mode. La formulation des compétences de la 3e colonne s'inscrit dans cette définition du degré d'autonomie et de responsabilité du coiffeur.

3.1. Préparer et ranger le poste de travail

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les facteurs et vecteurs de contamination, les risques d'accident, les modes de prévention des risques, les systèmes de protection adaptés. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - Les principes élémentaires d'hygiène (asepsie, désinfection, stérilisation, nettoyage) et de sécurité liée à l'entretien, à la manipulation, au stockage du matériel et des produits. - L'aménagement rationnel du matériel et des produits de base utiles à la réalisation de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Porter une tenue professionnelle adaptée. ❖ Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelles. ❖ Entretenir et ranger le poste de travail. ❖ Entretenir le matériel de base (nettoyage, désinfection ...) de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis. ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles avant l'installation du client. ❖ Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits. ❖ Veiller au réapprovisionnement de produits, si nécessaire. 	C.1 Préparer et ranger le poste de travail en fonction du service à réaliser en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

3.2. Accueillir le client et détecter ses attentes

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue. - Les différents profils de clients. - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations d'accueil (en face à face vis-à-vis de la clientèle et au téléphone) et d'installation. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Le matériel d'installation et de protection du client (tenue, protection, positions ...) adaptés aux shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Saluer, accueillir le client. ❖ Appliquer les règles de politesse et de courtoisie. ❖ S'informer des attentes et souhaits du client (shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis). ❖ Utiliser un vocabulaire adapté. ❖ S'occuper du vestiaire du client. ❖ Installer, assurer le confort et la protection du client. ❖ Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention. 	<p>C.7 Accueillir et installer le client, détecter ses attentes pour les services : shampoing, soins spécifiques, coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et mise en plis adaptés pour dames et pour hommes en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

3.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue. - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations de diagnostic de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis. - L'examen du cuir chevelu et des cheveux : <ul style="list-style-type: none"> • structure, les rôles, les types, les textures, les fonctions de la peau et du cuir chevelu, 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher). ❖ Poser les questions utiles sur base d'un questionnaire-type et d'une fiche-diagnostic. ❖ Déterminer : <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), - les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections ...), - les soins antérieurs, contre-indications ... - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...). 	<p>C.8 Poser un diagnostic pour déterminer les produits et les techniques spécifiques à utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur base des techniques d'observation - sur base d'un questionnaire type et d'une fiche diagnostic.

<ul style="list-style-type: none"> • caractéristiques et le fonctionnement des glandes sudoripares et sébacées, • structure, rôle et fonction des composants et propriétés physiques du cheveu, • principales anomalies et affections du cuir chevelu, du cheveu. - Notions de morphologie, de physionomie, de symétrie et de répartition des volumes. - Les caractéristiques des clients : style, tenue vestimentaire, activités, âge. - La couleur (définition et attributs (teinte, saturation, valeur)), les couleurs primaires / secondaires / intermédiaires, les mélanges de couleurs, le cercle chromatique, les règles de base de la colorimétrie. - La couleur du cheveu : <ul style="list-style-type: none"> • la couleur naturelle (substances colorantes, hauteur de ton, reflet), pigments naturels, • les nuances fondamentales, l'échelle des tons et reflets, • les cheveux blancs. - Les propriétés de l'eau. - Les types, formes cosmétologiques, principaux composants de base (tensio-actifs, additifs), rôles / actions, effets, indications et contre-indications, techniques d'application des <u>produits</u> : <ul style="list-style-type: none"> • des produits colorants semi-permanents : forme (lotion, mousse, gel ...), composants (colorants, solvants, alcool, adoucissants, résines ...) ... • des produits colorants ton sur ton : composants (colorants, agent alcalin, anti-oxydant, tensio-actifs, alcools, parfum ...), forme (crème, gel ...) ... • de shampoings spécifiques, • des soins spécifiques (traitant, restructurant, protecteur, hydratant... neutralisant des résidus alcalins et de l'oxydation, stabilisation de la couleur ...) • des produits de finition (effet mat, mouillé, soyeux, brillant, flexible ...), • de produits de fixation (souple, forte, raide). - La chronologie des différents services à réaliser (shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis). - Les <u>techniques de colorations</u> (principes, processus et 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des tendances de la mode, de l'évolution des techniques, matériels et produits de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis. ❖ Sélectionner le type de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis répondant aux besoins et attentes du client. ❖ Expliquer ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté. ❖ Utiliser des croquis, photos, revues ... si nécessaire. ❖ Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis. ❖ Réaliser le schéma de montage de mise en plis sélectionnée. ❖ Justifier ses choix sur base des liens entre : <ul style="list-style-type: none"> - résultats d'examen, - besoins et souhaits du client, - caractéristiques des techniques, matériels, produits sélectionnés. ❖ Utiliser une terminologie professionnelle adaptée. ❖ Compléter la fiche-diagnostic du client. ❖ Indiquer toutes les informations utiles (observations, choix réalisés ...). 	
--	---	--

<p>caractéristiques) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • semi-permanentes : modification de reflet, correction de nuance, entretien de teinte ... - maquillage de cheveux blancs - application complète ou application sur repousses naturelles ... - sans transformation de pigmentation des cheveux, durée d'action temporaire, application sur cheveux lavés et essorés, temps de pose ... • ton sur ton : coloration à faible oxydation non éclaircissante sans ammoniac, pouvoir oxydant et agent alcalin limités - actions spécifiques (foncer la base, apporter un reflet ...) - maquillage de cheveux blancs - modification de pigments naturels des cheveux, application sur cheveux secs, temps de pose ... - Les différents types de <u>techniques de mises en plis</u> : séparations, zones, directions / angles, répartition des volumes et mouvements (bouclé, ondulé, souple, gonflant ...), enroulage (rouleaux, pinces) ... ; techniques de coiffage (crêpage, lissage ...). - Les <u>schémas</u> de mises en plis : sens de prise de mèches, distribution, tension, lissage des mèches. - Les techniques de coiffage de finition (« coup de peigne »). - Les dernières tendances de la mode (shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis). - Les éléments de comparaison de matériel (peignes, bol, pinceau ... peignes, brosses, ciseaux, sèche-cheveux ...) et produits de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis issus de différentes firmes. - Les liens entre : <ul style="list-style-type: none"> • les résultats d'examen des caractéristiques du client (cuir chevelu, cheveux, affections, morphologie, style ...), • les besoins et souhaits du client, • les caractéristiques des techniques, matériel et produits de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis. 		
--	--	--

3.4. Réaliser le(s) shampoing(s), le(s) soin(s) capillaire(s) spécifiques, la coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et la mise en plis (pincés et rouleaux) sélectionnés

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue. - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations de dialogue durant les shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis. - Les différents profils de clients. - Le mode opératoire (chronologie et contenu des étapes) des techniques d'application de colorations complètes ou de mèches : <ul style="list-style-type: none"> • coloration semi-permanente : touche d'essai, shampoing, essorage, application complète ou repousses naturelles de cheveux préalablement colorés, répartition, émulsion, rinçage ...), • coloration ton sur ton : touche d'essai, séparations, application (ordre adapté selon première coloration, repousses, recoloration, cheveux blancs ...), temps de pose, émulsion, rinçage, shampoing, rinçage ...), • mèches : adaptation des subdivisions selon la densité des cheveux, l'effet désiré, la technique sélectionnée ... • shampoings et soins capillaires spécifiques. - Le mode opératoire (chronologie et contenu des étapes) des techniques d'application de mises en plis : <ul style="list-style-type: none"> • préparation de la chevelure (démêlage, séparations), • réalisation de l'enroulage (pose des rouleaux selon les directions et angles appropriés, pose de pincés selon les 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la protection adaptée du client. ❖ Appliquer les techniques de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis sélectionnées avec soin, précision et dextérité. ❖ Respecter la chronologie des étapes du mode opératoire. ❖ Manipuler le matériel et les produits sélectionnés de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis. ❖ Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, de protection et d'ergonomie. ❖ S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation. ❖ Répondre aux questions posées par le client. ❖ Utiliser un vocabulaire adapté. ❖ Expliquer, rassurer si nécessaire. ❖ Compléter la fiche client si nécessaire (suivi, vente ...). ❖ Respecter le souhait du client, de communiquer ou non, durant la prestation. ❖ Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements. ❖ Adopter des comportements adéquats en cas d'accident. 	<p>C.9 Réaliser les shampoing(s), le(s) soin(s) spécifique(s), la coloration semi-permanente / ton sur ton et la mise en plis sélectionnés en appliquant les règles professionnelles et en respectant le délai imparti.</p>

mouvements souhaités), • application de produit fixant, • réalisation du séchage (ventilation, température, durée), • réalisation du coiffage (brossage, ébauche des mouvements, crêpage, lissage, répartition des volumes ... application de produits de finition). - Le mode d'utilisation du matériel et des produits (peignes, brosses, rouleaux, pinces, casque ... peigne, bol, pinceau ...) de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis. - Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection (client, coiffeur) spécifiques à la manipulation du matériel et des produits de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, fixation, mise en plis, finition. - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liés à l'acte technique.		
---	--	--

3.5. Assurer le suivi de l'étape

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche de client (fiche administrative, fiche technique) sous format papier ou informatique. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue. - L'organisation d'un agenda (esprit et fonctionnement du salon).	❖ Compléter la fiche du client. ❖ Positionner un rendez-vous dans l'agenda. ❖ Prendre, le cas échéant, congé du client.	C.5 Adopter des attitudes personnelles et professionnelles adéquates en rapport avec la politique de l'entreprise.

3.6. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les facteurs et vecteurs de contamination, les risques d'accident, les modes de prévention des risques, les systèmes de protection adaptés. - Les principes élémentaires d'hygiène (asepsie, désinfection, stérilisation, nettoyage) et de sécurité liée à l'entretien, à la manipulation, au stockage du matériel et des produits. - Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection (client, coiffeur) spécifiques à la manipulation du matériel et des produits de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis. - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liés à l'acte technique. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - La gestion des déchets (consommables, produits ...) : stockage, tri sélectif... - La vision globale de l'acte technique : organisation des différentes étapes de prise en charge du client, temps de réalisation définis, règlement du salon, politique commerciale du salon. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Porter une tenue professionnelle adaptée. ❖ Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection personnelles. ❖ Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits (manipulation, stockage). ❖ Appliquer les règles d'hygiène et de protection à l'égard du client. ❖ Nettoyer, désinfecter le matériel de base de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis. ❖ Adopter des comportements adéquats en cas d'accident. ❖ Appliquer la réglementation relative à la gestion des déchets. ❖ Réaliser les prestations dans le respect des délais, du règlement et de la politique commerciale du salon. 	<p>C.10 Sur base de la législation en vigueur, appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de protection de l'environnement dans le cadre d'une coloration et d'une mise en plis et des services associés (shampooing, soins capillaires et touching).</p>

UAA 6	Réaliser une coiffure de circonstances adaptée pour dames et pour hommes
--------------	---

 **UAA6 Flottante sur 3 années - 2 sem. en 4^e, 3 sem. en 5^e, 4 sem. en 6^e**

Activités-clés du profil métier	AC7 : Réaliser des coiffures de circonstances pour hommes et pour dames
--	--

Comme l'indique le profil métier, le coiffeur est complètement autonome pour ses actes (sélection des techniques, matériel et produits, et exécution), dans le respect des consignes du responsable et de la politique de l'entreprise. La responsabilité incombe à l'employeur. Sélection et exécution s'opèrent en bonne intelligence avec les données techniques relatives au matériel et aux produits et les tendances de la mode. La formulation des compétences de la 3e colonne s'inscrit dans cette définition du degré d'autonomie et de responsabilité du coiffeur.

6.1. Préparer et ranger le poste de travail		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les facteurs et vecteurs de contamination, les risques d'accident, les modes de prévention des risques, les systèmes de protection adaptés. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - Les principes élémentaires d'hygiène (asepsie, désinfection, stérilisation, nettoyage) et de sécurité liés à l'entretien, à la manipulation, au stockage du matériel et des produits. - L'aménagement rationnel du matériel et des produits de base utiles à la réalisation de circonstances. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Porter une tenue professionnelle adaptée. ❖ Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelles. ❖ Entretien et ranger le poste de travail. ❖ Entretenir le matériel de base (nettoyage, désinfection ...) de coiffures de circonstances. ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles avant l'installation du client. ❖ Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits. ❖ Veiller au réapprovisionnement de produits, si nécessaire. 	<p>C.1 Préparer et ranger le poste de travail en fonction du service à réaliser en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

6.2. Accueillir le client et détecter ses attentes

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - Les différents profils de clients. - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations d'accueil (en face à face vis-à-vis de la clientèle et au téléphone) et d'installation. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Le matériel d'installation et de protection du client (tenue, protection, positions ...) adaptés aux coiffures de circonstances. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Saluer, accueillir le client. ❖ Appliquer les règles de politesse et de courtoisie. ❖ S'informer des attentes et souhaits du client (coiffures de circonstances). ❖ Utiliser un vocabulaire adapté. ❖ S'occuper du vestiaire du client. ❖ Installer, assurer le confort et la protection du client. ❖ Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention. 	<p>C.11 Accueillir et installer le client, détecter ses attentes pour le service « coiffure de circonstances » adapté pour dames et pour hommes en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

6.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations de diagnostic de shampooings, soins capillaires, coiffures de circonstances. - L'examen des cheveux : <ul style="list-style-type: none"> • structure, rôle et fonction des composants et propriétés 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher). ❖ Poser les questions utiles sur base d'une fiche-diagnostic. ❖ Déterminer : <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), - les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections, densité, longueurs, implantations ...), - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...), 	<p>C.12 Poser un diagnostic pour déterminer les produits et les techniques spécifiques à utiliser et les croquis de la coiffure sélectionnée à réaliser sur base des techniques d'observation sur base d'un questionnaire type.</p>

<ul style="list-style-type: none"> physiques du cheveu, <ul style="list-style-type: none"> • principales anomalies du cheveu. - Notions de morphologie, de physionomie, de symétrie et de répartition des volumes. - Les caractéristiques des clients : style, tenue vestimentaire, activités, âge ... - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - Les types, formes cosmétologiques, principaux composants de base (tensio-actifs, additifs), rôles / actions, effets, indications et contre-indications, techniques d'application : <ul style="list-style-type: none"> • des shampoings (types : nutritif, antipelliculaire, volumateur, hydratant ... rôles : mouillant, moussant, émulsionnant, détergent), • des soins capillaires (démêlant, hydratant, protecteur ...), • des produits de finition (effet mat, mouillé, soyeux, brillant, flexible ...), • des produits de fixation (souple, forte, raide). - La chronologie des différents services à réaliser (préparation de la chevelure, application de techniques et produits ...). - Les différents types de techniques de coiffures de circonstances : <ul style="list-style-type: none"> • techniques de mise en plis (préparation), • technique de bouclage / lissage au fer, • techniques de crans (doigts, pinces ...), • technique de pose de crêpons, postiches, mèches, artifices ... • techniques de tressage, • techniques de montage de chignons (banane, catogan, couture Alexandre ...), • techniques de pose d'ornements, • techniques de finition. - Les schémas de coiffures de circonstances : mouvements, volumes, textures ... - Les dernières tendances de la mode (coiffures de circonstances) - Les éléments de comparaison de matériel (peignes, brosses, rouleaux, pinces, fer à boucler ou lisser ...) et produits de shampoings, soins capillaires, fixation, finition issus de différentes firmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - les mouvements, volumes ... souhaités. ❖ S'informer des tendances de la mode, de l'évolution des techniques, matériels et produits de shampoings, soins capillaires, coiffures de circonstances. ❖ Expliquer ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté. ❖ Proposer, négocier une prise en charge répondant aux besoins et attentes du client. ❖ Utiliser des croquis, photos, revues ... si nécessaire. ❖ Sélectionner le type de shampoings, soins capillaires, coiffures de circonstances répondant aux besoins et attentes du client. ❖ Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampoings, soins capillaires, coiffures de circonstances. ❖ Réaliser un croquis de la coiffure sélectionnée (mouvements, volumes, textures ...). ❖ Justifier ses choix sur base des liens entre : <ul style="list-style-type: none"> - résultats d'examen, - besoins et souhaits du client, - caractéristiques des techniques, matériels, produits sélectionnés. ❖ Utiliser une terminologie professionnelle adaptée. ❖ Compléter la fiche-diagnostic du client. ❖ Indiquer toutes les informations utiles (observations, choix réalisés ... conseils de suivi à domicile). 	
---	--	--

<ul style="list-style-type: none"> - Les liens entre : <ul style="list-style-type: none"> • les résultats d'examen des caractéristiques du client (cuir chevelu, cheveux, affections, morphologie, style ...), • les besoins et souhaits du client, • les caractéristiques des techniques, matériels et produits de shampooing et soins spécifiques, de coiffures de circonstances. 		
--	--	--

 **UAA6 Flottante sur 3 années - 2 sem. en 4^e, 3 sem. en 5^e, 4 sem. en 6^e**

6.4. Réaliser la coiffure de circonstances sélectionnée

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations de dialogue durant les coiffures de circonstances. - Les différents profils de clients. - Le mode opératoire (chronologie et contenu des étapes) des techniques d'application de coiffures de circonstances : séparations, enroulage, bouclage, lissage, crans, tressages, montage de chignon, pose d'ornements, fixation, finition ... - Le mode d'utilisation du matériel (peignes, brosses, rouleaux, pinces, fers à boucler ou lisser ...) et des produits (fixation et finition) de coiffures de circonstances. - Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection (client, coiffeur) spécifiques à la manipulation du matériel et des produits de coiffures de circonstances. - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liés à l'acte technique. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la protection adaptée du client. ❖ Appliquer les techniques de coiffures de circonstances sélectionnées avec soin, précision et dextérité. ❖ Respecter la chronologie des étapes du mode opératoire. ❖ Faire preuve de créativité. ❖ Manipuler le matériel et les produits sélectionnés de coiffures de circonstances. ❖ Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, de protection et d'ergonomie. ❖ S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation. ❖ Répondre aux questions posées par le client. ❖ Utiliser un vocabulaire adapté. ❖ Expliquer, rassurer si nécessaire. ❖ Constater les écarts éventuels entre le résultat obtenu et le résultat attendu. ❖ Remédier si nécessaire. ❖ Conseiller le client (suivi à domicile, traitements ultérieurs, produits ...). ❖ Compléter la fiche du client si nécessaire (suivi, vente ...). ❖ Respecter le souhait du client, de communiquer ou non, durant la prestation. ❖ Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements. ❖ Adopter des comportements adéquats en cas d'accident. 	<p>C.13 Réaliser la coiffure de circonstances sélectionnée en appliquant les règles professionnelles et en respectant le délai imparti.</p>



UAA6 Flottante sur 3 années - 2 sem. en 4^e, 3 sem. en 5^e, 4 sem. en 6^e

6.5. Assurer le suivi de l'étape

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none">- Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon.- La politique commerciale du salon.- Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche de client (fiche administrative, fiche technique) sous format papier ou informatique.- Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ...- L'organisation d'un agenda (esprit et fonctionnement du salon).	<ul style="list-style-type: none">❖ Compléter la fiche du client.❖ Positionner un rendez-vous dans l'agenda.❖ Prendre, le cas échéant, congé du client.	<p>C.5 Adopter des attitudes personnelles et professionnelles adéquates en rapport avec la politique de l'entreprise.</p>



UAA6 Flottante sur 3 années - 2 sem. en 4^e, 3 sem. en 5^e, 4 sem. en 6^e

6.6. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les facteurs et vecteurs de contamination, les risques d'accident, les modes de prévention des risques, les systèmes de protection adaptés. - Les principes élémentaires d'hygiène (asepsie, désinfection, stérilisation, nettoyage) et de sécurité liés à l'entretien, à la manipulation, au stockage du matériel et des produits. - Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection (client, coiffeur) spécifiques à la manipulation du matériel et des produits de coiffures de circonstances. - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liés à l'acte technique. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - La gestion des déchets (consommables, produits ...) : stockage, tri sélectif... - La vision globale de l'acte technique : organisation des différentes étapes de prise en charge du client, temps de réalisation définis, règlement du salon, politique commerciale du salon. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Porter une tenue professionnelle adaptée. ❖ Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection personnelles. ❖ Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits (manipulation, stockage). ❖ Appliquer les règles d'hygiène et de protection à l'égard du client. ❖ Nettoyer, désinfecter le matériel de base de coiffures de circonstances. ❖ Adopter des comportements adéquats en cas d'accident. ❖ Appliquer la réglementation relative à la gestion des déchets. ❖ Réaliser les prestations dans le respect des délais, du règlement et de la politique commerciale du salon. 	<p>C.14 Sur base de la législation en vigueur, appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de protection de l'environnement dans de la réalisation d'une coiffure de circonstances.</p>

UAA 2	Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une permanente, un défrisage (lissage durable) et un touching adaptés pour dames et hommes
--------------	---

Activités-clés du profil métier	<p>AC3 : Réaliser des mises en forme de longue durée pour hommes et pour dames</p> <p>AC2 : Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et dames</p>
--	--

Comme l'indique le profil métier, le coiffeur est complètement autonome pour ses actes (sélection des techniques, matériel et produits, et exécution), dans le respect des consignes du responsable et de la politique de l'entreprise. La responsabilité incombe à l'employeur. Sélection et exécution s'opèrent en bonne intelligence avec les données techniques relatives au matériel et aux produits et les tendances de la mode. La formulation des compétences de la 3e colonne s'inscrit dans cette définition du degré d'autonomie et de responsabilité du coiffeur.

2.1. Préparer et ranger le poste de travail

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les facteurs et vecteurs de contamination, les risques d'accident, les modes de prévention des risques, les systèmes de protection adaptés. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - Les principes élémentaires d'hygiène (asepsie, désinfection, stérilisation, nettoyage) et de sécurité liés à l'entretien, à la manipulation, au stockage du matériel et des produits. - L'aménagement rationnel du matériel et des produits de base utiles à la réalisation de shampoings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Porter une tenue professionnelle adaptée. ❖ Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelle. ❖ Entretenir et ranger le poste de travail. ❖ Entretenir le matériel de base (nettoyage, désinfection ...) de shampoings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching. ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles avant l'installation du client. ❖ Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits. ❖ Veiller au réapprovisionnement de produits, si nécessaire. 	<p>C.1 Préparer et ranger le poste de travail en fonction du service à réaliser en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

2.2. Accueillir le client et détecter ses attentes

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue. - Les différents profils de clients. - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations d'accueil (en face à face vis-à-vis de la clientèle et au téléphone) et d'installation. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Le matériel d'installation et de protection du client (tenue, protection, positions ...) adaptés aux shampoings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Saluer, accueillir le client. ❖ Appliquer les règles de politesse et de courtoisie. ❖ S'informer des attentes et souhaits du client (shampoings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching). ❖ Utiliser un vocabulaire adapté. ❖ S'occuper du vestiaire du client. ❖ Installer, assurer le confort et la protection du client. ❖ Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention. 	<p>C.15 Accueillir et installer le client, détecter ses attentes pour les services : shampoing, soins spécifiques, permanente, défrisage et touching adaptés pour dames et pour hommes en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

2.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue. - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations de diagnostic de shampoings, soins capillaires, mises en forme de longue durée. - L'examen du cuir chevelu et des cheveux : <ul style="list-style-type: none"> • structure, les rôles, les types, les textures, les fonctions de la peau et du cuir chevelu, • caractéristiques et le fonctionnement des glandes sudoripares 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher). ❖ Poser les questions utiles sur base d'un questionnaire et d'une fiche-diagnostic. ❖ Déterminer : <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), - les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections, longueurs ...), - les soins antérieurs, contre-indications ... - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...). 	<p>C.16 Poser un diagnostic pour déterminer les produits et les techniques spécifiques à utiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur base des techniques d'observation - sur base d'un questionnaire type et d'une fiche diagnostic.

<p>et sébacées,</p> <ul style="list-style-type: none"> • structure, rôle et fonction des composants et propriétés physiques du cheveu, • principales anomalies et affections du cuir chevelu, du cheveu. <p>- Notions de morphologie, de physionomie, de symétrie et de répartition des volumes.</p> <p>- Les caractéristiques des clients : style, tenue vestimentaire, activités, âge.</p> <p>- Les propriétés de l'eau.</p> <p>- Les types, formes cosmétologiques, principaux composants de base (tensio-actifs, additifs), rôles / actions, effets, indications et contre-indications, techniques d'application des <u>produits</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de shampoings spécifiques aux permanentes, défrisages (lissages durables), • de soins capillaires spécifiques : soins pré et post opératoires (types : traitant, restructurant, protecteur, hydratant ...), • de permanente (fixateur, réducteur ... actions chimiques et physiques sur la kératine et les ponts cystine, influence du pH sur le cuir chevelu et le cheveu ...), • de défrisage (lissages durables) : crème défrisante, crème activatrice, crème de lissage ... action du neutralisant fixateur sur les ponts cystine, influence du pH sur le cuir chevelu et le cheveu ... • de finition (effets mouillé, mat, soyeux, brillant, flexible ...). <p>- La chronologie des différents services à réaliser (shampoings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching).</p> <p>- Les <u>permanentes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • principe (actions physiques et chimiques), • types d'enroulage : classique, directionnel, en quinconce ... (dessin de frisure et rendement de permanente en fonction de la forme et du diamètre du support d'enroulage (bigoudis, dulceurs, permers, vagueurs ...), sens d'enroulage (classique, directionnel, en quinconce, partiel ...) • types de techniques : directe, indirecte, combinée, • schéma de montage et dessin de frisure en fonction du support d'enroulage (bigoudis, bracelets, dulceurs, permers, vagueurs,...). <p>- Les <u>défrisages (lissages durables)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • principe (actions physiques et chimiques) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des tendances de la mode, de l'évolution des techniques, matériels et produits de shampoings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching. ❖ Utiliser des croquis, photos, revues ... si nécessaire. ❖ Sélectionner le type de shampoings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching répondant aux besoins et attentes du client. ❖ Expliquer ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté. ❖ Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampoings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching. ❖ Réaliser le schéma de montage et dessin de frisure sélectionnés pour la permanente. ❖ Justifier ses choix sur base des liens entre : <ul style="list-style-type: none"> - résultats d'examen, - besoins et souhaits du client, - caractéristiques des techniques, matériels, produits sélectionnés. ❖ Utiliser une terminologie professionnelle adaptée. ❖ Compléter la fiche-diagnostic du client. ❖ Indiquer toutes les informations utiles (observations, choix réalisés ...). 	
---	---	--

<ul style="list-style-type: none"> • types : thiolé (cheveux frisés), alcalin ou lissage (cheveux crépus), • technique. - Les éléments de comparaison de matériels (brosses, peignes, bigoudis, papier pointe, attaches, spatule, planchette ... diffuseur ...) et produits de shampooings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching et fixation issus de différentes firmes. - Les dernières tendances de la mode (shampooings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching et fixation). - Les liens entre : <ul style="list-style-type: none"> • les résultats d'examen des caractéristiques du client (cuir chevelu, cheveux, affections, morphologie, style ...), • les besoins et souhaits du client, • les caractéristiques des techniques, matériels et produits de shampooings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching. 		
---	--	--

2.4. Réaliser le(s) shampooing(s), le(s) soin(s) capillaire(s) spécifique(s), la permanente, le défrisage (lissage durable) et le touching sélectionnés

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue. - Les différents profils de clients. - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations de dialogue durant les shampooings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching, finition. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la protection adaptée du client. ❖ Appliquer les techniques sélectionnées de shampooings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching, finition avec soin, précision et dextérité. ❖ Respecter les étapes du mode opératoire. ❖ Manipuler le matériel et les produits sélectionnés de shampooings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching, finition. ❖ Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, de protection et d'ergonomie. ❖ S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation. ❖ Répondre aux questions posées par le client. 	<p>C.17 Réaliser les shampooings, les soins spécifiques, la permanente ou le défrisage et le touching en appliquant les règles professionnelles et en respectant le délai imparti.</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Le mode opératoire (chronologie et contenu des étapes) des techniques d'application : <ul style="list-style-type: none"> • de shampooings (brosser, mouiller, appliquer, émulsionner, rincer, essorer ...), • de soins capillaires (mode opératoire spécifique au produit, à la firme), • de permanente : <ul style="list-style-type: none"> - shampooing (brosser, mouiller, appliquer, émulsionner, rincer, essorer ...), - séparation, enroulage, - préparation / dosage de réducteur et neutralisant, - humectation / saturation, temps de pause, - rinçage, essorage, fixation ... - déroulage, fixation, rinçage, - soins postopératoires (mode opératoire spécifique au produit, à la firme, au type de permanente) ; • de défrisage (lissage durable) : <ul style="list-style-type: none"> - brossage, shampooing, soin protecteur (pré-opératoire), - séparation, application, lissage/temps de pose, - rinçage, essorage, neutralisation, soin spécifique (post-opératoire) si nécessaire, - préparation de mélange, essai sur mèche, séparation, application, lissage, temps de pose, - rinçage, shampooing neutralisant, soin postopératoire ; • de touching et finition. - Le mode d'utilisation du matériel (peignes, brosses, ciseaux, tondeuse, rasoir, sèche-cheveux ...) et d'application des produits de shampooings, de soins capillaires, coupes de base, brushing, coiffage et finition. - Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection (client, coiffeur) spécifiques à la manipulation du matériel et des produits de shampooings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching, finition. - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liés à l'acte technique. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser un vocabulaire adapté. ❖ Expliquer, rassurer si nécessaire. ❖ Respecter le souhait du client, de communiquer ou non, durant la prestation. ❖ Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements. ❖ Adopter des comportements adéquats en cas d'accident. 	
---	---	--

2.5. Assurer le suivi de l'étape

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche de client (fiche administrative, fiche technique) sous format papier ou informatique. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue. - L'organisation d'un agenda (esprit et fonctionnement du salon). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Compléter la fiche du client. ❖ Positionner un rendez-vous dans l'agenda. ❖ Orienter le client vers l'étape suivante ou vers un collègue. 	<p>C.5 Adopter des attitudes personnelles et professionnelles adéquates en rapport avec la politique de l'entreprise.</p>

2.6. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les facteurs et vecteurs de contamination, les risques d'accident, les modes de prévention des risques, les systèmes de protection adaptés. - Les principes élémentaires d'hygiène (asepsie, désinfection, stérilisation, nettoyage) et de sécurité liée à l'entretien, à la manipulation, au stockage du matériel et des produits. - Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection (client, coiffeur) spécifiques à la manipulation du matériel et des produits de shampoings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching. - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liés à l'acte technique. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - La gestion des déchets (consommables, produits ...) : stockage, 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Porter une tenue professionnelle adaptée. ❖ Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection personnelles. ❖ Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits (manipulation, stockage). ❖ Adopter des comportements adéquats en cas d'accident. ❖ Appliquer les règles d'hygiène et de protection à l'égard du client. ❖ Nettoyer, désinfecter le matériel de base de shampoings, soins capillaires spécifiques, permanente / défrisage (lissage durable), touching. ❖ Appliquer la réglementation relative à la gestion des déchets. 	<p>C.18 Sur base de la législation en vigueur, appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de protection de l'environnement dans le cadre d'une permanente et d'un défrisage (lissage durable) et des services associés (shampooing, soins capillaires et touching).</p>

<p>tri sélectif...</p> <p>- La vision globale de l'acte technique : organisation des différentes étapes de prise en charge du client, temps de réalisation définis, règlement du salon, politique commerciale du salon.</p>	<p>❖ Réaliser les prestations dans le respect des délais, du règlement et de la politique commerciale du salon.</p>	
---	---	--

UAA 4	Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe combinée, un brushing tendance adaptés pour dames et hommes ; réaliser un soin de barbe, de moustache et/ou de favoris pour hommes
--------------	---

Activités-clés du profil métier	AC1 : Réaliser des coupes pour hommes et pour dames AC2 : Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et dames AC6 : Réaliser les soins barbe, moustache et favoris
--	--

Comme l'indique le profil métier, le coiffeur est complètement autonome pour ses actes (sélection des techniques, matériel et produits, et exécution), dans le respect des consignes du responsable et de la politique de l'entreprise. La responsabilité incombe à l'employeur. Sélection et exécution s'opèrent en bonne intelligence avec les données techniques relatives au matériel et aux produits et les tendances de la mode. La formulation des compétences de la 3e colonne s'inscrit dans cette définition du degré d'autonomie et de responsabilité du coiffeur.

4.1. Préparer et ranger le poste de travail

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les facteurs et vecteurs de contamination, les risques d'accident, les modes de prévention des risques, les systèmes de protection adaptés. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - Les principes élémentaires d'hygiène (asepsie, désinfection, stérilisation, nettoyage) et de sécurité liés à l'entretien, à la manipulation, au stockage du matériel et des produits. - L'aménagement rationnel du matériel et des produits de base utiles à la réalisation de shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Porter une tenue professionnelle adaptée. ❖ Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelle. ❖ Entretien et ranger le poste de travail. ❖ Entretenir le matériel de base (nettoyage, désinfection ...) de shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris. ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles avant l'installation du client. ❖ Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits. ❖ Veiller au réapprovisionnement de produits, si nécessaire. 	C.1 Préparer et ranger le poste de travail en fonction du service à réaliser en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.

4.2. Accueillir le client et détecter ses attentes

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue. - Les différents profils de clients. - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations d'accueil (en face à face vis-à-vis de la clientèle et au téléphone) et d'installation. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Le matériel d'installation et de protection du client (tenue, protection, positions ...) adaptés aux shampooings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Saluer, accueillir le client. ❖ Appliquer les règles de politesse et de courtoisie. ❖ S'informer des attentes et souhaits du client (shampooings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris). ❖ Utiliser un vocabulaire adapté. ❖ S'occuper du vestiaire du client. ❖ Installer, assurer le confort et la protection du client. ❖ Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention. 	<p>C.19 Accueillir et installer le client, détecter ses attentes pour les services : shampooing, soins capillaires, coupe combinée et brushing adaptés pour dames et pour hommes, soin de barbe, moustache et/ou favoris en respectant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

4.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations de diagnostic shampooings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris. - L'examen du cuir chevelu, des cheveux : <ul style="list-style-type: none"> • structure, les rôles, les types, les textures, les fonctions de la peau et du cuir chevelu, 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher). ❖ Poser les questions utiles sur base d'une fiche-diagnostic. ❖ Déterminer : <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), - les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections, densité, longueurs, implantations ...), - les caractéristiques du système pileux du visage (hommes), - les soins antérieurs, contre-indications ... - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge) 	<p>C. 20 Poser un diagnostic pour déterminer les produits et les techniques spécifiques à utiliser et les schémas de coupe à réaliser.</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur base des techniques d'observation - sur base d'un questionnaire type et d'une fiche diagnostic

<ul style="list-style-type: none"> • caractéristiques et le fonctionnement des glandes sudoripares et sébacées, • structure, rôle et fonction des composants et propriétés physiques du cheveu, • principales anomalies et affections du cuir chevelu, du cheveu. - L'examen de la peau et des poils : <ul style="list-style-type: none"> • structure, les rôles, les types, les textures, les fonctions de la peau, • caractéristiques et le fonctionnement des glandes sudoripares et sébacées, • structure, rôle et fonction des composants et propriétés physiques du poil, • principales anomalies et affections de la peau, du visage, • implantation des poils. - Notions de morphologie, de physionomie, de symétrie et de répartition des volumes. - Les caractéristiques des clients : style, tenue vestimentaire, activités, âge. - Les propriétés de l'eau. - Les types, formes cosmétologiques, principaux composants de base (tensio-actifs, additifs), rôles / actions, effets, indications et contre-indications, techniques d'application de <u>produits</u> : <ul style="list-style-type: none"> • de shampoings (types : nutritif, antipelliculaire, volumateur, hydratant ... rôles : mouillant, moussant, émulsionnant, détergent), • des soins capillaires (démêlant, hydratant, protecteur ...). • de finition (effet mat, mouillé, soyeux, brillant, flexible ...), • de fixation (souple, forte, raide) • de soins barbe / moustache / favoris. - La chronologie des différents services à réaliser : shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris (savonner, rincer, tailler et/ou raser, appliquer un soin postopératoire). - Les différents types de <u>techniques</u> : <ul style="list-style-type: none"> • coupe carrée (coupe massive) : ligne horizontale, (ligne droite), diagonales avant (plongeant avant) et arrière (plongeant arrière), • coupe rationnelle (uniforme, en couches uniformes), • coupe dégradée (coupe graduée) : forte, moyenne, faible en 	<p>...).</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des tendances de la mode, de l'évolution des techniques, matériels et produits shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris. ❖ Proposer, négocier une prise en charge répondant aux besoins et attentes du client. ❖ Utiliser des croquis, photos, revues ... si nécessaire. ❖ Sélectionner le type de shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris répondant aux besoins et attentes du client. ❖ Expliquer ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté. ❖ Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris. ❖ Réaliser les schémas de coupes combinées et brushing sélectionnés. ❖ Justifier ses choix sur base des liens entre : <ul style="list-style-type: none"> - résultats d'examen, - besoins et souhaits du client, - caractéristiques des techniques, matériels, produits sélectionnés. ❖ Utiliser une terminologie professionnelle adaptée. ❖ Compléter la fiche-diagnostic du client. ❖ Indiquer toutes les informations utiles (observations, choix réalisés ... conseils de suivi à domicile). 	
--	--	--

<p>ce compris le diminuant de nuque et le tour d'oreilles,</p> <ul style="list-style-type: none"> • coupe dégradée inversée (coupe progressive), • coupes combinées, d'effilage, • coupes pour hommes (classiques, brosses, « tendance » ...), • brushings : inversé extérieur, inversé inférieur, décollement de racines, lissé, le bombage, le balayage, bouclé, griffage, • coiffage de finition (« coup de peigne »), • soins barbe / moustache / favoris : techniques de rasage, taille, entretien. <p>- Les <u>schémas</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de coupes : zones, lignes de forme, longueurs, élévations/projections, angles, séparations, sens de prise de mèches / subdivisions, structure de face et de profil, distribution, déplacement, position des doigts ... • de brushings : zones, lignes de forme, élévations/projections, angles, séparations, sens de prise de mèches/subdivisions, structure de face et de profil, volumes, distribution, tension, lissage des mèches, bouclage ... <p>- Les dernières tendances de la mode (coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris).</p> <p>- Les éléments de comparaison de matériel (peignes, brosses, ciseaux, tondeuse ... rasoir, brosse, blaireau ...) et produits de shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins de barbe / moustache / favoris issus de différentes firmes.</p> <p>- Les liens entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les résultats d'examen des caractéristiques du client (cuir chevelu, cheveux, affections, morphologie, style ...), • les besoins et souhaits du client, • les caractéristiques des techniques, matériels et produits de shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins de barbe / moustache / favoris. 		
---	--	--

4.4. Réaliser le(s) shampoing(s), le(s) soin(s) capillaire(s), la coupe combinée, le brushing sélectionnés

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations de dialogue durant les shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings. - Les différents profils de clients. - Le mode opératoire (chronologie et contenu des étapes) des techniques d'application : <ul style="list-style-type: none"> • de shampoings (brosser, mouiller, appliquer, émulsionner, rincer, essorer ...), • de soins capillaires (mode opératoire spécifique au produit, à la firme), - Le mode opératoire (chronologie et contenu des étapes) des techniques d'application de coupes combinées : <ul style="list-style-type: none"> • préparation de la chevelure (démêlage, séparations en lignes médianes et intermédiaires et sections), • réalisation des coupes combinées sélectionnées (carrée, rationnelle, dégradée, dégradée inversée). - Le mode opératoire (chronologie et contenu des étapes) des techniques d'application de brushings : <ul style="list-style-type: none"> • préparation de la chevelure (démêlage, séparations), • application de produit fixant, • réalisation de brushing sélectionné (inversé extérieur, inversé inférieur, décollement de racines, lissé, le bombage, le balayage, le bouclage), • réalisation du coiffage et application de produit de finition. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la protection adaptée du client. ❖ Appliquer les techniques de shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings sélectionnées avec soin, précision et dextérité. ❖ Respecter la chronologie des étapes du mode opératoire. ❖ Faire preuve de créativité. ❖ Manipuler le matériel et les produits sélectionnés de shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings. ❖ Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, de protection et d'ergonomie. ❖ S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation. ❖ Répondre aux questions posées par le client. ❖ Utiliser un vocabulaire adapté. ❖ Expliquer, rassurer si nécessaire. ❖ Constater les écarts éventuels entre le résultat obtenu et le résultat attendu. ❖ Remédier si nécessaire. ❖ Conseiller le client (suivi à domicile, traitements ultérieurs, produits ...). ❖ Compléter la fiche client si nécessaire (suivi, vente ...). ❖ Respecter le souhait du client, de communiquer ou non, durant la prestation. ❖ Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements. ❖ Adopter des comportements adéquats en cas d'accident. 	<p>C.21 Réaliser le(s) shampoing(s), le(s) soin(s) capillaire(s), la coupe combinée et le brushing sélectionnés en appliquant les règles professionnelles et en respectant le délai imparti.</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Le mode d'utilisation du matériel et des produits (peignes, brosses, sèche-cheveux... ciseaux effileurs, tondeuse, rasoir, ciseaux ...) de shampooings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, fixation, coiffage, finition. - Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection (client, coiffeur) spécifiques à la manipulation du matériel et des produits de shampooings, soins capillaires, coupes combinées, brushings. - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liés à l'acte technique. 		
--	--	--

4.5. Réaliser les soins barbe / moustache / favoris sélectionnés

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations de dialogue durant les soins barbe / moustache / favoris. - Les différents profils de clients. - Le mode opératoire (chronologie et contenu des étapes) des techniques d'application : <ul style="list-style-type: none"> • soins préopératoires, préparation de la mousse, savonnage, friction au blaireau ... • rasage : tension de la peau, tracé / délimitation de ligne de base, passages au rasoir, après-rasage (talc, lotion, crème, crayon hémostatique, serviette chaude ...), • taille de barbe (pré-coupe à la tondeuse, dégradé au peigne et aux ciseaux ...), • entretien et taille de différents types de barbes, moustaches, 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la protection adaptée du client. ❖ Appliquer les techniques de soins barbe / moustache / favoris sélectionnées avec soin, précision et dextérité. ❖ Respecter la chronologie des étapes du mode opératoire. ❖ Faire preuve de créativité. ❖ Manipuler le matériel et les produits sélectionnés de soins barbe / moustache / favoris. ❖ Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, de protection et d'ergonomie. S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation. ❖ Répondre aux questions posées par le client. ❖ Utiliser un vocabulaire adapté. ❖ Expliquer, rassurer si nécessaire. ❖ Constater les écarts éventuels entre le résultat obtenu et le résultat attendu. ❖ Remédier si nécessaire. ❖ Conseiller le client (suivi à domicile, traitements ultérieurs, produits ...). ❖ Compléter la fiche client si nécessaire (suivi, vente ...). ❖ Respecter le souhait du client, de communiquer ou non, durant la prestation. ❖ Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, 	<p>C.22 Réaliser le(s) soin(s) de barbe ; moustache et favoris, en appliquant les règles professionnelles et en respectant le délai imparti.</p>

<ul style="list-style-type: none"> favoris et barbiches, • finition et netteté du visage (nez, sourcils ...), des oreilles, du cou, de la nuque. - Le mode d'utilisation du matériel et des produits (blaireau, rasoir, tondeuse, ciseaux ...) de soins barbe / moustache / favoris. - Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection (client, coiffeur) spécifiques à la manipulation du matériel et des produits soins barbe / moustache / favoris. - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liés à l'acte technique. 	<p>éviter les jugements.</p> <p>❖ Adopter des comportements adéquats en cas d'accident.</p>	
---	---	--

4.6. Assurer le suivi de l'étape

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche de client (fiche administrative, fiche technique) sous format papier ou informatique. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - L'organisation d'un agenda (esprit et fonctionnement du salon). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Compléter la fiche du client. ❖ Positionner un rendez-vous dans l'agenda. ❖ Prendre, le cas échéant, congé du client. 	<p>C.5 Adopter des attitudes personnelles et professionnelles adéquates en rapport avec la politique de l'entreprise.</p>

4.7. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les facteurs et vecteurs de contamination, les risques d'accident, les modes de prévention des risques, les systèmes de protection adaptés. - Les principes élémentaires d'hygiène (asepsie, désinfection, stérilisation, nettoyage) et de sécurité liés à l'entretien, à la manipulation, au stockage du matériel et des produits. - Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection (client, coiffeur) spécifiques à la manipulation du matériel et des produits de shampooings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris. - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liés à l'acte technique. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - La gestion des déchets (consommables, produits ...) : stockage, tri sélectif... - La vision globale de l'acte technique : organisation des différentes étapes de prise en charge du client, temps de réalisation définis, règlement du salon, politique commerciale du salon. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Porter une tenue professionnelle adaptée. ❖ Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection personnelles. ❖ Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits (manipulation, stockage). ❖ Appliquer les règles d'hygiène et de protection à l'égard du client. ❖ Nettoyer, désinfecter le matériel de base de shampooings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris. ❖ Adopter des comportements adéquats en cas d'accident. ❖ Appliquer la réglementation relative à la gestion des déchets. ❖ Réaliser les prestations dans le respect des délais, du règlement et de la politique commerciale du salon 	<p>C.23 Sur base de la législation en vigueur, appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de protection de l'environnement dans le cadre d'un brushing et d'un soin de barbe, de moustache et/ou de favoris et des services associés (shampooing, soins capillaires)</p>

UAA 5	Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une coloration ou une décoloration (mèches) d'oxydation adaptés pour dames et pour hommes
--------------	--

Activités-clés du profil métier	AC4 : Réaliser des colorations complètes ou de mèches pour hommes et pour dames AC5 : Réaliser des décolorations complètes ou de mèches pour hommes et pour dames
--	--

Comme l'indique le profil métier, le coiffeur est complètement autonome pour ses actes (sélection des techniques, matériel et produits, et exécution), dans le respect des consignes du responsable et de la politique de l'entreprise. La responsabilité incombe à l'employeur. Sélection et exécution s'opèrent en bonne intelligence avec les données techniques relatives au matériel et aux produits et les tendances de la mode. La formulation des compétences de la 3e colonne s'inscrit dans cette définition du degré d'autonomie et de responsabilité du coiffeur.

5.1. Préparer et ranger le poste de travail

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les facteurs et vecteurs de contamination, les risques d'accident, les modes de prévention des risques, les systèmes de protection adaptés. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - Les principes élémentaires d'hygiène (asepsie, désinfection, stérilisation, nettoyage) et de sécurité liés à l'entretien, à la manipulation, au stockage du matériel et des produits. - L'aménagement rationnel du matériel et des produits de base utiles à la réalisation de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Porter une tenue professionnelle adaptée. ❖ Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelle. ❖ Entretien et ranger le poste de travail. ❖ Entretien le matériel de base (nettoyage, désinfection ...) de shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation. ❖ Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles avant l'installation du client. ❖ Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits. ❖ Veiller au réapprovisionnement de produits, si nécessaire. 	<p>C.1 Préparer et ranger le poste de travail en fonction du service à réaliser en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

5.2. Accueillir le client et détecter ses attentes

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - Les différents profils de clients. - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations d'accueil (en face à face vis-à-vis de la clientèle et au téléphone) et d'installation. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Le matériel d'installation et de protection du client (tenue, protection, positions ...) adaptés aux shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Saluer, accueillir le client. ❖ Appliquer les règles de politesse et de courtoisie. ❖ S'informer des attentes et souhaits du client (shampoings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation). ❖ Utiliser un vocabulaire adapté. ❖ S'occuper du vestiaire du client. ❖ Installer, assurer le confort et la protection du client. ❖ Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention. 	<p>C. 24 Accueillir et installer le client, détecter ses attentes pour les services : shampoing, soins spécifiques, coloration ou décoloration (mèches) d'oxydation adaptés pour dames et pour hommes en appliquant le règlement général du travail et le règlement en vigueur sur le lieu de travail.</p>

5.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - Les techniques de communication et de comportements 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher). ❖ Poser les questions utiles sur base d'une fiche-diagnostic. ❖ Déterminer : <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), - les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, 	<p>C. 25 Poser un diagnostic pour déterminer les produits et les techniques spécifiques à utiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur base des techniques d'observation - sur base d'un questionnaire

<p>adaptés aux situations de diagnostic de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'examen du cuir chevelu et des cheveux : <ul style="list-style-type: none"> • structure, les rôles, les types, les textures, les fonctions de la peau et du cuir chevelu, • caractéristiques et le fonctionnement des glandes sudoripares et sébacées, • structure, rôle et fonction des composants et propriétés physiques du cheveu, • principales anomalies et affections du cuir chevelu, du cheveu. - Notions de morphologie, de physionomie, de symétrie et de répartition des volumes. - Les caractéristiques des clients : style, tenue vestimentaire, activités, âge. - Les propriétés de l'eau. - La couleur (définition et attributs (teinte, saturation, valeur)), les couleurs primaires / secondaires / intermédiaires, les mélanges de couleurs, le cercle chromatique, les règles de base de la colorimétrie. - La couleur du cheveu : <ul style="list-style-type: none"> • la couleur naturelle (substances colorantes, hauteur de ton, reflet), pigments naturels, • les nuances fondamentales, l'échelle des tons et reflets, • les cheveux blancs. - Les types, formes cosmétologiques, principaux composants de base (tensio-actifs, additifs), rôles / actions, effets, indications et contre-indications, techniques d'application des <u>produits</u> : <ul style="list-style-type: none"> • colorants d'oxydation (éclaircissante, super éclaircissante) : forme (crème, gel ...), composants (colorants directs, agent alcalin, ammoniaque, anti-oxydant, tensio-actifs, produits d'origine naturelle et synthétique, parfum ...) ... • de gommage / nettoyage / décapage : poudre colorante avec eau ou oxydant ... • de pigmentation (colorant + eau chaude) et de pré-pigmentation (colorant d'oxydation + eau oxygénée), • décoloration (poudre décolorante et oxydants de différents titrages ...) et de recoloration, • de shampooings spécifiques, 	<p>anomalies, affections, hauteur de ton, pourcentage de cheveux blancs, densité ...),</p> <ul style="list-style-type: none"> - les soins antérieurs, contre-indications ... - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...). <ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer des tendances de la mode, de l'évolution des techniques, matériels et produits shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation. ❖ Proposer, négocier une prise en charge répondant aux besoins et attentes du client. ❖ Utiliser des croquis, photos, revues ... si nécessaire. ❖ Sélectionner le type de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation répondant aux besoins et attentes du client. ❖ Expliquer ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté. ❖ Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation. ❖ Justifier ses choix sur base des liens entre : <ul style="list-style-type: none"> - résultats d'examen, - besoins et souhaits du client, - caractéristiques des techniques, matériels, produits sélectionnés. ❖ Utiliser une terminologie professionnelle adaptée. ❖ Compléter la fiche-diagnostic du client. ❖ Indiquer toutes les informations utiles (observations, choix réalisés ... conseils de suivi à domicile). 	<p>type et d'une fiche diagnostic.</p>
--	---	--

<ul style="list-style-type: none"> • de soins spécifiques (traitant, restructurant, protecteur, hydratant... neutralisant des résidus alcalins et de l'oxydation, stabilisation de la couleur ...). - La chronologie des différents services à réaliser (shampooing, coloration, soin capillaire ... ou coloration, shampooing, soin ... shampooings et soins spécifiques, décolorations complètes ou de mèches ...). - Les techniques de coloration et décoloration (principes, processus et caractéristiques) : <ul style="list-style-type: none"> • coloration d'oxydation (éclaircissante, super-éclaircissante) complète, partielle et/ou mèches : <ul style="list-style-type: none"> - modification de reflet, éclaircissement du cheveu, couverture de cheveux blancs, transformation de pigments naturels en pigments artificiels, - rôle de l'ammoniaque sur la cuticule, les chaînes kératiniques, le pH : gonflement / pénétration / liaison – rôle de l'oxydant sur les pigments : révélation de la couleur, neutralisation des restes d'ammoniaque et d'eau oxygénée, - calcul de l'écart de tons, réalisation de la formule, temps de pose ... • pré-pigmentation ou pré-coloration (apport de pigments artificiels ou naturels en cas de longueurs et pointes délavées, éclaircies de 1 à 5 tons), • remontée de couleur (apport de pigments artificiels en cas de longueurs et pointes délavées de 1 à 2 tons), • mordantage (adapté à une première application de colorant), • gommage / nettoyage / décapage : retrait d'une couleur artificielle avec eau ou oxydant, recoloration en fonction du fond d'éclaircissement, réalisation de la formule, temps de pose ... • décoloration complète, partielle et/ou mèches : de décoloration complète, partielle et/ou mèches : éclaircissement d'un cheveu naturel, recoloration en fonction du fond d'éclaircissement (cf. 5.3.), calcul de l'écart de tons, réalisation de la formule, temps de pose ... techniques de mèches enveloppées, à l'air libre ... - Les éléments de comparaison de matériels (peignes, bol, pinceau, spatola, papier alu ...) et produits de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation issus de différentes firmes. 		
--	--	--

<ul style="list-style-type: none"> - Les dernières tendances de la mode (shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation) - Les liens entre : <ul style="list-style-type: none"> • les résultats d'examen des caractéristiques du client (cuir chevelu, cheveux, affections, morphologie, style ...), • les besoins et souhaits du client, - les caractéristiques des techniques, matériels et produits de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation. 		
---	--	--

5.4. Réaliser le(s) shampoing(s), le(s) soin(s) capillaire(s), et la coloration / décoloration (mèches) d'oxydation sélectionnés

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - Les techniques de communication et de comportements adaptés aux situations de dialogue durant les shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation. - Les différents profils de clients. - Le mode opératoire (chronologie et contenu des étapes) des techniques d'application de colorations / décolorations complètes ou de mèches d'oxydation : <ul style="list-style-type: none"> • coloration d'oxydation : touche d'essai, application complète ou repousses, émulsion, shampoing spécifique, rinçage, soin spécifique, rinçage ... • gommage / nettoyage / décapage : application complète ou 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la protection adaptée du client. ❖ Appliquer les techniques de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation sélectionnées avec soin, précision et dextérité. ❖ Respecter la chronologie des étapes du mode opératoire. ❖ Faire preuve de créativité. ❖ Manipuler le matériel et les produits sélectionnés de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation. ❖ Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, de protection et d'ergonomie. ❖ S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation. ❖ Répondre aux questions posées par le client. ❖ Utiliser un vocabulaire adapté. ❖ Expliquer, rassurer si nécessaire. ❖ Constater les écarts éventuels entre le résultat obtenu et le résultat attendu. ❖ Remédier si nécessaire. ❖ Conseiller le client (suivi à domicile, traitements ultérieurs, produits ...). 	<p>C. 26 Réaliser le(s) shampoing(s), les soin(s) spécifiques, a coloration ou la décoloration (mèches) d'oxydation sélectionnés en appliquant les règles professionnelles et en respectant le délai imparti.</p>

<ul style="list-style-type: none"> par zones (repousses, pointes ...), émulsion, shampooing spécifique, rinçage, recoloration • décoloration complète ou partielle : touche d'essai, application complète ou partielle, émulsion, shampooing spécifique, rinçage, recoloration ... • mèches : adaptation des subdivisions selon la densité des cheveux, l'effet désiré, la technique sélectionnée ... - Le mode d'utilisation du matériel et des produits (peignes, bol, pinceau, spatola, papier alu ...) de colorations / décolorations complètes ou de mèches d'oxydation. - Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection (client, coiffeur) spécifiques à la manipulation du matériel et des produits de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation. - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liés à l'acte technique. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Compléter la fiche client si nécessaire (suivi, vente ...). ❖ Respecter le souhait du client, de communiquer ou non, durant la prestation. ❖ Durant les échanges, respecter la vie privée des clients, éviter les jugements. ❖ Adopter des comportements adéquats en cas d'accident. 	
--	---	--

5.5. Assurer le suivi de l'étape

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les règles déontologiques de la profession ; le règlement et l'organisation spécifiques du salon. - La politique commerciale du salon. - Le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche de client (fiche administrative, fiche technique) sous format papier ou informatique. - Le travail en équipe. - Les règles de la communication et les comportements (verbaux et non-verbaux) : accueil, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil ... - L'organisation d'un agenda (esprit et fonctionnement du salon). 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Compléter la fiche du client. ❖ Orienter le client vers l'étape suivante ou vers un collègue (pour un séchage adapté : mise en plis, brushing, touching). ❖ Positionner un rendez-vous dans l'agenda. ❖ Prendre, le cas échéant, congé du client. 	<p>C. 5 Adopter des attitudes personnelles et professionnelles adéquates en rapport avec la politique de l'entreprise.</p>

5.6. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle du coiffeur. - Les facteurs et vecteurs de contamination, les risques d'accident, les modes de prévention des risques, les systèmes de protection adaptés. - Les principes élémentaires d'hygiène (asepsie, désinfection, stérilisation, nettoyage) et de sécurité liés à l'entretien, à la manipulation, au stockage du matériel et des produits. - Les règles de sécurité, d'hygiène et de protection (client, coiffeur) spécifiques à la manipulation du matériel et des produits de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation. - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liés à l'acte technique. - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention. - La gestion des déchets (consommables, produits ...) : stockage, tri sélectif... - La vision globale de l'acte technique : organisation des différentes étapes de prise en charge du client, temps de réalisation définis, règlement du salon, politique commerciale du salon. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Porter une tenue professionnelle adaptée. ❖ Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection personnelles. ❖ Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits (manipulation, stockage). ❖ Appliquer les règles d'hygiène et de protection à l'égard du client. ❖ Nettoyer, désinfecter le matériel de base de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation. ❖ Adopter des comportements adéquats en cas d'accident. ❖ Appliquer la réglementation relative à la gestion des déchets. ❖ Réaliser les prestations dans le respect des délais, du règlement et de la politique commerciale du salon. 	<p>C. 27 Sur base de la législation en vigueur, appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de protection de l'environnement dans le cadre d'une coloration ou une décoloration (mèches) d'oxydation adaptés et des services associés (shampooing, soins capillaires)</p>

Troisième partie

Eléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier¹⁴

SAVOIRS ET APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES EN LIEN AVEC LES APTITUDES PROFESSIONNELLES

[illegible]

¹⁴ Cette partie doit être retravaillée par des groupes de travail vu l'arrivée de nouveaux référentiels et le passage de la CPU en 456. Mais elle peut servir de base pour établir des liens entre la formation commune et l'OBG.

	<p>Lutte antimicrobienne en milieu professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - hygiène personnelle, - hygiène des locaux, du mobilier, - du linge - du matériel et outils - port de gants <p>Le nettoyage et la désinfection du matériel de coiffure : immersion dans l'eau de Javel ou compresse d'alcool éthylique pour les virus et les bactéries, appareils à UV contre les bactéries, désinfection systématique antiseptique prolongée de tous les tissus et instruments utilisés.</p> <p>NOTIONS ELEMENTAIRES à développer dans l'unité 2</p>	<p>Appliquer de façon appropriée et en fonction de leur utilisation et des risques encourus les techniques de nettoyage et de désinfection du matériel.</p>
<p>1.2. Accueillir le client et détecter ses attentes</p> <p>A1.13. Installer, assurer le confort et la protection du client.</p> <p>A1.14. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention.</p>	<p>S2. <u>Notions de physique au service de l'ergonomie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude de situations professionnelles : installation du client, position de travail... - Utilisation du mobilier et du matériel adéquat : tabouret, bac de lavage et table de travail. - Conseils ergonomiques pour la prévention des risques du métier : maux de dos, affections des membres supérieurs et inférieurs. 	<p>Analyser les gestes et postures de situations professionnelles et apprécier les risques à court et long terme.</p> <p>Indiquer les différentes courbures de la colonne vertébrale et sa mobilité et les mettre en relation avec les positions ergonomiques</p>
<p>1.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place</p> <p>A1.15. Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher).</p> <p>A1.16. Poser les questions utiles sur base d'un questionnaire et d'une fiche-diagnostic.</p> <p>A1.17. Déterminer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), - les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections, densité, longueurs, 	<p><u>Biologie-Chimie : étude du cheveu</u></p> <p>S3. Etude du cuir chevelu : caractéristiques (peau, épiderme, tissu sous-épidermique)</p> <p>S4. La structure du cheveu : tige, cortex, moelle, racine, follicule</p> <p>S5. Les propriétés chimiques du cheveu : la</p>	<p>Expliquer les caractéristiques anatomiques du cuir chevelu, la structure interne et externe du cheveu.</p> <p>Sur la base d'un schéma anatomique, situer les différentes parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du cuir chevelu - du cheveu. <p>Mettre en évidence l'importance des</p>

<p>implantations ...),</p> <ul style="list-style-type: none"> - les soins antérieurs, contre-indications ... - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...). <p>A1.18. Sélectionner le type de shampooings, soins capillaires, coupes de base, brushings répondant aux besoins et attentes du client.</p> <p>A1.19. Expliquer ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté.</p> <p>A1.21. Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampooings, soins capillaires, coupes de base, brushings.</p>	<p>kératine, la mélanine</p> <p>S6. Les propriétés physiques du cheveu : solidité, élasticité, pouvoir hydrophile, propriétés de surface, propriétés électriques, plasticité</p> <p>S7. La genèse du poil, croissance et chute : <ul style="list-style-type: none"> - Les trois cycles de vie et de la chute du poil - La mort du poil - Les chutes passagères </p> <p>S8. Les facteurs de la croissance pilaire</p>	<p>propriétés chimiques du cheveu à travers ses constituants (kératine, mélanine).</p> <p>Identifier les propriétés physiques du cheveu.</p> <p>Expliquer le cycle de vie des cheveux ainsi que les problèmes liés à leur chute passagère. Mettre en évidence les facteurs de croissance qui interviennent.</p>
<p>1.4. Réaliser le(s) shampoing(s), le(s) soin(s) capillaire(s), la coupe de base et le brushing sélectionnés</p> <p>A1.28. Appliquer les techniques sélectionnées de shampooings, soins capillaires, coupe de base, fixation, brushing, coiffage, finition avec soin, précision et dextérité.</p> <p>A1.29. Respecter les étapes du mode opératoire.</p> <p>A1.30. Manipuler le matériel et les produits sélectionnés de shampooings, soins capillaires, coupe de base, fixation, brushing, coiffage, finition.</p> <p>A1.31. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, de protection et d'ergonomie.</p>	<p>Notions en lien avec le shampoing :</p> <p>S9. Les propriétés de l'eau : les atomes et les molécules, la molécule d'eau (pouvoir dissolvant, mesure de pH, tests de dureté, caractère polaire) <ul style="list-style-type: none"> - Définir les concepts d'atome, d'ion et de molécule - Caractériser et différencier les fonctions acide et base - Identifier quelques produits de coiffure couramment utilisés selon leur caractère acide ou basique - Définir la notion de pH - Utiliser du papier pH et lire le pH de divers produits - Situer l'échelle du pH </p> <p>S10. Les solutions et les émulsions</p> <p>S11. Le shampoing : composition d'un shampoing pour cheveux normaux : agents tensio-actifs (anioniques, cationiques, amphotères, non-ioniques), actifs d'aspect et de conservation</p> <p>S12. Mode d'action d'un shampoing : tensioactifs (agents lavant (ou détergent), moussant, émulsifiant et dispersant)</p>	<p>Mettre en évidence expérimentalement certaines propriétés de l'eau (dissolutions, mesure de pH, tests de dureté, caractère polaire).</p> <p>Analyser les constituants principaux d'un shampoing non traitant pour cheveux normaux et mettre en évidence, idéalement expérimentalement, le mode de ces différents constituants.</p>

	<p>S13. Les produits de coiffage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produits de fixation : spray et gels (polymères anioniques et silicones), mousses et gels (polymères anioniques ou cationiques, silicones) - Produits de finition : laques et sprays (polymères anioniques, plastifiants...) 	<p>Identifier les différentes formes de produits de fixation et de finition ainsi que la composition de ces produits et la nature des molécules qui les composent.</p>
--	--	--

UAA 2	Réaliser un shampoing, des soins spécifiques, une permanente, un défrisage (lissage durable) et un touching, adaptés pour dames et pour hommes
--------------	---

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
2.1. Préparer et ranger le poste de travail A2.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelle. A2.3. Entretenir et ranger le poste de travail. A2.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits.	S1. NOTIONS A DEVELOPPER	<p>Identifier les risques cutanés ou les affections aggravées par le travail et prendre les mesures préventives et curatives</p> <p>Prévenir les risques pour les voies respiratoires et oculaires et adopter des mesures préventives.</p> <p>Identifier les consignes de sécurité adéquates</p> <p>Appliquer de façon appropriée et en fonction de leur utilisation et des risques encourus les techniques de nettoyage et de désinfection du matériel.</p>
2.2. Accueillir le client et détecter ses attentes A2.13. Installer, assurer le confort et la protection du client. A2.14. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention.	S2.	<p>Analyser les gestes et postures de situations professionnelles de l'unité et apprécier les risques à court et long terme.</p> <p>Adopter une position du corps correcte par rapport aux différentes situations professionnelles de l'unité et prévenir les problèmes de santé potentiels du métier.</p>
2.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place A2.15. Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher). A2.16. Poser les questions utiles sur base d'un questionnaire	<u>Biologie-Chimie :</u> Etude du cheveu : S3 à S8 S14. Cuticule S15. Cortex : la cohésion de la kératine	<p>Décrire l'importance de la structure et la forme du cheveu plus spécifiquement dans le contexte de la permanente</p>

[illegible]

		Caractériser et différencier les phénomènes physiques et les phénomènes chimiques en matière de shampooing.
	S20. La notion de pH	Déterminer le pH du shampooing préopératoire.
	S21. Oxydant et réducteur, oxydation et réduction L'ammoniac et l'ammoniaque	Énoncer les différents composants de produits frisants (l'acide thioglycolique ou thioglycolate de glycénol, l'ammoniaque, le support, le mouillant, le colorant, le parfum, le produit cosmétique).
	S22. Les principes actifs des principales permanentes : alcaline, carbonatée, acide, à pH neutre	Énoncer les différents composants de produits fixants (bromate, peroxyde d'hydrogène, acide tartrique, acide lactique, produits cosmétiques,...).
	S23. Les actions de la permanente : - Action mécanique - Action chimique	Préciser les actions des composants essentiels des produits frisants (ammoniaque, acide Thio glycolique), fixants (peroxyde d'hydrogène, acide tartrique, acide lactique) sur le cheveu.
	S24. Les différents réducteurs et fixateurs	
	S25. Les méthodes (directe, indirecte, mixte) et les produits : le réducteur en lien avec l'état et la nature du cheveu, le fixateur associé	
	S26. Le <u>défrisage</u> et ses spécificités : produits.	
	<u>Mises en forme :</u>	
	S27. Mise en plis, touching, brushing	Citer quelques composants de produits de fixation et produits de finition (copolymère de synthèse, alcool, résine, silicone, ...) et préciser leur action. Situer et décrire l'action de la mise en plis, du brushing et du touching sur les ponts salins et les ponts hydrogènes.

UAA 3	Réaliser un shampoing, des soins spécifiques, une coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et une mise en plis (pincés et rouleaux), adaptés pour dames et pour hommes
--------------	--

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
3.1. Préparer et ranger le poste de travail A3.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelle. A3.3. Entretenir et ranger le poste de travail. A3.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits.	S1. <u>Bio-contaminations et prévention</u> Les dangers potentiels inhérents à la manipulation du matériel et des produits spécifiques à la coloration semi-permanente et prévention.	<p>Expliciter les risques liés à la manipulation de produits potentiellement dangereux (eau oxygénée, ammoniaque).</p> <p>Expliquer les informations apportées par les logos de sécurité sur les contenants les produits utilisés.</p> <p>Enumérer les précautions à prendre lors de la manipulation et du stockage de l'oxydant.</p> <p>Expliquer les mécanismes d'allergie cutanée et respiratoire liés à l'utilisation de produits chimiques, irritants ou allergènes contenus dans les shampoings, produits à mèches (persulfates), outils métalliques (nickel), produits de défrisage, produits fixants, colorants...</p>
3.2. Accueillir le client et détecter ses attentes A3.13. Installer, assurer le confort et la protection du client. A3.14. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention.	S2.	<p>Analyser les gestes et postures de situations professionnelles de l'unité et apprécier les risques à court et long terme.</p> <p>Adopter une position du corps correcte par rapport aux différentes situations professionnelles de l'unité et prévenir les problèmes de santé potentiels du métier.</p>
3.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place A3.15. Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher). A3.16. Poser les questions utiles sur base d'un	<u>Biologie-Chimie :</u> Etude des techniques de coloration : S28. Etude de l'œil <ul style="list-style-type: none"> - anatomie - importance de la rétine 	<p>Décrire les structures de l'œil liées à la vision diurne et nocturne, à la vision des couleurs. Expliquer simplement la transmission du signal visuel par les cônes et les bâtonnets jusqu'aux aires visuelles,</p>

<p>questionnaire-type et d'une fiche-diagnostic.</p> <p>A3.17. Déterminer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), - les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections ...), - les soins antérieurs, contre-indications ... - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...). <p>A3.19. Sélectionner le type de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis répondant aux besoins et attentes du client.</p> <p>A3.22. Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration semi-permanente / ton sur ton, mise en plis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les cônes et les bâtonnets - certaines maladies oculaires (daltonisme...) <p>S29. Notions de colorimétrie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La lumière et la couleur : le spectre visible - Lumière colorée et couleur des objets éclairés - Les grandes lois de la couleur <p>S30. La couleur des cheveux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pigmentation naturelle : - Mélanine granuleuse - Mélanine diffuse - Pigmentation artificielle - Le cheveu blanc (ses caractéristiques) <p>S31. Affections, anomalies et réactions allergiques (cuir chevelu, cheveu)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les anomalies du cheveu liées à la couleur (la canitie) - Anomalies les plus fréquemment rencontrées : pédiculose, eczéma, teigne, gale. <p>S32. Etude des shampooings et des soins spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structure chimique des produits de soins : shampooing, émulsion, gel, masque, ampoule, crème, ... <p>S33. Etude des produits colorants semi-permanents (composition, action et effets) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Colorant fugace - Colorant sans oxydation - Avec révélateur 	<p>expliquer les causes possibles des maladies impliquant une vision des couleurs imparfaite.</p> <p>Expliquer la décomposition de la lumière blanche.</p> <p>Expliquer les lois de la colorimétrie : couleurs primaires et complémentaires, neutralisation des couleurs.</p> <p>Décrire les deux mélanines responsables des pigmentations des cheveux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - eumélanine (marron et noir) - phaéomélanine (roux) <p>ou pigments granuleux et diffus</p> <p>Expliquer la variation de la vitesse de production de la mélanine au cours du temps et sa diminution avec l'âge.</p> <p>Préciser l'utilité de la touche d'essai.</p> <p>Décrire la nature et le mode d'action des colorants artificiels (colorants azoïques, bleu de méthylène...)</p> <p>Définir et déterminer les limites des champs d'action des différents types de coloration sur le cheveu et dans le cheveu.</p>
--	--	--

	<p>S34. Les produits de fixation spécifiques à la mise en plis.</p> <p>L'alcool : son obtention, son rôle dans les produits coiffants et la désinfection (solvant, antiseptique)</p>	<p>Citer quelques composants de produits de fixation et produits de finition (copolymère de synthèse, alcool, résine, silicone, ...) et préciser leur action.</p> <p>Expliquer les propriétés chimiques de l'alcool liées à ses propriétés de solvant (groupement fonctionnel –OH), ses propriétés désinfectantes et déshydratantes.</p>
--	---	--

UAA 4	Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe combinée, un brushing, adaptés pour dames et pour hommes ; réaliser un soin de barbe, de moustache et/ou de favoris pour hommes
--------------	--

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
Aptitudes	Savoirs (ressources) Sciences appliquées (Biologie – Chimie – Physique)	Aptitudes disciplinaires à développer
4.1. Préparer et ranger le poste de travail A4.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelles. A4.3. Entretenir et ranger le poste de travail. A4.4. Entretenir le matériel de base (nettoyage, désinfection ...) de shampoings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris. A4.5. Disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles avant l'installation du client. A4.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits.	S1. <u>Bio-contaminations et prévention</u> Les dangers potentiels inhérents à la manipulation du matériel et des produits spécifiques aux dames et aux hommes.	Etre capable d'identifier les dangers et les risques sur le lieu de travail. Savoir évaluer le degré de gravité des risques et dangers et leurs effets sur la santé. Connaître les moyens de prévention pour éviter les accidents.
4.2. Accueillir le client et détecter ses attentes A4.13. Installer, assurer le confort et la protection du client. A4.14. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention.	S2.	Analyser les gestes et postures de situations Professionnelles de l'unité et apprécier les risques à court et long terme. Adopter une position du corps correcte par rapport aux différentes situations professionnelles de l'unité et prévenir les problèmes de santé potentiels du métier.
4.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en place A4.15. Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher). A4.16. Poser les questions utiles sur base d'une fiche-	<u>Biologie-Chimie :</u> Etude du cheveu : S35. Les anomalies du cuir chevelu : - Sec - Gras - Pelliculeux	Identifier et justifier, à partir de l'observation par la vue et le toucher, les différentes anomalies du cuir chevelu et des cheveux. par rapport à différents paramètres (sécheresse, dévitalisation, couleur, forme).

<p>diagnostic.</p> <p>A4.17. Déterminer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), - les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections, densité, longueurs, implantations ...), - les caractéristiques du système pileux du visage (hommes), - les soins antérieurs, contre-indications ... - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...). <p>A4.21. Sélectionner le type de shampooings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe/ moustache / favoris répondant aux besoins et attentes du client.</p> <p>A4.23. Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampooings, soins capillaires, coupes combinées, brushings, soins barbe / moustache / favoris.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Malsain (maladie) <p>S36. Les anomalies des cheveux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Secs (manque de sébum) - Gras (trop de sébum) - Anémiés (perte de cheveux) - Dégradés (abîmés par un traitement capillaire) <p>S37. Les anomalies du cuir chevelu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau de la couleur - au niveau de la forme. <p>S38. L'alopecie masculine : formes grave, moyenne et bénigne, alopecie androgénétique.</p> <p>S39. L'alopecie féminine.</p> <p>Etude des peaux masculines :</p> <p>S40. Caractéristiques de la peau masculine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - épaisseur - glandes sébacées - pilosité et hormones - vieillissement cutané - déshydratation <p>S41. Quelques particularités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - peaux d'hommes d'origine africaine - déshydratation - inflammations <p>S42. Les différents types de shampooings : composition, actions et effets</p> <ul style="list-style-type: none"> - les shampooings cosmétiques - les shampooings traitants <p>S43. Les différents types de soins : composition, actions, effets</p> <ul style="list-style-type: none"> - démêlant - hydratant - protecteur 	<p>Donner les conseils de soins et de services appropriés.</p> <p>Diagnostiquer des problèmes d'alopecie (féminine et masculine) et identifier leur cause possible.</p> <p>Expliciter les caractéristiques d'une peau masculine suivant certains critères déterminés (épaisseur, répartition et importance des glandes sébacées, importance de la pilosité, symptômes du vieillissement cutané, importance de la déshydratation.</p> <p>Mettre en évidence quelques particularités de la peau d'hommes d'origine africaine</p> <p>Décrire les différents types de shampooings traitants : (antipelliculaires, anti séborrhéiques, bactéricides, fongicides) et cosmétiques au point de vue de leur composition générale et de leur mode d'action</p> <p>Décrire la structure chimique des produits de soins.</p>
--	--	--

	<p>Les trois actifs traditionnels : tensio-actifs, cationiques, polymères cationiques, silicones</p> <p>Les nouveaux actifs : céramides, AHA</p>	
--	--	--

UAA 5	Réaliser un shampoing, des soins spécifiques, une coloration ou une décoloration
--------------	---

	(mèches) d'oxydation, adaptés pour dames et pour hommes
--	---

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
5.1. Préparer et ranger le poste de travail A5.1. Porter une tenue professionnelle adaptée. A5.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelle. A5.3. Entretenir et ranger le poste de travail. A5.4. Entretien du matériel de base (nettoyage, désinfection ...) de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation. A5.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits.	S44. <u>Principales réactions adéquates en cas d'incidents</u> (éléments du BEPS) S1.Bio-contaminations et prévention Les dangers potentiels inhérents à la manipulation du matériel et des produits spécifiques à la coloration et à la décoloration d'oxydation. <ul style="list-style-type: none"> - Locaux : réglementation en matière d'aération, d'évacuation des émanations - Stockage des produits de coloration, décoloration, de mèches : rangement, conservation, péremption 	Observer l'état des fonctions vitales. Reconnaître une victime inconsciente et agir. Reconnaître une détresse respiratoire et agir. Reconnaître un arrêt cardio-respiratoire et agir. Agir en présence d'une victime consciente présentant un malaise cardiaque. Quand et comment déplacer une victime. Pour les produits et le matériel de coloration spécifiquement, décrire les risques encourus au cours des manipulations, pour la cliente et pour le personnel : (temps de pause trop long provoquant des lésions cutanées, projections dans les yeux, etc.) Décrire l'utilité dans ce contexte du matériel de protection conforme.
5.2. Accueillir le client et détecter ses attentes A5.13. Installer, assurer le confort et la protection du client. A5.14. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de manutention.	S2.	Analyser les gestes et postures de situations professionnelles de l'unité et apprécier les risques à court et long terme. Adopter une position du corps correcte par rapport aux différentes situations professionnelles de l'unité et prévenir les problèmes de santé potentiels du métier.
5.3. Déterminer les techniques spécifiques à mettre en	Biologie-Chimie :	Rappeler les différents types de

<p>place</p> <p>A5.15. Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher).</p> <p>A5.16. Poser les questions utiles sur base d'une fiche-diagnostic.</p> <p>A5.17. Déterminer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du cuir chevelu du client (nature, affections), - les caractéristiques des cheveux (nature, état, texture, anomalies, affections, hauteur de ton, pourcentage de cheveux blancs, densité ...), - les soins antérieurs, contre-indications ... - les caractéristiques du client (morphologie, style, âge ...). <p>A5.21. Sélectionner le type de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation répondant aux besoins et attentes du client.</p> <p>A5.23. Sélectionner les techniques, matériels, produits appropriés de shampooings, soins capillaires spécifiques, coloration / décoloration (mèches) d'oxydation.</p>	<p>S28 à S33.</p> <p>S45. Etude des différents colorants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les colorants d'oxydation <ul style="list-style-type: none"> • Oxydant et réducteur • Mélanges colorants et mélanges décolorants : composition, action et effets • Colorants gels • Colorants crèmes • Eau oxygénée • Ammoniaque <p>S46. Etude de l'éclaircissement :</p> <p>Les différents types de décoloration : caractéristiques des produits (poudre, huile, crème), actions sur le cheveu et effets.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les colorants super éclaircissants - La décoloration <p>- Le décapage.</p>	<p>coloration et leur choix en fonction de la nature du cheveu : fugace, ton sur ton et semi-permanente.</p> <p>Définir et différencier oxydant et réducteur</p> <p>Décrire de manière simplifiée le processus chimique découlant du mélange des différents composants.</p> <p>Citer les composants et décrire leurs rôles dans l'oxydant liquide et crème, dans le révélateur.</p> <p>Citer les propriétés physiques (liquide, incolore, soluble, transparent, ...) et chimiques (instabilité, concentration, titrage, % et volume,...) de l'eau oxygénée.</p> <p>Citer les actions de l'ammoniaque sur l'oxydant et sur le cheveu.</p> <p>Expliciter les différentes étapes de la coloration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la décoloration : effet de la solution décolorante à base d'eau oxygénée et d'alcalin libérant de l'oxygène - la pénétration des précurseurs (base et coupleur) - l'arrêt de la réaction grâce au shampooing. <p>Décrire le procédé d'éclaircissement, la nature des produits éclaircissants (persulfates en milieu alcalins et eau oxygénée) et la justification de leur utilisation (importance du degré d'éclaircissement).</p> <p>Expliquer le principe et la technique du</p>
--	--	---

	<p>S47. Etude des shampoings et traitements postopératoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Composition - Rôle - Actions. 	<p>décapage, les produits employés, leur concentration et les circonstances qui nécessitent l'application de cette technique.</p> <p>Préciser les risques potentiels de cette technique sur la qualité du cheveu et justifier l'utilisation de shampoings spécifiques afin de limiter les inconvénients.</p>
--	--	--

UAA 6	Réaliser une coiffure de circonstances adaptée pour dames et pour hommes
--------------	---

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
<p>6.1. Préparer et ranger le poste de travail</p> <p>A6.2. Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelle.</p> <p>A6.3. Entretenir et ranger le poste de travail.</p> <p>A6.4. Entretenir le matériel de base (nettoyage, désinfection ...) de coiffures de circonstances.</p> <p>A6.6. Appliquer les règles de sécurité à l'égard du matériel et des produits.</p>	<p>S45. <u>Principales réactions adéquates en cas d'incidents</u> (éléments du BEPS)</p> <p><u>Physique :</u></p> <p>S48. Mesures de sécurité relatives à l'utilisation du matériel électrique utilisé en salon de coiffure.</p> <p>Etude des principaux éléments d'électrocinétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - courant continu et courant alternatif, - intensité du courant électrique, - conducteurs et isolants, - récepteurs et résistances, - énergie et puissance électrique, - la protection du matériel électrique (fusibles et disjoncteurs), la protection des personnes (différentiels et prises de terre). 	<p>Définir conducteur électrique et isolant électrique.</p> <p>Déterminer les unités de mesure et symboles de résistance, tension, intensité, puissance, énergie électrique.</p> <p>Décoder les fiches signalétiques des appareils utilisés.</p> <p>Citer les risques liés à leur utilisation, à leur entretien et connaître les précautions à prendre.</p>

Quatrième partie

Profil d'Evaluation des unités d'acquis d'apprentissage

Ce profil de certification a été établi sur base du profil de formation (PF) « **Coiffeur/Coiffeuse** » produit par le SFMQ.

Vous retrouverez ci-dessous un tableau récapitulatif qui reprend le nombre d'attestations à délivrer.

Il y aura lieu de décerner **six attestations** de validation au total pour l'obtention du certificat de qualification « **Coiffeur/Coiffeuse** »

UAA 1	1 attestation	Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe de base et un brushing adaptés pour dames
UAA 2	1 attestation	Réaliser un shampoing, des soins spécifiques, une permanente, un défrisage (lissage durable) et un touching adaptés pour dames et pour hommes.
UAA 3	1 attestation	Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et une mise en plis (pincés et rouleaux) adaptés pour dames et pour hommes.
UAA 4	1 attestation	Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe combinée, un brushing tendance adaptés pour dames et pour hommes ; réaliser un soin de barbe, de moustache et/ou de favoris pour hommes.
UAA 5	1 attestation	Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une coloration ou une décoloration (mèches) d'oxydation, adaptés pour dames et pour hommes.
UAA 6	1 attestation	Réaliser une coiffure de circonstances adaptée pour dames et pour hommes.

UAA1 : Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe de base et un brushing adaptés pour dames

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA1 :

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches :**
 - Accueillir la cliente
 - Détecter ses attentes
 - Réaliser le diagnostic
 - Réaliser shampoing, soin capillaire, coupe de base, brushing adaptés aux besoins et attentes de la cliente.
- **Mise en situation :**
 - Situation réelle « pratique » (c-à-d sur modèle dame) pour l'accueil et les services techniques.
- **Complexité :**
 - Cliente inconnue (pour l'accueil)
 - Changement de structure de coupe et raccourcissement de min 2cm
 - Cheveux courts ou mi-longs (hauteur d'épaules), gros ou moyens ou fins mais non frisés
 - Type de coupe et brushing : cf. techniques décrites dans l'UAA1
- **Autonomie :**
 - Autonomie de décision (sélection des techniques, matériels et produits nécessaires) et justification des choix
 - Autonomie d'exécution des services techniques.
- **Temps de réalisation :**
 - Max 30' pour accueil et diagnostic
 - Max 90' pour la réalisation des services techniques
 - Min 15' de justification des choix (planification, organisation, techniques, matériels, produits).
- **Conditions de réalisation :**
 - cf. profil d'équipement
 - Questionnaire-type, fiche diagnostic type, schémas de brushing et coupe à compléter, photos / revues ...

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. de l'UAA1 : Réaliser un shampooing, des soins capillaires, une coupe de base et un brushing adaptés pour dames.

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Pertinence du diagnostic	1.1. Les caractéristiques de cuir chevelu, des cheveux, de la cliente sont identifiées	
	1.2. Les choix de types de coupe et de brushing (schémas) sont adaptés à la cliente	
	1.3. Les choix de techniques, matériels, produits (shampooing, soins, coupe, brushing, fixation, finition) sont adaptés à la cliente	
	1.4. Les choix de services, techniques, produits et matériel sont justifiés sur base des observations, informations et connaissances	
Critère 2 : Conformité du résultat	2.1. L'organisation de l'environnement et du travail est appropriée.	
	2.2. Les techniques de shampooing, soins capillaires, coupe de base et brushing sont appliquées de manière adéquate (mode opératoire, manipulation du matériel et des produits ...)	
	2.3. Le résultat final correspond aux résultats attendus (longueurs, volumes ...)	
	2.4. Le délai de réalisation est respecté	
Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1 Les règles de présentation, sécurité, hygiène, ergonomie et protection personnelles sont appliquées	
	3.2. Le confort, la protection et la sécurité de la cliente sont assurés tout au long de la prestation	
	3.3. Les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits sont appliquées (nettoyage, désinfection, rangement, stockage, tri des déchets ...).	
	3.4. Les règles déontologiques (secret professionnel, non-jugement ...) et le règlement du salon sont appliqués tout au long de la prestation	
Critère 4 : Adéquation de la relation et de la communication	4.1. La relation au client est conforme à la politique commerciale du salon	
	4.2. Les comportements non-verbaux (mimiques, gestuelle ...) sont adaptés au contexte (accueil, installation, dialogue, prise de congé) et à la cliente	
	4.3. Les techniques de communication verbale (ton, intensité, élocution ...) sont adaptées au contexte (accueil, installation, dialogue, prise de congé) et à la cliente	
	4.4. La terminologie utilisée est adaptée à l'interlocuteur (cliente, professionnel)	

Remarques :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

UAA2 : Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une permanente, un défrisage (lissage durable) et un touching adaptés pour dames et hommes

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA2 :

Eléments critiques de contexte :

- **Tâches :**
 - Accueillir le client
 - Détecter ses attentes
 - Réaliser le diagnostic
 - Réaliser shampoings, soins capillaires, permanente, touching adaptés aux besoins et attentes du client.
- **Mise en situation :**
 - Situation réelle « pratique » (c-à-d sur modèle dame ou homme) pour l'accueil et les services techniques.
- **Complexité :**
 - Client inconnu (pour l'accueil)
 - Chevelure de minimum 8cm à maximum hauteur d'épaules
 - Type de permanente : enroulage directionnel sur minimum $\frac{3}{4}$ de la tête.
- **Autonomie :**
 - Autonomie de décision (sélection des techniques, matériels et produits nécessaires) et justification des choix
 - Autonomie d'exécution des services techniques.
- **Temps de réalisation :**
 - Max 30' pour accueil et diagnostic
 - Max 100' pour la réalisation des services techniques
 - Min 15' de justification des choix (planification, organisation, techniques, matériels, produits).
- **Conditions de réalisation :**
 - cf. profil d'équipement
 - Questionnaire-type, fiche diagnostic type, schéma de permanente à compléter, photos / revues ...

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. de l'UAA 2 : Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une permanente, un défrisage (lissage durable) et un touching adaptés pour dames et hommes.

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Pertinence du diagnostic	1.1. Les caractéristiques de cuir chevelu, des cheveux, du client sont identifiées	
	1.2. Les choix de types d'enroulage (schéma) sont adaptés au client	
	1.3. Les choix de techniques, matériels, produits (shampoing, soins spécifiques, permanente, touching, fixation, finition) sont adaptés au client	
	1.4. Les choix de services, techniques, produits et matériel sont justifiés sur base des observations, informations et connaissances	
Critère 2 : Conformité du résultat	2.1 L'organisation de l'environnement et du travail est appropriée.	
	2.2. Les techniques de shampoing, soins spécifiques, permanente et touching sont appliquées de manière adéquate (mode opératoire, manipulation du matériel et des produits ...)	
	2.3. Le résultat final correspond aux résultats attendus (degré de frisure, volume, mouvements ...)	
	2.4. Le délai de réalisation est respecté	
Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1 Les règles de présentation, sécurité, hygiène, ergonomie et protection personnelles sont appliquées	
	3.2. Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées à l'égard de la cliente (confort, protection, prévention des risques) et à l'égard du matériel et des produits (nettoyage, désinfection, rangement, stockage, tri des déchets...)	
	3.3. Les règles déontologiques (secret professionnel, non-jugement ...) et le règlement du salon sont appliqués tout au long de la prestation	
Critère 4 : Adéquation de la relation et de la communication	4.1. La relation au client est conforme à la politique commerciale du salon	
	4.2. Les comportements non-verbaux (mimiques, gestuelle ...) sont adaptés au contexte (accueil, installation, dialogue, prise de congé) et au client	
	4.3. Les techniques de communication verbale (ton, intensité, élocution ...) sont adaptées au contexte (accueil, installation, dialogue, prise de congé) et au client	
	4.4. La terminologie utilisée est adaptée à l'interlocuteur (client, professionnel)	

Remarques :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent

UAA3 : Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et une mise en plis (pincés et rouleaux) adaptés pour dames et pour hommes

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA3 :

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches** :
 - Accueillir le client
 - Détecter ses attentes
 - Réaliser le diagnostic
 - Réaliser shampoings, soins spécifiques, coloration, mise en plis adaptés aux besoins et attentes du client.
- **Mise en situation** :
 - Situation réelle « pratique » (c-à-d sur modèle dame ou homme) pour l'accueil et les services techniques.
- **Complexité** :
 - Client inconnu (pour l'accueil)
 - Chevelure vierge ou colorée ; longueur maximum des cheveux à hauteur d'épaules
 - Type de coloration : semi-permanente ou ton sur ton.
 - Autonomie de décision (sélection des techniques, matériels et produits nécessaires) et justification des choix
 - Autonomie d'exécution des services techniques.
- **Temps de réalisation** :
 - Max 30' pour accueil et diagnostic
 - Max 170' pour la réalisation des services techniques
 - Min 15' de justification des choix (planification, organisation, techniques, matériels, produits).
- **Conditions de réalisation** :
 - cf. profil d'équipement
 - Questionnaire-type, fiche diagnostic type, schéma de mise en plis à compléter, nuanciers/photos / revues ...

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. de l'UAA 3 : Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une coloration (semi-permanente ou ton sur ton) et une mise en plis (pinces et rouleaux) adaptés pour dames et pour hommes.

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Pertinence du diagnostic	1.1. Les caractéristiques de cuir chevelu, des cheveux, du client sont identifiées	
	1.2. Les choix de types de coloration et mise en plis (schéma) sont adaptés au client	
	1.3. Les choix de techniques, nuance (formule), matériels, produits (shampoing, soins spécifiques, coloration, mise en plis, fixation, finition) sont adaptés au client	
	1.4. Les choix de services, nuance, techniques, produits et matériel sont justifiés sur base des observations, informations et connaissances	
Critère 2 : Conformité du résultat	2.1 L'organisation de l'environnement et du travail est appropriée.	
	2.2. Les techniques de shampoing, soins spécifiques, coloration, mise en plis, fixation, finition sont appliquées de manière adéquate (mode opératoire, manipulation du matériel et des produits ...)	
	2.3. Le résultat final correspond aux résultats attendus (longueurs, volume, mouvements ...)	
	2.4. Le délai de réalisation est respecté	
Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1 Les règles de présentation, sécurité, hygiène, ergonomie et protection personnelles sont appliquée	
	3.2. Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées à l'égard de la cliente (confort, protection, prévention des risques) et à l'égard du matériel et des produits (nettoyage, désinfection, rangement, stockage, tri des déchets...).	
	3.3. Les règles déontologiques (secret professionnel, non-jugement ...) et le règlement du salon sont appliqués tout au long de la prestation	
Critère 4 : Adéquation de la relation et de la communication	4.1. La relation au client est conforme à la politique commerciale du salon	
	4.2. Les comportements non-verbaux (mimiques, gestuelle ...) sont adaptés au contexte (accueil, installation, dialogue, prise de congé) et au client	
	4.3. Les techniques de communication verbale (ton, intensité, élocution ...) sont adaptées au contexte (accueil, installation, dialogue, prise de congé) et au client	
	4.4. La terminologie utilisée est adaptée à l'interlocuteur (client, professionnel)	

Remarques :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent

UAA4 : Réaliser un shampoing, des soins capillaires, une coupe combinée, un brushing tendance adaptés pour dames et hommes – Réaliser un soin de barbe, de moustache et/ou de favoris pour hommes

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA4 :

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches :**
 - Accueillir les clients
 - Détecter leurs attentes (questionner, reformuler, négocier, conseiller ...)
 - Réaliser le diagnostic
 - Réaliser shampoings, soins capillaires, coupe combinée, brushing adaptés aux besoins et attentes de la cliente
 - Réaliser les soins barbe / moustache / favoris du client.
- **Mise en situation :**
 - Situation réelle « pratique » (c-à-d sur modèle dame et homme) pour l'accueil, le dialogue et les services techniques.
- **Complexité :**
 - Clients inconnus (pour l'accueil, le conseil, la négociation ...)
 - Client : coupe combinée actualisée avec changement de structure de coupe et raccourcissement de 2 à 5 cm sur l'ensemble de la chevelure ; longueur maximum des cheveux à hauteur d'épaules ; brushing tendance (inversé extérieur, inversé inférieur, décollement de racines, lissé, le bombage, le balayage, bouclé, griffage ...)
 - Client : shampoing, soin capillaire, coupe classique, coiffage adapté, soin de barbe et/ou moustache et/ou favoris (rasage, taille, entretien).
- **Autonomie :**
 - Autonomie de décision (sélection des techniques, matériels et produits nécessaires) et justification des choix
 - Autonomie d'exécution des services techniques.
- **Temps de réalisation :** Pour chaque client
 - Max 30' pour accueil et diagnostic
 - Max 90' pour la réalisation des services techniques
 - Min 15' de justification des choix (planification, organisation, techniques, matériels, produits).
- **Conditions de réalisation :**
 - cf. profil d'équipement
 - Fiche diagnostic type, schéma de coupes et brushings à compléter, photos / revues ...

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. de l'UAA 4 : Réaliser un shampooing, des soins capillaires, une coupe combinée, un brushing tendance adaptés pour dames et hommes – Réaliser un soin de barbe, de moustache et/ou de favoris pour hommes. **CLIENTE :**

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Pertinence du diagnostic	1.1. Les caractéristiques de cuir chevelu, des cheveux, de la cliente sont identifiées	
	1.2. Les choix de types de coupe combinée et brushing tendance (schémas) sont adaptés à la cliente	
	1.3. Les choix de techniques, matériels, produits (shampooing, soins capillaires, coupe combinée, brushing tendance, fixation, finition) sont adaptés à la cliente	
	1.4. Les choix de services, techniques, produits et matériel sont justifiés sur base des observations, informations et connaissances	
Critère 2 : Conformité du résultat	2.1 L'organisation de l'environnement et du travail est appropriée.	
	2.2. Les techniques de shampooing, soins capillaires, coupe combinée, brushing tendance, fixation, finition sont appliquées de manière adéquate (mode opératoire, manipulation du matériel et des produits ...)	
	2.3. Le résultat final correspond aux résultats attendus (luminosité, uniformité, volume, mouvements ... créativité ...)	
	2.4. Le délai de réalisation est respecté	
Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1 Les règles de présentation, sécurité, hygiène, ergonomie et protection personnelles sont appliquées	
	3.2. Le confort, la protection et la sécurité de la cliente sont assurés tout au long de la prestation	
	3.3. Les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits sont appliquées (nettoyage, désinfection, rangement, stockage, tri des déchets ...).	
	3.4. Les règles déontologiques (secret professionnel, non-jugement ...), le règlement du salon et les règles de travail en équipe sont appliqués tout au long de la prestation	
Critère 4 : Adéquation de la relation et de la communication	4.1. La relation au client est conforme à la politique commerciale du salon	
	4.2. Les comportements non-verbaux (mimiques, gestuelle ...) et les techniques de communication verbale (ton, intensité, élocution ...) sont adaptés au contexte (accueil, installation, dialogue, prise de congé) et à la cliente	
	4.3. Les techniques de communication (écoute, questionnement, négociation, conseil ...) sont adaptées au contexte et à la cliente	
	4.4. La terminologie utilisée est adaptée à l'interlocuteur (cliente, équipe, professionnel)	

Remarques :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent

CLIENT :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Pertinence du diagnostic	1.1. Les caractéristiques de cuir chevelu, des cheveux, du client sont identifiées	
	1.2. Les choix de types de coupe classique (schéma), coiffage et soins barbe/moustache/favoris sont adaptés au client	
	1.3. Les choix de techniques, matériels, produits (shampooing, soins capillaires, coupe classique, coiffage, soins barbe/moustache/favoris) sont adaptés au client	
	1.4. Les choix de services, techniques, produits et matériel sont justifiés sur base des observations, informations et connaissances	
Critère 2 : Conformité du résultat	2.1 L'organisation de l'environnement et du travail est appropriée.	
	2.2. Les techniques de shampooing, soins capillaires, coupe classique, coiffage, soins barbe/moustache/favoris sont appliquées de manière adéquate (mode opératoire, manipulation du matériel et des produits ...)	
	2.3. Le résultat final correspond aux résultats attendus (longueur, volume, mouvements ... netteté, finition ...)	
	2.4. Le délai de réalisation est respecté	
Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1 Les règles de présentation, sécurité, hygiène, ergonomie et protection personnelles sont appliquées	
	3.2. Le confort, la protection et la sécurité du client sont assurés tout au long de la prestation	
	3.3. Les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits sont appliquées (nettoyage, désinfection, rangement, stockage, tri des déchets ...).	
	3.4. Les règles déontologiques (secret professionnel, non-jugement ...), le règlement du salon et les règles de travail en équipe sont appliqués tout au long de la prestation	
Critère 4 : Adéquation de la relation et de la communication	4.1. La relation au client est conforme à la politique commerciale du salon	
	4.2. Les comportements non-verbaux (mimiques, gestuelle ...) et les techniques de communication verbale (ton, intensité, élocution ...) sont adaptés au contexte (accueil, installation, dialogue, prise de congé) et au client	
	4.3. Les techniques de communication (écoute, questionnement, négociation, conseil ...) sont adaptées au contexte et au client	
	4.4. La terminologie utilisée est adaptée à l'interlocuteur (client, équipe, professionnel)	

Remarques :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent

UAA5 : Réaliser un shampoing, des soins capillaires spécifiques, une coloration ou une décoloration (mèches) d'oxydation, adaptés pour dames et pour homme

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA5 :

Eléments critiques de contexte :

- **Tâches :**
 - Accueillir le client
 - Détecter ses attentes (questionner, reformuler, négocier, conseiller ...)
 - Réaliser le diagnostic
 - Réaliser shampoings, soins spécifiques, coloration ou décoloration (complète ou de mèches) d'oxydation, adaptés aux besoins et attentes du client
- **Mise en situation :**
 - Situation réelle « pratique » (c-à-d sur modèle dame et homme) pour l'accueil, le dialogue et les services techniques.
- **Complexité :**
 - Client inconnu (pour l'accueil, le conseil, la négociation ...)
 - Type de coloration : coloration ou décoloration (mèches) avec minimum 2 tons d'écart, minimum 2 tons différents et des effets ombre / lumière.
- **Autonomie :**
 - Autonomie de décision (sélection des techniques, matériels et produits nécessaires) et justification des choix
 - Autonomie d'exécution des services techniques.
- **Temps de réalisation :**
 - Max 30' pour accueil et diagnostic
 - Max 60' à 150' pour la réalisation des services techniques (durée fixée en fonction des techniques réalisées)
 - Min 15' de justification des choix (planification, organisation, techniques, matériels, produits).
- **Conditions de réalisation :**
 - cf. profil d'équipement
 - Fiche diagnostic type, nuancier / photos / revues ...

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. de l'UAA5 : Réaliser un shampooing, des soins capillaires spécifiques, une coloration ou une décoloration (mèches) d'oxydation, adaptés pour dames et pour homme.

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Pertinence du diagnostic	1.1. Les caractéristiques de cuir chevelu, des cheveux, du client sont identifiées	
	1.2. Les choix de types coloration/décoloration (mèches) d'oxydation sont adaptés au client	
	1.3. Les choix de techniques (nuances, formules ...), matériels, produits (shampooing, soins spécifiques, coloration/décoloration (mèches) d'oxydation) sont adaptés au client	
	1.4. Les choix de services, techniques, produits et matériel sont justifiés sur base des observations, informations et connaissances	
Critère 2 : Conformité du résultat	2.1 L'organisation de l'environnement et du travail est appropriée.	
	2.2. Les techniques de shampooing, soins spécifiques, coloration/décoloration (mèches) d'oxydation sont appliquées de manière adéquate (mode opératoire, manipulation du matériel et des produits ...)	
	2.3. Le résultat final correspond aux résultats attendus (nuances, reflets, effet ... créativité)	
	2.4. Le délai de réalisation est respecté	
Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1 Les règles de présentation, sécurité, hygiène, ergonomie et protection personnelles sont appliquées	
	3.2. Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées à l'égard de la cliente (confort, protection, prévention des risques) et à l'égard du matériel et des produits (nettoyage, désinfection, rangement, stockage, tri des déchets...).	
	3.3. Les règles déontologiques (secret professionnel, non-jugement ...), le règlement du salon et les règles de travail en équipe sont appliqués tout au long de la prestation	
Critère 4 : Adéquation de la relation et de la communication	4.1. La relation au client est conforme à la politique commerciale du salon	
	4.2. Les comportements non-verbaux (mimiques, gestuelle ...) et les techniques de communication verbale (ton, intensité, élocution ...) sont adaptés au contexte (accueil, installation, dialogue, prise de congé) et au client	
	4.3. Les techniques de communication (écoute, questionnement, négociation, conseil ...) sont adaptées au contexte et au client	
	4.4. La terminologie utilisée est adaptée à l'interlocuteur (client, équipe, professionnel)	

Remarques :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent

UAA6 : Réaliser une coiffure de circonstances adaptée pour dames et pour hommes

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA6 :

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches :**
 - Accueillir les clients
 - Détecter leurs attentes (questionner, reformuler, négocier, conseiller ...)
 - Réaliser le diagnostic
 - Réaliser la coiffure de circonstances.
- **Mise en situation :**
 - Situation réelle « pratique » (c-à-d sur modèle dame et homme) pour l'accueil, le dialogue et les services techniques.
- **Complexité :**
 - Client inconnu (pour l'accueil, le conseil, la négociation ...)
 - Type de coiffure : coiffure de circonstances (mariage ou cocktail), minimum un point de fixation, minimum 2 à 3 techniques différentes (parmi chignon, tressage, torsade, crans, bouclage au fer, pose de crêpons / postiches / mèches / ornements ...), les ornements ne dépassent pas 1/3 de la surface de la chevelure
 - Type de chevelure : minimum mi-longs (à hauteur d'épaules).
- **Autonomie :**
 - Autonomie de décision (sélection des techniques, matériels et produits nécessaires) et justification des choix
 - Autonomie d'exécution des services techniques.
- **Temps de réalisation :**
 - Max 30' pour accueil et diagnostic
 - Max 100' pour la réalisation des services techniques (durée fixée en fonction des techniques réalisées)
 - Min 15' de justification des choix (planification, organisation, techniques, matériels, produits).
- **Conditions de réalisation :**
 - cf. profil d'équipement
 - Fiche diagnostic type, photos / revues / croquis ...

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. de l'UAA6 : Réaliser un shampooing, des soins capillaires spécifiques, une coloration ou une décoloration (mèches) d'oxydation, adaptés pour dames et pour homme.

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Pertinence du diagnostic	1.1. Les caractéristiques de cuir chevelu, des cheveux, du client sont identifiées	
	1.2. Les choix de type de coiffure, ornements ,... sont adaptés au client, à la circonstance	
	1.3. Les choix de techniques, matériels, produits de coiffure de circonstances sont adaptés au client	
	1.4. Les choix de services, techniques, produits et matériel sont justifiés sur base des observations, informations et connaissances	
Critère 2 : Conformité du résultat	2.1 L'organisation de l'environnement et du travail est appropriée.	
	2.2. Les techniques de coiffure de circonstances sont appliquées de manière adéquate (mode opératoire, manipulation du matériel et des produits ...)	
	2.3. Le résultat final correspond aux résultats attendus (harmonie en fonction de la morphologie, volume, adéquation au contexte, tenue, finition ... créativité)	
	2.4. Le délai de réalisation est respecté	
Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1 Les règles de présentation, sécurité, hygiène, ergonomie et protection personnelles sont appliquées	
	3.2. Le confort, la protection et la sécurité de la cliente sont assurés tout au long de la prestation	
	3.3. Les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits sont appliquées (nettoyage, désinfection, rangement, stockage, tri des déchets ...).	
	3.4. Les règles déontologiques (secret professionnel, non-jugement ...), le règlement du salon et les règles de travail en équipe sont appliqués tout au long de la prestation	
Critère 4 : Adéquation de la relation et de la communication	4.1. La relation au client est conforme à la politique commerciale du salon	
	4.2. Les comportements non-verbaux (mimiques, gestuelle ...) et les techniques de communication verbale (ton, intensité, élocution ...) sont adaptés au contexte (accueil, installation, dialogue, prise de congé) et au client	
	4.3. Les techniques de communication (écoute, questionnement, négociation, conseil ...) sont adaptées au contexte et au client	
	4.4. La terminologie utilisée est adaptée à l'interlocuteur (client, équipe, professionnel)	

Remarques :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent

Cinquième partie

Profil d'équipement

L'ensemble de l'équipement repris ci-dessous est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage équipé en conséquence.

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

EQUIPEMENT DE BASE

1. Infrastructure :

Locaux :

Salon de coiffure

Local stockage Matériels et Produits

(Buanderie) entretien matériel ... (eau chaude, eau froide)

Vestiaire, toilettes

Eclairage adapté (lumière naturelle ou éclairage artificiel restituant la lumière du jour ; stores si nécessaire pour protéger de l'éblouissement par l'entrée du soleil directe)

Force motrice : chaque emplacement permet l'emploi de différents appareillages (casques, sèche-cheveux ...)

Système d'aération : adapté.

Equipement général : ordinateur avec connexion Internet

2. Mobilier et appareils :

- Fauteuils modulables en hauteur et inclinables, tabourets à roulettes, tables de travail à roulettes, tablette de coiffage / miroir / éclairage adapté / prise de courant
- Rampe de lavage, lave-têtes, robinets de mixage eau chaude-eau froide
- Casques séchoirs (mise en plis), appareils d'activation de chaleur (permanente, coloration, soins...)

- Stérilisateurs
- Comptoir, Caisse enregistreuse
- Armoires de rangement de petit matériel, de produits ...

3. Petit matériel :

- Têtes malléables (et étaux de fixation), sections, mèches ... de natures différentes pour apprentissages de séparations, enroulages, mise en plis, coupes... ; vaporisateur
- Shampooings, Soins capillaires : peignes, brosses, cape de protection, serviettes ...
- Coupe : capes de protection, pinces de séparation, peignes, ciseaux (droits, sculpteurs ...), rasoir, tondeuse, brosse de nuque, lames, milcoupe ...
- Permanente : serviettes, capes de protection, protège-lunettes, brosses, démêloir, peigne à queue, bols non métalliques (pour réducteur et neutralisant), doseurs en plastique, pinceau d'application, gants protecteurs, supports d'enroulage différents (bigoudis/enrouleurs classiques, bracelets, permers, dulceurs, vagueurs ...), pics, papier-pointes, sépare-mèches, spatule, planchette ... bonnet, minuteur ...
- Défrisage : serviettes, capes de protection, protège-lunettes, pinces croco, brosse, peigne à queue, peigne démêloir, spatule, gants de protection, pinceau, éponge, bol non métallique, papiers isolants, minuteur, planchette, éponge ...
- Coloration / Décoloration : serviettes, cape de protection, bols non métalliques, doseurs, pinceaux, gants protecteurs, peignes, pinces de séparations, rouleaux papier aluminium, spatules à mèches, crochets à mèches, bonnets à mèches ...

- Séchage (Mise en plis/Brushing) et Coiffage : serviettes, cape de protection, pinces de séparations, rouleaux de longueurs et couleurs différentes, brosses (formes et diamètres différents), peignes (pour séparer, démêler, crêper ...), fers à onduler/boucler, pinces chauffantes, sèche-cheveux ...
- Coiffures de circonstances : cf. matériel de colo/décolo et séchage + artifices, ornements, herbys, fourches, crêpons ...
- Coupe / Entretien Barbe, Moustache, Favoris : capes de protection, peignes, ciseaux ... Blaireau, rasoir, bol à barbe, cuir à rasoir ... tondeuse, pierre d'alun, crayon hémostatique...

4. Produits :

- Shampoing, Soins capillaires
- Permanente Défrisage, de protection du visage, de soins capillaires spécifiques ;
- Coloration / Décoloration, de protection du visage, de soins capillaires spécifiques ;
- Fixation et Finition
- Soins Barbe / Moustache / Favoris

Les différents produits sont :

- ...

- adaptés aux différents types de cuir chevelu (normal, gras, sec, pelliculeux ...), de cheveux (nature : fins/moyens/gros, gras/secs/sains, lisses/raides, ondulés/souples, crépus/frisés, naturels/décolorés/colorés/décapés/méchés/sensibilisés/permanentés/défrisés ...), d'anomalies / affections,
- présentés sous des formes différentes : en flacon, en lotion, en mousse, en gel, en crème, en spray ...
- issus de firmes différentes afin de permettre la comparaison des modes d'application, effets ...

5. Matériel et produits d'entretien, d'hygiène, de sécurité :

- Distributeur à savon, rouleaux essuie-tout, mouchoirs en papier, rouleaux d'ouate ...
- Gants, tabliers de protection ...
- Trousse de secours
- Balais, ramassette, sacs poubelles, poubelles (tri sélectif), matériel et produits de maintenance des locaux / mobilier / appareillages

INFORMATIONS UTILES (à titre indicatif)

Contacts et adresses utiles :

- Union des Coiffeurs Belges www.ubk-ucb.org
- Centre de formation du Fonds de Sécurité d'Existence CP314 (coiffure, soins de beauté, fitness) www.coachbelgium.be
- Centres de technologies avancées : cadastre des équipements pédagogiques www.enseignement.be
- Centre « Zénobe Gramme » : interface entre les écoles techniques / professionnelles et les entreprises. Cette asbl récolte du matériel dans les entreprises qui peut être utilisé par les établissements scolaires pour leur équipement dans le cadre de la formation des

élèves. <http://users.skynet.be/zenobe.gramme>

- Déclaration de Dresde www.coiffure.eu
- Coiffeur futé www.coiffeurfute.be (site SPF Santé)
- Charte de Bari www.coiffure.eu
- Gestion du risque chimique www.toxpro.be

Annexes

Glossaire CPU

Acquis d'apprentissage (A.A.)¹⁵ : énoncé de ce que l'apprenant sait, comprend, est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences, au sens de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.

- **Savoirs¹⁶** : résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.
- **Aptitudes¹⁷** : capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Le cadre européen des certifications fait référence à des aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).
- **Compétences¹⁸** : Capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. Le cadre européen des certifications fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie.

Activités clés (A.C.)¹⁹ : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de son métier.

Attestation de validation d'une unité d'acquis d'apprentissage²⁰ : document officiel délivré, après chacune des épreuves de qualification destinées à valider les acquis

d'apprentissage de l'unité concernée, par le Jury de qualification ou s'il échet par sa délégation composée de membres du personnel enseignant qui ont assuré spécifiquement les apprentissages de l'Unité d'acquis d'apprentissage concernée et quand cela est possible, d'un ou plusieurs membres extérieurs à l'établissement.

Cadre Francophone des Certifications (CFC)²¹ : instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC).

Certification par unités d'acquis d'apprentissage (C.P.U.)²² : dispositif organisant la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en unités d'acquis d'apprentissage.

Compétence²³ : aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.

Compétence professionnelle²⁴ : Pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

²⁰ Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 2, §2. +

Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 21ter, §3.

²¹ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération, conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé «C.F.C.», 15 mai 2015, Titre Ier, art.1, 7° + Titre II, art.2, §3.

²² Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 1^{er}, 1°.

²³ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, chap. 1^{er}, art. 5, 1°.

²⁴ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.61.

¹⁵ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 8°.

¹⁶ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.63.

¹⁷ Ibid, p.60.

¹⁸ Ibid, p.61.

¹⁹ Ibid, p.60.

Dossier d'apprentissage C.P.U.²⁵ : document communiqué à l'élève en début de formation qui :

- a) énonce les objectifs de la formation commune et de la formation qualifiante;
- b) reprend les unités d'acquis d'apprentissage à valider;
- c) définit les modalités et la périodicité des épreuves de qualification;
- d) détaille l'évolution graduelle des acquis d'apprentissage maîtrisés et restant à acquérir par l'élève ainsi que, le cas échéant, les remédiations proposées; cette partie du document est mise à jour régulièrement sous la responsabilité du Conseil de classe.

Une copie de ce document fait partie du dossier scolaire de l'élève.

Passeport CPU-EUROPASS²⁶ : collection graduelle des validations et certifications obtenues par l'élève au cours de sa scolarité ainsi que l'attestation des expériences pertinentes qui illustrent et documentent ses acquis et ses potentialités. Ce document fait partie du dossier scolaire et suit l'élève en cas de changement d'établissement. Le passeport est remis à l'élève au terme de sa scolarité;

Points ECVET²⁷ (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « *European Credit for vocational education and training* ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

Profil de certification (P.C.)²⁸ : document de référence définissant le lien entre une option de base groupée ou une formation et un ou des profil(s) de formation élaboré(s) par le Service francophone des métiers et des qualifications (S.F.M.Q.) et dûment approuvé(s) par le Gouvernement.

Profil d'équipement²⁹ : profil qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation. L'équipement peut être localisé soit dans l'école soit chez un partenaire et, notamment, dans un Centre de compétence, un Centre de référence, un Centre de technologies avancées, une entreprise.

Profil de formation (P.F.)³⁰ : le document qui définit les unités d'acquis d'apprentissage associées aux activités clés du métier, qui comprend également un profil d'évaluation et un profil d'équipement.

Profil métier (P.M.)³¹ : profil qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences.

- **Référentiel métier**³² : définition de l'intitulé du métier et de ses appellations synonymes, de la position du métier par rapport aux métiers proches et la déclinaison de leurs fonctions et conditions d'exercices.
- **Référentiel des compétences professionnelles**³³ : référentiel qui liste les activités clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées.

Profil d'évaluation³⁴ : profil qui détermine des seuils de maîtrise minimums exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives.

- **Critères**³⁵ : qualité que l'on attend d'un objet évalué.
- **Indicateurs**³⁶ : manifestation observable d'un critère. Indication qui permet de répondre à la question : « A quoi vais-je voir que le critère est respecté ? » ou « Que va exactement observer l'évaluateur ? ».

²⁹ Ibid., art. 5, 13°.

³⁰ Décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé «SFMQ», 10 déc. 2015, art. 1, 7°.

³¹ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.62.

³² Décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé «SFMQ», 10 déc. 2015, art. 1, 4°.

³³ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.62.

³⁴ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 10°.

³⁵ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.61.

³⁶ Ibid., p.61.

²⁵ Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 2, 17°.

²⁶ Ibid., art. 2, 19°.

²⁷ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 11°.

²⁸ Ibid., art. 5, 14°.

Rapport de compétences CPU³⁷ : document établi par le Conseil de classe qui dresse le bilan des compétences acquises et des compétences restant à acquérir ou à perfectionner et formule des suggestions utiles pour une poursuite optimale de la scolarité. Ce rapport est délivré :

- a) au terme de la cinquième année ainsi que, pour les options de base groupées organisées sur trois ans, de la sixième année;
- b) au terme de la sixième, de la septième année ou de l'année complémentaire au troisième degré de la section de qualification (C3D) si l'élève n'a pas obtenu une des certifications finales;
- c) au cours de la sixième ou de la septième année lorsque l'élève quitte l'établissement avant la fin de l'année scolaire ;
- d) dans l'enseignement spécialisé, selon les modalités à déterminer par le gouvernement.

Unités d'acquis d'apprentissage (U.A.A.)³⁸ : ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.

³⁷ Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 2, 19°

³⁸ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 9°.

Le cadre francophone des certifications

Descripteurs définissant les niveaux du cadre francophone des certifications (CFC)³⁹

Chacun des huit niveaux est défini par un ensemble de descripteurs indiquant quels sont les acquis de l'éducation et de la formation attendus d'une certification de ce niveau, quel que soit le système de certification.		Savoirs, aptitudes	Contexte, autonomie et responsabilité
Niveau 1	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 1	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux non référencés à un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser des tâches simples et répétitives dans le cadre de la reproduction de processus simples	Agir sous encadrement direct dans un contexte structuré et défini relevant d'un environnement de travail et/ou d'un domaine d'étude non spécifique
Niveau 2	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 2	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux de base d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches sans devoir choisir les méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus simples et standards.	Agir sous supervision dans des situations connues et définies liées à un domaine de travail ou d'étude spécifique, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.

³⁹ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération, conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé «C.F.C.», 15 mai 2015

Niveau 3	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 3	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches impliquant de choisir des méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus complexes.	Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en oeuvre dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varient.
Niveau 4	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 4	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de rechercher et de sélectionner des informations adéquates en vue de mobiliser et d'intégrer des connaissances / des méthodes / des pratiques dans le cadre de la résolution de problèmes concrets dont les indices sont manifestes et dont les solutions possibles sont en nombre fini et limité.	Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail.

Niveau 5	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 5	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant d'analyser, de compléter d'articuler des informations sur base des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité en vue de les réorganiser et de construire des solutions adaptées dans le cadre de la résolution de problèmes abstraits, dont les indices ne sont pas manifestes et dont les solutions possibles sont multiples.	Agir avec une marge d'initiative étendue dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles, avec une responsabilité complète de son travail.
Niveau 6	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 6	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux approfondis d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner de la compréhension et de l'utilisation critique des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité ainsi que des différentes dimensions et contraintes de la situation en vue de formuler et/ou mettre en oeuvre des solutions pertinentes (ou nouvelles) dans le cadre de la résolution de problèmes ou de situations complexes	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles.

Niveau 7	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 7	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux hautement spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner d'une maîtrise et d'une réflexion critique en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue de formuler et/ou mettre en oeuvre des solutions innovantes dans le cadre du développement de savoirs, de projets (ou de procédures).	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations inédites d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
Niveau 8	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 8	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux les plus avancés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique ou à l'interface de plusieurs domaines permettant de témoigner d'une expertise reconnue en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue d'étendre et de redéfinir de manière singulière et significative les savoirs (et procédures) existants dans le cadre de la recherche et/ou de l'innovation.	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations les plus avancées, à la pointe d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française définissant les profils de certification de l'« Esthéticien/Esthéticienne », du/de la « Coiffeur/Coiffeuse », du/de la « Mécanicien/Mécanicienne d'entretien automobile », du/de la « Mécanicien polyvalent/Mécanicienne polyvalente automobile » et du/de la « Couvreur Etancheur/Couvreuse Etancheuse » dans le dispositif de la Certification par Unité d'Acquis d'apprentissage (CPU) en 4e, 5e et 6e années dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, de plein exercice ou en alternance.

Bruxelles, le

**Le Ministre-Président,
en charge de l'Egalité des chances et des Droits des femmes,**

Rudy DEMOTTE

La Ministre de l'Education,

Marie-Martine SCHYNS

Annexe 3 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française définissant les profils de certification de l'« Esthéticien/Esthéticienne », du/de la « Coiffeur/Coiffeuse », du/de la « Mécanicien/Mécanicienne d'entretien automobile », du/de la « Mécanicien polyvalent/Mécanicienne polyvalente automobile » et du/de la « Couvreur Etancheur/Couvreuse Etancheuse » dans le dispositif de la Certification par Unité d'Acquis d'apprentissage (CPU) en 4e, 5e et 6e années dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, de plein exercice ou en alternance.



Profil de certification
Mécanicien/Mécanicienne d'entretien automobile
Enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de forme 4
de plein exercice ou en alternance

Approuvé par le Gouvernement en date du ... / ... / ...



Guide de lecture

Entrée en matière

Ce guide de lecture a pour objectif de faciliter la compréhension des profils de certification rédigés dans le cadre du dispositif de la Certification par Unités (CPU)¹. Il n'a pas l'ambition d'un guide méthodologique qui donnerait les conseils de mise en œuvre du profil. Ce travail revient aux différents réseaux d'enseignement qui proposeront les programmes et outils pédagogiques ainsi que les formations et les accompagnements utiles.

Le profil de certification est un document qui dit tout ce qu'il faut savoir d'une option de base groupée dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, organisée en référence à un ou plusieurs profil(s) de formation² du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)³. Toute Option de Base Groupée (OBG), toute formation organisée dans le régime de la CPU doit s'appuyer sur un profil de certification.

Le profil de certification est conçu comme un document de travail pour l'équipe éducative parce que les enseignants devront se répartir les apprentissages nécessaires aux acquis des jeunes en formation et parce qu'il donne aussi des indications aux enseignants de la formation générale. En effet, le profil de certification entend établir des articulations manifestes avec les cours de formation générale qu'ils soient organisés dans la formation générale ou dans la formation optionnelle.

Modalités de lecture

Dans la première partie, le lecteur trouvera une vision globale du parcours d'apprentissage et notamment des informations administratives sur la dénomination et les composantes de l'OBG et/ou de la formation (durée de formation, durée des stages, positionnement par rapport au Cadre Francophone de Certification (CFC)⁴, dénomination du ou des certificat(s) de qualification, ...). Un tableau explicite la correspondance entre les Activités Clés (AC)⁵ du profil métier⁶ et les unités d'acquis d'apprentissage (UAA)⁷ du profil de formation.

¹ **Certification par unités d'acquis d'apprentissage (C.P.U.)** : dispositif organisant la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en unités d'acquis d'apprentissage. Complément

d'informations sur le site de la CPU www.cpu.cfwb.be

² **Profil formation (P.F.)** : profil qui est commun à tous les opérateurs d'enseignement et de formation, il est composé : des acquis d'apprentissages (AA) (savoirs, aptitudes, autonomie et responsabilité) réalisés sur base du profil métier ; des Unités d'acquis d'apprentissage (UAA) ; d'un profil d'équipement, qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation.

³ Consulter le site du SFMQ pour de plus amples informations www.sfmq.cfwb.be

⁴ **Cadre Francophone des Certifications (CFC)** : instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC)

⁵ **Activités clés (A.C.)** : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de sa fonction.

La deuxième partie développe les contenus de la formation structurés en UAA déclinée en savoirs, aptitudes et compétences.

La troisième partie reprend des éléments disciplinaires nécessaires à l'exercice des compétences professionnelles. **Cette partie doit être retravaillée par des groupes de travail vu l'arrivée de nouveaux référentiels et le passage de la CPU en 456. Mais elle peut servir de base pour établir des liens entre la formation commune et l'OBG.**

La quatrième partie présente les profils d'évaluation déterminés par le SFMQ. Le lecteur y trouvera les intitulés des attestations de validation, les situations d'évaluation représentatives des UAA et les grilles d'évaluation.

La cinquième partie concerne le profil d'équipement conçu comme une référence permettant aux écoles de se doter de l'équipement indispensable à la formation.

Les annexes contiennent un glossaire et le CFC.

Le bon usage du profil de certification suppose la lecture du profil métier rédigé par le SFMQ avec les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi. Ce profil métier est disponible sur le site du SFMQ. Il est généralement assez court et est conçu en trois parties distinctes.

- Le référentiel métier définit le métier en termes de productions et de services attendus. Cette courte définition permet de présenter le métier sous ses différentes facettes de manière claire et complète. Il peut servir à donner une vision du métier aux jeunes en formation.
- Le référentiel métier situe le métier concerné dans une « grappe » qui rassemble les métiers qui sont liés par un même type de productions ou de services. Cette grappe peut être aussi une arborescence qui situe les métiers les uns par rapport aux autres selon le niveau de responsabilité, les liens hiérarchiques, la complexité des tâches.
- Le référentiel des compétences professionnelles liste les AC du métier ciblé et les compétences professionnelles⁸ associées.

A propos des références du profil de certification, quelques explications utiles :

- Le profil de certification peut se référer à un seul profil de formation du SFMQ et donne lieu à la délivrance d'un certificat de qualification à un métier. C'est le cas le plus simple. Cependant, il peut arriver que le profil de certification organise plusieurs profils de formation du SFMQ au sein d'une option de base groupée ou d'une formation. C'est le cas lorsqu'on constate une grande proximité des compétences professionnelles entre deux ou plusieurs métiers. Dans ce cas, le profil

⁶ **Profil métier (P.M.)** : profil qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences

⁷ **Unités d'acquis d'apprentissage (U.A.A.)** : ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.

⁸ **Compétence professionnelle** : pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

de certification donne lieu à la **délivrance de plusieurs certificats de qualification, un par profil de formation concerné**. Les certificats de qualification sont décernés sur décision du jury de qualification lorsque toutes les unités du profil concerné sont validées.

- Les stages sont obligatoires pour les options de base groupées et les formations organisées dans le régime de la CPU : le profil de certification propose une fourchette très souple entre un seuil minimum (sous lequel la formation n'est pas valide) et maximum, dans le respect de la législation⁹. Les lois concernant l'enseignement ordinaire et l'enseignement spécialisé¹⁰ proposent aussi une typologie des formes de stages. Ces dispositions permettront à chaque établissement d'intégrer cette forme d'apprentissage dans leur organisation spécifique.
- Le positionnement de la certification par rapport au CFC qui comporte huit niveaux doit être pris comme une information utile pour situer l'OBG ou la formation par rapport à d'autres OBG ou formations.

A propos du parcours d'apprentissage, quelques explications utiles

Le tableau récapitulatif de la formation proposée par le profil de certification **recommande** un ordre de déroulement des unités, donne **une estimation temporelle** pour chaque unité et alloue les points ECVET¹¹. **Dans ce tableau, chaque unité est identifiée par son intitulé strict correspondant parfaitement à celui du profil de formation du SFMQ. La numérotation correspond aussi à la numérotation du profil de formation.**

En matière de découpage en unités, le profil de certification peut être amené à regrouper les unités du profil de formation du SFMQ en raison de leur multiplicité.

- La recommandation d'un ordre pour aborder les unités tient compte des éléments prescrits par le SFMQ. C'est la logique de la complexité croissante des apprentissages liés aux actes techniques qui prévaut en général.

Le choix de la première unité est délibéré. Quel que soit le profil de certification, cette entrée dans l'apprentissage doit permettre au jeune de prendre contact avec des AC du cœur du métier, dans le respect de la complexité des apprentissages.

⁹ Voir détails dans : Décret du 05 décembre 2013 modifiant les grilles horaires dans la section de qualification de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et organisant les stages dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3 et de forme 4.

¹⁰ Voir détails dans : *Loi du 19 juillet 1971 relative à la structure générale et à l'organisation de l'enseignement secondaire / Décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé / Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2014 fixant les modalités d'organisation des stages dans l'enseignement secondaire ordinaire et dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 4 / Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2014 fixant les modalités d'organisation des stages dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3*

¹¹ **Points ECVET** (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « Européan Credit for vocational education and training ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

La **recommandation** d'un ordre pour aborder les unités a aussi pour objectif d'harmoniser les parcours d'apprentissage entre les différents établissements scolaires. Il ne s'agit pas de favoriser la mobilité des jeunes en formation, mais d'aider les jeunes et leurs équipes éducatives dans la gestion de la mobilité existante.

- **L'estimation temporelle** donne des indications sur les durées des apprentissages. Le temps imparti à chaque unité doit permettre de mettre en place les apprentissages nécessaires aux acquis (y compris les périodes de stages), mais aussi les temps de remédiation et les évaluations formatives proposées aux jeunes en vue de les préparer à l'épreuve de fin d'unité. Elle table sur une année de **30 semaines** qui peut être prise comme une convention de comptage pour des répartitions équilibrées dans les grilles horaires et sur l'année. En réalité, le total des durées est toujours compris entre **25 et 27 semaines**. Les semaines restantes (de 3 à 5) sont à disposition des établissements pour les « **semaines-projets** » (voir le **parcours d'apprentissage et le guide de mise en œuvre de la CPU**).
- L'estimation temporelle prévoit généralement une durée supérieure à la moyenne pour la première unité. En effet, cette première unité doit assurer plusieurs fonctions :
 - A travers les premières activités, donner au jeune (en provenance d'origines diverses comme le système scolaire l'autorise) une vision globale de son futur métier pour l'y accrocher. L'entrée dans l'apprentissage doit mettre le jeune en contact avec les AC du cœur du métier, dans le respect de la complexité des apprentissages. Cette première expérimentation conduira peut-être certains jeunes à envisager une réorientation. A cet effet, dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, la date prévue pour un changement d'orientation en quatrième année a été fixée au 15 janvier de l'année scolaire¹² et en cinquième année, au 15 novembre de l'année scolaire.
 - En raison des parcours scolaires différents qui donnent des profils de jeunes très variés, proposer des activités qui permettent de dépister les atouts et faiblesses du jeune par rapport au métier, pour organiser ensuite les apprentissages. C'est une voie pour l'individualisation des apprentissages, la gestion des remises à niveau sur les prérequis et des arrivées tardives.
 - Installer durablement les premières compétences.
- La pondération ECVET prend par convention le nombre de soixante points pour une année scolaire. **Les points attribués aux unités traduisent le poids respectif et relatif de chaque unité par rapport aux autres, et à l'ensemble de la formation.**

Le poids se calcule en fonction de l'importance que revêtent les AC du métier, travaillées dans l'unité. Cela permet aux équipes éducatives et aux jeunes qu'ils forment de cibler les AC qui sont au cœur du métier. L'addition des points ECVET ne présente donc aucun intérêt.

¹² Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 20, §3.

Cette pondération n'a pas de lien direct avec le nombre de semaines dévolu aux apprentissages dont la logique d'attribution a été expliquée plus haut. Une durée importante peut être due à la complexité des apprentissages à mener (facteur temps et synthèse de connaissances et d'aptitudes) alors que cette activité ne sera pas exercée fréquemment ni longtemps (poids ECVET).

- Le référentiel de formation fait explicitement référence au profil métier par la mention de ses AC dans le tableau de correspondance des AC avec les UAA. Le document permet ainsi de vérifier que le profil métier est couvert.

A propos du document présentant la correspondance entre les AC du profil métier et les UAA du profil de formation

Ce document produit par le SFMQ a pour objectif de montrer les liens entre le profil métier et le profil de formation. Rappelons que le profil métier est rédigé avec les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi alors que le profil de formation est rédigé avec les opérateurs de la formation et de l'enseignement. Ces deux documents obéissent à deux logiques différentes :

- Le profil métier décrit la vision que le secteur a du métier à enseigner et recourt au concept d'AC qu'il décline en compétences professionnelles.
- Le profil de formation, sur la base du profil métier, définit les UAA qui couvriront toutes les AC du métier. Les unités proposent un assemblage des AC ou de parties d'entre elles en suivant une logique propre à l'apprentissage : de l'élémentaire au plus complexe, en respectant la logique d'effectuation des tâches, en respectant les conditions optimales d'apprentissage...

Le tableau de correspondance permet de vérifier que toutes les AC ont été couvertes par les apprentissages et il se révèle aussi un outil très utile pour la bonne utilisation des profils d'évaluation.

Attention, ce document établit les correspondances entre les AC du profil métier et les UAA du profil de formation du SFMQ. Lorsque deux profils de formation sont regroupés, les AC semblables, donnant lieu à des UAA identiques ou largement communes à plusieurs profils, ne sont pas répétées. Une analyse très rigoureuse des contenus de chacune des unités constituant les profils de formation a été réalisée pour garantir la parfaite correspondance du profil de certification.

Table des matières

Première partie	8
Références du profil de certification	9
Parcours d'apprentissage.....	10
Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA) du profil de formation	14
Deuxième partie	22
Unités d'acquis d'apprentissage.....	23
UAA 1 Préparer un véhicule neuf pour la livraison.....	24
UAA 2 Réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de 6 ans	29
UAA 3 Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes	37
UAA 5 Préparer un véhicule de moins de 6 ans au passage du contrôle technique.....	46
UAA 4 Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes	55
Troisième partie	62
Eléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier	63
Quatrième partie	83
Profil d'Evaluation des unités d'acquis d'apprentissage	84
Cinquième partie	95
Profil d'équipement.....	96
Annexes	101
Glossaire CPU.....	102
Le cadre francophone des certifications	105

Première partie

Références du profil de certification

Intitulé de l'option de base groupée concernée :

Mécanicien/ Mécanicienne d'entretien automobile

Code de l'option :

2334

Durée en année(s) scolaire(s) sur laquelle est organisée l'option groupée

3 années

Profil(s) de formation au(x)quel(s) se réfère(nt) l'option groupée

Profil de formation du/de la « Mécanicien(ne) d'entretien automobile » produit par le SFMQ et approuvé par le Gouvernement en date du

Nombre minimum et nombre maximum de semaines de stage sur 3 années au service des apprentissages de la formation concernée

Nombre minimum de semaines de stage : 8 semaines

Nombre maximum de semaines de stage : 19 semaines



Dans l'enseignement en alternance : sans objet

Certificat de qualification délivré aux élèves qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par le ou les profils de formation concernés

CQ Mécanicien/Mécanicienne d'entretien automobile

Positionnement provisoire de la certification par rapport au cadre francophone des certifications (CFC) :

Niveau 3

Parcours d'apprentissage

L'UAA 1 est une unité flottante sur les trois années. L'unité flottante est une unité dont les apprentissages peuvent être rencontrés à tout moment de la 1^{ière}, de la 2^{ème} et de la 3^{ème} année.

Ordre des UAA recommandé, estimation temporelle suggérée, allocation des points ECVET et activités clés du métier		
En 4 ^{ème} année		
UAA1¹³ <i>Préparer un véhicule neuf pour livraison</i> Unité Flottante Cette unité peut être vue et validée à l'occasion de contacts avec les concessionnaires et garages en 4 ^{ème} ou 5 ^{ème} ou 6 ^{ème} .	Nbr sem	ECVET
	4	10
	Activités clés du métier	
	1. Préparer un véhicule neuf pour la livraison	
UAA 2 <i>Réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de 6 ans</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	21	20
	Activités clés du métier	
	2. Réaliser le petit entretien d'un véhicule	

+ semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours pédagogiques, ... La liberté de chaque établissement est totale quant à l'utilisation des « semaines-projets » pourvu qu'un lien réel soit établi avec la formation ou le projet d'établissement.
La programmation et le contenu de ces semaines doivent être repris dans le plan de mise en œuvre (PMO).

¹³ Chaque unité est identifiée par son intitulé strict correspondant parfaitement à celui du profil de formation du SFMQ. La numérotation correspond aussi à la numérotation du profil de formation.

Ordre des UAA recommandé, estimation temporelle suggérée, allocation des points ECVET et activités clés du métier		
En 5 ^{ème} année		
UAA3 <i>Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	17	25
	Activités clés du métier	
	3. Réaliser le gros entretien d'un véhicule et les petites réparations y afférentes	
UAA5 <i>Préparer un véhicule de moins de 6 ans au passage du contrôle technique</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	10	30
	Activités clés du métier	
	4. Préparer un véhicule au passage du contrôle technique	

+ semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours pédagogiques, ... La liberté de chaque établissement est totale quant à l'utilisation des « semaines-projets » pourvu qu'un lien réel soit établi avec la formation ou le projet d'établissement. La programmation et le contenu de ces semaines doivent être repris dans le plan de mise en œuvre (PMO).

Ordre des UAA recommandé, estimation temporelle suggérée, allocation des points ECVET et activités clés du métier		
En 6 ^{ème} année		
UAA4 <i>Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	25	35
	Activités clés du métier	
	3. Réaliser le gros entretien d'un véhicule et les petites réparations y afférentes	

+ semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours pédagogiques, ... La liberté de chaque établissement est totale quant à l'utilisation des « semaines-projets » pourvu qu'un lien réel soit établi avec la formation ou le projet d'établissement.
La programmation et le contenu de ces semaines doivent être repris dans le plan de mise en œuvre (PMO).

PARCOURS D'APPRENTISSAGE :

Ordre des UAA recommandé, estimation temporelle suggérée, allocation des points ECVET (180/3 années) et activités clés du métier

En 4 ^{ème} année			En 5 ^{ème} année			En 6 ^{ème} année		
UAA1 : <i>Préparer un véhicule neuf pour livraison</i> Cette unité peut être vue et validée à l'occasion de contacts avec les concessionnaires et garages (en 4 ^{ème} ou en 5 ^{ème} ou en 6 ^{ème} année) <u>FLOTTANTE sur les trois années</u>	Nbr sem	ECVET	UAA3 : <i>Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes</i> Validation	Nbr sem	ECVET	UAA4 : <i>Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	4	10		17	25		25	35
	Activités clés du métier			Activités clés du métier			Activités clés du métier	
	1. Préparer un véhicule neuf pour la livraison			3. Réaliser le gros entretien d'un véhicule et les petites réparations y afférentes			3. Réaliser le gros entretien d'un véhicule et les petites réparations y afférentes	
UAA 2 : <i>Réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de 6 ans</i> Validation	Nbr sem	ECVET	UAA5 : <i>Préparer un véhicule de moins de 6 ans au passage du contrôle technique</i> Validation	Nbr sem	ECVET			
	21	20		10	30			
	Activités clés du métier			Activités clés du métier				
	2. Réaliser le petit entretien d'un véhicule			4. Préparer un véhicule au passage du contrôle technique				

REMARQUES :

- L'UAA1 (l'unité relative au véhicule neuf sera vue et évaluée à l'occasion des contacts avec les concessionnaires et garages en 4^{ème}, en 5^{ème} ou en 6^{ème} année). Unité flottante sur les trois années.
- + semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours pédagogiques,... La liberté de chaque établissement est totale quant à l'utilisation des « semaines-projets » pourvu qu'un lien réel soit établi avec la formation ou le projet d'établissement. La programmation et le contenu de ces semaines doivent être repris dans le plan de mise en œuvre (PMO).

Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d’Acquis d’Apprentissage (UAA) du profil de formation

Pour comprendre le tableau produit par le **SFMQ** ci-dessous, il est important de rappeler que **le profil métier**, rédigé avec les partenaires sociaux et les services publics de l’emploi, liste notamment les ac du métier ciblé et les compétences professionnelles associées sur base duquel **le profil formation**, rédigé avec les opérateurs de la formation et de l’enseignement, définit les UAA.

Les unités proposent un assemblage des AC ou de partie d’entre elles en suivant une logique propre à l’apprentissage.

Attention, ce tableau établit donc les correspondances entre les AC du profil métier et les UAA du profil formation du SFMQ.

1. Intitulés des UAA du *Profil de formation* :

<i>Profil métier : Mécanicien d’entretien automobile / Mécanicienne d’entretien automobile</i>	
UAA 1	PREPARER UN VEHICULE NEUF POUR LA LIVRAISON
UAA 2	REALISER LE PETIT ENTRETIEN D’UN VEHICULE DE MOINS DE 6 ANS
UAA 3	REALISER LE GROS ENTRETIEN HORS COMPARTIMENT MOTEUR D’UN VEHICULE DE MOINS DE 6 ANS ET LES PETITES REPARATIONS Y AFFERENTES
UAA 4	REALISER LE GROS ENTRETIEN DU COMPARTIMENT MOTEUR D’UN VEHICULE DE MOINS DE 6 ANS ET LES PETITES REPARATIONS Y AFFÉRENTES
UAA 5	PREPARER UN VEHICULE DE MOINS DE 6 ANS AU PASSAGE DU CONTRÔLE TECHNIQUE

2. Tableau de répartition des Compétences Professionnelles Détaillées (CPD) au sein des UAA :

AC1 : PREPARER UN VEHICULE NEUF POUR LA LIVRAISON						
CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5
1.1 Préparer le poste de travail	1.1.1 Prendre connaissance des différentes tâches reprises dans la fiche de travail	X				
	1.1.2 Identifier le véhicule	X				
	1.1.3 Préparer l’outillage et les fournitures nécessaires	X				
	1.1.4 Lever et descendre le véhicule	X				

1.2 Réaliser la préparation esthétique du véhicule	1.2.1 Oter les protections extérieures et intérieures du véhicule	X				
	1.2.2 Nettoyer le véhicule et gommer les griffes	X				
	1.2.3 Poser les plaques, les enjoliveurs ou capuchons de roue et tapis de sol	X				
1.3 Effectuer les paramétrages sécuritaires et électroniques du véhicule	1.3.1 Contrôler la présence du kit légal et le fonctionnement des ceintures	X				
	1.3.2 Désactiver le mode "transport" et activer le système "airbag passager"	X				
	1.3.3 Lire les mémoires des défauts de tous les systèmes embarqués et effacer les défauts éventuels	X				
	1.3.4 Initialiser les témoins d'entretien	X				
	1.3.5 Coder le système multimédia, activer le code de sécurité antivol	X				
1.4 Réaliser les contrôles mécaniques de mise en service du véhicule	1.4.1 Contrôler l'intérieur, l'extérieur et le dessous du véhicule	X				
	1.4.2 Contrôler l'état et la fixation de la batterie et de ses cosses	X				
	1.4.3 Contrôler les niveaux sous le capot moteur, les réglages de base, les pneumatiques, le serrage des roues, le fonctionnement des feux	X				
	1.4.4 Transmettre les informations utiles au responsable	X				

AC2 : REALISER LE PETIT ENTRETIEN D'UN VEHICULE

CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5
2.1 Préparer le poste de travail et le véhicule	2.1.1 Prendre connaissance des différentes tâches reprises dans la fiche de travail		X			
	2.1.2 Identifier le véhicule		X			
	2.1.3 Protéger le véhicule		X			
	2.1.4 Recueillir et exploiter les données techniques		X			
	2.1.5 Préparer l'outillage et les fournitures nécessaires		X			
	2.1.6 Lever et descendre le véhicule		X			
2.2 Effectuer les opérations de maintenance opérables depuis l'habitacle	2.2.1 Contrôler les témoins au combiné d'instruments (lampes témoin, éclairage des symboles)		X			
	2.2.2 Contrôler le fonctionnement du lave-glacé et des		X			

	essuie-glaces, de l'avertisseur sonore, de l'éclairage intérieur, des feux avant / arrière et des clignotants					
	2.2.3 Identifier la nature des dysfonctionnements éventuels des lampes témoins, de l'éclairage des symboles, de l'éclairage intérieur, des feux avant / arrière, des clignotants		X			
	2.2.4 Effectuer le remplacement de fusibles, balais d'essuie-glaces, ampoules (feux avant / arrière, clignotants) et les réglages nécessaires		X			
	2.2.5 Réparer de petits dommages électriques		X			
	2.2.6 Réinitialiser les témoins d'entretien					
	2.2.7 Contrôler l'état des ceintures de sécurité et leur boucle		X			
2.3 Effectuer les opérations de maintenance des roues et des freins	2.3.1 Contrôler l'épaisseur des plaquettes de frein, l'état et l'épaisseur des garnitures de frein, la course du frein à main		X			
	2.3.2 Contrôler l'état, l'aspect, la pression des pneus y compris le pneu de la roue de secours		X			
	2.3.3 Rectifier si nécessaire la pression des pneus y compris le pneu de la roue de secours		X			
2.4 Effectuer les opérations de maintenance dans le compartiment moteur	2.4.1 Vidanger, renouveler l'huile (moteur) et remplacer le filtre si nécessaire		X			
	2.4.2 Contrôler et ajuster les niveaux de liquide du lave-glace, du système de refroidissement, de freinage et d'embrayage, de servo-direction, de correcteur d'assiette		X			
2.5 Préparer la remise du véhicule au client	2.5.1 Remettre dans l'état initial les éléments de sécurité et de confort : multimédia, siège, rétros		X			
	2.5.2 Contrôler la fiche de travail : cocher les travaux réalisés, ajouter les remarques		X			
	2.5.3 Transmettre les informations utiles au responsable		X			
2.6 Ranger le poste de travail	2.6.1 Ranger l'outillage		X			
	2.6.2 Nettoyer le poste de travail		X			
	2.6.3 Trier, évacuer les déchets		X			

AC3 : RÉALISER LE GROS ENTRETIEN D'UN VÉHICULE ET LES PETITES RÉPARATIONS Y AFFÉRENTES

CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5
3.1 Préparer le poste de travail	3.1.1 Prendre connaissance des différentes tâches reprises dans la fiche de travail			X	X	
	3.1.2 Identifier le véhicule			X	X	
	3.1.3 Protéger le véhicule			X	X	
	3.1.4 Recueillir et exploiter les données techniques			X	X	
	3.1.5 Préparer l'outillage et les fournitures nécessaires			X	X	
	3.1.6 Lever et descendre le véhicule			X	X	
3.2 Contrôler et / ou régler les organes opérables depuis l'habitacle d'un véhicule	3.2.1 Contrôler les témoins au combiné d'instruments (lampes témoin, éclairage des symboles)			X		
	3.2.2 Contrôler le fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces, de l'avertisseur sonore, de l'éclairage intérieur, des feux avant / arrière et des clignotants			X		
	3.2.3 Identifier la nature des dysfonctionnements éventuels des lampes témoins, de l'éclairage des symboles, de l'éclairage intérieur, des feux avant / arrière, des clignotants			X		
	3.2.4 Contrôler le fonctionnement effectif de l'installation de climatisation			X		
	3.2.5 Accéder à la mémoire des défauts sur l'appareil de diagnostic et imprimer l'information obtenue			X		
	3.2.6 Réinitialiser les témoins d'entretien			X		
	3.2.7 Contrôler l'état des ceintures de sécurité et leur boucle			X		
3.3 Remplacer les consommables opérables depuis l'habitacle d'un véhicule	3.3.1 Effectuer le remplacement de fusibles, balais d'essuie-glaces, ampoules (feux avant / arrière, clignotants) et les réglages nécessaires			X		
	3.3.2 Réparer de petits dommages électriques			X		
	3.3.3 Remplacer le filtre anti pollen			X		
3.4 Contrôler les roues et les freins d'un véhicule	3.4.1 Contrôler l'épaisseur des plaquettes de frein, l'état et l'épaisseur des disques de frein et garnitures de frein, la course du frein à main			X		
	3.4.2 Contrôler l'état, l'aspect, la pression des pneus y compris le pneu de la roue de secours			X		
	3.4.3 Rectifier si nécessaire la pression des pneus y			X		

	compris le pneu de la roue de secours					
3.5 Entretien des roues et des freins d'un véhicule	3.5.1 Démonter, monter et/ou permuter les roues si nécessaire			X		
	3.5.2 Réparer les pneumatiques			X		
	3.5.3 Remplacer les pneus et équilibrer les roues si nécessaire			X		
	3.5.4 Rectifier si nécessaire la pression des pneus y compris le pneu de la roue de secours			X		
	3.5.5 Remplacer les plaquettes, les disques et les patins de freins si nécessaire			X		
	3.5.6 Régler les patins et la course du frein à main si nécessaire			X		
3.6 Contrôler les organes du compartiment moteur d'un véhicule	3.6.1 Contrôler le fonctionnement, l'étanchéité, la présence d'usure par frottement et repérer des composants endommagés				X	
	3.6.2 Contrôler l'état et la fixation de la batterie et de ses cosses				X	
	3.6.3 Contrôler les niveaux de liquide du lave-glace, du système de refroidissement, de freinage et d'embrayage, de servo-direction, de correcteur d'assiette				X	
	3.6.4 Contrôler le fonctionnement, la fermeture du capot moteur et du crochet de retenue				X	
3.7 Remplacer les consommables du compartiment moteur d'un véhicule	3.7.1 Vidanger et renouveler l'huile (moteur et boîte de vitesses) si nécessaire				X	
	3.7.2 Remplacer les filtres (carburant, huile et air) si nécessaire				X	
	3.7.3 Ajuster les niveaux de liquide du lave-glace, du système de refroidissement, de freinage et d'embrayage, de servo-direction, de correcteur d'assiette				X	
	3.7.4 Remplacer les éléments prescrits par le constructeur et les éléments défectueux y compris les courroies accessoires si nécessaire				X	
	3.7.5 Graisser la fermeture et les charnières du capot moteur, huiler le crochet de retenue				X	

3.8 Remplacer la courroie d'un système de distribution simple d'un moteur essence et d'un moteur diesel (synchronisation du vilebrequin et d'un arbre à cames en tête)	3.8.1 Appliquer la procédure de remplacement d'un système de distribution simple d'un moteur essence et d'un moteur diesel				X	
3.9 Contrôler le dessous d'un véhicule	3.9.1 Contrôler l'étanchéité du bloc moteur, de la boîte de vitesses, du couple réducteur, des soufflets de protection, l'échappement et les amortisseurs			X		
	3.9.2 Contrôler visuellement l'état des composants ainsi que le jeu des articulations des essieux avant / arrière, des rotules de suspension / de direction et tous les silentblochs			X		
3.10 Préparer la remise du véhicule au client	3.10.1 Remettre dans l'état initial les éléments de sécurité et de confort: multimédia, siège, rétros			X	X	
	3.10.2 Compléter la fiche de travail: cocher les travaux réalisés, ajouter les remarques			X	X	
	3.10.3 Transmettre les informations utiles au responsable			X	X	
3.11 Ranger le poste de travail	3.11.1 Ranger l'outillage			X	X	
	3.11.2 Nettoyer le poste de travail			X	X	
	3.11.3 Trier, évacuer les déchets			X	X	

AC4 : PRÉPARER UN VÉHICULE AU PASSAGE DU CONTRÔLE TECHNIQUE

CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5
4.1 Préparer le poste de travail	4.1.1 Prendre connaissance des différentes tâches reprises dans la fiche de travail					X
	4.1.2 Identifier le véhicule					X
	4.1.3 Protéger le véhicule					X
	4.1.4 Recueillir et exploiter les données techniques					X
	4.1.5 Préparer l'outillage et les fournitures nécessaires					X
	4.1.6 Lever et descendre le véhicule					X
4.2 Contrôler la conformité du véhicule	4.2.1 Contrôler la présence des documents y compris pour le système L.P.G. nécessaires au Contrôle Technique et la lisibilité du numéro de châssis					X
	4.2.2 Contrôler l'état et la présence des plaques d'immatriculation officielle et avant ainsi que la présence et					X

	la validité du kit légal					
	4.2.3 Contrôler la conformité des jantes et des pneus, du crochet d'attache-remorque					X
	4.2.4 Contrôler les points ayant fait l'objet d'une remarque sur l'ancien certificat de visite					X
4.3 Contrôler et/ou régler les organes d'un véhicule à partir de l'habitacle	4.3.1 Contrôler le fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces, l'état des balais et l'avertisseur sonore					X
	4.3.2 Contrôler l'état des ceintures de sécurité et leur boucle					
4.4 Contrôler les pneus et les freins	4.4.1 Contrôler l'état, l'aspect, la pression des pneus y compris le pneu de la roue de secours					X
	4.4.2 Rectifier si nécessaire la pression des pneus y compris le pneu de la roue de secours					X
	4.4.3 Tester les freins au banc					X
	4.4.4 Régler les patins et la course du frein à main si nécessaire					X
4.5 Contrôler les organes du compartiment moteur d'un véhicule	4.5.1 Contrôler le fonctionnement, l'étanchéité, la présence d'usure par frottement et repérer des composants endommagés					X
	4.5.2 Contrôler et ajuster les niveaux de liquide du lave-glace, du système de refroidissement, de freinage et d'embrayage, de servo-direction, de correcteur d'assiette					X
	4.5.3 Contrôler l'état, la fixation de la batterie et ses cosses					X
	4.5.4 Vérifier la conformité des émissions de gaz aux normes en vigueur					X
4.6 Contrôler le dessous d'un véhicule	4.6.1 Tester au banc la suspension (avant / arrière)					X
	4.6.2 Contrôler visuellement l'état des composants ainsi que le jeu des articulations des essieux avant / arrière, des rotules de suspension / de direction et tous les silentbloks					X
	4.6.3 Contrôler l'étanchéité du bloc moteur, de la boîte de vitesses, du couple réducteur, des soufflets de protection, de l'échappement et des amortisseurs					X
	4.6.4 Contrôler visuellement l'état des canalisations de frein					X
	4.6.5 Vérifier l'état de la carrosserie					X

4.7 Contrôler le dessus d'un véhicule	4.7.1 Vérifier l'état des vitrages et de la carrosserie					X
	4.7.2 Contrôler le fonctionnement des essuie-glaces, des feux avant / arrière et des clignotants					X
	4.7.3 Effectuer le remplacement de balais d'essuie-glaces, ampoules (feux avant / arrière, clignotants) et les réglages nécessaires					X
4.8 Préparer la remise du véhicule au client	4.8.1 Remettre dans l'état initial les éléments de sécurité et de confort : multimédia, siège, rétros					X
	4.8.2 Compléter la fiche de travail : cocher les travaux réalisés, ajouter les remarques					X
	4.8.3 Transmettre les informations utiles au responsable					X
4.9 Ranger le poste de travail	4.9.1 Ranger l'outillage					X
	4.9.2 Nettoyer le poste de travail					X
	4.9.3 Trier, évacuer les déchets					X

EXIGENCES TRANSVERSALES

CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5
5.1 Respecter les règles liées à l'hygiène et à la sécurité	5.1.1 Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité	X	X	X	X	X
5.2 Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention	5.2.1 Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention	X	X	X	X	X
5.3 Respecter les règles liées à la protection de l'environnement	5.3.1 Appliquer les règles de protection de l'environnement	X	X	X	X	X
5.4 Gérer son temps de travail	5.4.1 Effectuer les tâches requises dans les délais impartis et dans le respect du R.O.I.	X	X	X	X	X

Deuxième partie

Unités d'acquis d'apprentissage (UAA)

L'UAA du profil certification, qui est propre à l'enseignement, correspond à une ou plusieurs UAA du Profil Formation fourni par le SFMQ.

Remarques pour toutes les UAA :

- 1) Éléments découlant du référentiel de compétences professionnelles qui ne pourront devenir objet d'apprentissage (éléments **grisés** dans le présent document) :
 - « Oter les protections extérieures et intérieures du véhicule ». En effet, les O.E.F. ne peuvent garantir que tous les apprenants disposeront d'un véhicule neuf (même en prenant en compte les possibilités offertes par les stages, les centres spécialisés (Centres de compétences, C.T.A. ...).
 - « Désactiver le mode « transport » ». Même justification que ci-avant.
- 2) **Le degré d'autonomie attribué** au travailleur (cf. indication sous chaque mini-bloc) implique automatiquement la **responsabilité par rapport à son travail** c.-à-d.
 - la responsabilité du résultat d'exécution des tâches réalisées s'il y a autonomie d'exécution ;
 - la responsabilité des choix posés s'il y a autonomie de décision (ex. : choix de procédure, de technique, de matériel ...).
- 3) **Autonomie d'exécution** : les tâches sont réalisées sans intervention d'un supérieur mais on peut faire appel à lui si nécessaire (ex. une décision à prendre pour poursuivre...) → ce qui implique une **Responsabilité d'exécution** (le résultat final obtenu est conforme au résultat attendu).
- 4) **Complexité du contexte = Application complexe** d'un ensemble de tâches complexes par leur nombre ou par leur nature (types de marques, voitures, interventions ...). Par l'observation [faits, documents] (fiche du réceptionnaire, manuel d'entretien, prescriptions du constructeur, données informatiques ...), consignes ... mesures, relevés, calculs ... directs] et sans analyse, le travailleur reconnait / identifie une situation connue et y associe une procédure connue à appliquer, du matériel / des produits disponibles à utiliser → alors les situations professionnelles sont des **Situations similaires** (la situation de départ appartient à un groupe de situations déjà rencontrées ou connues du travailleur et le résultat final peut être assimilé à un résultat déjà réalisé).
- 5) Les véhicules visés dans le présent document sont des véhicules de moins de 6 ans [voitures particulières et véhicules utilitaires légers (-3,5T)].
- 6) En relation avec la loi sur le bien-être au travail, le Mécanicien d'entretien automobile doit avoir été sensibilisé aux dangers inhérents aux véhicules électriques et hybrides.

UAA 1 Flottante	Préparer un véhicule neuf pour la livraison
---------------------------	--

Activités-clés du profil métier	AC1 : Préparer un véhicule neuf pour la livraison
--	--

1.1. Préparer le poste de travail	
SAVOIRS	APTITUDES
1.1.1 Prendre connaissance des différentes tâches reprises dans la fiche de travail	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> La fiche de travail de préparation d'un véhicule neuf pour la livraison : structure, composants, objectifs La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les rubriques d'une fiche de travail relatives à la préparation du véhicule neuf Recueillir les données utiles à la préparation du véhicule neuf
1.1.2 Identifier le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les véhicules : types (break, berline ... essence, diesel, VEH ...), marques 	<ul style="list-style-type: none"> Localiser le véhicule automobile Vérifier le numéro de châssis
1.1.3 Préparer l'outillage et les fournitures nécessaires	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les fournitures (produits, consommables ...) de préparation d'un véhicule neuf : types, caractéristiques, méthodes d'application L'outillage spécifique et le matériel de préparation d'un véhicule neuf : types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier l'outillage spécifique, les fournitures nécessaires à la préparation d'un véhicule neuf Apprécier visuellement l'état de l'outillage Faire remédier aux défauts de l'outillage si nécessaire
1.1.4 Lever et descendre le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les points de levage (renfort de structure portante du véhicule) Les moyens de levage : types (pont, béquilles, cric hydraulique ...), caractéristiques, modes d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> Positionner le véhicule sur le moyen de levage Sécuriser le véhicule Identifier les points de levage du véhicule Manipuler le moyen de levage adapté aux travaux à réaliser

1.2. Réaliser la préparation esthétique du véhicule

SAVOIRS	APTITUDES
1.2.1 Oter les protections extérieures et intérieures	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les protections intérieures et extérieures du véhicule : types (cires, plastiques protecteurs cartons, pièces de blocage pour le transport), identification, procédures opératoires du constructeur 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les procédures édictées par le constructeur ou la personne habilitée
1.2.2 Nettoyer le véhicule et gommer les griffes	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Le nettoyage et le lustrage du véhicule : procédures, techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les produits de nettoyage Appliquer les produits lustrant
1.2.3 Poser les plaques, les enjoliveurs ou capuchons de roue et tapis de sol	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Le toilettage du véhicule : procédures opératoires du constructeur 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les procédures de pose de plaques, d'enjoliveurs ou de capuchons de roue et tapis de sol

1.3. Effectuer les paramétrages sécuritaires et électroniques du véhicule

SAVOIRS	APTITUDES
1.3.1 Contrôler la présence du kit légal et le fonctionnement des ceintures	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Le kit légal : composition Les ceintures de sécurité : principe de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les procédures édictées par le constructeur ou le supérieur hiérarchique pour le contrôle et le positionnement du kit légal Vérifier le bon fonctionnement des ceintures
1.3.2 Désactiver le mode "transport" et activer le système "airbag passager"	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> L'appareil de diagnostic : branchement, utilité, utilisation simple Le mode « transport » : procédures opératoires de désactivation du constructeur 	<ul style="list-style-type: none"> Trouver la prise EOBD et brancher l'appareil Utiliser un appareil diagnostic en vue de la désactivation du mode « transport » Appliquer les procédures édictées par le constructeur
<ul style="list-style-type: none"> Le système « airbag passager » : procédures opératoires d'activation du constructeur 	<ul style="list-style-type: none"> Trouver la prise EOBD et brancher l'appareil Si nécessaire, utiliser un appareil diagnostic en vue de l'activation du système « airbag passager » Appliquer les procédures édictées par le constructeur

1.3.3 Lire les mémoires des défauts de tous les systèmes embarqués et éliminer les défauts éventuels	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • L'appareil de diagnostic : branchement, utilité, utilisation simple 	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver la prise EOBD et brancher l'appareil • Lire les mémoires des défauts de tous les systèmes embarqués • Effacer les défauts éventuels
1.3.4 Initialiser les témoins d'entretien	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La mise en service du véhicule : procédures opératoires du constructeur • L'appareil de diagnostic : branchement, utilité, utilisation simple 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un appareil diagnostic en vue de l'activation de la réinitialisation des témoins d'entretien • Appliquer les procédures édictées par le constructeur
1.3.5 Coder le système multimédia, activer le code de sécurité antivol	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les procédures opératoires du constructeur pour la mise en service du véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> • Manipuler les multimédia spécifiques au secteur automobile • Appliquer les procédures édictées par le constructeur pour la mise en service du véhicule

1.4. Réaliser les contrôles mécaniques de mise en service du véhicule	
SAVOIRS	APTITUDES
1.4.1 Contrôler l'intérieur, l'extérieur et le dessous du véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les différents éléments constitutifs du véhicule : identification, dénomination 	<ul style="list-style-type: none"> • Constater les fuites, malfaçons et dégâts éventuels
1.4.2 Contrôler l'état et la fixation de la batterie et de ses cosses	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La batterie d'accumulateurs : procédures spécifiques d'une intervention (chronologie des étapes), principes de raccordement et de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les procédures d'un examen de la batterie
1.4.3 Contrôler les niveaux sous le capot moteur, les réglages de base, les pneumatiques, le serrage des roues, le fonctionnement des feux	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • L'examen visuel : procédures (chronologie des étapes) • Les fluides : identification, différenciation • Les différents niveaux : estimation 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la procédure d'un examen visuel • Identifier les réservoirs de liquide d'un véhicule automobile • Différencier les fluides • Appliquer les procédures du constructeur • Vérifier les niveaux : de liquide de frein, de la boîte de vitesses, du moteur, de la direction assistée, du lave-glace
<ul style="list-style-type: none"> • Les pneumatiques : types, identification, défauts 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les défauts existants des pneumatiques

<ul style="list-style-type: none"> • La clé dynamométrique et les douilles de serrage : utilité, mode d'utilisation • Les appareils de mesure de pression et de gonflage des pneus : mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques • Utiliser la clé dynamométrique, les douilles de serrage • Utiliser les appareils de mesure de pression et de gonflage des pneus
<ul style="list-style-type: none"> • Les éclairages et la signalisation : types de systèmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Tester les différents feux
1.4.4 Transmettre les informations utiles au responsable	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les modes de communication orale et écrite : les principes élémentaires • Les supports de communication : types (fiche de travail, PC, logiciel de l'entreprise ...) : structure, composants, objectifs • La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le support de communication approprié (check-list, fiche de travail ...) • Transmettre, à l'aide d'une terminologie adaptée, le résultat des contrôles / observations liés à la préparation d'un véhicule neuf (ex. : fuites, malfaçons, dégâts, dysfonctionnements ... éventuels)

1.5. Respecter les règles liées à l'hygiène, la sécurité, l'ergonomie et la manutention, la protection de l'environnement et la gestion de son temps de travail

SAVOIRS	APTITUDES
1.5.1 Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La protection individuelle (E.P.I.) et collective (E.P.C.) : éléments de législation et de réglementation de protection et prévention au travail • La sécurité et l'hygiène : risques engendrés par l'utilisation des outils, des produits et/ou des situations de travail, mesures de prévention et de protection, règles • Le système qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les mesures de protection individuelle • Appliquer les mesures de sécurité collective en vigueur dans le secteur • Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses • Appliquer les mesures de sécurité des équipements édictées par les constructeurs (engins de levage, airbags ...) • Appliquer les mesures de sécurité des outillages spécifiques édictées par les constructeurs • Appliquer les règles d'utilisation des produits • S'informer des risques potentiels liés aux VEH • Appliquer les règles de sécurité propres à chaque catégorie de véhicule
1.5.2 Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • L'ergonomie et la manutention : principes de base 	<ul style="list-style-type: none"> • Lever, porter des charges pondéreuses et encombrantes dans le respect des règles de manutention • Appliquer les règles d'ergonomie au travail
1.5.3 Appliquer les règles de protection de l'environnement	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La protection de l'environnement : modes de tri, de stockage, d'évacuation des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la réglementation dans le cadre du stockage et de l'évacuation des déchets

1.5.4 Effectuer les tâches requises dans les délais impartis et dans le respect du R.O.I.	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Le R.O.I., les règles régissant l'atelier • Les temps donnés par les constructeurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles spécifiques à l'atelier (R.O.I., système qualité ...)

Glossaire :

- **EPC** : Equipement de protection collectif
- **EPI** : Equipement de protection individuel
- **Système embarqué** : système électronique et informatique autonome, souvent temps réel, spécialisé dans une tâche bien précise. Le terme désigne aussi bien le matériel informatique que le logiciel utilisé. A titre d'exemples dans le secteur automobile : Moteur et transmission (Injection, commande de boîtes de vitesses), Sécurité active (ABS ..., Sécurité passive (airbags, ceintures, radars de recul ...), Ordinateur de bord / Navigation ...
- **VEH** : Véhicule Electrique (ou full électrique) ou Hybride

Commentaires : Dans le présent métier,

- Anomalie = Irrégularité - Dysfonctionnement / panne = Trouble de fonctionnement, dérèglement, mauvais fonctionnement ...
- Appareil diagnostic et appareil code défaut : le Mécanicien d'entretien automobile n'utilise que les fonctionnalités de base de l'appareil diagnostic (lire un code défaut, effacer un code défaut, (ré)initialiser un intervalle de maintenance ... Il s'agit donc d'une « utilisation simple » de l'appareil diagnostic. Par ailleurs, pour la lecture des codes, un appareil « code défaut » peut suffire.
- Multimédia = GPS / Système de navigation plug & play, radio, téléphonie, système audio et vidéo
- Transmission d'information (support manuel ou informatique) doit permettre une gestion administrative efficace. Le Mécanicien d'entretien automobile y notera donc l'identification du véhicule et le kilométrage, les travaux effectués, les enregistrements de temps prestés, les pièces fournies, les observations ...
- VEH : Véhicule Hybride ou Electrique. Seule une sensibilisation aux risques potentiels liés aux VEH est visée pour le Mécanicien d'entretien automobile. A ce jour, il existe une réglementation RGIE sur les risques liés à la haute tension mais celle-ci ne traite pas du cas spécifique de l'automobile. Le secteur, en accord avec les partenaires sociaux, a néanmoins établi une recommandation déclinée en 3 niveaux. Chaque niveau correspond à une formation organisée par le secteur à l'issue de laquelle est délivré un certificat sectoriel (sécurité). Le Mécanicien d'entretien automobile est concerné par le Niveau 1 « Sensibilisation » (1 journée de formation). Cette certification sectorielle n'est pas incluse dans le Profil de formation S.F.M.Q.

UAA 2	Réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de 6 ans
--------------	--

Activités-clés du profil métier	AC2 : Réaliser le petit entretien d'un véhicule
--	--

2.1 Préparer le poste de travail	
SAVOIRS	APTITUDES
2.1.1 Prendre connaissance des différentes tâches reprises dans la fiche de travail	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La fiche de travail de réalisation de petit entretien : structure, composants, objectifs • La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les rubriques d'une fiche de travail relatives à la réalisation d'un petit entretien • Recueillir les données utiles à la réalisation d'un petit entretien
2.1.2 Identifier le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les véhicules : types (break, berline ... essence, diesel, VEH ...), marques 	<ul style="list-style-type: none"> • Localiser le véhicule automobile • Vérifier le numéro de châssis
2.1.3 Protéger le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel afférant à la protection d'un véhicule : types, utilité, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner le matériel spécifique • Utiliser le matériel spécifique de protection (housses de siège, tapis de sol, protection volant et levier de vitesses, protection d'ailes)
2.1.4 Recueillir et exploiter les données techniques	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les sources d'information : types (fiches techniques, normes / préconisations du constructeur ...), structure, composant, mode d'utilisation • Le temps imparti de travail : normes constructeur spécifiques au véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher les données techniques et administratives • Exploiter les données techniques et administratives • Identifier les principaux éléments d'un véhicule • Remplir les documents : fiche de travail, registre des entrées (immatriculation ...)
2.1.5 Préparer l'outillage et les fournitures nécessaires	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les fournitures (produits, consommables ...) de petit entretien : types, caractéristiques, méthodes d'application 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier l'outillage spécifique, les fournitures nécessaires au petit entretien • Apprécier visuellement l'état de l'outillage

<ul style="list-style-type: none"> • L'outillage spécifique et le matériel de petit entretien : types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire remédier aux défauts de l'outillage si nécessaire
2.1.6 Lever et descendre le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les points de levage (renfort de structure portante du véhicule) • Les moyens de levage : types (pont, béquilles, cric hydraulique ...), caractéristiques, modes d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Positionner le véhicule sur le moyen de levage • Sécuriser le véhicule • Identifier les points de levage du véhicule • Manipuler le moyen de levage adapté aux travaux à réaliser

2.2 Effectuer les opérations de maintenance opérables depuis l'habitacle

SAVOIRS	APTITUDES
2.2.1 Contrôler les témoins au combiné d'instruments (lampes témoin, éclairage des symboles)	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les témoins usuels au tableau de bord des modules électriques et électroniques simples : identification, signification • Les pictogrammes et symboles : identification, signification 	<ul style="list-style-type: none"> • Déceler visuellement toute anomalie ou dysfonctionnement
2.2.2 Contrôler le fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces, de l'avertisseur sonore, de l'éclairage intérieur, des feux avant / arrière et des clignotants	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Le lave-glace, les essuie-glaces, l'avertisseur sonore, les feux avant / arrière et les clignotants : utilité, méthode d'utilisation • La vérification de fonctionnalité : procédures 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un contrôle visuel et auditif • Déceler toute anomalie ou dysfonctionnement
2.2.3 Identifier la nature des dysfonctionnements éventuels des lampes témoins, de l'éclairage des symboles, de l'éclairage intérieur, des feux avant / arrière, des clignotants	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les ampoules et fusibles : types, caractéristiques (puissance, tension, ampérage ...), modèles, emplacements spécifiques • Les lois de base de l'électricité (U, I, R, P) • Les circuits électriques simples (isolés) : composants • Les schémas électriques : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : schéma de principe, schéma détaillé, schéma d'implantation, schéma de connectique ○ décodage : composants, symboles, unités, norme, légende, terminologie ... • Le multimètre : utilité, mode d'utilisation (notions d'échelles, de grandeurs électriques et signification des valeurs affichées) • Les procédures de contrôles : contrôles visuels, lecture de schémas électriques, mesures 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la procédure adéquate de contrôles des lampes témoins, éclairage des symboles, éclairage intérieur, feux avant / arrière et clignotants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Effectuer les contrôles visuels ○ Décoder les schémas électriques ○ Situer les différents composants sur les schémas, sur le véhicule ○ Utiliser un multimètre pour prendre des mesures diverses (U, R, I) et calculer la puissance si nécessaire • Exploiter l'ensemble des résultats pour identifier la nature des pannes électriques (ampoules / fusibles défectueux, câblage endommagé ...)

<ul style="list-style-type: none"> • Les pannes : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : coupure, chute de tension, court-circuit, présence de consommateur clandestin ○ caractéristiques 	
2.2.4 Effectuer le remplacement de fusibles, balais d'essuie-glaces, ampoules (feux avant / arrière, clignotants) et les réglages nécessaires	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les schémas électriques : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : schéma de principe, schéma détaillé, schéma d'implantation, schéma de connectique ○ décodage : composants, symboles, unités, norme, légende, terminologie ... • Les ampoules et fusibles : types, caractéristiques (puissance, tension, ampérage ...), modèles, emplacements spécifiques, procédures de remplacement et outillage (types, utilité, identification, mode d'utilisation) • Les phares : types et procédures de réglages • Le régle phare : utilité, mode d'utilisation, procédures de réglage 	<ul style="list-style-type: none"> • Décoder les schémas électriques • Situer les différents composants sur les schémas, sur le véhicule • Appliquer la procédure adéquate de remplacement des ampoules et fusibles • Sélectionner et utiliser l'outillage adéquat • Positionner le véhicule • Calibrer le régle phare en fonction de la position du véhicule • Ajuster l'alignement des faisceaux
<ul style="list-style-type: none"> • La procédure adéquate de remplacement des balais d'essuie-glace • L'outillage : types, utilité, identification, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner l'outillage adéquat • Utiliser l'outillage • Appliquer la procédure adéquate de remplacement des essuie-glaces
2.2.5 Réparer de petits dommages électriques	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les petits dommages électriques : <ul style="list-style-type: none"> ○ types (coupures, isolation câble ...), ○ procédures de réparation (étamage, sertissage de fiches, de souliers de câble ...) ○ précautions à prendre (mise hors tension, isolation ...) • Les grandeurs électriques : types (intensité, différence de potentiel, puissance, résistance ...), définitions opératoires, unités, loi d'Ohm • Les appareils de mesure : types (multimètre ...), description, utilité, procédure d'utilisation, unités de mesure • Les conducteurs : types (câbles, fils, cosses, fiches, sections ...), description, rôle et caractéristiques • Les schémas électriques : types, définition, composants, symboles, unités, norme, légende, terminologie ... • Les sources d'information : types (fiches techniques, normes / préconisations du constructeur ...), structure, composant, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Décoder un schéma électrique • Identifier la procédure de réparation selon la nature du dommage et les prescriptions du constructeur • Identifier les outils adaptés • Utiliser les outils • Appliquer la procédure • Vérifier le circuit au multimètre • Contrôler, après montage, les fonctionnalités du véhicule • Réaliser les réglages utiles

2.2.6 Réinitialiser les témoins d'entretien	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La mise en service du véhicule : procédures opératoires du constructeur • L'appareil de diagnostic : branchement, utilité, utilisation simple 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un appareil diagnostic en vue de l'activation de la réinitialisation des témoins d'entretien • Appliquer les procédures édictées par le constructeur
2.2.7 Contrôler l'état des ceintures de sécurité et leur boucle	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les ceintures de sécurité : principe de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler l'état des ceintures de sécurité et leur boucle

2.3 Effectuer les opérations de maintenance des roues et des freins, la course du frein à main

SAVOIRS	APTITUDES
2.3.1 Contrôler l'épaisseur des plaquettes de frein, l'état et l'épaisseur des garnitures de frein	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner l'outillage recommandé • Utiliser la boulonneuse, la clé dynamométrique, les douilles de serrage • Déposer les roues et les mécanismes de frein • Vérifier les plaquettes, garnitures de frein, canalisations de frein (oxydation, déformation de flexibles ...) et tambours • Reposer les roues et les mécanismes de freins 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner l'outillage recommandé • Déposer les roues et les mécanismes de frein • Utiliser la clé dynamométrique, les douilles de serrage • Vérifier les plaquettes, garnitures de frein, canalisations de frein (oxydation, déformation de flexibles ...) et tambours • Reposer les roues et les mécanismes de freins
2.3.2 Contrôler l'état, l'aspect, la pression des pneus y compris le pneu de la roue de secours	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les pneumatiques : types, identification, prescriptions du constructeur pour le véhicule, aspects visuels de dégradation, pression 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la conformité des pneus • Déceler les défauts et usures anormales
2.3.3 Rectifier si nécessaire la pression des pneus y compris le pneu de la roue de secours	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les pressions de gonflage : <ul style="list-style-type: none"> ○ facteurs d'influence ○ recommandations du constructeur ○ appareils de mesure de pression : types (traditionnel et à l'azote), mode d'utilisation, unités de mesure 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des appareils de mesure de pression des pneus • Rectifier la pression des pneus si nécessaire

2.4 Effectuer les opérations de maintenance dans le compartiment moteur

SAVOIRS	APTITUDES
2.4.1 Vidanger, renouveler l'huile (moteur) et remplacer le filtre si nécessaire	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Le circuit de lubrification : identification, principes de fonctionnement Les huiles (moteur) et filtres à huile : types, spécificités, utilité, procédure de remplacement Les matériels verseurs : types, mode d'utilisation Les équipements de vidange : types, mode d'utilisation, manipulation Les matériels de réception : types, méthode d'utilisation, manipulation 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier l'huile préconisée par le constructeur (moteur) Remplacer un filtre à huile Exécuter la vidange et le remplissage d'huile avec différents équipements Contrôler les niveaux Faire l'appoint
2.4.2 Contrôler et ajuster les niveaux de liquide du lave-glace, du système de refroidissement, de freinage et d'embrayage, de servo-direction, de correcteur d'assiette	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les liquides des systèmes de refroidissement, de freinage et d'embrayage, servo-direction, correcteur d'assiette : types (huiles ...), spécificités, utilité Les antigels : types, valeurs minimales en Belgique, mode d'utilisation du pèse antigel Les systèmes de refroidissement, d'embrayage, de freins, de direction et de correcteur d'assiette : identification, utilité, principes de fonctionnement L'ajustement des niveaux : procédures et matériel 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier le niveau du liquide du lave-glace Vérifier le liquide de refroidissement Vérifier le liquide de frein, d'embrayage, de servo-direction, de correcteur d'assiette Purger les circuits Ajuster les niveaux

2.5 Préparer la remise du véhicule au client

SAVOIRS	APTITUDES
2.5.1 Remettre dans l'état initial les éléments de sécurité et de confort : multimédia, siège, rétros	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les éléments de sécurité et de confort (multimédia, siège, rétros) : utilité, mode d'utilisation Le matériel afférant à la protection d'un véhicule : types (housses de siège, tapis de sol, protection volant et levier de vitesses, protection d'ailes), utilité, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> Remettre les éléments de confort (multimédia, siège, rétros) dans l'état initial Retirer le matériel spécifique de protection
2.5.2 Contrôler la fiche de travail : cocher les travaux réalisés, ajouter les remarques	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les documents spécifiques à l'atelier : types (fiche de travail, PC, logiciel de l'entreprise ...) : structure, composants, objectifs La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> Cocher les travaux réalisés sur la fiche de travail (support manuel ou informatique) Remplir, le cas échéant, la rubrique prévue pour les remarques

2.5.3 Transmettre les informations utiles au responsable	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les modes de communication orale et écrite : les principes élémentaires • Les supports de communication : types (fiche de travail, PC, logiciel de l'entreprise ...) : structure, composants, objectifs • La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le support de communication approprié (check-list, fiche de travail ...) • Transmettre, à l'aide d'une terminologie adaptée, le résultat des contrôles / observations, les interventions réalisées lors du petit entretien : <ul style="list-style-type: none"> ○ ex. de résultat des contrôles / observations : <ul style="list-style-type: none"> ▪ dysfonctionnements lave-glace, avertisseur sonore ... ▪ état des pneus, des ceintures de sécurité, épaisseur de plaquettes de frein ... ▪ niveau anormal de liquides dans les différents circuits de refroidissement, de freinage et d'embrayage, servo-direction et correcteur d'assiette ▪ ... ○ ex. d'interventions réalisées : remplacements, réglages, réparations de petits dommages électriques, ajustements de niveaux de liquides ...

2.6 Ranger le poste de travail	
SAVOIRS	APTITUDES
2.6.1 Ranger l'outillage	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • L'outillage spécifique et le matériel de réalisation d'un petit entretien : types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état, procédures de rangement propres à l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprécier visuellement l'outillage de réalisation d'un petit entretien • Faire remédier aux déficiences • Appliquer les instructions de rangement régissant l'atelier
2.6.2 Nettoyer le poste de travail	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les produits et les matériels spécifiques de nettoyage du poste de travail : types, utilité, identification, mode d'utilisation et de rangement • Le rangement du poste de travail : instructions spécifiques à l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les produits et matériels spécifiques au nettoyage du poste de travail (nettoyage du sol ...) • Ranger le poste de travail (absence d'objets dangereux pour le travailleur et le véhicule)
2.6.3 Trier, évacuer les déchets	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les déchets : types, identification, classification • Les fluides : types, identification, mode de stockage et d'évacuation 	<ul style="list-style-type: none"> • Différencier les déchets et les fluides • Appliquer les instructions de tri et d'évacuation des déchets régissant l'atelier

2.7 Respecter les règles liées à l'hygiène, la sécurité, l'ergonomie et la manutention, la protection de l'environnement et la gestion de son temps de travail

SAVOIRS	APTITUDES
2.7.1 Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La protection individuelle (E.P.I.) et collective (E.P.C.) : éléments de législation et de réglementation de protection et prévention au travail • La sécurité et l'hygiène : risques engendrés par l'utilisation des outils, des produits et/ou des situations de travail, mesures de prévention et de protection, règles • Le système qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les mesures de protection individuelle • Appliquer les mesures de sécurité collective en vigueur dans le secteur • Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses • Appliquer les mesures de sécurité des équipements édictées par les constructeurs (engins de levage, airbags ...) • Appliquer les mesures de sécurité des outillages spécifiques édictées par les constructeurs • Appliquer les règles d'utilisation des produits • S'informer des risques potentiels liés aux VEH • Appliquer les règles de sécurité propres à chaque catégorie de véhicule
2.7.2 Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • L'ergonomie et la manutention : principes de base 	<ul style="list-style-type: none"> • Lever, porter des charges pondéreuses et encombrantes dans le respect des règles de manutention • Appliquer les règles d'ergonomie au travail
2.7.3 Appliquer les règles de protection de l'environnement	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La protection de l'environnement : modes de tri, de stockage, d'évacuation des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la réglementation dans le cadre du stockage et de l'évacuation des déchets
2.7.4 Effectuer les tâches requises dans les délais impartis et dans le respect du R.O.I.	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Le R.O.I., les règles régissant l'atelier • Les temps donnés par les constructeurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles spécifiques à l'atelier (R.O.I., système qualité ...)

Glossaire :

- **Boîtes de vitesses robotisées** : elles ne comportent pas de pédale d'embrayage visible. Ce sont des boîtes de vitesses mécaniques à engrenages parallèles auxquelles est greffé un système automatisé électrotechnique qui pilote les sélecteurs et/ou les embrayages, souvent en association avec un système hydraulique, et qui se comportent :
a) soit en mode automatique, comme une boîte automatique changeant les rapports au moment le plus opportun – b) soit en mode manuel auquel cas le conducteur peut changer de rapport à l'aide de boutons, palettes ou d'un levier (pour autant que les conditions ad hoc soient réunies pour éviter sur et sous régime)
- **EPC** : Equipement de protection collectif
- **EPI** : Equipement de protection individuel
- **Système embarqué** : système électronique et informatique autonome, souvent temps réel, spécialisé dans une tâche bien précise. Le terme désigne aussi bien le matériel informatique que le logiciel utilisé. A titre d'exemples dans le secteur automobile : Moteur et transmission (Injection, commande de boîtes de vitesses), Sécurité active (ABS ..., Sécurité passive (airbags, ceintures, radars de recul ...), Ordinateur de bord / Navigation ...
- **VEH** : Véhicule Electrique (ou full électrique) ou Hybride

Commentaires : Dans le présent métier,

- Anomalie = Irrégularité - Dysfonctionnement / panne = Trouble de fonctionnement, dérèglement, mauvais fonctionnement ...
- Appareil diagnostic et appareil code défaut : le Mécanicien d'entretien automobile n'utilise que les fonctionnalités de base de l'appareil diagnostic (lire un code défaut, effacer un code défaut, (ré)initialiser un intervalle de maintenance ... Il s'agit donc d'une « utilisation simple » de l'appareil diagnostic. Par ailleurs, pour la lecture des codes, un appareil « code défaut » peut suffire.
- Interventions électriques simples réalisées par le Mécanicien d'entretien : elles consistent en le remplacement de pièces défectueuses (ampoules, fusibles ...) clairement identifiées par l'appareil de diagnostic et/ou la réparation de petits dommages électriques (coupures, isolation câble ...) à l'aide de techniques d'étamage, de sertissage de fiches, de souliers de câble ... après avoir identifié la nature des pannes électriques de circuits électriques simples (isolés)
- Multimédia = GPS / Système de navigation plug & play, radio, téléphonie, système audio et vidéo
- Transmission d'information (support manuel ou informatique) doit permettre une gestion administrative efficace. Le Mécanicien d'entretien automobile y notera donc l'identification du véhicule et le kilométrage, les travaux effectués, les enregistrements de temps prestés, les pièces fournies, les observations ...
- VEH : Véhicule Hybride ou Electrique. Seule une sensibilisation aux risques potentiels liés aux VEH est visée pour le Mécanicien d'entretien automobile. A ce jour, il existe une réglementation RGIE sur les risques liés à la haute tension mais celle-ci ne traite pas du cas spécifique de l'automobile. Le secteur, en accord avec les partenaires sociaux, a néanmoins établi une recommandation déclinée en 3 niveaux. Chaque niveau correspond à une formation organisée par le secteur à l'issue de laquelle est délivré un certificat sectoriel (sécurité). Le Mécanicien d'entretien automobile est concerné par le Niveau 1 « Sensibilisation » (1 journée de formation). Cette certification sectorielle n'est pas incluse dans le Profil de formation S.F.M.Q.

UAA 3	Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes
--------------	--

Activités-clés du profil métier	AC3 : Réaliser le gros entretien d'un véhicule et les petites réparations y afférentes
--	---

3.1 Préparer le poste de travail	
SAVOIRS	APTITUDES
3.1.1 Prendre connaissance des différentes tâches reprises dans la fiche de travail	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> La fiche de travail de réalisation d'un gros entretien hors compartiment moteur : structure, composants, objectifs La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les rubriques d'une fiche de travail relatives au gros entretien hors compartiment moteur Recueillir les données utiles au gros entretien hors compartiment moteur
3.1.2 Identifier le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les véhicules : types (break, berline ... essence, diesel, VEH ...), marques 	<ul style="list-style-type: none"> Localiser le véhicule automobile Vérifier le numéro de châssis
3.1.3 Protéger le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Le matériel afférant à la protection d'un véhicule : types, utilité, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> Sélectionner le matériel spécifique Utiliser le matériel spécifique de protection (housses de siège, tapis de sol, protection volant et levier de vitesses, protection d'ailes)
3.1.4 Recueillir et exploiter les données techniques	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les sources d'information : types (fiches techniques, normes / préconisations du constructeur ...), structure, composant, mode d'utilisation Le temps imparti de travail : normes constructeur spécifiques au véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> Rechercher les données techniques et administratives Exploiter les données techniques et administratives Identifier les principaux éléments d'un véhicule Remplir les documents : fiche de travail, registre des entrées (immatriculation ...)

3.1.5 Préparer l'outillage et les fournitures nécessaires	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les fournitures (produits, consommables ...) de gros entretien hors compartiment moteur : types, caractéristiques, méthodes d'application • L'outillage spécifique et le matériel de gros entretien hors compartiment moteur : types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier l'outillage spécifique, les fournitures nécessaires au gros entretien hors compartiment moteur • Apprécier visuellement l'état de l'outillage • Faire remédier aux défauts de l'outillage si nécessaire
3.1.6 Lever et descendre le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les points de levage (renfort de structure portante du véhicule) • Les moyens de levage : types (pont, béquilles, cric hydraulique ...), caractéristiques, modes d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Positionner le véhicule sur le moyen de levage • Sécuriser le véhicule • Identifier les points de levage du véhicule • Manipuler le moyen de levage adapté aux travaux à réaliser

3.2 Contrôler et / ou régler les organes opérables depuis l'habitacle d'un véhicule	
SAVOIRS	APTITUDES
3.2.1 Contrôler les témoins au combiné d'instruments (lampes témoin, éclairage des symboles)	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les témoins usuels au tableau de bord des modules électriques et électroniques simples : identification, signification • Les pictogrammes et symboles : identification, signification 	<ul style="list-style-type: none"> • Décoder visuellement toute anomalie ou dysfonctionnement
3.2.2 Contrôler le fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces, de l'avertisseur sonore, de l'éclairage intérieur, des feux avant / arrière et des clignotants	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Le lave-glace, les essuie-glaces, l'avertisseur sonore, les feux avant / arrière et les clignotants : utilité, méthode d'utilisation • La vérification de fonctionnalité : procédures 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un contrôle visuel et auditif • Décoder toute anomalie ou dysfonctionnement
3.2.3 Identifier la nature des dysfonctionnements éventuels des lampes témoins, de l'éclairage des symboles, de l'éclairage intérieur, des feux avant / arrière, des clignotants	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les ampoules et fusibles : types, caractéristiques (puissance, tension, ampérage ...), modèles, emplacements spécifiques • Les lois de base de l'électricité (U, I, R, P) • Les circuits électriques simples (isolés) : composants • Les schémas électriques : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : schéma de principe, schéma détaillé, schéma d'implantation, schéma de connectique 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la procédure adéquate de contrôles des lampes témoins, éclairage des symboles, éclairage intérieur, feux avant / arrière et clignotants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Effectuer les contrôles visuels ○ Décoder les schémas électriques ○ Situer les différents composants sur les schémas, sur le véhicule ○ Utiliser un multimètre pour prendre des mesures diverses (U, R, I) et calculer la puissance si nécessaire

<ul style="list-style-type: none"> ○décodage : composants, symboles, unités, norme, légende, terminologie ... • Le multimètre : utilité, mode d'utilisation (notions d'échelles, de grandeurs électriques et signification des valeurs affichées) • Les procédures de contrôles : contrôles visuels, lecture de schémas électriques, mesures • Les pannes : <ul style="list-style-type: none"> ○types : coupure, chute de tension, court-circuit, présence de consommateur clandestin ○caractéristiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Exploiter l'ensemble des résultats pour identifier la nature des pannes électriques (ampoules / fusibles défectueux, câblage endommagé ...)
3.2.4 Contrôler le fonctionnement effectif de l'installation de climatisation	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Le circuit de climatisation : définition, caractéristiques, mode d'utilisation • La vérification de fonctionnalité : procédures 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser la climatisation • Percevoir les effets de la climatisation
3.2.5 Accéder à la mémoire des défauts sur l'appareil de diagnostic et imprimer l'information obtenue	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • L'appareil de diagnostic : branchement, utilité, utilisation simple • Les avertissements possibles : identification, signification • Les procédures du constructeur 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un appareil de diagnostic pour la recherche de défauts • Appliquer les procédures édictées par le constructeur
3.2.6 Réinitialiser les témoins d'entretien	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La mise en service du véhicule : procédures opératoires du constructeur • L'appareil de diagnostic : branchement, utilité, utilisation simple 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un appareil diagnostic en vue de l'activation de la réinitialisation des témoins d'entretien • Appliquer les procédures édictées par le constructeur
3.2.7 Contrôler l'état des ceintures de sécurité et leur boucle	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les ceintures de sécurité : principe de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Verrouiller les ceintures • Déceler les anomalies

3.3 Remplacer les consommables opérables depuis l'habitacle d'un véhicule

SAVOIRS	APTITUDES
3.3.1 Effectuer le remplacement de fusibles, balais d'essuie-glaces, ampoules (feux avant / arrière, clignotants) et les réglages nécessaires	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les schémas électriques : <ul style="list-style-type: none"> ○types : schéma de principe, schéma détaillé, schéma d'implantation, schéma de connectique ○décodage : composants, symboles, unités, norme, légende, terminologie ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Décoder les schémas électriques • Situer les différents composants sur les schémas, sur le véhicule • Appliquer la procédure adéquate de remplacement des ampoules et fusibles • Sélectionner et utiliser l'outillage adéquat

<ul style="list-style-type: none"> • Les ampoules et fusibles : types, caractéristiques (puissance, tension, ampérage ...), modèles, emplacements spécifiques, procédures de remplacement et outillage (types, utilité, identification, mode d'utilisation) • Les phares : types et procédures de réglages • Le rétro phare : utilité, mode d'utilisation, procédures de réglage 	<ul style="list-style-type: none"> • Positionner le véhicule • Calibrer le rétro phare en fonction de la position du véhicule • Ajuster l'alignement des faisceaux
<ul style="list-style-type: none"> • La procédure adéquate de remplacement des balais d'essuie-glace • L'outillage : types, utilité, identification, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner l'outillage adéquat • Utiliser l'outillage • Appliquer la procédure adéquate de remplacement des essuie-glaces
3.3.2 Réparer de petits dommages électriques	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les petits dommages électriques : <ul style="list-style-type: none"> ○types (coupures, isolation câble ...), ○procédures de réparation (étamage, sertissage --- de fiches, de souliers de câble ...) ○précautions à prendre (mise hors tension, isolation ...) • Les grandeurs électriques : types (intensité, différence de potentiel, puissance, résistance ...), définitions opératoires, unités, loi d'Ohm • Les appareils de mesure : types (multimètre ...), description, utilité, procédure d'utilisation, unités de mesure • Les conducteurs : types (câbles, fils, cosses, fiches, sections ...), description, rôle et caractéristiques • Les schémas électriques : types, définition, composants, symboles, unités, norme, légende, terminologie ... • Les sources d'information : types (fiches techniques, normes / préconisations du constructeur ...), structure, composant, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Décoder un schéma électrique • Identifier la procédure de réparation selon la nature du dommage et les prescriptions du constructeur • Identifier les outils adaptés • Utiliser les outils • Appliquer la procédure • Vérifier le circuit au multimètre • Contrôler, après montage, les fonctionnalités du véhicule • Réaliser les réglages utiles
3.3.3 Remplacer le filtre anti pollen	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les filtres : types, spécificités, localisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Localiser le filtre anti pollen. • Appliquer les procédures de remplacement du filtre anti pollen

3.4 Contrôler les roues et les freins d'un véhicule

SAVOIRS	APTITUDES
3.4.1 Contrôler l'épaisseur des plaquettes de frein, l'état et l'épaisseur des disques de frein et garnitures de frein, la course du frein à main	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les systèmes de freinage : composants, recommandations du constructeur, procédures de contrôle et matériel (identification, utilité, mode d'utilisation) • La boulonneuse, la clé dynamométrique et les douilles de serrage : utilité, mode 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner l'outillage recommandé • Utiliser la boulonneuse, la clé dynamométrique, les douilles de serrage • Déposer les roues et les mécanismes de frein

d'utilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier les plaquettes, garnitures de frein, canalisations de frein (oxydation, déformation de flexibles ...) et tambours • Reposer les roues et les mécanismes de freins
3.4.2 Contrôler l'état, l'aspect, la pression des pneus y compris le pneu de la roue de secours	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les pneumatiques : types, identification, prescriptions du constructeur pour le véhicule, aspects visuels de dégradation, pression 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la conformité des pneus • Déceler les défauts et usures anormales

3.4.3 Rectifier si nécessaire la pression des pneus y compris le pneu de la roue de secours	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les pressions de gonflage : <ul style="list-style-type: none"> ○ facteurs d'influence ○ recommandations du constructeur ○ appareils de mesure de pression : types (traditionnel et à l'azote), mode d'utilisation, unités de mesure 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des appareils de mesure de pression des pneus • Rectifier la pression des pneus si nécessaire

3.5 Entretenir les roues et les freins d'un véhicule	
SAVOIRS	APTITUDES
3.5.1 Démonter, monter et/ou permuter les roues si nécessaire	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La boulonneuse, la clé dynamométrique et les douilles de serrage : utilité, mode d'utilisation, prescriptions du constructeur du véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser la boulonneuse, la clé dynamométrique et les douilles de serrage • Appliquer les prescriptions du constructeur du véhicule
3.5.2 Réparer les pneumatiques	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les pneumatiques : types, identification • Les réparations de pneumatiques : <ul style="list-style-type: none"> ○ type : réparation par l'intérieur ○ restrictions / recommandations / restrictions du fabricant de pneumatique ○ procédure de réparation, recommandations du fabricant de kit de réparation ○ matériel et produits spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Démonter le pneu • Contrôler l'état (intérieur et extérieur) du pneumatique • Justifier la faisabilité de la réparation • Assurer la réparation (par l'intérieur) selon les recommandations du fabricant et le type de fuite • Utiliser les matériel et produits adaptés • Appliquer la procédure de réparation appropriée • Remonter le pneu • Ajuster la pression du pneumatique

3.5.3 Remplacer les pneus et équilibrer les roues si nécessaire	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les pneumatiques : types, identification • La machine pour le démontage et le montage des pneus : mode d'utilisation • L'équilibreuse : mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques • Utiliser une machine pour le démontage et le montage des pneus • Utiliser une équilibreuse
3.5.4 Rectifier si nécessaire la pression des pneus y compris le pneu de la roue de secours	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les pressions de gonflage : <ul style="list-style-type: none"> ○ facteurs d'influence ○ recommandations du constructeur ○ appareils de mesure de pression : types (traditionnel et à l'azote), mode d'utilisation, unités de mesure 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des appareils de mesure de pression des pneus • Rectifier la pression des pneus si nécessaire
3.5.4 Remplacer les plaquettes, les disques et les patins de freins si nécessaire	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les systèmes élémentaires de freinage : spécificités, composition • Les étriers de frein : procédures opératoires du constructeur pour réinitialiser • L'appareil diagnostic : branchement, utilité, utilisation simple 	<ul style="list-style-type: none"> • Accéder aux disques, plaquettes et aux patins de frein • Procéder au remplacement, y compris à l'aide d'un appareil diagnostic • Purger le système de freinage
3.5.5 Régler les patins et la course du frein à main si nécessaire	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les systèmes élémentaires de freinage : composants, recommandations du constructeur, procédures de contrôle et matériel (identification, utilité, mode d'utilisation) 	<ul style="list-style-type: none"> • Accéder aux patins de frein • Procéder aux réglages

3.6 Contrôler le dessous d'un véhicule	
SAVOIRS	APTITUDES
3.6.1 Contrôler l'étanchéité du bloc moteur, de la boîte de vitesses, du couple réducteur, des soufflets de protection, l'échappement et les amortisseurs	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les différents organes visibles du dessous d'un véhicule : identification, principes de fonctionnement, procédures de démontage 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les procédures du constructeur pour le démontage des carénages • Détecter les fuites de fluide au niveau du moteur, des éléments de la transmission et de la suspension • Détecter les fuites au niveau de l'échappement • Vérifier la fixation des composants

3.6.2 Contrôler visuellement l'état des composants ainsi que le jeu des articulations des essieux avant / arrière, des rotules de suspension / de direction et tous les silentblocs	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les ensembles et sous-ensembles sous le véhicule : identification, principes de fonctionnement • Les points d'articulation : identification, principes de fonctionnement, anomalies de fonctionnement • Les rotules et silentblocs identification, principes de fonctionnement, anomalies de fonctionnement • L'outillage spécifique : types, utilité, identification, mode d'utilisation, manipulation 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les éléments en dessous d'un véhicule • Localiser les points d'articulation • Localiser les rotules et silentblocs • Vérifier l'état des points d'articulation, • Détecter la présence de jeu anormal dans les points d'articulation, les rotules et tous les silentblocs avec l'outillage adéquat

3.7 Préparer la remise du véhicule au client	
SAVOIRS	APTITUDES
3.7.1 Remettre dans l'état initial les éléments de sécurité et de confort : multimédia, siège, rétros	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les éléments de sécurité et de confort (multimédia, siège, rétros) : utilité, mode d'utilisation • Le matériel afférant à la protection d'un véhicule : types (housses de siège, tapis de sol, protection volant et levier de vitesses, protection d'ailes), utilité, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Remettre les éléments de confort (multimédia, siège, rétros) dans l'état initial • Retirer le matériel spécifique de protection
3.7.2 Contrôler la fiche de travail : cocher les travaux réalisés, ajouter les remarques	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les documents spécifiques à l'atelier : types (fiche de travail, PC, logiciel de l'entreprise ...) : structure, composants, objectifs • La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> • Cocher les travaux réalisés durant le gros entretien hors compartiment moteur sur la fiche de travail (support manuel ou informatique) • Remplir, le cas échéant, la rubrique prévue pour les remarques
3.7.3 Transmettre les informations utiles au responsable (gros entretien hors compartiment moteur)	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les modes de communication orale et écrite : les principes élémentaires • Les supports de communication : types (fiche de travail, PC, logiciel de l'entreprise ...) : structure, composants, objectifs • La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le support de communication approprié (check-list, fiche de travail ...) • Transmettre, à l'aide d'une terminologie adaptée, le résultat des contrôles / observations, les interventions réalisées durant le gros entretien hors compartiment moteur : <ul style="list-style-type: none"> ○ ex. de résultat des contrôles et observations : <ul style="list-style-type: none"> ▪ dysfonctionnements lave-glace, avertisseur sonore, circuit de climatisation ... ▪ état des pneus, des ceintures de sécurité ... ▪ fuites, jeu anormal ... ○ ex. d'interventions réalisées : remplacements, réglages, réparations de petits dommages électriques, réparation pneus ...

3.8 Ranger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES
3.8.1 Ranger l'outillage	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> L'outillage spécifique et le matériel de gros entretien hors compartiment moteur : types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état, procédures de rangement propres à l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> Apprécier visuellement l'outillage de gros entretien hors compartiment moteur Faire remédier aux défauts Appliquer les instructions de rangement régissant l'atelier
3.8.2 Nettoyer le poste de travail	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les produits et les matériels spécifiques : types, utilité, identification, mode d'utilisation et de rangement Le rangement du poste de travail : instructions spécifiques à l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les produits et matériels spécifiques au nettoyage du poste de travail (nettoyage du sol ...) Ranger le poste de travail (absence d'objets dangereux pour le travailleur et le véhicule)
3.8.3 Trier, évacuer les déchets	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les déchets : types, identification, classification Les fluides : types, identification, mode de stockage et d'évacuation 	<ul style="list-style-type: none"> Différencier les déchets et les fluides Appliquer les instructions de tri et d'évacuation des déchets régissant l'atelier

3.9 Respecter les règles liées à l'hygiène, la sécurité, l'ergonomie et la manutention, la protection de l'environnement et la gestion de son temps de travail

SAVOIRS	APTITUDES
3.9.1 Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> La protection individuelle (E.P.I.) et collective (E.P.C.) : éléments de législation et de réglementation de protection et prévention au travail La sécurité et l'hygiène : risques engendrés par l'utilisation des outils, des produits et/ou des situations de travail, mesures de prévention et de protection, règles Le système qualité 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les mesures de protection individuelle Appliquer les mesures de sécurité collective en vigueur dans le secteur Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses Appliquer les mesures de sécurité des équipements édictées par les constructeurs (engins de levage, airbags ...) Appliquer les mesures de sécurité des outillages spécifiques édictées par les constructeurs Appliquer les règles d'utilisation des produits S'informer des risques potentiels liés aux VEH

	• Appliquer les règles de sécurité propres à chaque catégorie de véhicule
3.9.2 Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
• L'ergonomie et la manutention : principes de base	<ul style="list-style-type: none"> • Lever, porter des charges pondéreuses et encombrantes dans le respect des règles de manutention • Appliquer les règles d'ergonomie au travail
3.9.3 Appliquer les règles de protection de l'environnement	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
• La protection de l'environnement : modes de tri, de stockage, d'évacuation des déchets	• Appliquer la réglementation dans le cadre du stockage et de l'évacuation des déchets
3.9.4 Effectuer les tâches requises dans les délais impartis et dans le respect du R.O.I.	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Le R.O.I., les règles régissant l'atelier • Les temps donnés par les constructeurs 	• Appliquer les règles spécifiques à l'atelier (R.O.I., système qualité ...)

Glossaire :

- **EPC** : Equipement de protection collectif
- **EPI** : Equipement de protection individuel
- **VEH** : Véhicule Electrique (ou full électrique) ou Hybride

Commentaires : Dans le présent métier,

- Anomalie = Irrégularité - Dysfonctionnement / panne = Trouble de fonctionnement, dérèglement, mauvais fonctionnement ...
- Appareil diagnostic et appareil code défaut : le Mécanicien d'entretien automobile n'utilise que les fonctionnalités de base de l'appareil diagnostic (lire un code défaut, effacer un code défaut, (ré)initialiser un intervalle de maintenance ... Il s'agit donc d'une « utilisation simple » de l'appareil diagnostic. Par ailleurs, pour la lecture des codes, un appareil « code défaut » peut suffire.
- Circuit de climatisation : Sur base de la législation en vigueur en matière de réfrigérants dans certains véhicules à moteur, une formation est organisée par le secteur (récupération du réfrigérant des véhicules) à l'issue de laquelle un certificat légal est délivré (environnement). Cette certification légale n'est pas incluse dans le Profil de formation S.F.M.Q.
- Transmission d'information (support manuel ou informatique) doit permettre une gestion administrative efficace. Le Mécanicien d'entretien automobile y notera donc l'identification du véhicule et le kilométrage, les travaux effectués, les enregistrements de temps prestés, les pièces fournies, les observations ...
- VEH : Véhicule Hybride ou Electrique. Seule une sensibilisation aux risques potentiels liés aux VEH est visée pour le Mécanicien d'entretien automobile. A ce jour, il existe une réglementation RGIE sur les risques liés à la haute tension mais celle-ci ne traite pas du cas spécifique de l'automobile. Le secteur, en accord avec les partenaires sociaux, a néanmoins établi une recommandation déclinée en 3 niveaux. Chaque niveau correspond à une formation organisée par le secteur à l'issue de laquelle est délivré un certificat sectoriel (sécurité). Le Mécanicien d'entretien automobile est concerné par le Niveau 1 « Sensibilisation » (1 journée de formation). Cette certification sectorielle n'est pas incluse dans le Profil de formation S.F.M.Q.

UAA 5	Préparer un véhicule de moins de 6 ans au passage du contrôle technique
--------------	--

Activités-clés du profil métier	AC4 : Préparer un véhicule au passage du contrôle technique
--	--

5.1 Préparer le poste de travail	
SAVOIRS	APTITUDES
5.1.1 Prendre connaissance des différentes tâches reprises dans la fiche de travail	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> La fiche de travail de réalisation de préparation au contrôle technique : structure, composants, objectifs La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les rubriques d'une fiche de travail relatives à la préparation du véhicule au passage du contrôle technique Recueillir les données utiles à la préparation du véhicule au passage du contrôle technique
5.1.2 Identifier le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les véhicules : types (break, berline ... essence, diesel, VEH ...), marques 	<ul style="list-style-type: none"> Localiser le véhicule automobile
5.1.3 Protéger le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Le matériel afférant à la protection d'un véhicule : types, utilité, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> Sélectionner le matériel spécifique Utiliser le matériel spécifique de protection (housses de siège, tapis de sol, protection volant et levier de vitesses, protection d'ailes)
5.1.4 Recueillir et exploiter les données techniques	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les sources d'information : types (fiches techniques, normes / préconisations du constructeur ...), structure, composant, mode d'utilisation Le temps imparti de travail : normes constructeur spécifiques au véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> Rechercher les données techniques et administratives Exploiter les données techniques et administratives Identifier les principaux éléments d'un véhicule Remplir les documents : fiche de travail, registre des entrées (immatriculation ...)
5.1.5 Préparer l'outillage et les fournitures nécessaires	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les fournitures (produits, consommables ...) de préparation au passage du contrôle technique : types, caractéristiques, méthodes d'application 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier l'outillage spécifique, les fournitures nécessaires à la préparation au contrôle technique

• L'outillage spécifique et le matériel de préparation au passage du contrôle technique : types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état	• Apprécier visuellement l'état de l'outillage • Faire remédier aux défauts de l'outillage si nécessaire
5.1.6 Lever et descendre le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
• Les points de levage (renfort de structure portante du véhicule) • Les moyens de levage : types (pont, béquilles, cric hydraulique ...), caractéristiques, modes d'utilisation	• Positionner le véhicule sur le moyen de levage • Sécuriser le véhicule • Identifier les points de levage du véhicule • Manipuler le moyen de levage adapté aux travaux à réaliser

5.2 Contrôler la conformité du véhicule

SAVOIRS	APTITUDES
5.2.1 Contrôler la présence des documents y compris pour le système L.P.G. nécessaires au Contrôle Technique et la lisibilité du numéro de châssis	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
• Les documents relatifs au véhicule, à ses équipements et ses accessoires : types, composition/rubriques	• Vérifier la correspondance des documents avec le véhicule
5.2.2 Contrôler l'état et la présence des plaques d'immatriculation officielle et avant ainsi que la présence et la validité du kit légal	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
• La législation relative à la plaque d'immatriculation et au kit légal	• Vérifier la concordance des plaques et du kit légal avec la législation
5.2.3 Contrôler la conformité des jantes et des pneus, du crochet d'attache-remorque	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
• Les pneumatiques, les jantes et l'attache-remorque : identification, homologation	• Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques • Vérifier la conformité des pneus et des jantes • Vérifier la conformité de l'attache-remorque
5.2.4 Contrôler les points ayant fait l'objet d'une remarque sur l'ancien certificat de visite	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
• Le contrôle technique : check-list, document de contrôle technique	• Décoder un document de contrôle technique • Décoder la check-list d'un contrôle technique

5.3 Contrôler les organes d'un véhicule à partir de l'habitacle

SAVOIRS	APTITUDES
5.3.1 Contrôler le fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces, l'état des balais et l'avertisseur sonore	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
• Le lave-glace, les essuie-glaces, l'avertisseur sonore : utilité, méthode d'utilisation • La vérification de fonctionnalité : procédures opératoires	• Réaliser un contrôle visuel et auditif • Déceler toute anomalie ou dysfonctionnement

5.3.2 Contrôler l'état des ceintures de sécurité et leur boucle	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les ceintures de sécurité : principe de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> Verrouiller les ceintures Déceler toute anomalie

5.4 Contrôler les pneus et les freins	
SAVOIRS	APTITUDES
5.4.1 Contrôler l'état, l'aspect, la pression des pneus y compris le pneu de la roue de secours	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les pneumatiques : types, identification, prescriptions du constructeur pour le véhicule, aspects visuels de dégradation, pression 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier la conformité des pneus Déceler les défauts et usures anormales
5.4.2 Rectifier si nécessaire la pression des pneus y compris le pneu de la roue de secours	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les pressions de gonflage : <ul style="list-style-type: none"> facteurs d'influence recommandations du constructeur appareils de mesure de pression : types (traditionnel et à l'azote), mode d'utilisation, unités de mesure 	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser des appareils de mesure de pression des pneus Rectifier la pression des pneus si nécessaire
5.4.3 Tester les freins au banc	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Le banc de freinage : procédure d'utilisation préconisée par son constructeur 	<ul style="list-style-type: none"> Tester les freins au banc de freinage Décoder l'information
5.4.4 Régler les patins et la course du frein à main si nécessaire	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les systèmes élémentaires de freinage : composants, recommandations du constructeur, procédures de contrôle et matériel (identification, utilité, mode d'utilisation) 	<ul style="list-style-type: none"> Accéder aux patins de frein Procéder aux réglages des patins, de la course du frein à main

5.5 Contrôler les organes du compartiment moteur d'un véhicule	
SAVOIRS	APTITUDES
5.5.1 Contrôler le fonctionnement, l'étanchéité, la présence d'usure par frottement et repérer des composants endommagés	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les différents organes visibles du compartiment moteur : identification, principes de fonctionnement, 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier les bruits de roulement, de courroie de distribution, courroies d'accessoires, des galets tendeur, de la poulie d'alternateur ... Apprécier visuellement l'état des organes du compartiment moteur

5.5.2 Contrôler et ajuster les niveaux de liquide du lave-glace, du système de refroidissement, de freinage et d'embrayage, de servo-direction, de correcteur d'assiette	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les liquides des systèmes de refroidissement, de freinage et d'embrayage, servo-direction, correcteur d'assiette : types (huiles ...), spécificités, utilité • Les antigels : types, valeurs minimales en Belgique, mode d'utilisation du pèse antigel • Les systèmes de refroidissement, d'embrayage, de freins, de direction et de correcteur d'assiette : identification, utilité, principes de fonctionnement • L'ajustement des niveaux : procédures et matériel 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier le niveau du liquide du lave-glace • Vérifier le liquide de refroidissement • Vérifier le liquide de frein, d'embrayage, de servo-direction, de correcteur d'assiette • Purger les circuits • Ajuster les niveaux
5.5.3 Contrôler l'état, la fixation de la batterie et ses cosses	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La batterie d'accumulateurs : procédures spécifiques d'intervention (chronologie des étapes), principes de raccordement et de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les procédures d'un examen de la batterie
5.5.4 Vérifier la conformité des émissions de gaz aux normes en vigueur	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les gaz d'échappement des différents moteurs : identification • La législation relative aux normes en vigueur. • Les analyseurs de gaz et les opacimètres de fumée : mode d'utilisation, manipulation 	<ul style="list-style-type: none"> • Relever la valeur des gaz en utilisant l'appareillage adéquat • Comparer les valeurs relevées avec les normes en vigueur

5.6 Contrôler le dessous d'un véhicule	
SAVOIRS	APTITUDES
5.6.1 Tester au banc la suspension (avant / arrière)	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La suspension : types de systèmes ou schémas de suspension, caractéristiques • Le banc de test de la suspension : procédure d'utilisation préconisée par son constructeur, conditions de test, manipulation 	<ul style="list-style-type: none"> • Passer le véhicule au banc de test • Comparer les valeurs relevées au banc test avec les valeurs admises au contrôle technique
5.6.2 Contrôler visuellement l'état des composants ainsi que le jeu des articulations des essieux avant / arrière, des rotules de suspension / de direction et tous les silentblochs	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les ensembles et sous-ensembles sous le véhicule : identification, principes de fonctionnement • Les points d'articulation : identification, principes de fonctionnement, anomalies de fonctionnement • Les rotules et silentblochs identification, principes de fonctionnement, anomalies de fonctionnement • L'outillage spécifique : types, utilité, identification, mode d'utilisation, manipulation 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les éléments en dessous d'un véhicule • Localiser les points d'articulation • Localiser les rotules et silentblochs • Vérifier l'état des points d'articulation, • Détecter la présence de jeu anormal dans les points d'articulation, les rotules et tous les silentblochs avec l'outillage adéquat

5.6.3 Contrôler l'étanchéité du bloc moteur, de la boîte de vitesses, du couple réducteur, des soufflets de protection, de l'échappement et des amortisseurs	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les différents organes visibles du dessous d'un véhicule : identification, principes de fonctionnement, procédures de démontage 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les procédures du constructeur pour le démontage des carénages • Détecter les fuites de fluide au niveau du moteur, des éléments de la transmission et de la suspension • Détecter les fuites au niveau de l'échappement • Vérifier la fixation des composants
5.6.4 Contrôler visuellement l'état des canalisations de frein	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les systèmes de freinage : composants, recommandations du constructeur 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier les canalisations de frein (oxydation, déformation de flexibles ...)
5.6.5 Vérifier l'état de la carrosserie	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La carrosserie : critères réglementaires dans le cadre d'un contrôle technique 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la conformité de la carrosserie par rapport aux normes

5.7 Contrôler le dessus d'un véhicule

SAVOIRS	APTITUDES
5.7.1 Vérifier l'état des vitrages et de la carrosserie	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Le vitrage et la carrosserie : critères réglementaires dans le cadre d'un contrôle technique 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la conformité des vitrages et de la carrosserie par rapport aux normes
5.7.2 Contrôler le fonctionnement des essuie-glaces, des feux avant / arrière et des clignotants	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les essuie-glaces, les feux avant / arrière et les clignotants : utilité, méthode d'utilisation • La vérification de fonctionnalité : procédures 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un contrôle visuel • Déceler toute anomalie ou dysfonctionnement
5.7.3 Effectuer le remplacement de balais d'essuie-glaces, ampoules (feux avant / arrière, clignotants) et les réglages nécessaires	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les schémas électriques : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : schéma de principe, schéma détaillé, schéma d'implantation, schéma de connectique ○ décodage : composants, symboles, unités, norme, légende, terminologie ... • Les ampoules : types, caractéristiques (puissance, tension, ampérage ...), modèles, emplacements spécifiques, procédures de remplacement et outillage (types, utilité, identification, mode d'utilisation) • Les phares : types et procédures de réglages • Le rétro phare : utilité, mode d'utilisation, procédures de réglage 	<ul style="list-style-type: none"> • Décoder les schémas électriques • Situer les différents composants sur les schémas, sur le véhicule • Appliquer la procédure adéquate de remplacement des ampoules • Sélectionner et utiliser l'outillage adéquat • Positionner le véhicule • Calibrer le rétro phare en fonction de la position du véhicule • Ajuster l'alignement des faisceaux

<ul style="list-style-type: none"> • La procédure adéquate de remplacement des balais d'essuie-glace • L'outillage : types, utilité, identification, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner l'outillage adéquat • Utiliser l'outillage • Appliquer la procédure adéquate de remplacement des essuie-glaces
---	---

5.8 Préparer la remise du véhicule au client

SAVOIRS	APTITUDES
5.8.1 Remettre dans l'état initial les éléments de sécurité et de confort : multimédia, siège, rétros	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les éléments de sécurité et de confort (multimédia, siège, rétros) : utilité, mode d'utilisation • Le matériel afférant à la protection d'un véhicule : types (housses de siège, tapis de sol, protection volant et levier de vitesses, protection d'ailes), utilité, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Remettre les éléments de confort (multimédia, siège, rétros) dans l'état initial • Retirer le matériel spécifique de protection
5.8.2 Contrôler la fiche de travail : cocher les travaux réalisés, ajouter les remarques	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les documents spécifiques à l'atelier : types (fiche de travail, PC, logiciel de l'entreprise ...) : structure, composants, objectifs • La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> • Cocher les travaux réalisés sur la fiche de travail (support manuel ou informatique) • Remplir, le cas échéant, la rubrique prévue pour les remarques
5.8.3 Transmettre les informations utiles au responsable	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les modes de communication orale et écrite : les principes élémentaires • Les supports de communication : types (fiche de travail, PC, logiciel de l'entreprise ...) : structure, composants, objectifs • La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le support de communication approprié (check-list, fiche de travail ...) • Transmettre, à l'aide d'une terminologie adaptée, le résultat des contrôles / observations, les interventions réalisées durant la préparation au contrôle technique : <ul style="list-style-type: none"> ○ ex. de résultat des contrôles et observations : <ul style="list-style-type: none"> ▪ dysfonctionnements lave-glace, avertisseur sonore ... ▪ état des pneus, des ceintures de sécurité, état des canalisations de freins, épaisseur de plaquettes de frein ... ▪ niveau anormal de liquides dans les différents circuits de refroidissement, de freinage et d'embrayage, servo-direction et correcteur d'assiette ▪ ... ○ ex. d'interventions réalisées : remplacements, réglages, tests freins et suspension, ajustements de niveaux de liquides ...

5.9 Ranger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES
5.9.1 Ranger l'outillage	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> L'outillage spécifique et le matériel de préparation au contrôle technique : types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état, procédures de rangement propres à l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> Apprécier visuellement l'outillage de préparation au contrôle technique Faire remédier aux défauts Appliquer les instructions de rangement régissant l'atelier
5.9.2 Nettoyer le poste de travail	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les produits et les matériels spécifiques : types, utilité, identification, mode d'utilisation et de rangement Le rangement du poste de travail : instructions spécifiques à l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les produits et matériels spécifiques au nettoyage du poste de travail (nettoyage du sol ...) Ranger le poste de travail (absence d'objets dangereux pour le travailleur et le véhicule)
5.9.3 Trier, évacuer les déchets	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les déchets : types, identification, classification Les fluides : types, identification, mode de stockage et d'évacuation 	<ul style="list-style-type: none"> Différencier les déchets et les fluides Appliquer les instructions de tri et d'évacuation des déchets régissant l'atelier

5.10 Respecter les règles liées à l'hygiène, la sécurité, l'ergonomie et la manutention, la protection de l'environnement et la gestion de son temps de travail

SAVOIRS	APTITUDES
5.10.1 Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> La protection individuelle (E.P.I.) et collective (E.P.C.) : éléments de législation et de réglementation de protection et prévention au travail La sécurité et l'hygiène : risques engendrés par l'utilisation des outils, des produits et/ou des situations de travail, mesures de prévention et de protection, règles Le système qualité 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les mesures de protection individuelle Appliquer les mesures de sécurité collective en vigueur dans le secteur Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses Appliquer les mesures de sécurité des équipements édictées par les constructeurs (engins de levage, airbags ...) Appliquer les mesures de sécurité des outillages spécifiques édictées par les constructeurs Appliquer les règles d'utilisation des produits S'informer des risques potentiels liés aux VEH Appliquer les règles de sécurité propres à chaque catégorie de véhicule .

5.10.2 Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • L'ergonomie et la manutention : principes de base 	<ul style="list-style-type: none"> • Lever, porter des charges pondéreuses et encombrantes dans le respect des règles de manutention • Appliquer les règles d'ergonomie au travail
5.10.3 Appliquer les règles de protection de l'environnement	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La protection de l'environnement : modes de tri, de stockage, d'évacuation des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la réglementation dans le cadre du stockage et de l'évacuation des déchets
5.10.4 Effectuer les tâches requises dans les délais impartis et dans le respect du R.O.I.	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Le R.O.I., les règles régissant l'atelier • Les temps donnés par les constructeurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles spécifiques à l'atelier (R.O.I., système qualité ...)

Glossaire :

- **Boîtes de vitesses robotisées** : elles ne comportent pas de pédale d'embrayage visible. Ce sont des boîtes de vitesses mécaniques à engrenages parallèles auxquelles est greffé un système automatisé électrotechnique qui pilote les sélecteurs et/ou les embrayages, souvent en association avec un système hydraulique, et qui se comportent : a) soit en mode automatique, comme une boîte automatique changeant les rapports au moment le plus opportun – b) soit en mode manuel auquel cas le conducteur peut changer de rapport à l'aide de boutons, palettes ou d'un levier (pour autant que les conditions ad hoc soient réunies pour éviter sur et sous régime)
- **EPC** : Equipement de protection collectif
- **EPI** : Equipement de protection individuel
- **Système embarqué** : système électronique et informatique autonome, souvent temps réel, spécialisé dans une tâche bien précise. Le terme désigne aussi bien le matériel informatique que le logiciel utilisé. A titre d'exemples dans le secteur automobile : Moteur et transmission (Injection, commande de boîtes de vitesses), Sécurité active (ABS ...), Sécurité passive (airbags, ceintures, radars de recul ...), Ordinateur de bord / Navigation ...
- **VEH** : Véhicule Electrique (ou full électrique) ou Hybride

Commentaires : Dans le présent métier,

- Anomalie = Irrégularité - Dysfonctionnement / panne = Trouble de fonctionnement, dérèglement, mauvais fonctionnement ...
- Appareil diagnostic et appareil code défaut : le Mécanicien d'entretien automobile n'utilise que les fonctionnalités de base de l'appareil diagnostic (lire un code défaut, effacer un code défaut, (ré)initialiser un intervalle de maintenance ... Il s'agit donc d'une « utilisation simple » de l'appareil diagnostic. Par ailleurs, pour la lecture des codes, un appareil « code défaut » peut suffire.
- Multimédia = GPS / Système de navigation plug & play, radio, téléphonie, système audio et vidéo
- Transmission d'information (support manuel ou informatique) doit permettre une gestion administrative efficace. Le Mécanicien d'entretien automobile y notera donc l'identification du véhicule et le kilométrage, les travaux effectués, les enregistrements de temps prestés, les pièces fournies, les observations ...
- VEH : Véhicule Hybride ou Electrique. Seule une sensibilisation aux risques potentiels liés aux VEH est visée pour le Mécanicien d'entretien automobile. A ce jour, il existe une réglementation RGIE sur les risques liés à la haute tension mais celle-ci ne traite pas du cas spécifique de l'automobile. Le secteur, en accord avec les partenaires sociaux, a néanmoins établi une recommandation déclinée en 3 niveaux. Chaque niveau correspond à une formation organisée par le secteur à l'issue de laquelle est délivré un certificat

sectoriel (sécurité). Le Mécanicien d'entretien automobile est concerné par le Niveau 1 « Sensibilisation » (1 journée de formation). Cette certification sectorielle n'est pas incluse dans le Profil de formation S.F.M.Q.

- A noter : Par « opérations de maintenance / contrôle », il faut entendre « opérations de maintenance / contrôle prévues par le constructeur pour le type de véhicule concerné » dans le cadre gros entretien.

UAA 4	Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes
--------------	--

Activités-clés du profil métier	AC3 : Réaliser le gros entretien d'un véhicule et les petites réparations y afférentes
--	---

4.1 Préparer le poste de travail	
SAVOIRS	APTITUDES
4.1.1 Prendre connaissance des différentes tâches reprises dans la fiche de travail	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> La fiche de travail de réalisation d'un gros entretien du compartiment moteur : structure, composants, objectifs La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les rubriques d'une fiche de travail relatives au gros entretien du compartiment moteur Recueillir les données utiles au gros entretien du compartiment moteur
4.1.2 Identifier le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les véhicules : types (break, berline ... essence, diesel, VEH ...), marques 	<ul style="list-style-type: none"> Localiser le véhicule automobile Vérifier le numéro de châssis
4.1.3 Protéger le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Le matériel afférant à la protection d'un véhicule : types, utilité, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> Sélectionner le matériel spécifique Utiliser le matériel spécifique de protection (housses de siège, tapis de sol, protection volant et levier de vitesses, protection d'ailes)
4.1.4 Recueillir et exploiter les données techniques	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les sources d'information : types (fiches techniques, normes / préconisations du constructeur ...), structure, composant, mode d'utilisation Le temps imparti de travail : normes constructeur spécifiques au véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> Rechercher les données techniques et administratives Exploiter les données techniques et administratives Identifier les principaux éléments d'un véhicule Remplir les documents : fiche de travail, registre des entrées (immatriculation ...)

4.1.5 Préparer l'outillage et les fournitures nécessaires	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les fournitures (produits, consommables ...) de gros entretien hors compartiment moteur : types, caractéristiques, méthodes d'application • L'outillage spécifique et le matériel de gros entretien hors compartiment moteur : types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier l'outillage spécifique, les fournitures nécessaires au gros entretien hors compartiment moteur • Apprécier visuellement l'état de l'outillage • Faire remédier aux défauts de l'outillage si nécessaire
4.1.6 Lever et descendre le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les points de levage (renfort de structure portante du véhicule) • Les moyens de levage : types (pont, béquilles, cric hydraulique ...), caractéristiques, modes d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Positionner le véhicule sur le moyen de levage • Sécuriser le véhicule • Identifier les points de levage du véhicule • Manipuler le moyen de levage adapté aux travaux à réaliser

4.2 Contrôler les organes du compartiment moteur d'un véhicule

SAVOIRS	APTITUDES
4.2.1 Contrôler le fonctionnement, l'étanchéité, la présence d'usure par frottement et repérer des composants endommagés	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les différents organes visibles du compartiment moteur : identification, principes de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier les bruits de roulement, de courroie de distribution, courroies d'accessoires, des galets tendeur, de la poulie d'alternateur ... • Apprécier visuellement l'état des organes du compartiment moteur
4.2.2 Contrôler l'état et la fixation de la batterie et de ses cosses	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La batterie d'accumulateurs : procédures spécifiques d'une intervention (chronologie des étapes), principes de raccordement et de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les procédures d'un examen de la batterie
4.2.3 Contrôler le fonctionnement, l'étanchéité, la présence d'usure par frottement et repérer des composants endommagés	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les liquides des systèmes de refroidissement, de freinage et d'embrayage, servo-direction, correcteur d'assiette : types (huiles ...), spécificités, utilité • Les antigels : types, valeurs minimales en Belgique, mode d'utilisation du pèse antigel • Les systèmes de refroidissement, d'embrayage, de freins, de direction et de correcteur d'assiette : identification, utilité, principes de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier le niveau du liquide du lave-glace • Vérifier le liquide de refroidissement • Vérifier le liquide de frein, d'embrayage, de servo-direction, de correcteur d'assiette
4.2.4 Contrôler le fonctionnement, la fermeture du capot moteur et du crochet de retenue	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les organes de fermetures des modèles de véhicules courants : spécificités 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler le fonctionnement, la fermeture du capot moteur et du crochet de retenue

4.3 Remplacer les consommables du compartiment moteur d'un véhicule

SAVOIRS	APTITUDES
4.3.1 Vidanger et renouveler l'huile (moteur et boîte de vitesses) si nécessaire	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Le circuit de lubrification : identification, principes de fonctionnement Les huiles (moteur et boîte de vitesses) : types, spécificités, utilité, procédure de remplacement Les matériels verseurs : types, mode d'utilisation Les équipements de vidange : types, mode d'utilisation, manipulation Les matériels de réception : types, méthode d'utilisation, manipulation 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier l'huile préconisée par le constructeur (moteur et boîte de vitesses) Exécuter la vidange et le remplissage d'huile avec différents équipements Contrôler les niveaux Faire l'appoint

4.3.2 Remplacer les filtres (carburant, huile et air) si nécessaire	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les filtres : identification, spécificités, procédures de remplacement 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les procédures de remplacement des filtres
4.3.3 Ajuster les niveaux de liquide du lave-glace, du système de refroidissement, de freinage et d'embrayage, de servo-direction, de correcteur d'assiette	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les liquides des systèmes de refroidissement, de freinage et d'embrayage, servo-direction, correcteur d'assiette : types (huiles ...), spécificités, utilité Les antigels : types, valeurs minimales en Belgique, mode d'utilisation du pèse antigel Les systèmes de refroidissement, d'embrayage, de freins, de direction et de correcteur d'assiette : identification, utilité, principes de fonctionnement L'ajustement des niveaux : procédures et matériel 	<ul style="list-style-type: none"> Purger les circuits Ajuster les niveaux (liquide du lave-glace, liquide de refroidissement, de frein, d'embrayage, de servo-direction, de correcteur d'assiette)
4.3.4 Remplacer les éléments prescrits par le constructeur et les éléments défectueux y compris les courroies accessoires si nécessaire	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les différentes courroies (hors distribution) : identification, mode de fonctionnement Les éléments prescrits par le constructeur et les éléments défectueux d'un groupe moteur : <ul style="list-style-type: none"> types d'éléments : batterie, bougies d'allumage et/ou de préchauffage, poulies, galets-tendeurs, courroies accessoires ... procédures de remplacement et réglages y afférant 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les procédures de remplacement des éléments prescrits par le constructeur et les pièces d'usure (batterie, bougies d'allumage et/ou de préchauffage, poulies, galets-tendeurs, courroies accessoires ...) d'un groupe moteur Effectuer les réglages nécessaires
4.3.5 Graisser la fermeture et les charnières du capot moteur, huiler le crochet de retenue	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les lubrifiants : types, identification, mode d'utilisation Les organes de fermetures des modèles de véhicules courants : spécificités 	<ul style="list-style-type: none"> Graisser la fermeture et les charnières du capot moteur, huiler le crochet de retenue

4.4 Remplacer la courroie d'un système de distribution simple d'un moteur essence et d'un moteur diesel (synchronisation du vilebrequin et d'un arbre à cames en tête)

SAVOIRS	APTITUDES
4.4.1 Appliquer la procédure de remplacement d'un système de distribution simple d'un moteur essence et d'un moteur diesel	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les courroies : types, procédures démontage et de remplacement, réglages y afférant Les différents composants du moteur essence et diesel : dénomination, rôle, emplacement, principes de fonctionnement La distribution : rôle, procédures de réglages 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer la procédure du constructeur pour le remplacement d'un système de distribution simple d'un moteur essence et d'un moteur diesel

4.5 Préparer la remise du véhicule au client

SAVOIRS	APTITUDES
4.5.1 Remettre dans l'état initial les éléments de sécurité et de confort : multimédia, siège, rétros	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les éléments de sécurité et de confort (multimédia, siège, rétros) : utilité, mode d'utilisation Le matériel afférant à la protection d'un véhicule : types (housses de siège, tapis de sol, protection volant et levier de vitesses, protection d'ailes), utilité, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> Remettre les éléments de confort (multimédia, siège, rétros) dans l'état initial Retirer le matériel spécifique de protection
4.5.2 Contrôler la fiche de travail : cocher les travaux réalisés, ajouter les remarques	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les documents spécifiques à l'atelier : types (fiche de travail, PC, logiciel de l'entreprise ...) : structure, composants, objectifs La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> Cocher les travaux réalisés durant le gros entretien hors compartiment moteur sur la fiche de travail (support manuel ou informatique) Remplir, le cas échéant, la rubrique prévue pour les remarques
4.5.3 Transmettre les informations utiles au responsable	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les modes de communication orale et écrite : les principes élémentaires Les supports de communication : types (fiche de travail, PC, logiciel de l'entreprise ...) : structure, composants, objectifs La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser le support de communication approprié (check-list, fiche de travail ...) Transmettre, à l'aide d'une terminologie adaptée, le résultat des contrôles / observations, les interventions réalisées durant le gros entretien du compartiment moteur : <ul style="list-style-type: none"> ex. de résultat des contrôles et observations : <ul style="list-style-type: none"> dysfonctionnements d'organes du compartiment moteur ... niveau anormal de liquides dans les différents circuits ... ex. d'interventions réalisées : remplacements, réglages, ajustements de niveaux de liquides ...

4.6 Ranger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES
4.6.1 Ranger l'outillage	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> L'outillage spécifique et le matériel de gros entretien du compartiment moteur : types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état, procédures de rangement propres à l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> Apprécier visuellement l'outillage de gros entretien du compartiment moteur Faire remédier aux défauts Appliquer les instructions de rangement régissant l'atelier
4.6.2 Nettoyer le poste de travail	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les produits et les matériels spécifiques de nettoyage du poste de travail : types, utilité, identification, mode d'utilisation et de rangement Le rangement du poste de travail : instructions spécifiques à l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les produits et matériels spécifiques au nettoyage du poste de travail (nettoyage du sol ...) Ranger le poste de travail (absence d'objets dangereux pour le travailleur et le véhicule)
4.6.3 Trier, évacuer les déchets	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les déchets : types, identification, classification Les fluides : types, identification, mode de stockage et d'évacuation 	<ul style="list-style-type: none"> Différencier les déchets et les fluides Appliquer les instructions de tri et d'évacuation des déchets régissant l'atelier

4.7 Respecter les règles liées à l'hygiène, la sécurité, l'ergonomie et la manutention, la protection de l'environnement et la gestion de son temps de travail

SAVOIRS	APTITUDES
4.7.1 Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> La protection individuelle (E.P.I.) et collective (E.P.C.) : éléments de législation et de réglementation de protection et prévention au travail La sécurité et l'hygiène : risques engendrés par l'utilisation des outils, des produits et/ou des situations de travail, mesures de prévention et de protection, règles Le système qualité 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les mesures de protection individuelle Appliquer les mesures de sécurité collective en vigueur dans le secteur Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses Appliquer les mesures de sécurité des équipements édictées par les constructeurs (engins de levage, airbags ...) Appliquer les mesures de sécurité des outillages spécifiques édictées par les constructeurs Appliquer les règles d'utilisation des produits S'informer des risques potentiels liés aux VEH Appliquer les règles de sécurité propres à chaque catégorie de véhicule

4.7.2 Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • L'ergonomie et la manutention : principes de base 	<ul style="list-style-type: none"> • Lever, porter des charges pondéreuses et encombrantes dans le respect des règles de manutention • Appliquer les règles d'ergonomie au travail
4.7.3 Appliquer les règles de protection de l'environnement	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La protection de l'environnement : modes de tri, de stockage, d'évacuation des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la réglementation dans le cadre du stockage et de l'évacuation des déchets
4.7.4 Effectuer les tâches requises dans les délais impartis et dans le respect du R.O.I.	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Le R.O.I., les règles régissant l'atelier • Les temps donnés par les constructeurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles spécifiques à l'atelier (R.O.I., système qualité ...)

Glossaire :

- **Boîtes de vitesses robotisées** : elles ne comportent pas de pédale d'embrayage visible. Ce sont des boîtes de vitesses mécaniques à engrenages parallèles auxquelles est greffé un système automatisé électrotechnique qui pilote les sélecteurs et/ou les embrayages, souvent en association avec un système hydraulique, et qui se comportent : a) soit en mode automatique, comme une boîte automatique changeant les rapports au moment le plus opportun – b) soit en mode manuel auquel cas le conducteur peut changer de rapport à l'aide de boutons, palettes ou d'un levier (pour autant que les conditions ad hoc soient réunies pour éviter sur et sous régime)
- **EPC** : Equipement de protection collectif
- **EPI** : Equipement de protection individuel
- **VEH** : Véhicule Electrique (ou full électrique) ou Hybride

Commentaires : Dans le présent métier,

- Anomalie = Irrégularité - Dysfonctionnement / panne = Trouble de fonctionnement, dérèglement, mauvais fonctionnement ...
- Appareil diagnostic et appareil code défaut : le Mécanicien d'entretien automobile n'utilise que les fonctionnalités de base de l'appareil diagnostic (lire un code défaut, effacer un code défaut, (ré)initialiser un intervalle de maintenance ... Il s'agit donc d'une « utilisation simple » de l'appareil diagnostic. Par ailleurs, pour la lecture des codes, un appareil « code défaut » peut suffire.
- Multimédia = GPS / Système de navigation plug & play, radio, téléphonie, système audio et vidéo
- Transmission d'information (support manuel ou informatique) doit permettre une gestion administrative efficace. Le Mécanicien d'entretien automobile y notera donc l'identification du véhicule et le kilométrage, les travaux effectués, les enregistrements de temps prestés, les pièces fournies, les observations ...
- VEH : Véhicule Hybride ou Electrique. Seule une sensibilisation aux risques potentiels liés aux VEH est visée pour le Mécanicien d'entretien automobile. A ce jour, il existe une réglementation RGIE sur les risques liés à la haute tension mais celle-ci ne traite pas du cas spécifique de l'automobile. Le secteur, en accord avec les partenaires sociaux, a néanmoins établi une recommandation déclinée en 3 niveaux. Chaque niveau correspond à une formation organisée par le secteur à l'issue de laquelle est délivré un certificat sectoriel (sécurité). Le Mécanicien d'entretien automobile est concerné par le Niveau 1 « Sensibilisation » (1 journée de formation). Cette certification sectorielle n'est pas incluse dans le Profil de formation S.F.M.Q.

A noter, dans la 4.4.1., le Mécanicien d'entretien automobile applique la procédure de remplacement de système de distribution simple d'un moteur prévue par le constructeur.

Exemple de procédure donné par le SFMQ :

- Démonter la ou les courroies accessoires
- Déposer la poulie « vilebrequin »
- Déposer le couvercle de distribution
- Caler la distribution et les éléments le nécessitant (ex. : pompe à injection)
- Relâcher la tension appliquée par le tendeur de courroie
- Remplacer la courroie
- Régler le tendeur
- Vérifier manuellement le calage (2 tours moteur) de la distribution et la tension de la courroie
- Remonter le couvercle, la poulie « vilebrequin », et la ou les courroies accessoires
- Vérifier le bon fonctionnement du moteur

Troisième partie

Éléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier¹⁴

TECHNIQUES DE COMMUNICATION

SAVOIRS ET APTITUDES DISCIPLINAIRES EN FRANÇAIS EN LIEN AVEC LES APTITUDES PROFESSIONNELLES

UAA 1	Préparer un véhicule neuf pour la livraison	
APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES EN FRANCAIS	APTITUDES DISCIPLINAIRES EN FRANCAIS
<p>1.1. Préparer le poste de travail</p> <p>A1.1. Identifier les rubriques d'une fiche de travail de préparation de véhicule neuf.</p> <p>A1.2. Recueillir les données utiles.</p> <p>1.3. Effectuer les paramétrages sécuritaires et électroniques du véhicule</p> <p>A1.17. Utiliser un appareil diagnostic en vue de la désactivation du mode « transport».</p> <p>A1.20. Utiliser un appareil diagnostic en vue de l'activation du système « airbag passager».</p> <p>A1.22- Utiliser un appareil de diagnostic en vue de la réinitialisation des témoins d'entretien.</p> <p>A1.24 Manipuler les multimédia spécifiques au secteur automobile</p> <p>1.4. Réaliser les contrôles mécaniques de mise en service du véhicule</p>	<p>❖ Choix de la stratégie de lecture adéquate pour trouver l'information :</p> <ul style="list-style-type: none">- Lecture sélective,- Lecture par écrémage,- Lecture tabulaire <p>❖ Repérage des indicateurs de classement visuels (mise en page, onglets, icônes...)</p> <p>❖ Utilisation d'une table des matières pour trouver l'information dans les délais impartis</p> <p>❖ Utilisation d'un ordre alphabétique pour trouver l'information dans les délais impartis</p> <p>❖ Maîtrise de l'orthographe du vocabulaire technique</p> <p>❖ Identification d'une structure et décodage de son</p>	<p>Comprendre les consignes de la fiche de travail.</p> <p>Naviguer dans un document écrit, multimédia, pour sélectionner les informations utiles à l'exercice des activités professionnelles.</p>

¹⁴ Cette partie doit être retravaillée par des groupes de travail vu l'arrivée de nouveaux référentiels et le passage de la CPU en 456. Mais elle peut servir de base pour établir des liens entre la formation commune et l'OBG.

<p>A1.34 Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques</p>	<p>organisation</p> <p>❖ Vérification de la validité de l'information trouvée par la comparaison, l'analogie...</p>	
--	---	--

UAA 2	Réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de 6 ans
UAA 3	Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes
UAA 4	Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES EN FRANCAIS	APTITUDES DISCIPLINAIRES EN FRANCAIS
<p>2.1. 3.1. 4.1. Préparer le poste de travail</p> <p>A2.1. A3.1. A4.1. Décoder une fiche de travail de réalisation d'un petit entretien.</p> <p>A2.5. A3.5. A4.5. Rechercher des données techniques et administratives.</p> <p>A2.6. A3.6. A4.6. Exploiter des données techniques et administratives.</p> <p>A2.8 A3.8. A4.8. Remplir les documents (fiche de travail, registre plaque minéralogique).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choix de la stratégie de lecture adéquate pour trouver l'information : <ul style="list-style-type: none"> - Lecture sélective, - Lecture par écrémage, - Lecture tabulaire ❖ Repérage des indicateurs de classement visuels (mise en page, onglets, icônes...) ❖ Utilisation d'une table des matières pour trouver l'information dans les délais impartis ❖ Utilisation d'un ordre alphabétique pour trouver l'information dans les délais impartis ❖ Maîtrise de l'orthographe du vocabulaire technique ❖ Identification d'une structure et décodage de son organisation ❖ Vérification de la validité de l'information trouvée par la comparaison, l'analogie... 	<p>Comprendre les consignes de la fiche de travail.</p> <p>Naviguer dans un document écrit, multimédia, hypertextuel, pour sélectionner les informations utiles à l'exercice des activités professionnelles.</p> <p>Traiter les informations sélectionnées en vue de réaliser les tâches professionnelles.</p>

<p>2.4. Effectuer les opérations de maintenance de base dans le compartiment moteur</p> <p>A2.34. Choisir l'huile selon les consignes du constructeur.</p> <p>3.2. Contrôler et/ou régler les organes liés à l'habitacle d'un véhicule</p> <p>A3.20. Utiliser un appareil de diagnostic pour la recherche de défauts.</p> <p>3.5. Entretenir les roues et les freins du véhicule</p> <p>A3.47. Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques.</p> <p>4.3. Remplacer les consommables du compartiment moteur d'un véhicule</p> <p>A4.22. Choisir l'huile selon les consignes du constructeur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choix de la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche : <ul style="list-style-type: none"> - Lecture exhaustive - Lecture tabulaire - Lecture de schémas ❖ Lien entre les informations écrites et les informations graphiques ❖ Evaluation de la compréhension et ajustement si nécessaire ❖ Traduction en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe) ❖ Décodage des phrases complexes et traduction de celles-ci en procédures logiques et/ou chronologiques 	
<p>4.4. Remplacer la courroie d'un système de distribution simple d'un moteur essence (synchronisation du vilebrequin et d'un arbre à cames en tête)</p> <p>A4.52. Compléter la fiche de travail et transmettre l'information.</p> <p>2.5. 4.5. Préparer la remise du véhicule au client</p> <p>A2.44. A4.54. Cocher les travaux réalisés sur la fiche de travail.</p> <p>A2.45. A4.55 Remplir le cas échéant la rubrique prévue pour les remarques.</p> <p>A2.46. A4.56 Transmettre les informations utiles à la personne concernée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Rédaction d'une remarque intelligible sur une fiche de travail : <ul style="list-style-type: none"> - Distinguer l'essentiel de l'accessoire dans la transmission de l'information - Utiliser le vocabulaire professionnel adéquat - Formuler des phrases simples correctes ❖ Transmission des informations oralement: <ul style="list-style-type: none"> - Distinguer l'essentiel de l'accessoire dans la transmission de l'information - Utiliser le vocabulaire professionnel adéquat - Formuler des phrases simples correctes 	<p>Transmettre une information technique par écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - transcription d'une observation visuelle ou autre. - communication d'un état des lieux. <p>Transmettre une information technique oralement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - description d'une observation visuelle ou autre. - communication d'un état des lieux.

UAA 5	Préparer un véhicule de moins de 6 ans au passage du contrôle technique
--------------	--

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES EN FRANCAIS	APTITUDES DISCIPLINAIRES EN FRANCAIS
<p>5.1. Préparer le poste de travail</p> <p>A5.1. Décoder une fiche de travail préparation d'un véhicule au passage du contrôle technique.</p> <p>A5.5. Rechercher des données techniques et administratives.</p> <p>A5.6. Exploiter des données techniques et administratives.</p> <p>A5.8. Remplir les documents (fiche de travail, registre plaque minéralogique).</p> <p>5.2. Contrôler la conformité du véhicule</p> <p>A5.15. Vérifier la correspondance des documents avec le véhicule.</p> <p>A5.16. Vérifier la concordance des plaques et du kit légal avec la législation.</p> <p>A5.17. Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques.</p> <p>A5.20. Décoder un document de contrôle technique.</p> <p>A5.21. Décoder la checklist d'un contrôle technique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choix de la stratégie de lecture adéquate pour trouver l'information : <ul style="list-style-type: none"> - Lecture sélective, - Lecture par écrémage, - Lecture tabulaire ❖ Repérage des indicateurs de classement visuels (mise en page, onglets, icônes...) ❖ Utilisation d'une table des matières pour trouver l'information dans les délais impartis ❖ Utilisation d'un ordre alphabétique pour trouver l'information dans les délais impartis ❖ Maîtrise de l'orthographe du vocabulaire technique ❖ Identification d'une structure et décodage de son organisation ❖ Vérification de la validité de l'information trouvée par la comparaison, l'analogie... ❖ Maîtriser l'orthographe du vocabulaire administratif en usage ❖ Compréhension de la syntaxe relative aux données administratives pour réaliser les tâches requises 	<p>Comprendre les consignes de la fiche de travail.</p> <p>Comprendre le vocabulaire et la syntaxe spécifiques aux données techniques et administratives.</p> <p>Naviguer dans un document écrit, multimédia, hypertextuel, pour sélectionner les informations utiles à l'exercice des activités professionnelles.</p>

<p>5.4. Contrôler les pneus et les freins /5.6. Contrôler le dessous d'un véhicule</p> <p>A5.17. Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques.</p> <p>A5.28. Décoder l'information (banc de freinage)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choix de la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche : <ul style="list-style-type: none"> - Lecture exhaustive - Lecture tabulaire - Lecture de schémas ❖ Lien des informations écrites avec les informations graphiques ❖ Evaluation de la compréhension et ajustement si nécessaire ❖ Traduction en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe) ❖ Décodage des phrases complexes et traduction de celles-ci en procédures logiques et/ou chronologiques 	<p>Traiter les informations sélectionnées en vue de réaliser les tâches professionnelles.</p>
<p>5.8. Préparer la remise du véhicule au client</p> <p>A5.63. Cocher les travaux réalisés sur la fiche de travail.</p> <p>A5.64. Remplir le cas échéant la rubrique prévue pour les remarques.</p> <p>A5.65. Transmettre les informations utiles à la personne concernée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Rédaction d'une remarque intelligible sur une fiche de travail : <ul style="list-style-type: none"> - Distinguer l'essentiel de l'accessoire dans la transmission de l'information - Utiliser le vocabulaire professionnel adéquat - Formuler des phrases simples correctes 	<p>Transmettre une information technique par écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - transcription d'une observation visuelle ou autre. - communication d'un état des lieux.
	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les techniques descriptives simples - Utiliser les techniques explicatives simples - Connaître les normes en vigueur dans les relations interpersonnelles - Pratiquer différents types de reformulation (répétition, paraphrase, explication, illustration, synthèse) 	<p>Transmettre une information technique oralement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - description d'une observation visuelle ou autre - communication d'un état des lieux.

SAVOIRS ET APTITUDES DISCIPLINAIRES DES MATIERES DE SCIENCES ET DE MATHEMATIQUES EN LIEN AVEC LES APTITUDES PROFESSIONNELLES

UAA 1	Préparer un véhicule neuf pour la livraison	
APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
<p>1.1. Préparer le poste de travail A1.9. Manipuler les moyens de levage.</p>	<p><u>Mathématiques:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Unités de longueur (mètre, pouce), surface, volume, masse, poids, force, pression: multiples, sous-multiples. Graduations des appareils de mesure. Abaques ou formules de conversion. Conversion de formules. <p><u>Physique:</u></p> ❖ Notion de pression (cric bouteille). 	<p>Exprimer la masse maximale à lever par un engin de levage. Exprimer les dimensions des pneus.</p> <p>Lors de l'utilisation des appareils spécifiques à une grandeur physique, identifier, choisir et utiliser les unités de mesures propres au métier, y compris:</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre la graduation et les sous-graduations des appareils de mesures; - comprendre l'usage des préfixes; - effectuer des conversions (à l'intérieur d'un même système ou d'un système à un autre). <p>Utiliser le principe de Pascal pour expliquer l'intérêt du cric bouteille.</p>
<p>1.2. Réaliser la préparation esthétique du véhicule A1.11. Appliquer les produits de nettoyage. A1.12. Appliquer les produits lustrants.</p>	<p><u>Chimie:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Caractéristiques des produits de nettoyage et de lustrage, précautions d'utilisation et consignes de sécurité. ❖ Processus de dilution d'un produit. 	<p>Analyser les informations présentes (y compris pictogrammes) sur les étiquettes des principaux produits utilisés. Adopter les attitudes conformes à ces informations.</p> <p>Diluer une solution dans un rapport simple.</p>

	❖ Notions de solvant et de soluté.	<p>Choisir le solvant adéquat pour dissoudre une substance présente sur un véhicule neuf (corps gras, résidu goudronneux ...).</p> <p>Utiliser ce solvant dans des conditions optimales de sécurité et l'éliminer sans risques pour l'environnement.</p>
--	------------------------------------	--

UAA 2	Réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de 6 ans	
APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
<p>2.1. Préparer le poste de travail.</p> <p>A2.14. Utiliser les moyens de levage.</p>	<p><u>Mathématiques:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Unités de longueur (mètre, pouce), surface, volume, masse, poids, force, pression: multiples, sous-multiples. Graduations des appareils de mesure. Abaques ou formules de conversion. Conversion de formules. + Unités électriques et d'énergie. 	<p>Utiliser les unités SI des grandeurs rencontrées. Exprimer les multiples et sous-multiples des grandeurs électriques.</p> <p>Exprimer la mesure d'une longueur et d'un volume en différentes unités usuelles.</p>
	<p><u>Physique:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Notion de pression (cric bouteille, frein à disques, chenilles ...) ❖ Notion de bras de levier. 	<p>Dans le cas d'une application, expliquer simplement la notion de pression et les paramètres dont elle dépend.</p> <p>Calculer une pression et l'exprimer en unités usuelles.</p> <p>Appliquer les effets des leviers (inter appui, inter résistant, inter moteur) dans le cas d'applications simples.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Notion de force (représentation vectorielle). 	<p>Représenter les forces en présence dans un élément bien choisi d'un engin de levage.</p>

	❖	Notion de centre de gravité.	Utiliser la notion de centre de gravité pour prévoir comment positionner une charge sur un pont élévateur à 2 colonnes.
	❖	Résultante de forces concourantes et parallèles.	Dans le cas d'une application, définir et représenter les forces agissantes. Mesurer une force à l'aide d'un dynamomètre.
			Appliquer la notion de résultante en fonction des engins de levage présents dans l'atelier.
2.2. Effectuer les opérations de maintenance de base opérables depuis l'habitacle. A2.16. Décoder les schémas électriques. A2.17. Appliquer la procédure adéquate de contrôle des lampes témoins, éclairage des symboles, éclairage intérieur, feux avant et arrière.	❖	Origine du courant électrique, grandeurs électriques élémentaires (tension, courant, résistance).	Expliquer la notion de courant électrique (mise en mouvement d'électrons au sein d'un circuit) et son sens conventionnel.
	❖	Sens du courant électrique.	Appliquer l'analogie du circuit d'eau pour expliquer les notions de courant et de tension.
	❖	Particularités des types de courants en automobile (continu et alternatif).	
	❖	Différents types de circuits : série et parallèle.	Distinguer circuit série et circuit parallèle. Distinguer circuit ouvert et circuit fermé.
	❖	Composants d'un circuit électrique: générateur, fusible, interrupteur, conducteurs, récepteurs.	Distinguer les composants d'un circuit électrique simple. Tester la continuité d'un circuit électrique.
	❖	Découverte de la loi d'Ohm.	Appliquer la formule de la loi d'Ohm.
	❖	Différences de potentiel et chutes de tension.	Mesurer les chutes de tensions dans les différents types de circuits.

	❖ Effets du courant électrique.	Sur base d'une expérience, identifier les effets du courant électrique (effets thermique, lumineux, magnétique, physiologique).
	❖ Effet Joule.	Identifier l'énergie dissipée par effet Joule dans le cadre d'applications (dégivrage, préchauffage...).
	❖ Différents types de lampes utilisées en automobile (filament, filament + halogène, décharge, LED...).	Reconnaître les différents types de lampes des circuits d'éclairage et de signalisation en identifiant les principes physiques associés.
2.3. Effectuer les opérations de maintenance de base des roues et des freins. A2.29. Utiliser la clé dynamométrique, les douilles de serrage. A2.33. Utiliser des appareils de mesure de pression et de gonflage des pneus.	<u>Physique:</u> ❖ Notions de moment et de couple de forces. ❖ Pression des gaz (pression absolue - pression relative).	Appliquer la formule du moment d'une force par rapport à un axe de rotation. Appliquer la formule du couple dans le cadre de l'utilisation d'une clé en croix. En fonction du manuel constructeur, appliquer la valeur recommandée du couple de serrage. Expliquer l'origine de la pression atmosphérique. Estimer l'ordre de grandeur de la pression atmosphérique. Distinguer les unités de pression utilisées dans un garage. Dans une application concrète, distinguer pression absolue et pression relative.

<p>2.4. Effectuer les opérations de maintenance de base dans le compartiment moteur</p> <p>A2.34. Choisir l'huile selon les consignes du constructeur.</p> <p>A2.39. Vérifier le liquide de frein, d'embrayage.</p> <p>A2.40. Vérifier le liquide de refroidissement.</p>	<p><u>Chimie:</u></p> <p>❖ Notions de viscosité, solubilité, masse volumique, densité.</p>	<p>Distinguer les différents liquides présents dans le compartiment moteur d'après leurs usages et leurs propriétés (viscosité).</p> <p>Analyser les informations présentes sur les étiquettes des principaux produits utilisés.</p> <p>Adopter les attitudes conformes à ces informations.</p>
<p>Ranger le poste de travail</p> <p>A2.50. Utiliser les produits et matériels spécifiques au nettoyage du poste de travail.</p> <p>A2.51. Différencier les déchets et les fluides.</p>	<p>❖ Caractéristiques des produits de nettoyage.</p>	<p>Analyser les informations présentes sur les étiquettes des principaux produits utilisés.</p> <p>Adopter les attitudes conformes à ces informations.</p>
	<p>❖ Catégories et recyclage des déchets.</p>	<p>Identifier ce qu'il convient de faire des déchets dans une perspective de préservation de l'environnement.</p>

UAA 3	Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes
--------------	--

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
3.2. Contrôler et/ou régler les organes liés à l'habitacle d'un véhicule A3.17. Utiliser la climatisation.	<u>Mathématiques:</u> ❖ Unités de longueur (mètre, pouce), surface, volume, masse, poids, force, pression: multiples, sous-multiples. Graduations des appareils de mesure. Abaques ou formules de conversion. Conversion de formules. + unités de période et de fréquence. + unités de niveau sonore (Décibel).	Utiliser les unités SI des grandeurs rencontrées.
	<u>Physique:</u> ❖ Diagramme du cycle du froid. <u>Biologie:</u> ❖ Bio contaminations et prévention Bio contaminations en milieu professionnel: diversité des flores et caractéristiques des voies de contamination.	Citer et caractériser les différentes étapes du cycle du froid. Identifier les principaux composants d'une climatisation et leurs rôles. Identifier dans le système de climatisation les facteurs favorables au développement microbien et les conséquences pour la santé des personnes.

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Moyens de défense de l'organisme au niveau du système ORL. ❖ Impact sur la consommation d'énergie et sur l'environnement. 	<p>Identifier le caractère pathogène des micro-organismes étudiés, les conséquences pour la santé des personnes.</p> <p>Choisir d'utiliser un système de climatisation à bon escient.</p> <p>Expliquer l'impact de ce système de climatisation sur la consommation du véhicule.</p>
<p>3.3. Remplacer les consommables liés à l'habitacle d'un véhicule</p> <p>A3.26. Décoder les schémas électriques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Risques encourus par les biens et les personnes 	<p>Identifier les conditions à respecter pour éviter tout risque d'électrisation et d'électrocution.</p> <p>Traduire, avec ses propres mots, un tableau présentant les conséquences d'une électrocution pour la santé.</p>
<p>3.5. Entretenir les roues et les freins du véhicule</p> <p>A3.45. Utiliser la boulonneuse, la clé dynamométrique et les douilles de serrage.</p> <p>A3.49. Utiliser une équilibreuse.</p>	<p>Physique:</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Mouvements linéaires (MRU): <ul style="list-style-type: none"> - distance, - durée, - vitesse linéaire, - vitesses moyenne et instantanée. ❖ Mouvements circulaires: <ul style="list-style-type: none"> - Vitesse de rotation (régime) - Vitesse circonférentielle - Vitesse angulaire 	<p>Dans le cas d'applications, calculer les grandeurs: vitesse (m/s et km/h), durée et distance.</p> <p>Décrire les 3 types de vitesses liées aux mouvements circulaires et identifier leurs unités habituelles.</p> <p>Appliquer la relation entre vitesse circonférentielle et vitesse angulaire pour expliquer par exemple l'usure inégale des plaquettes de freins.</p> <p>Identifier le type de vitesse mesurée par un compte-tours.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Equilibre statique ❖ Equilibre dynamique 	<p>Montrer que, dans un système en équilibre statique soumis à des forces concourantes, la résultante des forces agissantes est nulle.</p> <p>Justifier succinctement la fixation de masselottes sur la périphérie de la jante pour équilibrer une roue sur le plan dynamique.</p>
<p>3.6. Contrôler le dessous d'un véhicule.</p> <p>A3.58. Détecter les fuites au niveau de l'échappement</p> <p>A3.60. Identifier les éléments en dessous d'un véhicule.</p>	<p>Chimie:</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Réactions chimiques dans un catalyseur. <p>Physique:</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Période et fréquence propres d'oscillation (résonance). 	<p>Décrire l'impact environnemental de l'usage d'un pot catalytique.</p> <p>Calculer la fréquence propre d'oscillation d'un système (ressort suspendu à son point d'attache, par exemple).</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Amortissement de l'oscillation 	<p>Justifier le rôle des amortisseurs d'un véhicule.</p>
<p>3.7. Ranger le poste de travail</p> <p>A3.71. Utiliser les produits et matériels spécifiques au nettoyage du poste de travail</p>		

UAA 4	Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes
--------------	--

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
<p>4.2. Contrôler les organes du compartiment moteur d'un véhicule</p> <p>A4.16. Appliquer les procédures d'un examen de la batterie</p>	<p><u>Mathématiques:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Unités de longueur (mètre, pouce), surface, volume, masse, poids, force, pression: multiples, sous-multiples. Graduations des appareils de mesure. Abaques ou formules de conversion. Conversion de formules. + unités de travail, énergie et puissance. + unités de niveau sonore (Décibel). <p><u>Chimie:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaction chimique dans un accumulateur utilisé en automobile (charge et décharge). 	<p>Utiliser les unités SI des grandeurs rencontrées.</p> <p>Connaître, pour pouvoir les manipuler en toute sécurité, l'usage et le degré de dangerosité des acides courants.</p> <p>Reconnaître d'après leur nom usuel ces acides courants (acide sulfurique - vitriol, acide chlorhydrique - esprit de sel, acide acétique - vinaigre).</p>

<p>4.3. Remplacer les consommables du compartiment moteur d'un véhicule</p> <p>A4.32. Appliquer les procédures de remplacement des éléments prescrits par le constructeur et les pièces d'usure y compris les courroies d'un groupe moteur et les réglages y afférant.</p>	<p><u>Mathématiques:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Etude des diagrammes PV théorique et réel. 	<p>Pour l'étude des diagrammes PV théorique et réel, identifier sur un graphique l'abscisse et l'ordonnée d'un point.</p> <p>Lire sur un diagramme PV la valeur d'une grandeur correspondant à une valeur donnée de l'autre grandeur.</p>
	<p><u>Physique:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Notions de travail, puissance et rendement. ❖ Les cycles thermodynamiques. ❖ Etats de la matière (solide, liquide, gaz – vapeur). ❖ Chaleur et température. ❖ Changements d'état : liquéfaction et vaporisation 	<p>Etablir le lien entre une énergie disponible et le travail fourni.</p> <p>Distinguer énergie et puissance.</p> <p>Convertir une puissance en W ou en ch et connaître des ordres de grandeur de puissance.</p> <p>Etablir le cycle de Carnot d'un moteur 4 temps.</p> <p>Distinguer les états liquide et gazeux.</p> <p>Décrire un changement d'état dans une application automobile (condensation, vaporisation du carburant...).</p> <p>Observer les effets de la chaleur (augmentation de la température ou changement d'état).</p> <p>Convertir les unités de température courantes.</p> <p>Identifier les changements d'état solide/liquide et liquide/vapeur dans une application concrète.</p> <p>Expliquer pourquoi un liquide conserve son état à une température supérieure à sa température de</p>

	<p><u>Chimie:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Distillation du pétrole, craquage, reformage. ❖ Caractéristiques du carburant automobile (indice d'octane et de cétane...). ❖ Carburants alternatifs (bioéthanol, biodiésel, biogaz, hydrogène, GNV...) 	<p>vaporisation quand la pression augmente.</p> <p>Expliquer pourquoi un liquide conserve son état à une température inférieure à sa température de solidification quand on y introduit une autre substance (sel, antigel).</p> <p>Identifier les différents carburants dérivés du pétrole.</p> <p>Choisir le carburant en fonction de son indice d'octane.</p> <p>Etablir un tableau comparatif des caractéristiques des carburants.</p> <p>Etablir le bien-fondé (économique, environnemental, social) du choix d'un carburant alternatif.</p>
<p>4.4. Remplacer la courroie d'un système de distribution simple d'un moteur à essence (synchronisation du vilebrequin et d'un arbre à cames en tête)</p> <p>A4.42. Démonter la ou les courroies accessoires</p> <p>A4.51. Vérifier à l'aide de l'appareillage adéquat le bon fonctionnement du moteur</p>	<p><u>Mathématiques:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Mesure d'un angle. 	<p>Pour l'épure de distribution, mesurer un angle à l'aide d'un rapporteur.</p> <p>Utiliser les unités de mesure d'angle (radians et degrés-minutes).</p>

UAA 5	Préparer un véhicule de moins de 6 ans au passage du contrôle technique
--------------	--

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
Contrôler les pneus et les freins Tester les freins au banc de freinage.	<p><u>Mathématiques:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Unités de longueur (mètre, pouce), surface, volume, masse, poids, force, pression: multiples, sous-multiples. Graduations des appareils de mesure. Abaques ou formules de conversion. Conversion de formules. + unités utilisées pour les substances polluantes (partie par million, gramme par kilomètre). + unités de niveau sonore (Décibel) <p><u>Physique:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Distance de freinage. ❖ Accélération, décélération (MRUA, MRUD). 	<p>Utiliser les unités SI des grandeurs rencontrées.</p> <p>Etablir le lien entre le freinage et la force de frottement.</p> <p>Dans le cas d'une application, calculer une accélération/décélération et l'exprimer en unité SI (m/s^2).</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Coefficient de frottement (statique et dynamique). ❖ Formule de la force de frottement. 	<p>Identifier les paramètres (état et nature du revêtement routier, état des pneumatiques) dont dépend un coefficient de frottement.</p> <p>Pour un même véhicule placé dans différentes conditions du revêtement routier, calculer la force de frottement (en utilisant une table donnant les coefficients de frottement).</p>
<p>5.5. Contrôler les organes du compartiment moteur d'un véhicule</p> <p>Relever la valeur des gaz en utilisant l'appareillage adéquat.</p> <p>A5.38. Comparer les valeurs relevées avec les normes en vigueur.</p>	<p><u>Chimie:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Substances rejetées par un moteur à combustion interne (essence et Diesel). <p><u>Biologie:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Effet des substances polluantes sur l'environnement et sur la santé (pics de pollution) 	<p>Identifier les différentes substances polluantes mesurées par un appareil de contrôle et les comparer aux normes en vigueur.</p> <p>Etablir le lien entre la consommation d'un véhicule, la santé et l'environnement.</p>
<p>5.6. Contrôler le dessous d'un véhicule</p> <p>A5.40. Passer le véhicule au banc de test (amortisseurs)</p> <p>A5.42. Identifier les éléments en dessous d'un véhicule</p>		
<p>5.7. Contrôler le dessus d'un véhicule</p> <p>A5.59. Calibrer le rétrophare en fonction de la position du véhicule.</p> <p>Vérifier le réglage des phares.</p>	<p><u>Physique:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ La lumière ❖ Notions de source lumineuse, d'intensité lumineuse et d'éclairement. 	<p>Utiliser l'unité SI d'éclairement.</p> <p>Comparer l'ordre de grandeur d'un éclairement mesuré avec une valeur indiquée sur une échelle ou par une norme.</p> <p>Observer l'effet de la couleur de la lumière (longueur d'onde) sur la visibilité.</p>

Quatrième partie

Profil d'Evaluation des unités d'acquis d'apprentissage

Ce profil de certification a été établi sur base du profil de formation (PF) « **Mécanicien/Mécanicienne d'entretien automobile** » produit par le SFMQ.

Vous retrouverez ci-dessous un tableau récapitulatif qui reprend le nombre d'attestations de validation à délivrer.

Il y aura lieu de décerner **cinq attestations** de validation au total pour l'obtention du certificat de qualification « **Mécanicien/Mécanicienne d'entretien automobile** »

UAA 1	1 attestation	Préparer un véhicule neuf pour la livraison
UAA 2	1 attestation	Réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de 6 ans
UAA 3	1 attestation	Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes
UAA 5	1 attestation	Préparer un véhicule de moins de 6 ans au passage du contrôle technique
UAA 4	1 attestation	Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA1
Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :
Tâches :

- Réaliser la préparation esthétique du véhicule (nettoyage, lustrage)
- Réaliser les paramétrages sécuritaires et électroniques du véhicule (hormis activation du système airbag passager)
- Réaliser les contrôles de mise en service du véhicule

Mise en situation :

- Situation réelle « pratique » - Voiture particulière ou véhicule utilitaire léger de -3,5T et de moins de 6 ans préparé pour l'épreuve

Complexité :

- Type et modèle de voiture imposé par l'OEF
- Informations utiles collectées – Poste de travail préparé et rangé – Règles de sécurité, hygiène, ergonomie et manutention, protection de l'environnement respectées

Autonomie :

- Autonomie d'exécution dans le respect des consignes, normes de constructeur ...

Temps de réalisation :

- Fixé par l'OEF : Maximum 2X les délais prévus par le constructeur

Conditions de réalisation (à fournir à l'apprenant) :

- Equipement, matériel, produits ... nécessaires (cf. COPROFOR-05)
- Fiche de travail, normes et procédures du constructeur, consignes spécifiques à l'atelier

Remarque : Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. de l'UAA1 : Préparer un véhicule neuf pour la livraison.

CRITERES INCONTOURNABLES ¹⁵	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG ¹⁶ Oui/Non
Critère 1 : Cohérence de la démarche	1.1 Les informations utiles sont extraites des sources disponibles	...
	1.2 Les modes opératoires adaptés sont sélectionnés	...
	1.3 Le matériel, l'outillage, les produits adaptés sont sélectionnés – Le poste de travail et le véhicule sont préparés	...
Critère 2 : Respect des procédures	2.1 La chronologie des étapes est respectée	...
	2.2 Les modes opératoires sont appliqués	...
	2.3 Le matériel, l'outillage, les produits sont manipulés de manière adéquate	...
Critère 3 : Conformité de production	3.1 La préparation esthétique du véhicule est effectuée	...
	3.2 Les paramétrages sécuritaires et électroniques du véhicule sont effectués	...
	3.3 Les contrôles de mise en service du véhicule sont effectués	...
	3.4 L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis	...
Critère 4 : Respect des règles (hygiène, sécuriste, environnement ...)	4.1 Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard	...
	4.2 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation du matériel et de l'outillage	...
	4.3 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation des produits	...

Pistes de décomposition des indicateurs :

- 1.1 : Fiche de travail, données constructeur, consignes ... décodées pour identifier les tâches à réaliser, les données techniques et administratives utiles ...
- 3.1 : Protections intérieures et extérieures ôtées – véhicule nettoyé – griffes gommées – plaques / enjoliveurs / capuchons de roue / tapis de sol posés ...
- 3.2 : Présence de kit légal et fonctionnement de ceintures contrôlés – système airbag passager activé - mémoires des défauts de tous les systèmes embarqués lues et défauts éventuels éliminés – témoins d'entretien initialisés – système multimédia codé, code de sécurité antivol activé ...
- 3.3 : Intérieur / extérieur / dessous du véhicule contrôlés – état de la batterie et de ses cosses contrôlé – niveaux sous le capot / réglages de base / pneumatiques / serrage des roues / fonctionnement des feux contrôlés ...

¹⁵ **Les conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

¹⁶ **Le seuil de réussite** est déterminé par les OEF : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page « Situation d'évaluation »

UAA 2

Réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de 6 ans

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA2

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :

Tâches :

- Réaliser les opérations de maintenance (opérables depuis l'habitacle, des roues, des freins, du compartiment moteur)
- Réaliser des remplacements, des réparations de petits dommages électriques et les réglages nécessaires
- Préparer la remise du véhicule au client

Mise en situation :

- Situation réelle « pratique » - Voiture particulière ou véhicule utilitaire léger de -3,5T et de moins de 6 ans préparé pour l'épreuve

Complexité :

- Type et modèle de voiture imposé par l'OEF
- Opérations de maintenance = Les contrôles, rectifications (pression de pneumatiques), ajustements (niveaux de liquides de différents systèmes) prévus par le constructeur pour le type de véhicule sélectionné par l'OEF
- Remplacements = ampoules, fusibles ... (lampes témoins ou d'éclairage de symboles ou d'éclairage intérieur ou de feux avant / arrière ...)
- Dommages électriques = coupures, isolation câble ... Ex de réparations = étamage, sertissage de fiches, de souliers de câbles ...
- Remplacements et réparations réalisés avec exploitation des schémas électriques
- A noter : L'identification de la nature des dysfonctionnements électriques n'est pas incluse dans le cadre d'évaluation de l'UAA2 mais bien dans celui de l'UAA3
- Informations utiles collectées – Poste de travail et véhicule préparés – Informations transmises – Poste de travail rangé – Règles de sécurité, hygiène, ergonomie et manutention, protection de l'environnement respectées

Autonomie :

- Autonomie d'exécution dans le respect des consignes, normes de constructeur ...

Temps de réalisation :

- Fixé par l'OEF : Maximum 2X les délais prévus par le constructeur

Conditions de réalisation (à fournir à l'apprenant) :

- Equipement, matériel, produits ... nécessaires (cf. COPROFOR-05)
- Liste des remplacements et réparations électriques simples à effectuer
- Fiche de travail, normes et procédures du constructeur, consignes spécifiques à l'atelier

Remarque : Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. de l'UAA2 Réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de 6 ans.

CRITERES INCONTOURNABLES ¹⁷	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG ¹⁸ Oui/Non
Critère 1 : Cohérence de la démarche	1.1 Les informations utiles sont extraites des sources disponibles	...
	1.2 Les schémas électriques sont décodés	...
	1.3 Les modes opératoires adaptés sont sélectionnés	...
	1.4 Le matériel, l'outillage, les fournitures adaptés sont sélectionnés- Le poste de travail et le véhicule sont préparés	...
Critère 2 : Respect des procédures	2.1 La chronologie des étapes est respectée	...
	2.2 Les modes opératoires sont appliqués	...
	2.3 Le matériel, l'outillage, les produits sont manipulés de manière adéquate	...
Critère 3 : Conformité de production	3.1 Les petits dommages électriques sont réparés – Les remplacements (ampoules, fusibles ...) sont effectués – Les réglages utiles sont réalisés – Les témoins d'entretien sont réinitialisés	...
	3.2 Les opérations de maintenance des roues et des freins sont effectuées	...
	3.3 Les opérations de maintenance du compartiment moteur sont effectuées	...
	3.4 La fiche de travail est complétée – La transmission (oralement et par écrit) des informations est complète - La terminologie professionnelle est utilisée	...
	3.5 L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis	...
Critère 4 : Respect des règles (hygiène, sécurité, environnement ...)	4.1 Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard	...
	4.2 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation du matériel, de l'outillage et des produits	...

Pistes de décomposition des indicateurs :

1.1 : Fiche de travail, données constructeur, consignes ... décodées pour identifier les tâches à réaliser, les données techniques et administratives utiles ...

1.2 : Circuits, composants, symboles, unités, normes identifiées sur les schémas électriques – Composants à remplacer / réparer situés sur le véhicule

3.2 : Epaisseur des plaquettes de frein / état et épaisseur des garnitures de freins / course du frein à main contrôlés – état et aspect des pneus contrôlés – pression des pneus contrôlée et rectifiée ...

3.3 : Huile moteur vidangée et renouvelée – filtre remplacé si nécessaire – niveaux de liquide (lave-glace, système de refroidissement, de freinage et d'embrayage, servo-direction, correcteur d'assiette) contrôlés et ajustés ...

¹⁷ **Les conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,

- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

¹⁸ **Le seuil de réussite** est déterminé par les OEF : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page « Situation d'évaluation »

UAA 3

Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA3

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :

Tâches :

- Contrôler et/ou régler les organes liés à l'habitacle
- Identifier la nature des dysfonctionnements électriques sur un circuit électrique simple (isolé)
- Contrôler et entretenir les roues et les freins – Effectuer une réparation de pneumatique « par l'intérieur »
- Contrôler le dessous du véhicule

Mise en situation :

- Situation réelle « pratique » - Voiture particulière ou véhicule utilitaire léger de -3,5T et de moins de 6 ans préparé pour l'épreuve

Complexité :

- Type et modèle de voiture imposé par l'OEF
- Organes liés à l'habitacle = témoins, lave-glace / essuie-glaces, avertisseur sonore, éclairage intérieur, feux avant / arrière et clignotants, climatisation, ceintures de sécurité et leur boucle
- Dysfonctionnements électriques = ampoules / fusibles défectueux, câblage endommagé ... - Circuits = lampes témoins ou d'éclairage de symboles ou d'éclairage intérieur ou de feux avant / arrière ... - Exploitation des schémas électriques
- Informations utiles collectées – Poste de travail préparé – Véhicule préparé – Poste de travail rangé – Règles de sécurité, hygiène, ergonomie et manutention, protection de l'environnement respectées

Autonomie :

- Autonomie d'exécution dans le respect des consignes, normes de constructeur ...

Temps de réalisation :

- Fixé par l'OEF : Maximum 2X les délais prévus par le constructeur

Conditions de réalisation (à fournir à l'apprenant) :

- Equipement, matériel, produits ... nécessaires (cf. COPROFOR-05)
- Fiche de travail, normes et procédures du constructeur, consignes spécifiques à l'atelier

Remarque : Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. de l'UAA3 : Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes.

CRITERES INCONTOURNABLES ¹⁹	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG ²⁰ Oui/Non
Critère 1 : Cohérence de la démarche	1.1 Les informations utiles sont extraites des sources disponibles	...
	1.2 Les schémas électriques sont décodés	...
	1.2 Les modes opératoires adaptés sont sélectionnés	...
	1.3 Le matériel, l'outillage, les fournitures adaptés sont sélectionnés	...
	1.4 Le poste de travail et le véhicule sont préparés	...
Critère 2 : Respect des procédures	2.1 La chronologie des étapes est respectée	...
	2.2 Les modes opératoires sont appliqués	...
	2.3 Le matériel, l'outillage, les produits sont manipulés de manière adéquate	...
Critère 3 : Conformité de production	3.1 Les opérations de contrôle / réglage des organes et remplacement des consommables liés à l'habitacle sont effectuées	...
	3.2 La nature des pannes électriques est identifiée sur base des contrôles visuels, du décodage des schémas électriques, des mesures prises	
	3.3 Les opérations de contrôle / entretien des roues et freins sont effectuées – Le pneumatique est réparé	...
	3.4 Les opérations de contrôle du dessous du véhicule sont effectuées	...
	3.5 L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis	...
Critère 4 : Respect des règles (hygiène, sécurité, environnement ...)	4.1 Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard	...
	4.2 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation du matériel et de l'outillage	...
	4.3 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation des produits	...

Pistes de décomposition des indicateurs :

1.1 : Fiche de travail, données constructeur, consignes ... sont décodées pour identifier les tâches à réaliser, les données techniques et administratives utiles ...

3.1 : Témoins du tableau de bord vérifiés – fonctionnement effectif de l'installation de climatisation contrôlé – témoins d'entretien réinitialisés – filtre anti-pollen remplacé ...

3.3 : Epaisseur des plaquettes de frein / état et épaisseur des garnitures de freins / course du frein à main contrôlés – état des pneus / aspect des bandes de roulement / pression des pneus contrôlés – roues (dé)montées / permutées si nécessaire – pneus remplacés et équilibrés si nécessaire – pression des pneus rectifiée si nécessaire – plaquettes / disques / patins des freins remplacés si nécessaire – course du frein à main réglée si nécessaire - ...

3.4 : Etanchéité du bloc moteur / de la boîte de vitesses / du couple réducteur / des soufflets de protection et échappement et amortisseurs contrôlés – état des composants et jeu des articulations des essieux avant / arrière contrôlés visuellement – rotules de suspension / de direction et tous les silentbloks vérifiés ...

¹⁹ **Les conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,

- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

²⁰ **Le seuil de réussite** est déterminé par les OEF : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page « Situation d'évaluation »

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA5**Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :**Tâches :

- Contrôler la conformité du véhicule
- Contrôler / Régler les organes du véhicule à partir de l'habitacle
- Contrôler les pneus et les freins
- Contrôler les organes du compartiment moteur
- Contrôler le dessous du véhicule
- Préparer la remise au client

Mise en situation :

- Situation réelle « pratique » - Voiture particulière ou véhicule utilitaire léger de -3,5T et de moins de 6 ans préparé pour l'épreuve

Complexité :

- Type et modèle de voiture imposé par l'OEF
- Informations utiles collectées – Poste de travail et véhicule préparés – Informations transmises – Poste de travail rangé – Règles de sécurité, hygiène, ergonomie et manutention, protection de l'environnement respectées

Autonomie :

- Autonomie d'exécution dans le respect des consignes, normes de constructeur ...

Temps de réalisation :

- Fixé par l'OEF : Maximum 2X les délais prévus par le constructeur

Conditions de réalisation (à fournir à l'apprenant) :

- Equipement, matériel, produits ... nécessaires (cf. COPROFOR-05)
- Fiche de travail, normes et procédures du constructeur, consignes spécifiques à l'atelier

Remarque : Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q.de l'UAA5 : Préparer un véhicule de moins de 6 ans au passage du contrôle technique

CRITERES INCONTOURNABLES ²¹	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG ²² Oui/Non
Critère 1 : Cohérence de la démarche	1.1 Les informations utiles sont extraites des sources disponibles	...
	1.2 Les modes opératoires adaptés sont sélectionnés	...
	1.3 Le matériel, l'outillage, les produits adaptés sont sélectionnés	...
	1.4 Le poste de travail et le véhicule sont préparés	...
Critère 2 : Respect des procédures	2.1 La chronologie des étapes est respectée	...
	2.2 Les modes opératoires sont appliqués	...
	2.3 Le matériel, l'outillage, les produits sont manipulés de manière adéquate	...
Critère 3 : Conformité de production	3.1 Les opérations de conformité du véhicule sont effectuées	...
	3.2 Les opérations de contrôle contrôle/réglage des organes du véhicule à partir de l'habitacle sont effectuées	...
	3.3 Les opérations de contrôle des pneus et freins sont effectuées	...
	3.4 Les opérations de contrôle des organes du compartiment moteur sont effectuées	...
	3.5 Les opérations de contrôle du dessous du véhicule sont effectuées	...
	3.6 Les opérations de contrôle du dessus du véhicule sont effectuées	...
	3.7 L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis	...
Critère 4 : Respect des règles (hygiène, sécurité, environnement ...)	4.1 Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard	...
	4.2 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation du matériel et de l'outillage	...
	4.3 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation des produits	...

Pistes de décomposition des indicateurs :

- 1.1 : Fiche de travail, données constructeur, consignes ... sont décodées pour identifier les tâches à réaliser, les données techniques et administratives utiles ...
- 3.1 : Présence de documents / du kit légal contrôlée – présence et état des plaques d'immatriculation contrôlés – conformité des jantes / pneus / crochet d'attache-remorque contrôlée ...
- 3.2 : Fonctionnement de lave glace / essuie-glaces et état des balais / de l'avertisseur sonore contrôlés – état des ceintures de sécurité et de leur boucle contrôlé -...
- 3.3 : Etat et conformité / pression des pneus contrôlés – freins testés au banc – patins et course de frein à main réglés si nécessaire ...
- 3.4 : Etanchéité, présence d'usure par frottement / de composants endommagés contrôlés – état de fixation de la batterie et de ses cosses contrôlé – niveaux de liquide (lave-glace, système de refroidissement, de freinage et d'embrayage, servo-direction, correcteur d'assiette) ajustés – conformité des émissions de gaz aux normes en vigueur contrôlée ...
- 3.5 : Pression des pneus contrôlée – amortisseurs testés au banc – étanchéité du bloc moteur / de la boîte de vitesses / du couple réducteur / des soufflets de protection et échappement et amortisseurs contrôlés – état des composants et jeu des articulations des essieux avant / arrière contrôlé visuellement – rotules de suspension / de direction et tous les silentblochs vérifiés ...
- 3.6 : Etat des vitrages / de la carrosserie contrôlé – ampoules de feux / clignotants remplacés et réglages effectués si nécessaire – balais d'essuie-glaces remplacés si nécessaire ...

²¹ **Les conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

²² **Le seuil de réussite** est déterminé par les OEF : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page « Situation d'évaluation »

UAA 4

Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE UUA 4

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :

Tâches :

- Contrôler les organes du compartiment moteur
- Remplacer les consommables du compartiment moteur
- Remplacer la courroie d'un système de distribution simple d'un moteur essence ou d'un moteur diesel (synchronisation du vilebrequin et d'un arbre à cames en tête)
- Préparer la remise au client

Mise en situation :

- Situation réelle « pratique » - Voiture particulière ou véhicule utilitaire léger de -3,5T et de moins de 6 ans préparé pour l'épreuve

Complexité :

- Type et modèle de voiture imposé par l'OEF
- Informations utiles collectées – Poste de travail et véhicule préparés – Informations transmises – Poste de travail rangé – Règles de sécurité, hygiène, ergonomie et manutention, protection de l'environnement respectées

Autonomie :

- Autonomie d'exécution dans le respect des consignes, normes de constructeur ...

Temps de réalisation :

- Fixé par l'OEF : Maximum 2X les délais prévus par le constructeur

Conditions de réalisation (à fournir à l'apprenant) :

- Equipement, matériel, produits ... nécessaires (cf. COPROFOR-05)
- Fiche de travail, normes et procédures du constructeur, consignes spécifiques à l'atelier

Remarque : Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. de l'UAA4 : Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes

CRITERES INCONTOURNABLES ²³	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG ²⁴ Oui/Non
Critère 1 : Cohérence de la démarche	1.1 Les informations utiles sont extraites des sources disponibles	...
	1.2 Les modes opératoires adaptés sont sélectionnés	...
	1.3 Le matériel, l'outillage, les produits adaptés sont sélectionnés	...
	1.4 Le poste de travail et le véhicule sont préparés	...
Critère 2 : Respect des procédures	2.1 La chronologie des étapes est respectée	...
	2.2 Les modes opératoires sont appliqués	...
	2.3 Le matériel, l'outillage, les produits sont manipulés de manière adéquate	...
Critère 3 : Conformité de production	3.1 Les opérations de contrôle des organes du compartiment moteur sont effectuées	...
	3.2 Les opérations de remplacement des consommables du compartiment moteur sont effectuées	...
	3.3 Le remplacement de la courroie d'un système de distribution simple est effectué	...
	3.4 L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis	...
Critère 4 : Respect des règles (hygiène, sécurité, environnement ...)	4.1 Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard	...
	4.2 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation du matériel et de l'outillage	...
	4.3 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation des produits	...

Pistes de décomposition des indicateurs :

1.1 : Fiche de travail, données constructeur, consignes ... sont décodées pour identifier les tâches à réaliser, les données techniques et administratives utiles ...

3.1 : Etanchéité, présence d'usure par frottement / de composants endommagés contrôlés – état de fixation de la batterie et de ses cosses contrôlé – niveaux de liquide (lave-glace, système de refroidissement, de freinage et d'embrayage, servo-direction, correcteur d'assiette) ajustés – fonctionnement et fermeture du capot moteur et du crochet de retenue contrôlés ...

3.2 : Huile (moteur et boîte de vitesses) vidangée et renouvelée – filtres (carburant, huile et air) remplacés si nécessaire – niveaux de liquides ajustés – éléments prescrits par le constructeur remplacés – éléments défectueux remplacés (y compris les courroies accessoires) – ampoules de feux / clignotants remplacés et réglages effectués si nécessaire – fermeture et charnière du capot moteur graissées – crochet de retenue huilé ...

3.3 : Ex d'étapes de procédure spécifique au constructeur : Courroies accessoires démontées – poulie « vilebrequin » / couvercle de distribution déposés – tendeur de courroie relâché – courroie remplacée, tendeur réglé – calage et tension de la courroie vérifiés manuellement – éléments remontés et fonctionnement du moteur vérifié à l'aide de l'appareillage adéquat ...

²³ **Les conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,

- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

²⁴ **Le seuil de réussite** est déterminé par les OEF : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page « Situation d'évaluation »

Cinquième partie

Profil d'équipement

L'ensemble de l'équipement repris ci-dessous est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage équipé en conséquence.

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

EQUIPEMENT DE BASE

A. INSTALLATIONS / EQUIPEMENTS

- Atelier doté de :
 - Aspirateur de gaz d'échappement
 - Banc de test de suspension avant / arrière (amortisseurs, ressorts ...) (UAA5)
 - Banc de test des freins (UAA5)
 - Machine de (dé)montage de pneus et équilibreuse (UAA2, UAA3)
 - Pont élévateur (2 colonnes asymétriques ou 4 colonnes)
 - Compresseur et outillage pneumatique
- Local de stockage pour matériels et produits
- Zone de tri des déchets

B. MATERIEL / OUTILLAGE

	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5
Analyseur à gaz					X
Appareil de diagnostic multimarque	X	X	X	X	X
Appareil de test antigel	X	X	X	X	X
Appareil de purge de liquide de freins	X	X	X	X	X
Appareil pour tester les phares	X	X	X	X	X
Baladeuse 24	X	X	X	X	X
Boulonneuse pneumatique + flexible pneumatique + douilles à chocs + clé à cliquet pneumatique		X	X	X	X
Clé à bougie		X		X	
Clé dynamométrique	X				X
Clés pour bouchons de carter		X		X	
Collecteur d'huile		X		X	

Cric d'atelier	X	X	X	X	X
Démonte-valve			X		
Entonnoir		X		X	
Equipement de tri sélectif	X	X	X	X	X
Etabli	X	X	X	X	X
Etau	X	X	X	X	X
Fer à souder à l'étain		X	X		
Foreuse	X		X		
Gonfleur de pneus	X	X	X		X
Jauge de profondeur des sculptures de pneus		X	X		X
Kit de métrologie	X	X	X	X	X
Kit de réparation pneu pour réparation intérieure			X		
Lampe stylo pour contrôler les plaquettes et les garnitures de frein		X	X		X
Lampe témoin à led	X	X	X		
Machine de nettoyage de pièces	X	X	X	X	X
Miroirs	X	X	X	X	X
Multimètre	X	X	X	X	X
Opacimètre					X
PC avec accès aux informations techniques	X	X	X	X	X
Pèse acide					
Pied à coulisse pour freins ou palmer		X	X		X
Pince à masse ampérométrique		X	X		
Pince à sertir		X	X		
Pince repousse piston pour étriers			X		X
Récipient gradué à huile avec bec verseur ou 1 système de remplissage pneumatique	X	X	X	X	X
Servante à outillage	X	X	X	X	X
Tarauds, filières		X	X	X	
Tire-valve			X		
Vidangeur d'huile		X	X	X	X

C. CONSOMMABLES

	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5
Ampoules pour lampes témoins, éclairage intérieur, feux avant / arrière		X	X		X
Ampoules de feux avant / arrière et clignotant		X	X	X	X
Courroies de systèmes de distribution simple d'un moteur essence / diesel				X	
Éléments à remplacer (prescrits par le constructeur ou défectueux) lors du gros entretien du compartiment moteur y compris courroies accessoires			X	X	
Disques, plaquettes, patins de frein			X		
Éléments de protection : housses de volant, housses d'ailes, housses de siège, tapis de sol		X	X	X	X
Filtre anti pollen			X		
Fluides (frein, boîte de vitesses, moteur, direction assistée, lave-glace) pour préparation du véhicule pour la livraison	X	X	X	X	X
Fusibles, balais d'essuie-glaces, ampoules d'éclairage intérieur		X	X		X
Filtres (carburant, huile et air)				X	
Huile moteur, filtre		X		X	
Liquides (lave glace, système de refroidissement, de freinage, d'embrayage, servo-direction, correcteur d'assiette)		X	X	X	X
Papier abrasif					
Papier essuie-tout	X	X	X	X	X
Pneumatiques		X	X		
Produits de nettoyage, lustrage ... du véhicule	X				
Produits pour graisser la fermeture et les charnières du capot moteur et huiler le crochet de retenue				X	
Savon pour les mains	X	X	X	X	X
Savon pour montage des pneus		X	X		

1. Sites (généralistes, professionnels, pédagogiques ...)

- Bien-Être au travail : http://www.emploi.belgique.be/bien_etre_au_travail.aspx
- Commission Paritaire : <http://www.cgsib.be/uploads/media/recueil-cct-garages.pdf>
- EDUCAM : <http://www.educam.be/fr/?LangType=2060>

2. Ressources (généralistes, professionnelles, pédagogiques ...)

Autoform - Centre de Compétence

Entrée principale: Bd Ste Beuve n°1, 4000 Liège

Siège social et entrée secondaire: Rue St Nicolas 68, 4000 Liège

Tél: +32.4.229.99.50 - info@autoform.be

Autotech – Cars & trucks

Département maintenance des véhicules

Centre de compétence Forem Formation Logistique

Boulevard de la Technicité, 1

B- 7110 Houdeng-Goegnies

Tel : 064/230 400 - Fax : 064/230 495

Campus Automobile Spa-Francorchamps

Route du Circuit, 60

B – 4970 Francorchamps

Tél: 087 / 47 90 60 - Fax: 087 / 47 90 61

www.formation-campus-automobile.be campus-automobile.info@forem.be

Centre de Technologies Avancées secteur automobile (mécanique et carrosserie)

ITCF Henri Maus

4 Place de l'école des Cadets

5000 Namur

081/35 15 56 - 0475/69 15 38

detrelouis@gmail.com Cta.auto.h.maus@gmail.com

Centre de Technologie Avancée en automobile « Mécanique des moteurs »

Rue du Rempart 16

7900 Leuze-en-Hainaut

Tél. : 069/67 21 10 - Fax : 069/67 21 14

Centre de Technologies Avancées

« Nouvelles technologies écologiques des véhicules à deux et quatre roues »

INSTITUT TECHNIQUE SAINT-LUC

rue Saint-Luc 3

7000 Mons

Tél.: 065/33 71 21 - Fax: 065/31 15 57 - direction@saint-luc-mons.be

Annexes

Glossaire CPU

Acquis d'apprentissage (A.A.)²⁵ : énoncé de ce que l'apprenant sait, comprend, est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences, au sens de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.

- **Savoirs²⁶** : résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.
- **Aptitudes²⁷** : capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Le cadre européen des certifications fait référence à des aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).
- **Compétences²⁸** : Capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. Le cadre européen des certifications fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie.

Activités clés (A.C.)²⁹ : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de son métier.

Attestation de validation d'une unité d'acquis d'apprentissage³⁰ : document officiel délivré, après chacune des épreuves de qualification destinées à valider les acquis

d'apprentissage de l'unité concernée, par le Jury de qualification ou s'il échet par sa délégation composée de membres du personnel enseignant qui ont assuré spécifiquement les apprentissages de l'Unité d'acquis d'apprentissage concernée et quand cela est possible, d'un ou plusieurs membres extérieurs à l'établissement.

Cadre Francophone des Certifications (CFC)³¹ : instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC).

Certification par unités d'acquis d'apprentissage (C.P.U.)³² : dispositif organisant la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en unités d'acquis d'apprentissage.

Compétence³³ : aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.

Compétence professionnelle³⁴ : Pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

³⁰ Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 2, §2. +

Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 21ter, §3.

³¹ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération, conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé «C.F.C.», 15 mai 2015, Titre Ier, art.1, 7° + Titre II, art.2, §3.

³² Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 1^{er}, 1°.

³³ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, chap. 1^{er}, art. 5, 1°.

³⁴ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.61.

²⁵ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 8°.

²⁶ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.63.

²⁷ Ibid, p.60.

²⁸ Ibid, p.61.

²⁹ Ibid, p.60.

Dossier d'apprentissage C.P.U.³⁵ : document communiqué à l'élève en début de formation qui :

- a) énonce les objectifs de la formation commune et de la formation qualifiante;
- b) reprend les unités d'acquis d'apprentissage à valider;
- c) définit les modalités et la périodicité des épreuves de qualification;
- d) détaille l'évolution graduelle des acquis d'apprentissage maîtrisés et restant à acquérir par l'élève ainsi que, le cas échéant, les remédiations proposées; cette partie du document est mise à jour régulièrement sous la responsabilité du Conseil de classe.

Une copie de ce document fait partie du dossier scolaire de l'élève.

Passeport CPU-EUROPASS³⁶ : collection graduelle des validations et certifications obtenues par l'élève au cours de sa scolarité ainsi que l'attestation des expériences pertinentes qui illustrent et documentent ses acquis et ses potentialités. Ce document fait partie du dossier scolaire et suit l'élève en cas de changement d'établissement. Le passeport est remis à l'élève au terme de sa scolarité ;

Points ECVET³⁷ (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « *European Credit for vocational education and training* ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

Profil de certification (P.C.)³⁸ : document de référence définissant le lien entre une option de base groupée ou une formation et un ou des profil(s) de formation élaboré(s) par le Service francophone des métiers et des qualifications (S.F.M.Q.) et dûment approuvé(s) par le Gouvernement.

Profil d'équipement³⁹ : profil qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation. L'équipement peut être localisé soit dans l'école

soit chez un partenaire et, notamment, dans un Centre de compétence, un Centre de référence, un Centre de technologies avancées, une entreprise.

Profil de formation (P.F.)⁴⁰ : le document qui définit les unités d'acquis d'apprentissage associées aux activités clés du métier, qui comprend également un profil d'évaluation et un profil d'équipement.

Profil métier (P.M.)⁴¹ : profil qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences.

- **Référentiel métier**⁴² : définition de l'intitulé du métier et de ses appellations synonymes, de la position du métier par rapport aux métiers proches et la déclinaison de leurs fonctions et conditions d'exercices.
- **Référentiel des compétences professionnelles**⁴³ : référentiel qui liste les activités clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées.

Profil d'évaluation⁴⁴ : profil qui détermine des seuils de maîtrise minimums exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives.

- **Critères**⁴⁵ : qualité que l'on attend d'un objet évalué.
- **Indicateurs**⁴⁶ : manifestation observable d'un critère. Indication qui permet de répondre à la question : « A quoi vais-je voir que le critère est respecté ? » ou « Que va exactement observer l'évaluateur ? ».

⁴⁰ Décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé « SFMQ », 10 déc. 2015, art. 1, 7°.

⁴¹ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.62.

⁴² Décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé « SFMQ », 10 déc. 2015, art. 1, 4°.

⁴³ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.62.

⁴⁴ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 10°.

⁴⁵ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.61.

⁴⁶ Ibid., p.61.

³⁵ Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 2, 17°.

³⁶ Ibid., art. 2, 19°.

³⁷ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 11°.

³⁸ Ibid., art. 5, 14°.

³⁹ Ibid., art. 5, 13°.

Rapport de compétences CPU⁴⁷ : document établi par le Conseil de classe qui dresse le bilan des compétences acquises et des compétences restant à acquérir ou à perfectionner et formule des suggestions utiles pour une poursuite optimale de la scolarité. Ce rapport est délivré :

- a) au terme de la cinquième année ainsi que, pour les options de base groupées organisées sur trois ans, de la sixième année;
- b) au terme de la sixième, de la septième année ou de l'année complémentaire au troisième degré de la section de qualification (C3D) si l'élève n'a pas obtenu une des certifications finales;
- c) au cours de la sixième ou de la septième année lorsque l'élève quitte l'établissement avant la fin de l'année scolaire ;
- d) dans l'enseignement spécialisé, selon les modalités à déterminer par le gouvernement.

Unités d'acquis d'apprentissage (U.A.A.) ⁴⁸ : ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.

⁴⁷ Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 2, 19°

⁴⁸ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 9°.

Le cadre francophone des certifications

Descripteurs définissant les niveaux du cadre francophone des certifications (CFC)⁴⁹

Chacun des huit niveaux est défini par un ensemble de descripteurs indiquant quels sont les acquis de l'éducation et de la formation attendus d'une certification de ce niveau, quel que soit le système de certification.		Savoirs, aptitudes	Contexte, autonomie et responsabilité
Niveau 1	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 1	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux non référencés à un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser des tâches simples et répétitives dans le cadre de la reproduction de processus simples	Agir sous encadrement direct dans un contexte structuré et défini relevant d'un environnement de travail et/ou d'un domaine d'étude non spécifique
Niveau 2	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 2	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux de base d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches sans devoir choisir les méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus simples et standards.	Agir sous supervision dans des situations connues et définies liées à un domaine de travail ou d'étude spécifique, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.

⁴⁹ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération, conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé «C.F.C.», 15 mai 2015

Niveau 3	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 3	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches impliquant de choisir des méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus complexes.	Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en œuvre dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varient.
Niveau 4	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 4	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de rechercher et de sélectionner des informations adéquates en vue de mobiliser et d'intégrer des connaissances / des méthodes / des pratiques dans le cadre de la résolution de problèmes concrets dont les indices sont manifestes et dont les solutions possibles sont en nombre fini et limité.	Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail.

Niveau 5	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 5	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant d'analyser, de compléter d'articuler des informations sur base des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité en vue de les réorganiser et de construire des solutions adaptées dans le cadre de la résolution de problèmes abstraits, dont les indices ne sont pas manifestes et dont les solutions possibles sont multiples.	Agir avec une marge d'initiative étendue dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles, avec une responsabilité complète de son travail.
Niveau 6	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 6	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux approfondis d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner de la compréhension et de l'utilisation critique des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité ainsi que des différentes dimensions et contraintes de la situation en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions pertinentes (ou nouvelles) dans le cadre de la résolution de problèmes ou de situations complexes	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles.

Niveau 7	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 7	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux hautement spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner d'une maîtrise et d'une réflexion critique en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions innovantes dans le cadre du développement de savoirs, de projets (ou de procédures).	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations inédites d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
Niveau 8	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 8	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux les plus avancés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique ou à l'interface de plusieurs domaines permettant de témoigner d'une expertise reconnue en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue d'étendre et de redéfinir de manière singulière et significative les savoirs (et procédures) existants dans le cadre de la recherche et/ou de l'innovation.	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations les plus avancées, à la pointe d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française définissant les profils de certification de l'« Esthéticien/Esthéticienne », du/de la « Coiffeur/Coiffeuse », du/de la « Mécanicien/Mécanicienne d'entretien automobile », du/de la « Mécanicien polyvalent/Mécanicienne polyvalente automobile » et du/de la « Couvreur Etancheur/Couvreuse Etancheuse » dans le dispositif de la Certification par Unité d'Acquis d'apprentissage (CPU) en 4e, 5e et 6e années dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, de plein exercice ou en alternance.

Bruxelles, le

**Le Ministre-Président,
en charge de l'Egalité des chances et des Droits des femmes,**

Rudy DEMOTTE

La Ministre de l'Education,

Marie-Martine SCHYNS

Annexe 4 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française définissant les profils de certification de l'« Esthéticien/Esthéticienne », du/de la « Coiffeur/Coiffeuse », du/de la « Mécanicien/Mécanicienne d'entretien automobile », du/de la « Mécanicien polyvalent/Mécanicienne polyvalente automobile » et du/de la « Couvreur Etancheur/Couvreuse Etancheuse » dans le dispositif de la Certification par Unité d'Acquis d'apprentissage (CPU) en 4e, 5e et 6e années dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, de plein exercice ou en alternance.



Profil de certification
Mécanicien polyvalent/ Mécanicienne polyvalente automobile
Enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de forme 4
de plein exercice ou en alternance

Approuvé par le Gouvernement en date du ... / ... / ...



Guide de lecture

Entrée en matière

Ce guide de lecture a pour objectif de faciliter la compréhension des profils de certification rédigés dans le cadre du dispositif de la Certification par Unités (CPU)¹. Il n'a pas l'ambition d'un guide méthodologique qui donnerait les conseils de mise en œuvre du profil. Ce travail revient aux différents réseaux d'enseignement qui proposeront les programmes et outils pédagogiques ainsi que les formations et les accompagnements utiles.

Le profil de certification est un document qui dit tout ce qu'il faut savoir d'une option de base groupée dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, organisée en référence à un ou plusieurs profil(s) de formation² du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)³. Toute Option de Base Groupée (OBG), toute formation organisée dans le régime de la CPU doit s'appuyer sur un profil de certification.

Le profil de certification est conçu comme un document de travail pour l'équipe éducative parce que les enseignants devront se répartir les apprentissages nécessaires aux acquis des jeunes en formation et parce qu'il donne aussi des indications aux enseignants de la formation générale. En effet, le profil de certification entend établir des articulations manifestes avec les cours de formation générale qu'ils soient organisés dans la formation générale ou dans la formation optionnelle.

Modalités de lecture

Dans la première partie, le lecteur trouvera une vision globale du parcours d'apprentissage et notamment des informations administratives sur la dénomination et les composantes de l'OBG et/ou de la formation (durée de formation, durée des stages, positionnement par rapport au Cadre Francophone de Certification (CFC)⁴,

¹ **Certification par unités d'acquis d'apprentissage (C.P.U.)** : dispositif organisant la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en unités d'acquis d'apprentissage. Complément

d'informations sur le site de la CPU www.cpu.cfwb.be

² **Profil formation (P.F.)** : profil qui est commun à tous les opérateurs d'enseignement et de formation, il est composé : des acquis d'apprentissages (AA) (savoirs, aptitudes, autonomie et responsabilité) réalisés sur base du profil métier ; des Unités d'acquis d'apprentissage (UAA) ; d'un profil d'équipement, qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation.

³ Consulter le site du SFMQ pour de plus amples informations www.sfmq.cfwb.be

⁴ **Cadre Francophone des Certifications (CFC)** : instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC)

dénomination du ou des certificat(s) de qualification, ...). Un tableau explicite la correspondance entre les Activités Clés (AC)⁵ du profil métier⁶ et les unités d'acquis d'apprentissage (UAA)⁷ du profil de formation.

La deuxième partie développe les contenus de la formation structurés en UAA déclinée en savoirs, aptitudes et compétences.

La troisième partie reprend des éléments disciplinaires nécessaires à l'exercice des compétences professionnelles. **Cette partie doit être retravaillée par des groupes de travail vu l'arrivée de nouveaux référentiels et le passage de la CPU en 456. Mais elle peut servir de base pour établir des liens entre la formation commune et l'OBG.**

La quatrième partie présente les profils d'évaluation déterminés par le SFMQ. Le lecteur y trouvera les intitulés des attestations de validation, les situations d'évaluation représentatives des UAA et les grilles d'évaluation.

La cinquième partie concerne le profil d'équipement conçu comme une référence permettant aux écoles de se doter de l'équipement indispensable à la formation.

Les annexes contiennent un glossaire et le CFC.

Le bon usage du profil de certification suppose la lecture du profil métier rédigé par le SFMQ avec les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi. Ce profil métier est disponible sur le site du SFMQ. Il est généralement assez court et est conçu en trois parties distinctes.

- Le référentiel métier définit le métier en termes de productions et de services attendus. Cette courte définition permet de présenter le métier sous ses différentes facettes de manière claire et complète. Il peut servir à donner une vision du métier aux jeunes en formation.
- Le référentiel métier situe le métier concerné dans une « grappe » qui rassemble les métiers qui sont liés par un même type de productions ou de services. Cette grappe peut être aussi une arborescence qui situe les métiers les uns par rapport aux autres selon le niveau de responsabilité, les liens hiérarchiques, la complexité des tâches.
- Le référentiel des compétences professionnelles liste les AC du métier ciblé et les compétences professionnelles⁸ associées.

⁵ **Activités clés (A.C.)** : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de sa fonction.

⁶ **Profil métier (P.M.)** : profil qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences

⁷ **Unités d'acquis d'apprentissage (U.A.A.)** : ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.

⁸ **Compétence professionnelle** : pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

A propos des références du profil de certification, quelques explications utiles :

- Le profil de certification peut se référer à un seul profil de formation du SFMQ et donne lieu à la délivrance d'un certificat de qualification à un métier. C'est le cas le plus simple. Cependant, il peut arriver que le profil de certification organise plusieurs profils de formation du SFMQ au sein d'une option de base groupée ou d'une formation. C'est le cas lorsqu'on constate une grande proximité des compétences professionnelles entre deux ou plusieurs métiers. Dans ce cas, le profil de certification donne lieu à la **délivrance de plusieurs certificats de qualification, un par profil de formation concerné**. Les certificats de qualification sont décernés sur décision du jury de qualification lorsque toutes les unités du profil concerné sont validées.
- Les stages sont obligatoires pour les options de base groupées et les formations organisées dans le régime de la CPU : le profil de certification propose une fourchette très souple entre un seuil minimum (sous lequel la formation n'est pas valide) et maximum, dans le respect de la législation⁹. Les lois concernant l'enseignement ordinaire et l'enseignement spécialisé ¹⁰ proposent aussi une typologie des formes de stages. Ces dispositions permettront à chaque établissement d'intégrer cette forme d'apprentissage dans leur organisation spécifique.
- Le positionnement de la certification par rapport au CFC qui comporte huit niveaux doit être pris comme une information utile pour situer l'OBG ou la formation par rapport à d'autres OBG ou formations.

A propos du parcours d'apprentissage, quelques explications utiles

Le tableau récapitulatif de la formation proposée par le profil de certification **recommande** un ordre de déroulement des unités, donne **une estimation temporelle** pour chaque unité et alloue les points ECVET¹¹. **Dans ce tableau, chaque unité est identifiée par son intitulé strict correspondant parfaitement à celui du profil de formation du SFMQ. La numérotation correspond aussi à la numérotation du profil de formation.**

En matière de découpage en unités, le profil de certification peut être amené à regrouper les unités du profil de formation du SFMQ en raison de leur multiplicité.

- La recommandation d'un ordre pour aborder les unités tient compte des éléments prescrits par le SFMQ. C'est la logique de la complexité croissante des apprentissages liés aux actes techniques qui prévaut en général.

⁹ Voir détails dans : Décret du 05 décembre 2013 modifiant les grilles horaires dans la section de qualification de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et organisant les stages dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3 et de forme 4.

¹⁰ Voir détails dans : *Loi du 19 juillet 1971 relative à la structure générale et à l'organisation de l'enseignement secondaire / Décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé / Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2014 fixant les modalités d'organisation des stages dans l'enseignement secondaire ordinaire et dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 4 / Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2014 fixant les modalités d'organisation des stages dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3*

¹¹ **Points ECVET** (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « Européan Credit for vocational education and training ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

Le choix de la première unité est délibéré. Quel que soit le profil de certification, cette entrée dans l'apprentissage doit permettre au jeune de prendre contact avec des AC du cœur du métier, dans le respect de la complexité des apprentissages.

La **recommandation** d'un ordre pour aborder les unités a aussi pour objectif d'harmoniser les parcours d'apprentissage entre les différents établissements scolaires. Il ne s'agit pas de favoriser la mobilité des jeunes en formation, mais d'aider les jeunes et leurs équipes éducatives dans la gestion de la mobilité existante.

- **L'estimation temporelle** donne des indications sur les durées des apprentissages. Le temps imparti à chaque unité doit permettre de mettre en place les apprentissages nécessaires aux acquis (y compris les périodes de stages), mais aussi les temps de remédiation et les évaluations formatives proposées aux jeunes en vue de les préparer à l'épreuve de fin d'unité. Elle table sur une année de **30 semaines** qui peut être prise comme une convention de comptage pour des répartitions équilibrées dans les grilles horaires et sur l'année. En réalité, le total des durées est toujours compris entre **25 et 27 semaines**. Les semaines restantes (de 3 à 5) sont à disposition des établissements pour les « **semaines-projets** » (**voir le parcours d'apprentissage et le guide de mise en œuvre de la CPU**).
- L'estimation temporelle prévoit généralement une durée supérieure à la moyenne pour la première unité. En effet, cette première unité doit assurer plusieurs fonctions :
 - A travers les premières activités, donner au jeune (en provenance d'origines diverses comme le système scolaire l'autorise) une vision globale de son futur métier pour l'y accrocher. L'entrée dans l'apprentissage doit mettre le jeune en contact avec les AC du cœur du métier, dans le respect de la complexité des apprentissages. Cette première expérimentation conduira peut-être certains jeunes à envisager une réorientation. A cet effet, dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, la date prévue pour un changement d'orientation en quatrième année a été fixée au 15 janvier de l'année scolaire¹² et en cinquième année, au 15 novembre de l'année scolaire.
 - En raison des parcours scolaires différents qui donnent des profils de jeunes très variés, proposer des activités qui permettent de dépister les atouts et faiblesses du jeune par rapport au métier, pour organiser ensuite les apprentissages. C'est une voie pour l'individualisation des apprentissages, la gestion des remises à niveau sur les prérequis et des arrivées tardives.
 - Installer durablement les premières compétences.
- La pondération ECVET prend par convention le nombre de soixante points pour une année scolaire. **Les points attribués aux unités traduisent le poids respectif et relatif de chaque unité par rapport aux autres, et à l'ensemble de la formation.**

Le poids se calcule en fonction de l'importance que revêtent les AC du métier, travaillées dans l'unité. Cela permet aux équipes éducatives et aux jeunes qu'ils forment de cibler les AC qui sont au cœur du métier. L'addition des points ECVET ne présente donc aucun intérêt.

¹² Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 20, §3.

Cette pondération n'a pas de lien direct avec le nombre de semaines dévolu aux apprentissages dont la logique d'attribution a été expliquée plus haut. Une durée importante peut être due à la complexité des apprentissages à mener (facteur temps et synthèse de connaissances et d'aptitudes) alors que cette activité ne sera pas exercée fréquemment ni longtemps (poids ECVET).

- Le référentiel de formation fait explicitement référence au profil métier par la mention de ses AC dans le tableau de correspondance des AC avec les UAA. Le document permet ainsi de vérifier que le profil métier est couvert.

A propos du document présentant la correspondance entre les AC du profil métier et les UAA du profil de formation

Ce document produit par le SFMQ a pour objectif de montrer les liens entre le profil métier et le profil de formation. Rappelons que le profil métier est rédigé avec les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi alors que le profil de formation est rédigé avec les opérateurs de la formation et de l'enseignement. Ces deux documents obéissent à deux logiques différentes :

- Le profil métier décrit la vision que le secteur a du métier à enseigner et recourt au concept d'AC qu'il décline en compétences professionnelles.
- Le profil de formation, sur la base du profil métier, définit les UAA qui couvriront toutes les AC du métier. Les unités proposent un assemblage des AC ou de parties d'entre elles en suivant une logique propre à l'apprentissage : de l'élémentaire au plus complexe, en respectant la logique d'effectuation des tâches, en respectant les conditions optimales d'apprentissage...

Le tableau de correspondance permet de vérifier que toutes les AC ont été couvertes par les apprentissages et il se révèle aussi un outil très utile pour la bonne utilisation des profils d'évaluation.

Attention, ce document établit les correspondances entre les AC du profil métier et les UAA du profil de formation du SFMQ. Lorsque deux profils de formation sont regroupés, les AC semblables, donnant lieu à des UAA identiques ou largement communes à plusieurs profils, ne sont pas répétées. Une analyse très rigoureuse des contenus de chacune des unités constituant les profils de formation a été réalisée pour garantir la parfaite correspondance du profil de certification.

Table des matières

Première partie	8
Références du profil de certification.....	9
Parcours d'apprentissage	10
Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA) du profil de formation	14
Deuxième partie	24
Unités d'acquis d'apprentissage (UAA)	25
UAA 1 ^(MEA) Préparer un véhicule neuf pour la livraison	26
UAA 2 ^(MEA) Réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de 6 ans	31
UAA 3 ^(MEA) Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes	39
UAA 5 ^(MEA) Préparer un véhicule de moins de 6 ans au passage du contrôle technique	49
UAA 4 ^(MEA) Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes	58
UAA 1 ^(MPA) Réaliser des interventions électriques et des interventions électroniques simples ; monter et régler des types d'accessoires prévus par le constructeur.....	66
UAA 2 ^(MPA) Diagnostiquer des dysfonctionnements mécaniques et réaliser des interventions mécaniques simples et complexes au niveau du compartiment moteur, du moteur et sur le circuit de climatisation	71
UAA 3 ^(MPA) Réaliser des interventions mécaniques sur la suspension, le train roulant et la transmission d'un véhicule	83
Troisième partie	93
Eléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier	94
Quatrième partie	123
Profil d'Evaluation des unités d'acquis d'apprentissage	124
Cinquième partie	141
Profil d'équipement	142
Annexes	148
Glossaire CPU	149
Le cadre francophone des certifications	152

Première partie

Références du profil de certification

Intitulé de l'option de base groupée concernée :

Mécanicien polyvalent/Mécanicienne polyvalente automobile

Code de l'option :

2528

Durée en année(s) scolaire(s) sur laquelle est organisée l'option groupée

3 années

Profil(s) de formation au(x)quel(s) se réfère(nt) l'option groupée

Profil de formation du/de la « Mécanicien(ne) polyvalent(e) automobile » produit par le SFMQ et approuvé par le Gouvernement en date du 06 juin 2013

Nombre minimum et nombre maximum de semaines de stage sur 3 années au service des apprentissages de la formation concernée

Nombre minimum de semaines de stage : 8 semaines

Nombre maximum de semaines de stage : 19 semaines



Dans l'enseignement en alternance : sans objet

Certificat de qualification délivré aux élèves qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par le ou les profils de formation concernés

CQ Mécanicien polyvalent /Mécanicienne polyvalente automobile

Dans le cadre de la formation du/de la « Mécanicien polyvalent /Mécanicienne polyvalente automobile », octroi du certificat de Mécanicien/Mécanicienne d'entretien automobile.

Positionnement provisoire de la certification par rapport au cadre francophone des certifications (CFC) :

Niveau 4

Parcours d'apprentissage

Ordre des UAA recommandé, estimation temporelle suggérée, allocation des points ECVET et activités clés du métier		
En 4 ^{ème} année		
UAA1¹³ (Meca. Ent.) <i>Préparer un véhicule neuf pour livraison</i> Unité Flottante Cette unité peut être vue et validée à l'occasion de contacts avec les concessionnaires et garages en 4 ^{ème} ou 5 ^{ème} ou 6 ^{ème} .	Nbr sem	ECVET
	2	10
	Activités clés du métier	
	1. Préparer un véhicule neuf pour la livraison	
UAA 2 (Meca. Ent.) <i>Réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de 6 ans</i> Unité concomitante (en termes d'apprentissage) avec l'UAA 4 Validation	Nbr sem	ECVET
	12	20
	Activités clés du métier	
	2. Réaliser le petit entretien d'un véhicule	
UAA3 (Méca. Ent..) <i>Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	12	25
	Activités clés du métier	
	3. Réaliser le gros entretien d'un véhicule et les petites réparations y afférentes	

+ semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours pédagogiques, ... La liberté de chaque établissement est totale quant à l'utilisation des « semaines-projets » pourvu qu'un lien réel soit établi avec la formation ou le projet d'établissement.

La programmation et le contenu de ces semaines doivent être repris dans le plan de mise en œuvre (PMO).

¹³ Chaque unité est identifiée par son intitulé strict correspondant parfaitement à celui du profil de formation du SFMQ. La numérotation correspond aussi à la numérotation du profil de formation.

Ordre des UAA recommandé, estimation temporelle suggérée, allocation des points ECVET et activités clés du métier		
En 5 ^{ème} année		
UAA5 (Meca. Ent.) <i>Préparer un véhicule de moins de 6 ans au passage du contrôle technique</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	8	30
	Activités clés du métier	
	4. Préparer un véhicule au passage du contrôle technique	
UAA4 (Meca. Ent.) <i>Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	14	35
	Activités clés du métier	
	3. Réaliser le gros entretien d'un véhicule et les petites réparations y afférentes	
UAA1 (Méca. Pol.) <i>Réaliser des interventions électriques et des interventions électroniques simples ; monter et régler les types d'accessoires prévus par le constructeur</i>	Nbr sem	ECVET
	4	-
	Activités clés du métier	
	5. Réaliser des interventions électriques et des interventions électroniques simples ; 10. Monter et paramétrer les types d'accessoires prévus par le constructeur	

+ semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours pédagogiques, ... La liberté de chaque établissement est totale quant à l'utilisation des « semaines-projets » pourvu qu'un lien réel soit établi avec la formation ou le projet d'établissement.

La programmation et le contenu de ces semaines doivent être repris dans le plan de mise en œuvre (PMO).

Ordre des UAA recommandé, estimation temporelle suggérée, allocation des points ECVET et activités clés du métier		
En 6 ^{ème} année		
UAA 1 (Méca. Pol.) <i>Réaliser des interventions électriques et des interventions électroniques simples ; monter et régler les types d'accessoires prévus par le constructeur</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	8	20
	Activités clés du métier	
	5. Réaliser des interventions électriques et des interventions électroniques simples ; 10. Monter et paramétrer les types d'accessoires prévus par le constructeur	
UAA 2 (Méca. Pol.) <i>Diagnostiquer des dysfonctionnements mécaniques et réaliser des interventions mécaniques simples et complexes au niveau du compartiment moteur, du moteur et sur le circuit de climatisation</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	10	25
	Activités clés du métier	
	6 : Diagnostiquer des dysfonctionnements mécaniques et réaliser des interventions mécaniques simples et complexes au niveau du compartiment moteur et du moteur 7. Diagnostiquer des dysfonctionnements mécaniques et réaliser des interventions mécaniques sur le circuit de climatisation	
UAA 3 (Méca. Pol.) <i>Réaliser des interventions mécaniques sur la suspension, le train roulant et la transmission d'un véhicule.</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	8	15
	Activités clés du métier	
	8. Réaliser des interventions mécaniques sur la suspension et le train roulant 9. Réaliser des interventions mécaniques sur la transmission d'un véhicule	

+ semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours pédagogiques, ... La liberté de chaque établissement est totale quant à l'utilisation des « semaines-projets » pourvu qu'un lien réel soit établi avec la formation ou le projet d'établissement.

La programmation et le contenu de ces semaines doivent être repris dans le plan de mise en œuvre (PMO).

PARCOURS D'APPRENTISSAGE :

Ordre des UAA recommandé, estimation temporelle suggérée, allocation des points ECVET (180/3 ans) et activités clés du métier

En 4 ^{ème} année			En 5 ^{ème} année			En 6 ^{ème} année		
UAA1 <i>Préparer un véhicule neuf pour livraison</i> Unité Flottante Cette unité peut être vue et validée à l'occasion de contacts avec les concessionnaires et garages en 4 ^{ième} ou 5 ^{ième} ou 6 ^{ième} .	Nbr sem	ECVET	UAA5 (Méca. Ent.) <i>Préparer un véhicule de moins de 6 ans au passage du contrôle technique</i> Validation	Nbr sem	ECVET	UAA1 (Méca. Pol.) <i>Réaliser des interventions électriques et des interventions électroniques simples ; monter et régler les types d'accessoires prévus par le constructeur</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	2	10		8	30		8	20
	Activités clés du métier			Activités clés du métier			Activités clés du métier	
	1.Préparer un véhicule neuf pour la livraison			4.Préparer un véhicule au passage du contrôle technique			5. Réaliser des interventions électriques et des interventions électroniques simples ; 10. Monter et paramétrer les types d'accessoires prévus par le constructeur	
UAA 2 (Méca. Ent.) <i>Réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de 6 ans</i> Validation	Nbr sem	ECVET	UAA4 (Méca. Ent.) <i>Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes</i> Validation	Nbr sem	ECVET	UAA2 (Méca. Pol.) <i>Diagnostiquer des dysfonctionnements mécaniques et réaliser des interventions mécaniques simples et complexes au niveau du compartiment moteur, du moteur et sur le circuit de climatisation</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	12	20		14	35		10	25
	Activités clés du métier			Activités clés du métier			Activités clés du métier	
	2. Réaliser le petit entretien d'un véhicule			3.Réaliser le gros entretien d'un véhicule et les petites réparations y afférentes			6 : Diagnostiquer des dysfonctionnements mécaniques et réaliser des interventions mécaniques simples et complexes au niveau du compartiment moteur et du moteur 7. Diagnostiquer des dysfonctionnements mécaniques et réaliser des interventions mécaniques sur le circuit de climatisation	
UAA 3 (Méca. Ent.) <i>Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes</i> Validation	Nbr sem	ECVET	UAA1 (Méca. Pol.) <i>Réaliser des interventions électriques et des interventions électroniques simples ; monter et régler les types d'accessoires prévus par le constructeur</i> Validation	Nbr sem	ECVET	UAA 3 (Méca. Pol.) <i>Réaliser des interventions mécaniques sur la suspension, le train roulant et la transmission d'un véhicule.</i> Validation	Nbr sem	ECVET
	12	25		4	/		8	15
	Activités clés du métier			Activités clés du métier			Activités clés du métier	
	3. Réaliser le gros entretien d'un véhicule et les petites réparations y afférentes			5. Réaliser des interventions électriques et des interventions électroniques simples ; 10. Monter et paramétrer les types d'accessoires prévus par le constructeur			8. Réaliser des interventions mécaniques sur la suspension et le train roulant 9. Réaliser des interventions mécaniques su la transmission d'un véhicule	

REMARQUES :

+ semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours pédagogiques, ... La liberté de chaque établissement est totale quant à l'utilisation des « semaines-projets » pourvu qu'un lien réel soit établi avec la formation ou le projet d'établissement. La programmation et le contenu de ces semaines doivent être repris dans le plan de mise en œuvre (PMO).

Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d’Acquis d’Apprentissage (UAA) du profil de formation

Pour comprendre le tableau produit par le **SFMQ** ci-dessous, il est important de rappeler que le **profil métier**, rédigé avec les partenaires sociaux et les services publics de l’emploi, liste notamment les AC du métier ciblé et les compétences professionnelles associées sur base duquel le **profil formation**, rédigé avec les opérateurs de la formation et de l’enseignement, définit les UAA.

Les unités proposent un assemblage des AC ou de partie d’entre elles en suivant une logique propre à l’apprentissage.

Attention, ce tableau établit donc les correspondances entre les AC du profil métier et les UAA du profil formation du SFMQ.

1. Intitulés des UAA du *Profil de formation* :

<i>Profil métier : Mécanicien d’entretien automobile / Mécanicienne d’entretien automobile</i>	
UAA 1	Préparer un véhicule neuf pour la livraison
UAA 2	Réaliser le petit entretien d’un véhicule de moins de 6 ans
UAA 3	Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d’un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes
UAA 4	Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d’un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes
UAA 5	Préparer un véhicule de moins de 6 ans au passage du contrôle technique
<i>Profil métier : Mécanicien polyvalent automobile / Mécanicienne polyvalente automobile</i>	
UAA 1	Réaliser des interventions électriques et des interventions électroniques simples ; monter et régler les types d’accessoires prévus par le constructeur
UAA 2	Diagnostiquer des dysfonctionnements mécaniques et réaliser des interventions mécaniques simples et complexes au niveau du compartiment moteur, du moteur et sur le circuit de climatisation
UAA 3	Réaliser des interventions mécaniques sur la suspension, le train roulant et la transmission d’un véhicule

2. Tableau de répartition des Compétences Professionnelles Détaillées (CPD) au sein des UAA :

Mécanicien(ne) d'entretien automobile

AC1 : PREPARER UN VEHICULE NEUF POUR LA LIVRAISON

CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5
1.1 Préparer le poste de travail	1.1.1 Prendre connaissance des différentes tâches reprises dans la fiche de travail	X				
	1.1.2 Identifier le véhicule	X				
	1.1.3 Préparer l'outillage et les fournitures nécessaires	X				
	1.1.4 Lever et descendre le véhicule	X				
1.2 Réaliser la préparation esthétique du véhicule	1.2.1 Oter les protections extérieures et intérieures du véhicule	X				
	1.2.2 Nettoyer le véhicule et gommer les griffes	X				
	1.2.3 Poser les plaques, les enjoliveurs ou capuchons de roue et tapis de sol	X				
1.3 Effectuer les paramétrages sécuritaires et électroniques du véhicule	1.3.1 Contrôler la présence du kit légal et le fonctionnement des ceintures	X				
	1.3.2 Désactiver le mode "transport" et activer le système "airbag passager"	X				
	1.3.3 Lire les mémoires des défauts de tous les systèmes embarqués et effacer les défauts éventuels	X				
	1.3.4 Initialiser les témoins d'entretien	X				
	1.3.5 Coder le système multimédia, activer le code de sécurité antivol	X				
1.4 Réaliser les contrôles mécaniques de mise en service du véhicule	1.4.1 Contrôler l'intérieur, l'extérieur et le dessous du véhicule	X				
	1.4.2 Contrôler l'état et la fixation de la batterie et de ses cosse	X				
	1.4.3 Contrôler les niveaux sous le capot moteur, les réglages de base, les pneumatiques, le serrage des roues, le fonctionnement des feux	X				

	1.4.4 Transmettre les informations utiles au responsable	X				
--	--	---	--	--	--	--

AC2 : REALISER LE PETIT ENTRETIEN D'UN VEHICULE

CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5
2.1 Préparer le poste de travail et le véhicule	2.1.1 Prendre connaissance des différentes tâches reprises dans la fiche de travail		X			
	2.1.2 Identifier le véhicule		X			
	2.1.3 Protéger le véhicule		X			
	2.1.4 Recueillir et exploiter les données techniques		X			
	2.1.5 Préparer l'outillage et les fournitures nécessaires		X			
	2.1.6 Lever et descendre le véhicule		X			
2.2 Effectuer les opérations de maintenance opérables depuis l'habitacle	2.2.1 Contrôler les témoins au combiné d'instruments (lampes témoin, éclairage des symboles)		X			
	2.2.2 Contrôler le fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces, de l'avertisseur sonore, de l'éclairage intérieur, des feux avant / arrière et des clignotants		X			
	2.2.3 Identifier la nature des dysfonctionnements éventuels des lampes témoins, de l'éclairage des symboles, de l'éclairage intérieur, des feux avant / arrière, des clignotants		X			
	2.2.4 Effectuer le remplacement de fusibles, balais d'essuie-glaces, ampoules (feux avant / arrière, clignotants) et les réglages nécessaires		X			
	2.2.5 Réparer de petits dommages électriques		X			
	2.2.6 Réinitialiser les témoins d'entretien					
	2.2.7 Contrôler l'état des ceintures de sécurité et leur boucle		X			
2.3 Effectuer les opérations de maintenance des roues et des freins	2.3.1 Contrôler l'épaisseur des plaquettes de frein, l'état et l'épaisseur des garnitures de frein, la course du frein à main		X			
	2.3.2 Contrôler l'état, l'aspect, la pression des pneus y compris le pneu de la roue de secours		X			
	2.3.3 Rectifier si nécessaire la pression des pneus y		X			

	compris le pneu de la roue de secours					
2.4 Effectuer les opérations de maintenance dans le compartiment moteur	2.4.1 Vidanger, renouveler l'huile (moteur) et remplacer le filtre si nécessaire		X			
	2.4.2 Contrôler et ajuster les niveaux de liquide du lave-glace, du système de refroidissement, de freinage et d'embrayage, de servo-direction, de correcteur d'assiette		X			
2.5 Préparer la remise du véhicule au client	2.5.1 Remettre dans l'état initial les éléments de sécurité et de confort : multimédia, siège, rétros		X			
	2.5.2 Contrôler la fiche de travail : cocher les travaux réalisés, ajouter les remarques		X			
	2.5.3 Transmettre les informations utiles au responsable		X			
2.6 Ranger le poste de travail	2.6.1 Ranger l'outillage		X			
	2.6.2 Nettoyer le poste de travail		X			
	2.6.3 Trier, évacuer les déchets		X			

AC3 : RÉALISER LE GROS ENTRETIEN D'UN VÉHICULE ET LES PETITES RÉPARATIONS Y AFFÉRENTES

CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5
3.1 Préparer le poste de travail	3.1.1 Prendre connaissance des différentes tâches reprises dans la fiche de travail			X	X	
	3.1.2 Identifier le véhicule			X	X	
	3.1.3 Protéger le véhicule			X	X	
	3.1.4 Recueillir et exploiter les données techniques			X	X	
	3.1.5 Préparer l'outillage et les fournitures nécessaires			X	X	
	3.1.6 Lever et descendre le véhicule			X	X	
3.2 Contrôler et / ou régler les organes opérables depuis l'habitacle d'un véhicule	3.2.1 Contrôler les témoins au combiné d'instruments (lampes témoin, éclairage des symboles)			X		
	3.2.2 Contrôler le fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces, de l'avertisseur sonore, de l'éclairage intérieur, des feux avant / arrière et des clignotants			X		
	3.2.3 Identifier la nature des dysfonctionnements éventuels des lampes témoins, de l'éclairage des symboles, de l'éclairage intérieur, des feux avant /			X		

	arrière, des clignotants					
	3.2.4 Contrôler le fonctionnement effectif de l'installation de climatisation			X		
	3.2.5 Accéder à la mémoire des défauts sur l'appareil de diagnostic et imprimer l'information obtenue			X		
	3.2.6 Réinitialiser les témoins d'entretien			X		
	3.2.7 Contrôler l'état des ceintures de sécurité et leur boucle			X		
3.3 Remplacer les consommables opérables depuis l'habitacle d'un véhicule	3.3.1 Effectuer le remplacement de fusibles, balais d'essuie-glaces, ampoules (feux avant / arrière, clignotants) et les réglages nécessaires			X		
	3.3.2 Réparer de petits dommages électriques			X		
	3.3.3 Remplacer le filtre anti pollen			X		
3.4 Contrôler les roues et les freins d'un véhicule	3.4.1 Contrôler l'épaisseur des plaquettes de frein, l'état et l'épaisseur des disques de frein et garnitures de frein, la course du frein à main			X		
	3.4.2 Contrôler l'état, l'aspect, la pression des pneus y compris le pneu de la roue de secours			X		
	3.4.3 Rectifier si nécessaire la pression des pneus y compris le pneu de la roue de secours			X		
3.5 Entretenir les roues et les freins d'un véhicule	3.5.1 Démontez, monter et/ou permuter les roues si nécessaire			X		
	3.5.2 Réparer les pneumatiques			X		
	3.5.3 Remplacer les pneus et équilibrer les roues si nécessaire			X		
	3.5.4 Rectifier si nécessaire la pression des pneus y compris le pneu de la roue de secours			X		
	3.5.5 Remplacer les plaquettes, les disques et les patins de freins si nécessaire			X		
	3.5.6 Régler les patins et la course du frein à main si nécessaire			X		
3.6 Contrôler les organes du compartiment moteur d'un véhicule	3.6.1 Contrôler le fonctionnement, l'étanchéité, la présence d'usure par frottement et repérer des composants endommagés				X	
	3.6.2 Contrôler l'état et la fixation de la batterie et de ses cosses				X	

	3.6.3 Contrôler les niveaux de liquide du lave-glace, du système de refroidissement, de freinage et d'embrayage, de servo-direction, de correcteur d'assiette				X	
	3.6.4 Contrôler le fonctionnement, la fermeture du capot moteur et du crochet de retenue				X	
3.7 Remplacer les consommables du compartiment moteur d'un véhicule	3.7.1 Vidanger et renouveler l'huile (moteur et boîte de vitesses) si nécessaire				X	
	3.7.2 Remplacer les filtres (carburant, huile et air) si nécessaire				X	
	3.7.3 Ajuster les niveaux de liquide du lave-glace, du système de refroidissement, de freinage et d'embrayage, de servo-direction, de correcteur d'assiette				X	
	3.7.4 Remplacer les éléments prescrits par le constructeur et les éléments défectueux y compris les courroies accessoires si nécessaire				X	
	3.7.5 Graisser la fermeture et les charnières du capot moteur, huiler le crochet de retenue				X	
3.8 Remplacer la courroie d'un système de distribution simple d'un moteur essence et d'un moteur diesel (synchronisation du vilebrequin et d'un arbre à cames en tête)	3.8.1 Appliquer la procédure de remplacement d'un système de distribution simple d'un moteur essence et d'un moteur diesel				X	
3.9 Contrôler le dessous d'un véhicule	3.9.1 Contrôler l'étanchéité du bloc moteur, de la boîte de vitesses, du couple réducteur, des soufflets de protection, l'échappement et les amortisseurs			X		
	3.9.2 Contrôler visuellement l'état des composants ainsi que le jeu des articulations des essieux avant / arrière, des rotules de suspension / de direction et tous les silentblochs			X		
3.10 Préparer la remise du véhicule au client	3.10.1 Remettre dans l'état initial les éléments de sécurité et de confort: multimédia, siège, rétros			X	X	
	3.10.2 Compléter la fiche de travail: cocher les travaux réalisés, ajouter les remarques			X	X	
	3.10.3 Transmettre les informations utiles au responsable			X	X	

3.11 Ranger le poste de travail	3.11.1 Ranger l'outillage			X	X	
	3.11.2 Nettoyer le poste de travail			X	X	
	3.11.3 Trier, évacuer les déchets			X	X	

AC4 : PRÉPARER UN VÉHICULE AU PASSAGE DU CONTRÔLE TECHNIQUE

CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5
4.1 Préparer le poste de travail	4.1.1 Prendre connaissance des différentes tâches reprises dans la fiche de travail					X
	4.1.2 Identifier le véhicule					X
	4.1.3 Protéger le véhicule					X
	4.1.4 Recueillir et exploiter les données techniques					X
	4.1.5 Préparer l'outillage et les fournitures nécessaires					X
	4.1.6 Lever et descendre le véhicule					X
4.2 Contrôler la conformité du véhicule	4.2.1 Contrôler la présence des documents y compris pour le système L.P.G. nécessaires au Contrôle Technique et la lisibilité du numéro de châssis					X
	4.2.2 Contrôler l'état et la présence des plaques d'immatriculation officielle et avant ainsi que la présence et la validité du kit légal					X
	4.2.3 Contrôler la conformité des jantes et des pneus, du crochet d'attache-remorque					X
	4.2.4 Contrôler les points ayant fait l'objet d'une remarque sur l'ancien certificat de visite					X
4.3 Contrôler et/ou régler les organes d'un véhicule à partir de l'habitacle	4.3.1 Contrôler le fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces, l'état des balais et l'avertisseur sonore					X
	4.3.2 Contrôler l'état des ceintures de sécurité et leur boucle					
4.4 Contrôler les pneus et les freins	4.4.1 Contrôler l'état, l'aspect, la pression des pneus y compris le pneu de la roue de secours					X
	4.4.2 Rectifier si nécessaire la pression des pneus y compris le pneu de la roue de secours					X
	4.4.3 Tester les freins au banc					X
	4.4.4 Régler les patins et la course du frein à main si nécessaire					X

4.5 Contrôler les organes du compartiment moteur d'un véhicule	4.5.1 Contrôler le fonctionnement, l'étanchéité, la présence d'usure par frottement et repérer des composants endommagés					X
	4.5.2 Contrôler et ajuster les niveaux de liquide du lave-glace, du système de refroidissement, de freinage et d'embrayage, de servo-direction, de correcteur d'assiette					X
	4.5.3 Contrôler l'état, la fixation de la batterie et ses cosses					X
	4.5.4 Vérifier la conformité des émissions de gaz aux normes en vigueur					X
4.6 Contrôler le dessous d'un véhicule	4.6.1 Tester au banc la suspension (avant / arrière)					X
	4.6.2 Contrôler visuellement l'état des composants ainsi que le jeu des articulations des essieux avant / arrière, des rotules de suspension / de direction et tous les silentblochs					X
	4.6.3 Contrôler l'étanchéité du bloc moteur, de la boîte de vitesses, du couple réducteur, des soufflets de protection, de l'échappement et des amortisseurs					X
	4.6.4 Contrôler visuellement l'état des canalisations de frein					X
	4.6.5 Vérifier l'état de la carrosserie					X
4.7 Contrôler le dessus d'un véhicule	4.7.1 Vérifier l'état des vitrages et de la carrosserie					X
	4.7.2 Contrôler le fonctionnement des essuie-glaces, des feux avant / arrière et des clignotants					X
	4.7.3 Effectuer le remplacement de balais d'essuie-glaces, ampoules (feux avant / arrière, clignotants) et les réglages nécessaires					X
4.8 Préparer la remise du véhicule au client	4.8.1 Remettre dans l'état initial les éléments de sécurité et de confort : multimédia, siège, rétros					X
	4.8.2 Compléter la fiche de travail : cocher les travaux réalisés, ajouter les remarques					X
	4.8.3 Transmettre les informations utiles au responsable					X
4.9 Ranger le poste de travail	4.9.1 Ranger l'outillage					X
	4.9.2 Nettoyer le poste de travail					X
	4.9.3 Trier, évacuer les déchets					X

EXIGENCES TRANSVERSALES

CP	CPD	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5
5.1 Respecter les règles liées à l'hygiène et à la sécurité	5.1.1 Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité	X	X	X	X	X
5.2 Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention	5.2.1 Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention	X	X	X	X	X
5.3 Respecter les règles liées à la protection de l'environnement	5.3.1 Appliquer les règles de protection de l'environnement	X	X	X	X	X
5.4 Gérer son temps de travail	5.4.1 Effectuer les tâches requises dans les délais impartis et dans le respect du R.O.I.	X	X	X	X	X

Mécanicien(ne) polyvalent(e) automobile

LES ACTIVITES CLES	ASSEMBLAGE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	LES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	ASSEMBLAGE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES
AC5 : Réaliser des interventions électriques et des interventions électroniques simples		UAA6 : Réaliser des interventions électriques et des interventions électroniques simples; monter et régler les types d'accessoires prévus par le constructeur	AC5 + AC10
AC6 : Diagnostiquer des dysfonctionnements mécaniques et réaliser des interventions mécaniques simples et complexes au niveau du compartiment moteur et du moteur		UAA7 : Diagnostiquer des dysfonctionnements mécaniques et réaliser des interventions mécaniques simples et complexes au niveau du compartiment moteur, du moteur et sur le circuit de climatisation	AC6 + AC7
AC7 : Diagnostiquer des dysfonctionnements mécaniques et réaliser des interventions mécaniques sur le circuit de climatisation		UAA8 : Réaliser des interventions mécaniques sur la suspension, le train roulant et la transmission d'un véhicule	AC8 + AC9
AC8 : Réaliser des interventions mécaniques sur la suspension et le train roulant			
AC9 : Réaliser des interventions mécaniques sur la transmission d'un véhicule			

AC10 : Monter et paramétrer les types d'accessoires prévus par le constructeur			
--	--	--	--

Deuxième partie

Unités d'acquis d'apprentissage (UAA)

Remarques :

- 1) **Le profil métier du/de la « Mécanicien polyvalent /Mécanicienne polyvalente automobile » contient le profil métier de « Mécanicien/Mécanicienne d'entretien automobile ».**
Les Acquis d'apprentissage (savoirs et aptitudes) liés aux compétences professionnelles et responsabilité / autonomie / complexité du contexte liés aux activités clés relatives au « Mécanicien/Mécanicienne d'entretien automobile » :
 - Préparer un véhicule neuf pour la livraison
 - Réaliser le petit entretien d'un véhicule
 - Réaliser le gros entretien d'un véhicule et les petites réparations y afférentes
 - Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes
 - Préparer un véhicule au passage du contrôle technique
- 2) Eléments découlant du référentiel de compétences professionnelles qui ne pourront devenir objet d'apprentissage (éléments grisés dans le présent document) :
 - « Oter les protections extérieures et intérieures du véhicule ». En effet, les O.E.F. ne peuvent garantir que tous les apprenants disposeront d'un véhicule neuf (même en prenant en compte les possibilités offertes par les stages, les centres spécialisés (Centres de compétences, C.T.A. ...).
 - « Désactiver le mode « transport » ». Même justification que ci-avant.
- 3) **Le degré d'autonomie attribué** au/à la travailleur/euse (cf. indication sous chaque mini-bloc) implique automatiquement la **responsabilité par rapport à son travail** c.-à-d.
 - la responsabilité du résultat d'exécution des tâches réalisées s'il y a autonomie d'exécution ;
 - la responsabilité des choix posés s'il y a autonomie de décision (ex. : choix de procédure, de technique, de matériel ...).
- 4) **Autonomie d'exécution** : les tâches sont réalisées sans intervention d'un/une supérieur/e mais on peut faire appel à lui/elle si nécessaire (ex. une décision à prendre pour poursuivre...) → ce qui implique une **Responsabilité d'exécution** (le résultat final obtenu est conforme au résultat attendu).
- 5) **Complexité du contexte = Application complexe** d'un ensemble de tâches complexes par leur nombre ou par leur nature (types de marques, voitures, interventions ...). Par l'observation [faits, documents] (fiche du réceptionnaire, manuel d'entretien, prescriptions du constructeur, données informatiques ...), consignes ... mesures, relevés, calculs ... directs] et sans analyse, le/la travailleur :euse reconnait / identifie une situation connue et y associe une procédure connue à appliquer, du matériel / des produits disponibles à utiliser → alors les situations professionnelles sont des **Situations similaires** (la situation de départ appartient à un groupe de situations déjà rencontrées ou connues du/de la travailleur/euse et le résultat final peut être assimilé à un résultat déjà réalisé).
- 6) Les véhicules visés dans le présent document sont des véhicules de moins de 6 ans [voitures particulières et véhicules utilitaires légers (-3,5T)].
- 7) En relation avec la loi sur le bien-être au travail, le/la Mécanicien/Mécanicienne d'entretien automobile doit avoir été sensibilisé(e) aux dangers inhérents aux véhicules électriques et hybrides.

Mécanicien d'Entretien Automobile

 **UAA1 Flottante sur 3 années**

UAA 1^(MEA)
Flottante

Préparer un véhicule neuf pour la livraison

**Activités-clés
du profil
métier**

AC1 : Préparer un véhicule neuf pour la livraison

1.1. Préparer le poste de travail

SAVOIRS

APTITUDES

1.1.1 Prendre connaissance des différentes tâches reprises dans la fiche de travail

Autonomie d'exécution

- La fiche de travail de préparation d'un véhicule neuf pour la livraison : structure, composants, objectifs
- La terminologie professionnelle : termes usuels du métier

Application complexe - Situations similaires

- Identifier les rubriques d'une fiche de travail relatives à la préparation du véhicule neuf
- Recueillir les données utiles à la préparation du véhicule neuf

1.1.2 Identifier le véhicule

Autonomie d'exécution

- Les véhicules : types (break, berline ... essence, diesel, VEH ...), marques

Application complexe - Situations similaires

- Localiser le véhicule automobile
- Vérifier le numéro de châssis

1.1.3 Préparer l'outillage et les fournitures nécessaires

Autonomie d'exécution

- Les fournitures (produits, consommables ...) de préparation d'un véhicule neuf : types, caractéristiques, méthodes d'application
- L'outillage spécifique et le matériel de préparation d'un véhicule neuf : types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état

Application complexe - Situations similaires

- Identifier l'outillage spécifique, les fournitures nécessaires à la préparation d'un véhicule neuf
- Apprécier visuellement l'état de l'outillage
- Faire remédier aux défauts de l'outillage si nécessaire

1.1.4 Lever et descendre le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les points de levage (renfort de structure portante du véhicule) • Les moyens de levage : types (pont, béquilles, cric hydraulique ...), caractéristiques, modes d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Positionner le véhicule sur le moyen de levage • Sécuriser le véhicule • Identifier les points de levage du véhicule • Manipuler le moyen de levage adapté aux travaux à réaliser

1.2. Réaliser la préparation esthétique du véhicule	
SAVOIRS	APTITUDES
1.2.1 Oter les protections extérieures et intérieures	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les protections intérieures et extérieures du véhicule : types (cires, plastiques protecteurs, cartons, pièces de blocage pour le transport), identification, procédures opératoires du constructeur 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les procédures édictées par le constructeur ou la personne habilitée

1.2.2 Nettoyer le véhicule et gommer les griffes	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Le nettoyage et le lustrage du véhicule : procédures, techniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les produits de nettoyage • Appliquer les produits lustrant
1.2.3 Poser les plaques, les enjoliveurs ou capuchons de roue et tapis de sol	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Le toilettage du véhicule : procédures opératoires du constructeur 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les procédures de pose de plaques, d'enjoliveurs ou de capuchons de roue et tapis de sol

1.3. Effectuer les paramétrages sécuritaires et électroniques du véhicule	
SAVOIRS	APTITUDES
1.3.1 Contrôler la présence du kit légal et le fonctionnement des ceintures	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Le kit légal : composition • Les ceintures de sécurité : principe de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les procédures édictées par le constructeur ou le supérieur hiérarchique pour le contrôle et le positionnement du kit légal • Vérifier le bon fonctionnement des ceintures

1.3.2 Désactiver le mode "transport" et activer le système "airbag passager"	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • L'appareil de diagnostic : branchement, utilité, utilisation simple • Le mode « transport » : procédures opératoires de désactivation du constructeur 	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver la prise EOBD et brancher l'appareil • Utiliser un appareil diagnostic en vue de la désactivation du mode « transport » • Appliquer les procédures édictées par le constructeur
<ul style="list-style-type: none"> • Le système « airbag passager » : procédures opératoires d'activation du constructeur 	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver la prise EOBD et brancher l'appareil • Si nécessaire, utiliser un appareil diagnostic en vue de l'activation du système « airbag passager » • Appliquer les procédures édictées par le constructeur
1.3.3 Lire les mémoires des défauts de tous les systèmes embarqués et éliminer les défauts éventuels	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • L'appareil de diagnostic : branchement, utilité, utilisation simple 	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver la prise EOBD et brancher l'appareil • Lire les mémoires des défauts de tous les systèmes embarqués • Effacer les défauts éventuels
1.3.4 Initialiser les témoins d'entretien	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La mise en service du véhicule : procédures opératoires du constructeur • L'appareil de diagnostic : branchement, utilité, utilisation simple 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un appareil diagnostic en vue de l'activation de la réinitialisation des témoins d'entretien • Appliquer les procédures édictées par le constructeur
1.3.5 Coder le système multimédia, activer le code de sécurité antivol	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les procédures opératoires du constructeur pour la mise en service du véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> • Manipuler les multimédia spécifiques au secteur automobile • Appliquer les procédures édictées par le constructeur pour la mise en service du véhicule

1.4. Réaliser les contrôles mécaniques de mise en service du véhicule	
SAVOIRS	APTITUDES
1.4.1 Contrôler l'intérieur, l'extérieur et le dessous du véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les différents éléments constitutifs du véhicule : identification, dénomination 	<ul style="list-style-type: none"> • Constater les fuites, malfaçons et dégâts éventuels
1.4.2 Contrôler l'état et la fixation de la batterie et de ses cosses	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La batterie d'accumulateurs : procédures spécifiques d'une intervention (chronologie des étapes), principes de raccordement et de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les procédures d'un examen de la batterie

1.4.3 Contrôler les niveaux sous le capot moteur, les réglages de base, les pneumatiques, le serrage des roues, le fonctionnement des feux	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • L'examen visuel : procédures (chronologie des étapes) • Les fluides : identification, différenciation • Les différents niveaux : estimation 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la procédure d'un examen visuel • Identifier les réservoirs de liquide d'un véhicule automobile • Différencier les fluides • Appliquer les procédures du constructeur • Vérifier les niveaux : de liquide de frein, de la boîte de vitesses, du moteur, de la direction assistée, du lave-glace
<ul style="list-style-type: none"> • Les pneumatiques : types, identification, défauts • La clé dynamométrique et les douilles de serrage : utilité, mode d'utilisation • Les appareils de mesure de pression et de gonflage des pneus : mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les défauts existants des pneumatiques • Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques • Utiliser la clé dynamométrique, les douilles de serrage • Utiliser les appareils de mesure de pression et de gonflage des pneus
<ul style="list-style-type: none"> • Les éclairages et la signalisation : types de systèmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Tester les différents feux
1.4.4 Transmettre les informations utiles au responsable	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les modes de communication orale et écrite : les principes élémentaires • Les supports de communication : types (fiche de travail, PC, logiciel de l'entreprise ...) : structure, composants, objectifs • La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le support de communication approprié (check-list, fiche de travail ...) • Transmettre, à l'aide d'une terminologie adaptée, le résultat des contrôles / observations liés à la préparation d'un véhicule neuf (ex. : fuites, malfaçons, dégâts, dysfonctionnements ... éventuels)

1.5. Respecter les règles liées à l'hygiène, la sécurité, l'ergonomie et la manutention, la protection de l'environnement et la gestion de son temps de travail

SAVOIRS	APTITUDES
1.5.1 Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La protection individuelle (E.P.I.) et collective (E.P.C.) : éléments de législation et de réglementation de protection et prévention au travail • La sécurité et l'hygiène : risques engendrés par l'utilisation des outils, des produits et/ou des situations de travail, mesures de prévention et de protection, règles • Le système qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les mesures de protection individuelle • Appliquer les mesures de sécurité collective en vigueur dans le secteur • Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses • Appliquer les mesures de sécurité des équipements édictées par les constructeurs (engins de levage, airbags ...) • Appliquer les mesures de sécurité des outillages spécifiques édictées par les constructeurs • Appliquer les règles d'utilisation des produits • S'informer des risques potentiels liés aux VEH

	• Appliquer les règles de sécurité propres à chaque catégorie de véhicule
1.5.2 Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
• L'ergonomie et la manutention : principes de base	<ul style="list-style-type: none"> • Lever, porter des charges pondéreuses et encombrantes dans le respect des règles de manutention • Appliquer les règles d'ergonomie au travail
1.5.3 Appliquer les règles de protection de l'environnement	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
• La protection de l'environnement : modes de tri, de stockage, d'évacuation des déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la réglementation dans le cadre du stockage et de l'évacuation des déchets •
1.5.4 Effectuer les tâches requises dans les délais impartis et dans le respect du R.O.I.	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Le R.O.I., les règles régissant l'atelier • Les temps donnés par les constructeurs 	• Appliquer les règles spécifiques à l'atelier (R.O.I., système qualité ...)

Glossaire :

- **EPC** : Equipement de protection collectif
- **EPI** : Equipement de protection individuel
- **Système embarqué** : système électronique et informatique autonome, souvent temps réel, spécialisé dans une tâche bien précise. Le terme désigne aussi bien le matériel informatique que le logiciel utilisé. A titre d'exemples dans le secteur automobile : Moteur et transmission (Injection, commande de boîtes de vitesses), Sécurité active (ABS ..., Sécurité passive (airbags, ceintures, radars de recul ...), Ordinateur de bord / Navigation ...
- **VEH** : Véhicule Electrique (ou full électrique) ou Hybride

Commentaires : Dans le présent métier,

- Anomalie = Irrégularité - Dysfonctionnement / panne = Trouble de fonctionnement, dérèglement, mauvais fonctionnement ...
- Appareil diagnostic et appareil code défaut : le Mécanicien d'entretien automobile n'utilise que les fonctionnalités de base de l'appareil diagnostic (lire un code défaut, effacer un code défaut, (ré)initialiser un intervalle de maintenance ... Il s'agit donc d'une « utilisation simple » de l'appareil diagnostic. Par ailleurs, pour la lecture des codes, un appareil « code défaut » peut suffire.
- Multimédia = GPS / Système de navigation plug & play, radio, téléphonie, système audio et vidéo
- Transmission d'information (support manuel ou informatique) doit permettre une gestion administrative efficace. Le Mécanicien d'entretien automobile y notera donc l'identification du véhicule et le kilométrage, les travaux effectués, les enregistrements de temps prestés, les pièces fournies, les observations ...
- VEH : Véhicule Hybride ou Electrique. Seule une sensibilisation aux risques potentiels liés aux VEH est visée pour le Mécanicien d'entretien automobile. A ce jour, il existe une réglementation RGIE sur les risques liés à la haute tension mais celle-ci ne traite pas du cas spécifique de l'automobile. Le secteur, en accord avec les partenaires sociaux, a néanmoins établi une recommandation déclinée en 3 niveaux. Chaque niveau correspond à une formation organisée par le secteur à l'issue de laquelle est délivré un certificat sectoriel (sécurité). Le

Mécanicien d'entretien automobile est concerné par le Niveau 1 « Sensibilisation » (1 journée de formation). Cette certification sectorielle n'est pas incluse dans le Profil de formation S.F.M.Q.

UAA 2 ^(MEA)	Réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de 6 ans
-------------------------------	--

Activités-clés du profil métier	AC2 : Réaliser le petit entretien d'un véhicule
--	--

2.1 Préparer le poste de travail	
SAVOIRS	APTITUDES
2.1.1 Prendre connaissance des différentes tâches reprises dans la fiche de travail	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> La fiche de travail de réalisation de petit entretien : structure, composants, objectifs La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les rubriques d'une fiche de travail relatives à la réalisation d'un petit entretien Recueillir les données utiles à la réalisation d'un petit entretien
2.1.2 Identifier le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les véhicules : types (break, berline ... essence, diesel, VEH ...), marques 	<ul style="list-style-type: none"> Localiser le véhicule automobile Vérifier le numéro de châssis
2.1.3 Protéger le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Le matériel afférant à la protection d'un véhicule : types, utilité, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> Sélectionner le matériel spécifique Utiliser le matériel spécifique de protection (housses de siège, tapis de sol, protection volant et levier de vitesses, protection d'ailes)
2.1.4 Recueillir et exploiter les données techniques	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les sources d'information : types (fiches techniques, normes / préconisations du constructeur ...), structure, composant, mode d'utilisation Le temps imparti de travail : normes constructeur spécifiques au véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> Rechercher les données techniques et administratives Exploiter les données techniques et administratives Identifier les principaux éléments d'un véhicule Remplir les documents : fiche de travail, registre des entrées (immatriculation ...)
2.1.5 Préparer l'outillage et les fournitures nécessaires	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les fournitures (produits, consommables ...) de petit entretien : types, caractéristiques, 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier l'outillage spécifique, les fournitures nécessaires au petit entretien

méthodes d'application • L'outillage spécifique et le matériel de petit entretien : types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état	• Apprécier visuellement l'état de l'outillage • Faire remédier aux défauts de l'outillage si nécessaire
2.1.6 Lever et descendre le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
• Les points de levage (renfort de structure portante du véhicule) • Les moyens de levage : types (pont, béquilles, cric hydraulique ...), caractéristiques, modes d'utilisation	• Positionner le véhicule sur le moyen de levage • Sécuriser le véhicule • Identifier les points de levage du véhicule • Manipuler le moyen de levage adapté aux travaux à réaliser

2.2 Effectuer les opérations de maintenance opérables depuis l'habitacle

SAVOIRS	APTITUDES
2.2.1 Contrôler les témoins au combiné d'instruments (lampes témoin, éclairage des symboles)	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
• Les témoins usuels au tableau de bord des modules électriques et électroniques simples : identification, signification • Les pictogrammes et symboles : identification, signification	• Déceler visuellement toute anomalie ou dysfonctionnement
2.2.2 Contrôler le fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces, de l'avertisseur sonore, de l'éclairage intérieur, des feux avant / arrière et des clignotants	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
• Le lave-glace, les essuie-glaces, l'avertisseur sonore, les feux avant / arrière et les clignotants : utilité, méthode d'utilisation • La vérification de fonctionnalité : procédures	• Réaliser un contrôle visuel et auditif • Déceler toute anomalie ou dysfonctionnement
2.2.3 Identifier la nature des dysfonctionnements éventuels des lampes témoins, de l'éclairage des symboles, de l'éclairage intérieur, des feux avant / arrière, des clignotants	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
• Les ampoules et fusibles : types, caractéristiques (puissance, tension, ampérage ...), modèles, emplacements spécifiques • Les lois de base de l'électricité (U, I, R, P) • Les circuits électriques simples (isolés) : composants • Les schémas électriques : <ul style="list-style-type: none"> types : schéma de principe, schéma détaillé, schéma d'implantation, schéma de connectique décodage : composants, symboles, unités, norme, légende, terminologie ... • Le multimètre : utilité, mode d'utilisation (notions d'échelles, de grandeurs électriques et	• Appliquer la procédure adéquate de contrôles des lampes témoins, éclairage des symboles, éclairage intérieur, feux avant / arrière et clignotants : <ul style="list-style-type: none"> Effectuer les contrôles visuels Décoder les schémas électriques Situer les différents composants sur les schémas, sur le véhicule Utiliser un multimètre pour prendre des mesures diverses (U, R, I) et calculer la puissance si nécessaire • Exploiter l'ensemble des résultats pour identifier la nature des pannes électriques (ampoules / fusibles défectueux, câblage endommagé ...)

<p>signification des valeurs affichées)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les procédures de contrôles : contrôles visuels, lecture de schémas électriques, mesures • Les pannes : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : coupure, chute de tension, court-circuit, présence de consommateur clandestin ○ caractéristiques 	
2.2.4 Effectuer le remplacement de fusibles, balais d'essuie-glaces, ampoules (feux avant / arrière, clignotants) et les réglages nécessaires	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les schémas électriques : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : schéma de principe, schéma détaillé, schéma d'implantation, schéma de connectique ○ décodage : composants, symboles, unités, norme, légende, terminologie ... • Les ampoules et fusibles : types, caractéristiques (puissance, tension, ampérage ...), modèles, emplacements spécifiques, procédures de remplacement et outillage (types, utilité, identification, mode d'utilisation) • Les phares : types et procédures de réglages • Le rétro phare : utilité, mode d'utilisation, procédures de réglage 	<ul style="list-style-type: none"> • Décoder les schémas électriques • Situer les différents composants sur les schémas, sur le véhicule • Appliquer la procédure adéquate de remplacement des ampoules et fusibles • Sélectionner et utiliser l'outillage adéquat • Positionner le véhicule • Calibrer le rétro phare en fonction de la position du véhicule • Ajuster l'alignement des faisceaux
<ul style="list-style-type: none"> • La procédure adéquate de remplacement des balais d'essuie-glace • L'outillage : types, utilité, identification, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner l'outillage adéquat • Utiliser l'outillage • Appliquer la procédure adéquate de remplacement des essuie-glaces
2.2.5 Réparer de petits dommages électriques	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les petits dommages électriques : <ul style="list-style-type: none"> ○ types (coupures, isolation câble ...), ○ procédures de réparation (étamage, sertissage de fiches, de souliers de câble ...) ○ précautions à prendre (mise hors tension, isolation ...) • Les grandeurs électriques : types (intensité, différence de potentiel, puissance, résistance ...), définitions opératoires, unités, loi d'Ohm • Les appareils de mesure : types (multimètre ...), description, utilité, procédure d'utilisation, unités de mesure • Les conducteurs : types (câbles, fils, cosses, fiches, sections ...), description, rôle et caractéristiques • Les schémas électriques : types, définition, composants, symboles, unités, norme, légende, terminologie ... • Les sources d'information : types (fiches techniques, normes / préconisations du constructeur ...), structure, composant, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Décoder un schéma électrique • Identifier la procédure de réparation selon la nature du dommage et les prescriptions du constructeur • Identifier les outils adaptés • Utiliser les outils • Appliquer la procédure • Vérifier le circuit au multimètre • Contrôler, après montage, les fonctionnalités du véhicule • Réaliser les réglages utiles

2.2.6 Réinitialiser les témoins d'entretien	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La mise en service du véhicule : procédures opératoires du constructeur • L'appareil de diagnostic : branchement, utilité, utilisation simple 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un appareil diagnostic en vue de l'activation de la réinitialisation des témoins d'entretien • Appliquer les procédures édictées par le constructeur
2.2.7 Contrôler l'état des ceintures de sécurité et leur boucle	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
• Les ceintures de sécurité : principe de fonctionnement	• Contrôler l'état des ceintures de sécurité et leur boucle

2.3 Effectuer les opérations de maintenance des roues et des freins, la course du frein à main

SAVOIRS	APTITUDES
2.3.1 Contrôler l'épaisseur des plaquettes de frein, l'état et l'épaisseur des garnitures de frein	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner l'outillage recommandé • Utiliser la boulonneuse, la clé dynamométrique, les douilles de serrage • Déposer les roues et les mécanismes de frein • Vérifier les plaquettes, garnitures de frein, canalisations de frein (oxydation, déformation de flexibles ...) et tambours • Reposer les roues et les mécanismes de freins 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner l'outillage recommandé • Déposer les roues et les mécanismes de frein • Utiliser la clé dynamométrique, les douilles de serrage • Vérifier les plaquettes, garnitures de frein, canalisations de frein (oxydation, déformation de flexibles ...) et tambours • Reposer les roues et les mécanismes de freins
2.3.2 Contrôler l'état, l'aspect, la pression des pneus y compris le pneu de la roue de secours	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les pneumatiques : types, identification, prescriptions du constructeur pour le véhicule, aspects visuels de dégradation, pression 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la conformité des pneus • Déceler les défauts et usures anormales
2.3.3 Rectifier si nécessaire la pression des pneus y compris le pneu de la roue de secours	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les pressions de gonflage : <ul style="list-style-type: none"> ○ facteurs d'influence ○ recommandations du constructeur ○ appareils de mesure de pression : types (traditionnel et à l'azote), mode d'utilisation, unités de mesure 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des appareils de mesure de pression des pneus • Rectifier la pression des pneus si nécessaire

2.4 Effectuer les opérations de maintenance dans le compartiment moteur

SAVOIRS	APTITUDES
2.4.1 Vidanger, renouveler l'huile (moteur) et remplacer le filtre si nécessaire	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Le circuit de lubrification : identification, principes de fonctionnement Les huiles (moteur) et filtres à huile : types, spécificités, utilité, procédure de remplacement Les matériels verseurs : types, mode d'utilisation Les équipements de vidange : types, mode d'utilisation, manipulation Les matériels de réception : types, méthode d'utilisation, manipulation 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier l'huile préconisée par le constructeur (moteur) Remplacer un filtre à huile Exécuter la vidange et le remplissage d'huile avec différents équipements Contrôler les niveaux Faire l'appoint
2.4.2 Contrôler et ajuster les niveaux de liquide du lave-glace, du système de refroidissement, de freinage et d'embrayage, de servo-direction, de correcteur d'assiette	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les liquides des systèmes de refroidissement, de freinage et d'embrayage, servo-direction, correcteur d'assiette : types (huiles ...), spécificités, utilité Les antigels : types, valeurs minimales en Belgique, mode d'utilisation du pèse antigel Les systèmes de refroidissement, d'embrayage, de freins, de direction et de correcteur d'assiette : identification, utilité, principes de fonctionnement L'ajustement des niveaux : procédures et matériel 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier le niveau du liquide du lave-glace Vérifier le liquide de refroidissement Vérifier le liquide de frein, d'embrayage, de servo-direction, de correcteur d'assiette Purger les circuits Ajuster les niveaux

2.5 Préparer la remise du véhicule au client

SAVOIRS	APTITUDES
2.5.1 Remettre dans l'état initial les éléments de sécurité et de confort : multimédia, siège, rétros	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les éléments de sécurité et de confort (multimédia, siège, rétros) : utilité, mode d'utilisation Le matériel afférant à la protection d'un véhicule : types (housses de siège, tapis de sol, protection volant et levier de vitesses, protection d'ailes), utilité, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> Remettre les éléments de confort (multimédia, siège, rétros) dans l'état initial Retirer le matériel spécifique de protection
2.5.2 Contrôler la fiche de travail : cocher les travaux réalisés, ajouter les remarques	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les documents spécifiques à l'atelier : types (fiche de travail, PC, logiciel de l'entreprise ...) : structure, composants, objectifs La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> Cocher les travaux réalisés sur la fiche de travail (support manuel ou informatique) Remplir, le cas échéant, la rubrique prévue pour les remarques

2.5.3 Transmettre les informations utiles au responsable	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les modes de communication orale et écrite : les principes élémentaires • Les supports de communication : types (fiche de travail, PC, logiciel de l'entreprise ...) : structure, composants, objectifs • La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le support de communication approprié (check-list, fiche de travail ...) • Transmettre, à l'aide d'une terminologie adaptée, le résultat des contrôles / observations, les interventions réalisées lors du petit entretien : <ul style="list-style-type: none"> ○ ex. de résultat des contrôles / observations : <ul style="list-style-type: none"> ▪ dysfonctionnements lave-glace, avertisseur sonore ... ▪ état des pneus, des ceintures de sécurité, épaisseur de plaquettes de frein ... ▪ niveau anormal de liquides dans les différents circuits de refroidissement, de freinage et d'embrayage, servo-direction et correcteur d'assiette ▪ ... ○ ex. d'interventions réalisées : remplacements, réglages, réparations de petits dommages électriques, ajustements de niveaux de liquides ...

2.6 Ranger le poste de travail	
SAVOIRS	APTITUDES
2.6.1 Ranger l'outillage	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • L'outillage spécifique et le matériel de réalisation d'un petit entretien : types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état, procédures de rangement propres à l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprécier visuellement l'outillage de réalisation d'un petit entretien • Faire remédier aux défauts • Appliquer les instructions de rangement régissant l'atelier
2.6.2 Nettoyer le poste de travail	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les produits et les matériels spécifiques de nettoyage du poste de travail : types, utilité, identification, mode d'utilisation et de rangement • Le rangement du poste de travail : instructions spécifiques à l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les produits et matériels spécifiques au nettoyage du poste de travail (nettoyage du sol ...) • Ranger le poste de travail (absence d'objets dangereux pour le travailleur et le véhicule)
2.6.3 Trier, évacuer les déchets	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les déchets : types, identification, classification • Les fluides : types, identification, mode de stockage et d'évacuation 	<ul style="list-style-type: none"> • Différencier les déchets et les fluides • Appliquer les instructions de tri et d'évacuation des déchets régissant l'atelier

2.7 Respecter les règles liées à l'hygiène, la sécurité, l'ergonomie et la manutention, la protection de l'environnement et la gestion de son temps de travail

SAVOIRS	APTITUDES
2.7.1 Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La protection individuelle (E.P.I.) et collective (E.P.C.) : éléments de législation et de réglementation de protection et prévention au travail • La sécurité et l'hygiène : risques engendrés par l'utilisation des outils, des produits et/ou des situations de travail, mesures de prévention et de protection, règles • Le système qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les mesures de protection individuelle • Appliquer les mesures de sécurité collective en vigueur dans le secteur • Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses • Appliquer les mesures de sécurité des équipements édictées par les constructeurs (engins de levage, airbags ...) • Appliquer les mesures de sécurité des outillages spécifiques édictées par les constructeurs • Appliquer les règles d'utilisation des produits • S'informer des risques potentiels liés aux VEH • Appliquer les règles de sécurité propres à chaque catégorie de véhicule
2.7.2 Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • L'ergonomie et la manutention : principes de base 	<ul style="list-style-type: none"> • Lever, porter des charges pondéreuses et encombrantes dans le respect des règles de manutention • Appliquer les règles d'ergonomie au travail
2.7.3 Appliquer les règles de protection de l'environnement	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La protection de l'environnement : modes de tri, de stockage, d'évacuation des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la réglementation dans le cadre du stockage et de l'évacuation des déchets
2.7.4 Effectuer les tâches requises dans les délais impartis et dans le respect du R.O.I.	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Le R.O.I., les règles régissant l'atelier • Les temps donnés par les constructeurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles spécifiques à l'atelier (R.O.I., système qualité ...)

Glossaire :

- **Boîtes de vitesses robotisées** : elles ne comportent pas de pédale d'embrayage visible. Ce sont des boîtes de vitesses mécaniques à engrenages parallèles auxquelles est greffé un système automatisé électrotechnique qui pilote les sélecteurs et/ou les embrayages, souvent en association avec un système hydraulique, et qui se comportent : a) soit en mode automatique, comme une boîte automatique changeant les rapports au moment le plus opportun – b) soit en mode manuel auquel cas le conducteur peut changer de rapport à l'aide de boutons, palettes ou d'un levier (pour autant que les conditions ad hoc soient réunies pour éviter sur et sous régime)
- **EPC** : Equipement de protection collectif
- **EPI** : Equipement de protection individuel
- **Système embarqué** : système électronique et informatique autonome, souvent temps réel, spécialisé dans une tâche bien précise. Le terme désigne aussi bien le matériel informatique que le logiciel utilisé. A titre d'exemples dans le secteur automobile : Moteur et transmission (Injection, commande de boîtes de vitesses), Sécurité active (ABS ..., Sécurité passive (airbags, ceintures, radars de recul ...), Ordinateur de bord / Navigation ...
- **VEH** : Véhicule Electrique (ou full électrique) ou Hybride

Commentaires : Dans le présent métier,

- Anomalie = Irrégularité - Dysfonctionnement / panne = Trouble de fonctionnement, dérèglement, mauvais fonctionnement ...
- Appareil diagnostic et appareil code défaut : le Mécanicien d'entretien automobile n'utilise que les fonctionnalités de base de l'appareil diagnostic (lire un code défaut, effacer un code défaut, (ré)initialiser un intervalle de maintenance ... Il s'agit donc d'une « utilisation simple » de l'appareil diagnostic. Par ailleurs, pour la lecture des codes, un appareil « code défaut » peut suffire.
- Interventions électriques simples réalisées par le Mécanicien d'entretien : elles consistent en le remplacement de pièces défectueuses (ampoules, fusibles ...) clairement identifiées par l'appareil de diagnostic et/ou la réparation de petits dommages électriques (coupures, isolation câble ...) à l'aide de techniques d'étamage, de sertissage de fiches, de souliers de câble ...après avoir identifié la nature des pannes électriques de circuits électriques simples (isolés)
- Multimédia = GPS / Système de navigation plug & play, radio, téléphonie, système audio et vidéo
- Transmission d'information (support manuel ou informatique) doit permettre une gestion administrative efficace. Le Mécanicien d'entretien automobile y notera donc l'identification du véhicule et le kilométrage, les travaux effectués, les enregistrements de temps prestés, les pièces fournies, les observations ...
- VEH : Véhicule Hybride ou Electrique. Seule une sensibilisation aux risques potentiels liés aux VEH est visée pour le Mécanicien d'entretien automobile. A ce jour, il existe une réglementation RGIE sur les risques liés à la haute tension mais celle-ci ne traite pas du cas spécifique de l'automobile. Le secteur, en accord avec les partenaires sociaux, a néanmoins établi une recommandation déclinée en 3 niveaux. Chaque niveau correspond à une formation organisée par le secteur à l'issue de laquelle est délivré un certificat sectoriel (sécurité). Le Mécanicien d'entretien automobile est concerné par le Niveau 1 « Sensibilisation » (1 journée de formation). Cette certification sectorielle n'est pas incluse dans le Profil de formation S.F.M.Q.

UAA 3 (MEA)	Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes
--------------------	--

Activités-clés du profil métier	AC3 : Réaliser le gros entretien d'un véhicule et les petites réparations y afférentes
--	---

3.1 Préparer le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES
3.1.1 Prendre connaissance des différentes tâches reprises dans la fiche de travail	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> La fiche de travail de réalisation d'un gros entretien hors compartiment moteur : structure, composants, objectifs La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les rubriques d'une fiche de travail relatives au gros entretien hors compartiment moteur Recueillir les données utiles au gros entretien hors compartiment moteur
3.1.2 Identifier le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les véhicules : types (break, berline ... essence, diesel, VEH ...), marques 	<ul style="list-style-type: none"> Localiser le véhicule automobile Vérifier le numéro de châssis
3.1.3 Protéger le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Le matériel afférant à la protection d'un véhicule : types, utilité, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> Sélectionner le matériel spécifique Utiliser le matériel spécifique de protection (housses de siège, tapis de sol, protection volant et levier de vitesses, protection d'ailes)
3.1.4 Recueillir et exploiter les données techniques	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les sources d'information : types (fiches techniques, normes / préconisations du constructeur ...), structure, composant, mode d'utilisation Le temps imparti de travail : normes constructeur spécifiques au véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> Rechercher les données techniques et administratives Exploiter les données techniques et administratives Identifier les principaux éléments d'un véhicule Remplir les documents : fiche de travail, registre des entrées (immatriculation ...)

3.1.5 Préparer l'outillage et les fournitures nécessaires	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les fournitures (produits, consommables ...) de gros entretien hors compartiment moteur : types, caractéristiques, méthodes d'application L'outillage spécifique et le matériel de gros entretien hors compartiment moteur : types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier l'outillage spécifique, les fournitures nécessaires au gros entretien hors compartiment moteur Apprécier visuellement l'état de l'outillage Faire remédier aux défauts de l'outillage si nécessaire
3.1.6 Lever et descendre le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les points de levage (renfort de structure portante du véhicule) Les moyens de levage : types (pont, béquilles, cric hydraulique ...), caractéristiques, modes d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> Positionner le véhicule sur le moyen de levage Sécuriser le véhicule Identifier les points de levage du véhicule Manipuler le moyen de levage adapté aux travaux à réaliser

3.2 Contrôler et / ou régler les organes opérables depuis l'habitacle d'un véhicule	
SAVOIRS	APTITUDES
3.2.1 Contrôler les témoins au combiné d'instruments (lampes témoin, éclairage des symboles)	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les témoins usuels au tableau de bord des modules électriques et électroniques simples : identification, signification Les pictogrammes et symboles : identification, signification 	<ul style="list-style-type: none"> Déceler visuellement toute anomalie ou dysfonctionnement
3.2.2 Contrôler le fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces, de l'avertisseur sonore, de l'éclairage intérieur, des feux avant / arrière et des clignotants	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Le lave-glace, les essuie-glaces, l'avertisseur sonore, les feux avant / arrière et les clignotants : utilité, méthode d'utilisation La vérification de fonctionnalité : procédures 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un contrôle visuel et auditif Déceler toute anomalie ou dysfonctionnement
3.2.3 Identifier la nature des dysfonctionnements éventuels des lampes témoins, de l'éclairage des symboles, de l'éclairage intérieur, des feux avant / arrière, des clignotants	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les ampoules et fusibles : types, caractéristiques (puissance, tension, ampérage ...), modèles, emplacements spécifiques Les lois de base de l'électricité (U, I, R, P) Les circuits électriques simples (isolés) : composants Les schémas électriques : <ul style="list-style-type: none"> types : schéma de principe, schéma détaillé, schéma d'implantation, schéma de 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer la procédure adéquate de contrôles des lampes témoins, éclairage des symboles, éclairage intérieur, feux avant / arrière et clignotants : <ul style="list-style-type: none"> Effectuer les contrôles visuels Décoder les schémas électriques Situer les différents composants sur les schémas, sur le véhicule Utiliser un multimètre pour prendre des mesures diverses (U, R, I) et calculer la

connectique <ul style="list-style-type: none"> ○ décodage : composants, symboles, unités, norme, légende, terminologie ... • Le multimètre : utilité, mode d'utilisation (notions d'échelles, de grandeurs électriques et signification des valeurs affichées) • Les procédures de contrôles : contrôles visuels, lecture de schémas électriques, mesures • Les pannes : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : coupure, chute de tension, court-circuit, présence de consommateur clandestin ○ caractéristiques 	puissance si nécessaire <ul style="list-style-type: none"> • Exploiter l'ensemble des résultats pour identifier la nature des pannes électriques (ampoules / fusibles défectueux, câblage endommagé ...)
3.2.4 Contrôler le fonctionnement effectif de l'installation de climatisation	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Le circuit de climatisation : définition, caractéristiques, mode d'utilisation • La vérification de fonctionnalité : procédures 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser la climatisation • Percevoir les effets de la climatisation
3.2.5 Accéder à la mémoire des défauts sur l'appareil de diagnostic et imprimer l'information obtenue	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • L'appareil de diagnostic : branchement, utilité, utilisation simple • Les avertissements possibles : identification, signification • Les procédures du constructeur 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un appareil de diagnostic pour la recherche de défauts • Appliquer les procédures édictées par le constructeur
3.2.6 Réinitialiser les témoins d'entretien	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La mise en service du véhicule : procédures opératoires du constructeur • L'appareil de diagnostic : branchement, utilité, utilisation simple 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un appareil diagnostic en vue de l'activation de la réinitialisation des témoins d'entretien • Appliquer les procédures édictées par le constructeur
3.2.7 Contrôler l'état des ceintures de sécurité et leur boucle	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les ceintures de sécurité : principe de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Verrouiller les ceintures • Déceler les anomalies

3.3 Remplacer les consommables opérables depuis l'habitacle d'un véhicule

SAVOIRS	APTITUDES
3.3.1 Effectuer le remplacement de fusibles, balais d'essuie-glaces, ampoules (feux avant / arrière, clignotants) et les réglages nécessaires	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les schémas électriques : <ul style="list-style-type: none"> ○ types : schéma de principe, schéma détaillé, schéma d'implantation, schéma de connectique 	<ul style="list-style-type: none"> • Décoder les schémas électriques • Situer les différents composants sur les schémas, sur le véhicule • Appliquer la procédure adéquate de remplacement des ampoules et fusibles

<ul style="list-style-type: none"> ○ décodage : composants, symboles, unités, norme, légende, terminologie ... • Les ampoules et fusibles : types, caractéristiques (puissance, tension, ampérage ...), modèles, emplacements spécifiques, procédures de remplacement et outillage (types, utilité, identification, mode d'utilisation) • Les phares : types et procédures de réglages • Le rétro phare : utilité, mode d'utilisation, procédures de réglage 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner et utiliser l'outillage adéquat • Positionner le véhicule • Calibrer le rétro phare en fonction de la position du véhicule • Ajuster l'alignement des faisceaux
<ul style="list-style-type: none"> • La procédure adéquate de remplacement des balais d'essuie-glace • L'outillage : types, utilité, identification, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner l'outillage adéquat • Utiliser l'outillage • Appliquer la procédure adéquate de remplacement des essuie-glaces
3.3.2 Réparer de petits dommages électriques	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les petits dommages électriques : <ul style="list-style-type: none"> ○ types (coupures, isolation câble ...), ○ procédures de réparation (étamage, sertissage --- de fiches, de souliers de câble ...) ○ précautions à prendre (mise hors tension, isolation ...) • Les grandeurs électriques : types (intensité, différence de potentiel, puissance, résistance ...), définitions opératoires, unités, loi d'Ohm • Les appareils de mesure : types (multimètre ...), description, utilité, procédure d'utilisation, unités de mesure • Les conducteurs : types (câbles, fils, cosses, fiches, sections ...), description, rôle et caractéristiques • Les schémas électriques : types, définition, composants, symboles, unités, norme, légende, terminologie ... • Les sources d'information : types (fiches techniques, normes / préconisations du constructeur ...), structure, composant, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Décoder un schéma électrique • Identifier la procédure de réparation selon la nature du dommage et les prescriptions du constructeur • Identifier les outils adaptés • Utiliser les outils • Appliquer la procédure • Vérifier le circuit au multimètre • Contrôler, après montage, les fonctionnalités du véhicule • Réaliser les réglages utiles
3.3.3 Remplacer le filtre anti pollen	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les filtres : types, spécificités, localisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Localiser le filtre anti pollen. • Appliquer les procédures de remplacement du filtre anti pollen

3.4 Contrôler les roues et les freins d'un véhicule

SAVOIRS	APTITUDES
3.4.1 Contrôler l'épaisseur des plaquettes de frein, l'état et l'épaisseur des disques de frein et garnitures de frein, la course du frein à main	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les systèmes de freinage : composants, recommandations du constructeur, procédures de contrôle et matériel (identification, utilité, mode d'utilisation) La boulonneuse, la clé dynamométrique et les douilles de serrage : utilité, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> Sélectionner l'outillage recommandé Utiliser la boulonneuse, la clé dynamométrique, les douilles de serrage Déposer les roues et les mécanismes de frein Vérifier les plaquettes, garnitures de frein, canalisations de frein (oxydation, déformation de flexibles ...) et tambours Reposer les roues et les mécanismes de freins

3.4.2 Contrôler l'état, l'aspect, la pression des pneus y compris le pneu de la roue de secours

Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les pneumatiques : types, identification, prescriptions du constructeur pour le véhicule, aspects visuels de dégradation, pression 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier la conformité des pneus Déceler les défauts et usures anormales

3.4.3 Rectifier si nécessaire la pression des pneus y compris le pneu de la roue de secours

Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les pressions de gonflage : <ul style="list-style-type: none"> facteurs d'influence recommandations du constructeur appareils de mesure de pression : types (traditionnel et à l'azote), mode d'utilisation, unités de mesure 	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser des appareils de mesure de pression des pneus Rectifier la pression des pneus si nécessaire

3.5 Entretenir les roues et les freins d'un véhicule

SAVOIRS	APTITUDES
3.5.1 Démonter, monter et/ou permuter les roues si nécessaire	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> La boulonneuse, la clé dynamométrique et les douilles de serrage : utilité, mode d'utilisation, prescriptions du constructeur du véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser la boulonneuse, la clé dynamométrique et les douilles de serrage Appliquer les prescriptions du constructeur du véhicule

3.5.2 Réparer les pneumatiques

Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les pneumatiques : types, identification • Les réparations de pneumatiques : <ul style="list-style-type: none"> ○ type : réparation par l'intérieur ○ restrictions / recommandations / restrictions du fabricant de pneumatique ○ procédure de réparation, recommandations du fabricant de kit de réparation ○ matériel et produits spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Démontez le pneu • Contrôlez l'état (intérieur et extérieur) du pneumatique • Justifier la faisabilité de la réparation • Assurer la réparation (par l'intérieur) selon les recommandations du fabricant et le type de fuite • Utiliser le matériel et produits adaptés • Appliquer la procédure de réparation appropriée • Remonter le pneu • Ajuster la pression du pneumatique

3.5.3 Remplacer les pneus et équilibrer les roues si nécessaire

Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les pneumatiques : types, identification • La machine pour le démontage et le montage des pneus : mode d'utilisation • L'équilibreuse : mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques • Utiliser une machine pour le démontage et le montage des pneus • Utiliser une équilibreuse

3.5.4 Rectifier si nécessaire la pression des pneus y compris le pneu de la roue de secours

Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les pressions de gonflage : <ul style="list-style-type: none"> ○ facteurs d'influence ○ recommandations du constructeur ○ appareils de mesure de pression : types (traditionnel et à l'azote), mode d'utilisation, unités de mesure 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des appareils de mesure de pression des pneus • Rectifier la pression des pneus si nécessaire

3.5.4 Remplacer les plaquettes, les disques et les patins de freins si nécessaire

Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les systèmes élémentaires de freinage : spécificités, composition • Les étriers de frein : procédures opératoires du constructeur pour réinitialiser • L'appareil diagnostic : branchement, utilité, utilisation simple 	<ul style="list-style-type: none"> • Accéder aux disques, plaquettes et aux patins de frein • Procéder au remplacement, y compris à l'aide d'un appareil diagnostic • Purger le système de freinage

3.5.5 Régler les patins et la course du frein à main si nécessaire

Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les systèmes élémentaires de freinage : composants, recommandations du constructeur, procédures de contrôle et matériel (identification, utilité, mode d'utilisation) 	<ul style="list-style-type: none"> • Accéder aux patins de frein • Procéder aux réglages

3.6 Contrôler le dessous d'un véhicule

SAVOIRS	APTITUDES
3.6.1 Contrôler l'étanchéité du bloc moteur, de la boîte de vitesses, du couple réducteur, des soufflets de protection, l'échappement et les amortisseurs	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les différents organes visibles du dessous d'un véhicule : identification, principes de fonctionnement, procédures de démontage 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les procédures du constructeur pour le démontage des carénages Détecter les fuites de fluide au niveau du moteur, des éléments de la transmission et de la suspension Détecter les fuites au niveau de l'échappement Vérifier la fixation des composants

3.6.2 Contrôler visuellement l'état des composants ainsi que le jeu des articulations des essieux avant / arrière, des rotules de suspension / de direction et tous les silentblocs	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les ensembles et sous-ensembles sous le véhicule : identification, principes de fonctionnement Les points d'articulation : identification, principes de fonctionnement, anomalies de fonctionnement Les rotules et silentblocs identification, principes de fonctionnement, anomalies de fonctionnement L'outillage spécifique : types, utilité, identification, mode d'utilisation, manipulation 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les éléments en dessous d'un véhicule Localiser les points d'articulation Localiser les rotules et silentblocs Vérifier l'état des points d'articulation, Détecter la présence de jeu anormal dans les points d'articulation, les rotules et tous les silentblocs avec l'outillage adéquat

3.7 Préparer la remise du véhicule au client

SAVOIRS	APTITUDES
3.7.1 Remettre dans l'état initial les éléments de sécurité et de confort : multimédia, siège, rétros	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les éléments de sécurité et de confort (multimédia, siège, rétros) : utilité, mode d'utilisation Le matériel afférant à la protection d'un véhicule : types (housses de siège, tapis de sol, protection volant et levier de vitesses, protection d'ailes), utilité, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> Remettre les éléments de confort (multimédia, siège, rétros) dans l'état initial Retirer le matériel spécifique de protection

3.7.2 Contrôler la fiche de travail : cocher les travaux réalisés, ajouter les remarques	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les documents spécifiques à l'atelier : types (fiche de travail, PC, logiciel de l'entreprise ...) : structure, composants, objectifs La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> Cocher les travaux réalisés durant le gros entretien hors compartiment moteur sur la fiche de travail (support manuel ou informatique) Remplir, le cas échéant, la rubrique prévue pour les remarques
3.7.3 Transmettre les informations utiles au responsable (gros entretien hors compartiment moteur)	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les modes de communication orale et écrite : les principes élémentaires Les supports de communication : types (fiche de travail, PC, logiciel de l'entreprise ...) : structure, composants, objectifs La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser le support de communication approprié (check-list, fiche de travail ...) Transmettre, à l'aide d'une terminologie adaptée, le résultat des contrôles / observations, les interventions réalisées durant le gros entretien hors compartiment moteur : <ul style="list-style-type: none"> ex. de résultat des contrôles et observations : <ul style="list-style-type: none"> dysfonctionnements lave-glace, avertisseur sonore, circuit de climatisation ... état des pneus, des ceintures de sécurité ... fuites, jeu anormal ... ex. d'interventions réalisées : remplacements, réglages, réparations de petits dommages électriques, réparation pneus ...

3.8 Ranger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES
3.8.1 Ranger l'outillage	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> L'outillage spécifique et le matériel de gros entretien hors compartiment moteur : types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état, procédures de rangement propres à l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> Apprécier visuellement l'outillage de gros entretien hors compartiment moteur Faire remédier aux défauts Appliquer les instructions de rangement régissant l'atelier
3.8.2 Nettoyer le poste de travail	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les produits et les matériels spécifiques : types, utilité, identification, mode d'utilisation et de rangement Le rangement du poste de travail : instructions spécifiques à l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les produits et matériels spécifiques au nettoyage du poste de travail (nettoyage du sol ...) Ranger le poste de travail (absence d'objets dangereux pour le travailleur et le véhicule)
3.8.3 Trier, évacuer les déchets	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les déchets : types, identification, classification Les fluides : types, identification, mode de stockage et d'évacuation 	<ul style="list-style-type: none"> Différencier les déchets et les fluides Appliquer les instructions de tri et d'évacuation des déchets régissant l'atelier

3.9 Respecter les règles liées à l'hygiène, la sécurité, l'ergonomie et la manutention, la protection de l'environnement et la gestion de son temps de travail

SAVOIRS	APTITUDES
3.9.1 Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La protection individuelle (E.P.I.) et collective (E.P.C.) : éléments de législation et de réglementation de protection et prévention au travail • La sécurité et l'hygiène : risques engendrés par l'utilisation des outils, des produits et/ou des situations de travail, mesures de prévention et de protection, règles • Le système qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les mesures de protection individuelle • Appliquer les mesures de sécurité collective en vigueur dans le secteur • Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses • Appliquer les mesures de sécurité des équipements édictées par les constructeurs (engins de levage, airbags ...) • Appliquer les mesures de sécurité des outillages spécifiques édictées par les constructeurs • Appliquer les règles d'utilisation des produits • S'informer des risques potentiels liés aux VEH • Appliquer les règles de sécurité propres à chaque catégorie de véhicule
3.9.2 Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • L'ergonomie et la manutention : principes de base 	<ul style="list-style-type: none"> • Lever, porter des charges pondéreuses et encombrantes dans le respect des règles de manutention • Appliquer les règles d'ergonomie au travail
3.9.3 Appliquer les règles de protection de l'environnement	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La protection de l'environnement : modes de tri, de stockage, d'évacuation des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la réglementation dans le cadre du stockage et de l'évacuation des déchets
3.9.4 Effectuer les tâches requises dans les délais impartis et dans le respect du R.O.I.	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Le R.O.I., les règles régissant l'atelier • Les temps donnés par les constructeurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles spécifiques à l'atelier (R.O.I., système qualité ...)

Glossaire :

- **EPC** : Equipement de protection collectif
- **EPI** : Equipement de protection individuel
- **VEH** : Véhicule Electrique (ou full électrique) ou Hybride

Commentaires : Dans le présent métier,

- Anomalie = Irrégularité - Dysfonctionnement / panne = Trouble de fonctionnement, dérèglement, mauvais fonctionnement ...
- Appareil diagnostic et appareil code défaut : le Mécanicien d'entretien automobile n'utilise que les fonctionnalités de base de l'appareil diagnostic (lire un code défaut, effacer un code défaut, (ré)initialiser un intervalle de maintenance ... Il s'agit donc d'une « utilisation simple » de l'appareil diagnostic. Par ailleurs, pour la lecture des codes, un appareil « code défaut » peut suffire.
- Circuit de climatisation : Sur base de la législation en vigueur en matière de réfrigérants dans certains véhicules à moteur, une formation est organisée par le secteur (récupération du réfrigérant des véhicules) à l'issue de laquelle un certificat légal est délivré (environnement). Cette certification légale n'est pas incluse dans le Profil de formation S.F.M.Q.
- Transmission d'information (support manuel ou informatique) doit permettre une gestion administrative efficace. Le Mécanicien d'entretien automobile y notera donc l'identification du véhicule et le kilométrage, les travaux effectués, les enregistrements de temps prestés, les pièces fournies, les observations ...
- VEH : Véhicule Hybride ou Electrique. Seule une sensibilisation aux risques potentiels liés aux VEH est visée pour le Mécanicien d'entretien automobile. A ce jour, il existe une réglementation RGIE sur les risques liés à la haute tension mais celle-ci ne traite pas du cas spécifique de l'automobile. Le secteur, en accord avec les partenaires sociaux, a néanmoins établi une recommandation déclinée en 3 niveaux. Chaque niveau correspond à une formation organisée par le secteur à l'issue de laquelle est délivré un certificat sectoriel (sécurité). Le Mécanicien d'entretien automobile est concerné par le Niveau 1 « Sensibilisation » (1 journée de formation). Cette certification sectorielle n'est pas incluse dans le Profil de formation S.F.M.Q.

UAA 5^(MEA)	Préparer un véhicule de moins de 6 ans au passage du contrôle technique
------------------------------	--

Activités-clés du profil métier	AC4 : Préparer un véhicule au passage du contrôle technique
--	--

5.1 Préparer le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES
5.1.1 Prendre connaissance des différentes tâches reprises dans la fiche de travail	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> La fiche de travail de réalisation de préparation au contrôle technique : structure, composants, objectifs La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les rubriques d'une fiche de travail relatives à la préparation du véhicule au passage du contrôle technique Recueillir les données utiles à la préparation du véhicule au passage du contrôle technique
5.1.2 Identifier le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les véhicules : types (break, berline ... essence, diesel, VEH ...), marques 	<ul style="list-style-type: none"> Localiser le véhicule automobile
5.1.3 Protéger le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Le matériel afférant à la protection d'un véhicule : types, utilité, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> Sélectionner le matériel spécifique Utiliser le matériel spécifique de protection (housses de siège, tapis de sol, protection volant et levier de vitesses, protection d'ailes)
5.1.4 Recueillir et exploiter les données techniques	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les sources d'information : types (fiches techniques, normes / préconisations du constructeur ...), structure, composant, mode d'utilisation Le temps imparti de travail : normes constructeur spécifiques au véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> Rechercher les données techniques et administratives Exploiter les données techniques et administratives Identifier les principaux éléments d'un véhicule Remplir les documents : fiche de travail, registre des entrées (immatriculation ...)

5.1.5 Préparer l'outillage et les fournitures nécessaires	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les fournitures (produits, consommables ...) de préparation au passage du contrôle technique : types, caractéristiques, méthodes d'application • L'outillage spécifique et le matériel de préparation au passage du contrôle technique : types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier l'outillage spécifique, les fournitures nécessaires à la préparation au contrôle technique • Apprécier visuellement l'état de l'outillage • Faire remédier aux défauts de l'outillage si nécessaire
5.1.6 Lever et descendre le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les points de levage (renfort de structure portante du véhicule) • Les moyens de levage : types (pont, bécilles, cric hydraulique ...), caractéristiques, modes d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Positionner le véhicule sur le moyen de levage • Sécuriser le véhicule • Identifier les points de levage du véhicule • Manipuler le moyen de levage adapté aux travaux à réaliser

5.2 Contrôler la conformité du véhicule

SAVOIRS	APTITUDES
5.2.1 Contrôler la présence des documents y compris pour le système L.P.G. nécessaires au Contrôle Technique et la lisibilité du numéro de châssis	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les documents relatifs au véhicule, à ses équipements et ses accessoires : types, composition/rubriques 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la correspondance des documents avec le véhicule
5.2.2 Contrôler l'état et la présence des plaques d'immatriculation officielle et avant ainsi que la présence et la validité du kit légal	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La législation relative à la plaque d'immatriculation et au kit légal 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la concordance des plaques et du kit légal avec la législation
5.2.3 Contrôler la conformité des jantes et des pneus, du crochet d'attache-remorque	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les pneumatiques, les jantes et l'attache-remorque : identification, homologation 	<ul style="list-style-type: none"> • Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques • Vérifier la conformité des pneus et des jantes • Vérifier la conformité de l'attache-remorque
5.2.4 Contrôler les points ayant fait l'objet d'une remarque sur l'ancien certificat de visite	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Le contrôle technique : check-list, document de contrôle technique 	<ul style="list-style-type: none"> • Décoder un document de contrôle technique • Décoder la check-list d'un contrôle technique

5.3 Contrôler les organes d'un véhicule à partir de l'habitacle

SAVOIRS	APTITUDES
5.3.1 Contrôler le fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces, l'état des balais et l'avertisseur sonore	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Le lave-glace, les essuie-glaces, l'avertisseur sonore : utilité, méthode d'utilisation La vérification de fonctionnalité : procédures opératoires 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un contrôle visuel et auditif Déceler toute anomalie ou dysfonctionnement
5.3.2 Contrôler l'état des ceintures de sécurité et leur boucle	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les ceintures de sécurité : principe de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> Verrouiller les ceintures Déceler toute anomalie

5.4 Contrôler les pneus et les freins

SAVOIRS	APTITUDES
5.4.1 Contrôler l'état, l'aspect, la pression des pneus y compris le pneu de la roue de secours	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les pneumatiques : types, identification, prescriptions du constructeur pour le véhicule, aspects visuels de dégradation, pression 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier la conformité des pneus Déceler les défauts et usures anormales
5.4.2 Rectifier si nécessaire la pression des pneus y compris le pneu de la roue de secours	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les pressions de gonflage : <ul style="list-style-type: none"> facteurs d'influence recommandations du constructeur appareils de mesure de pression : types (traditionnel et à l'azote), mode d'utilisation, unités de mesure 	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser des appareils de mesure de pression des pneus Rectifier la pression des pneus si nécessaire
5.4.3 Tester les freins au banc	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Le banc de freinage : procédure d'utilisation préconisée par son constructeur 	<ul style="list-style-type: none"> Tester les freins au banc de freinage Décoder l'information
5.4.4 Régler les patins et la course du frein à main si nécessaire	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les systèmes élémentaires de freinage : composants, recommandations du constructeur, procédures de contrôle et matériel (identification, utilité, mode d'utilisation) 	<ul style="list-style-type: none"> Accéder aux patins de frein Procéder aux réglages des patins, de la course du frein à main

5.5 Contrôler les organes du compartiment moteur d'un véhicule

SAVOIRS	APTITUDES
5.5.1 Contrôler le fonctionnement, l'étanchéité, la présence d'usure par frottement et repérer des composants endommagés	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les différents organes visibles du compartiment moteur : identification, principes de fonctionnement, 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier les bruits de roulement, de courroie de distribution, courroies d'accessoires, des galets tendeur, de la poulie d'alternateur ... Apprécier visuellement l'état des organes du compartiment moteur
5.5.2 Contrôler et ajuster les niveaux de liquide du lave-glace, du système de refroidissement, de freinage et d'embrayage, de servo-direction, de correcteur d'assiette	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les liquides des systèmes de refroidissement, de freinage et d'embrayage, servo-direction, correcteur d'assiette : types (huiles ...), spécificités, utilité Les antigels : types, valeurs minimales en Belgique, mode d'utilisation du pèse antigel Les systèmes de refroidissement, d'embrayage, de freins, de direction et de correcteur d'assiette : identification, utilité, principes de fonctionnement L'ajustement des niveaux : procédures et matériel 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier le niveau du liquide du lave-glace Vérifier le liquide de refroidissement Vérifier le liquide de frein, d'embrayage, de servo-direction, de correcteur d'assiette Purger les circuits Ajuster les niveaux
5.5.3 Contrôler l'état, la fixation de la batterie et ses cosses	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> La batterie d'accumulateurs : procédures spécifiques d'intervention (chronologie des étapes), principes de raccordement et de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les procédures d'un examen de la batterie
5.5.4 Vérifier la conformité des émissions de gaz aux normes en vigueur	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les gaz d'échappement des différents moteurs : identification La législation relative aux normes en vigueur. Les analyseurs de gaz et les opacimètres de fumée : mode d'utilisation, manipulation 	<ul style="list-style-type: none"> Relever la valeur des gaz en utilisant l'appareillage adéquat Comparer les valeurs relevées avec les normes en vigueur

5.6 Contrôler le dessous d'un véhicule

SAVOIRS	APTITUDES
5.6.1 Tester au banc la suspension (avant / arrière)	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> La suspension : types de systèmes ou schémas de suspension, caractéristiques Le banc de test de la suspension : procédure d'utilisation préconisée par son constructeur, conditions de test, manipulation 	<ul style="list-style-type: none"> Passer le véhicule au banc de test Comparer les valeurs relevées au banc test avec les valeurs admises au contrôle technique

5.6.2 Contrôler visuellement l'état des composants ainsi que le jeu des articulations des essieux avant / arrière, des rotules de suspension / de direction et tous les silentblocs	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les ensembles et sous-ensembles sous le véhicule : identification, principes de fonctionnement • Les points d'articulation : identification, principes de fonctionnement, anomalies de fonctionnement • Les rotules et silentblocs identification, principes de fonctionnement, anomalies de fonctionnement • L'outillage spécifique : types, utilité, identification, mode d'utilisation, manipulation 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les éléments en dessous d'un véhicule • Localiser les points d'articulation • Localiser les rotules et silentblocs • Vérifier l'état des points d'articulation, • Détecter la présence de jeu anormal dans les points d'articulation, les rotules et tous les silentblocs avec l'outillage adéquat
5.6.3 Contrôler l'étanchéité du bloc moteur, de la boîte de vitesses, du couple réducteur, des soufflets de protection, de l'échappement et des amortisseurs	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les différents organes visibles du dessous d'un véhicule : identification, principes de fonctionnement, procédures de démontage 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les procédures du constructeur pour le démontage des carénages • Détecter les fuites de fluide au niveau du moteur, des éléments de la transmission et de la suspension • Détecter les fuites au niveau de l'échappement • Vérifier la fixation des composants
5.6.4 Contrôler visuellement l'état des canalisations de frein	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les systèmes de freinage : composants, recommandations du constructeur 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier les canalisations de frein (oxydation, déformation de flexibles ...)
5.6.5 Vérifier l'état de la carrosserie	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La carrosserie : critères réglementaires dans le cadre d'un contrôle technique 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la conformité de la carrosserie par rapport aux normes

5.7 Contrôler le dessus d'un véhicule	
SAVOIRS	APTITUDES
5.7.1 Vérifier l'état des vitrages et de la carrosserie	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Le vitrage et la carrosserie : critères réglementaires dans le cadre d'un contrôle technique 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la conformité des vitrages et de la carrosserie par rapport aux normes
5.7.2 Contrôler le fonctionnement des essuie-glaces, des feux avant / arrière et des clignotants	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les essuie-glaces, les feux avant / arrière et les clignotants : utilité, méthode d'utilisation • La vérification de fonctionnalité : procédures 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un contrôle visuel • Déceler toute anomalie ou dysfonctionnement

5.7.3 Effectuer le remplacement de balais d'essuie-glaces, ampoules (feux avant / arrière, clignotants) et les réglages nécessaires	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les schémas électriques : <ul style="list-style-type: none"> types : schéma de principe, schéma détaillé, schéma d'implantation, schéma de connectique décodage : composants, symboles, unités, norme, légende, terminologie ... Les ampoules : types, caractéristiques (puissance, tension, ampérage ...), modèles, emplacements spécifiques, procédures de remplacement et outillage (types, utilité, identification, mode d'utilisation) Les phares : types et procédures de réglages Le réglo phare : utilité, mode d'utilisation, procédures de réglage 	<ul style="list-style-type: none"> Décoder les schémas électriques Situer les différents composants sur les schémas, sur le véhicule Appliquer la procédure adéquate de remplacement des ampoules Sélectionner et utiliser l'outillage adéquat Positionner le véhicule Calibrer le réglo phare en fonction de la position du véhicule Ajuster l'alignement des faisceaux
<ul style="list-style-type: none"> La procédure adéquate de remplacement des balais d'essuie-glace L'outillage : types, utilité, identification, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> Sélectionner l'outillage adéquat Utiliser l'outillage Appliquer la procédure adéquate de remplacement des essuie-glaces

5.8 Préparer la remise du véhicule au client

SAVOIRS	APTITUDES
5.8.1 Remettre dans l'état initial les éléments de sécurité et de confort : multimédia, siège, rétros	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les éléments de sécurité et de confort (multimédia, siège, rétros) : utilité, mode d'utilisation Le matériel afférant à la protection d'un véhicule : types (housses de siège, tapis de sol, protection volant et levier de vitesses, protection d'ailes), utilité, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> Remettre les éléments de confort (multimédia, siège, rétros) dans l'état initial Retirer le matériel spécifique de protection
5.8.2 Contrôler la fiche de travail : cocher les travaux réalisés, ajouter les remarques	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les documents spécifiques à l'atelier : types (fiche de travail, PC, logiciel de l'entreprise ...) : structure, composants, objectifs La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> Cocher les travaux réalisés sur la fiche de travail (support manuel ou informatique) Remplir, le cas échéant, la rubrique prévue pour les remarques
5.8.3 Transmettre les informations utiles au responsable	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les modes de communication orale et écrite : les principes élémentaires Les supports de communication : types (fiche de travail, PC, logiciel de l'entreprise ...) : structure, composants, objectifs La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser le support de communication approprié (check-list, fiche de travail ...) Transmettre, à l'aide d'une terminologie adaptée, le résultat des contrôles / observations, les interventions réalisées durant la préparation au contrôle technique : <ul style="list-style-type: none"> ex. de résultat des contrôles et observations : <ul style="list-style-type: none"> dysfonctionnements lave-glace, avertisseur sonore ...

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ état des pneus, des ceintures de sécurité, état des canalisations de freins, épaisseur de plaquettes de frein ... ▪ niveau anormal de liquides dans les différents circuits de refroidissement, de freinage et d'embrayage, servo-direction et correcteur d'assiette ▪ ... <p>○ ex. d'interventions réalisées : remplacements, réglages, tests freins et suspension, ajustements de niveaux de liquides ...</p>
--	---

5.9 Ranger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES
5.9.1 Ranger l'outillage	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • L'outillage spécifique et le matériel de préparation au contrôle technique : types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état, procédures de rangement propres à l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprécier visuellement l'outillage de préparation au contrôle technique • Faire remédier aux défauts • Appliquer les instructions de rangement régissant l'atelier
5.9.2 Nettoyer le poste de travail	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les produits et les matériels spécifiques : types, utilité, identification, mode d'utilisation et de rangement • Le rangement du poste de travail : instructions spécifiques à l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les produits et matériels spécifiques au nettoyage du poste de travail (nettoyage du sol ...) • Ranger le poste de travail (absence d'objets dangereux pour le travailleur et le véhicule)
5.9.3 Trier, évacuer les déchets	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les déchets : types, identification, classification • Les fluides : types, identification, mode de stockage et d'évacuation 	<ul style="list-style-type: none"> • Différencier les déchets et les fluides • Appliquer les instructions de tri et d'évacuation des déchets régissant l'atelier

5.10 Respecter les règles liées à l'hygiène, la sécurité, l'ergonomie et la manutention, la protection de l'environnement et la gestion de son temps de travail

SAVOIRS	APTITUDES
5.10.1 Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La protection individuelle (E.P.I.) et collective (E.P.C.) : éléments de législation et de réglementation de protection et prévention au travail • La sécurité et l'hygiène : risques engendrés par l'utilisation des outils, des produits et/ou des situations de travail, mesures de prévention et de protection, règles • Le système qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les mesures de protection individuelle • Appliquer les mesures de sécurité collective en vigueur dans le secteur • Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses • Appliquer les mesures de sécurité des équipements édictées par les constructeurs (engins de levage, airbags ...) • Appliquer les mesures de sécurité des outillages spécifiques édictées par les constructeurs • Appliquer les règles d'utilisation des produits • S'informer des risques potentiels liés aux VEH • Appliquer les règles de sécurité propres à chaque catégorie de véhicule •
5.10.2 Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • L'ergonomie et la manutention : principes de base 	<ul style="list-style-type: none"> • Lever, porter des charges pondéreuses et encombrantes dans le respect des règles de manutention • Appliquer les règles d'ergonomie au travail
5.10.3 Appliquer les règles de protection de l'environnement	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La protection de l'environnement : modes de tri, de stockage, d'évacuation des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la réglementation dans le cadre du stockage et de l'évacuation des déchets
5.10.4 Effectuer les tâches requises dans les délais impartis et dans le respect du R.O.I.	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Le R.O.I., les règles régissant l'atelier • Les temps donnés par les constructeurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles spécifiques à l'atelier (R.O.I., système qualité ...)

Glossaire :

- **Boîtes de vitesses robotisées** : elles ne comportent pas de pédale d'embrayage visible. Ce sont des boîtes de vitesses mécaniques à engrenages parallèles auxquelles est greffé un système automatisé électrotechnique qui pilote les sélecteurs et/ou les embrayages, souvent en association avec un système hydraulique, et qui se comportent : a) soit en mode automatique, comme une boîte automatique changeant les rapports au moment le plus opportun – b) soit en mode manuel auquel cas le conducteur peut changer de rapport à l'aide de boutons, palettes ou d'un levier (pour autant que les conditions ad hoc soient réunies pour éviter sur et sous régime)
- **EPC** : Equipement de protection collectif
- **EPI** : Equipement de protection individuel
- **Système embarqué** : système électronique et informatique autonome, souvent temps réel, spécialisé dans une tâche bien précise. Le terme désigne aussi bien le matériel informatique que le logiciel utilisé. A titre d'exemples dans le secteur automobile : Moteur et transmission (Injection, commande de boîtes de vitesses), Sécurité active (ABS ...), Sécurité passive (airbags, ceintures, radars de recul ...), Ordinateur de bord / Navigation ...
- **VEH** : Véhicule Electrique (ou full électrique) ou Hybride

Commentaires : Dans le présent métier,

- Anomalie = Irrégularité - Dysfonctionnement / panne = Trouble de fonctionnement, dérèglement, mauvais fonctionnement ...
- Appareil diagnostic et appareil code défaut : le Mécanicien d'entretien automobile n'utilise que les fonctionnalités de base de l'appareil diagnostic (lire un code défaut, effacer un code défaut, (ré)initialiser un intervalle de maintenance ... Il s'agit donc d'une « utilisation simple » de l'appareil diagnostic. Par ailleurs, pour la lecture des codes, un appareil « code défaut » peut suffire.
- Multimédia = GPS / Système de navigation plug & play, radio, téléphonie, système audio et vidéo
- Transmission d'information (support manuel ou informatique) doit permettre une gestion administrative efficace. Le Mécanicien d'entretien automobile y notera donc l'identification du véhicule et le kilométrage, les travaux effectués, les enregistrements de temps prestés, les pièces fournies, les observations ...
- VEH : Véhicule Hybride ou Electrique. Seule une sensibilisation aux risques potentiels liés aux VEH est visée pour le Mécanicien d'entretien automobile. A ce jour, il existe une réglementation RGIE sur les risques liés à la haute tension mais celle-ci ne traite pas du cas spécifique de l'automobile. Le secteur, en accord avec les partenaires sociaux, a néanmoins établi une recommandation déclinée en 3 niveaux. Chaque niveau correspond à une formation organisée par le secteur à l'issue de laquelle est délivré un certificat sectoriel (sécurité). Le Mécanicien d'entretien automobile est concerné par le Niveau 1 « Sensibilisation » (1 journée de formation). Cette certification sectorielle n'est pas incluse dans le Profil de formation S.F.M.Q.
- A noter : Par « opérations de maintenance / contrôle », il faut entendre « opérations de maintenance / contrôle prévues par le constructeur pour le type de véhicule concerné » dans le cadre gros entretien.

UAA 4^(MEA)	Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes
------------------------------	--

Activités-clés du profil métier	AC3 : Réaliser le gros entretien d'un véhicule et les petites réparations y afférentes
--	---

4.1 Préparer le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES
4.1.1 Prendre connaissance des différentes tâches reprises dans la fiche de travail	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> La fiche de travail de réalisation d'un gros entretien du compartiment moteur : structure, composants, objectifs La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les rubriques d'une fiche de travail relatives au gros entretien du compartiment moteur Recueillir les données utiles au gros entretien du compartiment moteur
4.1.2 Identifier le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les véhicules : types (break, berline ... essence, diesel, VEH ...), marques 	<ul style="list-style-type: none"> Localiser le véhicule automobile Vérifier le numéro de châssis
4.1.3 Protéger le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Le matériel afférant à la protection d'un véhicule : types, utilité, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> Sélectionner le matériel spécifique Utiliser le matériel spécifique de protection (housses de siège, tapis de sol, protection volant et levier de vitesses, protection d'ailes)
4.1.4 Recueillir et exploiter les données techniques	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les sources d'information : types (fiches techniques, normes / préconisations du constructeur ...), structure, composant, mode d'utilisation Le temps imparti de travail : normes constructeur spécifiques au véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> Rechercher les données techniques et administratives Exploiter les données techniques et administratives Identifier les principaux éléments d'un véhicule Remplir les documents : fiche de travail, registre des entrées (immatriculation ...)

4.1.5 Préparer l'outillage et les fournitures nécessaires	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les fournitures (produits, consommables ...) de gros entretien hors compartiment moteur : types, caractéristiques, méthodes d'application L'outillage spécifique et le matériel de gros entretien hors compartiment moteur : types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier l'outillage spécifique, les fournitures nécessaires au gros entretien hors compartiment moteur Apprécier visuellement l'état de l'outillage Faire remédier aux défauts de l'outillage si nécessaire
4.1.6 Lever et descendre le véhicule	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les points de levage (renfort de structure portante du véhicule) Les moyens de levage : types (pont, béquilles, cric hydraulique ...), caractéristiques, modes d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> Positionner le véhicule sur le moyen de levage Sécuriser le véhicule Identifier les points de levage du véhicule Manipuler le moyen de levage adapté aux travaux à réaliser

4.2 Contrôler les organes du compartiment moteur d'un véhicule	
SAVOIRS	APTITUDES
4.2.1 Contrôler le fonctionnement, l'étanchéité, la présence d'usure par frottement et repérer des composants endommagés	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les différents organes visibles du compartiment moteur : identification, principes de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier les bruits de roulement, de courroie de distribution, courroies d'accessoires, des galets tendeur, de la poulie d'alternateur ... Apprécier visuellement l'état des organes du compartiment moteur
4.2.2 Contrôler l'état et la fixation de la batterie et de ses cosses	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> La batterie d'accumulateurs : procédures spécifiques d'une intervention (chronologie des étapes), principes de raccordement et de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les procédures d'un examen de la batterie
4.2.3 Contrôler le fonctionnement, l'étanchéité, la présence d'usure par frottement et repérer des composants endommagés	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les liquides des systèmes de refroidissement, de freinage et d'embrayage, servo-direction, correcteur d'assiette : types (huiles ...), spécificités, utilité Les antigels : types, valeurs minimales en Belgique, mode d'utilisation du pèse antigel Les systèmes de refroidissement, d'embrayage, de freins, de direction et de correcteur d'assiette : identification, utilité, principes de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier le niveau du liquide du lave-glace Vérifier le liquide de refroidissement Vérifier le liquide de frein, d'embrayage, de servo-direction, de correcteur d'assiette

4.2.4 Contrôler le fonctionnement, la fermeture du capot moteur et du crochet de retenue	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
• Les organes de fermetures des modèles de véhicules courants : spécificités	• Contrôler le fonctionnement, la fermeture du capot moteur et du crochet de retenue

4.3 Remplacer les consommables du compartiment moteur d'un véhicule

SAVOIRS	APTITUDES
4.3.1 Vidanger et renouveler l'huile (moteur et boîte de vitesses) si nécessaire	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Le circuit de lubrification : identification, principes de fonctionnement Les huiles (moteur et boîte de vitesses) : types, spécificités, utilité, procédure de remplacement Les matériels verseurs : types, mode d'utilisation Les équipements de vidange : types, mode d'utilisation, manipulation Les matériels de réception : types, méthode d'utilisation, manipulation 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier l'huile préconisée par le constructeur (moteur et boîte de vitesses) Exécuter la vidange et le remplissage d'huile avec différents équipements Contrôler les niveaux Faire l'appoint

4.3.2 Remplacer les filtres (carburant, huile et air) si nécessaire	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
• Les filtres : identification, spécificités, procédures de remplacement	• Appliquer les procédures de remplacement des filtres
4.3.3 Ajuster les niveaux de liquide du lave-glace, du système de refroidissement, de freinage et d'embrayage, de servo-direction, de correcteur d'assiette	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les liquides des systèmes de refroidissement, de freinage et d'embrayage, servo-direction, correcteur d'assiette : types (huiles ...), spécificités, utilité Les antigels : types, valeurs minimales en Belgique, mode d'utilisation du pèse antigel Les systèmes de refroidissement, d'embrayage, de freins, de direction et de correcteur d'assiette : identification, utilité, principes de fonctionnement L'ajustement des niveaux : procédures et matériel 	<ul style="list-style-type: none"> Purger les circuits Ajuster les niveaux (liquide du lave-glace, liquide de refroidissement, de frein, d'embrayage, de servo-direction, de correcteur d'assiette)

4.3.4 Remplacer les éléments prescrits par le constructeur et les éléments défectueux y compris les courroies accessoires si nécessaire	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les différentes courroies (hors distribution) : identification, mode de fonctionnement Les éléments prescrits par le constructeur et les éléments défectueux d'un groupe moteur : <ul style="list-style-type: none"> types d'éléments : batterie, bougies d'allumage et/ou de préchauffage, poulies, galets-tendeurs, courroies accessoires ... procédures de remplacement et réglages y afférant 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les procédures de remplacement des éléments prescrits par le constructeur et les pièces d'usure (batterie, bougies d'allumage et/ou de préchauffage, poulies, galets-tendeurs, courroies accessoires ...) d'un groupe moteur Effectuer les réglages nécessaires

4.3.5 Graisser la fermeture et les charnières du capot moteur, huiler le crochet de retenue	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les lubrifiants : types, identification, mode d'utilisation • Les organes de fermetures des modèles de véhicules courants : spécificités 	<ul style="list-style-type: none"> • Graisser la fermeture et les charnières du capot moteur, huiler le crochet de retenue

4.4 Remplacer la courroie d'un système de distribution simple d'un moteur essence et d'un moteur diesel (synchronisation du vilebrequin et d'un arbre à cames en tête)

SAVOIRS	APTITUDES
4.4.1 Appliquer la procédure de remplacement d'un système de distribution simple d'un moteur essence et d'un moteur diesel	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les courroies : types, procédures démontage et de remplacement, réglages y afférant • Les différents composants du moteur essence et diesel : dénomination, rôle, emplacement, principes de fonctionnement • La distribution : rôle, procédures de réglages 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la procédure du constructeur pour le remplacement d'un système de distribution simple d'un moteur essence et d'un moteur diesel

4.5 Préparer la remise du véhicule au client

SAVOIRS	APTITUDES
4.5.1 Remettre dans l'état initial les éléments de sécurité et de confort : multimédia, siège, rétros	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les éléments de sécurité et de confort (multimédia, siège, rétros) : utilité, mode d'utilisation • Le matériel afférant à la protection d'un véhicule : types (housses de siège, tapis de sol, protection volant et levier de vitesses, protection d'ailerons), utilité, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Remettre les éléments de confort (multimédia, siège, rétros) dans l'état initial • Retirer le matériel spécifique de protection
4.5.2 Contrôler la fiche de travail : cocher les travaux réalisés, ajouter les remarques	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les documents spécifiques à l'atelier : types (fiche de travail, PC, logiciel de l'entreprise ...) : structure, composants, objectifs • La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> • Cocher les travaux réalisés durant le gros entretien hors compartiment moteur sur la fiche de travail (support manuel ou informatique) • Remplir, le cas échéant, la rubrique prévue pour les remarques

4.5.3 Transmettre les informations utiles au responsable	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les modes de communication orale et écrite : les principes élémentaires • Les supports de communication : types (fiche de travail, PC, logiciel de l'entreprise ...) : structure, composants, objectifs • La terminologie professionnelle : termes usuels du métier 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le support de communication approprié (check-list, fiche de travail ...) • Transmettre, à l'aide d'une terminologie adaptée, le résultat des contrôles / observations, les interventions réalisées durant le gros entretien du compartiment moteur : <ul style="list-style-type: none"> ○ ex. de résultat des contrôles et observations : <ul style="list-style-type: none"> ▪ dysfonctionnements d'organes du compartiment moteur ... ▪ niveau anormal de liquides dans les différents circuits ... ○ ex. d'interventions réalisées : remplacements, réglages, ajustements de niveaux de liquides ...

4.6 Ranger le poste de travail	
SAVOIRS	APTITUDES
4.6.1 Ranger l'outillage	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • L'outillage spécifique et le matériel de gros entretien du compartiment moteur : types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état, procédures de rangement propres à l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprécier visuellement l'outillage de gros entretien du compartiment moteur • Faire remédier aux défauts • Appliquer les instructions de rangement régissant l'atelier
4.6.2 Nettoyer le poste de travail	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les produits et les matériels spécifiques de nettoyage du poste de travail : types, utilité, identification, mode d'utilisation et de rangement • Le rangement du poste de travail : instructions spécifiques à l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les produits et matériels spécifiques au nettoyage du poste de travail (nettoyage du sol ...) • Ranger le poste de travail (absence d'objets dangereux pour le travailleur et le véhicule)
4.6.3 Trier, évacuer les déchets	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les déchets : types, identification, classification • Les fluides : types, identification, mode de stockage et d'évacuation 	<ul style="list-style-type: none"> • Différencier les déchets et les fluides • Appliquer les instructions de tri et d'évacuation des déchets régissant l'atelier

4.7 Respecter les règles liées à l'hygiène, la sécurité, l'ergonomie et la manutention, la protection de l'environnement et la gestion de son temps de travail

SAVOIRS	APTITUDES
4.7.1 Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La protection individuelle (E.P.I.) et collective (E.P.C.) : éléments de législation et de réglementation de protection et prévention au travail • La sécurité et l'hygiène : risques engendrés par l'utilisation des outils, des produits et/ou des situations de travail, mesures de prévention et de protection, règles • Le système qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les mesures de protection individuelle • Appliquer les mesures de sécurité collective en vigueur dans le secteur • Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses • Appliquer les mesures de sécurité des équipements édictées par les constructeurs (engins de levage, airbags ...) • Appliquer les mesures de sécurité des outillages spécifiques édictées par les constructeurs • Appliquer les règles d'utilisation des produits • S'informer des risques potentiels liés aux VEH • Appliquer les règles de sécurité propres à chaque catégorie de véhicule
4.7.2 Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • L'ergonomie et la manutention : principes de base 	<ul style="list-style-type: none"> • Lever, porter des charges pondéreuses et encombrantes dans le respect des règles de manutention • Appliquer les règles d'ergonomie au travail
4.7.3 Appliquer les règles de protection de l'environnement	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La protection de l'environnement : modes de tri, de stockage, d'évacuation des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la réglementation dans le cadre du stockage et de l'évacuation des déchets
4.7.4 Effectuer les tâches requises dans les délais impartis et dans le respect du R.O.I.	
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Le R.O.I., les règles régissant l'atelier • Les temps donnés par les constructeurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles spécifiques à l'atelier (R.O.I., système qualité ...)

Glossaire :

- **Boîtes de vitesses robotisées** : elles ne comportent pas de pédale d'embrayage visible. Ce sont des boîtes de vitesses mécaniques à engrenages parallèles auxquelles est greffé un système automatisé électrotechnique qui pilote les sélecteurs et/ou les embrayages, souvent en association avec un système hydraulique, et qui se comportent : a) soit en mode automatique, comme une boîte automatique changeant les rapports au moment le plus opportun – b) soit en mode manuel auquel cas le conducteur peut changer de rapport à l'aide de boutons, palettes ou d'un levier (pour autant que les conditions ad hoc soient réunies pour éviter sur et sous régime)
- **EPC** : Equipement de protection collectif
- **EPI** : Equipement de protection individuel
- **VEH** : Véhicule Electrique (ou full électrique) ou Hybride

Commentaires : Dans le présent métier,

- Anomalie = Irrégularité - Dysfonctionnement / panne = Trouble de fonctionnement, dérèglement, mauvais fonctionnement ...
- Appareil diagnostic et appareil code défaut : le Mécanicien d'entretien automobile n'utilise que les fonctionnalités de base de l'appareil diagnostic (lire un code défaut, effacer un code défaut, (ré)initialiser un intervalle de maintenance ... Il s'agit donc d'une « utilisation simple » de l'appareil diagnostic. Par ailleurs, pour la lecture des codes, un appareil « code défaut » peut suffire.
- Multimédia = GPS / Système de navigation plug & play, radio, téléphonie, système audio et vidéo
- Transmission d'information (support manuel ou informatique) doit permettre une gestion administrative efficace. Le Mécanicien d'entretien automobile y notera donc l'identification du véhicule et le kilométrage, les travaux effectués, les enregistrements de temps prestés, les pièces fournies, les observations ...
- VEH : Véhicule Hybride ou Electrique. Seule une sensibilisation aux risques potentiels liés aux VEH est visée pour le Mécanicien d'entretien automobile. A ce jour, il existe une réglementation RGIE sur les risques liés à la haute tension mais celle-ci ne traite pas du cas spécifique de l'automobile. Le secteur, en accord avec les partenaires sociaux, a néanmoins établi une recommandation déclinée en 3 niveaux. Chaque niveau correspond à une formation organisée par le secteur à l'issue de laquelle est délivré un certificat sectoriel (sécurité). Le Mécanicien d'entretien automobile est concerné par le Niveau 1 « Sensibilisation » (1 journée de formation). Cette certification sectorielle n'est pas incluse dans le Profil de formation S.F.M.Q.

A noter, dans la 4.4.1., le Mécanicien d'entretien automobile applique la procédure de remplacement de système de distribution simple d'un moteur prévue par le constructeur.

Exemple de procédure donné par le SFMQ :

- Démonter la ou les courroies accessoires
- Déposer la poulie « vilebrequin »
- Déposer le couvercle de distribution
- Caler la distribution et les éléments le nécessitant (ex. : pompe à injection)
- Relâcher la tension appliquée par le tendeur de courroie
- Remplacer la courroie
- Régler le tendeur
- Vérifier manuellement le calage (2 tours moteur) de la distribution et la tension de la courroie
- Remonter le couvercle, la poulie « vilebrequin », et la ou les courroies accessoires
- Vérifier le bon fonctionnement du moteur

Remarques :

Éléments découlant du référentiel de compétences professionnelles qui ne pourront devenir « objet d'apprentissage » (marqué d'un astérisque dans le présent document) :

1. Aptitudes « Appliquer les procédures édictées par le constructeur ou la personne habilitée » pour ôter les protections extérieures et intérieures du véhicule et « Utiliser un appareil diagnostic en vue de la désactivation du mode transport »
Exercer ces aptitudes implique l'usage d'un véhicule neuf minimum par apprenant ce qui ne peut être garanti par les équipes éducatives même en prenant en compte les possibilités offertes par les stages et les Centres Spécialisés (Centre de Technologie Avancée, Centre de Compétence, Centre de Référence...).
2. Savoirs et aptitudes « La conduite de véhicule », « Fonctionnement des différents systèmes : critères d'observation » et « Contrôler les résultats de l'intervention dans le cadre d'un essai sur route »
Ces savoirs et aptitudes requièrent la possession d'un permis de conduire, ce qui ne peut être garanti pour tous les apprenants (condition d'âge ...).
3. Aptitude « Effectuer la métrologie complète de toutes les pièces »
Plusieurs appareils de métrologie seront utilisés mais pas nécessairement tous.
4. Aptitudes relatives au Montage / Démontage de boîte de vitesses robotisée et de boîte de transfert
Ces aptitudes sont rarement/moins souvent mises en œuvre dans les garages. Les savoirs correspondants quant à eux sont exigés par le secteur.
5. Aptitudes « Récupérer le gaz, Tirer sous vide, Tester / Vérifier l'étanchéité, Remplir le circuit de climatisation avec le gaz approprié »
Ces aptitudes requièrent une attestation de formation spécifique. Les savoirs correspondants quant à eux sont exigés par le secteur.
6. Aptitudes « Passer le véhicule au banc de test - Passer le véhicule au banc de freinage »
Ces aptitudes requièrent la conduite du véhicule
7. Aptitude « Coder le calculateur d'après les éléments placés »
Le codage relève du TMDA. Les savoirs correspondants sont toutefois exigés par le secteur.

Éléments découlant du référentiel de compétences professionnelles qui font l'objet de réserves quant à leur apprentissage :

1. Les aptitudes à mettre en œuvre par les équipes éducatives relatives à la boîte de vitesse robotisée seront exercées sur une boîte de vitesse traditionnelle dans le cadre de l'apprentissage et donc transférables sur boîte de vitesse robotisée.
Les équipes éducatives ne peuvent garantir la possibilité de mettre une boîte de vitesses robotisée à disposition des apprenants.
2. Les aptitudes à mettre en œuvre par les équipes éducatives relatives à la boîte de transfert seront exercées sur une boîte de vitesse traditionnelle dans le cadre de l'apprentissage et donc transférables sur boîte de transfert.

Les équipes éducatives ne peuvent garantir la possibilité de mettre une boîte de transfert à disposition des apprenants.

UAA 1 ^(MPA)

Réaliser des interventions électriques et des interventions électroniques simples ; monter et régler des types d'accessoires prévus par le constructeur

Activités-clés du profil métier

A.C.5 : Réaliser des interventions électriques et des interventions électroniques simples

A.C.10 : Monter et paramétrer les types d'accessoires prévus par le constructeur

1.1. Préparer le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none">• La fiche de travail : structure, contenus, objectifs.• La terminologie professionnelle : termes usuels du métier.	<ul style="list-style-type: none">• Identifier les rubriques d'une fiche de travail d'interventions électriques et électroniques simples.• Recueillir les données utiles.
<ul style="list-style-type: none">• Les véhicules : types (break, berline ...), motorisations (essence, diesel, hybride, électrique ...), marques.	<ul style="list-style-type: none">• Localiser le véhicule automobile.• Vérifier le numéro de châssis.
<ul style="list-style-type: none">• Le matériel de protection d'un véhicule : description, utilité, mode d'utilisation.	<ul style="list-style-type: none">• Sélectionner le matériel de protection adapté.• Poser les protections appropriées.
<ul style="list-style-type: none">• Les sources d'informations : types (programmes constructeurs, manuels d'entretien, données informatiques, programme de données techniques multimarques), contenus, mode d'utilisation.• Normes spécifiques du constructeur : temps imparti de travail.	<ul style="list-style-type: none">• Collecter les sources d'informations nécessaires• Sélectionner les données utiles• Exploiter les données sélectionnées
<ul style="list-style-type: none">• Les fournitures (produits, consommables...) : types, caractéristiques, modes d'utilisation.	<ul style="list-style-type: none">• Sélectionner l'outillage et les fournitures nécessaires.• Apprécier visuellement l'état de l'outillage.• Faire remédier aux défauts de l'outillage si nécessaire.
<ul style="list-style-type: none">• L'outillage et le matériel d'interventions électriques et électroniques simples : types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état.	
<ul style="list-style-type: none">• Les moyens de levage : types (ponts, palans, girafe ...), caractéristiques, modes d'utilisation.	<ul style="list-style-type: none">• Positionner manuellement (hors conduite) le véhicule sur le moyen de levage.• Sécuriser le véhicule.• Utiliser les moyens de levage.

1.2. Corriger les dysfonctionnements électriques et électroniques simples

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les appareils de diagnostic : rôles, branchement, procédures d'utilisation de base. • Les calculateurs : rôles, liaisons, interactions 	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver la prise EOBD. • Appliquer les procédures de l'appareil de diagnostic. • Relever les codes défauts.
<ul style="list-style-type: none"> • Les programmes constructeurs : contenus (arborescence des données), mode d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner les données techniques liées au code défaut. • Comparer le code défaut et les indications du constructeur.
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations techniques : tableau de code défaut. 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les anomalies par le code défaut
<ul style="list-style-type: none"> • Les séquences de localisation de pannes électriques et électroniques : interprétation, mise en œuvre • Les appareils de mesure (multimètre, pince ampérométrique, oscilloscope) : procédure d'utilisation, unités de mesure. • Les grandeurs électriques (loi d'Ohm courant, différence de potentiel, puissance, résistance, ...) définitions opératoires, unités. • Les capteurs, actionneurs, calculateurs : rôles, principe de fonctionnement, contrôle. • Les éléments de coupure et de commande : types (relais, interrupteur, fusible, ...), fonctions, principes de fonctionnement • Principes élémentaires des interactions entre les éléments constitutifs du système et des interactions entre les différents systèmes (réseaux multiplexés). 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre la séquence de localisation du défaut. • Réaliser les observations / mesures des éléments mis en cause. • Vérifier la cohérence entre le code défaut et les observations / mesures.
<ul style="list-style-type: none"> • Les différents circuits électriques et électroniques d'un véhicule : identification, localisation, fonctionnement, éléments. • Le schéma électrique et électronique d'un véhicule, les symboles usuels : lecture, interprétation. • Les éléments mécaniques associés : identification, localisation, fonctionnement, types de dysfonctionnements. 	<ul style="list-style-type: none"> • Interpréter le schéma électrique du véhicule. • Situer le ou les éléments sur le véhicule d'après le schéma électrique. • Appliquer les procédures de démontage et de montage dictées par le constructeur. • Régler le ou les éléments remplacés.
<ul style="list-style-type: none"> • Le codage : utilité, procédures. 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les procédures dictées par le constructeur. • Coder les éléments remplacés.
<ul style="list-style-type: none"> • Les différents systèmes à l'origine des interventions : principes élémentaires de fonctionnement, incidence d'une intervention (remplacement ...) sur le fonctionnement du système. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier le bon fonctionnement du système. • Signaler les problèmes éventuels.

1.3. Monter l'accessoire d'origine : les systèmes audio, d'aide au stationnement, de navigation et les attaches de remorque

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les accessoires d'origine : description, utilité, fonctionnement, performances attendues. Le schéma électrique d'un véhicule et des accessoires d'origine : lecture et interprétation 	<ul style="list-style-type: none"> Interpréter le schéma électrique du véhicule et de l'accessoire. Situer l'accessoire sur le véhicule d'après le schéma électrique. Appliquer les procédures de montage dictées par le constructeur.
<ul style="list-style-type: none"> L'ajustage et le montage mécanique et électrique des accessoires : type d'outillage, de matériel et de matières ; mode d'utilisation de l'outillage. 	<ul style="list-style-type: none"> Sélectionner l'outillage adéquat. Utiliser l'outillage de manière appropriée.
<ul style="list-style-type: none"> La procédure de montage dictée par le constructeur et/ou l'équipementier. 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les procédures dictées par le constructeur et/ou l'équipementier.
<ul style="list-style-type: none"> Le paramétrage électronique d'un calculateur : définition, utilité, procédures du constructeur. 	<ul style="list-style-type: none"> Coder le calculateur d'après les éléments placés.
<ul style="list-style-type: none"> Les accessoires d'origine : description, utilité, fonctionnement, performances attendues. 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier le bon fonctionnement. Prendre les dispositions adéquates.
<ul style="list-style-type: none"> La fiche de travail : les structures, les contenus et les objectifs. Les termes techniques : l'usage. La communication orale et écrite : les principes élémentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Compléter la fiche de travail. Rendre compte par écrit à son supérieur hiérarchique. Transmettre les informations à son supérieur hiérarchique.

1.4. Préparer la remise du véhicule au client

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> La conduite de véhicule. Fonctionnement des différents systèmes : critères d'observation. 	<ul style="list-style-type: none"> Contrôler les résultats de l'intervention dans le cadre d'un essai sur route.
<ul style="list-style-type: none"> Les éléments de sécurité et de confort (multimédia, siège, rétros) : description, manipulation. Le matériel de protection d'un véhicule : description, utilité, mode d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Remettre dans l'état initial les éléments de sécurité et de confort : multimédia, siège, rétros. Retirer les éléments de protection.
<ul style="list-style-type: none"> La fiche de travail (checklist) : structure, contenus, objectifs. La terminologie professionnelle : termes usuels du métier. La communication professionnelle écrite et orale : principes élémentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Compléter les rubriques utiles de la fiche de travail. Rendre compte par écrit des interventions et problèmes éventuels. Transmettre les informations utiles à son supérieur hiérarchique.

1.5. Ranger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> L'outillage et le matériel d'interventions électriques et électroniques simples : types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état, procédures de rangement spécifiques à l'atelier. 	<ul style="list-style-type: none"> Apprécier visuellement l'état de l'outillage. Faire remédier aux défauts de l'outillage si nécessaire. Appliquer les instructions régissant l'atelier.
<ul style="list-style-type: none"> Les produits et matériels de nettoyage du poste de travail : types, mode d'utilisation, technique d'application 	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les produits spécifiques au nettoyage du poste de travail. Utiliser le matériel spécifique au nettoyage du poste de travail.
<ul style="list-style-type: none"> Les déchets : types (solides, fluides ...), identification, classification, mode de stockage et d'évacuation. 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier la nature des déchets. Appliquer les instructions régissant l'atelier. Appliquer la législation en vigueur en matière de tri, stockage et évacuation des déchets.

1.6. Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement, de gestion du temps**

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> La protection individuelle (E.P.I.) et collective (E.P.C.) : éléments de législation, de réglementation de protection et prévention au travail. La sécurité et l'hygiène : risques engendrés par l'utilisation des outils, des produits et/ou des 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les mesures de protection individuelle. Appliquer les mesures de sécurité collectives en vigueur dans le secteur. Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses.

<p>situations de travail liés aux interventions sur véhicule automobile, mesures de prévention et de protection, règles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ergonomie et la manutention : principes de base. • La protection de l'environnement : modes de tri, de stockage, d'évacuation des déchets. • Le R.O.I., les règles régissant l'atelier. • Les temps donnés par le constructeur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les mesures de sécurité des équipements édictées par les constructeurs : engins de levage, airbags • Appliquer les mesures de sécurité des outillages spécifiques édictées par les constructeurs. • Appliquer les règles d'utilisation des produits. • Appliquer les règles de sécurité propres à chaque type de véhicule. • Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes dans le respect des règles de manutention. • Appliquer les règles d'ergonomie au travail. • Appliquer la réglementation dans le cadre du stockage et de l'évacuation des déchets. • Appliquer les règles spécifiques à l'atelier.
---	--

Glossaire :

- **Anomalie** : irrégularité.
- **Disfonctionnement** : trouble dans le fonctionnement.
- **Boîte de vitesses robotisée** : boîte de vitesses mécanique à engrenages parallèles à laquelle est greffé un système automatisé électrotechnique qui pilote les sélecteurs et le ou les embrayages, souvent en association avec un système hydraulique, et qui se comporte :
 - soit en mode automatique, comme une boîte automatique changeant les rapports au moment le plus opportun,
 - soit en mode manuel, auquel cas le conducteur peut changer de rapport à l'aide de boutons, palettes, ou d'un levier, à condition que les conditions ad hoc soient réunies : pour éviter le sur et le sous-régime.

Cette boîte de vitesses ne comporte donc pas de pédale d'embrayage visible.

- **Interventions électriques et des interventions électroniques simples** : Remplacement uniquement des pièces défectueuses clairement identifiées par l'appareil de diagnostic.
- **E.P.I** : Equipement de Protection Individuelle.
- **Dénomination** : appellation, nom donné.
- **Différenciation** : fait de distinguer, de reconnaître par des caractéristiques non semblables.
- **Identification** : fait de reconnaître.
- **Mode d'utilisation** : manière d'utiliser, d'employer, de manipuler, de se servir de ...
- **Procédure / Procédure opératoire** = ensemble des règles à appliquer, des démarches à réaliser.
- **Utilité** : fait de servir à quelque chose.
- **Manipuler / Utiliser** (du matériel, des équipements ...) = manier / se servir de ...
- **Appliquer** (des techniques, des procédures, des produits ...) = mettre en pratique.

U.A.A. 2 ^(MPA)	Diagnostiquer des dysfonctionnements mécaniques et réaliser des interventions mécaniques simples et complexes au niveau du compartiment moteur, du moteur et sur le circuit de climatisation
----------------------------------	---

Activités clés du Profil métier :	<p>A.C.6 : Diagnostiquer des dysfonctionnements mécaniques et réaliser des interventions mécaniques simples et complexes au niveau du compartiment moteur et du moteur</p> <p>A.C.7 : Diagnostiquer des dysfonctionnements mécaniques et réaliser des interventions mécaniques sur le circuit de climatisation</p>
--	--

2.1. Préparer le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> La fiche de travail : structure, contenus, objectifs. La terminologie professionnelle : termes usuels du métier. 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les rubriques d'une fiche de travail d'interventions mécaniques simples et complexes au niveau du compartiment moteur et du moteur. Recueillir les données utiles.
<ul style="list-style-type: none"> Les véhicules : types (break, berline ...), motorisations (essence, diesel, hybride, électrique ...), marques. 	<ul style="list-style-type: none"> Localiser le véhicule automobile. Vérifier le numéro de châssis.
<ul style="list-style-type: none"> Le matériel de protection d'un véhicule : description, utilité, mode d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Sélectionner le matériel de protection adapté. Poser les protections appropriées.
<ul style="list-style-type: none"> Les sources d'informations : types (programmes constructeurs, manuels d'entretien, données informatiques, programme de données techniques multimarques), contenus, mode d'utilisation. Normes spécifiques du constructeur : temps imparti de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> Collecter les sources d'informations nécessaires Sélectionner les données utiles Exploiter les données sélectionnées
<ul style="list-style-type: none"> Les fournitures (produits, consommables ...) : types, caractéristiques, modes d'utilisation. L'outillage et le matériel d'interventions mécaniques : types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état. 	<ul style="list-style-type: none"> Sélectionner l'outillage et les fournitures nécessaires. Apprécier visuellement l'état de l'outillage. Faire remédier aux défauts de l'outillage si nécessaire.

<ul style="list-style-type: none"> • Les moyens de levage : types (ponts, palans, girafe ...), caractéristiques, modes d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Positionner manuellement (hors conduite) le véhicule sur le moyen de levage. • Sécuriser le véhicule. • Utiliser les moyens de levage.
--	--

2.2. Diagnostiquer un dysfonctionnement mécanique au niveau du compartiment moteur d'un véhicule

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les organes du compartiment moteur : rôles, principes de fonctionnement, localisation. • Les techniques de contrôles de fonctionnement des organes : chronologie et contenu des étapes, type et fonctionnement des appareils de contrôles. • Les dysfonctionnements : types, identification, localisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les techniques de contrôles de fonctionnement des organes. • Prendre des mesures de paramètres pneumatiques, hydrauliques, mécaniques.
<ul style="list-style-type: none"> • Les sources d'informations : types (programmes constructeurs, manuels d'entretien, données informatiques), contenus, mode d'utilisation. • Les dysfonctionnements : types, identification, localisation. • Le mode d'analyse des données 	<ul style="list-style-type: none"> • Collecter les sources d'informations nécessaires. • Sélectionner les données utiles. • Etablir le lien entre : <ul style="list-style-type: none"> - les résultats de mesures des paramètres pneumatiques, hydrauliques, mécaniques, - les données techniques, - les observations, - les connaissances des principes de fonctionnement des organes du compartiment moteur. • Identifier la/les cause(s) du dysfonctionnement.

2.3. Remplacer et régler les organes du compartiment moteur d'un véhicule

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les organes du compartiment moteur : rôles, principes de fonctionnement, localisation, types de dysfonctionnements, procédures de pose / dépose / réglage. 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les procédures de remplacements des éléments prescrits par le constructeur et le(s) élément(s) défectueux. Appliquer les procédures de réglages
<ul style="list-style-type: none"> Les organes du compartiment moteur : rôles, principes de fonctionnement, incidence d'une intervention (remplacement ...) sur le fonctionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier le bon fonctionnement des organes du compartiment moteur. Signaler les problèmes éventuels.

2.4. Réaliser la maintenance et le réglage d'un système de distribution moteur

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les systèmes de distribution moteur : composants, principes de fonctionnement. Les éléments prescrits par le constructeur (courroies, chaînes de distribution, cascades de pignons complexes) ou éléments d'usure : types, description, rôle, principe de fonctionnement, types de dysfonctionnements, procédure de remplacement, procédure de réglage. Les éléments défectueux : types, description, rôle, principe de fonctionnement, types de dysfonctionnements, procédure de remplacement, procédure de réglage. 	<ul style="list-style-type: none"> Situer les différents éléments dans le système de distribution moteur. Appliquer les procédures de remplacement et de réglage des éléments prescrits par le constructeur ou éléments d'usure. Appliquer les procédures de remplacement et de réglage des éléments défectueux.
<ul style="list-style-type: none"> Le moteur thermique : description, composants (cylindre, bielle, vilebrequin, soupapes ...), fonctionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les procédures de réglage prescrites par le constructeur Contrôler la tension de la courroie
<ul style="list-style-type: none"> Les systèmes de distribution moteur : principes élémentaires de fonctionnement, incidence d'une intervention (remplacement ...) sur le fonctionnement du système 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier le bon fonctionnement du système de distribution moteur. Signaler les problèmes éventuels.
<ul style="list-style-type: none"> Les appareils de diagnostic : rôles, branchement, procédures d'utilisation de base. Les calculateurs : rôles, liaisons, interactions 	<ul style="list-style-type: none"> Trouver la prise EOBD. Appliquer les procédures de l'appareil de diagnostic. Relever les codes défauts.

2.5. Diagnostiquer un dysfonctionnement mécanique du moteur

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Le moteur thermique : description, composants (cylindre, bielle, vilebrequin, soupapes ...), fonctionnement. L'appareil de prise de compression : utilité, mode d'utilisation, manipulation Le test statique d'étanchéité : utilité, matériel, procédure d'utilisation, manipulation. 	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser un appareil de prise de compression. Relever les mesures de compression.
<ul style="list-style-type: none"> L'endoscope : utilité, mode d'utilisation, manipulation. Les dysfonctionnements mécaniques visibles à l'endoscope : types, description, localisation 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer un test statique d'étanchéité. Localiser le défaut d'étanchéité. Utiliser un endoscope. Décrire les éléments observés.

2.6. Réparer un moteur

Savoirs	Aptitudes
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les procédures de démontage d'un moteur du constructeur. Le circuit de lubrification : identification, principes de fonctionnement. Les huiles : types. Les équipements de vidange : utilité, mode d'utilisation, manipulation. Les matériels de réception : utilité, mode d'utilisation, manipulation. 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les procédures dictées par le constructeur. Exécuter la vidange avec différents équipements.
<ul style="list-style-type: none"> Le démontage d'un moteur : procédures du constructeur (chronologie et contenu des étapes, matériel ...). 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les procédures dictées par le constructeur pour sortir le moteur du compartiment moteur. Appliquer les procédures dictées par le constructeur pour désassembler intégralement le moteur.
<ul style="list-style-type: none"> Les éléments du moteur : dénomination, localisation, description. Les anomalies : identification, localisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un contrôle visuel des éléments du moteur. Repérer d'éventuelles anomalies sur les éléments.
<ul style="list-style-type: none"> Le nettoyage des éléments du moteur : procédure (chronologie et contenu des étapes), technique, matériel et produits. 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les techniques de nettoyage des éléments du moteur.
<ul style="list-style-type: none"> Les appareils de métrologie : types, utilité, mode d'utilisation, tolérances du constructeur. 	<ul style="list-style-type: none"> Effectuer la métrologie complète de toutes les pièces. Utiliser différents types d'appareils de métrologie. Comparer les valeurs mesurées aux valeurs prescrites (notion de tolérance).

<ul style="list-style-type: none"> • Les éléments du moteur : dénomination, localisation, description, types de dysfonctionnements, procédures de remplacement du constructeur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les procédures de remplacement d'éléments moteur défectueux.
<ul style="list-style-type: none"> • Le moteur : procédure de réassemblage du constructeur (chronologie et contenu des étapes, matériel ...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Réassembler le moteur suivant les procédures du constructeur
<ul style="list-style-type: none"> • Le moteur : procédures de remontage du constructeur (chronologie et contenu des étapes, matériel ...) • Les pompes d'injection : types, utilité, fonctionnement, procédures de calage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Remonter le moteur dans le véhicule suivant les procédures du constructeur • Caler une pompe d'injection distributrice. • Caler une pompe d'injection en ligne.
<ul style="list-style-type: none"> • Le circuit de lubrification et de refroidissement : identification, principes de fonctionnement. • Les huiles, les liquides de refroidissement : types. • Les matériels verseurs : utilité, mode d'utilisation, manipulation • Niveaux d'huile et de liquide de refroidissement : prescriptions du constructeur (quantités, vérification). 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner l'huile appropriée. • Exécuter le remplissage des fluides avec différents équipements. • Contrôler les niveaux. • Faire l'appoint.
<ul style="list-style-type: none"> • Le moteur thermique : description, composants (cylindre, bielle, vilebrequin, soupapes ...), principes élémentaires de fonctionnement, incidence d'une intervention (remplacement ...) sur le fonctionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Amener le moteur à sa température de fonctionnement. • Vérifier le bon fonctionnement du moteur. • Signaler les problèmes éventuels.
<ul style="list-style-type: none"> • Les appareils de diagnostic : rôles, branchement, procédures d'utilisation de base. • Les calculateurs : rôles, liaisons, interactions 	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver la prise EOBD. • Appliquer les procédures de l'appareil de diagnostic. • Relever les codes défauts.

2.7. Réparer une boîte de vitesses robotisée (partie mécanique) ¹⁴

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les boîtes de vitesses robotisées : identification, principes de fonctionnement. • Les huiles : types. • Les équipements de vidange : utilité, mode d'utilisation, manipulation. • Les matériels de réception : utilité, mode d'utilisation, manipulation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Exécuter la vidange avec différents équipements.
<ul style="list-style-type: none"> • La dépose d'une boîte de vitesses : procédures du constructeur (chronologie et contenu des étapes, matériel ...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les procédures dictées par le constructeur pour libérer la boîte de vitesses de ses périphériques et la désaccoupler du moteur.
<ul style="list-style-type: none"> • Les éléments de boîte de vitesses : dénomination, localisation, description. 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les procédures dictées par le constructeur pour désassembler complètement la boîte de vitesses.

¹⁴ Les aptitudes non du 2.7 seront exercées sur une boîte de vitesses traditionnelle dans le cadre de l'apprentissage et donc transférables sur boîte de vitesses robotisée (en effet les OEF ne peuvent garantir la possibilité de mettre une boîte de vitesses robotisée à disposition des apprenants).

• Les anomalies : identification, localisation	• Réaliser un contrôle visuel des éléments de la boîte de vitesses. • Repérer d'éventuelles anomalies sur les éléments.
• Les éléments de la boîte de vitesses : dénomination, localisation, description, procédures de remplacement du constructeur.	• Appliquer les procédures de remplacement d'éléments défectueux de la boîte de vitesses. *
• Les appareils de métrologie : types, utilité, mode d'utilisation, procédures constructeur.	• Utiliser les différents types d'appareils de métrologie. • Relever d'éventuelles anomalies sur les éléments mesurés. • Appliquer les procédures dictées par le constructeur.
• La boîte de vitesses : procédures de remontage du constructeur (chronologie et contenu des étapes, matériel ...)	• Réassembler la boîte de vitesses suivant les procédures du constructeur. • Remonter la boîte de vitesses dans le véhicule suivant les procédures du constructeur. • Effectuer les liaisons nécessaires des périphériques. • Raccoupler la boîte de vitesses au moteur
• Le circuit de lubrification : identification, principes de fonctionnement. • Les huiles : types. • Les matériels verseurs : utilité, mode d'utilisation, manipulation. • Niveaux d'huile : prescriptions du constructeur (quantités, vérification).	• Sélectionner l'huile appropriée. • Exécuter le remplissage des fluides avec différents équipements. • Contrôler les niveaux. • Faire l'appoint.
• La boîte de vitesses : description, composants, principes élémentaires de fonctionnement, incidence d'une intervention (remplacement ...) sur le fonctionnement.	• Vérifier le bon fonctionnement de la boîte de vitesses. • Signaler les problèmes éventuels.

* Les aptitudes à mettre en œuvre par les équipes éducatives relatives à la boîte de vitesse robotisée seront exercées sur une boîte de vitesse traditionnelle dans le cadre de l'apprentissage et donc transférables sur boîte de vitesse robotisée.

2.8. Réparer une boîte de transfert¹⁵

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
• La boîte de transfert : identification, principes de fonctionnement. • Les huiles : types. • Les équipements de vidange : utilité, mode d'utilisation, manipulation. • Les matériels de réception : utilité, mode d'utilisation, manipulation.	• Exécuter la vidange avec différents équipements.
• Le démontage d'une boîte de transfert : procédures du constructeur (chronologie et contenu des étapes, matériel ...).	• Appliquer les procédures dictées par le constructeur pour libérer la boîte de transfert. • Appliquer les procédures dictées par le constructeur pour libérer la boîte de transfert de la boîte de vitesses.

¹⁵ Les aptitudes du 2.8. seront exercées sur une boîte de vitesses traditionnelle dans le cadre de l'apprentissage et donc transférables sur boîte de transfert (en effet les OEF ne peuvent garantir la possibilité de mettre une boîte de transfert à disposition des apprenants).

	<ul style="list-style-type: none"> • Déposer la boîte de transfert • Appliquer les procédures dictées par le constructeur pour désassembler complètement la boîte de transfert. *
<ul style="list-style-type: none"> • Les éléments de boîte de transfert : dénomination, localisation, description. • Les anomalies : identification, localisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un contrôle visuel des éléments de la boîte de transfert. * • Repérer d'éventuelles anomalies sur les éléments. *
<ul style="list-style-type: none"> • Les éléments de la boîte de transfert : dénomination, localisation, description, types de dysfonctionnements, procédures de remplacement du constructeur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les procédures de remplacement d'éléments défectueux de la boîte de transfert. *
<ul style="list-style-type: none"> • Les appareils de métrologie : types, utilité, mode d'utilisation, procédures constructeur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les différents types d'appareils de métrologie. * • Relever d'éventuelles anomalies sur les éléments mesurés. * • Appliquer les procédures dictées par le constructeur. *
<ul style="list-style-type: none"> • La boîte de transfert : procédures de remontage du constructeur (chronologie et contenu des étapes, matériel ...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Réassembler la boîte de transfert suivant les procédures du constructeur. *
	<ul style="list-style-type: none"> • Remonter la boîte de transfert dans le véhicule suivant les procédures du constructeur. *
	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer les liaisons nécessaires des périphériques.
	<ul style="list-style-type: none"> • Réaccoupler la boîte de transfert à la boîte de vitesses.
<ul style="list-style-type: none"> • Le circuit de lubrification : identification, principes de fonctionnement. • Les huiles : types. • Les matériels verseurs : utilité, mode d'utilisation, manipulation. • Niveaux d'huile : prescriptions du constructeur (quantités, vérification). 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner l'huile appropriée. • Exécuter le remplissage des fluides avec différents équipements. • Contrôler les niveaux. • Faire l'appoint.
<ul style="list-style-type: none"> • La boîte de transfert : description, composants, principes élémentaires de fonctionnement, incidence d'une intervention (remplacement ...) sur le fonctionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier le bon fonctionnement de la boîte de transfert. • Signaler les problèmes éventuels.

2.9. Changer un système d'embrayage

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les boîtes de vitesses : identification, principes de fonctionnement. • Les huiles : types. • Les équipements de vidange : utilité, mode d'utilisation, manipulation. • Les matériels de réception : utilité, mode d'utilisation, manipulation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Exécuter la vidange avec différents équipements.
<ul style="list-style-type: none"> • Le démontage d'une boîte de vitesses : procédures du constructeur (chronologie et contenu des étapes, matériel ...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les procédures dictées par le constructeur pour libérer la boîte de vitesses de ses périphériques. • Appliquer les procédures dictées par le constructeur pour désaccoupler la boîte de vitesses du moteur.

<ul style="list-style-type: none"> Le mécanisme d'embrayage : identification, composants, principes de fonctionnement. Le nettoyage des éléments démontés : procédure (chronologie et contenu des étapes), technique, matériel et produits. Le contrôle des éléments (volant moteur, étanchéité du bourrage du volant moteur, butée, guide de butée, étanchéité de l'arbre primaire) : procédures (chronologie et contenu des étapes), technique, matériel. 	<ul style="list-style-type: none"> Déposer le mécanisme d'embrayage et le disque. Nettoyer les éléments démontés, le volant-moteur et la boîte de vitesses. Contrôler le volant moteur et l'étanchéité du bourrage du volant moteur. Contrôler la butée, le guide de butée, la fourchette de butée, l'étanchéité du bourrage de l'arbre primaire.
<ul style="list-style-type: none"> Les éléments du système d'embrayage : dénomination, localisation, description, procédures de remplacement du constructeur. 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les procédures de remplacement d'éléments défectueux du système d'embrayage.
<ul style="list-style-type: none"> La boîte de vitesses : procédures de remontage du constructeur (chronologie et contenu des étapes, matériel ...). 	<ul style="list-style-type: none"> Remonter la boîte de vitesses dans le véhicule suivant les procédures du constructeur. Effectuer les liaisons nécessaires des périphériques.
<ul style="list-style-type: none"> Le circuit de lubrification : identification, principes de fonctionnement. Les huiles : types. Les matériels verseurs : utilité, mode d'utilisation, manipulation. Niveaux d'huile : prescriptions du constructeur (quantités, vérification). 	<ul style="list-style-type: none"> Sélectionner l'huile appropriée. Exécuter le remplissage des fluides avec différents équipements. Contrôler les niveaux. Faire l'appoint.
<ul style="list-style-type: none"> Le test statique : utilité, mode opératoire. 	<ul style="list-style-type: none"> Effectuer un test statique (sur place) de la course de la pédale d'embrayage et régler si nécessaire.
<ul style="list-style-type: none"> Le système d'embrayage : description, composants, principes élémentaires de fonctionnement, incidence d'une intervention (remplacement ...) sur le fonctionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier le bon fonctionnement de l'embrayage. Signaler les problèmes éventuels.

2.10. Effectuer l'entretien d'une boîte de vitesses automatique

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Le circuit de lubrification : identification, principes de fonctionnement. Les huiles, les filtres à huile : types. Les équipements de vidange : utilité, mode d'utilisation, manipulation. Les matériels de réception : utilité, mode d'utilisation, manipulation. Les matériels verseurs : utilité, mode d'utilisation, manipulation. Niveaux d'huile : prescriptions du constructeur (quantités, vérification). 	<ul style="list-style-type: none"> Exécuter la vidange avec différents équipements. Remplacer le filtre à huile. Sélectionner l'huile appropriée. Exécuter le remplissage des fluides avec différents équipements. Contrôler les niveaux selon les procédures du constructeur. Faire l'appoint.
<ul style="list-style-type: none"> Les boîtes de vitesses automatiques : description, composants, principes élémentaires de fonctionnement, incidence d'une intervention (remplacement ...) sur le fonctionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier le bon fonctionnement de la boîte de vitesses automatique. Signaler les problèmes éventuels.

2.11. Effectuer l'entretien d'un circuit de climatisation

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> La boucle de froid : principe de fonctionnement. L'entretien d'un circuit de climatisation : procédure (chronologie et contenu des étapes), techniques, matériel, produit. 	<ul style="list-style-type: none"> Récupérer le gaz : action soumise à certification. Tirer sous vide. Remplir le circuit avec le gaz approprié.
<ul style="list-style-type: none"> Les circuits de climatisation : identification, principes de fonctionnement Les gaz frigorigènes : types, particularités Les procédures de contrôle d'un circuit de climatisation dictées par le constructeur 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les procédures de contrôle d'un circuit de climatisation dictées par le constructeur.

2.12. Diagnostiquer un dysfonctionnement mécanique du circuit de climatisation

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les circuits de climatisation : rôles, composants, principes de fonctionnement, localisation. Les gaz frigorigènes : types, particularités L'huile de lubrification : types, particularités Les techniques de contrôles de fonctionnement des éléments du circuit de climatisation : procédures (chronologie et contenu des étapes) du constructeur, type et fonctionnement des appareils de contrôles. Les dysfonctionnements : types, identification, localisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les techniques de contrôles de fonctionnement des éléments du circuit de climatisation. Utiliser le matériel approprié.
<ul style="list-style-type: none"> Les sources d'informations : types (programmes constructeurs, manuels d'entretien, données informatiques), contenus, mode d'utilisation. Les dysfonctionnements : types, identification, localisation. Le mode d'analyse des données 	<ul style="list-style-type: none"> Collecter les sources d'informations nécessaires. Sélectionner les données utiles. Etablir le lien entre : <ul style="list-style-type: none"> les résultats des contrôles, les données techniques, les observations, les connaissances des principes de fonctionnement des éléments du circuit de climatisation. Identifier la/les cause(s) du dysfonctionnement.

2.13. Remplacer un élément mécanique du circuit de climatisation

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La récupération du gaz : procédure (chronologie et contenu des étapes), techniques, matériel. • Le test d'étanchéité : procédure (chronologie et contenu des étapes), techniques, matériel. • Les circuits de climatisation : rôles, composants, principes de fonctionnement, types de dysfonctionnements, localisation. • Les gaz frigorigènes : types, particularités • Le remplacement d'éléments du circuit de climatisation : procédures (chronologie et contenu des étapes) du constructeur, techniques, matériel. • Le test d'étanchéité : procédure (chronologie et contenu des étapes), techniques, matériel. • L'injection de gaz : procédure (chronologie et contenu des étapes), techniques, matériel. • Les circuits de climatisation : description, composants, principes de fonctionnement, incidence d'une intervention (remplacement ...) sur le fonctionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Récupérer le gaz (action soumise à certification). • Tester l'étanchéité selon les procédures du constructeur. • Appliquer les procédures de remplacement dictées par le constructeur sur une installation préalablement vidée. • Vérifier l'étanchéité selon les procédures du constructeur. • Remplir le circuit au moyen du gaz approprié. • Vérifier le bon fonctionnement du circuit de climatisation. • Signaler les problèmes éventuels.

2.14. Préparer la remise du véhicule au client

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La conduite de véhicule. • Fonctionnement des différents systèmes : critères d'observation. • Les éléments de sécurité et de confort (multimédia, siège, rétros) : description, manipulation. • Le matériel de protection d'un véhicule : description, utilité, mode d'utilisation. • La fiche de travail (checklist) : structures, contenus, objectifs • Les termes techniques : terminologie professionnelle, définitions • La communication orale et écrite : principes élémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler les résultats de l'intervention dans le cadre d'un essai sur route. • Remettre dans l'état initial les éléments de sécurité et de confort : multimédia, siège, rétros. • Retirer les éléments de protection. • Compléter la fiche de travail. • Rendre compte par écrit à son supérieur hiérarchique. • Transmettre les informations à son supérieur hiérarchique.

2.15. Ranger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> L'outillage et le matériel d'interventions mécaniques simples et complexes au niveau du compartiment moteur, du moteur et sur le circuit de climatisation : types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état, procédures de rangement spécifiques à l'atelier. 	<ul style="list-style-type: none"> Apprécier visuellement l'état de l'outillage. Faire remédier aux défauts de l'outillage si nécessaire. Appliquer les instructions régissant l'atelier.
<ul style="list-style-type: none"> Les produits et matériels de nettoyage du poste de travail : types, mode d'utilisation, technique d'application 	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les produits spécifiques au nettoyage du poste de travail. Utiliser le matériel spécifique au nettoyage du poste de travail.
<ul style="list-style-type: none"> Les déchets : types (solides, fluides ...), identification, classification, mode de stockage et d'évacuation. 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier la nature des déchets. Appliquer les instructions régissant l'atelier. Appliquer la législation en vigueur en matière de tri, stockage et évacuation des déchets.

2.16. Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement, de gestion du temps**

Savoirs	Aptitudes
<ul style="list-style-type: none"> La protection individuelle (E.P.I.) et collective (E.P.C.) : éléments de législation, de réglementation de protection et prévention au travail. La sécurité et l'hygiène : risques engendrés par l'utilisation des outils, des produits et/ou des situations de travail liés aux interventions sur véhicule automobile, mesures de prévention et de protection, règles. L'ergonomie et la manutention : principes de base. La protection de l'environnement : modes de tri, de stockage, d'évacuation des déchets. Le R.O.I., les règles régissant l'atelier. Les temps donnés par le constructeur. 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les mesures de protection individuelle. Appliquer les mesures de sécurité collectives en vigueur dans le secteur. Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses. Appliquer les mesures de sécurité des équipements édictées par les constructeurs : engins de levage, airbags ... Appliquer les mesures de sécurité des outillages spécifiques édictées par les constructeurs. Appliquer les règles d'utilisation des produits. Appliquer les règles de sécurité propres à chaque type de véhicule. Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes dans le respect des règles de manutention. Appliquer les règles d'ergonomie au travail. Appliquer la réglementation dans le cadre du stockage et de l'évacuation des déchets. Appliquer les règles spécifiques à l'atelier.

** En relation avec la loi sur le bien-être au travail, le mécanicien polyvalent automobile doit avoir été sensibilisé aux risques en matière de voitures électrique et hybride.

Glossaire :

- **Anomalie** : irrégularité.
- **Disfonctionnement** : trouble dans le fonctionnement.
- **Boîte de vitesses robotisée** : boîte de vitesses mécanique à engrenages parallèles à laquelle est greffé un système automatisé électrotechnique qui pilote les sélecteurs et le ou les embrayages, souvent en association avec un système hydraulique, et qui se comporte :
 - soit en mode automatique, comme une boîte automatique changeant les rapports au moment le plus opportun,
 - soit en mode manuel, auquel cas le conducteur peut changer de rapport à l'aide de boutons, palettes, ou d'un levier, à condition que les conditions ad hoc soient réunies : pour éviter le sur et le sous-régime.Cette boîte de vitesses ne comporte donc pas de pédale d'embrayage visible.
- **Interventions électriques et des interventions électroniques simples** : Remplacement uniquement des pièces défectueuses clairement identifiées par l'appareil de diagnostic.
- **E.P.I** : Equipement de Protection Individuelle.
- **Dénomination** : appellation, nom donné.
- **Différenciation** : fait de distinguer, de reconnaître par des caractéristiques non semblables.
- **Identification** : fait de reconnaître.
- **Mode d'utilisation** : manière d'utiliser, d'employer, de manipuler, de se servir de ...
- **Procédure / Procédure opératoire** = ensemble des règles à appliquer, des démarches à réaliser.
- **Utilité** : fait de servir à quelque chose.
- **Manipuler / Utiliser** (du matériel, des équipements ...) = manier / se servir de ...
- **Appliquer** (des techniques, des procédures, des produits ...) = mettre en pratique.

U.A.A. 3 ^(MPA)	Réaliser des interventions mécaniques sur la suspension, le train roulant et la transmission d'un véhicule
----------------------------------	---

Activités clés du Profil métier:	A.C.8 : Réaliser des interventions mécaniques sur la suspension et le train roulant A.C.9 : Réaliser des interventions mécaniques sur la transmission d'un véhicule
---	--

3.1. Préparer le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> La fiche de travail : structure, contenus, objectifs. La terminologie professionnelle : termes usuels du métier. 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les rubriques d'une fiche de travail d'interventions mécaniques sur la suspension et le train roulant. Recueillir les données utiles.
<ul style="list-style-type: none"> Les véhicules : types (break, berline ...), motorisations (essence, diesel, hybride, électrique ...), marques. 	<ul style="list-style-type: none"> Localiser le véhicule automobile. Vérifier le numéro de châssis.
<ul style="list-style-type: none"> Le matériel de protection d'un véhicule : description, utilité, mode d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Sélectionner le matériel de protection adapté. Poser les protections appropriées.
<ul style="list-style-type: none"> Les sources d'informations : types (programmes constructeurs, manuels d'entretien, données informatiques, programme de données techniques multimarques), contenus, mode d'utilisation. Normes spécifiques du constructeur : temps imparti de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> Collecter les sources d'informations nécessaires Sélectionner les données utiles Exploiter les données sélectionnées
<ul style="list-style-type: none"> Les fournitures (produits, consommables ...°) : types, caractéristiques, modes d'utilisation. L'outillage et le matériel d'interventions mécaniques : types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état. 	<ul style="list-style-type: none"> Sélectionner l'outillage et les fournitures nécessaires. Apprécier visuellement l'état de l'outillage. Faire remédier aux défauts de l'outillage si nécessaire.
<ul style="list-style-type: none"> Les moyens de levage : types (ponts, palans, girafe ...), caractéristiques, modes d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Positionner manuellement (hors conduite) le véhicule sur le moyen de levage. Sécuriser le véhicule. Utiliser les moyens de levage.

3.2. Remplacer et régler le système mécanique de direction

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les systèmes de direction : types (direction assistée hydraulique, électrique à assistance variable ...), composants (dénomination, désignation, localisation), principe de fonctionnement. Les procédures de démontage du constructeur (chronologie et contenu des étapes, matériel ...). 	<ul style="list-style-type: none"> Démonter les roues avant. Désaccoupler les barres de direction, la colonne de direction et les tuyaux de liquide du boîtier ou de la crémaillère de direction. Déposer le boîtier ou la crémaillère de direction.
<ul style="list-style-type: none"> Les éléments du système de direction : dénomination, localisation, description, types de dysfonctionnements, procédures de remplacement du constructeur. 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les procédures de remplacement d'éléments défectueux du système de direction.
<ul style="list-style-type: none"> Le système de la crémaillère : composants (dénomination, désignation, localisation), principe de fonctionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les procédures de vérification et de réglage de la crémaillère.
<ul style="list-style-type: none"> Les systèmes de direction : types (direction assistée hydraulique, électrique à assistance variable ...), composants (dénomination, désignation, localisation), principe de fonctionnement. Les procédures de montage du constructeur. 	<ul style="list-style-type: none"> Effectuer le remontage complet.
<ul style="list-style-type: none"> Les liquides de direction : types Les matériels verseurs : utilité, mode d'utilisation, manipulation. 	<ul style="list-style-type: none"> Sélectionner le liquide approprié. Exécuter le remplissage de liquide de direction avec différents équipements. Contrôler les niveaux. Faire l'appoint.
<ul style="list-style-type: none"> La géométrie des trains roulants : définition des angles, appareil de contrôle (mode d'utilisation, manipulation), procédure de contrôle et de réglage (chronologie et contenu des étapes, techniques, matériel). 	<ul style="list-style-type: none"> Exécuter la procédure de contrôle de la géométrie. Exécuter la procédure de réglage de la géométrie.
<ul style="list-style-type: none"> Les systèmes de direction : description, composants, principes élémentaires de fonctionnement, incidence d'une intervention (remplacement ...) sur le fonctionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier le bon fonctionnement du système de direction. Signaler les problèmes éventuels.

3.3. Vérifier les éléments de suspension mécanique (hors gestion électronique, hydraulique et pneumatique)

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les systèmes de suspension : types (mécaniques, <i>hydrauliques et pneumatiques</i>), composants (dénomination, désignation, localisation), principe de fonctionnement. Les séquences de localisation de pannes : interprétation, mise en œuvre. Les dysfonctionnements : types, localisation. Le banc de test des amortisseurs : utilité, procédure d'utilisation préconisée par son constructeur, conditions de test. 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les procédures chronologiques d'un examen visuel et manuel. Apprécier l'état de la suspension. Appliquer les procédures dictées par le constructeur. Localiser l'origine du dysfonctionnement. Passer le véhicule au banc de test. Comparer les valeurs relevées au banc test avec les valeurs admises au contrôle technique.

3.4. Remplacer les éléments de suspension mécanique (hors gestion électronique, hydraulique et pneumatique)

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les systèmes de suspension : types (mécaniques), composants (dénomination, désignation, localisation), principe de fonctionnement, types de dysfonctionnements, procédures de remplacement et de réglage du constructeur. Les systèmes de suspension : description, composants, principes élémentaires de fonctionnement, incidence d'une intervention (remplacement ...) sur le fonctionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les procédures de remplacement préconisées par le constructeur. Appliquer les procédures de réglage préconisées par le constructeur. Vérifier le bon fonctionnement des éléments de suspension mécanique. Signaler les problèmes éventuels.

3.5. Remplacer les éléments de suspension hydraulique (hors gestion électronique)

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les systèmes de suspension hydraulique : composants (dénomination, désignation, localisation), principe de fonctionnement, types de dysfonctionnements, procédures de remplacement et de réglage du constructeur. 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les procédures de remplacement préconisées par le constructeur. Appliquer les procédures de réglage préconisées par le constructeur.
<ul style="list-style-type: none"> Les systèmes de suspension : description, composants, principes élémentaires de fonctionnement, incidence d'une intervention (remplacement ...) sur le fonctionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier le bon fonctionnement des éléments de suspension hydraulique. Signaler les problèmes éventuels.

3.6. Vérifier les parties mécaniques du système de freinage d'un véhicule

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les systèmes de freinage : définition, composants (dénomination, désignation, localisation), principe de fonctionnement, procédures de contrôle. Les liquides de frein : types, caractéristiques, moyen et procédure de contrôle. 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les procédures chronologiques d'un examen visuel et manuel. Contrôler le degré d'humidité du liquide de frein. Apprécier l'état du circuit de freinage.
<ul style="list-style-type: none"> Les séquences de localisation de pannes : interprétation, mise en œuvre. Les dysfonctionnements : types, localisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les procédures dictées par le constructeur. Localiser l'origine du dysfonctionnement.
<ul style="list-style-type: none"> Le banc de freinage : utilité, procédure d'utilisation préconisée par son constructeur, conditions de test. 	<ul style="list-style-type: none"> Passer le véhicule au banc de freinage. Comparer les valeurs relevées au banc test avec les valeurs admises au contrôle technique.

3.7. Remplacer les parties mécaniques du système de freinage d'un véhicule (hors gestion électronique)

Savoirs	Aptitudes
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> Les systèmes de freinage : définition, composants (dénomination, désignation, localisation), principe de fonctionnement, types de dysfonctionnements, procédures de remplacement et de réglage du constructeur. 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les procédures de remplacement préconisées par le constructeur. Appliquer les procédures de réglage préconisées par le constructeur.
<ul style="list-style-type: none"> Les systèmes de freinage : description, composants, principes élémentaires de fonctionnement, incidence d'une intervention (remplacement ...) sur le fonctionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier le bon fonctionnement du système de freinage. Signaler les problèmes éventuels.

3.8. Remplacer la transmission par pont d'un véhicule

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> La transmission par pont : description, composants, principes de fonctionnement, procédure de démontage (chronologie et contenu des étapes, matériel ...). 	<ul style="list-style-type: none"> Débrancher les périphériques du pont (câble, commande de frein à main, système d'amortissement...).
<ul style="list-style-type: none"> Le circuit de lubrification : identification, principes de fonctionnement. Les huiles : types, caractéristiques. Les équipements de vidange : utilité, mode d'utilisation, manipulation. Les matériels de réception : utilité, mode d'utilisation, manipulation. 	<ul style="list-style-type: none"> Exécuter la vidange avec différents équipements.
<ul style="list-style-type: none"> La transmission par pont : description, composants, principes de fonctionnement, procédure de démontage, procédures d'intervention, procédures de montage. 	<ul style="list-style-type: none"> Sortir le pont. Effectuer les interventions nécessaires. Reposer le pont. Rebrancher les périphériques du pont.
<ul style="list-style-type: none"> Les huiles de pont : types, caractéristiques. Les matériels verseurs : utilité, mode d'utilisation, manipulation. 	<ul style="list-style-type: none"> Sélectionner l'huile appropriée. Exécuter le remplissage d'huile de pont avec différents équipements. Contrôler les niveaux. Faire l'appoint.
<ul style="list-style-type: none"> Le système de transmission par pont : description, composants, principes de fonctionnement, incidence d'une intervention (remplacement ...) sur le fonctionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier le bon fonctionnement du système de transmission. Signaler les problèmes éventuels.

<ul style="list-style-type: none"> • La fiche de travail (checklist) : structure, contenus, objectifs. • La terminologie professionnelle : termes usuels du métier. • La communication professionnelle écrite et orale : principes élémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter les rubriques utiles de la fiche de travail. • Rendre compte par écrit des interventions et problèmes éventuels. • Transmettre les informations utiles à son supérieur hiérarchique.
--	--

3.9. Contrôler les cardans et l'arbre de transmission d'un véhicule (hors gestion électronique)

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La conduite de véhicule. • Fonctionnement des différents systèmes : critères d'observation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler les résultats de l'intervention dans le cadre d'un essai sur route.
<ul style="list-style-type: none"> • Les cardans et l'arbre de transmission : description, composants, principes de fonctionnement, procédure de démontage, types d'anomalies et usures, procédures d'intervention, procédures de montage et démontage (chronologie et contenu des étapes, matériel ...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler visuellement l'état de l'arbre de transmission • Déposer l'arbre de transmission du véhicule • Déposer le(s) cardan(s) de l'arbre de transmission du véhicule • Désassembler le(s) cardan(s) • Nettoyer le(s) cardan(s) • Contrôler visuellement le(s) cardan(s) • Réassembler le(s) cardan(s) • Graisser les éléments du cardan • Reposer les cardans sur l'arbre de transmission • Reposer l'arbre de transmission du véhicule
<ul style="list-style-type: none"> • Les huiles de boîte : types, caractéristiques • Les matériels verseurs : utilité, mode d'utilisation, manipulation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner l'huile appropriée. • Exécuter le remplissage d'huile de boîte avec différents équipements. • Contrôler les niveaux. • Faire l'appoint.
<ul style="list-style-type: none"> • Le système de transmission par pont : description, composants, principes de fonctionnement, incidence d'une intervention (remplacement ...) sur le fonctionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier le bon fonctionnement des cardans et de l'arbre de transmission. • Signaler les problèmes éventuels.

3.10. Remplacer les éléments de la transmission par cardans d'un véhicule (hors gestion électronique)

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • L'arbre de transmission : description, composants, principes de fonctionnement, procédure de remplacement. • Les huiles de boîte : types, caractéristiques • Les matériels verseurs : utilité, mode d'utilisation, manipulation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les procédures de remplacement préconisées par le constructeur
<ul style="list-style-type: none"> • Le système de transmission par cardans : description, composants, principes de fonctionnement, incidence d'une intervention (remplacement ...) sur le fonctionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner l'huile appropriée. • Exécuter le remplissage d'huile de boîte avec différents équipements. • Contrôler les niveaux. • Faire l'appoint.
	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier le bon fonctionnement de la transmission par cardans. • Signaler les problèmes éventuels.

3.11. Effectuer la géométrie des trains roulants (hors gestion électronique)

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La géométrie des trains roulants : description, composants (définition, localisation), types d'anomalies, procédures de contrôle visuel. • La géométrie des trains roulants : définition des angles, procédure de réglage (chronologie et contenu des étapes, techniques, matériel) • La géométrie des trains roulants : description, composants, principes de fonctionnement, incidence d'une intervention (réglage ...) sur le fonctionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les procédures chronologiques d'un examen visuel. • Apprécier visuellement l'état des éléments liés à la géométrie des trains roulants • Exécuter la procédure de réglage de la géométrie
	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier les éléments liés à la géométrie des trains roulants. • Signaler les problèmes éventuels.

3.12. Préparer la remise du véhicule au client

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La conduite de véhicule. * • Fonctionnement des différents systèmes : critères d'observation. * 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler les résultats de l'intervention dans le cadre d'un essai sur route. *
<ul style="list-style-type: none"> • Les éléments de sécurité et de confort (multimédia, siège, rétros) : description, manipulation. • Le matériel de protection d'un véhicule : description, utilité, mode d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Remettre dans l'état initial les éléments de sécurité et de confort : multimédia, siège, rétros. • Retirer les éléments de protection.
<ul style="list-style-type: none"> • La fiche de travail (checklist) : structure, contenus, objectifs. • La terminologie professionnelle : termes usuels du métier. • La communication professionnelle écrite et orale : principes élémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter les rubriques utiles de la fiche de travail. • Rendre compte par écrit des interventions et problèmes éventuels. • Transmettre les informations utiles à son supérieur hiérarchique.

3.13. Ranger le poste de travail

SAVOIRS	APTITUDES
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • L'outillage et le matériel d'interventions mécaniques sur la transmission d'un véhicule : types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état, procédures de rangement spécifiques à l'atelier. 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprécier visuellement l'état de l'outillage. • Faire remédier aux défauts de l'outillage si nécessaire. • Appliquer les instructions régissant l'atelier.
<ul style="list-style-type: none"> • Les produits et matériels de nettoyage du poste de travail : types, mode d'utilisation, technique d'application 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les produits spécifiques au nettoyage du poste de travail. • Utiliser le matériel spécifique au nettoyage du poste de travail.
<ul style="list-style-type: none"> • Les déchets : types (solides, fluides ...), identification, classification, mode de stockage et d'évacuation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier la nature des déchets. • Appliquer les instructions régissant l'atelier. • Appliquer la législation en vigueur en matière de tri, stockage et évacuation des déchets.

3.14. Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement, de gestion du temps**

Savoirs	Aptitudes
Autonomie d'exécution	Application complexe - Situations similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La protection individuelle (E.P.I.) et collective (E.P.C.): éléments de législation, de réglementation de protection et prévention au travail. • La sécurité et l'hygiène : risques engendrés par l'utilisation des outils, des produits et/ou des situations de travail liés aux interventions sur véhicule automobile, mesures de prévention et de protection, règles. • L'ergonomie et la manutention : principes de base. • La protection de l'environnement : modes de tri, de stockage, d'évacuation des déchets. • Le R.O.I., les règles régissant l'atelier. • Les temps donnés par le constructeur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les mesures de protection individuelle. • Appliquer les mesures de sécurité collectives en vigueur dans le secteur. • Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses. • Appliquer les mesures de sécurité des équipements édictées par les constructeurs : engins de levage, airbags • Appliquer les mesures de sécurité des outillages spécifiques édictées par les constructeurs. • Appliquer les règles d'utilisation des produits. • Appliquer les règles de sécurité propres à chaque type de véhicule. • Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes dans le respect des règles de manutention. • Appliquer les règles d'ergonomie au travail. • Appliquer la réglementation dans le cadre du stockage et de l'évacuation des déchets. • Appliquer les règles spécifiques à l'atelier.

** En relation avec la loi sur le bien-être au travail, le mécanicien polyvalent automobile doit avoir été sensibilisé aux risques en matière de voitures électrique et hybride.

Glossaire :

- **Anomalie** : irrégularité.
- **Disfonctionnement** : trouble dans le fonctionnement.
- **Boîte de vitesses robotisée** : boîte de vitesses mécanique à engrenages parallèles à laquelle est greffé un système automatisé électrotechnique qui pilote les sélecteurs et le ou les embrayages, souvent en association avec un système hydraulique, et qui se comporte :
 - soit en mode automatique, comme une boîte automatique changeant les rapports au moment le plus opportun,
 - soit en mode manuel, auquel cas le conducteur peut changer de rapport à l'aide de boutons, palettes, ou d'un levier, à condition que les conditions ad hoc soient réunies : pour éviter le sur et le sous-régime.Cette boîte de vitesses ne comporte donc pas de pédale d'embrayage visible.
- **Interventions électriques et des interventions électroniques simples** : Remplacement uniquement des pièces défectueuses clairement identifiées par l'appareil de diagnostic.
- **E.P.I** : Equipement de Protection Individuelle.
- **Dénomination** : appellation, nom donné.
- **Différenciation** : fait de distinguer, de reconnaître par des caractéristiques non semblables.
- **Identification** : fait de reconnaître.
- **Mode d'utilisation** : manière d'utiliser, d'employer, de manipuler, de se servir de ...
- **Procédure / Procédure opératoire** = ensemble des règles à appliquer, des démarches à réaliser.
- **Utilité** : fait de servir à quelque chose.
- **Manipuler / Utiliser** (du matériel, des équipements ...) = manier / se servir de ...
- **Appliquer** (des techniques, des procédures, des produits ...) = mettre en pratique.

Troisième partie

Éléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier¹⁶

TECHNIQUES DE COMMUNICATION

SAVOIRS ET APTITUDES DISCIPLINAIRES EN FRANÇAIS EN LIEN AVEC LES APTITUDES PROFESSIONNELLES

UAA 1 :	Préparer un véhicule neuf pour la livraison	
APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES EN FRANCAIS	APTITUDES DISCIPLINAIRES EN FRANCAIS
<p>1.1. Préparer le poste de travail</p> <ul style="list-style-type: none">- Identifier les rubriques d'une fiche de travail de préparation de véhicule neuf.- Recueillir les données utiles. <p>1.3. Effectuer les paramétrages sécuritaires et électroniques du véhicule</p> <ul style="list-style-type: none">- Utiliser un appareil diagnostic en vue de la désactivation du mode « transport ».- Utiliser un appareil diagnostic en vue de l'activation du système « airbag passager ».- Utiliser un appareil de diagnostic en vue de la réinitialisation des témoins d'entretien.- Manipuler les multimédia spécifiques au secteur automobile <p>1.4. Réaliser les contrôles mécaniques de mise en service du véhicule</p> <ul style="list-style-type: none">- Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques	<ul style="list-style-type: none">❖ Choisir la stratégie de lecture adéquate pour trouver l'information :<ul style="list-style-type: none">- Lecture sélective,- Lecture par écrémage,- Lecture tabulaire❖ Repérer des indicateurs de classement visuels (mise en page, onglets, icônes...)❖ Utiliser une table des matières pour trouver l'information dans les délais impartis❖ Utiliser un ordre alphabétique pour trouver l'information dans les délais impartis❖ Maîtriser l'orthographe du vocabulaire technique❖ Identifier une structure et décoder son organisation❖ Vérifier la validité de l'information trouvée par la comparaison, l'analogie...	<p>Comprendre les consignes de la fiche de travail.</p> <p>Naviguer dans un document écrit, multimédia, pour sélectionner les informations utiles à l'exercice des activités professionnelles.</p>

¹⁶ Cette partie doit être retravaillée par des groupes de travail vu l'arrivée de nouveaux référentiels et le passage de la CPU en 456. Mais elle peut servir de base pour établir des liens entre la formation commune et l'OBG.

UAA 2:	Réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de 6 ans
UAA 3:	Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes
UAA 4:	Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES EN FRANCAIS	APTITUDES DISCIPLINAIRES EN FRANCAIS
2.1. 3.1. 4.1. Préparer le poste de travail - Décoder une fiche de travail de réalisation d'un petit entretien. - Rechercher des données techniques et administratives. - Exploiter des données techniques et administratives. - Remplir les documents (fiche de travail, registre plaque minéralogique).	S1 à S7	Comprendre les consignes de la fiche de travail. Naviguer dans un document écrit, multimédia, hypertextuel, pour sélectionner les informations utiles à l'exercice des activités professionnelles.

<p>2.4. Effectuer les opérations de maintenance de base dans le compartiment moteur - Choisir l'huile selon les consignes du constructeur.</p> <p>3.2. Contrôler et/ou régler les organes liés à l'habitacle d'un véhicule - Utiliser un appareil de diagnostic pour la recherche de défauts.</p> <p>3.5. Entretenir les roues et les freins du véhicule - Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques.</p> <p>4.3. Remplacer les consommables du compartiment moteur d'un véhicule - Choisir l'huile selon les consignes du constructeur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choisir la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche : <ul style="list-style-type: none"> - Lecture exhaustive - Lecture tabulaire - Lecture de schémas ❖ Relier les informations écrites aux informations graphiques ❖ Evaluer la compréhension et ajuster si nécessaire ❖ Traduire en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe) ❖ Décoder des phrases complexes et les traduire en procédures logiques et/ou chronologiques 	<p>Traiter les informations sélectionnées en vue de réaliser les tâches professionnelles.</p>
<p>4.4. Remplacer la courroie d'un système de distribution simple d'un moteur essence (synchronisation du vilebrequin et d'un arbre à cames en tête) - Compléter la fiche de travail et transmettre l'information.</p> <p>2.5. 4.5. Préparer la remise du véhicule au client - Cocher les travaux réalisés sur la fiche de travail. - Remplir le cas échéant la rubrique prévue pour les remarques. - Transmettre les informations utiles à la personne concernée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Rédiger une remarque intelligible sur une fiche de travail : <ul style="list-style-type: none"> - Distinguer l'essentiel de l'accessoire dans la transmission de l'information - Utiliser le vocabulaire professionnel adéquat - Formuler des phrases simples correctes ❖ Donner des informations oralement: <ul style="list-style-type: none"> - Distinguer l'essentiel de l'accessoire dans la transmission de l'information - Utiliser le vocabulaire professionnel adéquat - Formuler des phrases simples correctes 	<p>Transmettre une information technique par écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transcription d'une observation visuelle ou autre - Communication d'un état des lieux. <p>Transmettre une information technique oralement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Description d'une observation visuelle ou autre - Communication d'un état des lieux.

UAA 5:	Préparer un véhicule de moins de 6 ans au passage du contrôle technique
---------------	--

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES EN FRANCAIS	APTITUDES DISCIPLINAIRES EN FRANCAIS
<p>5.1. Préparer le poste de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décoder une fiche de travail préparation d'un véhicule au passage du contrôle technique. - Rechercher des données techniques et administratives. - Exploiter des données techniques et administratives. - Remplir les documents (fiche de travail, registre plaque minéralogique). <p>5.2. Contrôler la conformité du véhicule</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier la correspondance des documents avec le véhicule. - Vérifier la concordance des plaques et du kit légal avec la législation. - Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques. - Décoder un document de contrôle technique. - Décoder la checklist d'un contrôle technique. 	<p>S1 à S7</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Maîtriser l'orthographe du vocabulaire administratif en usage ❖ Comprendre la syntaxe relative aux données administratives pour réaliser les tâches requises 	<p>Comprendre les consignes de la fiche de travail.</p> <p>Comprendre le vocabulaire et la syntaxe spécifiques aux données techniques et administratives.</p> <p>Naviguer dans un document écrit, multimédia, hypertextuel, pour sélectionner les informations utiles à l'exercice des activités professionnelles.</p>
<p>5.4. Contrôler les pneus et les freins /5.6. Contrôler le dessous d'un véhicule</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques. - Décoder l'information (banc de freinage) 	<p>S8 à S12.</p>	<p>Traiter les informations sélectionnées en vue de réaliser les tâches professionnelles.</p>
<p>5.8. Préparer la remise du véhicule au client</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cocher les travaux réalisés sur la fiche de travail. - Remplir le cas échéant la rubrique prévue pour les remarques. - Transmettre les informations utiles à la personne concernée. 	<p>S13.</p>	<p>Transmettre une information technique par écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transcription d'une observation visuelle ou autre. - Communication d'un état des lieux.

	<p>S14.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les techniques descriptives simples - Utiliser les techniques explicatives simples - Connaître les normes en vigueur dans les relation interpersonnelles - Pratiquer différents types de reformulation (répétition, paraphrase, explication, illustration, synthèse) 	<p>Transmettre une information technique oralement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Description d'une observation visuelle ou autre. - Communication d'un état des lieux.
--	--	---

<ul style="list-style-type: none"> - Transmettre les informations utiles à son supérieur hiérarchique. 		<p>observation visuelle ou autre.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication d'un état des lieux.
---	--	--

UAA 1 :	Réaliser des interventions électriques et des interventions électroniques simples ; monter et régler des types d'accessoires prévus par le constructeur
----------------	--

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES EN FRANCAIS	APTITUDES DISCIPLINAIRES EN FRANCAIS
<p>1.1. Préparer le poste de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les rubriques d'une fiche de travail (structures, contenus, objectifs) d'interventions électriques et électroniques simples. - Recueillir les données utiles. - Collecter les sources d'informations nécessaires. - Sélectionner les données utiles. - Exploiter les données sélectionnées. <p>1.2. Corriger les dysfonctionnements électriques et électroniques simples</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner les données techniques liées au code défaut dans les programmes constructeurs. - Comparer le code défaut et les indications du constructeur. 	<p>S1 à S12</p> <p>❖ Evaluer une sélection d'informations en regard de la tâche professionnelle à effectuer</p>	<p>Comprendre les consignes de la fiche de travail.</p> <p>Naviguer dans un document écrit, multimédia, hypertextuel, pour sélectionner les informations utiles à l'exercice des activités professionnelles.</p> <p>Traiter les informations sélectionnées en vue de réaliser les tâches professionnelles.</p>
<p>1.3. Monter l'accessoire d'origine : les systèmes audio, d'aide au stationnement, de navigation et les attaches de remorque</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compléter la fiche de travail. - Rendre compte par écrit à son supérieur hiérarchique. - Transmettre les informations à son supérieur hiérarchique. 	<p>S13 et S14</p> <p>❖ Respect des normes de la communication écrite et orale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Registre de langue adéquat - Marques de politesse - Adéquation à la situation de communication 	<p>Transmettre une information technique par écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transcription d'une observation visuelle ou autre. - Communication d'un état des lieux.
<p>1.4. Préparer la remise du véhicule au client</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compléter les rubriques utiles de la fiche de travail. - Rendre compte par écrit des interventions et problèmes éventuels. - Transmettre les informations utiles à son supérieur hiérarchique. 	<p>S13 et S14</p>	<p>Transmettre une information technique par écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transcription d'une observation visuelle ou autre. - Communication d'un état des lieux.

1.1. Préparer le poste de travail

- Identifier les rubriques d'une fiche de travail (structures, contenus, objectifs) d'interventions électriques et électroniques simples.
- Recueillir les données utiles.
- Collecter les sources d'informations nécessaires.
- Sélectionner les données utiles.
- Exploiter les données sélectionnées.

S1 à S12

1.2. Corriger les dysfonctionnements électriques et électroniques simples

- Sélectionner les données techniques liées au code défaut dans les programmes constructeurs.
- Comparer le code défaut et les indications du constructeur.

❖ Evaluer une sélection d'informations en regard de la tâche professionnelle à effectuer

Comprendre les consignes de la fiche de travail.

Naviguer dans un document écrit, multimédia, hypertextuel, pour sélectionner les informations utiles à l'exercice des activités professionnelles.

Traiter les informations sélectionnées en vue de réaliser les tâches professionnelles.

1.3. Monter l'accessoire d'origine : les systèmes audio, d'aide au stationnement, de navigation et les attaches de remorque

- Compléter la fiche de travail.
- Rendre compte par écrit à son supérieur hiérarchique.
- Transmettre les informations à son supérieur hiérarchique.

S13 et S14

- ❖ Respect des normes de la communication écrite et orale
 - Registre de langue adéquat
 - Marques de politesse
 - Adéquation à la situation de communication

Transmettre une information technique par écrit :

- Transcription d'une observation visuelle ou autre.
- Communication d'un état des lieux.

1.4. Préparer la remise du véhicule au client

- Compléter les rubriques utiles de la fiche de travail.
- Rendre compte par écrit des interventions et problèmes éventuels.
- Transmettre les informations utiles à son supérieur hiérarchique.

S13 et S14

Transmettre une information technique par écrit :

- Transcription d'une observation visuelle ou autre.
- Communication d'un état des lieux.

UAA 2 :	Diagnostiquer des dysfonctionnements mécaniques et réaliser des interventions mécaniques simples et complexes au niveau du compartiment moteur, du moteur et sur le circuit de climatisation
---------	--

[illegible]

<p>2.5. Diagnostiquer un dysfonctionnement mécanique du moteur - Décrire les éléments observés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Structures discursives pour justifier ou expliciter : descriptive, explicative, narrative, argumentative ❖ Ressources lexicales : utilisation du vocabulaire technique et précision du vocabulaire spécifique de la description pour les phénomènes techniques observés : verbes, adjectifs, adverbes, nominalisations 	<p>Décrire les éléments d'un dysfonctionnement observé.</p>
<p>2.3. Remplacer et régler les organes du compartiment moteur d'un véhicule 2.6. Réparer un moteur 2.7. Réparer une boîte de vitesses robotisée (partie mécanique) 2.8. Réparer une boîte de transfert 2.9. Changer un système d'embrayage 2.10. Effectuer l'entretien d'une boîte de vitesses automatique 2.13. Remplacer un élément mécanique du circuit de climatisation - Signaler les problèmes éventuels.</p>	<p>S13 et S14</p>	
<p>2.14. Préparer la remise du véhicule au client - Compléter la fiche de travail. - Rendre compte par écrit à son supérieur hiérarchique. - Transmettre les informations à son supérieur hiérarchique.</p>	<p>S13 et S14</p>	

UAA 3 :	Réaliser des interventions mécaniques sur la suspension, le train roulant et la transmission d'un véhicule
----------------	---

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES EN FRANCAIS	APTITUDES DISCIPLINAIRES EN FRANCAIS
3.1. Préparer le poste de travail <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les rubriques d'une fiche de travail d'interventions mécaniques sur la suspension et le train roulant. - Recueillir les données utiles. - Collecter les sources d'informations nécessaires - Sélectionner les données utiles - Exploiter les données sélectionnées 	S1 à S12	<p>Comprendre les consignes de la fiche de travail.</p> <p>Naviguer dans un document écrit, multimédia, hypertextuel, pour sélectionner les informations utiles à l'exercice des activités professionnelles.</p> <p>Traiter les informations sélectionnées en vue de réaliser les tâches professionnelles.</p>
3.2. Remplacer et régler le système mécanique de direction 3.4. Remplacer les éléments de suspension mécanique (hors gestion électronique, hydraulique et pneumatique) 3.5. Remplacer les éléments de suspension hydraulique (hors gestion électronique) 3.7. Remplacer les parties mécaniques du système de freinage d'un véhicule (hors gestion électronique) 3.8. Remplacer la transmission par pont d'un véhicule 3.9. Contrôler les cardans et l'arbre de transmission d'un véhicule (hors gestion électronique)	S13 et S14	

3.10. Remplacer les éléments de la transmission par cardans d'un véhicule (hors gestion électronique) 3.11. Effectuer la géométrie des trains roulants (hors gestion électronique) - Signaler les problèmes éventuels.		
3.8. Remplacer la transmission par pont d'un véhicule 3.12. Préparer la remise du véhicule au client - Compléter les rubriques utiles de la fiche de travail. - Rendre compte par écrit des interventions et problèmes éventuels. - Transmettre les informations utiles à son supérieur hiérarchique.	S13 et S14	

TABLEAUX DES MATIÈRES SCIENTIFIQUES ET MATHÉMATIQUES

SAVOIRS ET APTITUDES DISCIPLINAIRES DES MATIÈRES DE SCIENCES ET DE MATHÉMATIQUES EN LIEN AVEC LES APTITUDES PROFESSIONNELLES

UAA 1:	Préparer un véhicule neuf pour la livraison	
APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
1.1. Préparer le poste de travail - Manipuler les moyens de levage.	<p><u>Mathématiques:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Unités de longueur (mètre, pouce), surface, volume, masse, poids, force, pression: multiples, sous-multiples. Graduations des appareils de mesure. Abaques ou formules de conversion. Conversion de formules. <p><u>Physique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Notion de pression (cric bouteille) 	<p>Exprimer la masse maximale à lever par un engin de levage.</p> <p>Exprimer les dimensions des pneus.</p> <p>Lors de l'utilisation des appareils spécifiques à une grandeur physique, identifier, choisir et utiliser les unités de mesures propres au métier, y compris:</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre la graduation et les sous-graduations des appareils de mesures; - comprendre l'usage des préfixes; - effectuer des conversions (à l'intérieur d'un même système ou d'un système à un autre). <p>Utiliser le principe de Pascal pour expliquer l'intérêt du cric bouteille.</p>
1.2. Réaliser la préparation esthétique du véhicule - Appliquer les produits de nettoyage. - Appliquer les produits lustrants.	<p><u>Chimie:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Caractéristiques des produits de nettoyage et de lustrage, précautions d'utilisation et consignes de sécurité. 	<p>Analyser les informations présentes (y compris pictogrammes) sur les étiquettes des principaux produits utilisés.</p> <p>Adopter les attitudes conformes à ces informations.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Processus de dilution d'un produit. ❖ Notions de solvant et de soluté. 	<p>Diluer une solution dans un rapport simple.</p> <p>Choisir le solvant adéquat pour dissoudre une substance présente sur un véhicule neuf (corps gras, résidu goudronneux ...).</p> <p>Utiliser ce solvant dans des conditions optimales de sécurité et l'éliminer sans risques pour l'environnement.</p>
--	---	---

UAA 2:	Réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de 6 ans	
APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
<p>2.1. Préparer le poste de travail.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les moyens de levage. 	<p><u>Mathématiques:</u> S1. + Unités électriques et d'énergie + Unités de niveau sonore (décibel)</p> <p><u>Physique:</u> S2.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Notion de bras de levier. ❖ Notion de force (représentation vectorielle). 	<p>Utiliser les unités SI des grandeurs rencontrées. Exprimer les multiples et sous-multiples des grandeurs électriques. Exprimer la mesure d'une longueur et d'un volume en différentes unités usuelles.</p> <p>Appliquer les effets des leviers (inter appui, inter résistant, inter moteur) dans le cadre d'applications simples.</p> <p>Représenter les forces en présence dans un élément bien choisi d'un engin de levage.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Notion de centre de gravité. ❖ Résultante de forces concourantes et parallèles. 	<p>Utiliser la notion de centre de gravité pour prévoir comment positionner une charge sur un pont élévateur à 2 colonnes.</p> <p>Dans le cas d'une application, définir et représenter les forces agissantes. Mesurer une force à l'aide d'un dynamomètre. Appliquer la notion de résultante en fonction des engins de levage présents dans l'atelier.</p>

<p>2.2. Effectuer les opérations de maintenance de base opérables depuis l'habitacle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décoder les schémas électriques. - Appliquer la procédure adéquate de contrôle des lampes témoins, éclairage des symboles, éclairage intérieur, feux avant et arrière. 	<p>Physique:</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Origine du courant électrique, grandeurs électriques élémentaires (tension, courant, résistance). ❖ Sens du courant électrique. ❖ Particularités des types de courants en automobile (continu et alternatif). ❖ Différents types de circuits : série et parallèle. ❖ Composants d'un circuit électrique: générateur, fusible, interrupteur, conducteurs, récepteurs. ❖ Découverte de la loi d'Ohm. ❖ Différences de potentiel et chutes de tension. ❖ Effets du courant électrique. ❖ Effet Joule. ❖ Différents types de lampes utilisées en automobile (filament, filament + halogène, décharge, LED...). 	<p>Expliquer la notion de courant électrique (mise en mouvement d'électrons au sein d'un circuit) et son sens conventionnel.</p> <p>Appliquer l'analogie du circuit d'eau pour expliquer les notions de courant et de tension.</p> <p>Distinguer circuit ouvert et circuit fermé.</p> <p>Distinguer circuit série et circuit parallèle.</p> <p>Distinguer les composants d'un circuit électrique simple.</p> <p>Tester la continuité d'un circuit électrique.</p> <p>Appliquer la formule de la loi d'Ohm.</p> <p>Mesurer les chutes de tensions dans les différents types de circuits.</p> <p>Sur base d'une expérience, identifier les effets du courant électrique (effets thermique, lumineux, magnétique, physiologique).</p> <p>Identifier l'énergie dissipée par effet Joule dans le cadre d'applications (dégivrage, préchauffage...).</p> <p>Reconnaître les différents types de lampes des circuits d'éclairage et de signalisation en identifiant les principes physiques associés.</p>
--	---	--

UAA 3 et 4:	Réaliser le gros entretien d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes
--------------------	---

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
3.2. Contrôler et/ou régler les organes liés à l'habitacle d'un véhicule. - Utiliser la climatisation.	<u>Mathématiques</u> S1. + Unités de travail, puissance, période, fréquence, niveau sonore (décibel), température et chaleur. <u>Physique:</u> ❖ Diagramme du cycle du froid.	Utiliser les unités SI des grandeurs rencontrées. Citer et caractériser les différentes étapes du cycle du froid. Identifier les principaux composants d'une climatisation et leurs rôles.
3.3. Remplacer les consommables liés à l'habitacle d'un véhicule. - Décoder les schémas électriques.	<u>Physique:</u> ❖ Risques encourus par les biens et les personnes.	Identifier les conditions à respecter pour éviter tout risque d'électrisation et d'électrocution. Traduire, avec ses propres mots, un tableau présentant les conséquences d'une électrisation pour la santé.

<p>3.5. Entretien des roues et des freins du véhicule.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser la boulonneuse, la clé dynamométrique et les douilles de serrage. - Utiliser une équilibreuse. 	<p>Physique:</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Mouvements linéaires (MRU): <ul style="list-style-type: none"> - distance, - durée, - vitesse linéaire, - vitesses moyenne et instantanée. ❖ Mouvements circulaires: <ul style="list-style-type: none"> - vitesse de rotation (régime), - vitesse circonférentielle, - vitesse angulaire. 	<p>Dans le cas d'applications, calculer les grandeurs: vitesse (m/s et km/h), durée et distance.</p> <p>Définir les 3 types de vitesses liées aux mouvements circulaires et identifier leurs unités habituelles.</p> <p>Appliquer la relation entre vitesse circonférentielle et vitesse angulaire pour expliquer par exemple l'usure inégale des plaquettes de freins.</p> <p>Identifier le type de vitesse mesurée par un compte-tours.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Equilibre statique. ❖ Equilibre dynamique. 	<p>Montrer que, dans un système en équilibre statique soumis à des forces concourantes, la résultante des forces agissantes est nulle.</p> <p>Justifier succinctement la fixation de masselottes sur la périphérie de la jante pour équilibrer une roue sur le plan dynamique.</p>
<p>3.6. Contrôler le dessous d'un véhicule.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détecter les fuites au niveau de l'échappement. - Identifier les éléments en dessous d'un véhicule. 	<p>Chimie:</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Réactions chimiques dans un catalyseur. 	<p>Décrire l'impact environnemental de l'usage d'un pot catalytique.</p>

	<p><u>Chimie:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Distillation du pétrole, craquage, reformage. ❖ Caractéristiques du carburant automobile (indice d'octane et de cétane...). ❖ Carburants alternatifs (bioéthanol, biodiésel, biogaz, hydrogène, Gaz naturel volatil...). 	<p>état à une température inférieure à sa température de solidification quand on y introduit une autre substance (sel, antigel).</p> <p>Identifier les différents carburants dérivés du pétrole.</p> <p>Choisir le carburant en fonction de son indice d'octane.</p> <p>Etablir les étapes de la combustion dans un moteur thermique.</p> <p>Etablir le bien-fondé (économique, environnemental, social) du choix d'un carburant alternatif.</p>
<p>4.4. Remplacer la courroie d'un système de distribution simple d'un moteur à essence (synchronisation du vilebrequin et d'un arbre à cames en tête).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démonter la ou les courroies accessoires. - Vérifier à l'aide de l'appareillage adéquat le bon fonctionnement du moteur. 	<p><u>Mathématiques:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Mesure d'un angle. 	<p>Pour l'épure de distribution, mesurer un angle à l'aide d'un rapporteur.</p> <p>Utiliser les unités de mesure d'angles (radians et degrés-minutes).</p>

UAA 5:	Préparer un véhicule de moins de 6 ans au passage du contrôle technique
---------------	--

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
5.4. Contrôler les pneus et les freins - Tester les freins au banc de freinage.	<p><u>Mathématiques</u> S1. + Unités utilisées pour les substances polluantes (particule par million, grammes par km). + Unités de niveau sonore (décibel).</p> <p><u>Physique:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Distance de freinage. ❖ Accélération, décélération (MRUA, MRUD). ❖ Coefficient de frottement (statique et dynamique). ❖ Formule de la force de frottement. 	<p>Utiliser les unités SI des grandeurs rencontrées.</p> <p>Etablir le lien entre le freinage et la force de frottement.</p> <p>Dans le cas d'une application, calculer une accélération/décélération et l'exprimer en unité SI (m/s^2).</p> <p>Identifier les paramètres (état et nature du revêtement routier, état des pneumatiques) dont dépend un coefficient de frottement.</p> <p>Pour un même véhicule placé dans différentes conditions du revêtement routier, calculer la force de frottement (en utilisant une table donnant les coefficients de frottement).</p>
5.5. Contrôler les organes du compartiment moteur d'un véhicule. - relever la valeur des gaz en utilisant l'appareillage adéquat. - Comparer les valeurs relevées avec les normes en vigueur.	<p><u>Chimie:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Substances rejetées par un moteur à combustion interne (essence et Diesel). 	<p>Identifier les différentes substances polluantes mesurées par un appareil de contrôle et les comparer aux normes en vigueur.</p>

	<p><u>Biologie:</u></p> <p>❖ Effet des substances polluantes sur l'environnement et sur la santé (pics de pollution).</p>	Etablir le lien entre la consommation d'un véhicule, la santé et l'environnement.
<p>5.6. Contrôler le dessus d'un véhicule.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Calibrer le réglophare en fonction de la position du véhicule. - Vérifier le réglage des phares. 	<p><u>Physique:</u></p> <p>❖ Notions de source lumineuse, d'intensité lumineuse et d'éclairement.</p>	<p>Utiliser l'unité SI d'éclairement.</p> <p>Comparer l'ordre de grandeur d'un éclairement mesuré avec une valeur indiquée sur une échelle ou par une norme.</p> <p>Observer l'effet de la couleur de la lumière (longueur d'onde) sur la visibilité.</p>

UAA 1:	Réaliser des interventions électriques et des interventions électroniques simples ; monter et paramétrer les types d'accessoires prévus par le constructeur (Méca pol)
---------------	---

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
1.2. Corriger les dysfonctionnements électriques et électroniques simples. <ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner les données techniques liées au code défaut. - Comparer le code défaut et les indications du constructeur. - Identifier les anomalies par le code défaut. 	<p><u>Mathématiques</u> S1. + Types de graphes et leurs unités. + Unités de niveau sonore (décibel).</p> <p><u>Physique:</u> S8 – S16 ❖ Lois fondamentales de la dynamique (inertie, action – réaction, relation $F = ma$).</p>	<p>Utiliser les unités SI des grandeurs rencontrées.</p> <p>Lire des graphes comme ceux relatifs à une sonde lambda, à un injecteur.</p> <p>Appliquer les formules des lois de la dynamique.</p>

UAA 2 :	Diagnostiquer les dysfonctionnements mécaniques et réaliser des interventions mécaniques simples et complexes au niveau du compartiment moteur, du moteur et sur le circuit de climatisation (Méca pol)
----------------	--

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
2.2. Diagnostiquer un dysfonctionnement mécanique au niveau du compartiment moteur d'un véhicule. - Appliquer les techniques de contrôles de fonctionnement des organes. - Prendre des mesures de paramètres pneumatiques, hydrauliques, mécaniques.	<u>Mathématiques</u> S1. + Unités de puissance. + Unités de niveau sonore (décibel) ❖ Etude des diagrammes PV théorique et réel. ❖ Echelles non linéaires.	Utiliser les unités SI des grandeurs rencontrées. Exprimer une puissance en différentes unités (W et ch). Pour l'étude des diagrammes PV théorique et réel, identifier sur un graphique l'abscisse et l'ordonnée d'un point. Lire sur un diagramme PV la valeur d'une grandeur correspondant à une valeur donnée de l'autre grandeur. Interpréter des graphiques et abaques à échelles non linéaires.
2.4 Réaliser la maintenance et le réglage d'un système de distribution moteur. - Appliquer les procédures de réglage prescrites par le constructeur. - Contrôler la tension de la courroie.	<u>Chimie:</u> ❖ Notions sur la combustion théorique du carburant.	Etablir les étapes de la combustion dans un moteur thermique.

<p>2.5. Diagnostiquer un dysfonctionnement mécanique du moteur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser un appareil de prise de compression. - Relever les mesures de compression. - Appliquer un test statique d'étanchéité. - Utiliser un endoscope. 	<p>Physique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Notions de travail, puissance et rendement. ❖ Les cycles thermodynamiques. 	<p>Etablir le lien entre une énergie disponible et le travail fourni.</p> <p>Distinguer énergie et puissance.</p> <p>Convertir une puissance en W ou en ch et en connaissant les ordres de grandeur de puissance.</p> <p>Décrire le cycle de Carnot d'un moteur 4 temps.</p>
<p>2.6. Réparer le moteur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exécuter la vidange avec différents équipements. - Sélectionner l'huile appropriée. - Exécuter le remplissage des fluides avec différents équipements. - Contrôler les niveaux. - Faire l'appoint 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Notions de couple moteur, de force motrice et de force de traction. ❖ Notions de pression et de débit pour les circuits hydrauliques. 	<p>Etablir les liaisons entre le couple moteur d'un véhicule, la force motrice produite et la force de traction délivrée par les roues motrices.</p> <p>Calculer le travail fourni par le moteur.</p> <p>Etablir le lien entre l'aérodynamisme du véhicule et sa consommation.</p> <p>Etablir la relation entre couple et puissance.</p> <p>Calculer le rapport poids / puissance.</p> <p>Etablir le schéma de transformation de l'énergie dans un moteur.</p> <p>Apprécier l'importance de l'inertie des pièces en mouvement dans le moteur.</p> <p>Déterminer et chiffrer les éléments dont dépend la masse de carburant injecté (durée d'ouverture de l'injecteur, débit hydraulique, densité et pression du carburant)</p>

	❖ Motorisations à faible émission de CO ₂ .	Caractériser les différentes motorisations.
2.11. Effectuer l'entretien d'un circuit de climatisation. - Appliquer les procédures de contrôle d'un circuit de climatisation dictées par le constructeur.	<p><u>Biologie:</u></p> <p>❖ Bio contaminations et prévention.</p> <p>❖ Bio contaminations en milieu professionnel: diversité des flores et caractéristiques des voies de contamination.</p> <p>❖ Moyens de défense de l'organisme au niveau du système ORL.</p> <p>❖ Impact sur la consommation d'énergie et sur l'environnement.</p> <p><u>Physique:</u></p> <p>❖ Gaz réfrigérants: utilisation, élimination et effets sur l'atmosphère.</p>	<p>Identifier dans le système de climatisation les facteurs favorables au développement microbien et les conséquences pour la santé des personnes.</p> <p>Reconnaître le caractère pathogène des micro-organismes étudiés, les conséquences pour la santé des personnes.</p> <p>Choisir d'utiliser un système de climatisation à bon escient et expliquer l'impact de ce système de climatisation sur la consommation du véhicule et sur l'environnement.</p> <p>Sur base de documents, identifier pour chaque gaz réfrigérant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sa composition, • la législation qui lui correspond, • ses effets sur l'atmosphère, • ses modes d'utilisation et d'élimination.

UAA 3 :	Réaliser des interventions mécaniques sur la suspension, le train roulant et la transmission d'un véhicule (Méca pol)
----------------	--

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
3.2. Remplacer et régler le système mécanique de direction. - Appliquer les procédures de vérification et de réglage de la crémaillère. - Contrôler les niveaux. - Faire l'appoint. - Exécuter la procédure de contrôle de la géométrie. - Exécuter la procédure de réglage de la géométrie.	<u>Mathématiques</u> S1. + Unités de travail, énergie, puissance, période, fréquence, niveau sonore (décibel), température et chaleur. + Utilisation des pourcentages (calcul des rendements).	Utiliser les unités SI des grandeurs rencontrées.
3.3. Vérifier les éléments de suspension mécanique (hydraulique et pneumatique). - Comparer les valeurs relevées au banc test avec les valeurs admises au contrôle technique.	<u>Physique :</u> ❖ Période et fréquence propres d'oscillation (résonance). ❖ Amortissement de l'oscillation. ❖ Forces centrifuge et centripète. ❖ Résistance au roulement. ❖ Facteurs qui conditionnent l'adhérence.	Calculer la fréquence propre d'oscillation d'un système (ressort suspendu à son point d'attache, par exemple). Justifier le rôle des amortisseurs d'un véhicule. Calculer la force « d'arrachement » d'une masse en rotation. Décrire l'influence d'une pression trop faible des pneumatiques sur les forces de résistance au roulement. Estimer la surface de contact au sol d'un pneumatique. Déterminer le rapport masse/surface de contact au sol.

Quatrième partie

Profil d'Evaluation des unités d'acquis d'apprentissage

Ce profil de certification a été établi sur base du profil de formation (PF) « **Mécanicien(ne) polyvalent automobile** » produit par le SFMQ.

Vous retrouverez ci-dessous un tableau récapitulatif qui reprend le nombre d'attestations de validation à délivrer.

Il y aura lieu de décerner **huit attestations** de validation au total pour l'obtention du certificat de qualification « **Mécanicien(ne) polyvalent(e) automobile** »

UAA 1^(MEA)	1 attestation	Préparer un véhicule neuf pour la livraison
UAA 2^(MEA)	1 attestation	Réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de 6 ans
UAA 3^(MEA)	1 attestation	Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes
UAA 5^(MEA)	1 attestation	Préparer un véhicule de moins de 6 ans au passage du contrôle technique
UAA 4^(MEA)	1 attestation	Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes
UAA 1^(MPA)	1 attestation	Réaliser des interventions électriques et des interventions électroniques simples ; monter et régler les types d'accessoires prévus par le constructeur
UAA 2^(MPA)	1 attestation	Diagnostiquer des dysfonctionnements mécaniques et réaliser des interventions mécaniques simples et complexes au niveau du compartiment moteur, du moteur et sur le circuit de climatisation
UAA 3^(MPA)	1 attestation	Réaliser des interventions mécaniques sur la suspension, le train roulant et la transmission d'un véhicule

Remarques :

1) Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

2) Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA1
Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :
Tâches :

- Réaliser la préparation esthétique du véhicule (nettoyage, lustrage)
- Réaliser les paramétrages sécuritaires et électroniques du véhicule (hormis activation du système airbag passager)
- Réaliser les contrôles de mise en service du véhicule

Mise en situation :

- Situation réelle « pratique » - Voiture particulière ou véhicule utilitaire léger de -3,5T et de moins de 6 ans préparé pour l'épreuve

Complexité :

- Type et modèle de voiture imposé par l'OEF
- Informations utiles collectées – Poste de travail préparé et rangé – Règles de sécurité, hygiène, ergonomie et manutention, protection de l'environnement respectées

Autonomie :

- Autonomie d'exécution dans le respect des consignes, normes de constructeur ...

Temps de réalisation :

- Fixé par l'OEF : Maximum 2X les délais prévus par le constructeur

Conditions de réalisation (à fournir à l'apprenant) :

- Equipement, matériel, produits ... nécessaires (cf. COPROFOR-05)
- Fiche de travail, normes et procédures du constructeur, consignes spécifiques à l'atelier

Remarque : Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. de l'UAA1 : Préparer un véhicule neuf pour la livraison.

CRITERES INCONTOURNABLES ¹⁷	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG ¹⁸ Oui/Non
Critère 1 : Cohérence de la démarche	1.1 Les informations utiles sont extraites des sources disponibles	...
	1.2 Les modes opératoires adaptés sont sélectionnés	...
	1.3 Le matériel, l'outillage, les produits adaptés sont sélectionnés – Le poste de travail et le véhicule sont préparés	...
Critère 2 : Respect des procédures	2.1 La chronologie des étapes est respectée	...
	2.2 Les modes opératoires sont appliqués	...
	2.3 Le matériel, l'outillage, les produits sont manipulés de manière adéquate	...
Critère 3 : Conformité de production	3.1 La préparation esthétique du véhicule est effectuée	...
	3.2 Les paramétrages sécuritaires et électroniques du véhicule sont effectués	...
	3.3 Les contrôles de mise en service du véhicule sont effectués	...
	3.4 L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis	...
Critère 4 : Respect des règles (hygiène, sécuriste, environnement ...)	4.1 Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard	...
	4.2 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation du matériel et de l'outillage	...
	4.3 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation des produits	...

Pistes de décomposition des indicateurs :

- 1.1 : Fiche de travail, données constructeur, consignes ... décodées pour identifier les tâches à réaliser, les données techniques et administratives utiles ...
- 3.1 : Protections intérieures et extérieures ôtées – véhicule nettoyé – griffes gommées – plaques / enjoliveurs / capuchons de roue / tapis de sol posés ...
- 3.2 : Présence de kit légal et fonctionnement de ceintures contrôlés – système airbag passager activé - mémoires des défauts de tous les systèmes embarqués lues et défauts éventuels éliminés – témoins d'entretien initialisés – système multimédia codé, code de sécurité antivol activé ...
- 3.3 : Intérieur / extérieur / dessous du véhicule contrôlés – état de la batterie et de ses cosses contrôlé – niveaux sous le capot / réglages de base / pneumatiques / serrage des roues / fonctionnement des feux contrôlés ...

¹⁷ **Les conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

¹⁸ **Le seuil de réussite** est déterminé par les OEF : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page « Situation d'évaluation »

UAA 2

Réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de 6 ans (MECANICIEN(NE) D'ENTRETIEN AUTOMOBILE)

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA2

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :

Tâches :

- Réaliser les opérations de maintenance (opérables depuis l'habitacle, des roues, des freins, du compartiment moteur)
- Réaliser des remplacements, des réparations de petits dommages électriques et les réglages nécessaires
- Préparer la remise du véhicule au client

Mise en situation :

- Situation réelle « pratique » - Voiture particulière ou véhicule utilitaire léger de -3,5T et de moins de 6 ans préparé pour l'épreuve

Complexité :

- Type et modèle de voiture imposé par l'OEF
- Opérations de maintenance = Les contrôles, rectifications (pression de pneumatiques), ajustements (niveaux de liquides de différents systèmes) prévus par le constructeur pour le type de véhicule sélectionné par l'OEF
- Remplacements = ampoules, fusibles ... (lampes témoins ou d'éclairage de symboles ou d'éclairage intérieur ou de feux avant / arrière ...)
- Dommages électriques = coupures, isolation câble ... Ex de réparations = étamage, sertissage de fiches, de souliers de câbles ...
- Remplacements et réparations réalisés avec exploitation des schémas électriques
- A noter : L'identification de la nature des dysfonctionnements électriques n'est pas incluse dans le cadre d'évaluation de l'UAA2 mais bien dans celui de l'UAA3
- Informations utiles collectées – Poste de travail et véhicule préparés – Informations transmises – Poste de travail rangé – Règles de sécurité, hygiène, ergonomie et manutention, protection de l'environnement respectées

Autonomie :

- Autonomie d'exécution dans le respect des consignes, normes de constructeur ...

Temps de réalisation :

- Fixé par l'OEF : Maximum 2X les délais prévus par le constructeur

Conditions de réalisation (à fournir à l'apprenant) :

- Equipement, matériel, produits ... nécessaires (cf. COPROFOR-05)
- Liste des remplacements et réparations électriques simples à effectuer
- Fiche de travail, normes et procédures du constructeur, consignes spécifiques à l'atelier

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. de l'UAA2 Réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de 6 ans.

CRITERES INCONTOURNABLES ¹⁹	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG ²⁰ Oui/Non
Critère 1 : Cohérence de la démarche	1.1 Les informations utiles sont extraites des sources disponibles	...
	1.2 Les schémas électriques sont décodés	...
	1.3 Les modes opératoires adaptés sont sélectionnés	...
	1.4 Le matériel, l'outillage, les fournitures adaptés sont sélectionnés- Le poste de travail et le véhicule sont préparés	...
Critère 2 : Respect des procédures	2.1 La chronologie des étapes est respectée	...
	2.2 Les modes opératoires sont appliqués	...
	2.3 Le matériel, l'outillage, les produits sont manipulés de manière adéquate	...
Critère 3 : Conformité de production	3.1 Les petits dommages électriques sont réparés – Les remplacements (ampoules, fusibles ...) sont effectués – Les réglages utiles sont réalisés – Les témoins d'entretien sont réinitialisés	...
	3.2 Les opérations de maintenance des roues et des freins sont effectuées	...
	3.3 Les opérations de maintenance du compartiment moteur sont effectuées	...
	3.4 La fiche de travail est complétée – La transmission (oralement et par écrit) des informations est complète - La terminologie professionnelle est utilisée	...
	3.5 L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis	...
Critère 4 : Respect des règles (hygiène, sécurité, environnement ...)	4.1 Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard	...
	4.2 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation du matériel, de l'outillage et des produits	...

Pistes de décomposition des indicateurs :

- 1.1 : Fiche de travail, données constructeur, consignes ... décodées pour identifier les tâches à réaliser, les données techniques et administratives utiles ...
- 1.2 : Circuits, composants, symboles, unités, normes identifiées sur les schémas électriques – Composants à remplacer / réparer situés sur le véhicule
- 3.2 : Epaisseur des plaquettes de frein / état et épaisseur des garnitures de freins / course du frein à main contrôlés – état et aspect des pneus contrôlés – pression des pneus contrôlée et rectifiée ...
- 3.3 : Huile moteur vidangée et renouvelée – filtre remplacé si nécessaire – niveaux de liquide (lave-glace, système de refroidissement, de freinage et d'embrayage, servo-direction, correcteur d'assiette) contrôlés et ajustés ...

¹⁹ **Les conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

²⁰ **Le seuil de réussite** est déterminé par les OEF : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page « Situation d'évaluation »

UAA 3

Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes (MECANICIEN(NE) D'ENTRETIEN AUTOMOBILE)

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA3

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :

Tâches :

- Contrôler et/ou régler les organes liés à l'habitacle
- Identifier la nature des dysfonctionnements électriques sur un circuit électrique simple (isolé)
- Contrôler et entretenir les roues et les freins – Effectuer une réparation de pneumatique « par l'intérieur »
- Contrôler le dessous du véhicule

Mise en situation :

- Situation réelle « pratique » - Voiture particulière ou véhicule utilitaire léger de -3,5T et de moins de 6 ans préparé pour l'épreuve

Complexité :

- Type et modèle de voiture imposé par l'OEF
- Organes liés à l'habitacle = témoins, lave-glace / essuie-glaces, avertisseur sonore, éclairage intérieur, feux avant / arrière et clignotants, climatisation, ceintures de sécurité et leur boucle
- Dysfonctionnements électriques = ampoules / fusibles défectueux, câblage endommagé ... - Circuits = lampes témoins ou d'éclairage de symboles ou d'éclairage intérieur ou de feux avant / arrière ... - Exploitation des schémas électriques
- Informations utiles collectées – Poste de travail préparé – Véhicule préparé – Poste de travail rangé – Règles de sécurité, hygiène, ergonomie et manutention, protection de l'environnement respectées

Autonomie :

- Autonomie d'exécution dans le respect des consignes, normes de constructeur ...

Temps de réalisation :

- Fixé par l'OEF : Maximum 2X les délais prévus par le constructeur

Conditions de réalisation (à fournir à l'apprenant) :

- Equipement, matériel, produits ... nécessaires (cf. COPROFOR-05)
- Fiche de travail, normes et procédures du constructeur, consignes spécifiques à l'atelier

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. de l'UAA3 : Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes.

CRITERES INCONTOURNABLES ²¹	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG ²² Oui/Non
Critère 1 : Cohérence de la démarche	1.1 Les informations utiles sont extraites des sources disponibles	...
	1.2 Les schémas électriques sont décodés	...
	1.2 Les modes opératoires adaptés sont sélectionnés	...
	1.3 Le matériel, l'outillage, les fournitures adaptés sont sélectionnés	...
	1.4 Le poste de travail et le véhicule sont préparés	...
Critère 2 : Respect des procédures	2.1 La chronologie des étapes est respectée	...
	2.2 Les modes opératoires sont appliqués	...
	2.3 Le matériel, l'outillage, les produits sont manipulés de manière adéquate	...
Critère 3 : Conformité de production	3.1 Les opérations de contrôle / réglage des organes et remplacement des consommables liés à l'habitacle sont effectuées	...
	3.2 La nature des pannes électriques est identifiée sur base des contrôles visuels, du décodage des schémas électriques, des mesures prises	
	3.3 Les opérations de contrôle / entretien des roues et freins sont effectuées – Le pneumatique est réparé	...
	3.4 Les opérations de contrôle du dessous du véhicule sont effectuées	...
	3.5 L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis	...
Critère 4 : Respect des règles (hygiène, sécurité, environnement ...)	4.1 Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard	...
	4.2 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation du matériel et de l'outillage	...
	4.3 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation des produits	...

Pistes de décomposition des indicateurs :

1.1 : Fiche de travail, données constructeur, consignes ... sont décodées pour identifier les tâches à réaliser, les données techniques et administratives utiles ...

3.1 : Témoins du tableau de bord vérifiés – fonctionnement effectif de l'installation de climatisation contrôlé – témoins d'entretien réinitialisés – filtre anti-pollen remplacé ...

3.3 : Epaisseur des plaquettes de frein / état et épaisseur des garnitures de freins / course du frein à main contrôlés – état des pneus / aspect des bandes de roulement / pression des pneus contrôlés – roues (dé)montées / permutées si nécessaire – pneus remplacés et équilibrés si nécessaire – pression des pneus rectifiée si nécessaire – plaquettes / disques / patins des freins remplacés si nécessaire – course du frein à main réglée si nécessaire - ...

3.4 : Etanchéité du bloc moteur / de la boîte de vitesses / du couple réducteur / des soufflets de protection et échappement et amortisseurs contrôlés – état des composants et jeu des articulations des essieux avant / arrière contrôlés visuellement – rotules de suspension / de direction et tous les silentblochs vérifiés ...

²¹ **Les conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,

- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

²² **Le seuil de réussite** est déterminé par les OEF : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page « Situation d'évaluation »

UAA 5

Préparer un véhicule de moins de 6 ans au passage du contrôle technique

(MECANICIEN(NE) D'ENTRETIEN AUTOMOBILE)

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA5

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :

Tâches :

- Contrôler la conformité du véhicule
- Contrôler / Régler les organes du véhicule à partir de l'habitacle
- Contrôler les pneus et les freins
- Contrôler les organes du compartiment moteur
- Contrôler le dessous du véhicule
- Préparer la remise au client

Mise en situation :

- Situation réelle « pratique » - Voiture particulière ou véhicule utilitaire léger de -3,5T et de moins de 6 ans préparé pour l'épreuve

Complexité :

- Type et modèle de voiture imposé par l'OEF
- Informations utiles collectées – Poste de travail et véhicule préparés – Informations transmises – Poste de travail rangé – Règles de sécurité, hygiène, ergonomie et manutention, protection de l'environnement respectées

Autonomie :

- Autonomie d'exécution dans le respect des consignes, normes de constructeur ...

Temps de réalisation :

- Fixé par l'OEF : Maximum 2X les délais prévus par le constructeur

Conditions de réalisation (à fournir à l'apprenant) :

- Equipement, matériel, produits ... nécessaires (cf. COPROFOR-05)
- Fiche de travail, normes et procédures du constructeur, consignes spécifiques à l'atelier

Remarque : Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. de l'UAA5 : Préparer un véhicule de moins de 6 ans au passage du contrôle technique

CRITERES INCONTOURNABLES ²³	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG ²⁴ Oui/Non
Critère 1 : Cohérence de la démarche	1.1 Les informations utiles sont extraites des sources disponibles	...
	1.2 Les modes opératoires adaptés sont sélectionnés	...
	1.3 Le matériel, l'outillage, les produits adaptés sont sélectionnés	...
	1.4 Le poste de travail et le véhicule sont préparés	...
Critère 2 : Respect des procédures	2.1 La chronologie des étapes est respectée	...
	2.2 Les modes opératoires sont appliqués	...
	2.3 Le matériel, l'outillage, les produits sont manipulés de manière adéquate	...
Critère 3 : Conformité de production	3.1 Les opérations de conformité du véhicule sont effectuées	...
	3.2 Les opérations de contrôle contrôle/réglage des organes du véhicule à partir de l'habitacle sont effectuées	...
	3.3 Les opérations de contrôle des pneus et freins sont effectuées	...
	3.4 Les opérations de contrôle des organes du compartiment moteur sont effectuées	...
	3.5 Les opérations de contrôle du dessous du véhicule sont effectuées	...
	3.6 Les opérations de contrôle du dessus du véhicule sont effectuées	...
	3.7 L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis	...
Critère 4 : Respect des règles (hygiène, sécurité, environnement ...)	4.1 Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard	...
	4.2 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation du matériel et de l'outillage	...
	4.3 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation des produits	...

Pistes de décomposition des indicateurs :

- 1.1 : Fiche de travail, données constructeur, consignes ... sont décodées pour identifier les tâches à réaliser, les données techniques et administratives utiles ...
- 3.1 : Présence de documents / du kit légal contrôlée – présence et état des plaques d'immatriculation contrôlés – conformité des jantes / pneus / crochet d'attache-remorque contrôlée ...
- 3.2 : Fonctionnement de lave glace / essuie-glaces et état des balais / de l'avertisseur sonore contrôlés – état des ceintures de sécurité et de leur boucle contrôlé - ...
- 3.3 : Etat et conformité / pression des pneus contrôlés – freins testés au banc – patins et course de frein à main réglés si nécessaire ...
- 3.4 : Etanchéité, présence d'usure par frottement / de composants endommagés contrôlés – état de fixation de la batterie et de ses cosses contrôlé – niveaux de liquide (lave-glace, système de refroidissement, de freinage et d'embrayage, servo-direction, correcteur d'assiette) ajustés – conformité des émissions de gaz aux normes en vigueur contrôlée ...
- 3.5 : Pression des pneus contrôlée – amortisseurs testés au banc – étanchéité du bloc moteur / de la boîte de vitesses / du couple réducteur / des soufflets de protection et échappement et amortisseurs contrôlés – état des composants et jeu des articulations des essieux avant / arrière contrôlé visuellement – rotules de suspension / de direction et tous les silentbloks vérifiés ...
- 3.6 : Etat des vitrages / de la carrosserie contrôlé – ampoules de feux / clignotants remplacés et réglages effectués si nécessaire – balais d'essuie-glaces remplacés si nécessaire ...

²³ **Les conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

²⁴ **Le seuil de réussite** est déterminé par les OEF : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page « Situation d'évaluation »

UAA 4**Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes** (MECANICIEN(NE) D'ENTRETIEN AUTOMOBILE)**SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE UUA 4****Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :**Tâches :

- Contrôler les organes du compartiment moteur
- Remplacer les consommables du compartiment moteur
- Remplacer la courroie d'un système de distribution simple d'un moteur essence ou d'un moteur diesel (synchronisation du vilebrequin et d'un arbre à cames en tête)
- Préparer la remise au client

Mise en situation :

- Situation réelle « pratique » - Voiture particulière ou véhicule utilitaire léger de -3,5T et de moins de 6 ans préparé pour l'épreuve

Complexité :

- Type et modèle de voiture imposé par l'OEF
- Informations utiles collectées – Poste de travail et véhicule préparés – Informations transmises – Poste de travail rangé – Règles de sécurité, hygiène, ergonomie et manutention, protection de l'environnement respectées

Autonomie :

- Autonomie d'exécution dans le respect des consignes, normes de constructeur ...

Temps de réalisation :

- Fixé par l'OEF : Maximum 2X les délais prévus par le constructeur

Conditions de réalisation (à fournir à l'apprenant) :

- Equipement, matériel, produits ... nécessaires (cf. COPROFOR-05)
- Fiche de travail, normes et procédures du constructeur, consignes spécifiques à l'atelier

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. de l'UAA4 : Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes

CRITERES INCONTOURNABLES ²⁵	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG ²⁶ Oui/Non
Critère 1 : Cohérence de la démarche	1.1 Les informations utiles sont extraites des sources disponibles	...
	1.2 Les modes opératoires adaptés sont sélectionnés	...
	1.3 Le matériel, l'outillage, les produits adaptés sont sélectionnés	...
	1.4 Le poste de travail et le véhicule sont préparés	...
Critère 2 : Respect des procédures	2.1 La chronologie des étapes est respectée	...
	2.2 Les modes opératoires sont appliqués	...
	2.3 Le matériel, l'outillage, les produits sont manipulés de manière adéquate	...
Critère 3 : Conformité de production	3.1 Les opérations de contrôle des organes du compartiment moteur sont effectuées	...
	3.2 Les opérations de remplacement des consommables du compartiment moteur sont effectuées	...
	3.3 Le remplacement de la courroie d'un système de distribution simple est effectué	...
	3.4 L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis	...
Critère 4 : Respect des règles (hygiène, sécurité, environnement ...)	4.1 Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard	...
	4.2 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation du matériel et de l'outillage	...
	4.3 Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation des produits	...

Pistes de décomposition des indicateurs :

1.1 : Fiche de travail, données constructeur, consignes ... sont décodées pour identifier les tâches à réaliser, les données techniques et administratives utiles ...

3.1 : Etanchéité, présence d'usure par frottement / de composants endommagés contrôlés – état de fixation de la batterie et de ses cosses contrôlé – niveaux de liquide (lave-glace, système de refroidissement, de freinage et d'embrayage, servo-direction, correcteur d'assiette) ajustés – fonctionnement et fermeture du capot moteur et du crochet de retenue contrôlés ...

3.2 : Huile (moteur et boîte de vitesses) vidangée et renouvelée – filtres (carburant, huile et air) remplacés si nécessaire – niveaux de liquides ajustés – éléments prescrits par le constructeur remplacés – éléments défectueux remplacés (y compris les courroies accessoires) – ampoules de feux / clignotants remplacés et réglages effectués si nécessaire – fermeture et charnière du capot moteur graissées – crochet de retenue huilé ...

3.3 : Ex d'étapes de procédure spécifique au constructeur : Courroies accessoires démontées – poulie « vilebrequin » / couvercle de distribution déposés – tendeur de courroie relâché – courroie remplacée, tendeur réglé – calage et tension de la courroie vérifiés manuellement – éléments remontés et fonctionnement du moteur vérifié à l'aide de l'appareillage adéquat ...

²⁵ **Les conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,

- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

²⁶ **Le seuil de réussite** est déterminé par les OEF : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page « Situation d'évaluation »

UAA 1

Réaliser des interventions électriques et des interventions électroniques simples; monter et régler des types d'accessoires prévus par le constructeur (MECANICIEN(NE) POLYVALENT AUTOMOBILE)

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA1 :

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches :**
 - Préparer le poste de travail
 - Effectuer un contrôle
 - Corriger des dysfonctionnements électriques et électroniques simples
 - Remplacer et/ou Monter et/ou Régler
 - Ranger le poste de travail.
- **Mise en situation :**
 - Situation réelle « pratique » (c-à-d une voiture particulière ou un véhicule utilitaire léger de -3,5T préparé pour l'épreuve).
- **Complexité :**
 - Type et modèle de voiture imposé.
 - Minimum 1 contrôle, 1 élément à remplacer et/ou monter et/ou régler
- **Autonomie :**
 - Autonomie de contrôle et de sélection des modes opératoires, des outils, des produits.
 - Autonomie d'exécution des tâches.
- **Temps de réalisation :**
 - A déterminer par l'équipe éducative.
- **Conditions de réalisation :**
 - cf. profil d'équipement
 - fiche de travail, normes et procédures du constructeur, consignes éventuelles du supérieur hiérarchique.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. de l'UAA 1 Réaliser des interventions électriques et des interventions électroniques simples ; monter et régler des types d'accessoires prévus par le constructeur (MECANICIEN(NE) POLYVALENT AUTOMOBILE)

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Pertinence du diagnostic et des travaux préparatoires	1.1 Les informations utiles sont extraites des documents disponibles	
	1.2 Les anomalies sont identifiées, la panne électrique/électronique est localisée, les éléments défectueux sont situés sur le schéma électrique et sur le véhicule	
	1.3. Le matériel, les outils, les produits sélectionnés sont adaptés	
	1.4. Le véhicule est préparé.	
Critère 2 : Rigueur de la démarche	2.1. Les modes opératoires sont appliqués de manière adéquate (chronologie des étapes ...)	
	2.2. Les appareillages, le matériel, les outils sont manipulés de manière adéquate	
Critère 3 : Conformité du résultat	3.1. Les opérations de démontage / montage / remplacement / réglage sont effectuées	
	3.2. L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis	
Critère 4 : Respect des règles professionnelles	4.1. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard	
	4.2. Les règles d'hygiène, de sécurité sont appliquées lors de l'utilisation du matériel et des outils	
	4.3. Les règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement sont appliquées lors de l'utilisation à l'égard des produits	
Critère 5 : Adéquation de la communication	5.1. Les rubriques de la fiche de travail sont complétées	
	5.2. La transmission de l'information est complète	
	5.3. La terminologie professionnelle est utilisée	

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'Evaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

UAA 2

Diagnostiquer des dysfonctionnements mécaniques et réaliser des interventions mécaniques simples et complexes au niveau du compartiment moteur, du moteur et sur le circuit de climatisation

(MECANICIEN(NE) POLYVALENT AUTOMOBILE)

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 2 :

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches :**
 - Recueillir les informations utiles
 - Préparer le poste de travail et le véhicule
 - Réaliser un diagnostic de dysfonctionnement mécanique sur le compartiment moteur ou le moteur
 - Réaliser une intervention mécanique complexe (remplacement)
 - Réaliser un diagnostic de dysfonctionnement mécanique sur le circuit de climatisation
 - Transmettre les informations.
- **Mise en situation :**
 - Situation réelle « pratique » (c-à-d une voiture particulière ou un véhicule utilitaire léger de -3,5T préparé pour l'épreuve).
 - Les éléments sur lesquels porte l'intervention peuvent être sortis du véhicule au préalable.
- **Complexité :**
 - Type et modèle de voiture imposé.
 - L'intervention mécanique complexe aura lieu sur minimum un élément au choix de l'équipe éducative parmi les éléments du compartiment moteur ou du moteur.
- **Autonomie :**
 - Autonomie de diagnostic et de sélection des modes opératoires, des outils, des produits.
 - Autonomie d'exécution des tâches.
- **Temps de réalisation :**
 - A déterminer par l'équipe éducative.
- **Conditions de réalisation :**
 - cf. profil d'équipement
 - fiche de travail, normes et procédures du constructeur, consignes éventuelles du supérieur hiérarchique.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. de l'UAA 2 Diagnostiquer des dysfonctionnements mécaniques et réaliser des interventions mécaniques simples et complexes au niveau du compartiment moteur, du moteur et sur le circuit de climatisation (MECANICIEN(NE) POLYVALENT AUTOMOBILE)

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Pertinence du diagnostic et des travaux préparatoires	1.1 Les informations utiles sont extraites des documents disponibles	
	1.2 Les techniques de contrôles sont réalisées à l'aide des appareillages adéquats et dans le respect des procédures constructeur	
	1.3 Les causes des dysfonctionnements mécaniques sont identifiées, localisées et justifiées.	
	1.4. Les types d'interventions adaptées (modes opératoires, matériels, outils...) sont déterminés.	
	1.5. Les modes opératoires, matériels, outils ... sélectionnés sont adaptés	
Critère 2 : Rigueur de la démarche	2.1. Les modes opératoires sont appliqués de manière adéquate (chronologie des étapes ...)	
	2.2. Les appareillages, matériels, outils ... sont manipulés de manière adéquate	
Critère 3 : Conformité du résultat	3.1. Les opérations de vérification / contrôle sont effectuées	
	3.2. Les opérations de remplacement / réglage ... sont effectuées	
	3.3. L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis	
Critère 4 : Respect des règles professionnelles	4.1. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard	
	4.2. Les règles d'hygiène, de sécurité sont appliquées lors de l'utilisation du matériel et des outils	
	4.3. Les règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement sont appliquées lors de l'utilisation à l'égard des produits	
Critère 5 : Adéquation de la communication	5.1. Les rubriques de la fiche de travail sont complétées	
	5.2. La transmission de l'information est complète	
	5.3. La terminologie professionnelle est utilisée	

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'Evaluation S.F.M.Q :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

UAA 3**Réaliser des interventions mécaniques sur la suspension, le train roulant et la transmission d'un véhicule** (MECANICIEN(NE) POLYVALENT AUTOMOBILE)**SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 3 :****Éléments critiques de contexte :**

- **Tâches :**
 - Recueillir les informations utiles
 - Préparer le poste de travail et le véhicule
 - Réaliser une opération de contrôle
 - Réaliser une intervention mécanique
 - Transmettre les informations.
- **Mise en situation :**
 - Situation réelle « pratique » (c-à-d une voiture particulière ou un véhicule utilitaire léger de -3,5T préparé pour l'épreuve)
 - Le contrôle et l'intervention pourront avoir lieu sur ou hors véhicule
- **Complexité :**
 - Type et modèle de voiture imposé.
 - L'opération de contrôle aura lieu sur minimum un élément au choix de l'équipe éducative parmi : les éléments de suspension mécanique, les parties mécaniques du système de freinage d'un véhicule, les cardans et l'arbre de transmission d'un véhicule, la géométrie des trains roulants
 - L'intervention mécanique complexe aura lieu sur minimum un élément au choix de l'équipe éducative parmi : système mécanique de direction, les éléments de suspension mécanique, les éléments de suspension hydraulique, les parties mécaniques du système de freinage d'un véhicule, la transmission par pont d'un véhicule
- **Autonomie :**
 - Autonomie de contrôle et de sélection des modes opératoires, des outils, des produits.
 - Autonomie d'exécution des tâches.
- **Temps de réalisation :**
 - A déterminer par l'équipe éducative.
- **Conditions de réalisation :**
 - cf. profil d'équipement
 - fiche de travail, normes et procédures du constructeur, consignes éventuelles du supérieur hiérarchique.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. de l'UAA 3 Réaliser des interventions mécaniques sur la suspension, le train roulant et la transmission d'un véhicule
(MECANICIEN(NE) POLYVALENT AUTOMOBILE)

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Pertinence du diagnostic et des travaux préparatoires	1.1 Les informations utiles sont extraites des documents disponibles	
	1.2 Les anomalies/dysfonctionnements sont identifiés et localisés	
	1.3. Le matériel, les outils, les produits sélectionnés sont adaptés Les modes opératoires, matériels, outils, produits adaptés sont sélectionnés.	
	1.4. Le véhicule est préparé.	
Critère 2 : Rigueur de la démarche	2.1. Les modes opératoires sont appliqués de manière adéquate (chronologie des étapes ...)	
	2.2. Les appareillages, le matériel, les outils sont manipulés de manière adéquate	
Critère 3 : Conformité du résultat	3.1. Les opérations de démontage / montage sont effectuées	
	3.2. Les opérations de remplacement sont effectuées	
	3.3 Les opérations de réglage sont effectuées	
	3.4. L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis	
Critère 4 : Respect des règles professionnelles	4.1. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard	
	4.2. Les règles d'hygiène, de sécurité sont appliquées lors de l'utilisation du matériel et des outils	
	4.3. Les règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement sont appliquées lors de l'utilisation à l'égard des produits	
Critère 5 : Adéquation de la communication	5.1. Les rubriques de la fiche de travail sont complétées	
	5.2. La transmission de l'information est complète	
	5.3. La terminologie professionnelle est utilisée	

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'Evaluation S.F.M.Q :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

Cinquième partie

Profil d'équipement

L'ensemble de l'équipement repris ci-dessous est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage équipé en conséquence.

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

Mécanicien d'Entretien Automobile

EQUIPEMENT DE BASE

A. INSTALLATIONS / EQUIPEMENTS

- Atelier doté de :
 - Aspirateur de gaz d'échappement
 - Banc de test de suspension avant / arrière (amortisseurs, ressorts ...) (UAA5)
 - Banc de test des freins (UAA5)
 - Machine de (dé)montage de pneus et équilibreuse (UAA2, UAA3)
 - Pont élévateur (2 colonnes asymétriques ou 4 colonnes)
 - Compresseur et outillage pneumatique
- Local de stockage pour matériels et produits
- Zone de tri des déchets

B. MATERIEL / OUTILLAGE

	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5
Analyseur à gaz					X
Appareil de diagnostic multimarque	X	X	X	X	X
Appareil de test antigel	X	X	X	X	X
Appareil de purge de liquide de freins	X	X	X	X	X
Appareil pour tester les phares	X	X	X	X	X
Baladeuse 24	X	X	X	X	X
Boulonneuse pneumatique + flexible pneumatique + douilles à chocs + clé à cliquet pneumatique		X	X	X	X

Clé à bougie		X		X	
Clé dynamométrique	X				X
Clés pour bouchons de carter		X		X	
Collecteur d'huile		X		X	
Cric d'atelier	X	X	X	X	X
Démonte-valve			X		
Entonnoir		X		X	
Equipement de tri sélectif	X	X	X	X	X
Etabli	X	X	X	X	X
Etau	X	X	X	X	X
Fer à souder à l'étain		X	X		
Foreuse	X		X		
Gonfleur de pneus	X	X	X		X
Jauge de profondeur des sculptures de pneus		X	X		X
Kit de métrologie	X	X	X	X	X
Kit de réparation pneu pour réparation intérieure			X		
Lampe stylo pour contrôler les plaquettes et les garnitures de frein		X	X		X
Lampe témoin à led	X	X	X		
Machine de nettoyage de pièces	X	X	X	X	X
Miroirs	X	X	X	X	X
Multimètre	X	X	X	X	X
Opacimètre					X
PC avec accès aux informations techniques	X	X	X	X	X
Pèse acide					
Pied à coulisse pour freins ou palmer		X	X		X
Pince à masse ampérométrique		X	X		
Pince à sertir		X	X		
Pince repousse piston pour étriers			X		X
Récipient gradué à huile avec bec verseur ou 1 système de remplissage pneumatique	X	X	X	X	X
Servante à outillage	X	X	X	X	X
Tarauts, filières		X	X	X	
Tire-valve			X		
Vidangeur d'huile		X	X	X	X

C. CONSOMMABLES

	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5
Ampoules pour lampes témoins, éclairage intérieur, feux avant / arrière		X	X		X
Ampoules de feux avant / arrière et clignotant		X	X	X	X
Courroies de systèmes de distribution simple d'un moteur essence / diesel				X	
Éléments à remplacer (prescrits par le constructeur ou défectueux) lors du gros entretien du compartiment moteur y compris courroies accessoires			X	X	
Disques, plaquettes, patins de frein			X		
Éléments de protection : housses de volant, housses d'ailes, housses de siège, tapis de sol		X	X	X	X
Filtre anti pollen			X		
Fluides (frein, boîte de vitesses, moteur, direction assistée, lave-glace)	X	X	X	X	X
Fusibles, balais d'essuie-glaces, ampoules d'éclairage intérieur		X	X		X
Filtres (carburant, huile et air)				X	
Huile moteur, filtre		X		X	
Liquides (lave glace, système de refroidissement, de freinage, d'embrayage, servo-direction, correcteur d'assiette)		X	X	X	X
Papier abrasif					
Papier essuie-tout	X	X	X	X	X
Pneumatiques		X	X		
Produits de nettoyage, lustrage ... du véhicule	X				
Produits pour graisser la fermeture et les charnières du capot moteur et huiler le crochet de retenue				X	
Savon pour les mains	X	X	X	X	X
Savon pour montage des pneus		X	X		

INFORMATIONS UTILES (à titre indicatif)

1. Sites (généralistes, professionnels, pédagogiques ...)

- Bien-Être au travail : http://www.emploi.belgique.be/bien_etre_au_travail.aspx
- Commission Paritaire : <http://www.cgsib.be/uploads/media/recueil-cct-garages.pdf>
- EDUCAM : <http://www.educam.be/fr/?LangType=2060>

2. Ressources (généralistes, professionnelles, pédagogiques ...)

Autoform - Centre de Compétence

Entrée principale: Bd Ste Beuve n°1, 4000 Liège

Siège social et entrée secondaire: Rue St Nicolas 68, 4000 Liège

Tél: +32.4.229.99.50 - info@autoform.be

Autotech – Cars & trucks

Département maintenance des véhicules

Centre de compétence Forem Formation Logistique

Boulevard de la Technicité, 1

B- 7110 Houdeng-Goegnies

Tel : 064/230 400 - Fax : 064/230 495

Campus Automobile Spa-Francorchamps

Route du Circuit, 60

B – 4970 Francorchamps

Tél: 087 / 47 90 60 - Fax: 087 / 47 90 61

www.formation-campus-automobile.be campus-automobile.info@forem.be

Centre de Technologies Avancées secteur automobile (mécanique et carrosserie)

ITCF Henri Maus

4 Place de l'école des Cadets

5000 Namur

081/35 15 56 - 0475/69 15 38

detrelouis@gmail.com Cta.auto.h.maus@gmail.com

Centre de Technologie Avancée en automobile « Mécanique des moteurs »

Rue du Rempart 16

7900 Leuze-en-Hainaut

Tél. : 069/67 21 10 - Fax : 069/67 21 14

Centre de Technologies Avancées

« Nouvelles technologies écologiques des véhicules à deux et quatre roues »

INSTITUT TECHNIQUE SAINT-LUC

rue Saint-Luc 3

7000 Mons

Tél.: 065/33 71 21 - Fax: 065/31 15 57 - direction@saint-luc-mons.be

Mécanicien Polyvalent Automobile

EQUIPEMENT DE BASE

1. Infrastructure :

- Atelier doté de :
 - Système d'extraction de gaz d'échappement
 - Banc de géométrie
 - Appareillage pour tester les amortisseurs
 - Machine pour démontage/montage pneus
 - Equilibreuse
 - Pont élévateur (2 colonnes asymétriques ou 4 colonnes)
 - Compresseur et outillage pneumatique
- Local de stockage pour Matériels et Produits
- Zone de tri des déchets et Equipement de tri sélectif

2. Matériel individuel et collectif :

- Alésoirs
- Analyseur 4 gaz
- Appareil de diagnostic multimarque
- Appareil de test antigel
- Appareil de purge de liquide de freins
- Appareil de test de liquide de freins
- Appareil pour régler les phares
- Baladeuse
- Béquilles de sécurité courtes
- Boulonneuse pneumatique + flexible pneumatique + douilles à chocs
- Chalumeau

- Clé à bougie
- Clé dynamométrique
- Clés pour bouchons de carter
- Collecteur d'huile
- Cric d'atelier
- Démonte-valve
- Entonnoir
- Etabli
- Etau
- Eléments de protection : housses de volant, housses d'aile, housses de siège, tapis de sol
- Fer à souder l'étain
- Foreuse
- Gonfleur de pneus avec manomètre
- Jauge de profondeur des sculptures des pneus
- Kit de métrologie (pied à coulisse, palmer, comparateur, jauge d'épaisseur)
- Kit de réparation pneu pour réparation intérieure
- Lampe stylo
- Lampe témoin
- Miroirs
- Multimètre
- Papier abrasif
- PC avec accès aux informations techniques
- Pèse acide
- Pince à masse ampérométrique
- Pince à sertir
- Pince repousse piston pour étriers
- Pincettes à ressorts de suspension
- Pompe à graisse

- Presse hydraulique
- Récipient gradué à huile avec bec verseur ou 1 système de remplissage pneumatique
- Savon pour montage des pneus
- Servante à outillage garnie
- Tarauds, filières
- Vidangeur d'huile

INFORMATIONS UTILES (à titre indicatif)

1. Adresses :

Autoform - Centre de Compétence

Entrée principale: Bd Ste Beuve n°1, 4000 Liège

Siège social et entrée secondaire: Rue St Nicolas 68, 4000 Liège

Tél: +32.4.229.99.50 - info@autoform.be

Autotech – Cars & trucks

Département maintenance des véhicules

Centre de compétence Forem Formation Logistique

Rue de l'Yser 260 H5 – Zoning Garocentre Nord

B- 7110 Houdeng-Goegnies

Tel : 064/230 400 - Fax : 064/230 495

Campus Automobile Spa-Francorchamps

Route du Circuit, 60

B – 4970 Francorchamps

Tél: 087 / 47 90 60 - Fax: 087 / 47 90 61

www.formation-campus-automobile.be campus-automobile.info@forem.be

Centre de Technologies Avancées secteur automobile (mécanique et carrosserie)

ITCF Henri Maus

4 Place de l'école des Cadets

5000 Namur

081/35 15 56 - 0475/69 15 38

detrelouis@gmail.com Cta.auto.h.maus@gmail.com

Centre de Technologie Avancée en « Mécanique des moteurs »

Rue Erna, 3B

7900 Leuze-en-Hainaut

Tél. : 069/84 68 06 - Fax : 069/76 66 90

Centre de Technologies Avancées

« Nouvelles technologies écologiques des véhicules à deux et quatre roues »

INSTITUT TECHNIQUE SAINT-LUC

rue Saint-Luc 3

7000 Mons

Tél.: 065/33 71 21 - Fax: 065/31 15 57 - direction@saint-luc-mons.be

2. Sites :

- EDUCAM : <http://www.educam.be/fr/?LangType=2060>
- Bien-être au travail : http://www.emploi.belgique.be/bien_etre_au_travail.aspx
- Commission paritaire : <http://www.cgslb.be/uploads/media/recueil-cct-garages.pdf>

Annexes

Glossaire CPU

Acquis d'apprentissage (A.A.)²⁷ : énoncé de ce que l'apprenant sait, comprend, est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences, au sens de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.

- **Savoirs²⁸** : résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.
- **Aptitudes²⁹** : capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Le cadre européen des certifications fait référence à des aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).
- **Compétences³⁰** : Capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. Le cadre européen des certifications fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie.

Activités clés (A.C.)³¹ : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de son métier.

Attestation de validation d'une unité d'acquis d'apprentissage³² : document officiel délivré, après chacune des épreuves de qualification destinées à valider les acquis

d'apprentissage de l'unité concernée, par le Jury de qualification ou s'il échet par sa délégation composée de membres du personnel enseignant qui ont assuré spécifiquement les apprentissages de l'Unité d'acquis d'apprentissage concernée et quand cela est possible, d'un ou plusieurs membres extérieurs à l'établissement.

Cadre Francophone des Certifications (CFC)³³ : instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC).

Certification par unités d'acquis d'apprentissage (C.P.U.)³⁴ : dispositif organisant la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en unités d'acquis d'apprentissage.

Compétence³⁵ : aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.

Compétence professionnelle³⁶ : Pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

³² Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 2, §2. +

Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 21ter, §3.

³³ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération, conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé «C.F.C.», 15 mai 2015, Titre Ier, art.1, 7° + Titre II, art.2, §3.

³⁴ Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 1^{er}, 1°.

³⁵ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, chap. 1^{er}, art. 5, 1°.

³⁶ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.61.

²⁷ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 8°.

²⁸ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.63.

²⁹ Ibid, p.60.

³⁰ Ibid, p.61.

³¹ Ibid, p.60.

Dossier d'apprentissage C.P.U.³⁷ : document communiqué à l'élève en début de formation qui :

- a) énonce les objectifs de la formation commune et de la formation qualifiante;
- b) reprend les unités d'acquis d'apprentissage à valider;
- c) définit les modalités et la périodicité des épreuves de qualification;
- d) détaille l'évolution graduelle des acquis d'apprentissage maîtrisés et restant à acquérir par l'élève ainsi que, le cas échéant, les remédiations proposées; cette partie du document est mise à jour régulièrement sous la responsabilité du Conseil de classe.

Une copie de ce document fait partie du dossier scolaire de l'élève.

Passeport CPU-EUROPASS³⁸ : collection graduelle des validations et certifications obtenues par l'élève au cours de sa scolarité ainsi que l'attestation des expériences pertinentes qui illustrent et documentent ses acquis et ses potentialités. Ce document fait partie du dossier scolaire et suit l'élève en cas de changement d'établissement. Le passeport est remis à l'élève au terme de sa scolarité ;

Points ECVET³⁹ (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « *European Credit for vocational education and training* ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

Profil de certification (P.C.)⁴⁰ : document de référence définissant le lien entre une option de base groupée ou une formation et un ou des profil(s) de formation élaboré(s) par le Service francophone des métiers et des qualifications (S.F.M.Q.) et dûment approuvé(s) par le Gouvernement.

Profil d'équipement⁴¹ : profil qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation. L'équipement peut être localisé soit dans l'école soit chez un partenaire et, notamment, dans un Centre de compétence, un Centre de référence, un Centre de technologies avancées, une entreprise.

Profil de formation (P.F.)⁴² : le document qui définit les unités d'acquis d'apprentissage associées aux activités clés du métier, qui comprend également un profil d'évaluation et un profil d'équipement.

Profil métier (P.M.)⁴³ : profil qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences.

- **Référentiel métier**⁴⁴ : définition de l'intitulé du métier et de ses appellations synonymes, de la position du métier par rapport aux métiers proches et la déclinaison de leurs fonctions et conditions d'exercices.
- **Référentiel des compétences professionnelles**⁴⁵ : référentiel qui liste les activités clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées.

Profil d'évaluation⁴⁶ : profil qui détermine des seuils de maîtrise minimums exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives.

- **Critères**⁴⁷ : qualité que l'on attend d'un objet évalué.
- **Indicateurs**⁴⁸ : manifestation observable d'un critère. Indication qui permet de répondre à la question : « A quoi vais-je voir que le critère est respecté ? » ou « Que va exactement observer l'évaluateur ? ».

⁴¹ Ibid., art. 5, 13°.

⁴² Décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé « SFMQ », 10 déc. 2015, art. 1, 7°.

⁴³ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.62.

⁴⁴ Décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé « SFMQ », 10 déc. 2015, art. 1, 4°.

⁴⁵ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.62.

⁴⁶ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 10°.

⁴⁷ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.61.

³⁷ Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 2, 17°.

³⁸ Ibid., art. 2, 19°.

³⁹ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 11°.

⁴⁰ Ibid., art. 5, 14°.

Rapport de compétences CPU⁴⁹ : document établi par le Conseil de classe qui dresse le bilan des compétences acquises et des compétences restant à acquérir ou à perfectionner et formule des suggestions utiles pour une poursuite optimale de la scolarité. Ce rapport est délivré :

- a) au terme de la cinquième année ainsi que, pour les options de base groupées organisées sur trois ans, de la sixième année;
- b) au terme de la sixième, de la septième année ou de l'année complémentaire au troisième degré de la section de qualification (C3D) si l'élève n'a pas obtenu une des certifications finales;
- c) au cours de la sixième ou de la septième année lorsque l'élève quitte l'établissement avant la fin de l'année scolaire ;
- d) dans l'enseignement spécialisé, selon les modalités à déterminer par le gouvernement.

Unités d'acquis d'apprentissage (U.A.A.)⁵⁰ : ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.

⁴⁸ Ibid., p.61.

⁴⁹ Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 2, 19°

⁵⁰ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 9°.

Le cadre francophone des certifications

Descripteurs définissant les niveaux du cadre francophone des certifications (CFC)⁵¹

Chacun des huit niveaux est défini par un ensemble de descripteurs indiquant quels sont les acquis de l'éducation et de la formation attendus d'une certification de ce niveau, quel que soit le système de certification.

		Savoirs, aptitudes	Contexte, autonomie et responsabilité
Niveau 1	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 1	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux non référencés à un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser des tâches simples et répétitives dans le cadre de la reproduction de processus simples	Agir sous encadrement direct dans un contexte structuré et défini relevant d'un environnement de travail et/ou d'un domaine d'étude non spécifique
Niveau 2	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 2	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux de base d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches sans devoir choisir les méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus simples et standards.	Agir sous supervision dans des situations connues et définies liées à un domaine de travail ou d'étude spécifique, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.

⁵¹ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération, conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé «C.F.C.», 15 mai 2015

Niveau 3	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 3	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches impliquant de choisir des méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus complexes.	Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en œuvre dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varient.
Niveau 4	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 4	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de rechercher et de sélectionner des informations adéquates en vue de mobiliser et d'intégrer des connaissances / des méthodes / des pratiques dans le cadre de la résolution de problèmes concrets dont les indices sont manifestes et dont les solutions possibles sont en nombre fini et limité.	Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail.

Niveau 5	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 5	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant d'analyser, de compléter d'articuler des informations sur base des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité en vue de les réorganiser et de construire des solutions adaptées dans le cadre de la résolution de problèmes abstraits, dont les indices ne sont pas manifestes et dont les solutions possibles sont multiples.	Agir avec une marge d'initiative étendue dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles, avec une responsabilité complète de son travail.
Niveau 6	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 6	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux approfondis d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner de la compréhension et de l'utilisation critique des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité ainsi que des différentes dimensions et contraintes de la situation en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions pertinentes (ou nouvelles) dans le cadre de la résolution de problèmes ou de situations complexes	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles.

Niveau 7	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 7	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux hautement spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner d'une maîtrise et d'une réflexion critique en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions innovantes dans le cadre du développement de savoirs, de projets (ou de procédures).	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations inédites d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
Niveau 8	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 8	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux les plus avancés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique ou à l'interface de plusieurs domaines permettant de témoigner d'une expertise reconnue en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue d'étendre et de redéfinir de manière singulière et significative les savoirs (et procédures) existants dans le cadre de la recherche et/ou de l'innovation.	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations les plus avancées, à la pointe d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française définissant les profils de certification de l'« Esthéticien/Esthéticienne », du/de la « Coiffeur/Coiffeuse », du/de la « Mécanicien/Mécanicienne d'entretien automobile », du/de la « Mécanicien polyvalent/Mécanicienne polyvalente automobile » et du/de la « Couvreur Etancheur/Couvreuse Etancheuse » dans le dispositif de la Certification par Unité d'Acquis d'apprentissage (CPU) en 4e, 5e et 6e années dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, de plein exercice ou en alternance.

Bruxelles, le

**Le Ministre-Président,
en charge de l'Egalité des chances et des Droits des femmes,**

Rudy DEMOTTE

La Ministre de l'Education,

Marie-Martine SCHYNS

Annexe 5 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française définissant les profils de certification de l'« Esthéticien/Esthéticienne », du/de la « Coiffeur/Coiffeuse », du/de la « Mécanicien/Mécanicienne d'entretien automobile », du/de la « Mécanicien polyvalent/Mécanicienne polyvalente automobile » et du/de la « Couvreur Etancheur/Couvreuse Etancheuse » dans le dispositif de la Certification par Unité d'Acquis d'apprentissage (CPU) en 4e, 5e et 6e années dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, de plein exercice ou en alternance.



Profil de certification Couvreur- Etancheur/Couvreuse- Etancheuse

Enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de forme 4 de plein exercice ou en alternance

Approuvé par le Gouvernement en date du ... / ... / ...



Guide de lecture

Entrée en matière

Ce guide de lecture a pour objectif de faciliter la compréhension des profils de certification rédigés dans le cadre du dispositif de la Certification par Unités (CPU)¹. Il n'a pas l'ambition d'un guide méthodologique qui donnerait les conseils de mise en œuvre du profil. Ce travail revient aux différents réseaux d'enseignement qui proposeront les programmes et outils pédagogiques ainsi que les formations et les accompagnements utiles.

Le profil de certification est un document qui dit tout ce qu'il faut savoir d'une option de base groupée dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, organisée en référence à un ou plusieurs profil(s) de formation² du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)³. Toute Option de Base Groupée (OBG), toute formation organisée dans le régime de la CPU doit s'appuyer sur un profil de certification.

Le profil de certification est conçu comme un document de travail pour l'équipe éducative parce que les enseignants devront se répartir les apprentissages nécessaires aux acquis des jeunes en formation et parce qu'il donne aussi des indications aux enseignants de la formation générale. En effet, le profil de certification entend établir des articulations manifestes avec les cours de formation générale qu'ils soient organisés dans la formation générale ou dans la formation optionnelle.

Modalités de lecture

Dans la première partie, le lecteur trouvera une vision globale du parcours d'apprentissage et notamment des informations administratives sur la dénomination et les composantes de l'OBG et/ou de la formation (durée de formation, durée des stages, positionnement par rapport au Cadre Francophone de Certification (CFC)⁴, dénomination du ou des certificat(s) de qualification, ...). Un tableau explicite la correspondance entre les Activités Clés (AC)⁵ du profil métier⁶ et les unités d'acquis d'apprentissage (UAA)⁷ du profil de formation.

La deuxième partie développe les contenus de la formation structurés en UAA déclinée en savoirs, aptitudes et compétences.

¹ **Certification par unités d'acquis d'apprentissage (C.P.U.)** : dispositif organisant la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en unités d'acquis d'apprentissage. Complément d'informations sur le site de la CPU www.cpu.cfwb.be

² **Profil formation (P.F.)** : profil qui est commun à tous les opérateurs d'enseignement et de formation, il est composé : des acquis d'apprentissages (AA) (savoirs, aptitudes, autonomie et responsabilité) réalisés sur base du profil métier ; des Unités d'acquis d'apprentissage (UAA) ; d'un profil d'équipement, qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation.

³ Consulter le site du SFMQ pour de plus amples informations www.sfmq.cfwb.be

⁴ **Cadre Francophone des Certifications (CFC)** : instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC)

⁵ **Activités clés (A.C.)** : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de sa fonction.

⁶ **Profil métier (P.M.)** : profil qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences

⁷ **Unités d'acquis d'apprentissage (U.A.A.)** : ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.

La troisième partie reprend des éléments disciplinaires nécessaires à l'exercice des compétences professionnelles. **Cette partie doit être retravaillée par des groupes de travail vu l'arrivée de nouveaux référentiels et le passage de la CPU en 456. Mais elle peut servir de base pour établir des liens entre la formation commune et l'OBG.**

La quatrième partie présente les profils d'évaluation déterminés par le SFMQ. Le lecteur y trouvera les intitulés des attestations de validation, les situations d'évaluation représentatives des UAA et les grilles d'évaluation.

La cinquième partie concerne le profil d'équipement conçu comme une référence permettant aux écoles de se doter de l'équipement indispensable à la formation.

Les annexes contiennent un glossaire et le CFC.

Le bon usage du profil de certification suppose la lecture du profil métier rédigé par le SFMQ avec les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi. Ce profil métier est disponible sur le site du SFMQ. Il est généralement assez court et est conçu en trois parties distinctes.

- Le référentiel métier définit le métier en termes de productions et de services attendus. Cette courte définition permet de présenter le métier sous ses différentes facettes de manière claire et complète. Il peut servir à donner une vision du métier aux jeunes en formation.
- Le référentiel métier situe le métier concerné dans une « grappe » qui rassemble les métiers qui sont liés par un même type de productions ou de services. Cette grappe peut être aussi une arborescence qui situe les métiers les uns par rapport aux autres selon le niveau de responsabilité, les liens hiérarchiques, la complexité des tâches.
- Le référentiel des compétences professionnelles liste les AC du métier ciblé et les compétences professionnelles⁸ associées.

A propos des références du profil de certification, quelques explications utiles :

- Le profil de certification peut se référer à un seul profil de formation du SFMQ et donne lieu à la délivrance d'un certificat de qualification à un métier. C'est le cas le plus simple. Cependant, il peut arriver que le profil de certification organise plusieurs profils de formation du SFMQ au sein d'une option de base groupée ou d'une formation. C'est le cas lorsqu'on constate une grande proximité des compétences professionnelles entre deux ou plusieurs métiers. Dans ce cas, le profil de certification donne lieu à la **délivrance de plusieurs certificats de qualification, un par profil de formation concerné**. Les certificats de qualification sont décernés sur décision du jury de qualification lorsque toutes les unités du profil concerné sont validées.
- Les stages sont obligatoires pour les options de base groupées et les formations organisées dans le régime de la CPU : le profil de certification propose une fourchette très souple entre un seuil minimum (sous lequel la formation n'est pas valide) et maximum, dans le respect de la législation⁹. Les lois concernant l'enseignement ordinaire et l'enseignement

⁸ **Compétence professionnelle** : pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

⁹ Voir détails dans : Décret du 05 décembre 2013 modifiant les grilles horaires dans la section de qualification de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et organisant les stages dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice et dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3 et de forme 4.

spécialisé ¹⁰ proposent aussi une typologie des formes de stages. Ces dispositions permettront à chaque établissement d'intégrer cette forme d'apprentissage dans leur organisation spécifique.

- Le positionnement de la certification par rapport au CFC qui comporte huit niveaux doit être pris comme une information utile pour situer l'OBG ou la formation par rapport à d'autres OBG ou formations.

A propos du parcours d'apprentissage, quelques explications utiles

Le tableau récapitulatif de la formation proposée par le profil de certification **recommande** un ordre de déroulement des unités, donne **une estimation temporelle** pour chaque unité et alloue les points ECVET¹¹. **Dans ce tableau, chaque unité est identifiée par son intitulé strict correspondant parfaitement à celui du profil de formation du SFMQ. La numérotation correspond aussi à la numérotation du profil de formation.**

En matière de découpage en unités, le profil de certification peut être amené à regrouper les unités du profil de formation du SFMQ en raison de leur multiplicité.

- La recommandation d'un ordre pour aborder les unités tient compte des éléments prescrits par le SFMQ. C'est la logique de la complexité croissante des apprentissages liés aux actes techniques qui prévaut en général.

Le choix de la première unité est délibéré. Quel que soit le profil de certification, cette entrée dans l'apprentissage doit permettre au jeune de prendre contact avec des AC du cœur du métier, dans le respect de la complexité des apprentissages.

La **recommandation** d'un ordre pour aborder les unités a aussi pour objectif d'harmoniser les parcours d'apprentissage entre les différents établissements scolaires. Il ne s'agit pas de favoriser la mobilité des jeunes en formation, mais d'aider les jeunes et leurs équipes éducatives dans la gestion de la mobilité existante.

- **L'estimation temporelle** donne des indications sur les durées des apprentissages. Le temps imparti à chaque unité doit permettre de mettre en place les apprentissages nécessaires aux acquis (y compris les périodes de stages), mais aussi les temps de remédiation et les évaluations formatives proposées aux jeunes en vue de les préparer à l'épreuve de fin d'unité. Elle table sur une année de **30 semaines** qui peut être prise comme une convention de comptage pour des répartitions équilibrées dans les grilles horaires et sur l'année. En réalité, le total des durées est toujours compris entre **25 et 27 semaines**. Les semaines restantes (de 3 à 5) sont à disposition des établissements pour les « **semaines-projets** » (voir le **parcours d'apprentissage et le guide de mise en œuvre de la CPU**).

¹⁰ Voir détails dans : *Loi du 19 juillet 1971 relative à la structure générale et à l'organisation de l'enseignement secondaire / Décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé / Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2014 fixant les modalités d'organisation des stages dans l'enseignement secondaire ordinaire et dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 4 / Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2014 fixant les modalités d'organisation des stages dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3*

¹¹ **Points ECVET** (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « *Européan Credit for vocational education and training* ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

- L'estimation temporelle prévoit généralement une durée supérieure à la moyenne pour la première unité. En effet, cette première unité doit assurer plusieurs fonctions :
 - A travers les premières activités, donner au jeune (en provenance d'origines diverses comme le système scolaire l'autorise) une vision globale de son futur métier pour l'y accrocher. L'entrée dans l'apprentissage doit mettre le jeune en contact avec les AC du cœur du métier, dans le respect de la complexité des apprentissages. Cette première expérimentation conduira peut-être certains jeunes à envisager une réorientation. A cet effet, dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, la date prévue pour un changement d'orientation en quatrième année a été fixée au 15 janvier de l'année scolaire¹² et en cinquième année, au 15 novembre de l'année scolaire.
 - En raison des parcours scolaires différents qui donnent des profils de jeunes très variés, proposer des activités qui permettent de dépister les atouts et faiblesses du jeune par rapport au métier, pour organiser ensuite les apprentissages. C'est une voie pour l'individualisation des apprentissages, la gestion des remises à niveau sur les prérequis et des arrivées tardives.
 - Installer durablement les premières compétences.
- La pondération ECVET prend par convention le nombre de soixante points pour une année scolaire. **Les points attribués aux unités traduisent le poids respectif et relatif de chaque unité par rapport aux autres, et à l'ensemble de la formation.**

Le poids se calcule en fonction de l'importance que revêtent les AC du métier, travaillées dans l'unité. Cela permet aux équipes éducatives et aux jeunes qu'ils forment de cibler les AC qui sont au cœur du métier. L'addition des points ECVET ne présente donc aucun intérêt.

Cette pondération n'a pas de lien direct avec le nombre de semaines dévolu aux apprentissages dont la logique d'attribution a été expliquée plus haut. Une durée importante peut être due à la complexité des apprentissages à mener (facteur temps et synthèse de connaissances et d'aptitudes) alors que cette activité ne sera pas exercée fréquemment ni longtemps (poids ECVET).

- Le référentiel de formation fait explicitement référence au profil métier par la mention de ses AC dans le tableau de correspondance des AC avec les UAA. Le document permet ainsi de vérifier que le profil métier est couvert.

¹² Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 20, §3.

A propos du document présentant la correspondance entre les AC du profil métier et les UAA du profil de formation

Ce document produit par le SFMQ a pour objectif de montrer les liens entre le profil métier et le profil de formation. Rappelons que le profil métier est rédigé avec les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi alors que le profil de formation est rédigé avec les opérateurs de la formation et de l'enseignement. Ces deux documents obéissent à deux logiques différentes :

- Le profil métier décrit la vision que le secteur a du métier à enseigner et recourt au concept d'AC qu'il décline en compétences professionnelles.
- Le profil de formation, sur la base du profil métier, définit les UAA qui couvriront toutes les AC du métier. Les unités proposent un assemblage des AC ou de parties d'entre elles en suivant une logique propre à l'apprentissage : de l'élémentaire au plus complexe, en respectant la logique d'effectuation des tâches, en respectant les conditions optimales d'apprentissage...

Le tableau de correspondance permet de vérifier que toutes les AC ont été couvertes par les apprentissages et il se révèle aussi un outil très utile pour la bonne utilisation des profils d'évaluation.

Attention, ce document établit les correspondances entre les AC du profil métier et les UAA du profil de formation du SFMQ. Lorsque deux profils de formation sont regroupés, les AC semblables, donnant lieu à des UAA identiques ou largement communes à plusieurs profils, ne sont pas répétées. Une analyse très rigoureuse des contenus de chacune des unités constituant les profils de formation a été réalisée pour garantir la parfaite correspondance du profil de certification.

Table des matières

Première partie	8
Références du profil de certification	9
Parcours d'apprentissage	10
Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA) du profil de formation	14
Deuxième partie	18
Unités d'acquis d'apprentissage	19
UAA 3 (C + E) Mettre en œuvre l'isolant thermique et l'écran d'étanchéité à l'air - Poser la sous-toiture - Mettre en œuvre l'isolant thermique et l'écran d'étanchéité à l'air (toiture plate)	20
UAA 6 (E) UAA 7 (C) Façonner et poser les éléments d'égouttage et d'évacuation d'eaux pluviales	33
UAA 4 (C) Couverture en tuiles Réaliser une couverture en tuiles / un bardage en éléments de terre cuite Réaliser les raccords de toiture et de pénétrations Réaliser la pose d'accessoires	38
UAA 4 (E) Poser une étanchéité bitumineuse (toiture, cuvelage, ouvrage d'art,...) Effectuer les raccords et finitions Poser les accessoires et équipements	46
UAA 5 (C) Couverture en ardoises Réaliser une couverture (toiture/bardage) en ardoises, éléments plats et ondulés Réaliser les raccords de toitures et de pénétrations Réaliser la pose d'accessoires	57
UAA 5 (E) Poser une étanchéité synthétique Effectuer les raccords et finitions Poser les accessoires et équipements	65
UAA 6 (C) Couverture métallique Réaliser une couverture (toiture/bardage) métallique Réaliser les raccords de toitures et de pénétrations Réaliser la pose d'accessoires	75
UAA 2 (C+E) Etablir le diagnostic d'une toiture existante Démonter, réparer, adapter des éléments de toitures	84
UAA 1 (C+E) Installer et sécuriser le chantier Installer et utiliser les protections périphériques, les équipements pour le travail en hauteur, les équipements spécifiques (monte-matériaux, plate-forme élévatrice)	96
Troisième partie	101
Eléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier	102
Quatrième partie	124
Profil d'Evaluation des unités d'acquis d'apprentissage	125
Cinquième partie	146
Profil d'équipement	147
Annexes	150
Glossaire CPU	151
Le cadre francophone des certifications	154

Première partie

Références du profil de certification

Intitulé de l'option de base groupée concernée :

Couvreur-Etancheur/Couvreuse-Etancheuse

Code de l'option :

3230

Durée en année(s) scolaire(s) sur laquelle est organisée l'option groupée

3 années

Profil(s) de formation au(x)quel(s) se réfère(nt) l'option groupée

Profil de formation du/de la « Couvreur/Couvreuse » produit par le SFMQ et approuvé par le Gouvernement en date du 25 avril 2013

Profil de formation de l'« Etancheur/Etancheuse » produit par le SFMQ et approuvé par le Gouvernement en date du 14 novembre 2013

Nombre minimum et nombre maximum de semaines de stage sur 3 années au service des apprentissages de la formation concernée

Nombre minimum de semaines de stage : 8 semaines

Nombre maximum de semaines de stage : 19 semaines

 Dans l'enseignement en alternance : sans objet

Idéalement, il est recommandé de ne délivrer un certificat de qualification dans un métier que si un stage a été effectué dans ce métier. Toutefois, le jury est souverain dans l'attribution du CQ s'il s'avère impossible de respecter cette recommandation à la lettre.

Certificats de qualification délivrés aux élèves qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par le ou les profils de formation concernés

CQ Couvreur / Couvreuse

CQ Etancheur / Etancheuse

Positionnement provisoire de la certification par rapport au cadre francophone des certifications (CFC) :

Niveau 3

Parcours d'apprentissage

Ordre des UAA recommandé, estimation temporelle suggérée, allocation des points ECVET et activités clés du métier		
En 4 ^{ème} année		
UAA 3¹³ (C+E) : Complexe toiture <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre l'isolant thermique et l'écran d'étanchéité à l'air - Poser la sous-toiture 	Nbr sem	ECVET
	5	20
	Activités clés du métier	
	3. Réaliser le complexe toiture	
Commune + éléments spécifiques		
UAA 6 (E) et UAA 7(C) : <ul style="list-style-type: none"> - Façonner et poser les éléments d'égouttage et d'évacuation d'eaux pluviales 	Nbr sem	ECVET
	16	30
	Activités clés du métier	
	7. Façonner et poser les éléments d'égouttage et d'évacuation d'eaux pluviales	
Commune		
UAA 4 (C) : Couverture en tuiles <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une couverture en tuiles / un bardage en éléments de terre cuite - Réaliser les raccords de toitures et de pénétrations - Réaliser la pose d'accessoire 	Nbr sem	ECVET
	5	15
	Activités clés du métier	
	4. Réaliser une couverture traditionnelle	
Couvreur		
UAA 1 (C+E) ¹⁴: <ul style="list-style-type: none"> - Installer et sécuriser le chantier - Installer et utiliser les protections périphériques, les équipements pour le travail en hauteur, les équipements spécifiques (monte-matériaux, plate-forme élévatrice) 	Nbr sem	ECVET
	3 (1 sem/an)	15
	Activités clés du métier	
	1. (Dés)installer et organiser le chantier (accès, alimentation en matériaux, sécurisation)	
Commune		

+ semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours pédagogiques,... La liberté de chaque établissement est totale quant à l'utilisation des « semaines-projets » pourvu qu'un lien réel soit établi avec la formation ou avec le projet d'établissement. La programmation et le contenu de ces semaines doivent être repris dans le plan de mise en œuvre (PMO).

C= Couvreur/Couvreuse

E= Etancheur/Etancheuse

¹³ Chaque unité est identifiée par son intitulé strict correspondant parfaitement à celui du profil de formation du SFMQ. La numérotation correspond aussi à la numérotation du profil de formation.

¹⁴ Cette UAA doit être entraînée dès que possible pour une partie de ses apprentissages relatifs aux protections élémentaires pour les chantiers en hauteur et validée quand le jeune peut assister et participer à l'installation d'un chantier. Les apprentissages pourront se faire en stage ou par des formations de firmes. Son positionnement est donc flottant dans le parcours d'apprentissage.

Ordre des UAA recommandé, estimation temporelle suggérée, allocation des points ECVET et activités clés du métier		
En 5 ^{ème} année		
UAA 4 (E) : <ul style="list-style-type: none"> - Poser une étanchéité bitumineuse (toiture, cuvelage, ouvrage d'art...) - Effectuer les raccords et finitions - Poser les accessoires et équipements Etancheur	Nbr sem	ECVET
	6	15
	Activités clés du métier	
	4. Etanchéité bitumineuse	
UAA 5 (C) : Couverture en ardoises <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une couverture (toiture/bardage) en ardoises, éléments plats et ondulés - Réaliser les raccords de toitures et de pénétrations - Réaliser la pose d'accessoire Couvreur	Nbr sem	ECVET
	17	25
	Activités clés du métier	
	4. Réaliser une couverture traditionnelle	
UAA 5 (E) : <ul style="list-style-type: none"> - Poser une étanchéité synthétique - Effectuer les raccords et finitions - Poser les accessoires et équipements Etancheur	Nbr sem	ECVET
	4	15
	Activités clés du métier	
	5. Etanchéité synthétique	
UAA 1(C+E)¹⁵: <ul style="list-style-type: none"> - Installer et sécuriser le chantier - Installer et utiliser les protections périphériques, les équipements pour le travail en hauteur, les équipements spécifiques (monte-matériaux, plate-forme élévatrice) Commune	Nbr sem	ECVET
	3 (1 sem/an)	15
	Activités clés du métier	
	1. (Dés)installer et organiser le chantier (accès, alimentation en matériaux, sécurisation)	

+ semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours pédagogiques,... La liberté de chaque établissement est totale quant à l'utilisation des « semaines-projets » pourvu qu'un lien réel soit établi avec la formation ou avec le projet d'établissement. La programmation et le contenu de ces semaines doivent être repris dans le plan de mise en œuvre (PMO).

C= Couvreur/Couvreuse

E= Etancheur/Etancheuse

¹⁵ Cette UAA doit être entraînée dès que possible pour une partie de ses apprentissages relatifs aux protections élémentaires pour les chantiers en hauteur et validée quand le jeune peut assister et participer à l'installation d'un chantier. Les apprentissages pourront se faire en stages ou par des formations de firmes. Son positionnement est donc flottant dans le parcours d'apprentissage.

Ordre des UAA recommandé, estimation temporelle suggérée, allocation des points ECVET et activités clés du métier		
En 6 ^{ème} année		
UAA 6 (C) : Couverture métallique <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une couverture (toiture/bardage) métallique - Réaliser les raccords de toitures et de pénétrations - Réaliser la pose d'accessoires Couvreur	Nbr sem	ECVET
	9	30
	Activités clés du métier	
	5. Réaliser une couverture métallique	
UAA 2 (C+E) : <ul style="list-style-type: none"> - Etablir le diagnostic d'une toiture existante - Démontér, réparer, adapter des éléments de toitures Commune et éléments spécifiques	Nbr sem	ECVET
	17	15
	Activités clés du métier	
	2. Analyser et préparer la toiture	
UAA 1(C+E) ¹⁶: <ul style="list-style-type: none"> - Installer et sécuriser le chantier - Installer et utiliser les protections périphériques, les équipements pour le travail en hauteur, les équipements spécifiques (monte-matériaux, plate-forme élévatrice) Commune	Nbr sem	ECVET
	3 (1 sem/an)	15
	Activités clés du métier	
	1. (Dés)installer et organiser le chantier (Accès, alimentation en matériaux, sécurisation)	

+ semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours pédagogiques,... La liberté de chaque établissement est totale quant à l'utilisation des « semaines-projets » pourvu qu'un lien réel soit établi avec la formation ou avec le projet d'établissement. La programmation et le contenu de ces semaines doivent être repris dans le plan de mise en œuvre (PMO).

C= Couvreur/Couvreuse

E= Etancheur/Etancheuse

¹⁶ Cette UAA doit être entraînée dès que possible pour une partie de ses apprentissages relatifs aux protections élémentaires pour les chantiers en hauteur et validée quand le jeune peut assister et participer à l'installation d'un chantier. Les apprentissages pourront se faire en stages ou par des formations de firmes. Son positionnement est donc flottant dans le parcours d'apprentissage.

PARCOURS D'APPRENTISSAGE :

Ordre des UAA recommandé, estimation temporelle suggérée, allocation des points ECVET et activités clés du métier

En 4 ^{ème} année			En 5 ^{ème} année			En 6 ^{ème} année		
UAA3 (C+E) : <i>Complexe toiture</i> <ul style="list-style-type: none">- Mettre en œuvre l'isolant thermique et l'écran d'étanchéité à l'air- Poser la sous-toiture Commune + éléments spécifiques	Nbr sem	ECVET	UAA4 (E) : <ul style="list-style-type: none">- Poser une étanchéité bitumineuse (toiture, cuvelage, ouvrage d'art...)- Effectuer les raccords et finitions- Poser les accessoires et équipements Etancheur/Etancheuse	Nbr sem	ECVET	UAA6 (C) : Couverture métallique <ul style="list-style-type: none">- Réaliser une couverture (toiture/bardage) métallique- Réaliser les raccords de toitures et de pénétrations- Réaliser la pose d'accessoires Couvreur/Couvreuse	Nbr sem	ECVET
	5	20		6	15		9	30
	Activités clés du métier			Activités clés du métier			Activités clés du métier	
	3. Réaliser le complexe toiture			Etanchéité bitumineuse			5. Réaliser une couverture métallique	
UAA 6 (E) + UAA 7 (C) : <ul style="list-style-type: none">- Façonner et poser les éléments d'égouttage et d'évacuation d'eaux pluviales Commune	Nbr sem	ECVET	UAA5 (C) : Couverture en ardoises <ul style="list-style-type: none">- Réaliser une couverture (toiture/bardage) en ardoises, éléments plats et ondulés- Réaliser les raccords de toitures et de pénétrations- Réaliser la pose d'accessoire Couvreur/Couvreuse	Nbr sem	ECVET	UAA2 (C+E) : <ul style="list-style-type: none">- Etablir le diagnostic d'une toiture existante- Démont, réparer, adapter des éléments de toitures Commune et éléments spécifiques	Nbr sem	ECVET
	16	30		16	25		17	15
	Activités clés du métier			Activités clés du métier			Activités clés du métier	
	7. Façonner et poser les éléments d'égouttage et d'évacuation d'eaux pluviales			4. Réaliser une couverture traditionnelle			2. Analyser et préparer la toiture	
UAA 4 (C) : Couverture en tuiles <ul style="list-style-type: none">- Réaliser une couverture en tuiles / un bardage en éléments de terre cuite- Réaliser les raccords de toitures et de pénétrations- Réaliser la pose d'accessoire Couvreur/Couvreuse	Nbr sem	ECVET	UAA5 (E) : <ul style="list-style-type: none">- Poser une étanchéité synthétique- Effectuer les raccords et finitions- Poser les accessoires et équipements Etancheur/Etancheuse	Nbr sem	ECVET			
	5	15		4	15			
	Activités clés du métier			Activités clés du métier				
	4. Réaliser une couverture traditionnelle			5. Etanchéité synthétique				
UAA 1¹⁷ : <ul style="list-style-type: none">- Installer et sécuriser le chantier- Installer et utiliser les protections périphériques, les équipements pour le travail en hauteur, les équipements spécifiques (monte-matériaux, plate-forme élévatrice) Commune et Flottante						Nbr sem	ECVET	
						3 (1 sem/année)	15	
						Activités clés du métier		
						1. (Dés)installer et organiser le chantier (accès, alimentation en matériaux, sécurisation)		

¹⁷ L'unité flottante est une unité dont les apprentissages peuvent être rencontrés à tout moment du parcours d'apprentissage.

Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d’Acquis d’Apprentissage (UAA) du profil de formation

Pour comprendre le tableau produit par le **SFMQ** ci-dessous, il est important de rappeler que le **profil métier**, rédigé avec les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi, liste notamment les AC du métier ciblé et les compétences professionnelles associées sur base duquel le **profil formation**, rédigé avec les opérateurs de la formation et de l'enseignement, définit les UAA.

Les unités proposent un assemblage des AC ou de partie d'entre elles en suivant une logique propre à l'apprentissage.

Attention, ce tableau établit donc les correspondances entre les AC du profil métier et les UAA du profil formation du SFMQ.

COUVREUR / COUVREUSE

LES ACTIVITES CLES	ASSEMBLAGE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES*	LES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	ASSEMBLAGE DE COM- TENCES PROFESSION- NELLES
AC1 (Dés)installer et organiser le chantier (accès, alimentation en matériaux, sécurisation)	a. Aménager l'accès et la sécurisation du chantier (1.1)	UAA1 Installer le chantier	a + b + c + f
	b. Utiliser des échelles/échafaudages (1.2)		
	c. Installer les protections périphériques (1.3)	UAA2 Diagnostic, adaptation, réparation d'une toiture	g + h + t + j
	d. Utiliser les protections individuelles (1.3)		
	e. Acheminer les matériaux (1.4)	UAA 3 Complexe toiture	g + AC3 + r
	f. Utiliser des équipements spécifiques (1.5)		

AC2 Analyser et préparer la toiture	g. Analyser le travail (2.1) h. Analyser la situation (2.2) j. Démonter, réparer, adapter des éléments de toiture (2.3-2.4-2.5-2.6-2.7))	UAA4 Réaliser une couverture en tuile / un bardage (terre cuite) Effectuer les raccords Effectuer la pose d'accessoires	g + e + d k + l + r + s AC6 u + v + w
AC3 Réaliser le complexe toiture		UAA5 Réaliser une couverture (toiture/bardage) en ardoises, éléments plats et ondulés Effectuer les raccords Effectuer la pose d'accessoires	g + e + d k + m + n + r + s AC6 u + v + w
AC 4 Réaliser une couverture traditionnelle	k. Préparer la pose (4.1-4.2) l. Poser des tuiles (4.3) m. Poser des ardoises (4.4) n. Poser des plaques préfabriquées (4.5)	UAA6 Réaliser une couverture (toiture/bardage). Métallique - Réaliser les raccords - Poser des accessoires	g + e + d o + p + q + r + s AC6 u + v + w
AC5 Réaliser une couverture métallique	o. Préparer la pose (5.1-5.2) p. Poser les éléments (5.3) q. Réaliser les joints (5.4-5.5-5.6)	UAA7 Recueil et évacuation des eaux pluviales	AC7
AC6 Effectuer les raccords de toiture			
AC7 Façonner et poser les éléments d'égouttage et d'évacuation d'eaux pluviales.			
AC8 Réaliser des bardages	r. Placer les supports et les étanchéités (8.1-8.2) s. Poser les éléments (8.3-8.4)		
AC9 Poser des équipements de toiture (panneaux solaires, paratonnerre, antennes, anti-pigeons, échelles de neige,...)	t. Analyser la situation (9.1) u. Préparer la pose (9.2) v. Placer les supports (9.3) w. Monter et entretenir des panneaux solaires		

(*) : Regroupement, scission, correspondance, combinaisons ... des compétences professionnelles d'une ou plusieurs AC.

ETANCHEUR / ETANCHEUSE

PROFIL MÉTIER (COREF)		PROFIL FORMATION (COPROFOR)	
LES ACTIVITES CLES	ASSEMBLAGE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES*	LES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	ASSEMBLAGE DE COMPE-TENCES PROFESSIONNELLES**
AC1 : Installation du chantier	a. Aménager l'accès et la sécurisation du chantier (1.1)	UAA1 Installer le chantier	AC1 (a + b + c + d + f)
	b. Utiliser des échelles/échafaudages (1.2)		
	c. Installer les protections périphériques (1.3)	UAA2 Diagnostic, adaptation, réparation d'une toiture	AC2 (g + h + j)
	d. Utiliser les protections individuelles (1.3)		
	e. Acheminer les matériaux (1.4)	UAA 3 Mettre en œuvre l'isolant thermique et l'écran d'étanchéité à l'air (toiture plate)	AC3 (tout)
	f. Utiliser des équipements spécifiques (1.5)		
AC2 Analyse et préparation de la toiture	g. Analyser le travail (2.1)	UAA4 Poser une étanchéité <u>bitumineuse</u> (toiture, cuvelage, ouvrage d'art, ...) Effectuer les raccords Effectuer la pose d'accessoires	AC1 (e) + AC2 (g + k) + AC5 (tout) + AC6 (tout)
	h. Analyser la situation (2.2)		
	j. Démonter, réparer, adapter des éléments de toiture (2.3-2.4-2.5-2.6-2.7-2.8-2.9)	UAA5 Poser une étanchéité <u>synthétique</u> Effectuer les raccords et les finitions Effectuer la pose d'accessoires	AC1 (e) + AC2 (g + k) + AC5 (tout) + AC6 (tout)
	k Mettre en œuvre les couches de séparation (2.10)		
AC3 Complexe toiture	Analyser la situation (3.1)		
	Placer l'isolant thermique (3.2)		
	Placer l'étanchéité air (3.3)		
	Placer le pare vapeur (3.4)		
	Placer des panneaux autoportants (3.5)		
AC4 Etanchéité bitumineuse	Types de pose (4.1-4.2)	UAA6 Façonner et poser les éléments d'égouttage et d'évacuation d'eaux pluviales	AC7 (tout)
	Type d'adhérence/fixation (4.3-4.4-4.5)		

	Joint (4.6)		
	Lestage (4.7)		
AC5 Etanchéité synthétique	Types de pose		
	Type de fixation (5.1-5.2)		
	Joint (5.3)		
	Lestage (5.4)		
	Raccordement (5.5)		
AC6 Raccords de toiture	Etanchéité des chéneaux (6.1)		
	Pose des amorces, gargouilles, avaloirs (6.2)		
	Poser et fixer accessoires (6.3)		
	Ragréer complexe (6.4)		
	Relevés et rives (6.5)		
	Angles (6.6)		
	Joint dilatations (6.6)		
	Préparation pose panneaux (6.8)		
AC7 Eaux pluviales	Façonner et poser les éléments d'égouttage et d'évacuation des eaux pluviales (7.1-7.2-7.3)		

Deuxième partie

Unités d'acquis d'apprentissage (UAA)

Éléments non pris en considération comme AA

Pour le couvreur :

Éléments découlant du référentiel de compétences professionnelles qui ne pourront devenir « objet d'apprentissage » :

1. 1.2.3 (Dés)Installer un échafaudage selon la réglementation en vigueur
2. 1.3.1 Installer une protection antichute appropriée
3. 3.5 Poser des panneaux autoportants
4. 8.3.4 Poser un bardage Bois

Justifications de la non-prise en considération comme AA (Acquis d'Apprentissage) :

1. Ces éléments sont régis par Arrêté royal du 31 août 2005 concernant la *Règlementation sur l'utilisation des équipements de travail* pour des travaux temporaires en hauteur : les OEF fourniront une Information sur la réglementation en vigueur et pourront développer des apprentissages dans le cadre strict de cette réglementation. Ils ne pourront pas en réaliser de certification.
2. Ces éléments sont régis par Arrêté royal du 31 août 2005 concernant la *Règlementation sur l'utilisation des équipements de travail* pour des travaux temporaires en hauteur : les OEF fourniront une Information sur la réglementation en vigueur et pourront développer des apprentissages dans le cadre strict de cette réglementation. Ils ne pourront pas en réaliser de certification.
3. Les OEF ne réaliseront pas l'apprentissage ni la certification de cette compétence qui nécessitent un investissement important en matériau par rapport à la fréquence d'utilisation de cette technique et qui nécessite, au niveau de l'atelier, de disposer d'un espace important étant donné la taille des éléments.
4. Les OEF ne réaliseront pas d'apprentissage ni de certification de cette compétence. La majorité des savoirs et aptitudes concernant cette compétence est commune à la pose d'autres types de bardage pour lesquels l'apprentissage et la certification seront organisées. Les apprentissages spécifiques à ce matériau ne seront pas développés étant donné le caractère marginal de son utilisation.

Pour l'étancheur :

1. 1.2.3 (Dés)Installer un échafaudage selon la réglementation en vigueur
2. 1.3.1 Installer une protection antichute appropriée
3. 3.5 Poser des panneaux autoportants

Justifications de la non-prise en considération comme AA (Acquis d'Apprentissage) :

1. Ces éléments sont régis par Arrêté royal du 31 août 2005 concernant la *Règlementation sur l'utilisation des équipements de travail* pour des travaux temporaires en hauteur : les OEF fourniront une Information sur la réglementation en vigueur et pourront développer des apprentissages dans le cadre strict de cette réglementation. Ils ne pourront pas en réaliser de certification.
2. Ces éléments sont régis par Arrêté royal du 31 août 2005 concernant la *Règlementation sur l'utilisation des équipements de travail* pour des travaux temporaires en hauteur : les OEF fourniront une Information sur la réglementation en vigueur et pourront développer des apprentissages dans le cadre strict de cette réglementation. Ils ne pourront pas en réaliser de certification.

Les OEF ne réaliseront pas l'apprentissage ni la certification de cette compétence qui nécessitent un investissement important en matériau par rapport à la fréquence d'utilisation de cette technique et qui nécessite, au niveau de l'atelier, de disposer d'un espace important étant donné la taille des éléments.

L'Unité d'Acquis d'Apprentissage (UAA) du profil certification, qui est propre à l'enseignement, correspond à une ou plusieurs UAA du Profil Formation fourni par le SFMQ.

UAA 3 (C)¹⁸	Mettre en œuvre l'isolant thermique et l'écran d'étanchéité à l'air - Poser la sous-toiture
UAA 3 (E)	Mettre en œuvre l'isolant thermique et l'écran d'étanchéité à l'air (toiture plate)

Activités clés du Profil métier	AC3 : Réaliser le complexe toiture AC8 : Bardages
--	--

UAA 3 (C) Mettre en œuvre l'isolant thermique et l'écran d'étanchéité à l'air - Poser la sous-toiture

3 .1. Prendre connaissance du travail à effectuer (c)		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Sources d'information : plan, dossier de chantier (conventions, symboles et normes) - Terminologie spécifique aux travaux de toiture 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Récolter les données écrites et orales. ❖ Sélectionner les données utiles à la réalisation du travail. 	C.1 Prendre connaissance du travail à effectuer en autonomie au niveau : <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte : situation complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
<ul style="list-style-type: none"> - Phasage du travail - Temps d'exécution (Notion de rendement et temps de référence) - Contraintes : Période d'attente entre phases d'exécution, conditions climatiques, accessibilité du chantier et du poste de travail, besoin en matériaux, matériels, outillage et équipement de son poste de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Estimer le temps nécessaire à chaque activité. ❖ Déterminer la chronologie des étapes du travail 	

¹⁸ C= Couvreur/Couvreuse E= Etancheur/Etancheuse

3.2. Acheminer et stocker les matériaux (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : caractéristiques, charges pondérales, composition, fonction, dimensions commerciales, compatibilité - Fiche technique : étiquetage, pictogrammes - Produits dangereux ; types, risques liés à la manipulation, mesures de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Récolter les données (bon de livraison, bon de commande, fiche technique). ❖ Reconnaître les produits et matériaux. ❖ Extraire les informations utiles des fiches techniques (étiquettes et pictogramme). ❖ Identifier les produits dangereux. ❖ Appliquer les mesures de sécurité relatives à la manipulation et au stockage des matériaux 	<p>C.2 Acheminer et stocker les matériaux en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte : situation complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Règles de manutention avec ou sans engin de levage - Charges admissibles des différents supports (matériaux de structure) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions des fabricants ❖ Apprécier la charge des matériaux à acheminer ❖ Evaluer l'accessibilité ❖ Choisir le moyen de levage adapté ❖ Acheminer en hauteur le matériel et les matériaux ❖ Apprécier la résistance (déformation, écrasement, rupture) du support et de l'isolation. ❖ Identifier les risques de basculement dû aux pentes 	
<ul style="list-style-type: none"> - Principes et techniques de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions du fabricant ❖ Appliquer les consignes de stockage 	

3.3. Analyser le complexe toiture (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<p>Complexe toiture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Différents types - Matériaux : Spécificité, caractéristiques physiques, identification, dimensions commerciales, performances, compatibilité...) - Principe de mise en œuvre, - Principes physiques de base en lien avec la PEB : condensation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les constituants du complexe toiture : types de matériaux, propriétés (perméabilité, performances, compatibilité) ❖ Effectuer le contrôle au niveau des nœuds constructifs. ❖ Repérer les discontinuités et les ponts thermiques ❖ Assurer la continuité de l'isolation 	<p>C.3. Analyser le complexe toiture en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux,

superficielle/interne, point de rosée, utilité des indicateurs de performance - Conséquences en cas de mauvaise pose (isolation, ventilation) - Techniques de contrôle (contrôle visuel, thermographie, ...) - Nœuds constructifs : identification des points de vigilance et des ponts thermiques, techniques de réalisation et d'étanchéité des raccords	❖ Se coordonner avec les divers corps de métier au niveau des nœuds constructifs	dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte : situation complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
--	--	--

3.4. Mettre en œuvre l'isolant thermique (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétence
- Matériaux isolants : caractéristiques, dimensions commerciales, propriétés, performances, conditions d'utilisation - Techniques de mise en œuvre des matériaux d'isolation (découpe, pose, assemblage, fixation, réalisation des joints entre éléments) selon le type de structure et le type de matériaux - Techniques de contrôle (contrôle visuel, thermographie,) - Nœuds constructifs : identification des points de vigilance et des ponts thermiques, techniques de réalisation et d'étanchéité des raccords	❖ Elaborer la séquence de pose des couches de couverture pour une toiture à couche multiples ❖ Placer un isolant (souple, semi-rigide, rigide -rainuré-languetté ou non, panneau sandwich) au niveau du plancher d'un grenier ou d'une toiture plate/inclinée (au-dessus, en dessous et/ou entre les éléments de structure) ❖ Effectuer le contrôle au niveau des nœuds constructifs. ❖ Repérer les discontinuités et les ponts thermiques ❖ Assurer la continuité de l'isolation ❖ Se coordonner avec les divers corps de métier au niveau des nœuds constructifs	C.4. Mettre en œuvre l'isolant thermique en autonomie au niveau : - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte : situation complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)

3.5. Mettre en œuvre l'écran d'étanchéité à l'air (c)

Savoirs	Aptitudes	Responsabilité/Autonomie Complexité du contexte
<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux pare-vapeur : caractéristiques, dimensions commerciales, propriétés, performances, conditions d'utilisation - Techniques de mise en œuvre du pare-vapeur (découpe, pose, assemblage, fixation, réalisation des joints et raccords entre éléments) selon le type de structure et le type de matériaux - Techniques de contrôle (contrôle visuel, test d'étanchéité à l'air, ...) - Produits de fermeture/colmatage - Nœuds constructifs : identification des points de vigilance et des ponts thermiques, technique de réalisation et d'étanchéité des raccords 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mettre en place (découpe, pose assemblage et recouvrements, fixation) un pare-vapeur au-dessus/au-dessous de la structure portante ou le chevonnage ❖ Effectuer les percements et les découpes étanches à l'air (passage des gaines techniques, intégration d'éléments, ...) dans la sous-toiture, l'isolation et le pare-vapeur ❖ Raccorder la sous-toiture, l'isolation et le pare-vapeur en assurant sa continuité ❖ Effectuer des raccords des pare-vapeurs, entre éléments de toitures et entre la toiture et les autres parties du bâtiment ❖ Se coordonner avec les divers corps de métier au niveau des nœuds constructifs 	<p>C.5. Mettre en œuvre l'écran d'étanchéité à l'air en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte : situation complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>

3.6. Poser la sous-toiture (c)

Savoirs	Aptitudes	Responsabilité/Autonomie Complexité du contexte
<ul style="list-style-type: none"> - Critères de qualité du support : équerrage, planéité, nature, résistance, cohésion, tolérances usuelles admissibles, degré d'humidité, phénomènes de dégâts du bois... - Technique de vérification - Techniques et outils de mesure 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier la planéité des structures en fonction du choix de sous-toiture ❖ Comparer aux tolérances admissibles ❖ Transmettre les problèmes rencontrés à son supérieur hiérarchique ❖ Suggérer des solutions alternatives à sa voie hiérarchique 	<p>C.6. Poser la sous-toiture en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte : situation complexe</p>
<p>Sous-toiture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Types, caractéristiques, dimensions commerciales, propriétés, performances, conditions d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Placer (découper, calculer le recouvrement, positionner, assembler fixer, assurer l'étanchéité au vent) une sous-toiture souple ou rigide ❖ Effectuer les percements et les découpes étanches à l'air (passage des gaines techniques, intégration d'éléments, ...) dans la sous- 	

- Techniques de mise en œuvre de la sous-toiture (traçage, découpe, pose, recouvrement et assemblage, fixation) selon le type de structure et le type de matériaux	toiture	(adaptation aux contraintes rencontrées)
- Technique de pose du contre-lattage	❖ Placer (découper, positionner, fixer) le contre-lattage	

3.7. Adapter à la pose d'accessoires et d'équipements de toiture (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Différents types de complexe toiture - Matériaux de toiture : identification, spécificité, charges pondérales, composition, fonction, dimensions commerciales, compatibilité, résistance (au temps, déchirure, température), conditions de mise en œuvre - Technique de vérification. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les matériaux constitutants (structure, couverture, isolant, ...) d'un complexe toiture. ❖ Evaluer la performance de la sous-toiture, de l'isolant et de l'écran-vapeur. (Etat général, raccords, perméabilité, percements, propriétés capillaires, performance thermique, ...) 	<p>C.7. Adapter à la pose d'accessoires et d'équipements de toiture en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte : situation complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
- Accessoires de toitures : types, caractéristiques, poids, dimensions, conditions spécifiques d'installation	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Evaluer l'influence que le système choisi aura sur la toiture : perforations, praticabilité, entretien de la toiture ❖ Transmettre les problèmes rencontrés à son supérieur hiérarchique 	
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de découpe et de percement des matériaux. - Technique de ragréage de la toiture (couverture, pare-vapeur, sous-toiture, isolant) - Matériaux d'étanchéité : types, utilisations spécifiques, conditions de mise en œuvre - Accessoires (types, techniques de mise en œuvre) permettant la traversée des différentes couches du complexe toiture 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser des percements dans la toiture pour le passage des câbles et canalisations ❖ Assurer la performance de l'isolation et des étanchéités autour des percements 	

3.8. Poser l'isolant d'un bardage (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Bardages : Eléments constitutants, types d'éléments de couverture, conditions de mise en œuvre, structure de support en fonction du type de couverture - Critères de qualité du support : équerrage, planéité, nature, résistance, cohésion, tolérances usuelles admissibles, degré d'humidité, phénomènes de dégâts du bois... - Techniques de vérification 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier l'état du support ❖ Constaté les dégradations existantes ❖ Transmettre les problèmes rencontrés à son chef hiérarchique ❖ Préparer (ragréer, décaper, nettoyer, démonter des accessoires) le support 	<p>C.8. Poser l'isolant d'un bardage en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte : situation complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux isolants : caractéristiques, dimensions commerciales, propriétés, performances, conditions d'utilisation - Techniques de mise en œuvre des matériaux d'isolation (découpe, pose, assemblage, fixation, réalisation des joints entre éléments) selon le type de structure et le type de matériaux - Techniques de contrôle (contrôle visuel, thermographie, ...) - Identification des points de vigilance et des ponts thermiques, - Technique de réalisation et d'étanchéité des raccords 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Placer l'isolant selon les prescriptions du fabricant ❖ Assurer la continuité de l'isolation ❖ Repérer les discontinuités et les ponts thermiques (raccord de baie, ...) 	
<ul style="list-style-type: none"> - Structures : types (en fonction du support et du type de bardage), types de fixations spécifiques, conditions de placement 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser la structure (métallique, bois) 	

3.9. Poser le pare-pluie d'un bardage (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux du pare-pluie : caractéristiques, dimensions commerciales, propriétés, performances, conditions d'utilisation - Techniques de mise en œuvre des matériaux du pare-pluie (découpe, pose, assemblage, fixation, réalisation des joints entre éléments) selon le type de structure et le type de matériaux - Techniques de contrôle (contrôle visuel, ...) - Identification des points de vigilance - Techniques de réalisation et d'étanchéité des raccords 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Placer le pare-pluie selon les prescriptions du fabricant ❖ Assurer la continuité du pare-pluie ❖ Repérer les discontinuités (raccords de baie, nœuds constructifs...) ❖ Poser la contrelatte 	<p>C.9. Poser le pare-pluie d'un bardage en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur

		hiérarchique. Contexte : situation complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
--	--	---

3.10. Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Outillage : Conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipement de protection. - Notions de base en électricité (vérification/réparation d'une prise, d'une allonge électrique, ...) - Notions de base en mécanique (dé/montage d'accessoires d'outillage : disques, forets, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sélectionner l'outillage approprié ❖ Utiliser le matériel et les outils selon les règles de sécurité ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage ❖ Réparer/vérifier une prise ou une allonge électrique ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements 	<p>C.10 Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, <p>dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique.</p> <p>Contexte : situation complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Planning d'intervention des différents corps de métiers 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Communiquer et travailler en équipe ❖ Se concerter avec les autres corps de métier ❖ Tenir un planning ❖ Lire un planning d'intervention des différents corps de métiers ❖ Compléter les fiches/documents transmis par le supérieur hiérarchique ❖ Signaler au responsable hiérarchique les défauts aux dispositifs de protection 	
<ul style="list-style-type: none"> - Plan particulier de santé et sécurité (identification des éléments à mettre en œuvre) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail ❖ Utiliser les EPI et EPC ❖ Utiliser les équipements de travail en hauteur de manière sécurisée. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Règles de manutention avec/sans moyen de levage - Règles d'ergonomie - Techniques et matériel de levage - PPSS (éléments nécessaires à l'utilisation du matériel, à l'analyse de risques et aux moyens de préventions) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux 	
<ul style="list-style-type: none"> - Mesures de prévention et de protection contre le bruit - Prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle ❖ Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle 	

- Principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les matériaux de manière économique ❖ Respecter les exigences acoustiques ❖ Prendre les mesures de prévention et de protection contre le bruit ❖ Limiter les émissions de poussière
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : caractéristiques, charges pondérales, composition, fonction, dimensions commerciales, compatibilité - Fiche technique : étiquetage, pictogrammes - Produits dangereux ; types, risques liés à la manipulation, mesures de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage - Notions de démontage des toitures en asbeste ciment : techniques, réglementation, stockage - Catégories de déchets 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets ❖ Assurer la protection de l'environnement par rapport à la nocivité de certains matériaux et substances ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables ❖ Assurer la traçabilité des produits ❖ Ranger son poste de travail ❖ Nettoyer son poste de travail
<ul style="list-style-type: none"> - PPSS : éléments nécessaires à l'utilisation des chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder à l'analyse de risque et aux moyens de prévention - Mesures préventives anti-incendie/explosion - Mesures d'urgence en cas d'incendie - Principe d'extinction, moyen d'extinction - Outillage : types, conformité, règles d'utilisation, risques - Combustibles et comburant (gaz) : types, règles d'utilisation, risques, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les mesures de sécurité (installation, utilisation, prévention incendie) ❖ Utiliser les chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder ❖ Réagir adéquatement en cas d'incident/d'accident

Glossaire :

Complexe toiture : Ensemble des éléments d'étanchéité et d'isolation d'une toiture

EPC : Equipements de Protection Collectifs

EPI : Equipements de Protection Individuels

PEB : Performance Énergétique des Bâtiments

PPSS : Plan Particulier de Sécurité et de Santé

Produit dangereux : Substance qui peut avoir une incidence néfaste sur le corps humain, les matériaux, les installations ou l'environnement.

3.1 Prendre connaissance du travail à effectuer (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Sources d'information : plan, dossier de chantier (conventions, symboles et normes) - Terminologie spécifique aux travaux de toiture 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Récolter les données écrites et orales ❖ Sélectionner les données utiles à la réalisation du travail 	<p>C.1. Prendre connaissance du travail à effectuer en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte : situation complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Phasage du travail - Temps d'exécution (Notion de rendement et temps de référence) - Contraintes : Période d'attente entre phases d'exécution, conditions climatiques, accessibilité du chantier et du poste de travail, besoin en matériaux, matériels, outillage et équipement de son poste de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Estimer le temps nécessaire à chaque activité ❖ Déterminer la chronologie des étapes du travail 	

3.2 Acheminer et stocker les matériaux (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : caractéristiques, charges pondérales, composition, fonction, dimensions commerciales, compatibilité - Fiche technique : étiquetage, pictogrammes - Produits dangereux ; types, risques liés à la manipulation, mesures de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Récolter les données (bon de livraison, bon de commande, fiche technique) ❖ Reconnaître les produits et matériaux ❖ Extraire les informations utiles des fiches techniques (étiquettes et pictogramme) ❖ Identifier les produits dangereux ❖ Appliquer les mesures de sécurité relatives à la manipulation et au stockage des matériaux 	<p>C.2. Acheminer et stocker et stocker les matériaux en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte : situation complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Règles de manutention avec ou sans engin de levage - Charges admissibles des différents supports (matériaux de structure) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions des fabricants ❖ Apprécier la charge des matériaux à acheminer ❖ Evaluer l'accessibilité ❖ Choisir le moyen de levage adapté 	

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Acheminer en hauteur le matériel et les matériaux ❖ Apprécier la résistance (déformation, écrasement, rupture) du support et de l'isolation. ❖ Identifier les risques de basculement dû aux pentes
- Principes et techniques de stockage	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions du fabricant ❖ Appliquer les consignes de stockage

3.3 Analyser le complexe toiture (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<p>Complexe toiture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Différents types (froide, chaude, inversée) - Matériaux : Spécificité, caractéristiques physiques, identification, dimensions commerciales, performances, compatibilité...) - Principe de mise en œuvre, - Principes physiques de base en lien avec la PEB : condensation superficielle/interne, point de rosée, utilité des indicateurs de performance. - Techniques de contrôle (contrôle visuel, thermographie, ...) - Nœuds constructifs : identification des points de vigilance et des ponts thermiques, techniques de réalisation et d'étanchéité des raccords - Les toitures végétalisées : principes, éléments constitutifs, matériaux (compatibilité, techniques et conditions de mise en œuvre) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les constituants du complexe toiture : types de matériaux, propriétés (perméabilité, performances, compatibilité) ❖ Vérifier le bien-fondé des choix effectués par rapport à la situation existante ❖ Evaluer les conséquences d'une mauvaise réalisation (pont thermique) ❖ Effectuer le contrôle au niveau des nœuds constructifs. ❖ Repérer les discontinuités et les ponts thermiques ❖ Assurer la continuité de l'isolation ❖ Se coordonner avec les divers corps de métier au niveau des nœuds constructifs 	<p>C.11. Analyser le complexe toiture en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte : situation complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>

3.4 Mettre en œuvre le pare vapeur (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux pare-vapeur : caractéristiques, dimensions commerciales, propriétés, performances, conditions d'utilisation - Techniques de mise en œuvre du pare-vapeur (découpe, pose, assemblage, fixation, réalisation des joints entre éléments) selon le type de structure et le type de matériaux 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mettre en place (découpe, pose assemblage et recouvrements, fixation) un pare-vapeur au-dessus du support ❖ Effectuer les percements et les découpes étanches à l'air (passage des gaines techniques, intégration d'éléments, ...) ❖ Raccorder l'isolation et le pare-vapeur en assurant sa continuité 	<p>C.12. Mettre en œuvre le pare vapeur en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du

<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de contrôle (contrôle visuel, test d'étanchéité à l'air, ...) - Techniques de réalisation des raccords des pare-vapeurs - Produits de fermeture/colmatage - Nœuds constructifs : <p>identification des points de vigilance et des ponts thermiques, technique de réalisation et d'étanchéité des raccords</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Compartimenter le pare-vapeur 	<p>matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique.</p> <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
---	---	--

3.5 Mettre en œuvre l'isolant thermique (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Types de complexe toiture - Matériaux isolants : caractéristiques, dimensions commerciales, propriétés, performances, conditions d'utilisation - Techniques de mise en œuvre des matériaux d'isolation (découpe, pose, assemblage, fixation, réalisation des joints entre éléments) selon le type de structure et le type de matériaux - Isolation à pente intégrée : matériaux, techniques de pose, plan de pose. - Techniques de contrôle (contrôle visuel, thermographie, ...) - Nœuds constructifs : identification des points de vigilance et des ponts thermiques, technique de réalisation et d'étanchéité à l'air des raccords - Prévention incendie : exigences techniques 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Placer un isolant rigide (rainuré-languetté ou non), panneau avec/sans pente intégrée en fonction du type de complexe toiture (sous/sur l'étanchéité, inversée) ❖ Eviter les ponts thermiques au niveau des nœuds constructifs ❖ Interpréter le plan de pose d'une isolation avec pente intégrée. ❖ Placer l'isolation avec pente intégrée en fonction du plan de pose. ❖ Respecter les exigences techniques par rapport à la prévention incendie 	<p>C.13. Mettre en œuvre l'isolant thermique en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>

3.6 Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Outillage : Conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipement de protection. - Notions de base en électricité (vérification/réparation d'une prise, d'une allonge électrique, ...) - Notions de base en mécanique (dé/montage d'accessoires d'outillage : disques, forets, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sélectionner l'outillage approprié ❖ Utiliser le matériel et les outils selon les règles de sécurité ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage ❖ Réparer/vérifier une prise ou une allonge électrique ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements 	<p>C.10. Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Planning d'intervention des différents corps de métiers 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Communiquer et travailler en équipe ❖ Se concerter avec les autres corps de métier ❖ Tenir un planning ❖ Lire un planning d'intervention des différents corps de métiers ❖ Compléter les fiches/documents transmis par le supérieur hiérarchique ❖ Signaler au responsable hiérarchique les défauts aux dispositifs de protection 	
<ul style="list-style-type: none"> - Plan particulier de santé et sécurité (identification des éléments à mettre en œuvre) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail ❖ Utiliser les EPI et EPC ❖ Utiliser les équipements de travail en hauteur de manière sécurisée. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Règles de manutention avec/sans moyen de levage - Règles d'ergonomie - Techniques et matériel de levage - PPSS (éléments nécessaires à l'utilisation du matériel, à l'analyse de risques et aux moyens de préventions) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux 	
<ul style="list-style-type: none"> - Mesures de prévention et de protection contre le bruit - Prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel) - Principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle ❖ Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle ❖ Utiliser les matériaux de manière économique ❖ Respecter les exigences acoustiques ❖ Prendre les mesures de prévention et de protection contre le 	

	<ul style="list-style-type: none"> bruit ❖ Limiter les émissions de poussière
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : caractéristiques, charges pondérales, composition, fonction, dimensions commerciales, compatibilité - Fiche technique : étiquetage, pictogrammes - Produits dangereux ; types, risques liés à la manipulation, mesures de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage - Notions de démontage des toitures en asbeste ciment : techniques, réglementation, stockage - Catégories de déchets 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets ❖ Assurer la protection de l'environnement par rapport à la nocivité de certains matériaux et substances ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables ❖ Assurer la traçabilité des produits ❖ Ranger son poste de travail ❖ Nettoyer son poste de travail
<ul style="list-style-type: none"> - PPSS : éléments nécessaires à l'utilisation des chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder à l'analyse de risque et aux moyens de prévention - Mesures préventives anti-incendie/explosion - Mesures d'urgence en cas d'incendie - Principe d'extinction, moyen d'extinction - Outillage : types, conformité, règles d'utilisation, risques - Combustibles et comburant (gaz) : types, règles d'utilisation, risques, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les mesures de sécurité (installation, utilisation, prévention incendie) ❖ Utiliser les chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder ❖ Réagir adéquatement en cas d'incident/d'accident

Glossaire :

ATG : Agrément technique correspondant à un produit donné

Comburant (ex : oxygène) : Se combine avec le combustible pour assurer la combustion de ce dernier

Complexe toiture : Ensemble des éléments d'étanchéité et d'isolation d'une toiture

Couche intermédiaire / Couche de séparation : couche empêchant le contact entre 2 matériaux de construction

EPC : Equipements de Protection Collectifs

EPI : Equipements de Protection Individuels

PEB : Performance Énergétique des Bâtiments

Pose en indépendance : Pose sans adhérence d'un matériau sur son support

PPSS : Plan Particulier de Sécurité et de Santé

Produit dangereux : Substance qui peut avoir une incidence néfaste sur le corps humain, les matériaux, les installations ou l'environnement.

Sous-couche : Couche posée sur le support avant la pose de(s) couche(s) d'étanchéité

L'UAA 6 de l'Etancheur est identique à l'UAA7 du Couvreur

UAA 6 (E) UAA 7 (C)	Façonner et poser les éléments d'égouttage et d'évacuation d'eaux pluviales
------------------------	---

Activités clés du Profil métier	AC7 : Façonner et poser les éléments d'égouttage et d'évacuation d'eaux pluviales
---------------------------------	---

7.1. Prendre connaissance du travail à effectuer (C-E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Sources d'information : plan, dossier de chantier (conventions, symboles et normes) - Terminologie spécifique aux travaux de toiture 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Récolter les données écrites et orales ❖ Sélectionner les données utiles à la réalisation du travail 	<p>C.1. Prendre connaissance du travail à effectuer en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, <p>dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique.</p> <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Phasage du travail - Temps d'exécution (Notion de rendement et temps de référence) - Contraintes : Période d'attente entre phases d'exécution, conditions climatiques, accessibilité du chantier et du poste de travail, besoin en matériaux, matériels, outillage et équipement de son poste de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Estimer le temps nécessaire à chaque activité ❖ Déterminer la chronologie des étapes du travail 	

7.2. Acheminer et stocker les matériaux (C-E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : caractéristiques, charges pondérales, composition, fonction, dimensions commerciales, compatibilité - Fiche technique : étiquetage, pictogrammes - Produits dangereux ; types, risques liés à la manipulation, mesures de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Récolter les données (bon de livraison, bon de commande, fiche technique) ❖ Reconnaître les produits et matériaux ❖ Extraire les informations utiles des fiches techniques (étiquettes et pictogramme) ❖ Identifier les produits dangereux ❖ Appliquer les mesures de sécurité relatives à la manipulation et au stockage des matériaux 	<p>C.2. Acheminer et stocker les matériaux en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Règles de manutention avec ou sans engin de levage - Charges admissibles des différents supports (matériaux de structure) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions des fabricants ❖ Apprécier la charge des matériaux à acheminer ❖ Evaluer l'accessibilité ❖ Choisir le moyen de levage adapté ❖ Acheminer en hauteur le matériel et les matériaux ❖ Apprécier la résistance (déformation, écrasement, rupture) du support et de l'isolation. ❖ Identifier les risques de basculement dû aux pentes 	
<ul style="list-style-type: none"> - Principes et techniques de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions du fabricant ❖ Appliquer les consignes de stockage 	

7.3. Dimensionner, façonner, poser et fixer les gouttières (C-E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<p>Gouttières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques techniques (sections, matériaux, dimensionnement, pente, jonctions, détails) • Calcul de section de gouttière (formule, abaque) • Techniques de façonnage (mesures, découpes, pliage, soudure, assemblage) • Techniques de pose (calcul du nombre de crochets, fixation des crochets en fonction de la pente, pose de la gouttière) • Types de joint de dilatation (néoprène, mécanique) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dimensionner les gouttières en fonction des longueurs à réaliser ❖ Façonner des éléments de gouttières (naissance, extrémités, angles entrants/sortants) en différentes sections (rondes, carrées, rectangulaires, ...) ❖ Tracer la pente ❖ Poser des crochets de la gouttière ❖ Fixer les gouttières ❖ Réaliser un joint de dilatation mécanique ❖ Poser un joint de dilatation en néoprène 	<p>C.14. Dimensionner, façonner, poser et fixer les gouttières en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur

• Les métaux (caractéristiques physiques, principes de dilatation, compatibilité)	❖ Réaliser une naissance de gouttière	hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
---	---------------------------------------	---

7.4. Dimensionner, façonner, poser et fixer les chéneaux (C-E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux de support : compatibilité. - Chéneaux : <ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques techniques (sections, matériaux, normes de dimensionnement, pente, détails, jonction) • Techniques de façonnage (mesures, découpes, pliage, soudure, assemblage) • Techniques de pose (chéneaux, angles, talons, joints de dilatation, calage de pente, éléments de fixation) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser le fond et le calage ❖ Dimensionner les chéneaux ❖ Façonner les chéneaux ❖ Confectionner des augets métalliques ❖ Poser les chéneaux ❖ Réaliser les éléments de jonction 	<p>C.15. Dimensionner, façonner, poser et fixer les chéneaux en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>

7.5. Dimensionner, façonner, poser et fixer les descentes d'eaux pluviales (C-E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Descentes d'eaux : • Caractéristiques techniques (sections, matériaux, dimensionnement, éléments de jonctions, accessoires) • Techniques de façonnage du métal (mesures, découpes, pliage, soudure, assemblage) • Techniques de pose (crochets, fixation des crochets en fonction de la pente, pose de la gouttière) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déterminer une section de descente d'eau en fonction de la superficie de(s) versant(s) récoltant(s) ❖ Façonner les descentes d'eau ❖ Poser les éléments de jonction ❖ Poser les descentes d'eaux 	<p>C.16. Dimensionner, façonner, poser et fixer les descentes d'eaux pluviales en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur

		hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
--	--	---

7.6. Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement (C-E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Outillage : Conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipement de protection. - Notions de base en électricité (vérification/réparation d'une prise, d'une allonge électrique, ...) - Notions de base en mécanique (dé/montage d'accessoires d'outillage : disques, forets, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sélectionner l'outillage approprié ❖ Utiliser le matériel et les outils selon les règles de sécurité ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage ❖ Réparer/vérifier une prise ou une allonge électrique ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements 	<p>C.10. Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, <p>dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique.</p> <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Planning d'intervention des différents corps de métiers 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Communiquer et travailler en équipe ❖ Se concerter avec les autres corps de métier ❖ Tenir un planning ❖ Lire un planning d'intervention des différents corps de métiers ❖ Compléter les fiches/documents transmis par le supérieur hiérarchique ❖ Signaler au responsable hiérarchique les défauts aux dispositifs de protection 	
<ul style="list-style-type: none"> - Plan particulier de santé et sécurité (identification des éléments à mettre en œuvre) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail ❖ Utiliser les EPI et EPC ❖ Utiliser les équipements de travail en hauteur de manière sécurisée. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Règles de manutention avec/sans moyen de levage - Règles d'ergonomie - Techniques et matériel de levage - PPSS (éléments nécessaires à l'utilisation du matériel, à l'analyse de risques et aux moyens de préventions) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux 	
<ul style="list-style-type: none"> - Mesures de prévention et de protection contre le bruit - Prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle ❖ Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle 	

- Principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les matériaux de manière économique ❖ Respecter les exigences acoustiques ❖ Prendre les mesures de prévention et de protection contre le bruit ❖ Limiter les émissions de poussière 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : caractéristiques, charges pondérales, composition, fonction, dimensions commerciales, compatibilité - Fiche technique : étiquetage, pictogrammes - Produits dangereux ; types, risques liés à la manipulation, mesures de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage - Notions de démontage des toitures en asbeste ciment : techniques, réglementation, stockage - Catégories de déchets 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets ❖ Assurer la protection de l'environnement par rapport à la nocivité de certains matériaux et substances ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables ❖ Assurer la traçabilité des produits ❖ Ranger son poste de travail ❖ Nettoyer son poste de travail 	
<ul style="list-style-type: none"> - PPSS : éléments nécessaires à l'utilisation des chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder à l'analyse de risque et aux moyens de prévention - Mesures préventives anti-incendie/explosion - Mesures d'urgence en cas d'incendie - Principe d'extinction, moyen d'extinction - Outillage : types, conformité, règles d'utilisation, risques - Combustibles et comburant (gaz) : types, règles d'utilisation, risques, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les mesures de sécurité (installation, utilisation, prévention incendie) ❖ Utiliser les chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder ❖ Réagir adéquatement en cas d'incident/d'accident 	

Glossaire :

EPC : Equipements de Protection Collectifs

EPI : Equipements de Protection Individuels

Chéneaux : Caniveau - le plus souvent métallique - supporté par un fond, situé en rive d'égout et destiné à la collecte et à l'évacuation des eaux pluviales.

PEB : Performance Energétique des Bâtiments

PPSS : Plan Particulier de Sécurité et de Santé

Produit dangereux : Substance qui peut avoir une incidence néfaste sur le corps humain, les matériaux, les installations ou l'environnement.

UAA 4 (c)	<u>Couverture en tuiles :</u> Réaliser une couverture en tuiles / un bardage en éléments de terre cuite Réaliser les raccords de toiture et de pénétrations Réaliser la pose d'accessoires
------------------	---

Activités clés du Profil métier	AC4 : Réaliser une couverture traditionnelle AC8 : Bardages AC9 : Accessoires
--	--

4.1. Prendre connaissance du travail à effectuer (c)		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Sources d'information : plan, dossier de chantier (conventions, symboles et normes) - Terminologie spécifique aux travaux de toiture 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Récolter les données écrites et orales ❖ Sélectionner les données utiles à la réalisation du travail 	C.1. Prendre connaissance du travail à effectuer en autonomie au niveau : <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
<ul style="list-style-type: none"> - Phasage du travail - Temps d'exécution (Notion de rendement et temps de référence) - Contraintes : Période d'attente entre phases d'exécution, conditions climatiques, accessibilité du chantier et du poste de travail, besoin en matériaux, matériels, outillage et équipement de son poste de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Estimer le temps nécessaire à chaque activité ❖ Déterminer la chronologie des étapes du travail 	

4.2. Acheminer et stocker les matériaux (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : caractéristiques, charges pondérales, composition, fonction, dimensions commerciales, compatibilité - Fiche technique : étiquetage, pictogrammes - Produits dangereux ; types, risques liés à la manipulation, mesures de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Récolter les données (bon de livraison, bon de commande, fiche technique) ❖ Reconnaître les produits et matériaux ❖ Extraire les informations utiles des fiches techniques (étiquettes et pictogramme) ❖ Identifier les produits dangereux ❖ Appliquer les mesures de sécurité relatives à la manipulation et au stockage des matériaux 	<p>C.2. Acheminer et stocker les matériaux en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Règles de manutention avec ou sans engin de levage - Charges admissibles des différents supports (matériaux de structure) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions des fabricants ❖ Apprécier la charge des matériaux à acheminer ❖ Evaluer l'accessibilité ❖ Choisir le moyen de levage adapté ❖ Acheminer en hauteur le matériel et les matériaux ❖ Apprécier la résistance (déformation, écrasement, rupture) du support et de l'isolation. ❖ Identifier les risques de basculement dû aux pentes 	
<ul style="list-style-type: none"> - Principes et techniques de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions du fabricant ❖ Appliquer les consignes de stockage 	

4.3. Effectuer les mesures et le travail préparatoire à la pose (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques et instruments de mesure 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mesurer la toiture 	<p>C.17. Effectuer les mesures et le travail préparatoire à la pose en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des
<ul style="list-style-type: none"> - Lattage : technique de traçage sur les contre-lattes, règles et normes d'écartement (en fonction du type de couverture et de l'inclinaison) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Calculer l'écartement du lattage en fonction du recouvrement ❖ Placer le lattage 	

<ul style="list-style-type: none"> - Voligeage, panneaux de support : techniques de découpe, de positionnement, d'assemblage et de fixation - Techniques et outils de découpe et de fixation (lattes, voliges, panneaux) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Placer un voligeage ❖ Placer des panneaux de support 	techniques et procédures <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de compassage en fonction des éléments de couverture (plat/à emboîtement), suivant les caractéristiques géométriques de la toiture 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Compasser la toiture en fonction de ses caractéristiques géométriques et des éléments de couverture utilisés (reporter les ournes) 	

4.4. Poser les tuiles (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Tuiles : types, caractéristiques, techniques de découpe, techniques de pose (ordre de placement, recouvrement, alignement, fixation) selon le type de tuiles - Accessoires : types, techniques de pose - Eléments de faîtes et de rives : types, caractéristiques, techniques de pose 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser (Mélanger, découper, positionner) les tuiles selon l'ordre de placement en respectant les alignements et les recouvrements ❖ Placer les accessoires selon les prescriptions du fabricant : entrées/ sorties d'air, aération/ventilation, sécurité (crochets d'échelles, œillets, ...) ❖ Fixer les tuiles faîtières et de rives selon les prescriptions du fabricant. 	C.18. Poser les tuiles en autonomie au niveau : <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)

4.5. Réaliser les raccords de toiture (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Eléments de faîte et de rives (rives de tête en butée, rives d'égout, rives latérales libres/en butée) : - Détails techniques en fonction du type de toiture - Techniques de façonnage (pliage, découpe) des différents matériaux de raccords métalliques - Techniques de pose (positionnement, fixation) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser les raccords avec les rives (faîtages et les rives de tête en butée, rives d'égout, rives latérales libres et en butée) ❖ Mettre en place les raccords de rives et de faîtes 	<p>C.19. Réaliser les raccords de toiture en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, <p>dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique.</p> <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Eléments de raccords (avec les conduits de fumée, les fenêtres de toiture ; les lucarnes, les éléments de ventilation et d'aération) : <ul style="list-style-type: none"> • Détails techniques en fonction du type de toiture • Techniques de façonnage (pliage, découpe) des différents matériaux de raccords métalliques • Techniques de pose (positionnement, fixation) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser les raccords avec diverses pénétrations (conduits de fumée, fenêtres de toitures, lucarnes, éléments de ventilation et aération) ❖ Mettre en place les raccords avec diverses pénétrations 	
<p>Noues et arêtières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Détails techniques en fonction du type de toiture • Techniques de façonnage (traçage, mesurage, pliage, découpe) des différents matériaux de raccords métalliques et non-métalliques • Techniques de pose 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser (Tracer, façonner et placer) les éléments composant les noues et les arêtières en fonction des matériaux de couverture 	

4.6. Préparer la pose d'accessoires (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de découpe et de perçement des matériaux. - Technique de ragréage de la toiture (couverture, pare-vapeur, sous-toiture, isolant) - Matériaux d'étanchéité : types, utilisations spécifiques, conditions de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser des percements dans la toiture pour le passage des câbles et canalisations ❖ Assurer la performance de l'isolation et des étanchéités autour des percements 	<p>C.20. Préparer la pose d'accessoires en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures

<ul style="list-style-type: none"> - Accessoires (types, techniques de mise en œuvre) permettant la traversée des différentes couches du complexe toiture 		<ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique.
<ul style="list-style-type: none"> - Plan de montage, check-list des fabricants : conventions, symboles, terminologies spécifiques - Ancrages de fixation : types, éléments de raccords et finition, techniques de pose - Principe du complexe toiture - Techniques de vérification 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer un plan de montage ❖ Suivre les recommandations d'une check-list appartenant à une procédure ❖ Placer les ancrages de fixations selon les spécifications du fabricant ❖ Réaliser l'étanchéité autour des ancrages ❖ Vérifier l'intégrité des fonctions du complexe toiture 	<ul style="list-style-type: none"> - Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)

4.7. Poser des panneaux solaires (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Panneaux solaires : types (thermique-photovoltaïque), principes de fonctionnement, mesures de sécurité spécifique à la mise en œuvre - Types de pose (rapportée, semi-intégration, intégration complète) - Schéma de montage, Instructions techniques des fabricants : conventions, symboles, terminologies spécifiques. - Intégration d'éléments dans le complexe toiture (compatibilité, ventilation, performance, ...) - Techniques de contrôle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser les capteurs selon les prescriptions du fabricant ❖ Se coordonner avec les autres corps de métiers pour les raccordements 	<p>C.21. Poser des panneaux solaires en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Prescriptions du fabricant (Méthodes de jonction entre panneaux, montage/démontage des capteurs) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la jonction entre capteurs. ❖ (Dé)monter les capteurs selon les prescriptions du fabricant 	
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de façonnage (pliage, découpe) des différents matériaux de raccords métalliques - Techniques de pose (positionnement, fixation) - Différents types de raccords (préfabriqués ou non) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Façonner des éléments de raccords métalliques. ❖ Poser (positionner, fixer) les éléments de raccords. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux d'isolation et de protection : Identification, caractéristiques techniques, conditions de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Protéger l'isolant des conduites hydrauliques extérieures (rayonnement solaire, rongeur, intempéries) 	
<ul style="list-style-type: none"> - Matériel et produits de nettoyage des panneaux - Techniques et procédures de nettoyage des panneaux selon les prescriptions des fabricants 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Nettoyer les panneaux solaires 	

4.8. Poser un bardage en éléments de terre cuite (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Bardages : Eléments constitutants, types d'éléments de couverture, conditions de mise en œuvre, structure de support en fonction du type de couverture - Support du bardage : <ul style="list-style-type: none"> • Calcul de l'écartement en fonction du bardage • Techniques de fixation du support • Techniques de mise à niveau • Instruments de mesure - Bardage terre-cuite : types, caractéristiques, techniques de découpe, techniques de pose (ordre de placement, recouvrement, fixation) selon les règles de l'art et les spécifications des fabricants 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Calculer l'écartement du lattage en fonction du type de bardages ❖ Utiliser un niveau d'eau et un laser ❖ Compasser le bardage en fonction de ses caractéristiques géométriques et des éléments de bardage utilisés ❖ Poser (Mélanger, découper, positionner, fixer) les éléments de terre cuite selon l'ordre de placement en respectant les alignements et les recouvrements 	<p>C.22. Poser un bardage en éléments de terre cuite en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Eléments de raccords et de jonction : caractéristiques, détails techniques, techniques de pose selon la notice du fabricant - Technique de façonnage (traçage, mesurage, pliage, découpe) des différents matériaux de raccords - Technique de pose 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Façonner (traçage, mesurage, pliage, découpe) des différents matériaux de raccords ❖ Poser (positionner, fixer) les éléments de raccords 	

4.9. Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Outillage : Conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipement de protection. - Notions de base en électricité (vérification/réparation d'une prise, d'une allonge électrique, ...) - Notions de base en mécanique (dé/montage d'accessoires d'outillage : disques, forets, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sélectionner l'outillage approprié ❖ Utiliser le matériel et les outils selon les règles de sécurité ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage ❖ Réparer/vérifier une prise ou une allonge électrique ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements 	<p>C.10. Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement en</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie au niveau du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux,

- Planning d'intervention des différents corps de métiers	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Communiquer et travailler en équipe ❖ Se concerter avec les autres corps de métier ❖ Tenir un planning ❖ Lire un planning d'intervention des différents corps de métiers ❖ Compléter les fiches/documents transmis par le supérieur hiérarchique ❖ Signaler au responsable hiérarchique les défauts aux dispositifs de protection 	<p>dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique.</p> <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
- Plan particulier de santé et sécurité (identification des éléments à mettre en œuvre)	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail ❖ Utiliser les EPI et EPC ❖ Utiliser les équipements de travail en hauteur de manière sécurisée. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Règles de manutention avec/sans moyen de levage - Règles d'ergonomie - Techniques et matériel de levage - PPSS (éléments nécessaires à l'utilisation du matériel, à l'analyse de risques et aux moyens de préventions) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux 	
<ul style="list-style-type: none"> - Mesures de prévention et de protection contre le bruit - Prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel) - Principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle ❖ Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle ❖ Utiliser les matériaux de manière économique ❖ Respecter les exigences acoustiques ❖ Prendre les mesures de prévention et de protection contre le bruit ❖ Limiter les émissions de poussière 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : caractéristiques, charges pondérales, composition, fonction, dimensions commerciales, compatibilité - Fiche technique : étiquetage, pictogrammes - Produits dangereux ; types, risques liés à la manipulation, mesures de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage - Notions de démontage des toitures en asbeste ciment : techniques, réglementation, stockage - Catégories de déchets 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets ❖ Assurer la protection de l'environnement par rapport à la nocivité de certains matériaux et substances ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables ❖ Assurer la traçabilité des produits ❖ Ranger son poste de travail ❖ Nettoyer son poste de travail 	
<ul style="list-style-type: none"> - PPSS : éléments nécessaires à l'utilisation des chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder à l'analyse de risque et aux moyens de prévention - Mesures préventives anti-incendie/explosion 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les mesures de sécurité (installation, utilisation, prévention incendie) ❖ Utiliser les chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder ❖ Réagir adéquatement en cas d'incident/d'accident 	

<ul style="list-style-type: none"> - Mesures d'urgence en cas d'incendie - Principe d'extinction, moyen d'extinction - Outillage : types, conformité, règles d'utilisation, risques - Combustibles et comburant (gaz) : types, règles d'utilisation, risques, ... 		
---	--	--

Glossaire :

Calepiner (calepinage)/Compasser (compassage) : Répartir des rangs d'éléments de couverture (tuiles, ardoises, ...) par report d'une dimension répétée d'une rive à une autre selon le plan de pose d'éléments de construction.

EPC : Equipements de Protection Collectifs

EPI : Equipements de Protection Individuels

Liteau : Bois de faible section cloué sur les chevrons et servant de support aux matériaux de couverture. L'espacement des bords supérieurs des liteaux est toujours égal au pureau.

Panneaux solaires : Eléments situés sur la toiture et permettant de récupérer l'énergie solaire. Ils peuvent être encastrés dans la toiture ou posés au-dessus de celle-ci.

Panneaux solaires thermiques : Panneaux permettant la production d'eau chaude destinée à l'installation sanitaire ou à l'installation de chauffage.

Panneaux photovoltaïques : Panneaux permettant la production d'électricité.

PEB : Performance Energétique des Bâtiments

Pureau : Dans les couvertures en petits éléments, partie apparente de ceux-ci après leur mise en place. Cette longueur détermine l'espacement entre les liteaux.

PPSS : Plan Particulier de Sécurité et de Santé

Produit dangereux : Substance qui peut avoir une incidence néfaste sur le corps humain, les matériaux, les installations ou l'environnement.

UAA 4 (E)	Poser une étanchéité bitumineuse (toiture, cuvelage, ouvrage d'art, ...) Effectuer les raccords et finitions Poser les accessoires et équipements
------------------	--

Activités clés du Profil métier	AC4 : Etanchéité bitumineuse
--	-------------------------------------

4.1. Prendre connaissance du travail à effectuer (E)		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Sources d'information : plan, dossier de chantier (conventions, symboles et normes) - Terminologie spécifique aux travaux de toiture 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Récolter les données écrites et orales ❖ Sélectionner les données utiles à la réalisation du travail 	C.1. Prendre connaissance du travail à effectuer en autonomie au niveau : <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
<ul style="list-style-type: none"> - Phasage du travail - Temps d'exécution (Notion de rendement et temps de référence) - Contraintes : Période d'attente entre phases d'exécution, conditions climatiques, accessibilité du chantier et du poste de travail, besoin en matériaux, matériels, outillage et équipement de son poste de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Estimer le temps nécessaire à chaque activité ❖ Déterminer la chronologie des étapes du travail 	

4.2. Acheminer, positionner et stocker les matériaux (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : caractéristiques, charges pondérales, composition, fonction, dimensions commerciales, compatibilité - Fiche technique : étiquetage, pictogrammes - Produits dangereux ; types, risques liés à la manipulation, mesures de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Récolter les données (bon de livraison, bon de commande, fiche technique) ❖ Reconnaître les produits et matériaux ❖ Extraire les informations utiles des fiches techniques (étiquettes et pictogramme) ❖ Identifier les produits dangereux ❖ Appliquer les mesures de sécurité relatives à la manipulation et au stockage des matériaux 	<p>C.23. Acheminer, positionner et stocker les matériaux en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, <p>dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Règles de manutention avec ou sans engin de levage - Charges admissibles des différents supports (matériaux de structure) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions des fabricants ❖ Apprécier la charge des matériaux à acheminer ❖ Evaluer l'accessibilité ❖ Choisir le moyen de levage adapté ❖ Acheminer en hauteur le matériel et les matériaux ❖ Apprécier la résistance (déformation, écrasement, rupture) du support et de l'isolation. ❖ Identifier les risques de basculement dû aux pentes 	
<ul style="list-style-type: none"> - Principes et techniques de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions du fabricant ❖ Appliquer les consignes de stockage 	
<ul style="list-style-type: none"> - Critères de qualité du support : planéité, nature, résistance, cohésion, tolérances usuelles admissibles, degré d'humidité, phénomènes de dégâts du bois... • Techniques de vérification (mesures, contrôle visuel) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner les rouleaux sur le support en tenant compte <ul style="list-style-type: none"> • du plan de pose, • du sens de la pente • de la résistance mécanique du support 	

4.3. Mettre en œuvre les sous-couches et les produits d'adhérence (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<p>Les moyens de protection (pour couvre-murs, coupoles, acrotères, ...)</p> <p>Vernis (Primers) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - caractéristiques, identification, spécificités - conditions et méthodes de mise en œuvre, (interaction avec d'autres 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la protection des zones périphériques ❖ Appliquer les primers au rouleau, à la brosse ❖ Appliquer les primers par pulvérisation au pistolet à peindre 	<p>C.24. Mettre en œuvre les sous-couches et les produits d'adhérence en autonomie au niveau :</p>

produits, normes d'utilisation, conditions climatiques, caractéristiques du support) - Facteurs de risques d'explosion		- du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux,
<p><u>Sous-couche – couche intermédiaire – pare vapeur bitumineux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - caractéristiques, identification, spécificités, - conditions et méthodes de mise en œuvre : (recouvrement, lestage temporaire), interaction avec d'autres produits, normes d'utilisation (Fabricant, ATG), conditions climatiques, caractéristiques du support) <p><u>Colles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification (symboles et pictogramme) caractéristiques, propriétés, compatibilité - Mesures de protection et de sécurité, techniques de mise en œuvre et Conditions de mise en œuvre (conditions climatiques, caractéristiques du support, normes de sécurité) <p><u>Chalumeau :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Principe de fonctionnement, entretien, réglages, règles d'utilisation spécifiques - règles de sécurité - PPSS : éléments nécessaires à l'utilisation des chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder à l'analyse de risques et aux moyens de prévention - Mesures préventives anti-incendie/explosion - Mesures d'urgence en cas d'incendie - Principe d'extinction, moyen d'extinction - Combustibles et comburant (gaz) : types, règles d'utilisation, risques, ... <p><u>Techniques de fixation mécanique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniques de mise en œuvre, matériel et accessoires de fixation - Conditions de mise en œuvre (conditions climatiques, caractéristiques du support, normes de sécurité) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les sous-couches <ul style="list-style-type: none"> • Assurer un recouvrement suffisant • Lester temporairement les couches ❖ Fixer les sous-couches <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par collage <ul style="list-style-type: none"> - Eprendre de la colle par bande sur le support - Eprendre de la colle totale - Coller le matériau sur la colle à froid ▪ Par soudage <ul style="list-style-type: none"> - Fixer les couches à l'aide d'un chalumeau en assurant : <ul style="list-style-type: none"> • l'adhérence totale/semi adhérence • la fusion correcte entre le support et la membrane • la température de chauffe la plus constante possible - Appliquer les mesures de sécurité (installation, utilisation, prévention incendie) - Réagir adéquatement en cas d'incident/d'accident ▪ Par fixation mécanique <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser l'adhérence des couches par fixation mécanique - Fixer la couche d'étanchéité à l'aide de vis/ plaquettes de répartition, de clous, d'agrafes - Répartir les fixations en nombre suffisant dans les différentes zones - Choisir les fixations adaptées à la membrane et au support 	dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)

4.4. Réaliser la pose de l'étanchéité bitumineuse (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Critères de qualité du support : planéité, nature, résistance, cohésion, tolérances usuelles admissibles, degré d'humidité, phénomènes de dégâts du bois... - Techniques de vérification 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner les rouleaux sur le support en tenant compte <ul style="list-style-type: none"> • du plan de pose, • du sens de la pente • de la résistance mécanique du support 	<p>C.25. Réaliser la pose de l'étanchéité bitumineuse en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, <p>dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique.</p> <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Couche d'étanchéité bitumineuse : Matériaux: caractéristiques, composition, fonction, compatibilité, dimensions commerciales, charges pondérales, conditions d'utilisation - Pose : <ul style="list-style-type: none"> • Techniques de mise en œuvre : découpe des membranes, recouvrements, relevés, pose (en indépendance, en adhérence, en semi-adhérence, pose autocollante, en monocouche, en multicouche), • Conditions de mise en œuvre (conditions climatiques, caractéristiques du support, normes de sécurité) • Techniques de contrôle (contrôle visuel, ...) - Les toitures végétalisées : principes, éléments constitutifs, matériaux (compatibilité, techniques et conditions de mise en œuvre) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser l'étanchéité en monocouche/multicouche <ul style="list-style-type: none"> • en indépendance • en adhérence • en semi-adhérence • en couche autocollante 	

4.5. Assurer l'adhérence de l'étanchéité bitumineuse (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - <u>Adhérence par soudage</u> : techniques de mise en œuvre - Conditions de mise en œuvre (conditions climatiques, caractéristiques du support, normes de sécurité) - Chalumeau : Principe de fonctionnement, entretien, réglages, règles d'utilisation spécifiques - règles de sécurité - PPSS : éléments nécessaires à l'utilisation des chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder à l'analyse de risques et aux moyens de prévention - Mesures préventives anti-incendie/explosion - Mesures d'urgence en cas d'incendie - Principe d'extinction, moyen d'extinction - Combustibles et comburant (gaz) : types, règles d'utilisation, risques, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer l'adhérence de l'étanchéité par soudage : ❖ Fixer des rouleaux d'étanchéité à l'aide d'un chalumeau en assurant : <ul style="list-style-type: none"> • l'adhérence totale/semi adhérence • la fusion correcte entre le support et la membrane • la température de chauffe la plus constante possible ❖ Appliquer les mesures de sécurité (installation, utilisation, prévention incendie) ❖ Utiliser les chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder ❖ Réagir adéquatement en cas d'incident/d'accident 	<p>C.26. Assurer l'adhérence de l'étanchéité bitumineuse en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<p><u>Adhérence par collage</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Colles : identification (symboles et pictogramme) caractéristiques, propriétés, compatibilité, mesures de protection et de sécurité, conditions de mise en œuvre, ... - Techniques de mise en œuvre : - Conditions de mise en œuvre (conditions climatiques, caractéristiques du support, normes de sécurité) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser l'adhérence par collage <ul style="list-style-type: none"> • Epandre de la colle par bande sur le support • Epandre de la colle totale • Coller le matériau d'étanchéité sur la colle à froid 	

4.6. Réaliser les recouvrements et les raccordements des joints (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<p>Réalisation des recouvrements et des raccords de joints</p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniques (soudage au chalumeau, soudage à l'air chaud, collage) en fonction du produit - Techniques de contrôle : (visuel – mise sous eau) - Chalumeau : Principe de fonctionnement, entretien, réglages, règles d'utilisation spécifiques, règles de sécurité - PPSS : éléments nécessaires à l'utilisation des chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder à l'analyse de risques et aux moyens de prévention - Mesures préventives anti-incendie/explosion - Mesures d'urgence en cas d'incendie - Principe d'extinction, moyen d'extinction 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner les bandes en tenant compte des recouvrements selon les prescriptions du fabricant ❖ Souder au chalumeau ❖ Souder à l'air chaud ❖ Appliquer les mesures de sécurité (installation, utilisation, prévention incendie) ❖ Utiliser les chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder ❖ Réagir adéquatement en cas d'incident/d'accident 	<p>C.27. Réaliser les recouvrements et les raccordements des joints en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, <p>dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique.</p> <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>

4.7. Poser la couche de lestage (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Couche de protection lourde/légère : Caractéristiques, matériaux/produits, caractéristiques (dimensions commerciales, charges pondérales fonctions), techniques et conditions de mise en œuvre, mesures de protection et de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner la couche de protection ❖ Adapter la quantité du lestage à la résistance mécanique de la surface (surcharge) ❖ Répartir uniformément le lestage ❖ Mettre les arrêts de gravier 	<p>C.28. Poser la couche de lestage en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, <p>dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique.</p> <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>

4.8. Réaliser l'étanchéité des chéneaux

Poser et étancher les amorces des descentes d'eaux pluviales, les gargouilles, trop-plein et avaloirs (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques d'étanchéité - Produits, techniques et conditions de mise en œuvre, compatibilité des produits d'étanchéité et d'évacuation des eaux 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser l'étanchéité des chéneaux en tenant compte du sens d'écoulement 	<p>C.29. Réaliser l'étanchéité des chéneaux</p> <p>Poser et étancher les amorces des descentes d'eaux pluviales, les gargouilles, trop-plein et avaloirs en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Calcul de surface - Lecture d'abaques - Avaloirs, gargouilles : caractéristiques, dimensionnement, techniques de mise en œuvre (positionnement et quantité en fonction des dimensions de la toiture) - Produits de collages : caractéristiques, compatibilité, conditions de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déterminer la section de l'évacuation selon la surface de la toiture. ❖ Placer (positionner, fixer) des avaloirs ❖ Placer (positionner, fixer) des gargouilles ❖ Placer (positionner, fixer) des trop-pleins 	

4.9. Poser, fixer, étancher les accessoires (aérations, coupoles, cheminées, ...)(E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques d'étanchéisation des accessoires, pâte bitumeuse, couche de revêtement par soudage à la flamme) - Matériaux propres à chaque technique : identification (symboles et pictogramme) caractéristiques, propriétés, compatibilité, mesures de protection et de sécurité, conditions de mise en œuvre, ... - Chalumeau : caractéristiques, réglages, règles d'utilisation et de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser l'étanchéité des accessoires <ul style="list-style-type: none"> • Poser du vernis d'adhérence • Coller à la flamme des bandes de raccords • Poser de la pâte bitumineuse (finition) 	<p>C.30. Poser, fixer, étancher les accessoires (aérations, coupoles, cheminées...) en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, <p>dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique.</p> <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Nœuds constructifs : identification des points de vigilance et des ponts thermiques, technique de réalisation et d'étanchéité à l'air des raccords - Techniques de ragréage des matériaux isolants <p>Complexe toiture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Différents types (froide, chaude, inversée) - Matériaux : Spécificité, caractéristiques physiques, identification, dimensions commerciales, performances, compatibilité, conditions d'utilisation, ... - Techniques de mise en œuvre (découpe, pose, assemblage, fixation, réalisation des joints entre éléments) selon le type de structure et le type de matériaux - Principes physiques de base en lien avec la PEB : condensation superficielle/interne, point de rosée, utilité des indicateurs de performance - Techniques de contrôle (contrôle visuel, thermographie, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Effectuer les percements et les découpes étanches à l'air (passage des gaines techniques, intégration d'éléments, ...) ❖ Raccorder la sous-toiture, l'isolation et le pare-vapeur en assurant sa continuité ❖ Eviter les ponts thermiques au niveau des nœuds constructifs ❖ Ragréer l'intégrité de la couche d'isolation. Identifier les constituants du complexe toiture : types de matériaux, propriétés (perméabilité, performances, compatibilité) ❖ Vérifier le bien-fondé des choix effectués par rapport à la situation existante ❖ Evaluer les conséquences d'une mauvaise réalisation (pont thermique) 	

4.10. Réaliser les finitions (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Etanchéité des relevés ; Caractéristiques, matériaux, techniques et conditions de mise en oeuvre selon les fabricants (Enduisage de vernis bitumeux, soudage/collage à l'aide de bitume chaud, par fixation mécanique, mise en œuvre de bandes distinctes de matériau d'étanchéité) - Finition des parties en élévation : Techniques et conditions de mise en œuvre (pose de bavette, pose de solins, pose de profilés préformés) - Etanchéité des rives de toitures : éléments de finition (profilés, chapeaux, couvre-mur) caractéristiques, techniques et conditions de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Etancher les relevés et rives de toiture <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par soudage/collage, à l'aide de bitume chaud ▪ Par adjonction de bandes distinctes de matériau d'étanchéité (solin) – fixation métallique ▪ Placer un renfort d'angles ▪ Placer un chanfrein ▪ Pose un joint de mastic ❖ Réaliser le raccordement à la gouttière ❖ Vérifier la compatibilité des matériaux (couche d'étanchéité – gouttière). ❖ Appliquer la protection des gouttières/toiture en cas d'incompatibilité 	<p>C.31. Réaliser les finitions en</p> <ul style="list-style-type: none"> - autonomie au niveau : du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Angles rentrants : caractéristiques, contraintes, techniques de réalisation et de mise en œuvre - Matériaux d'étanchéité : techniques de découpe et de soudage 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser (découper-souder) des angles rentrants et sortants ❖ Positionner et fixer des éléments d'angles rentrants et sortants selon les procédures des fabricants 	
<ul style="list-style-type: none"> - Joints de dilatation : Utilité, types, caractéristiques, propriétés, techniques et conditions de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser (positionner et fixer) les joints de dilatations (joints de pontage, bourrelets en mousse) selon le plan de pose 	

4.11. Préparer la pose d'équipements (panneaux solaires photovoltaïques et thermiques, ...) (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Protection : types (bâche, ...), utilisations spécifiques, conditions et méthodes de mise en œuvre - Plan de montage, check-list des fabricants : conventions, symboles, terminologies spécifiques - Techniques de découpe et de perçement des matériaux. - Matériaux d'étanchéité : types, utilisations spécifiques, conditions de 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Protéger les éléments de toiture existants ❖ Réaliser des percements étanches et placer les ancrages de fixations dans la toiture pour le passage des câbles en respectant le plan de montage ❖ Réaliser l'étanchéité autour des ancrages 	<p>C.32. Préparer la pose d'équipements (panneaux solaires photovoltaïques et thermiques, ...) en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures

<p>mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accessoires (types, techniques de mise en œuvre) permettant la traversée des différentes couches du complexe toiture - Ancrages de fixation : types, éléments de raccords et finition, techniques de pose - Principe du complexe toiture - Techniques de vérification 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier l'intégrité de fonctions du complexe toiture ❖ Poser les chevalets ❖ Protéger l'étanchéité (écrasement, ...) ❖ Fixer les chevalets ❖ Lester les chevalets 	<ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
---	--	---

4.12. Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Outillage : Conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipement de protection. - Notions de base en électricité (vérification/réparation d'une prise, d'une allonge électrique, ...) - Notions de base en mécanique (dé/montage d'accessoires d'outillage : disques, forets, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sélectionner l'outillage approprié ❖ Utiliser le matériel et les outils selon les règles de sécurité ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage ❖ Réparer/vérifier une prise ou une allonge électrique ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements 	<p>C.10. Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Planning d'intervention des différents corps de métiers 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Communiquer et travailler en équipe ❖ Se concerter avec les autres corps de métier ❖ Tenir un planning ❖ Lire un planning d'intervention des différents corps de métiers ❖ Compléter les fiches/documents transmis par le supérieur hiérarchique ❖ Signaler au responsable hiérarchique les défauts aux dispositifs de protection 	
<ul style="list-style-type: none"> - Plan particulier de santé et sécurité (identification des éléments à mettre en œuvre) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail ❖ Utiliser les EPI et EPC ❖ Utiliser les équipements de travail en hauteur de manière sécurisée. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Règles de manutention avec/sans moyen de levage - Règles d'ergonomie 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du maté- 	

<ul style="list-style-type: none"> - Techniques et matériel de levage - PPSS (éléments nécessaires à l'utilisation du matériel, à l'analyse de risques et aux moyens de préventions) 	riel et des matériaux	
<ul style="list-style-type: none"> - Mesures de prévention et de protection contre le bruit - Prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel) - Principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle ❖ Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle ❖ Utiliser les matériaux de manière économique ❖ Respecter les exigences acoustiques ❖ Prendre les mesures de prévention et de protection contre le bruit ❖ Limiter les émissions de poussière 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : caractéristiques, charges pondérales, composition, fonction, dimensions commerciales, compatibilité - Fiche technique : étiquetage, pictogrammes - Produits dangereux ; types, risques liés à la manipulation, mesures de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage - Notions de démontage des toitures en asbeste ciment : techniques, réglementation, stockage - Catégories de déchets 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets ❖ Assurer la protection de l'environnement par rapport à la nocivité de certains matériaux et substances ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables ❖ Assurer la traçabilité des produits ❖ Ranger son poste de travail ❖ Nettoyer son poste de travail 	
<ul style="list-style-type: none"> - PPSS : éléments nécessaires à l'utilisation des chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder à l'analyse de risques et aux moyens de prévention - Mesures préventives anti-incendie/explosion - Mesures d'urgence en cas d'incendie - Principe d'extinction, moyen d'extinction - Outillage : types, conformité, règles d'utilisation, risques - Combustibles et comburant (gaz) : types, règles d'utilisation, risques, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les mesures de sécurité (installation, utilisation, prévention incendie) ❖ Utiliser les chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder ❖ Réagir adéquatement en cas d'incident/d'accident 	

Glossaire :

ATG : Agrément technique correspondant à un produit donné

Comburant (ex : oxygène) : Se combine avec le combustible pour assurer la combustion de ce dernier

Complexe toiture : Ensemble des éléments d'étanchéité et d'isolation d'une toiture

Couche intermédiaire / Couche de séparation : couche empêchant le contact entre 2 matériaux de construction

EPC : Equipements de Protection Collectifs

EPI : Equipements de Protection Individuels

PEB : Performance Energétique des Bâtiments

Pose en indépendance : pose sans adhérence d'un matériau sur son support

Sous-couche : Couche posée sur le support avant la pose de(s) couche(s) d'étanchéité

PPSS : Plan Particulier de Sécurité et de Santé
l'environnement.

Produit dangereux : Substance qui peut avoir une incidence néfaste sur le corps humain, les matériaux, les installations ou

UAA 5 (C)	<u>Couverture en ardoises :</u> Réaliser une couverture (toiture/bardage) en ardoises, éléments plats et ondulés Réaliser les raccords de toitures et de pénétrations Réaliser la pose d'accessoires
------------------	---

Activités clés du Profil métier	AC4 : Réaliser une couverture traditionnelle AC8 : Bardages AC9 : Accessoires
--	--

5.1. Prendre connaissance du travail à effectuer (C)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Sources d'information : plan, dossier de chantier (conventions, symboles et normes) - Terminologie spécifique aux travaux de toiture 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Récolter les données écrites et orales ❖ Sélectionner les données utiles à la réalisation du travail 	C.1. Prendre connaissance du travail à effectuer en autonomie au niveau :
<ul style="list-style-type: none"> - Phasage du travail - Temps d'exécution (Notion de rendement et temps de référence) - Contraintes : Période d'attente entre phases d'exécution, conditions climatiques, accessibilité du chantier et du poste de travail, besoin en matériaux, matériels, outillage et équipement de son poste de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Estimer le temps nécessaire à chaque activité ❖ Déterminer la chronologie des étapes du travail 	<ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)

5. 2. Acheminer et stocker les matériaux (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : caractéristiques, charges pondérales, composition, fonction, dimensions commerciales, compatibilité - Fiche technique : étiquetage, pictogrammes - Produits dangereux ; types, risques liés à la manipulation, mesures de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Récolter les données (bon de livraison, bon de commande, fiche technique) ❖ Reconnaître les produits et matériaux ❖ Extraire les informations utiles des fiches techniques (étiquettes et pictogramme) ❖ Identifier les produits dangereux ❖ Appliquer les mesures de sécurité relatives à la manipulation et au stockage des matériaux 	<p>C.2. Acheminer et stocker les matériaux en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Règles de manutention avec ou sans engin de levage - Charges admissibles des différents supports (matériaux de structure) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions des fabricants ❖ Apprécier la charge des matériaux à acheminer ❖ Evaluer l'accessibilité ❖ Choisir le moyen de levage adapté ❖ Acheminer en hauteur le matériel et les matériaux ❖ Apprécier la résistance (déformation, écrasement, rupture) du support et de l'isolation. ❖ Identifier les risques de basculement dû aux pentes 	
<ul style="list-style-type: none"> - Principes et techniques de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions du fabricant ❖ Appliquer les consignes de stockage 	

5.3. Effectuer les mesures et le travail préparatoire à la pose (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques et instruments de mesure 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mesurer la toiture 	<p>C.33. Effectuer les mesures et le travail préparatoire à la pose en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes
<ul style="list-style-type: none"> - Lattage : technique de traçage sur les contre-lattes, règles et normes d'écartement (en fonction du type de couverture et de l'inclinaison), - Voligeage, panneaux de support : techniques de découpe, de positionnement, d'assemblage et de fixation - Techniques et outils de découpe et de fixation (lattes, voliges, panneaux) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Calculer l'écartement du lattage en fonction du recouvrement ❖ Placer le lattage ❖ Placer un voligeage ❖ Placer des panneaux de support 	
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de compassage en fonction des éléments de couverture 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Compasser la toiture en fonction de ses caractéristiques géomé- 	

(plat/à emboîtement), suivant les caractéristiques géométriques de la toiture	triques et des éléments de couverture utilisés (reporter les ournes)	(conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
---	--	---

5.4. Poser les ardoises (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Ardoises : types, caractéristiques, techniques de découpe, techniques de pose (ordre de placement, recouvrement, alignement, fixation par clouage/accrochage) selon le type d'ardoises - Accessoires : types, techniques de pose - Eléments de faites et de rives : types, caractéristiques, techniques de pose - Eléments de finition (autour des ouvertures et accessoires): types, caractéristiques, techniques de découpe et de pose 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Trier les ardoises ❖ Couper les ardoises à dimensions ❖ Poser des ardoises en respectant les alignements et les recouvrements ❖ Fixer les ardoises par clouage ou accrochage ❖ Fixer les éléments de faite et de rives selon les prescriptions du fabricant ❖ Poser les accessoires selon les prescriptions du fabricant : entrées/ sorties d'air, aération/ventilation, sécurité (crochets d'échelles, œilletons, ...) ❖ Découper les éléments de finition. ❖ Mettre en place les éléments découpés autour des ouvertures et autres accessoires 	<p>C.34. Poser les ardoises en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, <p>dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>

5.5. Poser des plaques préfabriquées (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Plaques ondulées et préfabriquées : propriétés, caractéristiques, dimensions commerciales, technique de pose (découpes, positionnement, recouvrement, fixation, joints) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Compasser la toiture en fonction de ses caractéristiques géométriques et des éléments de couverture utilisés ❖ Poser des plaques ondulées selon les prescriptions du fabricant : <ul style="list-style-type: none"> • Positionner les éléments selon le sens de placement, • Réaliser les découpes de recouvrement, • Mettre en place les fixations adéquates, • Réaliser des joints d'étanchéité transversaux et longitudinaux 	<p>C.35. Poser des plaques</p> <ul style="list-style-type: none"> - préfabriquées en autonomie au niveau : du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, <p>dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique.</p>

		Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
--	--	--

5.6. Réaliser les raccords de toiture (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Eléments de faîte et de rives (rives de tête en butée, rives d'égout, rives latérales libres/en butée) : - Détails techniques en fonction du type de toiture - Techniques de façonnage (pliage, découpe) des différents matériaux de raccords métalliques - Techniques de pose (positionnement, fixation) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser les raccords avec les rives (faîtages et les rives de tête en butée, rives d'égout, rives latérales libres et en butée) ❖ Mettre en place les raccords de rives et de faîtes 	<p>C.36. Réaliser les raccords de toiture en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, <p>dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique.</p> <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Eléments de raccords (avec les conduits de fumée, les fenêtres de toiture ; les lucarnes, les éléments de ventilation et aération) : <ul style="list-style-type: none"> • Détails techniques en fonction du type de toiture • Techniques de façonnage (pliage, découpe) des différents matériaux de raccords métalliques • Techniques de pose (positionnement, fixation) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser les raccords avec diverses pénétrations (conduits de fumée, fenêtres de toitures, lucarnes, éléments de ventilation et aération) ❖ Mettre en place les raccords avec diverses pénétrations 	
<p>Noues et arêtières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détails techniques en fonction du type de toiture - techniques de façonnage (traçage, mesurage, pliage, découpe) des différents matériaux de raccords métalliques et non-métalliques - Techniques de pose 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser (Tracer, façonner et placer) les éléments composant les noues et les arêtières en fonction des matériaux de couverture 	

5.7. Poser un bardage en ardoise (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Bardages : Eléments constitutants, types d'éléments de couverture, conditions de mise en œuvre, structure de support en fonction du type de couverture - Support du bardage : Calcul de l'écartement en fonction du bardage - Techniques de fixation du support 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Calculer l'écartement du lattage en fonction du type de bardages ❖ Utiliser un niveau d'eau et un laser ❖ Compasser le bardage en fonction de ses caractéristiques géométriques et des éléments de bardage utilisés 	<p>C.37. Poser un bardage en ardoise en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel

<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de mise à niveau - Instruments de mesure - Ardoises : types, caractéristiques, techniques de découpe, techniques de pose (ordre de placement, recouvrement, fixation) selon les règles de l'art et les spécifications des fabricants - Mesures et calculs : matériels et techniques de mesure - Techniques de calepinage 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Trier les ardoises ❖ Couper les ardoises à dimensions ❖ Poser des ardoises en respectant les alignements et les recouvrements ❖ Fixer les ardoises par clouage ou accrochage 	<p>et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique.</p> <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Eléments de raccords et de jonction : caractéristiques, détails techniques, techniques de pose selon la notice du fabricant - Technique de façonnage (traçage, mesurage, pliage, découpe) des différents matériaux de raccords - Technique de pose 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Façonner (traçage, mesurage, pliage, découpe) des différents matériaux de raccords ❖ Poser (positionner, fixer) les éléments de raccords 	

5.8. Préparer la pose d'accessoires (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de découpe et de perçement des matériaux. - Technique de ragréage de la toiture (couverture, pare-vapeur, sous-toiture, isolant) - Matériaux d'étanchéité : types, utilisations spécifiques, conditions de mise en œuvre - Accessoires (types, techniques de mise en œuvre) permettant la traversée des différentes couches du complexe toiture 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser des percements dans la toiture pour le passage des câbles et canalisations ❖ Assurer la performance de l'isolation et des étanchéités autour des percements 	<p>C.38. Préparer la pose d'accessoires en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, <p>dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique.</p> <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Plan de montage, check-list des fabricants : conventions, symboles, terminologies spécifiques - Ancrages de fixation : types, éléments de raccords et finition, techniques de pose - Principe du complexe toiture - Techniques de vérification 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer un plan de montage ❖ Suivre les recommandations d'une check-list appartenant à une procédure ❖ Placer les ancrages de fixations selon les spécifications du fabricant ❖ Réaliser l'étanchéité autour des ancrages ❖ Vérifier l'intégrité des fonctions du complexe toiture 	

5.9. Poser des panneaux solaires (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Panneaux solaires : types (thermique-photovoltaïque), principes de fonctionnement, mesures de sécurité spécifique à la mise en œuvre - Types de pose (rapportée, semi-intégration, intégration complète) - Schéma de montage, Instructions techniques des fabricants : conventions, symboles, terminologies spécifiques. - Intégration d'éléments dans le complexe toiture (compatibilité, ventilation, performance, ...) - Techniques de contrôle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser les capteurs selon les prescriptions du fabricant ❖ Se coordonner avec les autres corps de métiers pour les raccordements 	<p>C.39. Poser des panneaux solaires en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Prescriptions du fabricant (Méthodes de jonction entre panneaux, montage/démontage des capteurs) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la jonction entre capteurs. ❖ (Dé)monter les capteurs selon les prescriptions du fabricant 	
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de façonnage (pliage, découpe) des différents matériaux de raccords métalliques - Techniques de pose (positionnement, fixation) - Différents types de raccords (préfabriqués ou non) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Façonner des éléments de raccords métalliques. ❖ Poser (positionner, fixer) les éléments de raccords. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux d'isolation et de protection : Identification, caractéristiques techniques, conditions de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Protéger l'isolant des conduites hydrauliques extérieures (rayonnement solaire, rongeur, intempéries) 	
<ul style="list-style-type: none"> - Matériel et produits de nettoyage des panneaux - Techniques et procédures de nettoyage des panneaux selon les prescriptions des fabricants 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Nettoyer les panneaux solaires 	

5.10. Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Outillage : Conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipement de protection. - Notions de base en électricité (vérification/réparation d'une prise, d'une allonge électrique, ...) - Notions de base en mécanique (dé/montage d'accessoires d'outillage : disques, forets, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sélectionner l'outillage approprié ❖ Utiliser le matériel et les outils selon les règles de sécurité ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage ❖ Réparer/vérifier une prise ou une allonge électrique ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des 	<p>C.10. Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel

	équipements	et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
- Planning d'intervention des différents corps de métiers	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Communiquer et travailler en équipe ❖ Se concerter avec les autres corps de métier ❖ Tenir un planning ❖ Lire un planning d'intervention des différents corps de métiers ❖ Compléter les fiches/documents transmis par le supérieur hiérarchique ❖ Signaler au responsable hiérarchique les défauts aux dispositifs de protection 	
- Plan particulier de santé et sécurité (identification des éléments à mettre en œuvre)	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail ❖ Utiliser les EPI et EPC ❖ Utiliser les équipements de travail en hauteur de manière sécurisée. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Règles de manutention avec/sans moyen de levage - Règles d'ergonomie - Techniques et matériel de levage - PPSS (éléments nécessaires à l'utilisation du matériel, à l'analyse de risques et aux moyens de préventions) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux 	
<ul style="list-style-type: none"> - Mesures de prévention et de protection contre le bruit - Prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel) - Principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle ❖ Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle ❖ Utiliser les matériaux de manière économique ❖ Respecter les exigences acoustiques ❖ Prendre les mesures de prévention et de protection contre le bruit ❖ Limiter les émissions de poussière 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : caractéristiques, charges pondérales, composition, fonction, dimensions commerciales, compatibilité - Fiche technique : étiquetage, pictogrammes - Produits dangereux ; types, risques liés à la manipulation, mesures de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage - Notions de démontage des toitures en asbeste ciment : techniques, réglementation, stockage - Catégories de déchets 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets ❖ Assurer la protection de l'environnement par rapport à la nocivité de certains matériaux et substances ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables ❖ Assurer la traçabilité des produits ❖ Ranger son poste de travail ❖ Nettoyer son poste de travail 	
- PPSS : éléments nécessaires à l'utilisation des chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder à l'analyse de risque et aux moyens de prévention	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les mesures de sécurité (installation, utilisation, prévention incendie) ❖ Utiliser les chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder 	

<ul style="list-style-type: none"> - Mesures préventives anti-incendie/explosion - Mesures d'urgence en cas d'incendie - Principe d'extinction, moyen d'extinction - Outillage : types, conformité, règles d'utilisation, risques - Combustibles et comburant (gaz) : types, règles d'utilisation, risques, ... 	❖ Réagir adéquatement en cas d'incident/d'accident	
--	--	--

Glossaire :

Calepiner (calepinage)/Compasser (compassage) : Répartir des rangs d'éléments de couverture (tuiles, ardoises, ...) par report d'une dimension répétée d'une rive à une autre selon le plan de pose d'éléments de construction.

EPC : Equipements de Protection Collectifs

EPI : Equipements de Protection Individuels

Liteau : Bois de faible section cloué sur les chevrons et servant de support aux matériaux de couverture. L'espacement des bords supérieurs des liteaux est toujours égal au pureau.

Panneaux solaires : Eléments situés sur la toiture et permettant de récupérer l'énergie solaire. Ils peuvent être encastrés dans la toiture ou posés au-dessus de celle-ci.

Panneaux solaires thermiques : Panneaux permettant la production d'eau chaude destinée à l'installation sanitaire ou à l'installation de chauffage.

Panneaux photovoltaïques : Panneaux permettant la production d'électricité.

PEB : Performance Énergétique des Bâtiments

PPSS : Plan Particulier de Sécurité et de Santé

Produit dangereux : Substance qui peut avoir une incidence néfaste sur le corps humain, les matériaux, les installations ou l'environnement.

Pureau : Dans les couvertures en petits éléments, partie apparente de ceux-ci après leur mise en place. Cette longueur détermine l'espacement entre les liteaux

UAA 5 (E)	Poser une étanchéité synthétique Effectuer les raccords et finitions Poser les accessoires et équipements
------------------	--

Activités clés du Profil métier	AC5 : Etanchéité synthétique
--	-------------------------------------

5.1. Prendre connaissance du travail à effectuer (E)		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Sources d'information : plan, dossier de chantier (conventions, symboles et normes) - Terminologie spécifique aux travaux de toiture 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Récolter les données écrites et orales ❖ Sélectionner les données utiles à la réalisation du travail 	<p>C.1. Prendre connaissance du travail à effectuer en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Phasage du travail - Temps d'exécution (Notion de rendement et temps de référence) - Contraintes : Période d'attente entre phases d'exécution, conditions climatiques, accessibilité du chantier et du poste de travail, besoin en matériaux, matériels, outillage et équipement de son poste de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Estimer le temps nécessaire à chaque activité ❖ Déterminer la chronologie des étapes du travail 	

5.2. Acheminer et stocker les matériaux (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : caractéristiques, charges pondérales, composition, fonction, dimensions commerciales, compatibilité - Fiche technique : étiquetage, pictogrammes - Produits dangereux ; types, risques liés à la manipulation, mesures de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Récolter les données (bon de livraison, bon de commande, fiche technique) ❖ Reconnaître les produits et matériaux ❖ Extraire les informations utiles des fiches techniques (étiquettes et pictogramme) ❖ Identifier les produits dangereux ❖ Appliquer les mesures de sécurité relatives à la manipulation et au stockage des matériaux 	<p>C.2. Acheminer et stocker les matériaux en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, <p>dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique.</p> <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Règles de manutention avec ou sans engin de levage - Charges admissibles des différents supports (matériaux de structure) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions des fabricants ❖ Apprécier la charge des matériaux à acheminer ❖ Evaluer l'accessibilité ❖ Choisir le moyen de levage adapté ❖ Acheminer en hauteur le matériel et les matériaux ❖ Apprécier la résistance (déformation, écrasement, rupture) du support et de l'isolation ❖ Identifier les risques de basculement dû aux pentes 	
<ul style="list-style-type: none"> - Principes et techniques de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions du fabricant ❖ Appliquer les consignes de stockage 	

5.3. Préparer le support (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
Les moyens de protection (pour couvre-murs, coupoles, acrotères, ...)	❖ Assurer la protection des zones périphériques	C.40. Préparer le support en autonomie au niveau : - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
- Couches de séparation : • caractéristiques, identification, spécificités, • conditions et méthodes de mise en œuvre : (recouvrement, lestage temporaire), interaction avec d'autres produits, normes d'utilisation (Fabricant, ATG), conditions climatiques, caractéristiques du support) selon les prescriptions du fabricant	❖ Appliquer les couches de séparation/protection (entre la membrane et le support)	

5.4. Réaliser la pose de l'étanchéité synthétique (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Critères de qualité du support : planéité, nature, résistance, cohésion, tolérances usuelles admissibles, degré d'humidité, phénomènes de dégâts du bois...	❖ Positionner les rouleaux sur le support en tenant compte • du plan de pose, • du sens de la pente • de la résistance mécanique du support	C.41. Réaliser la pose de l'étanchéité synthétique en autonomie au niveau - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
- Techniques de vérification - Couche d'étanchéité synthétique : Matériaux : différentes familles de produits : élastomère (EPDM, ...), élastomère thermoplastique, plastomère (PVC, ...) caractéristiques, composition, fonction, compatibilité, dimensions commerciales, charges pondérales, conditions d'utilisation. Pose : - Techniques de mise en œuvre : découpe des membranes, recouvrements, relevés, pose (en indépendance, en adhérence, en semi-adhérence, pose autocollante, en monocouche, en multicouche),	❖ Poser l'étanchéité • en indépendance • en adhérence • en semi-adhérence • en couche autocollante	

<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de mise en œuvre (conditions climatiques, caractéristiques du support, normes de sécurité) • Techniques de contrôle (contrôle visuel, ...) <ul style="list-style-type: none"> - Les toitures végétalisées : principes, éléments constitutifs, matériaux (compatibilité, techniques et conditions de mise en œuvre) 		
--	--	--

5.5. Réaliser l'adhérence de l'étanchéité synthétique (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<u>Adhérence par collage</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Colles : types, identification (symboles et pictogramme) caractéristiques, propriétés, compatibilité, mesures de protection et de sécurité, conditions de mise en œuvre, ... - Techniques de mise en œuvre : Conditions de mise en œuvre (conditions climatiques, caractéristiques du support, normes de sécurité) 	❖ Réaliser l'adhérence par collage <ul style="list-style-type: none"> • Epancre de la colle par bande/totale sur le support (rouleau, ...), double encollage. • Placer le matériau d'étanchéité • Placer des couches autocollantes 	C.42. Réaliser l'adhérence de l'étanchéité synthétique en autonomie au niveau : <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
<u>Techniques de fixation mécanique</u> des couches d'étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> - Techniques de mise en œuvre, matériel et accessoires de fixation - Conditions de mise en œuvre (conditions climatiques, caractéristiques du support, normes de sécurité) 	❖ Réaliser l'adhérence des couches par fixation mécanique <ul style="list-style-type: none"> • Fixer la couche d'étanchéité à l'aide de vis/ plaquettes de répartition, de clous d'agrafes Répartir les fixations en nombre suffisant dans les différentes zones <ul style="list-style-type: none"> • Choisir les fixations adaptées à la membrane et au support 	

5.6. Réaliser les recouvrements et les raccordements des joints (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<p>Réalisation des recouvrements et des raccords de joints</p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniques (soudage à l'air chaud, collage) en fonction du produit - Colles : identification (symboles et pictogramme) caractéristiques, propriétés, compatibilité, mesures de protection et de sécurité, conditions de mise en œuvre, ... <p>Techniques de contrôle : visuel – mise sous eau</p> <p>Chalumeau air chaud :</p> <p>Principe de fonctionnement, entretien, réglages, règles d'utilisation spécifiques, règles de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> - PPSS : éléments nécessaires à l'utilisation des chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder, à l'analyse de risques et aux moyens de prévention - Mesures préventives anti-incendie/explosion - Mesures d'urgence en cas d'incendie - Principe d'extinction, moyen d'extinction 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner les bandes en tenant compte des recouvrements selon les prescriptions du fabricant ❖ Souder à l'air chaud (automatique/manuel) ❖ Fixer par collage à froid ❖ Placer un joint d'étanchéité ❖ Appliquer les mesures de sécurité (installation, utilisation, prévention incendie) ❖ Utiliser les chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder ❖ Réagir adéquatement en cas d'incident/d'accident 	<p>C.43. Réaliser les recouvrements et les raccordements des joints en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, <p>dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique.</p> <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>

5.7. Poser la couche de lestage (lourde/légère) (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Couche de protection lourde/légère : Caractéristiques, matériaux/produits, caractéristiques (dimensions commerciales, charges pondérales fonctions), techniques et conditions de mise en œuvre, mesures de protection et de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner la couche de protection ❖ Adapter la quantité du lestage à la résistance mécanique de la surface (surcharge) ❖ Répartir uniformément le lestage ❖ Mettre les arrêts de gravier 	<p>C.44. Poser la couche de lestage (lourde/légère) en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux,

		dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
--	--	--

5.8. Réaliser l'étanchéité des chéneaux

Poser et étancher les amorces des descentes d'eaux pluviales, les gargouilles, trop-pleins et avaloirs (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Techniques d'étanchéité : produits, techniques et conditions de mise en œuvre, compatibilité des produits d'étanchéité et d'évacuation des eaux.	❖ Réaliser l'étanchéité des chéneaux en tenant compte du sens d'écoulement	C.29. Réaliser l'étanchéité des chéneaux Poser et étancher les amorces des descentes d'eaux pluviales, les gargouilles, trop-pleins et avaloirs en autonomie au niveau : - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
- Calcul de surface - Lecture d'abaques - Avaloirs, gargouilles : caractéristiques, dimensionnement, techniques de mise en œuvre (positionnement et quantité en fonction des dimensions de la toiture) - Produits de collages : caractéristiques, compatibilité, conditions de mise en œuvre.	❖ Déterminer la section de l'évacuation selon la surface de la toiture. ❖ Placer (positionner, fixer) des avaloirs ❖ Placer (positionner, fixer) des gargouilles ❖ Placer (positionner, fixer) des trop-pleins	

5.9. Poser, fixer, étancher les accessoires (aérations, coupoles, cheminées, ...) (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Techniques d'étanchéisation des accessoires (soudage à air chaud de bandes de raccords, pose de pâtes d'étanchéité, réalisation des joints) - Matériaux propres à chaque technique : identification (symboles et	❖ Choisir la technique et le matériau adapté au type d'accessoires et d'étanchéité ❖ Étancher les accessoires (techniques synthétiques) selon	C.45. Poser, fixer, étancher les accessoires (aérations, coupoles, cheminées, ...) en autonomie au

<p>pictogramme) caractéristiques, propriétés, compatibilité, mesures de protection et de sécurité, conditions de mise en œuvre, ...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chalumeau à air chaud : caractéristiques, réglages, règles d'utilisation et de sécurité 	<p>l'étanchéité</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Etancher les accessoires à l'aide de couches d'étanchéité liquides ❖ Soudage à l'air chaud de bande de raccord ❖ Pose de pâtes (mastic, ...) d'étanchéité ❖ Réalisation des joints 	<p>niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, <p>dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique.</p> <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Nœuds constructifs : identification des points de vigilance et des ponts thermiques, technique de réalisation et d'étanchéité à l'air des raccords - Techniques de ragréage des matériaux isolants <p>Complexe toiture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Différents types (froide, chaude, inversée) - Matériaux : Spécificité, caractéristiques physiques, identification, dimensions commerciales, performances, compatibilité, conditions d'utilisation, ... • Techniques de mise en œuvre (découpe, pose, assemblage, fixation, réalisation des joints entre éléments) selon le type de structure et le type de matériaux - Principes physiques de base en lien avec la PEB : condensation superficielle/interne, point de rosée, utilité des indicateurs de performance - Techniques de contrôle (contrôle visuel, thermographie, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Effectuer les percements et les découpes étanches à l'air (passage des gaines techniques, intégration d'éléments, ...) ❖ Raccorder la sous-toiture, l'isolation et le pare-vapeur en assurant sa continuité ❖ Éviter les ponts thermiques au niveau des nœuds constructifs ❖ Ragréer l'intégrité de la couche d'isolation ❖ Identifier les constituants du complexe toiture : types de matériaux, propriétés (perméabilité, performances, compatibilité) ❖ Vérifier le bien-fondé des choix effectués par rapport à la situation existante ❖ Évaluer les conséquences d'une mauvaise réalisation (pont thermique) 	

5.10. Réaliser les finitions (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Etanchéité des relevés ; Caractéristiques, matériaux, techniques et conditions de mise en œuvre selon les fabricants (Enduisage de vernis bitumeux, soudage/collage à l'aide de bitume chaud, par fixation mécanique, mise en œuvre de bandes distinctes de matériau d'étanchéité) - Finition des parties en élévation : Techniques et conditions de mise en œuvre (pose de bavette, pose de solins, pose de profilés préformés) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser les finitions périphériques ❖ Mettre en place les profilés de finitions des relevés et des rives en fonction du produit utilisé ❖ Par adjonction de bandes distinctes de matériau d'étanchéité (solin) – fixation métallique ❖ Placer (Souder, coller, fixer mécaniquement) une bande de rac- 	<p>C.46. Réaliser les finitions en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux,

- Etanchéité des rives de toitures : Eléments de finition (profilés, chape-rons, couvre-mur) caractéristiques, techniques et conditions de mise en œuvre.	cord ❖ Poser un joint	dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
- Tôle colaminée : Caractéristiques, techniques de façonnage (pliage, découpe), techniques de mise en œuvre (fixation)	❖ Façonner (couper, plier) une tôle colaminée ❖ Fixer une tôle colaminée selon les prescriptions du fabricant	
- Les éléments d'angles : caractéristiques (rentrants, sortants), techniques de mise en œuvre.	❖ Positionner et fixer des éléments préfaçonnés d'angles rentrants et sortants selon les procédures des fabricants ❖ Réaliser (plier, couper, souder, coller) des angles rentrants et sortants ❖ Placement de bandes souples de raccord	

5.11. Préparer la pose d'équipements (panneaux solaires photovoltaïques et thermiques, ...) (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Protection : types (bâche, ...), utilisations spécifiques, conditions et méthodes de mise en œuvre - Plan de montage, check-list des fabricants : conventions, symboles, terminologies spécifiques - Techniques de découpe et de perçement des matériaux. - Matériaux d'étanchéité : types, utilisations spécifiques, conditions de mise en œuvre - Accessoires (types, techniques de mise en œuvre) permettant la traversée des différentes couches du complexe toiture - Ancrages de fixation : types, éléments de raccords et finition, techniques de pose - Principe du complexe toiture - Techniques de vérification (visuelle, mise sous eau) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Protéger les éléments de toiture existants ❖ Réaliser des percements étanches et placer les ancrages de fixations dans la toiture pour le passage des câbles en respectant le plan de montage ❖ Réaliser l'étanchéité autour des ancrages ❖ Vérifier l'intégrité de fonctions du complexe toiture ❖ Poser les chevalets ❖ Protéger l'étanchéité (écrasement, ...) ❖ Fixer les chevalets ❖ Lester les chevalets 	<p>C.32. Préparer la pose d'équipements (panneaux solaires photovoltaïques et thermiques, ...) en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, <p>dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>

5.12. Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Outillage : Conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipement de protection. - Notions de base en électricité (vérification/réparation d'une prise, d'une allonge électrique, ...) - Notions de base en mécanique (dé/montage d'accessoires d'outillage : disques, forets, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sélectionner l'outillage approprié ❖ Utiliser le matériel et les outils selon les règles de sécurité ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage ❖ Réparer/vérifier une prise ou une allonge électrique ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements 	<p>C.10. Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Planning d'intervention des différents corps de métiers 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Communiquer et travailler en équipe ❖ Se concerter avec les autres corps de métier ❖ Tenir un planning ❖ Lire un planning d'intervention des différents corps de métiers ❖ Compléter les fiches/documents transmis par le supérieur hiérarchique ❖ Signaler au responsable hiérarchique les défauts aux dispositifs de protection 	
<ul style="list-style-type: none"> - Plan particulier de santé et sécurité (identification des éléments à mettre en œuvre) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail ❖ Utiliser les EPI et EPC ❖ Utiliser les équipements de travail en hauteur de manière sécurisée. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Règles de manutention avec/sans moyen de levage - Règles d'ergonomie - Techniques et matériel de levage - PPSS (éléments nécessaires à l'utilisation du matériel, à l'analyse de risques et aux moyens de préventions) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux 	
<ul style="list-style-type: none"> - Mesures de prévention et de protection contre le bruit - Prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel) - Principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle ❖ Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle ❖ Utiliser les matériaux de manière économique ❖ Respecter les exigences acoustiques ❖ Prendre les mesures de prévention et de protection contre le bruit ❖ Limiter les émissions de poussière 	

<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : caractéristiques, charges pondérales, composition, fonction, dimensions commerciales, compatibilité - Fiche technique : étiquetage, pictogrammes - Produits dangereux ; types, risques liés à la manipulation, mesures de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage - Notions de démontage des toitures en asbeste ciment : techniques, réglementation, stockage - Catégories de déchets 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets ❖ Assurer la protection de l'environnement par rapport à la nocivité de certains matériaux et substances ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables ❖ Assurer la traçabilité des produits ❖ Ranger son poste de travail ❖ Nettoyer son poste de travail 	
<ul style="list-style-type: none"> - PPSS : éléments nécessaires à l'utilisation des chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder à l'analyse de risque et aux moyens de prévention - Mesures préventives anti-incendie/explosion - Mesures d'urgence en cas d'incendie - Principe d'extinction, moyen d'extinction - Outillage : types, conformité, règles d'utilisation, risques - Combustibles et comburant (gaz) : types, règles d'utilisation, risques, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les mesures de sécurité (installation, utilisation, prévention incendie) ❖ Utiliser les chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder ❖ Réagir adéquatement en cas d'incident/d'accident 	

Glossaire :

ATG : Agrément technique correspondant à un produit donné

Comburant (ex : oxygène) : Se combine avec le combustible pour assurer la combustion de ce dernier

Complexe toiture : Ensemble des éléments d'étanchéité et d'isolation d'une toiture

Couche intermédiaire / Couche de séparation : couche empêchant le contact entre 2 matériaux de construction

EPC : Equipements de Protection Collectifs

EPI : Equipements de Protection Individuels

PEB : Performance Énergétique des Bâtiments

Pose en indépendance : pose sans adhérence d'un matériau sur son support

PPSS : Plan Particulier de Sécurité et de Santé

Produit dangereux : Substance qui peut avoir une incidence néfaste sur le corps humain, les matériaux, les installations ou l'environnement.

Sous-couche : Couche posée sur le support avant la pose de(s) couche(s) d'étanchéité

UAA 6 (c)	Couverture métallique Réaliser une couverture (toiture/bardage) métallique Réaliser les raccords de toitures et de pénétrations Réaliser la pose d'accessoires
------------------	---

Activités clés du Profil métier	AC5 : Réaliser une couverture métallique AC8 : Bardages AC9 : Accessoires
--	---

6.1. Prendre connaissance du travail à effectuer (c)		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Sources d'information : plan, dossier de chantier (conventions, symboles et normes) - Terminologie spécifique aux travaux de toiture 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Récolter les données écrites et orales ❖ Sélectionner les données utiles à la réalisation du travail 	C .1. Prendre connaissance du travail à effectuer en autonomie au niveau :
<ul style="list-style-type: none"> - Phasage du travail - Temps d'exécution (Notion de rendement et temps de référence) - Contraintes : Période d'attente entre phases d'exécution, conditions climatiques, accessibilité du chantier et du poste de travail, besoin en matériaux, matériels, outillage et équipement de son poste de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Estimer le temps nécessaire à chaque activité ❖ Déterminer la chronologie des étapes du travail 	<ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)

6.2. Acheminer et stocker les matériaux (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : caractéristiques, charges pondérales, composition, fonction, dimensions commerciales, compatibilité - Fiche technique : étiquetage, pictogrammes - Produits dangereux : types, risques liés à la manipulation, mesures de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Récolter les données (bon de livraison, bon de commande, fiche technique) ❖ Reconnaître les produits et matériaux ❖ Extraire les informations utiles des fiches techniques (étiquettes et pictogramme) ❖ Identifier les produits dangereux ❖ Appliquer les mesures de sécurité relatives à la manipulation et au stockage des matériaux 	<p>C.2. Acheminer et stocker les matériaux en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Règles de manutention avec ou sans engin de levage - Charges admissibles des différents supports (matériaux de structure) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions des fabricants ❖ Apprécier la charge des matériaux à acheminer ❖ Evaluer l'accessibilité ❖ Choisir le moyen de levage adapté ❖ Acheminer en hauteur le matériel et les matériaux ❖ Apprécier la résistance (déformation, écrasement, rupture) du support et de l'isolation. ❖ Identifier les risques de basculement dû aux pentes 	
<ul style="list-style-type: none"> - Principes et techniques de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions du fabricant ❖ Appliquer les consignes de stockage 	

6.3. Poser la sous-couche (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques physiques des matériaux - Différents types de supports - Critères de qualité du support : équerrage, planéité, nature, résistance, cohésion, tolérances usuelles admissibles, degré d'humidité, dégâts du bois... - Techniques de vérification 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les matériaux constitutants (structure, couverture, isolant, ...) ❖ Vérifier l'état de la structure portante ❖ Constater les dégradations existantes ❖ Transmettre les problèmes rencontrés à son chef hiérarchique 	<p>C.47. Poser la sous-couche en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes
<ul style="list-style-type: none"> - Différents types de toitures 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser les matériaux de sous-couche (couche de désolidarisation, 	

- Matériaux pour la sous-couche : types, caractéristiques, propriétés, principes et conditions de mise en œuvre	natte structurée) souple et rigide selon les prescriptions du fabricant	(conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
---	---	---

6.4. Effectuer les mesures et travaux préparatoires à la pose du métal (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Matériel et techniques de mesurage - Matériaux de couverture métalliques (feuilles, bandes) : - Type de métaux (Cu, Zn, Zn prépatiné), dimensions commerciales (mesures, poids, épaisseur) propriétés, principes de mise en œuvre (compatibilité, couple galvanique, dilatation) - Mesures et calculs - Matériel et technique de mesure - Techniques du calepinage 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mesurer la toiture ❖ Tenir compte des chevauchements exigés ❖ Repérer la longueur des bandes de métal ❖ Marquer les bandes sur la toiture ❖ Réaliser le calepinage et le marquage des bandes de métal 	<p>C.48. Effectuer les mesures et travaux préparatoires à la pose du métal en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>

6.5. Façonner, assembler et positionner les éléments de couverture métallique (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Façonnage des éléments de couverture : calcul du développement, prise en compte de la dilatation, techniques de découpage, de pliage (manuelle et machine électrique), d'assemblage - Mesures et calculs 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mesurer et dimensionner des éléments de couverture métallique ❖ Façonner (découper, plier les reliefs) les feuilles de métal ❖ Utiliser l'outillage spécifique au travail du métal (Plieuse, rouleuse, baguetteuse, bordeuse) en tenant compte du type de joint à effectuer 	<p>C 49. Façonner, assembler et positionner les éléments de couverture métallique en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des tech-

<ul style="list-style-type: none"> - Matériel et technique de mesure - Outillage destiné au travail du métal (plieuse, rouleuse, baguetteuse, bordeuse) : conditions d'utilisation, mesures de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Positionner les éléments de couverture métallique sur le toit en tenant compte du type de joint à effectuer ❖ Réaliser des soudures ❖ Réaliser des agrafures simples/doubles 	<p>niques et procédures</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
---	--	---

6.6. Réaliser les joints (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Raccords soudés : Principes, détails technique, techniques de réalisation - Soudure : types, normes, composition, conditions et technique de mise en œuvre, mesures de sécurité - Produits dangereux : identification, spécificité, mesures de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser les raccords soudés 	<p>C.50. Réaliser les joints en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Couverture à joint debout : principes, détails techniques, technique de réalisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser des joints debouts <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser l'outillage spécifique au travail du métal (Plieuse, rouleuse, baguetteuse, bordeuse) • Poser (Répartir, positionner et fixer) les pattes fixes et coulissantes • Réaliser des sertissages • Réaliser des agrafages 	
<ul style="list-style-type: none"> - Couverture à tasseaux : principes, détails techniques, technique de réalisation (façonnage, pose, fixation) - Technique de façonnage d'éléments métalliques de couverture : (mesure, découpage, pliage, assemblage) - Outillage destiné au travail du métal (plieuse, rouleuse, baguetteuse, bordeuse) : utilisation, mesures de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser des joints à tasseaux <ul style="list-style-type: none"> • Positionner et fixer les tasseaux • Poser (positionner et fixer) les pattes fixes et coulissantes • Façonner (tracer, découper, plier) les feuilles de métal • Réaliser les recouvrements soudés ou par simple/double agrafage - Utiliser l'outillage spécifique au travail du métal (Plieuse, rouleuse, baguetteuse, bordeuse) 	

6.7. Réaliser les raccords de toiture (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<p>Eléments de faîte et de rives (rives de tête en butée, rives d'égout, rives latérales libres/en butée) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détails techniques en fonction du type de toiture - Techniques de façonnage (pliage, découpe) des différents matériaux de raccords métalliques - Techniques de pose (positionnement, fixation) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser les raccords avec les rives (faîtages et les rives de tête en butée, rives d'égout, rives latérales libres et en butée) ❖ Mettre en place les raccords de rives et de faîtes 	<p>C.51. Réaliser les raccords de toiture en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, <p>dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique.</p> <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<p>Eléments de raccords (avec les conduits de fumée, les fenêtres de toiture ; les lucarnes, les éléments de ventilation et aération) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détails techniques en fonction du type de toiture - Techniques de façonnage (pliage, découpe) des différents matériaux de raccords métalliques - Techniques de pose (positionnement, fixation) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser les raccords avec diverses pénétrations (conduits de fumée, fenêtres de toitures, lucarnes, éléments de ventilation et aération) ❖ Mettre en place les raccords avec diverses pénétrations 	
<p>Noeues et arêtières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détails techniques en fonction du type de toiture - Techniques de façonnage (traçage, mesurage, pliage, découpe) des différents matériaux de raccords métalliques et non-métalliques - Techniques de pose 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser (Tracer, façonner et placer) les éléments composant les noeues et les arêtières en fonction des matériaux de couverture 	

6.8. Préparer la pose d'accessoires (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de découpe et de perçement des matériaux. - Technique de ragréage de la toiture (couverture, pare-vapeur, sous-toiture, isolant) - Matériaux d'étanchéité : types, utilisations spécifiques, conditions de mise en œuvre - Accessoires (types, techniques de mise en œuvre) permettant la traversée des différentes couches du complexe toiture 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser des percements dans la toiture pour le passage des câbles et canalisations ❖ Assurer la performance de l'isolation et des étanchéités autour des percements 	<p>C.38. Préparer la pose d'accessoires en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, <p>dans les limites des consignes</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Plan de montage, check-list des fabricants : conventions, symboles, terminologies spécifiques - Ancrages de fixation : types, éléments de raccords et finition, techniques de pose - Principe du complexe toiture - Techniques de vérification 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer un plan de montage ❖ Suivre les recommandations d'une check-list appartenant à une procédure ❖ Placer les ancrages de fixations selon les spécifications du fabricant ❖ Réaliser l'étanchéité autour des ancrages ❖ Vérifier l'intégrité des fonctions du complexe toiture 	(conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
---	--	---

6.9. Poser des panneaux solaires (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Panneaux solaires : types (thermique-photovoltaïque), principes de fonctionnement, mesures de sécurité spécifique à la mise en œuvre - Types de pose (rapportée, semi-intégration, intégration complète) - Schéma de montage, instructions techniques des fabricants : conventions, symboles, terminologies spécifiques. - Intégration d'éléments dans le complexe toiture (compatibilité, ventilation, performance, ...) - Techniques de contrôle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser les capteurs selon les prescriptions du fabricant ❖ Se coordonner avec les autres corps de métiers pour les raccordements 	C.39. Poser des panneaux en autonomie au niveau : <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
<ul style="list-style-type: none"> - Prescriptions du fabricant (Méthodes de jonction entre panneaux, montage/démontage des capteurs) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer la jonction entre capteurs. ❖ (Dé)monter les capteurs selon les prescriptions du fabricant 	
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de façonnage (pliage, découpe) des différents matériaux de raccords métalliques - Techniques de pose (positionnement, fixation) - Différents types de raccords (préfabriqués ou non) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Façonner des éléments de raccords métalliques. ❖ Poser (positionner, fixer) les éléments de raccords. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux d'isolation et de protection : Identification, caractéristiques techniques, conditions de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Protéger l'isolant des conduites hydrauliques extérieures (rayonnement solaire, rongeur, intempéries) 	
<ul style="list-style-type: none"> - Matériel et produits de nettoyage des panneaux - Techniques et procédures de nettoyage des panneaux selon les prescriptions des fabricants 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Nettoyer les panneaux solaires 	

6.10. Réaliser la pose de bardage métallique (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Bardage métallique : types, caractéristiques, techniques de découpe, techniques de pose (ordre de placement, recouvrement, fixation) selon les règles de l'art et les spécifications des fabricants - Mesures et calculs : matériels et techniques de mesure - Techniques de calepinage 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Compasser le bardage en fonction de ses caractéristiques géométriques et des éléments de bardage utilisés ❖ Mesurer et dimensionner des éléments de bardage métallique ❖ Façonner (découper, plier les reliefs) les feuilles de métal ❖ Poser (positionner, fixer) les éléments d'un bardage métallique ❖ Utiliser l'outillage spécifique au travail du métal (Plieuse, baguetteuse, sertisseuse, riveteuse) 	<p>C.52. Réaliser la pose de bardage métallique en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, <p>dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique.</p> <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Eléments de raccords et de jonction : caractéristiques, détails techniques, techniques de pose selon la notice du fabricant - Technique de façonnage (traçage, mesurage, pliage, découpe) des différents matériaux de raccords - Technique de pose 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Façonner (traçage, mesurage, pliage, découpe) des différents matériaux de raccords ❖ Poser (positionner, fixer) les éléments de raccords 	

6.11. Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement (Couvreur)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Outillage : Conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipement de protection. - Notions de base en électricité (vérification/réparation d'une prise, d'une allonge électrique, ...) - Notions de base en mécanique (dé/montage d'accessoires d'outillage : disques, forets, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sélectionner l'outillage approprié ❖ Utiliser le matériel et les outils selon les règles de sécurité ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage ❖ Réparer/vérifier une prise ou une allonge électrique ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements 	<p>C.10. Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, <p>dans les limites des consignes</p>

- Planning d'intervention des différents corps de métiers	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Communiquer et travailler en équipe ❖ Se concerter avec les autres corps de métier ❖ Tenir un planning ❖ Lire un planning d'intervention des différents corps de métiers ❖ Compléter les fiches/documents transmis par le supérieur hiérarchique ❖ Signaler au responsable hiérarchique les défauts aux dispositifs de protection 	(conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
- Plan particulier de santé et sécurité (identification des éléments à mettre en œuvre)	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail ❖ Utiliser les EPI et EPC ❖ Utiliser les équipements de travail en hauteur de manière sécurisée. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Règles de manutention avec/sans moyen de levage - Règles d'ergonomie - Techniques et matériel de levage - PPSS (éléments nécessaires à l'utilisation du matériel, à l'analyse de risques et aux moyens de préventions) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux 	
<ul style="list-style-type: none"> - Mesures de prévention et de protection contre le bruit - Prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel) - Principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle ❖ Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle ❖ Utiliser les matériaux de manière économique ❖ Respecter les exigences acoustiques ❖ Prendre les mesures de prévention et de protection contre le bruit ❖ Limiter les émissions de poussière 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : caractéristiques, charges pondérales, composition, fonction, dimensions commerciales, compatibilité - Fiche technique : étiquetage, pictogrammes - Produits dangereux ; types, risques liés à la manipulation, mesures de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage - Notions de démontage des toitures en asbeste ciment : techniques, réglementation, stockage - Catégories de déchets 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets ❖ Assurer la protection de l'environnement par rapport à la nocivité de certains matériaux et substances ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables ❖ Assurer la traçabilité des produits ❖ Ranger son poste de travail ❖ Nettoyer son poste de travail 	
<ul style="list-style-type: none"> - PPSS : éléments nécessaires à l'utilisation des chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder à l'analyse de risque et aux moyens de prévention - Mesures préventives anti-incendie/explosion 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Poser (positionner, fixer) les éléments de raccords. ❖ Appliquer les mesures de sécurité (installation, utilisation, prévention incendie) ❖ Utiliser les chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder 	

<ul style="list-style-type: none"> - Mesures d'urgence en cas d'incendie - Principe d'extinction, moyen d'extinction - Outillage : types, conformité, règles d'utilisation, risques - Combustibles et comburant (gaz) : types, règles d'utilisation, risques, ... 	❖ Réagir adéquatement en cas d'incident/d'accident	
---	--	--

Glossaire :

Arêtier : Ligne de rencontre de deux versants présentant entre eux un angle latéral convexe (saillant). Par extension, ce terme désigne également l'ouvrage qui couvre cette ligne de rencontre.

Calepiner (calepinage)/Compasser (compassage) : Répartir des rangs d'éléments de couverture (tuiles, ardoises, ...) par report d'une dimension répétée d'une rive à une autre selon le plan de pose d'éléments de construction.

EPC : Equipements de Protection Collectifs

EPI : Equipements de Protection Individuels

Faîtage : Ligne haute droite ou biaise d'un toit, formée par la rencontre de deux versants opposés. Ouvrage assurant l'étanchéité de cette ligne.

Liteau : Bois de faible section cloué sur les chevrons et servant de support aux matériaux de couverture. L'espacement des bords supérieurs des liteaux est toujours égal au pureau.

Noüe : Ligne de rencontre de deux versants présentant entre eux un angle latéral concave (rentrant). Par extension, ce terme désigne également l'ouvrage qui couvre cette ligne de rencontre.

Panneaux solaires : Éléments situés sur la toiture et permettant de récupérer l'énergie solaire. Ils peuvent être encastrés dans la toiture ou posés au-dessus de celle-ci.

Panneaux solaires thermiques : Panneaux permettant la production d'eau chaude destinée à l'installation sanitaire ou à l'installation de chauffage.

Panneaux photovoltaïques : Panneaux permettant la production d'électricité.

Pureau : Dans les couvertures en petits éléments, partie apparente de ceux-ci après leur mise en place. Cette longueur détermine l'espacement entre les liteaux.

PEB : Performance Énergétique des Bâtiments

PPSS : Plan Particulier de Sécurité et de Santé

Produit dangereux : Substance qui peut avoir une incidence néfaste sur le corps humain, les matériaux, les installations ou l'environnement.

UAA 2 (C+E)	Etablir le diagnostic d'une toiture existante Démonter, réparer, adapter des éléments de toitures
--------------------	--

Activités clés du Profil métier	AC2 : Analyser et préparer la toiture
--	--

UAA 2 Couvreur : Etablir le diagnostic d'une toiture existante - Démonter, réparer, adapter des éléments de toitures

2.1. Prendre connaissance du travail à effectuer (c)		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Sources d'information : plan, dossier de chantier (conventions, symboles et normes) - Terminologie spécifique aux travaux de toiture 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Récolter les données écrites et orales ❖ Sélectionner les données utiles à la réalisation du travail 	<p>C.1. Prendre connaissance du travail à effectuer en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Phasage du travail - Temps d'exécution (Notion de rendement et temps de référence) - Contraintes : Période d'attente entre phases d'exécution, conditions climatiques, accessibilité du chantier et du poste de travail, besoin en matériaux, matériels, outillage et équipement de son poste de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Estimer le temps nécessaire à chaque activité ❖ Déterminer la chronologie des étapes du travail 	

2.2. Etablir le diagnostic d'état du complexe toiture (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Différents types de complexe toiture - Matériaux : Spécificité, caractéristiques physiques, identification, dimensions commerciales, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les matériaux constitutants (structure, couverture, isolant, ...) d'un complexe toiture. 	<p>C.53 Etablir le diagnostic d'état du complexe toiture en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux de toiture : identification, spécificité, charges pondérales, composition, fonction, dimensions commerciales, compatibilité, résistance (au temps, déchirure, température), conditions de mise en œuvre - Critères de qualité du support (acier, bois, tôle, béton, isolant) : planéité, nature, résistance, cohésion, tolérances usuelles admissibles, régularité de la pente, degré d'humidité, phénomènes de dégâts du bois (fissures, moisissures, défauts d'appui...) - Technique de vérification 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier et évaluer l'état de la structure portante ❖ Constater les dégradations existantes ❖ Evaluer l'accessibilité (stabilité, présence et état des crochets de service, ...) ❖ Comparer l'état de la toiture avec la fiche de travail/plan ❖ Evaluer la performance de la sous-toiture, de l'isolant et de l'écran-vapeur. (Etat général, raccords, perméabilité, percements, propriétés capillaires, performance thermique, ...) ❖ Evaluer l'influence que l'intervention (pose d'équipement, adaptation, ...) aura sur la toiture : perforation, praticabilité, entretien de la toiture, performance. ❖ Transmettre les problèmes rencontrés à son supérieur hiérarchique ❖ Suggérer des solutions alternatives à sa voie hiérarchique 	

2.3. Enlever les éléments de toiture/couverture ainsi que de charpente (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques et modes opératoires de dépose totale ou partielle d'une toiture (structure, couverture, complexe toiture et accessoires) - Notions de démontage des toitures en asbeste ciment : techniques, réglementation - Protection du bâtiment : stabilité, intempéries, chute de matériaux, ... - Technique de protection provisoire de l'ouverture réalisée - Protection : types (bâche, ...), utilisations spécifiques, conditions et méthodes de mise en œuvre (pose, fixation, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Démonter des éléments de toiture : couverture, isolant, étanchéité, charpente, accessoires ❖ Protéger les éléments de toitures existants ❖ Mettre en place et fixer une bâche en fonction du type de toiture et des conditions extérieures (vents, pentes, ...) 	<p>C.54. Enlever les éléments de toiture/couverture ainsi que de charpente en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique.
<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux de couverture : types, caractéristiques, méthodes de stockage et de protection 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Stocker les éléments de couverture durant la phase de transit 	

<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux de toitures : caractéristiques, identification, spécificités, dimensions commerciales, conditions de mise en œuvre, conditions d'utilisation, utilisations spécifiques, compatibilité, ... - Eléments nécessitant une intervention spécialisée (HVAC, panneaux solaires, amiante, ...) - Critères de qualité du support : équerrage, planéité, nature, résistance, cohésion, tolérances usuelles admissibles, degré d'humidité, phénomènes de dégâts du bois... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les éléments devant être remplacés ❖ Identifier les éléments pour lesquels une intervention spécialisée est nécessaire ❖ Communiquer ses observations au responsable 	Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
- Principes de protection de stabilisation et de consolidation des éléments restants	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Stabiliser les éléments ❖ Protéger le bâtiment 	
- Produits de traitement des matériaux : identification (symboles et pictogramme) caractéristiques, propriétés, compatibilité, mesures de protection et de sécurité, conditions de mise en œuvre, ...	❖ Appliquer un produit de protection selon les prescriptions du fabricant	
- Déchets : types-classes, principe de tri, conditionnement, évacuation (y compris déchets spécifiques : asbeste ciment, produits bitumineux, ...)	❖ Evacuer et trier les déchets	

2.4. Remplacer les éléments abîmés (charpente, chéneaux, ...) - Adapter/renforcer la charpente en fonction de la pose d'accessoires (fenêtre de toit, panneaux solaires, ...) - Réaliser les travaux de réparation de maçonnerie élémentaire (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Accessoires de toitures : types, caractéristiques, poids, dimensions, conditions spécifiques d'installation - La charpente : <ul style="list-style-type: none"> • éléments constitutifs, dimensionnement, principe de stabilité, techniques de fabrication et de mise en place d'éléments de charpente (mesures, découpes, assemblage, pose, fixations) - Produits de traitement du bois : identification (symboles et pictogramme) caractéristiques, propriétés, compatibilité, mesures de protection et de sécurité, conditions de mise en œuvre, ... - Notice des fabricants : schéma de montage des accessoires, adaptations de la structure 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Evaluer l'influence que le système choisi aura sur la toiture : perforations, praticabilité, entretien de la toiture ❖ Identifier les éléments constitutifs (nature, dimensions, ...) ❖ Adapter des éléments de charpente (Dimensionner, découper, assembler) selon le plan de pose prévu ❖ Mettre en place (Positionner, fixer) les éléments de remplacement. ❖ Traiter les éléments de remplacement selon les prescriptions du fabricant 	C.55. Remplacer les éléments abîmés (charpente, chéneaux, ...) - Adapter/renforcer la charpente en fonction de la pose d'accessoires (fenêtre de toit, panneaux solaires, ...) - Réaliser les travaux de réparation de maçonnerie élémentaire en autonomie au niveau : <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes
- Techniques de contrôle	❖ Evaluer l'état des éléments de pénétration	

<ul style="list-style-type: none"> - Notions élémentaires de maçonnerie - Composition des mortiers - Mises-en-œuvre des mortier 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Exécuter des travaux élémentaires de ragréage de maçonnerie 	(conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
--	---	---

2.5. Nettoyer la toiture (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de nettoyage d'une toiture et de ses éléments : types, modes et conditions d'application, outils spécifiques - Produits de nettoyage : types, toxicité, dangerosité, procédure de tri, ... - Produits fongicides et de reconditionnement : identification (symboles et pictogramme) caractéristiques, propriétés, compatibilité, mesures de protection et de sécurité, conditions de mise en œuvre, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer le mode de nettoyage mécanique propre à chaque type de couverture (toiture + éléments) ❖ Appliquer un fongicide, un produit de reconditionnement et/ou de protection selon les prescriptions du fabricant 	C.56. Nettoyer la toiture en autonomie au niveau : <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
<ul style="list-style-type: none"> - Technique de protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Recueillir les écoulements liés au nettoyage ❖ Evacuer les produits d'écoulement 	

2.6 Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement (c)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Outillage : Conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipement de protection. - Notions de base en électricité (vérification/réparation d'une prise, d'une allonge électrique, ...) - Notions de base en mécanique (dé/montage d'accessoires d'outillage : disques, forets, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sélectionner l'outillage approprié ❖ Utiliser le matériel et les outils selon les règles de sécurité ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage ❖ Réparer/vérifier une prise ou une allonge électrique ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des 	C.10. Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement en autonomie au niveau : <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel

	équipements	et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
- Planning d'intervention des différents corps de métiers	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Communiquer et travailler en équipe ❖ Se concerter avec les autres corps de métier ❖ Tenir un planning ❖ Lire un planning d'intervention des différents corps de métiers ❖ Compléter les fiches/documents transmis par le supérieur hiérarchique ❖ Signaler au responsable hiérarchique les défauts aux dispositifs de protection 	
- Plan particulier de santé et sécurité (identification des éléments à mettre en œuvre)	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail ❖ Utiliser les EPI et EPC ❖ Utiliser les équipements de travail en hauteur de manière sécurisée. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Règles de manutention avec/sans moyen de levage - Règles d'ergonomie - Techniques et matériel de levage - PPSS (éléments nécessaires à l'utilisation du matériel, à l'analyse de risques et aux moyens de préventions) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux 	
<ul style="list-style-type: none"> - Mesures de prévention et de protection contre le bruit - Prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel) - Principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle ❖ Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle ❖ Utiliser les matériaux de manière économique ❖ Respecter les exigences acoustiques ❖ Prendre les mesures de prévention et de protection contre le bruit ❖ Limiter les émissions de poussière 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : caractéristiques, charges pondérales, composition, fonction, dimensions commerciales, compatibilité - Fiche technique : étiquetage, pictogrammes - Produits dangereux ; types, risques liés à la manipulation, mesures de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage - Notions de démontage des toitures en asbeste ciment : techniques, réglementation, stockage - Catégories de déchets 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets ❖ Assurer la protection de l'environnement par rapport à la nocivité de certains matériaux et substances ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables ❖ Assurer la traçabilité des produits ❖ Ranger son poste de travail ❖ Nettoyer son poste de travail 	
- PPSS : éléments nécessaires à l'utilisation des chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder à l'analyse de risque et aux moyens de pré-	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les mesures de sécurité (installation, utilisation, prévention incendie) 	

vention - Mesures préventives anti-incendie/explosion - Mesures d'urgence en cas d'incendie - Principe d'extinction, moyen d'extinction - Outillage : types, conformité, règles d'utilisation, risques - Combustibles et comburant (gaz) : types, règles d'utilisation, risques, ...	❖ Utiliser les chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder ❖ Réagir adéquatement en cas d'incident/d'accident	
---	--	--

Glossaire :

Complexe toiture : Ensemble des éléments d'étanchéité et d'isolation d'une toiture

EPC : Equipements de Protection Collectifs

EPI : Equipements de Protection Individuels

HVAC : Ventilation, air conditionné

PEB : Performance Energétique des Bâtiments

PPSS : Plan Particulier de Sécurité et de Santé

Produit dangereux : Substance qui peut avoir une incidence néfaste sur le corps humain, les matériaux, les installations ou l'environnement.

2.1. Prendre connaissance du travail à effectuer (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Sources d'information : plan, dossier de chantier (conventions, symboles et normes) - Terminologie spécifique aux travaux de toiture 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'informer du travail à effectuer <ul style="list-style-type: none"> • Récolter les données écrites et orales • Sélectionner les données utiles à la réalisation du travail 	<p>C.1. Prendre connaissance du travail à effectuer en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Phasage du travail - Temps d'exécution (Notion de rendement et temps de référence) - Contraintes : Période d'attente entre phases d'exécution, conditions climatiques, accessibilité du chantier et du poste de travail, besoin en matériaux, matériels, outillage et équipement de son poste de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Planifier son travail <ul style="list-style-type: none"> • Estimer le temps nécessaire à chaque activité • Déterminer la chronologie des étapes du travail 	

2.2. Etablir le diagnostic d'état du complexe toiture (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Différents types de complexe toiture - Matériaux : Spécificité, caractéristiques physiques, identification, dimensions commerciales, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les matériaux constitutants (structure, couverture, isolant, ...) d'un complexe toiture. 	<p>C.53. Etablir le diagnostic d'état du complexe toiture en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte complexe (adaptation aux</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux de toiture : identification, spécificité, charges pondérales, composition, fonction, dimensions commerciales, compatibilité, résistance (au temps, déchirure, température), conditions de mise en œuvre - Critères de qualité du support (acier, bois, tôle, béton, isolant) : planéité, nature, résistance, cohésion, tolérances usuelles admissibles, régularité de la pente, degré d'humidité, phénomènes de dégâts du bois - Technique de vérification 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vérifier et évaluer l'état de la structure portante ❖ Constater les dégradations existantes ❖ Evaluer l'accessibilité (stabilité, présence et état des crochets de service, ...) ❖ Comparer l'état de la toiture avec la fiche de travail/plan ❖ Evaluer la performance de la sous-toiture, de l'isolant et de l'écran-vapeur. (Etat général, raccords, perméabilité, percements, propriétés capillaires, performance thermique, ...) 	

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Evaluer l'influence que l'intervention (pose d'équipement, adaptation, ...) aura sur la toiture : perforation, praticabilité, entretien de la toiture, performance. ❖ Transmettre les problèmes rencontrés à son supérieur hiérarchique ❖ Suggérer des solutions alternatives à sa voie hiérarchique 	contraintes rencontrées)
--	--	--------------------------

2.3. Enlever les éléments de toiture/couverture ainsi que de structure (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques et modes opératoires de dépose totale ou partielle d'une toiture (structure, couverture, complexe toiture et accessoires) - Notions de démontage des toitures en asbeste ciment : techniques, réglementation - Protection du bâtiment : stabilité, intempéries, chute de matériaux, ... - Technique de protection provisoire de l'ouverture réalisée - Protection : types (bâche, ...), utilisations spécifiques, conditions et méthodes de mise en œuvre (pose, fixation, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Démonteur des éléments de toiture : couverture, isolant, étanchéité, charpente, accessoires ❖ Protéger les éléments de toitures existants ❖ Mettre en place et fixer une bâche en fonction du type de toiture et des conditions extérieures (vents, pentes, ...) 	<p>C.57. Enlever les éléments de toiture/couverture ainsi que de structure en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, <p>dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique.</p> <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux de toitures : caractéristiques, identification, spécificités, dimensions commerciales, conditions de mise en œuvre, conditions d'utilisation, utilisations spécifiques, compatibilité, ... - Eléments nécessitant une intervention spécialisée (HVAC, panneaux solaires, amiante, ...) - Critères de qualité du support : équerrage, planéité, nature, résistance, cohésion, tolérances usuelles admissibles, degré d'humidité, phénomènes de dégâts du bois... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les éléments devant être remplacés ❖ Identifier les éléments pour lesquels une intervention spécialisée est nécessaire ❖ Communiquer ses observations au responsable 	
<ul style="list-style-type: none"> - Principes de protection de stabilisation et de consolidation des éléments restants 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Stabiliser les éléments ❖ Protéger le bâtiment 	
<ul style="list-style-type: none"> - Produits de traitement des matériaux : identification (symboles et pictogramme) caractéristiques, propriétés, compatibilité, mesures de protection et de sécurité, conditions de mise en œuvre, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer un produit de protection selon les prescriptions du fabricant 	
<ul style="list-style-type: none"> - Déchets : types-classes, principe de tri, conditionnement, évacuation (y compris déchets spécifiques : asbeste ciment, produits bitumineux, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Evacuer et trier les déchets 	

2.4. Remplacer les éléments abîmés (supports/charpente, chéneaux, ...) - Adapter/renforcer la structure/charpente en fonction de la pose d'accessoires (fenêtre de toit, panneaux solaires,...) - Réaliser les travaux de réparation de maçonnerie élémentaire (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Accessoires de toitures : types, caractéristiques, poids, dimensions, conditions spécifiques d'installation - La structure : éléments constitutifs, dimensionnement, principe de stabilité, techniques de fabrication et de mise en place d'éléments de charpente (mesures, découpes, assemblage, pose, fixations) - Produits de traitement du bois : identification (symboles et pictogramme) caractéristiques, propriétés, compatibilité, mesures de protection et de sécurité, conditions de mise en œuvre, ... - Notice des fabricants : schéma de montage des accessoires, adaptations de la structure 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Evaluer l'influence que le système choisi aura sur la toiture : perforations, praticabilité, entretien de la toiture ❖ Identifier les éléments constitutifs (nature, dimensions, ...) ❖ Adapter des éléments de charpente (Dimensionner, découper, assembler) selon le plan de pose prévu ❖ Mettre en place (Positionner, fixer) les éléments de remplacement. ❖ Traiter les éléments de remplacement selon les prescriptions du fabricant 	<p>C.58. Remplacer les éléments abîmés (supports/charpente, chéneaux, ...), adapter/renforcer la structure/charpente en fonction de la pose d'accessoires (fenêtre de toit, panneaux solaires, ...), réaliser les travaux de réparation de maçonnerie élémentaire en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, <p>dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique.</p> <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques et matériaux pour la rectification et l'égalisation du support 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Rectifier la planéité du support ❖ Egaliser les stagnations Exécuter des travaux élémentaires de ragréage de maçonnerie 	
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de contrôle - Notions élémentaires de maçonnerie - Composition des mortiers - Mises-en-œuvre des mortiers 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Evaluer l'état des éléments de pénétration ❖ Exécuter des travaux élémentaires de ragréage de maçonnerie 	

2.5. Nettoyer la toiture (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de nettoyage d'une toiture et de ses éléments : types, modes et conditions d'application, outils spécifiques - Produits de nettoyage : types, toxicité, dangerosité, procédure de tri, ... - Produits fongicides et de reconditionnement : identification (symboles et pictogramme) caractéristiques, propriétés, compatibilité, mesures de 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer le mode de nettoyage mécanique propre à chaque type de couverture (toiture + éléments) ❖ Appliquer un fongicide, un produit de reconditionnement et/ou de protection selon les prescriptions du fabricant 	<p>C.56. Nettoyer la toiture en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel

protection et de sécurité, conditions de mise en œuvre, ...		et des matériaux,
- Technique de protection de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Recueillir les écoulements liés au nettoyage ❖ Evacuer les produits d'écoulement 	dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)

2.6. Préparer le support (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de préparation du support : - Elimination des plis et boursoffures - Nettoyage - Assèchement - Technique de contrôle visuel - Outils et Produits de nettoyage - Produits et matériaux (voile désolidarisant) : caractéristiques, compatibilité, conditions d'application 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Effectuer un contrôle visuel ❖ Eliminer les plis et boursoffures (rénovation) ❖ Nettoyer le support ❖ Assécher les zones humides 	C.59. Préparer le support en autonomie au niveau : <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
- Pente d'une toiture plate : norme	❖ Vérifier la compatibilité des matériaux et produits (étanchéité existante à rénover – voile désolidarisant)	
- Les techniques et matériaux pour la rectification et l'égalesation du support	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déterminer la pente nécessaire/minimum ❖ Rectifier la planéité du support ❖ Egaliser les stagnations 	

2.6 Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement (E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Outillage : Conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipement de protection. - Notions de base en électricité (vérification/réparation d'une prise, d'une allonge électrique, ...) - Notions de base en mécanique (dé/montage d'accessoires d'outillage : disques, forets, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sélectionner l'outillage approprié ❖ Utiliser le matériel et les outils selon les règles de sécurité ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage ❖ Réparer/vérifier une prise ou une allonge électrique ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage 	C.10. Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement en autonomie au niveau : <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)
<ul style="list-style-type: none"> - Planning d'intervention des différents corps de métiers 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Communiquer et travailler en équipe ❖ Se concerter avec les autres corps de métier ❖ Tenir un planning ❖ Lire un planning d'intervention des différents corps de métiers ❖ Compléter les fiches/documents transmis par le supérieur hiérarchique ❖ Signaler au responsable hiérarchique les défauts aux dispositifs de protection 	
<ul style="list-style-type: none"> - Plan particulier de santé et sécurité (identification des éléments à mettre en œuvre) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail ❖ Utiliser les EPI et EPC ❖ Utiliser les équipements de travail en hauteur de manière sécurisée. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Règles de manutention avec/sans moyen de levage - Règles d'ergonomie - Techniques et matériel de levage - PPSS (éléments nécessaires à l'utilisation du matériel, à l'analyse de risques et aux moyens de préventions) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux 	
<ul style="list-style-type: none"> - Mesures de prévention et de protection contre le bruit - Prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel) - Principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle ❖ Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle ❖ Utiliser les matériaux de manière économique ❖ Respecter les exigences acoustiques ❖ Prendre les mesures de prévention et de protection contre le bruit ❖ Limiter les émissions de poussière 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : caractéristiques, charges pondérales, composition, fonction, dimensions commerciales, compatibilité - Fiche technique : étiquetage, pictogrammes - Produits dangereux ; types, risques liés à la manipulation, mesures de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets ❖ Assurer la protection de l'environnement par rapport à la nocivité de certains matériaux et substances 	

<ul style="list-style-type: none"> - Notions de démontage des toitures en asbeste ciment : techniques, réglementation, stockage - Catégories de déchets 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables ❖ Assurer la traçabilité des produits ❖ Ranger son poste de travail ❖ Nettoyer son poste de travail 	
<ul style="list-style-type: none"> - PPSS : éléments nécessaires à l'utilisation des chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder à l'analyse de risque et aux moyens de prévention - Mesures préventives anti-incendie/explosion - Mesures d'urgence en cas d'incendie - Principe d'extinction, moyen d'extinction - Outillage : types, conformité, règles d'utilisation, risques - Combustibles et comburant (gaz) : types, règles d'utilisation, risques, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les mesures de sécurité (installation, utilisation, prévention incendie) ❖ Utiliser les chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder ❖ Réagir adéquatement en cas d'incident/d'accident 	

Glossaire :

Complexe toiture : Ensemble des éléments d'étanchéité et d'isolation d'une toiture

EPC : Equipements de Protection Collectifs

EPI : Equipements de Protection Individuels

HVAC : Ventilation, air conditionné

PEB : Performance Énergétique des Bâtiments

PPSS : Plan Particulier de Sécurité et de Santé

Produit dangereux : Substance qui peut avoir une incidence néfaste sur le corps humain, les matériaux, les installations ou l'environnement.

⚠ UAA1(C+E) Flottante sur 3 années- 1 sem./an

L'UAA 1 de l'Etancheur est identique à l'UAA1 du profil de Couvreur

UAA 1 (C+E)	Installer et sécuriser le chantier Installer et utiliser les protections périphériques, les équipements pour le travail en hauteur, les équipements spécifiques (monte-matériaux, plate-forme élévatrice)
--------------------	--

Activités clés du Profil métier	AC1 : (Dés)installer et organiser le chantier (accès, alimentation en matériaux, sécurisation)
--	---

1.1. Installer un accès approprié et sécurisé au lieu de travail (C-E)		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - PPSS : éléments nécessaires à l'utilisation des équipements de sécurisation et de protection du chantier, à l'analyse de risque et aux moyens de prévention - Signalisation et pictogrammes de sécurité - Plan d'implantation - Matériel de sécurisation d'accès - Matériel de protection contre chutes d'outils et de matériaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Repérer dans le PPSS et le PI les éléments à mettre en place : <ul style="list-style-type: none"> • Installer les clôtures de chantier • Installer la signalisation de chantier • Installer les équipements de protection adéquats contre les chutes d'outils et de matériaux ❖ Identifier les risques de dégradation des zones de circulation ❖ Ranger les zones de circulation du chantier ❖ Nettoyer les zones de circulation du chantier 	<p>C.60. Installer un accès approprié et sécurisé au lieu de travail en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>

1.2. (Dés)Installer et utiliser les échafaudages et les échelles (C-E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les échelles : types, caractéristiques, contrôle visuel et conditions d'utilisation (principe de manutention, mode d'emploi, stabilité, normes de conformité) - Réglementation sur l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur (norme CE) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Manipuler une échelle ❖ (Dés)installer une échelle de manière sécurisée ❖ Installer et fixer des points d'ancrage des échelles ❖ Utiliser les échelles dans le cadre de la réglementation en vigueur 	<p>C.61. (Dés)Installer et utiliser les échafaudages et les échelles en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, <p>dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique.</p> <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - PPSS : éléments nécessaires à l'utilisation des équipements pour le travail en hauteur - Les échafaudages : types, constituants, caractéristiques, contrôle visuel et conditions d'utilisation (mode d'emploi, stabilité, normes de conformité) - Règles en vigueur relatives aux montages (certifications nécessaires), à l'accès et à l'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ (Dé)Monter un échafaudage, fixer des points d'ancrage des échafaudages. [1] ❖ Utiliser un échafaudage dans le cadre de la réglementation en vigueur 	

[1] Ces éléments, découlant du référentiel de compétences professionnelles sont régis par Arrêté royal du 31 août 2005 relatif à l'utilisation des équipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur : les organismes d'enseignement et de formation fourniront une Information sur la réglementation en vigueur et pourront développer des apprentissages dans le cadre strict de cette réglementation. Ils ne pourront pas en réaliser de certification.

1.3. Installer et utiliser les protections périphériques et individuelles (C-E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - PPSS : éléments nécessaires à l'utilisation des équipements de protection, à l'analyse de risques et aux moyens de prévention - Les protections périphériques : types, constituants, caractéristiques, contrôle visuel et conditions d'utilisation (mode d'emploi, stabilité, normes de conformité) - Règles en vigueur relatives à l'installation (certifications nécessaires), à l'accès et à l'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Repérer dans le PPSS et le PI les éléments à mettre en place. ❖ Placer les protections anti-chutes selon des prescriptions du fabricant et la réglementation en vigueur [1] 	<p>C.62. Installer et utiliser les protections périphériques et individuelles en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, <p>dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique.</p> <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Ligne de vie : principe et utilité d'une ligne de vie, types et modes de fixations 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Placer une ligne de vie ❖ Vérifier la fixation 	
<ul style="list-style-type: none"> - Ancrages : types selon le type de toiture, techniques de fixation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Installer les ancrages 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les harnais : types, composants et accessoires (harnais, stop-chute), caractéristiques, normes de conformité (date de péremption), condi- 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choisir l'équipement antichute individuel en fonction du poste de travail 	

tions d'utilisation (mise en place, réglage, contrôles)	❖ Utiliser un harnais de sécurité selon la réglementation.
---	--

1.4. Installer et utiliser les engins/outils spécifiques (C-E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Notices des fabricants : Prescriptions d'installation et d'utilisation	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Installer un monte-matériaux ❖ Utiliser un monte-matériaux ❖ Utiliser une plate-forme élévatrice 	<p>C.63. Installer et utiliser les engins/outils spécifiques en autonomie en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du matériel et des matériaux, <p>dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique. Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>

1.5. Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement (C-E)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Outillage : Conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, équipement de protection. - Notions de base en électricité (vérification/réparation d'une prise, d'une allonge électrique, ...) - Notions de base en mécanique (dé/montage d'accessoires d'outillage : disques, forets, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sélectionner l'outillage approprié ❖ Utiliser le matériel et les outils selon les règles de sécurité ❖ Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage ❖ Réparer/vérifier une prise ou une allonge électrique ❖ (Dé)Monter des accessoires d'outillage ❖ Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements 	<p>C.10. Dans toutes les tâches de l'unité respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement en autonomie au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du choix et de l'application des techniques et procédures - du choix et de l'utilisation du maté-

- Planning d'intervention des différents corps de métiers	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Communiquer et travailler en équipe ❖ Se concerter avec les autres corps de métier ❖ Tenir un planning ❖ Lire un planning d'intervention des différents corps de métiers ❖ Compléter les fiches/documents transmis par le supérieur hiérarchique ❖ Signaler au responsable hiérarchique les défauts aux dispositifs de protection 	<p>riel et des matériaux, dans les limites des consignes (conception) du supérieur hiérarchique.</p> <p>Contexte complexe (adaptation aux contraintes rencontrées)</p>
- Plan particulier de santé et sécurité (identification des éléments à mettre en œuvre)	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail ❖ Utiliser les EPI et EPC ❖ Utiliser les équipements de travail en hauteur de manière sécurisée. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Règles de manutention avec/sans moyen de levage - Règles d'ergonomie - Techniques et matériel de levage - PPSS (éléments nécessaires à l'utilisation du matériel, à l'analyse de risques et aux moyens de préventions) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Adopter des postures de travail ergonomiquement correctes ❖ Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux 	
<ul style="list-style-type: none"> - Mesures de prévention et de protection contre le bruit - Prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel) - Principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle ❖ Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle ❖ Utiliser les matériaux de manière économique ❖ Respecter les exigences acoustiques ❖ Prendre les mesures de prévention et de protection contre le bruit ❖ Limiter les émissions de poussière 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et matériaux : caractéristiques, charges pondérales, composition, fonction, dimensions commerciales, compatibilité - Fiche technique : étiquetage, pictogrammes - Produits dangereux ; types, risques liés à la manipulation, mesures de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage - Notions de démontage des toitures en asbeste ciment : techniques, réglementation, stockage - Catégories de déchets 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les débris, déchets et matériaux de réemploi ❖ Assurer le tri et l'évacuation des déchets ❖ Assurer la protection de l'environnement par rapport à la nocivité de certains matériaux et substances ❖ Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables ❖ Assurer la traçabilité des produits ❖ Ranger son poste de travail ❖ Nettoyer son poste de travail 	
<ul style="list-style-type: none"> - PPSS : éléments nécessaires à l'utilisation des chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder à l'analyse de risque et aux moyens de prévention - Mesures préventives anti-incendie/explosion - Mesures d'urgence en cas d'incendie 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les mesures de sécurité (installation, utilisation, prévention incendie) ❖ Utiliser les chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder ❖ Réagir adéquatement en cas d'incident/d'accident 	

<ul style="list-style-type: none"> - Principe d'extinction, moyen d'extinction - Outillage : types, conformité, règles d'utilisation, risques - Combustibles et comburant (gaz) : types, règles d'utilisation, risques, ... 		
--	--	--

Glossaire :

EPC : Equipements de Protection Collectifs

EPI : Equipements de Protection Individuels

PEB : **PPSS** : Plan Particulier de Sécurité et de Santé

Produit dangereux : Substance qui peut avoir une incidence néfaste sur le corps humain, les matériaux, les installations ou l'environnement.

Troisième partie

Éléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier¹⁹

APTITUDES ET COMPETENCES DISCIPLINAIRES EN FRANÇAIS EN LIEN AVEC LES APTITUDES PROFESSIONNELLES

UAA 3 (C+E)	Complexe toiture <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre l'isolant thermique et l'écran d'étanchéité à l'air - Poser la sous-toiture
APTITUDES DES UNITÉS D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	APTITUDES DISCIPLINAIRES EN FRANÇAIS
1. Prendre connaissance du travail à effectuer <ul style="list-style-type: none"> - Récolter les données écrites et orales dans les sources d'informations : plan, dossier de chantier - Sélectionner les données utiles à la réalisation du travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour trouver l'information : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture exhaustive • Lecture sélective, de survol • Lecture tabulaire - Repérer des indicateurs de classement visuels (mise en page, onglets, icônes...) - Utiliser une table des matières pour trouver l'information dans les délais impartis - Utiliser un ordre alphabétique pour trouver l'information dans les délais impartis - Maîtriser l'orthographe du vocabulaire technique - Identifier une structure de classement de l'information (alphabétique, thématique, tableau à double entrée, arborescence, hypertexte...) et décodifier son organisation - Vérifier la validité de l'information trouvée par la comparaison, l'analogie...
2.. Acheminer et stocker les matériaux <ul style="list-style-type: none"> - Récolter les données (bon de livraison, bon de commande, fiche technique) - Extraire les informations utiles des fiches techniques (étiquettes et pictogramme) 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture linéaire • Lecture avec retours en arrière • Lecture avec outils de références - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...)

¹⁹ Cette partie doit être retravaillée par des groupes de travail vu l'arrivée de nouveaux référentiels et le passage de la CPU en 456. Mais elle peut servir de base pour établir des liens entre la formation commune et l'OBG.

<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les produits dangereux - Appliquer les prescriptions des fabricants - Appliquer les consignes de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Evaluer la compréhension et ajuster si nécessaire - Traduire en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe)
6. Poser la sous-toiture <ul style="list-style-type: none"> - Comparer aux tolérances admissibles - Transmettre les problèmes rencontrés à son supérieur hiérarchique - Suggérer des solutions alternatives à sa voie hiérarchique 	<ul style="list-style-type: none"> - Donner des informations oralement: <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer l'essentiel de l'accessoire dans la transmission de l'information • Utiliser le vocabulaire professionnel adéquat • Formuler des phrases simples correctes - Etablir des comparaisons entre des observations et des données identiques, semblables, différentes (vocabulaire et tournures de la comparaison) - Prouver sa réponse par <ul style="list-style-type: none"> • Des indices observables • Une relation de cause à effet • Le renvoi à une règle énoncée • Une comparaison - Suggérer des solutions alternatives : vocabulaire et tournures de la suggestion
9. Poser le pare-pluie d'un bardage <ul style="list-style-type: none"> - Placer le pare-pluie selon les prescriptions du fabricant 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture linéaire • Lecture avec retours en arrière • Lecture avec outils de références - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...) - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Evaluer la compréhension et ajuster si nécessaire - Traduire en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe)
10. Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le matériel et les outils selon les règles de sécurité - Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements - Communiquer et travailler en équipe - Se concerter avec les autres corps de métier - Tenir un planning - Lire un planning d'intervention des différents corps de métiers - Compléter les fiches/documents transmis par le supérieur hiérarchique 	<ul style="list-style-type: none"> - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Donner des informations oralement: <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer l'essentiel de l'accessoire dans la transmission de l'information • Utiliser le vocabulaire professionnel adéquat • Formuler des phrases simples correctes - Suggérer des solutions alternatives : vocabulaire et tournures de la suggestion - Rédiger une remarque intelligible sur une fiche de travail : <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer l'essentiel de l'accessoire dans la transmission de l'information • Utiliser le vocabulaire professionnel adéquat • Formuler des phrases simples correctes - Premières bases de la participation au travail d'équipe <ul style="list-style-type: none"> • Respect du rôle dans le planning

<ul style="list-style-type: none"> - Signaler au responsable hiérarchique les défauts aux dispositifs de protection - Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables - Réagir adéquatement en cas d'incident/d'accident 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion du temps de travail en relation avec les autres corps de métier • Gestion de l'espace de travail
---	---

UAA 6 (E) UAA 7 (C)	Façonner et poser les éléments d'égouttage et d'évacuation d'eaux pluviales
APTITUDES DES UNITÉS D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES EN FRANÇAIS
1. Prendre connaissance du travail à effectuer <ul style="list-style-type: none"> - Récolter les données écrites et orales - Sélectionner les données utiles à la réalisation du travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour trouver l'information : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture exhaustive • Lecture sélective, de survol • Lecture tabulaire - Repérer des indicateurs de classement visuels (mise en page, onglets, icônes...) - Utiliser une table des matières pour trouver l'information dans les délais impartis - Utiliser un ordre alphabétique pour trouver l'information dans les délais impartis - Maîtriser l'orthographe du vocabulaire technique - Identifier une structure de classement de l'information (alphabétique, thématique, tableau à double entrée, arborescence, hypertexte...) et décoder son organisation - Vérifier la validité de l'information trouvée par la comparaison, l'analogie...
2. Acheminer et stocker les matériaux <ul style="list-style-type: none"> - Récolter les données (bon de livraison, bon de commande, fiche technique) - Extraire les informations utiles des fiches techniques (étiquettes et pictogramme) - Identifier les produits dangereux - Appliquer les prescriptions des fabricants - Appliquer les consignes de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture linéaire • Lecture avec retours en arrière • Lecture avec outils de références - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...) - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Evaluer la compréhension et ajuster si nécessaire - Traduire en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe)
2.6. Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de	<ul style="list-style-type: none"> - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Donner des informations oralement:

l'environnement - Utiliser le matériel et les outils selon les règles de sécurité - Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements - Communiquer et travailler en équipe - Se concerter avec les autres corps de métier - Tenir un planning - Lire un planning d'intervention des différents corps de métiers - Compléter les fiches/documents transmis par le supérieur hiérarchique - Signaler au responsable hiérarchique les défauts aux dispositifs de protection - Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables - Réagir adéquatement en cas d'incident/d'accident	<ul style="list-style-type: none"> • Distinguer l'essentiel de l'accessoire dans la transmission de l'information • Utiliser le vocabulaire professionnel adéquat • Formuler des phrases simples correctes - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...)
--	---

UAA 4 (C)	Couverture en tuiles : Réaliser une couverture en tuiles / un bardage en éléments de terre cuite Réaliser les raccords de toitures et de pénétrations Réaliser la pose d'accessoires
APTITUDES DES UNITÉS D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	APTITUDES DISCIPLINAIRES EN FRANÇAIS
3.1. Prendre connaissance du travail à effectuer - Récolter les données écrites et orales - Sélectionner les données utiles à la réalisation du travail	- Choisir la stratégie de lecture adéquate pour trouver l'information : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture exhaustive • Lecture sélective, de survol • Lecture tabulaire - Repérer des indicateurs de classement visuels (mise en page, onglets, icônes...) <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser une table des matières pour trouver l'information dans les délais impartis - Utiliser un ordre alphabétique pour trouver l'information dans les délais impartis - Maîtriser l'orthographe du vocabulaire technique - Identifier une structure de classement de l'information (alphabétique, thématique, tableau à double entrée, arborescence, hypertexte...) et déco-

	<p>der son organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier la validité de l'information trouvée par la comparaison, l'analogie...
<p>3.2. Acheminer et stocker les matériaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Récolter les données (bon de livraison, bon de commande, fiche technique) - Extraire les informations utiles des fiches techniques (étiquettes et pictogramme) - Identifier les produits dangereux - Appliquer les prescriptions des fabricants - Appliquer les consignes de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture linéaire • Lecture avec retours en arrière • Lecture avec outils de références - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...) - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Evaluer la compréhension et ajuster si nécessaire - Traduire en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe)
<p>3.4. Poser les tuiles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Placer les accessoires selon les prescriptions du fabricant : entrées/ sorties d'air, aération/ventilation, sécurité (crochets d'échelles, œilletons,...) - Fixer les tuiles faîtières et de rives selon les prescriptions du fabricant 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture linéaire • Lecture avec retours en arrière • Lecture avec outils de références - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...) - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Evaluer la compréhension et ajuster si nécessaire - Traduire en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe)
<p>3.5. Poser des plaques préfabriquées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poser des plaques ondulées selon les prescriptions du fabricant 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture linéaire • Lecture avec retours en arrière • Lecture avec outils de références - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...) - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Evaluer la compréhension et ajuster si nécessaire - Traduire en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe)
<p>3.6. Préparer la pose d'accessoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer un plan de montage - Suivre les recommandations d'une check-list appartenant à une procédure - Placer les ancrages de fixations selon les spécifications du fabricant 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture linéaire • Lecture avec retours en arrière • Lecture avec outils de références - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...) - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Evaluer la compréhension et ajuster si nécessaire - Traduire en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe)

	S19.Utiliser les références logiques, chronologiques, symboliques, pour suivre un plan de travail, appliquer une procédure, vérifier une check-list
3.7 Poser des panneaux solaires <ul style="list-style-type: none"> - Poser les capteurs selon les prescriptions du fabricant - Se coordonner avec les autres corps de métiers pour les raccordements - (Dé)monter les capteurs selon les prescriptions du fabricant 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture linéaire • Lecture avec retours en arrière • Lecture avec outils de références - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...) - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Evaluer la compréhension et ajuster si nécessaire - Traduire en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe)
3.10. Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le matériel et les outils selon les règles de sécurité - Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements - Communiquer et travailler en équipe - Se concerter avec les autres corps de métier - Tenir un planning - Lire un planning d'intervention des différents corps de métiers - Compléter les fiches/documents transmis par le supérieur hiérarchique - Signaler au responsable hiérarchique les défauts aux dispositifs de protection - Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables - Appliquer les mesures de sécurité (installation, utilisation, prévention incendie) - Réagir adéquatement en cas d'incident/d'accident 	<ul style="list-style-type: none"> - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Donner des informations oralement: <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer l'essentiel de l'accessoire dans la transmission de l'information • Utiliser le vocabulaire professionnel adéquat • Formuler des phrases simples correctes - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...)

UAA 4 (E)	Poser une étanchéité bitumeuse (toiture, cuvelage, ouvrage d'art...) Effectuer les raccords et finitions Poser les accessoires et équipements
APTITUDES DES UNITÉS D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	APTITUDES DISCIPLINAIRES EN FRANÇAIS
4.1. Prendre connaissance du travail à effectuer - Récolter les données écrites et orales - Sélectionner les données utiles à la réalisation du travail	- Choisir la stratégie de lecture adéquate pour trouver l'information : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture exhaustive • Lecture sélective, de survol • Lecture tabulaire - Repérer des indicateurs de classement visuels (mise en page, onglets, icônes...) - Utiliser une table des matières pour trouver l'information dans les délais impartis - Utiliser un ordre alphabétique pour trouver l'information dans les délais impartis - Maîtriser l'orthographe du vocabulaire technique - Identifier une structure de classement de l'information (alphabétique, thématique, tableau à double entrée, arborescence, hypertexte...) et décoder son organisation - Vérifier la validité de l'information trouvée par la comparaison, l'analogie...
4.2. Acheminer, positionner et stocker les matériaux - Récolter les données (bon de livraison, bon de commande, fiche technique) - Extraire les informations utiles des fiches techniques (étiquettes et pictogramme) - Identifier les produits dangereux - Appliquer les prescriptions des fabricants - Appliquer les consignes de stockage	- Choisir la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture linéaire • Lecture avec retours en arrière • Lecture avec outils de références - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...) - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Evaluer la compréhension et ajuster si nécessaire - Traduire en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe)
4.12. Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement - Utiliser le matériel et les outils selon les règles de sécurité - Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements	- Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Donner des informations oralement: <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer l'essentiel de l'accessoire dans la transmission de l'information • Utiliser le vocabulaire professionnel adéquat • Formuler des phrases simples correctes - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...)

<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer et travailler en équipe - Se concerter avec les autres corps de métier - Tenir un planning - Lire un planning d'intervention des différents corps de métiers - Compléter les fiches/documents transmis par le supérieur hiérarchique - Signaler au responsable hiérarchique les défauts aux dispositifs de protection - Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables - Réagir adéquatement en cas d'incident/d'accident 	
---	--

UAA 5 (c)	Couverture en ardoises : Réaliser une couverture (toiture/bardage) en ardoises, éléments plats et ondulés Réaliser les raccords de toitures et de pénétrations Réaliser la pose d'accessoires
APTITUDES DES UNITÉS D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	APTITUDES DISCIPLINAIRES EN FRANÇAIS
5.1. Prendre connaissance du travail à effectuer <ul style="list-style-type: none"> - Récolter les données écrites et orales - Sélectionner les données utiles à la réalisation du travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour trouver l'information : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture exhaustive • Lecture sélective, de survol • Lecture tabulaire - Repérer des indicateurs de classement visuels (mise en page, onglets, icônes...) - Utiliser une table des matières pour trouver l'information dans les délais impartis - Utiliser un ordre alphabétique pour trouver l'information dans les délais impartis - Maîtriser l'orthographe du vocabulaire technique - Identifier une structure de classement de l'information (alphabétique, thématique, tableau à double entrée, arborescence, hypertexte...) et décoder son organisation - Vérifier la validité de l'information trouvée par la comparaison, l'analogie...
5.2. Acheminer et stocker les matériaux	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche :

<ul style="list-style-type: none"> - Récolter les données (bon de livraison, bon de commande, fiche technique) - Extraire les informations utiles des fiches techniques (étiquettes et pictogramme) - Identifier les produits dangereux - Appliquer les prescriptions des fabricants - Appliquer les consignes de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture linéaire • Lecture avec retours en arrière • Lecture avec outils de références - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...) - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Evaluer la compréhension et ajuster si nécessaire - Traduire en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe)
<p>5.4. Poser les ardoises</p> <ul style="list-style-type: none"> - Placer les accessoires selon les prescriptions du fabricant : entrées/ sorties d'air, aération/ventilation, sécurité (crochets d'échelles, œilletons, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture linéaire • Lecture avec retours en arrière • Lecture avec outils de références - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...) - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Evaluer la compréhension et ajuster si nécessaire - Traduire en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe)
<p>5.5. Poser des plaques préfabriquées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poser des plaques ondulées selon les prescriptions du fabricant 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture linéaire • Lecture avec retours en arrière • Lecture avec outils de références - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...) - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Evaluer la compréhension et ajuster si nécessaire - Traduire en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe)
<p>5.8. Préparer la pose d'accessoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer un plan de montage - Suivre les recommandations d'une check-list appartenant à une procédure - Placer les ancrages de fixations selon les spécifications du fabricant 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture linéaire • Lecture avec retours en arrière • Lecture avec outils de références - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...) - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Evaluer la compréhension et ajuster si nécessaire - Traduire en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe) - Utiliser les références logiques, chronologiques, symboliques, pour suivre un plan de travail, appliquer une procédure, vérifier une check-list
<p>5.9. Poser des panneaux solaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poser les capteurs selon les prescriptions du fabricant 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture linéaire • Lecture avec retours en arrière

<ul style="list-style-type: none"> - Se coordonner avec les autres corps de métiers pour les raccordements - (Dé)monter les capteurs selon les prescriptions du fabricant 	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture avec outils de références - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...) - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Evaluer la compréhension et ajuster si nécessaire - Traduire en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe)
<p>5.10. Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le matériel et les outils selon les règles de sécurité - Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements - Communiquer et travailler en équipe - Se concerter avec les autres corps de métier - Tenir un planning - Lire un planning d'intervention des différents corps de métiers - Compléter les fiches/documents transmis par le supérieur hiérarchique - Signaler au responsable hiérarchique les défauts aux dispositifs de protection - Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables - Réagir adéquatement en cas d'incident/d'accident 	<ul style="list-style-type: none"> - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Donner des informations oralement: <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer l'essentiel de l'accessoire dans la transmission de l'information • Utiliser le vocabulaire professionnel adéquat • Formuler des phrases simples correctes - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...)

UAA 5 (E)	Poser une étanchéité synthétique Effectuer les raccords et finitions Poser les accessoires et équipements
APTITUDES DES UNITÉS D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	APTITUDES DISCIPLINAIRES EN FRANÇAIS
<p>6.1. Prendre connaissance du travail à effectuer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Récolter les données écrites et orales - Sélectionner les données utiles à la 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour trouver l'information : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture exhaustive • Lecture sélective, de survol

réalisation du travail	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture tabulaire <ul style="list-style-type: none"> - Repérer des indicateurs de classement visuels (mise en page, onglets, icônes...) - Utiliser une table des matières pour trouver l'information dans les délais impartis - Utiliser un ordre alphabétique pour trouver l'information dans les délais impartis - Maîtriser l'orthographe du vocabulaire technique - Identifier une structure de classement de l'information (alphabétique, thématique, tableau à double entrée, arborescence, hypertexte...) et décoder son organisation - Vérifier la validité de l'information trouvée par la comparaison, l'analogie...
6.2. Acheminer, positionner et stocker les matériaux <ul style="list-style-type: none"> - Récolter les données (bon de livraison, bon de commande, fiche technique) - Extraire les informations utiles des fiches techniques (étiquettes et pictogramme) - Identifier les produits dangereux - Appliquer les prescriptions des fabricants - Appliquer les consignes de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture linéaire • Lecture avec retours en arrière • Lecture avec outils de références - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...) - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Evaluer la compréhension et ajuster si nécessaire - Traduire en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe)
6.12. Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le matériel et les outils selon les règles de sécurité - Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements - Communiquer et travailler en équipe - Se concerter avec les autres corps de métier - Tenir un planning - Lire un planning d'intervention des différents corps de métiers - Compléter les fiches/documents transmis par le supérieur hiérarchique - Signaler au responsable hiérarchique les défauts aux dispositifs de protection - Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables - Réagir adéquatement en cas d'incident/d'accident 	<ul style="list-style-type: none"> - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Donner des informations oralement: <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer l'essentiel de l'accessoire dans la transmission de l'information • Utiliser le vocabulaire professionnel adéquat • Formuler des phrases simples correctes - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...)

UAA 6 (C)	Couverture métallique : Réaliser une couverture (toiture/bardage) métallique Réaliser les raccords de toitures et de pénétrations Réaliser la pose d'accessoires
APTITUDES DES UNITÉS D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	APTITUDES DISCIPLINAIRES EN FRANÇAIS
7.1. Prendre connaissance du travail à effectuer - Récolter les données écrites et orales - Sélectionner les données utiles à la réalisation du travail	- Choisir la stratégie de lecture adéquate pour trouver l'information : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture exhaustive • Lecture sélective, de survol • Lecture tabulaire - Repérer des indicateurs de classement visuels (mise en page, onglets, icônes...) - Utiliser une table des matières pour trouver l'information dans les délais impartis - Utiliser un ordre alphabétique pour trouver l'information dans les délais impartis - Maîtriser l'orthographe du vocabulaire technique - Identifier une structure de classement de l'information (alphabétique, thématique, tableau à double entrée, arborescence, hypertexte...) et décoder son organisation - Vérifier la validité de l'information trouvée par la comparaison, l'analogie...
7.2. Acheminer et stocker les matériaux - Récolter les données (bon de livraison, bon de commande, fiche technique) - Extraire les informations utiles des fiches techniques (étiquettes et pictogramme) - Identifier les produits dangereux - Appliquer les prescriptions des fabricants - Appliquer les consignes de stockage	- Choisir la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture linéaire • Lecture avec retours en arrière • Lecture avec outils de références - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...) - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Evaluer la compréhension et ajuster si nécessaire - Traduire en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe)
7.3. Poser la sous-couche - Transmettre les problèmes rencontrés à son chef hiérarchique - Poser les matériaux de sous-couche (couche de désolidarisation, natte structurée) souple et rigide selon les prescriptions du fabricant	- Donner des informations oralement : <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer l'essentiel de l'accessoire dans la transmission de l'information • Utiliser le vocabulaire professionnel adéquat • Formuler des phrases simples correctes - Etablir des comparaisons entre des observations et des données identiques, semblables, différentes (vocabulaire et tournures de la comparaison)

	<ul style="list-style-type: none"> - Prouver sa réponse par <ul style="list-style-type: none"> • Des indices observables • Une relation de cause à effet • Le renvoi à une règle énoncée • Une comparaison
7.8. Préparer la pose d'accessoires <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer un plan de montage - Suivre les recommandations d'une check-list appartenant à une procédure - Placer les ancrages de fixations selon les spécifications du fabricant 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture linéaire • Lecture avec retours en arrière • Lecture avec outils de références - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...) - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Evaluer la compréhension et ajuster si nécessaire - Traduire en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe) - Utiliser les références logiques, chronologiques, symboliques, pour suivre un plan de travail, appliquer une procédure, vérifier une check-list
7.9. Poser des panneaux solaires <ul style="list-style-type: none"> - Poser les capteurs selon les prescriptions du fabricant - Se coordonner avec les autres corps de métiers pour les raccordements - (Dé)monter les capteurs selon les prescriptions du fabricant 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture linéaire • Lecture avec retours en arrière • Lecture avec outils de références - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...) - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Evaluer la compréhension et ajuster si nécessaire - Traduire en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe)
7.10. Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le matériel et les outils selon les règles de sécurité - Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements - Communiquer et travailler en équipe - Se concerter avec les autres corps de métier - Tenir un planning - Lire un planning d'intervention des différents corps de métiers - Compléter les fiches/documents transmis par le supérieur hiérarchique - Signaler au responsable hiérarchique les défauts aux dispositifs de protection 	<ul style="list-style-type: none"> - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Donner des informations oralement : <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer l'essentiel de l'accessoire dans la transmission de l'information • Utiliser le vocabulaire professionnel adéquat • Formuler des phrases simples correctes - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...) - Travailler en équipe <ul style="list-style-type: none"> • Négocier une collaboration efficace • Echanger toutes les informations professionnelles utiles : <ul style="list-style-type: none"> ○ distinguer l'essentiel de l'accessoire, ○ utiliser un vocabulaire précis et des tournures claires

<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables - Réagir adéquatement en cas d'incident/d'accident 	
---	--

UAA 2 (C+E)	Établir le diagnostic d'une toiture existante Démonter, réparer, adapter des éléments de toitures
APTITUDES DES UNITÉS D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	APTITUDES DISCIPLINAIRES EN FRANÇAIS
8.1. Prendre connaissance du travail à effectuer <ul style="list-style-type: none"> - Récolter les données écrites et orales - Sélectionner les données utiles à la réalisation du travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour trouver l'information : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture exhaustive • Lecture sélective, de survol • Lecture tabulaire - Repérer des indicateurs de classement visuels (mise en page, onglets, icônes...) - Utiliser une table des matières pour trouver l'information dans les délais impartis - Utiliser un ordre alphabétique pour trouver l'information dans les délais impartis - Maîtriser l'orthographe du vocabulaire technique - Identifier une structure de classement de l'information (alphabétique, thématique, tableau à double entrée, arborescence, hypertexte...) et décrire son organisation - Vérifier la validité de l'information trouvée par la comparaison, l'analogie...
8.2. Établir le diagnostic d'état du complexe toiture <ul style="list-style-type: none"> - Comparer l'état de la toiture avec la fiche de travail/plan - Transmettre les problèmes rencontrés à son supérieur hiérarchique - Suggérer des solutions alternatives à sa voie hiérarchique 	<ul style="list-style-type: none"> - Donner des informations oralement: <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer l'essentiel de l'accessoire dans la transmission de l'information • Utiliser le vocabulaire professionnel adéquat • Formuler des phrases simples correctes - Établir des comparaisons entre des observations et des données identiques, semblables, différentes (vocabulaire et tournures de la comparaison) - Prouver sa réponse par <ul style="list-style-type: none"> • Des indices observables • Une relation de cause à effet • Le renvoi à une règle énoncée • Une comparaison <p>Suggérer des solutions alternatives : vocabulaire et tournures de la suggestion</p> <p>S21 Faire part de son opinion et l'étayer</p> <p>Construction d'une démarche argumentative pour son choix, son jugement personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distinction fait-opinion, argument et contre-argument

	<ul style="list-style-type: none"> • Recours à quelques types d'arguments (l'exemple, la définition, la comparaison, les lieux d'autorité...) • Utilisation des marqueurs de cohérence logiques et chronologiques • Formulations de la cause, conséquence, opposition, concession
8.3. Enlever les éléments de toiture/couverture ainsi que de structure/charpente - Communiquer ses observations au responsable - Appliquer un produit de protection selon les prescriptions du fabricant	- Donner des informations oralement : <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer l'essentiel de l'accessoire dans la transmission de l'information • Utiliser le vocabulaire professionnel adéquat • Formuler des phrases simples correctes
8.4. Remplacer les éléments abîmés (support/charpente, chéneaux,...) – Adapter/renforcer la structure/charpente en fonction de la pose d'accessoires (fenêtre de toit, panneaux solaires,...) – Réaliser les travaux de réparation de maçonnerie élémentaire - Adapter des éléments de charpente (Dimensionner, découper, assembler) selon le plan de pose prévu - Traiter les éléments de remplacement selon les prescriptions du fabricant	- Choisir la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture linéaire • Lecture avec retours en arrière • Lecture avec outils de références - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...) - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Evaluer la compréhension et ajuster si nécessaire - Traduire en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe) - Utiliser les références logiques, chronologiques, symboliques, pour suivre un plan de travail, appliquer une procédure, vérifier une check-list
8.7. Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement - Utiliser le matériel et les outils selon les règles de sécurité - Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements - Communiquer et travailler en équipe - Se concerter avec les autres corps de métier - Tenir un planning - Lire un planning d'intervention des différents corps de métiers - Compléter les fiches/documents transmis par le supérieur hiérarchique - Signaler au responsable hiérarchique les défauts aux dispositifs de protection - Identifier les produits dangereux, toxiques ou	- Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Donner des informations oralement : <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer l'essentiel de l'accessoire dans la transmission de l'information • Utiliser le vocabulaire professionnel adéquat • Formuler des phrases simples correctes - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...)

inflammables - Réagir adéquatement en cas d'incident/d'accident	
--	--

UAA 1 (C+E)	Installer et sécuriser le chantier Installer et utiliser les protections périphériques, les équipements pour le travail en hauteur, les équipements spécifiques (monte-matériaux, plate-forme élévatrice)
APTITUDES DES UNITÉS D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	APTITUDES DISCIPLINAIRES EN FRANÇAIS
9.1. Installer un accès approprié et sécurisé au lieu de travail - Repérer dans le PPSS et le PI les éléments à mettre en place : <ul style="list-style-type: none"> • Installer les clôtures de chantier • Installer la signalisation de chantier • Installer les équipements de protection adéquats contre les chutes d'outils et de matériaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour trouver l'information : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture exhaustive • Lecture sélective, de survol • Lecture tabulaire - Repérer des indicateurs de classement visuels (mise en page, onglets, icônes...) - Utiliser une table des matières pour trouver l'information dans les délais impartis - Utiliser un ordre alphabétique pour trouver l'information dans les délais impartis - Maîtriser l'orthographe du vocabulaire technique - Identifier une structure de classement de l'information (alphabétique, thématique, tableau à double entrée, arborescence, hypertexte...) et décodifier son organisation - Vérifier la validité de l'information trouvée par la comparaison, l'analogie... - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture linéaire • Lecture avec retours en arrière • Lecture avec outils de références - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...) - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Évaluer la compréhension et ajuster si nécessaire - Traduire en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe)
9.2. (Dés)Installer et utiliser les échafaudages et les échelles - Utiliser les échelles dans le cadre de la réglementation en vigueur - Utiliser un échafaudage dans le cadre de la	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour trouver l'information : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture exhaustive • Lecture sélective, de survol • Lecture tabulaire

<p>règlementation en vigueur</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer des indicateurs de classement visuels (mise en page, onglets, icônes...) - Utiliser une table des matières pour trouver l'information dans les délais impartis - Utiliser un ordre alphabétique pour trouver l'information dans les délais impartis - Maîtriser l'orthographe du vocabulaire technique - Identifier une structure de classement de l'information (alphabétique, thématique, tableau à double entrée, arborescence, hypertexte...) et décodifier son organisation - Vérifier la validité de l'information trouvée par la comparaison, l'analogie... - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture linéaire • Lecture avec retours en arrière • Lecture avec outils de références - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...) - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Evaluer la compréhension et ajuster si nécessaire - Traduire en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe)
<p>9.3. Installer et utiliser les protections périphériques et individuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer dans le PPSS et le PI les éléments à mettre en place. - Placer les protections anti-chutes selon des prescriptions du fabricant et la réglementation en vigueur 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour trouver l'information : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture exhaustive • Lecture sélective, de survol • Lecture tabulaire - Repérer des indicateurs de classement visuels (mise en page, onglets, icônes...) - Utiliser une table des matières pour trouver l'information dans les délais impartis - Utiliser un ordre alphabétique pour trouver l'information dans les délais impartis - Maîtriser l'orthographe du vocabulaire technique - Identifier une structure de classement de l'information (alphabétique, thématique, tableau à double entrée, arborescence, hypertexte...) et décodifier son organisation - Vérifier la validité de l'information trouvée par la comparaison, l'analogie... - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture linéaire • Lecture avec retours en arrière • Lecture avec outils de références - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...) - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Evaluer la compréhension et ajuster si nécessaire

	<ul style="list-style-type: none"> - Traduire en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe)
9.4. Installer et utiliser les engins/outils spécifiques <ul style="list-style-type: none"> - Installer un monte-matériaux - Utiliser un monte-matériaux - Utiliser une plate-forme élévatrice 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche : <ul style="list-style-type: none"> • Lecture linéaire • Lecture avec retours en arrière • Lecture avec outils de références - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...) - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Evaluer la compréhension et ajuster si nécessaire - Traduire en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe)
9.5. Respecter les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le matériel et les outils selon les règles de sécurité - Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements - Communiquer et travailler en équipe - Se concerter avec les autres corps de métier - Tenir un planning - Lire un planning d'intervention des différents corps de métiers - Compléter les fiches/documents transmis par le supérieur hiérarchique - Signaler au responsable hiérarchique les défauts aux dispositifs de protection - Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables - Réagir adéquatement en cas d'incident/d'accident 	<ul style="list-style-type: none"> - Décrypter les symboles et pictogrammes rencontrés - Donner des informations oralement : <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer l'essentiel de l'accessoire dans la transmission de l'information • Utiliser le vocabulaire professionnel adéquat • Formuler des phrases simples correctes - Relier les informations écrites aux informations graphiques (plans, schémas...)

SAVOIRS ET APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUÉES ET DES MATHÉMATIQUES EN LIEN AVEC LES APTITUDES PROFESSIONNELLES

Le relevé des aptitudes inscrites dans les unités d'acquis d'apprentissage ne se veut pas exhaustif, mais vise à donner des exemples d'exploitation possible en mathématiques et en sciences.

La plupart des notions mentionnées dans le tableau se retrouvent dans les neuf unités du profil. Toutefois, l'unité relative à l'installation du chantier en hauteur présente des caractéristiques spécifiques telles que les aptitudes ne sont pas reprises dans le tableau ci-dessous. En outre, en fonction des modes de couverture et/ou des acquis développés dans certaines unités, des développements différents peuvent être apportés à certaines notions. Les spécificités sont donc parfois mentionnées en gras dans la première colonne.

Aptitudes des unités d'acquis d'apprentissage	Aptitudes disciplinaires des sciences appliquées et des mathématiques
<p>Dimensionner les gouttières en fonction des longueurs à réaliser</p> <p>Tracer la pente</p> <p>Dimensionner les chéneaux</p> <p>Déterminer une section de descente d'eau en fonction de la superficie de(s) versant(s) récoltant(s)</p> <p>Mesurer la toiture</p> <p>Calculer l'écartement du lattage en fonction du recouvrement</p> <p>Compasser la toiture en fonction de ses caractéristiques géométriques et des éléments de couverture utilisés</p> <p>Calculer l'écartement du lattage en fonction du type de bardages</p> <p>Compasser le bardage en fonction de ses caractéristiques géométriques et des éléments de bardage utilisés</p> <p>Déterminer la section de l'évacuation selon la surface de la toiture</p> <p>Mesurer la toiture</p> <p>Calculer l'écartement du lattage en fonction du recouvrement</p> <p>Compasser la toiture en fonction de ses caractéristiques géométriques et des éléments de couverture utilisés</p> <p>Compasser la toiture en fonction de ses caractéristiques géométriques et des éléments de couverture utilisés</p> <p>Calculer l'écartement du lattage en fonction du type de bardages</p> <p>Compasser le bardage en fonction de ses caractéristiques géométriques et des éléments de bardage utilisés</p> <p>Déterminer la section de l'évacuation selon la surface de la toiture</p> <p>Mesurer la toiture</p> <p>Repérer la longueur des bandes de métal</p> <p>Réaliser le calepinage et le marquage des bandes de métal</p> <p>Mesurer et dimensionner des éléments de couverture métallique</p> <p>Compasser le bardage en fonction de ses caractéristiques géométriques et des éléments de bardage utilisés</p>	<p>Utiliser les unités SI des grandeurs rencontrées</p> <p>Calculer des surfaces et des volumes</p> <p>Lire des abaques</p> <p>Lors de l'utilisation des appareils spécifiques à une grandeur physique, identifier, choisir et utiliser les unités de mesure propres au métier</p> <p>Effectuer les calculs utiles lors du relevé des données, préparatoire au travail à effectuer</p> <p>Utiliser les unités de mesure d'angle (radians et degrés-minutes)</p>

Respecter les exigences acoustiques Prendre les mesures de prévention et de protection contre le bruit	Dans une situation concrète, justifier la pertinence de solutions proposées pour lutter contre les nuisances sonores.
Adopter les postures de travail ergonomiquement correctes Appliquer les règles d'ergonomie lors de la manutention du matériel et des matériaux	Analyser les gestes et postures de situations professionnelles et apprécier les risques à court et long terme. Expliquer les positions ergonomiques recommandées en lien avec la structure corporelle.
Utiliser le matériel et les outils selon les règles de sécurité Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et de l'outillage Réparer/vérifier une prise ou une allonge électrique Appliquer les prescriptions des fiches techniques sécurité des équipements	Expliquer la notion de courant électrique (mise en mouvement d'électrons au sein d'un circuit) et son sens conventionnel. Définir conducteur électrique et isolant électrique. Sur base d'une expérience, identifier les effets du courant électrique (effets thermiques, lumineux, magnétique, physiologique). Déterminer les unités de mesure et symboles de résistance, tension, intensité, puissance, énergie électrique. Interpréter les informations électriques présentes dans les modes d'emploi du matériel et de l'outillage. Extraire de l'étiquette signalétique d'un appareil électrique les renseignements nécessaires à une utilisation correcte. Citer les risques liés à l'utilisation et à l'entretien du matériel et de l'outillage électrique et respecter les précautions à prendre.
Analyser le complexe toiture, mettre en œuvre l'isolant thermique, mettre en œuvre l'écran d'étanchéité à l'air (pare vapeur) Assurer la performance de l'isolation et des étanchéités autour des percements Réaliser l'étanchéité autour des ancrages Protéger l'isolant des conduites hydrauliques extérieures (rayonnement solaire, rongeurs, intempéries) Raccorder la sous-toiture, l'isolation et le pare-vapeur en assurant sa continuité Eviter les ponts thermiques au niveau des nœuds constructifs Assurer la performance de l'isolation et des étanchéités autour des percements Réaliser l'étanchéité autour des ancrages Protéger l'isolant des conduites hydrauliques extérieures (rayonnement solaire, rongeurs, intempéries) Raccorder la sous-toiture, l'isolation et le pare-vapeur en assurant sa continuité Eviter les ponts thermiques au niveau des nœuds constructifs Assurer la performance de l'isolation et des étanchéités autour des percements Réaliser l'étanchéité autour des ancrages Protéger l'isolant des conduites hydrauliques extérieures (rayonnement solaire, rongeurs, intempéries)	Expliquer des phénomènes en jeu lors de l'identification des nœuds constructifs du bâtiment. Expliquer l'intérêt du recours à la thermographie. Etablir des relations raisonnées entre les constats opérés en matière d'isolation de la toiture et les grands principes physiques qui expliquent les phénomènes observés. Justifier les effets des mesures d'isolation sur la gestion de l'environnement.

Etablir le diagnostic d'état du complexe toiture	
<p>(Dé)Monter des accessoires d'outillage Apprécier la charge des matériaux à acheminer Choisir le moyen de levage adapté Apprécier la résistance (déformation, écrasement, rupture) du support et de l'isolation. Identifier les risques de basculement dû aux pentes Et plus spécifiquement pour l'UAA 6 (C) du métal Façonner (découper, plier les reliefs) les feuilles de métal Utiliser l'outillage spécifique au travail du métal (plieuse, rouleuse, baguetteuse, bordeuse) en tenant compte du type de joint à effectuer Et plus spécifiquement pour l'UAA 2 (C+E) diagnostic Vérifier et évaluer l'état de la structure portante</p>	<p>Appliquer les effets des leviers dans des applications simples.</p> <p>Utiliser la notion de centre de gravité pour prévoir comment positionner une charge sur un moyen de levage ou sur une pente.</p> <p>Expliquer le degré de résistance de différents supports pour la charge des matériaux.</p>
<p>Utiliser les chalumeaux et bouteilles de gaz, fer à souder,</p> <p>Plus spécifiquement pour l'UAA 4 (E) Etanchéité bitumeuse Appliquer les primers au rouleau, à la brosse Appliquer les primers par pulvérisation Assurer l'adhérence de l'étanchéité par soudage : fixer des rouleaux d'étanchéité à l'aide d'un chalumeau en assurant la fusion correcte entre le support et la membrane Réaliser l'adhérence par collage</p> <p>Plus spécifiquement pour l'UAA 6 (E) et UAA 7 (C) Egouttage et l'UAA 6 (C) Couverture métal Réaliser un joint de dilatation mécanique Réaliser un joint de dilatation en néoprène Mesurer la toiture</p>	<p>Nommer et expliquer des phénomènes physiques observables dans le cadre des activités de pose : collage, soudage, fusion...</p>

	Reconnaître les matériaux métalliques et expliciter les caractéristiques dont il faut tenir compte pour effectuer leur mesure et leur pose.
<p>Appliquer les mesures de sécurité relatives à la manipulation et au stockage des matériaux</p> <p>Utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle</p> <p>Utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle</p> <p>Utiliser les matériaux de manière économique</p> <p>Assurer la protection de l'environnement par rapport à la nocivité de certains matériaux et substances (asbeste-ciment)</p> <p>Identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables</p> <p>Plus spécifiquement pour l'UAA 2 (C+E) du diagnostic</p> <p>Identifier les éléments pour lesquels une intervention spécialisée est nécessaire</p> <p>Appliquer le mode de nettoyage mécanique propre à chaque type de couverture</p> <p>Appliquer un fongicide, un produit de reconditionnement et/ou de protection selon les prescriptions du fabricant</p> <p>Recueillir les écoulements liés au nettoyage</p> <p>Evacuer les produits d'écoulement</p>	<p>Analyser et expliciter les informations données par les étiquettes des produits utilisés dans la vie professionnelle.</p> <p>Associer un pictogramme au danger qu'il représente.</p> <p>Savoir évaluer le degré de gravité des risques et des dangers et leurs effets sur la santé et sur l'environnement.</p> <p>Justifier le traitement des déchets en rapport avec les prescrits de la préservation de l'environnement</p>

Quatrième partie

Profil d'Evaluation des unités d'acquis d'apprentissage

Ce profil de certification a été établi sur base des profils de formation (PF) de l' « **Etancheur/Etancheuse** » et du/ de la « **Couvreur /Couvreuse** » produits par le SFMQ.

Vous retrouverez ci-dessous un tableau récapitulatif qui reprend le nombre d'attestations de validation à délivrer.

Il y aura lieu de décerner **treize attestations** de validation au total soit **6 attestations** pour l'obtention du certificat de qualification de l'« **Etancheur/Etancheuse** » et **7 attestations** pour l'obtention du certificat de qualification du/ de la « **Couvreur /Couvreuse** ».

UAA 3 (C+E)	2 attestations	Couvreur/Couvreuse Mettre en œuvre l'isolant thermique et l'écran d'étanchéité à l'air - Poser la sous-toiture Etancheur/Etancheuse Mettre en œuvre l'isolant thermique et l'écran d'étanchéité à l'air (toiture plate)
UAA 6 (E) UAA 7 (C)	2 attestations	Couvreur /Couvreuse Façonner et poser les éléments d'égouttage et d'évacuation d'eaux pluviales Etancheur/Etancheuse Façonner et poser les éléments d'égouttage et d'évacuation d'eaux pluviales
UAA 4 (C)	1 attestation	Couvreur /Couvreuse <u>Couverture en tuiles</u> : Réaliser une couverture en tuiles / un bardage en éléments de terre cuite - Réaliser les raccords de toitures et de pénétrations - Réaliser la pose d'accessoire
UAA 4 (E)	1 attestation	Etancheur /Etancheuse Poser une étanchéité bitumineuse (toiture, cuvelage, ouvrage d'art...) - Effectuer les raccords et finitions - Poser les accessoires et équipements
UAA 5 (C)	1 attestation	Couvreur/Couvreuse <u>Couverture en ardoises</u> : Réaliser une couverture (toiture/bardage) en ardoises, éléments plats et ondulés - Réaliser les raccords de toitures et de pénétrations - Réaliser la pose d'accessoire
UAA 5 (E)	1 attestation	Etancheur/Etancheuse Poser une étanchéité synthétique - Effectuer les raccords et finitions - Poser les accessoires et équipements
UAA 6 (C)	1 attestation	Couvreur/Couvreuse <u>Couverture métallique</u> : Réaliser une couverture (toiture/bardage) métallique - Réaliser les raccords de toitures et de pénétrations - Réaliser la pose d'accessoires
UAA 2 (C+E)	2 attestations	Couvreur /Couvreuse Etablir le diagnostic d'une toiture existante - Démontez, réparer, adapter des éléments de toitures Etancheur/Etancheuse Etablir le diagnostic d'une toiture existante - Démontez, réparer, adapter des éléments de toitures
UAA 1 (C+E) Flottante	2 attestations	Couvreur/Couvreuse Installer et sécuriser le chantier - Installer et utiliser les protections périphériques, les équipements pour le travail en hauteur, les équipements spécifiques (monte-matériaux, plate-forme élévatrice) Etancheur/Etancheuse Installer et sécuriser le chantier - Installer et utiliser les protections périphériques, les équipements pour le travail en hauteur, les équipements spécifiques (monte-matériaux, plate-forme élévatrice)

UAA 3 (C)	Mettre en œuvre l'isolant thermique et l'écran d'étanchéité à l'air - Poser la sous-toiture Mettre en œuvre l'isolant thermique et l'écran d'étanchéité à l'air (toiture plate)
UAA 3 (E)	

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 3 (Couvreur) Mettre en œuvre l'isolant thermique et l'écran d'étanchéité à l'air - Poser la sous-toiture

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches** :
 - Analyser une situation de travail
 - Poser une sous-toiture avec raccords et son contrelattage
 - Assurer la performance énergétique du complexe toiture au niveau des nœuds constructifs (percement, raccords, ...)
- **Mise en situation** : Situation pratique (chantier ou maquette d'atelier) ou simulée (plan, photos, schémas, ...)
- **Autonomie** : Epreuve individuelle à réaliser en autonomie (Analyse de la situation - Positionnement des matériaux - Justification des choix, des procédures - Sélection des modes opératoires, du matériel, des produits nécessaires).
- **Temps de réalisation** : Fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation
- **Conditions de réalisation** : Mis à disposition :
 - Descriptif du résultat attendu
 - Documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et des équipements)
 - Consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériaux à disposition, ...)

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. UAA 3 (C) Mettre en œuvre l'isolant thermique et l'écran d'étanchéité à l'air - Poser la sous-toiture

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1 L'analyse est cohérente	
	1.2 Les éléments sont dimensionnés et positionnés de manière précise	
	1.3 L'ouvrage est étanche	
	1.4 La performance du complexe-toiture est optimale	
Critère 2 : Conformité du processus	2.1 Le mode opératoire est rationnel	
	2.2 Les consignes organisationnelles sont respectées	
Critère 3 : Respect des règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement	3.1 Les équipements de sécurité sont utilisés	
	3.2 Les règles de sécurité et d'environnement sont respectées lors de la manipulation des matériaux et équipements	

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 3 (E) Mettre en œuvre l'isolant thermique et le pare vapeur d'une toiture plate

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches** :
 - Analyser une situation de travail
 - Assurer la performance énergétique du complexe toiture au niveau des nœuds constructifs (perçement, raccords, ...)
- **Mise en situation** : Situation pratique (chantier ou maquette d'atelier) ou simulée (plan, photos, schémas, ...)
- **Autonomie** : Epreuve individuelle à réaliser en autonomie (Analyse de la situation - Positionnement des matériaux - Justification des choix, des procédures - Sélection des modes opératoires, du matériel, des produits nécessaires).
- **Temps de réalisation** : Fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation
- **Conditions de réalisation** : Mis à disposition :
 - Descriptif du résultat attendu
 - Documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et des équipements)
 - Consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériaux à disposition, ...)

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. UAA 3 (E) Mettre en œuvre l'isolant thermique et le pare vapeur d'une toiture plate

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1 l'analyse est cohérente	
	1.2 Les éléments sont dimensionnés et positionnés de manière précise	
	1.3 L'ouvrage est étanche	
	1.4 La performance du complexe-toiture est optimale	
Critère 2 : Conformité du processus	2.1 Le mode opératoire est rationnel	
	2.2 Les consignes organisationnelles sont respectées	
Critère 3 : Respect des règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement	3.1 Les équipements de sécurité sont utilisés	
	3.2 Les règles de sécurité et d'environnement sont respectées lors de la manipulation des matériaux et équipements	

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

UAA 6 (E)

UAA 7 (C)

Façonner et poser les éléments d'égouttage et d'évacuation d'eaux pluviales

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 6 (E) et l'UAA 7 (C) :

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches :**

- Réaliser un chéneau et poser une gouttière reprenant, pour l'un ou l'autre de ces deux éléments, les spécificités suivantes : un angle, un joint de dilatation mécanique, un joint de dilatation néoprène, un raccord de tronçon soudé, une naissance, un talon.
- Approvisionner le poste de travail – Démonter, trier et évacuer les déchets après l'évaluation – Nettoyer et ranger le poste de travail et l'outillage

- **Mise en situation** : situation pratique (chantier ou maquette d'atelier).

- **Autonomie** : Epreuve individuelle à réaliser en autonomie (Exécution des tâches - Sélection des modes opératoires, de l'équipement et outillage, des matériaux nécessaires) dans le respect des consignes, des règles de sécurité et du temps imparti.

- **Temps de réalisation** : Fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation

- **Conditions de réalisation** : Mis à disposition :

- Descriptif du résultat attendu
- Documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et des équipements)
- Consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériaux à disposition, ...)

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. L'UAA 6 (E) et l'UAA 7 (C) Façonner et poser les éléments d'égouttage et d'évacuation d'eaux pluviales

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1 Les éléments sont dimensionnés et positionnés de manière précise	
	1.2 Les éléments sont fixés de manière fiable et sécurisée	
	1.3 L'ouvrage est étanche	
Critère 2 : Conformité du processus	2.1 Le mode opératoire est rationnel	
	2.2 Les consignes organisationnelles sont respectées	
Critère 3 : Respect des règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement	3.1 Les équipements de sécurité sont utilisés	
	3.2 Les règles de sécurité et d'environnement sont respectées lors de la manipulation des matériaux et équipements	

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

UAA 4 (C)	<u>Couverture en tuiles</u> : Réaliser une couverture en tuile / un bardage en éléments de terre cuite - Réaliser les raccords de toitures - Réaliser la pose d'accessoires et les raccords de pénétrations
-----------	--

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 4 (C) :

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches** :
 - Réaliser une couverture en tuile d'un seul pan comprenant au minimum un raccord de noue et un raccord de rive latérale.
 - Poser ou intégrer un accessoire (par exemple : crochet de service, grille de ventilation, ancrage(s) pour panneaux solaires, ...) et en assurer l'étanchéité
 - Réaliser les raccords d'une pénétration (cheminée ou fenêtre de toit ou...).
 - Approvisionner le poste de travail – Démontez, triez et évacuez les déchets après l'évaluation – Nettoyer et ranger le poste de travail et l'outillage
- **Mise en situation** : situation pratique (chantier ou maquette d'atelier)
- **Complexité** :
 - Calcul et pose du lattage (sous toiture et contre lattage supposés existants) La rive d'égout déborde sur la gouttière (réelle ou simulée).
- **Autonomie** : Epreuve individuelle à réaliser en autonomie (Exécution des tâches - Sélection des modes opératoires, de l'équipement et outillage, des matériaux nécessaires) dans le respect des consignes, des règles de sécurité et du temps imparti.
- **Temps de réalisation** : Fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation
- **Conditions de réalisation** : Mis à disposition :
 - Descriptif du résultat attendu
 - Documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et des équipements)
 - Consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériaux à disposition, ...)

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. UAA 4 (C) Couverture en tuiles : Réaliser une couverture en tuile / un bardage en éléments de terre cuite - Réaliser les raccords de toitures - Réaliser la pose d'accessoires et les raccords de pénétrations

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1 Les éléments sont dimensionnés et positionnés de manière précise	
	1.2 Les éléments sont fixés de manière fiable et sécurisée	
	1.3 L'ouvrage est étanche	
Critère 2 : Conformité du processus	2.1 Le mode opératoire est rationnel	
	2.2 Les consignes organisationnelles sont respectées	
Critère 3 : Respect des règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement	3.1. Les équipements de sécurité sont utilisés	
	3.2. Les règles de sécurité et d'environnement sont respectées lors de la manipulation des matériaux et équipements	

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 4 (E) :

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches** :

- Réaliser la pose d'une sous-couche et d'une étanchéité bitumineuse comprenant au minimum un avaloir, un relevé d'angle rentrant et sortant et une rive libre.
- Poser ou intégrer un accessoire ou pénétration (coupole, ventilation, ...) et en assurer l'étanchéité
- Approvisionner le poste de travail – Démontez, triez et évacuez les déchets après l'évaluation – Nettoyer et ranger le poste de travail et l'outillage

- **Mise en situation** : situation pratique (chantier ou maquette d'atelier)

- **Complexité** :

La rive libre est composée d'un profilé – Le relevé vertical se fait au moyen d'un chanfrein ou d'un renfort d'angle.

- **Autonomie** : Epreuve individuelle à réaliser en autonomie (Exécution des tâches - Sélection des modes opératoires, de l'équipement et outillage, des matériaux nécessaires) dans le respect des consignes, des règles de sécurité et du temps imparti.

- **Temps de réalisation** : Fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation

- **Conditions de réalisation** : Mis à disposition :

- Descriptif du résultat attendu
- Documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et des équipements)
- Consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériaux à disposition, ...)

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. UAA 4 (E) Etanchéité bitumineuse : Poser une étanchéité bitumineuse (toiture, cuvelage, ouvrage d'art, ...) - Effectuer les raccords et finitions - Poser les accessoires et équipements

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1 Les éléments sont dimensionnés et positionnés de manière précise	
	1.2 Les éléments sont fixés de manière fiable et sécurisée	
	1.3 L'ouvrage est étanche	
Critère 2 : Conformité du processus	2.1 Le mode opératoire est rationnel	
	2.2 Les consignes organisationnelles sont respectées	
Critère 3 : Respect des règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement	3.1. Les équipements de sécurité sont utilisés	
	3.2. Les règles de sécurité et d'environnement sont respectées lors de la manipulation des matériaux et équipements	

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

UAA 5 (C)	<u>Couverture en ardoises</u> : Réaliser une couverture en ardoises, éléments plats et préfabriqués / un bardage en ardoises - Réaliser les raccords de toitures - Réaliser la pose d'accessoires et les raccords de pénétrations
-----------	--

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 5 (C) :

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches** :
 - Réaliser une couverture en ardoise d'un seul pan comprenant au minimum un raccord de rive droit, un raccord en tranche et un arêtier.
 - Calcul du pureau
 - Poser ou intégrer un accessoire (par exemple : crochet de service, grille ventilation, ancrage(s) pour panneaux solaires, ...) et en assurer l'étanchéité
 - Réaliser les raccords d'une pénétration (cheminée ou fenêtre de toit, ou...).
 - Approvisionner le poste de travail – Démontez, triez et évacuez les déchets après l'évaluation – Nettoyer et ranger le poste de travail et l'outillage
- **Mise en situation** : situation pratique (chantier ou maquette d'atelier)
- **Complexité** :
 - La sous toiture et le contre lattage sont supposés existants. La rive d'égout déborde sur la gouttière (réelle ou simulée).
- **Autonomie** : Epreuve individuelle à réaliser en autonomie (Exécution des tâches - Sélection des modes opératoires, de l'équipement et outillage, des matériaux nécessaires) dans le respect des consignes, des règles de sécurité et du temps imparti.
- **Temps de réalisation** : Fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation
- **Conditions de réalisation** : Mis à disposition :
 - Descriptif du résultat attendu
 - Documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et des équipements)
 - Consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériaux à disposition, ...)

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. UAA 5 (C) Couverture en ardoises : Réaliser une couverture en ardoises, éléments plats et préfabriqués / un bardage en ardoises - Réaliser les raccords de toitures - Réaliser la pose d'accessoires et les raccords de pénétrations

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1 Les éléments sont dimensionnés et positionnés de manière précise	
	1.2 Les éléments sont fixés de manière fiable et sécurisée	
	1.3 L'ouvrage est étanche	
Critère 2 : Conformité du processus	2.1. Le mode opératoire est rationnel	
	2.2. Les consignes organisationnelles sont respectées	
Critère 3 : Respect des règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement	3.1. Les équipements de sécurité sont utilisés	
	3.2. Les règles de sécurité et d'environnement sont respectées lors de la manipulation des matériaux et équipements	

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 5 (E) :
Éléments critiques de contexte :
- Tâches :

- Réaliser la pose d'une sous-couche et d'une étanchéité synthétique comprenant au minimum un avaloir, un relevé d'angle rentrant et sortant et une rive libre.
- Poser ou intégrer un accessoire ou pénétration (coupole, ventilation, ...) et en assurer l'étanchéité
- Approvisionner le poste de travail – Démontez, triez et évacuez les déchets après l'évaluation – Nettoyer et ranger le poste de travail et l'outillage

- Mise en situation : situation pratique (chantier ou maquette d'atelier)

- Complexité :

La rive libre est composée d'un profilé

Étant donné la multiplicité et la spécificité de mise en œuvre des différents produits mis sur le marché, l'évaluation portera sur un des produits utilisés lors de l'apprentissage. Dans le cas contraire, l'apprenant sera initié aux spécificités techniques du produit mis à disposition pendant l'épreuve

- Autonomie : Épreuve individuelle à réaliser en autonomie (Exécution des tâches - Sélection des modes opératoires, de l'équipement et outillage, des matériaux nécessaires) dans le respect des consignes, des règles de sécurité et du temps imparti.

- Temps de réalisation : Fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation

- Conditions de réalisation : Mis à disposition :

- Descriptif du résultat attendu
- Documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et des équipements)
- Consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériaux à disposition, ...)

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. L'UAA 5 (C) Étanchéité synthétique Poser une étanchéité synthétique - Effectuer les raccords et finitions - Poser les accessoires et équipements

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1 Les éléments sont dimensionnés et positionnés de manière précise	
	1.2 Les éléments sont fixés de manière fiable et sécurisée	
	1.3 L'ouvrage est étanche	
Critère 2 : Conformité du processus	2.1. Le mode opératoire est rationnel	
	2.2. Les consignes organisationnelles sont respectées	
Critère 3 : Respect des règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement	3.1. Les équipements de sécurité sont utilisés	
	3.2. Les règles de sécurité et d'environnement sont respectées lors de la manipulation des matériaux et équipements	

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

UAA 6 (C)	Couvertures métalliques : Réaliser une couverture métallique / un bardage en éléments métalliques - Réaliser les raccords de toitures - Réaliser la pose d'accessoires et les raccords de pénétrations
-----------	---

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 6 (C) :

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches :**
 - Analyser une situation de travail : déterminer : le nombre et la position des éléments de fixation, les contraintes (compatibilité entre matériaux, conditions climatiques, ...) et les principes de mise en œuvre.
 - Réaliser une couverture métallique d'un seul pan comprenant au minimum un raccord de rive latérale libre et un raccord de rive latérale en butée, un raccord d'égout et un raccord de tête.
 - Poser ou intégrer un accessoire (par exemple : crochet de service, grille ventilation, ancrage(s) pour panneaux solaires, ...) et en assurer l'étanchéité
 - Réaliser les raccords d'une pénétration (cheminée ou fenêtre de toit, ou...).
 - Approvisionner le poste de travail – Démonter, trier et évacuer les déchets après l'évaluation – Nettoyer et ranger le poste de travail et l'outillage
- **Mise en situation :**
 - Situation pratique (chantier ou maquette d'atelier)
 - Situation simulée en ce qui concerne l'analyse
- **Autonomie :** Epreuve individuelle à réaliser en autonomie (Exécution des tâches - Sélection des modes opératoires, de l'équipement et outillage, des matériaux nécessaires) dans le respect des consignes, des règles de sécurité et du temps imparti.
- **Temps de réalisation :** Fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation
- **Conditions de réalisation :** Mis à disposition :
 - Descriptif du résultat attendu
 - Documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et des équipements)
 - Consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériaux à disposition, ...)

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. UAA 6 (C) Couvertures métalliques : Réaliser une couverture métallique / un bardage en éléments métalliques - Réaliser les raccords de toitures - Réaliser la pose d'accessoires et les raccords de pénétrations

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1 L'analyse est cohérente	
	1.2 Les éléments sont dimensionnés et positionnés de manière précise	
	1.3 Les éléments sont fixés de manière fiable et sécurisée	
	1.4 L'ouvrage est étanche	
Critère 2 : Conformité du processus	2.1 Le mode opératoire est rationnel	
	2.2 Les consignes organisationnelles sont respectées	
Critère 3 : Respect des règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement	3.1 Les équipements de sécurité sont utilisés	
	3.2 Les règles de sécurité et d'environnement sont respectées lors de la manipulation des matériaux et équipements	

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA 2 (C+E) :**Eléments critiques de contexte :****- Tâches :**

- Etablir le diagnostic d'une toiture existante
- Déterminer et réaliser les interventions (démonteur, adapter, réparer) nécessaires en fonction de l'état de la toiture ou en prévision de la pose d'accessoires

- Mise en situation :

- Situation pratique (chantier ou maquette d'atelier) ou illustrée (plan, photos, illustrations, ...)
- La réalisation peut être évoquée sous forme d'échange questions/réponses.

- Autonomie :

- Epreuve individuelle à réaliser en autonomie (procédure, demandes d'information, sélection des modes opératoires, du matériel, des produits nécessaires).
- L'apprenant pose les questions nécessaires à l'évaluateur

- Temps de réalisation : Fixé par l'organisme d'enseignement ou de formation**- Conditions de réalisation :** Mis à disposition :

- Descriptif du résultat attendu
- Documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et des équipements, questionnaire, illustrations, ...)
- Consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériaux à disposition, ...)

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. UAA 2 (C+E) Etablir le diagnostic d'une toiture existante - Démonter, réparer, adapter des éléments de toitures

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1 L'analyse est cohérente	
	1.2 l'intervention est adéquate	
Critère 2 : Conformité du processus	2.1 Le mode opératoire est rationnel	
	2.2 Les consignes organisationnelles sont respectées	
Critère 3 : Respect des règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement (en cas d'épreuve pratique)	3.1 Les équipements de sécurité sont utilisés	
	3.2 Les règles de sécurité et d'environnement sont respectées lors de la manipulation des matériaux et équipements	

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

UAA 1 (C+E)	Installer et sécuriser le chantier - Installer et utiliser les équipements pour le travail en hauteur, les protections périphériques et individuelles, les équipements spécifiques (monte-matériaux, plate-forme élévatrice)
--------------------	---

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA1 (C+E) :

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches** :

- Analyser la situation
- Organiser l'installation et la sécurisation d'un chantier
- Utiliser les équipements de protection et de travail en hauteur adéquats par rapport à une tâche ou un chantier déterminé

- **Mise en situation** :

- Situation pratique (chantier ou atelier) ou illustrée (plan, croquis, schémas, illustrations, photos, maquette, ...)
- L'épreuve peut se réaliser, en tout ou en partie, sous forme d'échange questions/réponses

- **Autonomie**

- Epreuve individuelle à réaliser en autonomie (exécution des tâches - sélection d'un mode opératoire, des équipements et du matériel nécessaires) dans le respect de la réglementation existante, des normes/procédures du métier et des consignes éventuelles de l'enseignant ou du formateur.
- L'apprenant fait part de son analyse de la situation, choisit les équipements adéquats en fonction de la tâche et du chantier et justifie ses choix.
- Dans le cas d'une situation pratique, l'épreuve se fera dans le cadre strict de l'AR du 31/08/2005 relatif à l'utilisation des équipements pour les travaux temporaires en hauteur :
 - sous la responsabilité d'une personne compétente si nécessaire
 - avec accompagnement pour les manipulations.

- **Temps de réalisation** : à fixer par l'OE

- **Conditions de réalisation** Mis à disposition :

- Descriptif du résultat attendu
- Documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et des équipements, questionnaire, illustrations, ...)
- Consignes organisationnelles (temps imparti, équipement à disposition, ...)

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. UAA 1 (C+E) Installer et sécuriser le chantier - Installer et utiliser les équipements pour le travail en hauteur, les protections périphériques et individuelles, les équipements spécifiques (monte-matériaux, plate-forme élévatrice)

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1 La signalisation et la sécurisation du chantier sont adaptées.	
	1.2 Le choix des équipements est adéquat	
	1.3 Les équipements sont utilisés de manière sécurisée	
Critère 2 : Conformité du processus	2.1 Le mode opératoire est rationnel	
	2.2 Les consignes organisationnelles sont respectées	

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

Cinquième partie

Le profil d'équipement est conçu comme une référence permettant aux écoles de s'équiper pour une formation optimale. Il est bien entendu que chaque établissement ne devra pas disposer de tous les éléments listés qui peuvent faire l'objet d'une mutualisation des ressources entre établissements, mais qui sont aussi disponibles en Centre de Technologie Avancée ou en Centre de compétence et de référence, voire sur le terrain de l'entreprise à l'occasion des stages

Profil d'équipement

Remarque : L'ensemble de l'équipement repris ci-dessous est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage équipé en conséquence.

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

EQUIPEMENT DE BASE

1. Infrastructure :

- Atelier permettant le travail sur maquette de toiture et le stockage des matériaux
- Maquette de toiture

COUVREUR

- Matériaux spécifiques :
 - feuilles de zinc prépatiné, rouleau de plomb,
 - tuiles, ardoises, bardage,
 - voliges, chevrons, planches de rives, contre-lattes, panneaux,
 - sous toiture souple et rigide
 - barrières étanches
 - isolants
 - tout type de gouttière et matériel inhérent (descente, raccords ...)
 - accessoires de toiture (fenêtre de toit, crochets d'ancrage,...)

2. Matériel collectif :

- Harnais, ligne de vie, garde-corps, filet de sécurité
- Echafaudage et matériel de sécurité pour montage et démontage, échelle (à coulisse, de toit, ...), extincteur

COUVREUR

- Instruments de mesures et de traçage : niveau à bulle, niveau d'eau, cordeau traceur, mètre, équerre, fausse équerre, compas à pointe sèche

- Découpe à eau (en atelier)
- Scie circulaire-pendulaire, scie circulaire portative
- Foreuse, visseuse, agrafeuse, meuleuse d'angles (diam.230)
- Marteau de charpentier, tenaille, poche à clous, batte à plomb, scie égoïne, scie à métaux
- Coupe ardoises à roulette, coupe ardoises à guillotine
- Tire clous, pied de biche, marteau d'ardoisier,
- Enclume de couvreur
- Plieuse, baguetteuse, rouleuse
- Table à zinc, guillotine, table de travail (établi)
- Pinces à plier (à relever), pince à sertir, pince larmier, pince à bec rond, pinces à border plate et coudée
- Limes à métaux, cisailles à zinc gauche et droite
- Fer à souder complet, set à souder
- Bordoir avec pelle, bordoir à tas de 25 et 35 mm
- Marteau nylon, marteau à border

ETANCHEUR

- Outils manuels : marteau Petite truelle, tournevis, marteau, cordeau-traçante, craie grasse, ciseaux, balai rigide, mètre, couteau d'asphalteur, couteau à enduire, raclette, burin, hachette, scie à main, roulette à comprimer, agrafeuse, rouleau pour l'encollage.
- Outillage électrique : foreuse-visseuse, allonge électrique, disqueuse.
- Equipement pose bitumineuse : Chalumeau+ bonbonne, roulette à comprimer, raclette pour colle à froid, cutter à grosse lame
- Equipement pour la pose de membranes synthétiques : chalumeau à air chaud (+ différents becs), roulette à maroufler (silicone + métallique)

INFORMATIONS UTILES (à titre indicatif)

1. Adresses :

2. Sites généralistes :

3. Ressources pédagogiques :

- *Règlementation sur l'utilisation des équipements de travail* pour des travaux temporaires en hauteur : Arrêté royal du 31 août 2005.
- *Législation amiante* :
 - A.R. 28/3/2007 relatif à l'agrément des entreprises et employeurs qui effectuent des travaux de démolition ou d'enlèvement au cours desquels de grandes quantités d'amiante peuvent être libérées.
 - AR du 16.03.2006 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à l'amiante.
 - AR du 2.12.1993 concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérogènes et mutagènes au travail.
 - AR du 23/10/2001 limitant la mise sur le marché et l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses (amiante).
 - Loi du 4/8/1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail.
 - Notes d'Informations Techniques (C.S.T.C) :
 - NIT 244 : Les ouvrages de raccord des toitures plates : principes généraux.
 - NIT 229 : Les toitures vertes
 - NIT 215 : La toiture plate : Composition - Matériaux - Réalisation - Entretien
 - NBN (Normes belges)
 - STS (spécifications techniques):
http://economie.fgov.be/fr/entreprises/domaines_specifiques/Qualite_construction

4. Sites :

www.cstc.be Centre Scientifique et Technique de la Construction
<http://ffc.constructiv.be> Fonds de la Formation de la Construction
<http://www.cct-cbd.be> Confédération Construction Toiture
<http://www.bevad.be> Association Belge des Entrepreneurs d'Etanchéité
<http://www.cifful.ulg.ac.be> Centre Interdisciplinaire de Formation de Formateurs de l'Université de Liège
www.marco-construction.be Guide Marco

Annexes

Glossaire CPU

Acquis d'apprentissage (A.A.)²⁰ : énoncé de ce que l'apprenant sait, comprend, est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences, au sens de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.

- **Savoirs²¹** : résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.
- **Aptitudes²²** : capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Le cadre européen des certifications fait référence à des aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).
- **Compétences²³** : Capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. Le cadre européen des certifications fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie.

Activités clés (A.C.)²⁴ : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de son métier.

Attestation de validation d'une unité d'acquis d'apprentissage²⁵ : document officiel délivré, après chacune des épreuves de qualification destinées à valider les acquis

d'apprentissage de l'unité concernée, par le Jury de qualification ou s'il échoue par sa délégation composée de membres du personnel enseignant qui ont assuré spécifiquement les apprentissages de l'Unité d'acquis d'apprentissage concernée et quand cela est possible, d'un ou plusieurs membres extérieurs à l'établissement.

Cadre Francophone des Certifications (CFC)²⁶ : instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC).

Certification par unités d'acquis d'apprentissage (C.P.U.)²⁷ : dispositif organisant la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en unités d'acquis d'apprentissage.

Compétence²⁸ : aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.

Compétence professionnelle²⁹ : Pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

²⁵ Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 2, §2. +

Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 21ter, §3.

²⁶ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération, conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé «C.F.C.», 15 mai 2015, Titre Ier, art.1, 7° + Titre II, art.2, §3.

²⁷ Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 1^{er}, 1°.

²⁸ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, chap. 1^{er}, art. 5, 1°.

²⁰ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 8°.

²¹ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.63.

²² Ibid, p.60.

²³ Ibid, p.61.

²⁴ Ibid, p.60.

Dossier d'apprentissage C.P.U.³⁰ : document communiqué à l'élève en début de formation qui :

- a) énonce les objectifs de la formation commune et de la formation qualifiante;
- b) reprend les unités d'acquis d'apprentissage à valider;
- c) définit les modalités et la périodicité des épreuves de qualification;
- d) détaille l'évolution graduelle des acquis d'apprentissage maîtrisés et restant à acquérir par l'élève ainsi que, le cas échéant, les remédiations proposées; cette partie du document est mise à jour régulièrement sous la responsabilité du Conseil de classe.

Une copie de ce document fait partie du dossier scolaire de l'élève.

Passeport CPU-EUROPASS³¹ : collection graduelle des validations et certifications obtenues par l'élève au cours de sa scolarité ainsi que l'attestation des expériences pertinentes qui illustrent et documentent ses acquis et ses potentialités. Ce document fait partie du dossier scolaire et suit l'élève en cas de changement d'établissement. Le passeport est remis à l'élève au terme de sa scolarité ;

Points ECVET³² (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « *European Credit for vocational education and training* ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

Profil de certification (P.C.)³³ : document de référence définissant le lien entre une option de base groupée ou une formation et un ou des profil(s) de formation élaboré(s) par le Ser-

vice francophone des métiers et des qualifications (S.F.M.Q.) et dûment approuvé(s) par le Gouvernement.

Profil d'équipement³⁴ : profil qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation. L'équipement peut être localisé soit dans l'école soit chez un partenaire et, notamment, dans un Centre de compétence, un Centre de référence, un Centre de technologies avancées, une entreprise.

Profil de formation (P.F.)³⁵ : le document qui définit les unités d'acquis d'apprentissage associées aux activités clés du métier, qui comprend également un profil d'évaluation et un profil d'équipement.

Profil métier (P.M.)³⁶ : profil qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences.

- **Référentiel métier**³⁷ : définition de l'intitulé du métier et de ses appellations synonymes, de la position du métier par rapport aux métiers proches et la déclinaison de leurs fonctions et conditions d'exercices.
- **Référentiel des compétences professionnelles**³⁸ : référentiel qui liste les activités clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées.

Profil d'évaluation³⁹ : profil qui détermine des seuils de maîtrise minimums exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives.

- **Critères**⁴⁰ : qualité que l'on attend d'un objet évalué.

³⁴ Ibid., art. 5, 13°.

³⁵ Décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé «SFMQ», 10 déc. 2015, art. 1, 7°.

³⁶ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.62.

³⁷ Décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé « SFMQ », 10 déc. 2015, art. 1, 4°.

³⁸ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.62.

³⁹ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 10°.

²⁹ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.61.

³⁰ Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 2, 17°.

³¹ Ibid., art. 2, 19°.

³² Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 11°.

³³ Ibid., art. 5, 14°.

- **Indicateurs⁴¹** : manifestation observable d'un critère. Indication qui permet de répondre à la question : « A quoi vais-je voir que le critère est respecté ? » ou « Que va exactement observer l'évaluateur ? ».

Rapport de compétences CPU⁴² : document établi par le Conseil de classe qui dresse le bilan des compétences acquises et des compétences restant à acquérir ou à perfectionner et formule des suggestions utiles pour une poursuite optimale de la scolarité. Ce rapport est délivré :

- a) au terme de la cinquième année ainsi que, pour les options de base groupées organisées sur trois ans, de la sixième année;
- b) au terme de la sixième, de la septième année ou de l'année complémentaire au troisième degré de la section de qualification (C3D) si l'élève n'a pas obtenu une des certifications finales;
- c) au cours de la sixième ou de la septième année lorsque l'élève quitte l'établissement avant la fin de l'année scolaire ;
- d) dans l'enseignement spécialisé, selon les modalités à déterminer par le gouvernement.

Unités d'acquis d'apprentissage (U.A.A.)⁴³ : ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.

⁴⁰ *Guide méthodologique 2014*, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.61.

⁴¹ *Ibid.*, p.61.

⁴² *Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire*, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 2, 19°

⁴³ *Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre*, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 9°.

Le cadre francophone des certifications

Descripteurs définissant les niveaux du cadre francophone des certifications (CFC)⁴⁴

Chacun des huit niveaux est défini par un ensemble de descripteurs indiquant quels sont les acquis de l'éducation et de la formation attendus d'une certification de ce niveau, quel que soit le système de certification.		Savoirs, aptitudes	Contexte, autonomie et responsabilité
Niveau 1	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 1	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux non référencés à un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser des tâches simples et répétitives dans le cadre de la reproduction de processus simples	Agir sous encadrement direct dans un contexte structuré et défini relevant d'un environnement de travail et/ou d'un domaine d'étude non spécifique
Niveau 2	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 2	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux de base d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches sans devoir choisir les méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus simples et standards.	Agir sous supervision dans des situations connues et définies liées à un domaine de travail ou d'étude spécifique, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.

⁴⁴ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération, conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé «C.F.C.», 15 mai 2015

Niveau 3	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 3	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches impliquant de choisir des méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus complexes.	Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en œuvre dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varient.
Niveau 4	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 4	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de rechercher et de sélectionner des informations adéquates en vue de mobiliser et d'intégrer des connaissances / des méthodes / des pratiques dans le cadre de la résolution de problèmes concrets dont les indices sont manifestes et dont les solutions possibles sont en nombre fini et limité.	Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail.

Niveau 5	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 5	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant d'analyser, de compléter d'articuler des informations sur base des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité en vue de les réorganiser et de construire des solutions adaptées dans le cadre de la résolution de problèmes abstraits, dont les indices ne sont pas manifestes et dont les solutions possibles sont multiples.	Agir avec une marge d'initiative étendue dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles, avec une responsabilité complète de son travail.
Niveau 6	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 6	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux approfondis d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner de la compréhension et de l'utilisation critique des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité ainsi que des différentes dimensions et contraintes de la situation en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions pertinentes (ou nouvelles) dans le cadre de la résolution de problèmes ou de situations complexes	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles.

Niveau 7	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 7	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux hautement spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner d'une maîtrise et d'une réflexion critique en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions innovantes dans le cadre du développement de savoirs, de projets (ou de procédures).	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations inédites d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
Niveau 8	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 8	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux les plus avancés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique ou à l'interface de plusieurs domaines permettant de témoigner d'une expertise reconnue en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue d'étendre et de redéfinir de manière singulière et significative les savoirs (et procédures) existants dans le cadre de la recherche et/ou de l'innovation.	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations les plus avancées, à la pointe d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française définissant les profils de certification de l'« Esthéticien/Esthéticienne », du/de la « Coiffeur/Coiffeuse », du/de la « Mécanicien/Mécanicienne d'entretien automobile », du/de la « Mécanicien polyvalent/Mécanicienne polyvalente automobile » et du/de la « Couvreur Etancheur/Couvreuse Etancheuse » dans le dispositif de la Certification par Unité d'Acquis d'apprentissage (CPU) en 4e, 5e et 6e années dans l'enseignement ordinaire et spécialisé de forme 4, de plein exercice ou en alternance.

Bruxelles, le

**Le Ministre-Président,
en charge de l'Egalité des chances et des Droits des femmes,**

Rudy DEMOTTE

La Ministre de l'Education,

Marie-Martine SCHYNS